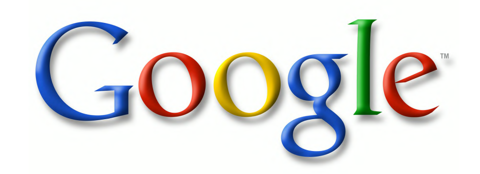
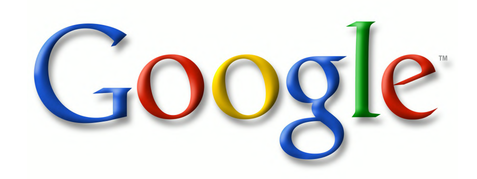
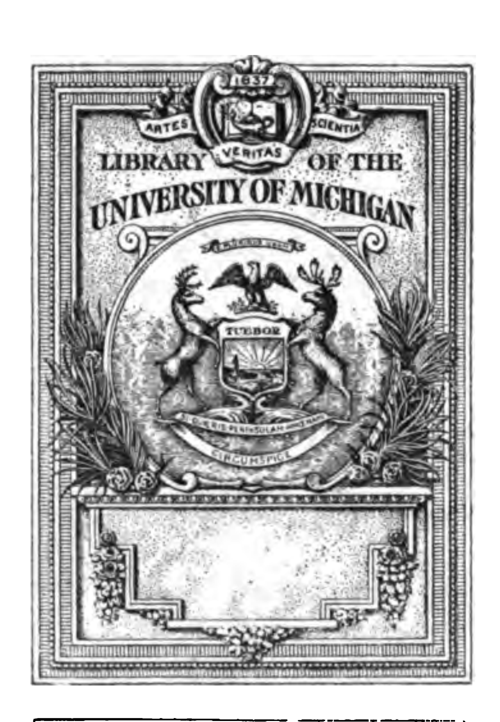
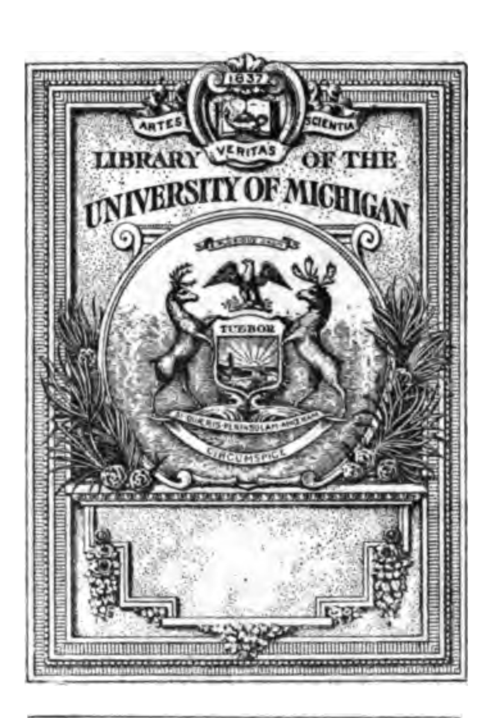








1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

[redacted]

MÉMOIRES

DE

MONSIEUR CLAUDE

I

IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN

[redacted]

MÉMOIRES

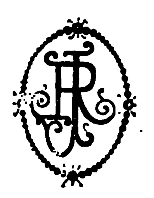
DE

ONSIEUR CLAUDE

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ

SOUS LE SECOND EMPIRE

TOME PREMIER



PARIS

JULES ROUFF, ÉDITEUR

14, CLOITRE SAINT-HONORÉ, 14

1881

MÉMOIRES

DE

MONSIEUR CLAUDE

CHAPITRE PREMIER

UN COMMISSAIRE DE POLICE DANS L'EMBARRAS

Avant d'initier le lecteur aux drames les plus mystérieux ou les plus épouvantables des héros de cours d'assises depuis l'Empire jusqu'à la Commune, je dois raconter deux épisodes qui m'ont aidé dans des circonstances singulières, à m'élever à la position de chef de la police de sûreté.

Si je n'avais obéi à ma vocation, il est incontestable que les services que je rendis de 1851 à 1852, comme commissaire, à un illustre homme d'Etat et à une très grande dame, m'eussent ouvert d'autres portes que celles de la préfecture de police.

Mais je n'ai jamais eu qu'une ambition dans ma longue et laborieuse carrière, celle de suivre mes penchants naturels, de les utiliser au profit de la société; et je n'ai abandonné ma profession que lorsque l'âge a trahi ma bonne volonté.

Si je commence mes Mémoires par deux épisodes qui mettent ma personnalité plus en évidence que je ne le ferai durant le cours de ce récit, c'est pour prouver que, dans notre délicate et difficile mission, il faut être doublement honnête homme. Pour ce qui me concerne, j'ai toujours eu à tâche de m'attirer et le respect de la magistrature que j'avais à servir, et la reconnaissance des plus grands coupables que j'étais appelé à poursuivre.

C'était au mois de décembre 1851, la veille du coup d'Etat qui devait nous conduire à l'Empire. J'étais depuis trois ans commissaire de police, me renfermant strictementdans les exigences de mes attributions. Par malheur les événements s'accentuaient avec une si grande gravité, la position du Président prenait une attitude tellement hostile vis-à-vis de la Chambre que je m'attendais d'un jour à l'autre à ma révocation. N'avais-je pas été nommé commissaire de police le 3 janvier 1848? Par la date de ma nomination ne devais-je pas être regardé, dans l'entourage de l'Elysée, comme un agent du comité de la rue de Poitiers?

En présence de mes nouveaux collègues, la plupart des Corses, j'étais considéré, en effet, comme un paria. Vis-à-vis de ces commissaires dont les noms se terminaient généralement en I, je n'étais qu'un orléaniste. Il est vrai que j'avais conservé

avec les hommes les plus considérables de ce parti, particulièrement avec M. Thiers, des relations presque affectueuses; je ne pouvais oublier que je devais ma nomination aux personnages du dernier règne, car je n'ai jamais su me dérober à la reconnaissance, l'intérêt personnel, la politique m'en fissent-ils une obligation.

Or, le soir du 1er décembre 1851, je reçus une lettre anonyme et confidentielle qui m'engageait à me tenir prêt, en cas d'attaque contre le président de la République.

L'auteur mystérieux de la lettre ajoutait que, connaissant mes opinions très favorables à l'Assemblée, il m'engageait à me démettre de mes fonctions, si j'éprouvais quelque scrupule à agir en faveur de « *l'élu de la nation, en* butte à toutes les fureurs des partis. »

Il n'y avait plus à en douter, et les termes de cet écrit anonyme me l'indiquaient clairement : son auteur devait être un des chefs de la préfecture, peut-être même M. de Maupas qui venait de remplacer dans la fonction de préfet de police, M. Carlier au moment de la lutte décisive entre l'Assemblée et la présidence.

Je flairais une disgrâce. Comme ma conduite avait été irréprochable vis-à-vis de la Préfecture, on me prévenait avant de me mettre dans mon tort, et de me remplacer par un nouveau Corse.

La lecture de cette lettre me rendit perplexe.

Les bruits de coup d'État couraient dans l'air.

Depuis l'affaire des questeurs dans laquelle l'Assemblée s'était déclarée en légitime défense contre

les ténébreuses menées du Président, la population de Paris était inquiète, agitée.

L'horizon était sombre, on s'attendait de partout à un coup de tonnerre. Je sentais, comme tant d'autres, que j'allais en être frappé.

Mais je possède une qualité qui s'est développée dans l'exercice de mes fonctions, celle de me désintéresser des dangers, et de n'en prévoir que les conséquences. Or, en me menaçant, je devinai que cette lettre annonçait un plus grand danger pour les adversaires de la Présidence, vis-à-vis desquels on me mettait en mesure de me prononcer.

Je pensais à M. Thiers, qui, depuis la dernière session, était devenu l'adversaire le plus acharné du Président.

Alors, la fatale lettre à la main, j'arpentais l'intérieur de mon cabinet, moins inquiet pour moi que pour le chef des ennemis de l'Elysée, je me demandai :

— Que dois-je faire? si je me démets de mes fonctions, ma carrière est brisée, et je suis sans fortune. D'un autre côté, si je me déclare contre mes anciens bienfaiteurs, je fais acte d'ingratitude, particulièrement vis-à-vis de M. Thiers.

Après quelques instants d'hésitation, je ne tardai pas à prendre une résolution. Je me décidai à avertir M. Thiers, et à lui expliquer aussi ma cruelle situation.

Je courus au petit hôtel de la rue Saint-Georges, et je m'y fis annoncer.

Je fus reçu par l'ancien ministre, futur Président

de la nouvelle République, dans son cabinet de travail.

J'exposai en peu de mots (je savais que M. Thiers aimait mieux s'entendre parler que d'entendre causer les autres) le but de ma visite ; je lui montrai, à l'appui de mes paroles, la lettre que je venais de recevoir.

— Mon cher Claude, me répondit-il de sa voix la plus claire, en rajustant ses lunettes d'une façon particulière, ce qu'il faisait chaque fois qu'il avait son opinion bien fixée sur le sujet qu'il avait à développer. Mon cher *ami*, un commissaire de police est un soldat de la loi. Il ne doit jamais raisonner, lui qui n'a qu'à agir. Si vous recevez l'ordre de m'arrêter... eh bien ! vous m'arrêterez. Un mandat, de quelque nature qu'il soit, doit toujours être rempli. Voilà ce que j'ai à vous répondre et à vous conseiller.

J'étais loin de m'attendre à une pareille réplique, elle me soulageait cependant d'un grand poids. Mon étonnement était si visible que M. Thiers s'en aperçut ; il continua :

— Vous avez voulu, n'est-ce pas, en venant me trouver, vous sortir vous-même d'un grand embarras ? Eh bien, je vous en sors. Si demain, ce soir, cette nuit, vous venez me prendre au collet avec quatre gendarmes, je ne resterai pas moins votre ami. Je ne verrai que la nécessité qui vous force à devenir mon geôlier. Soldat de la magistrature, vous n'avez d'autres soucis qu'à lui obéir. Maintenant, mon ami, avant de vous serrer la main pour le service que vous vouliez me rendre, permettez-moi de

vous blâmer de n'avoir su garder pour vous, un avis émané sans doute de la Préfecture.

— Mais, monsieur Thiers, lui répondis-je d'un air affècté, cet avis est anonyme.

— C'est votre excuse, reprit-il en se mettant à marcher avec précipitation, ce qui lui arrivait dès qu'il s'échauffait dans le dialogue. Et je vous connais, mon brave Claude, cette lettre eût été signée, que vous eussiez fait la sottise de donner votre démission, ne voulant ni me desservir, ni trahir vos chefs. Je vous connais, vous dis-je. Maintenant, ajouta-t-il en s'arrêtant brusquement, causons en amis, vous m'arrêtez, c'est entendu, je vous en remercie.

— Comment? m'écriai-je, en me reculant plein de surprise, comment, monsieur Thiers, vous m'en remerciez ?

— Sans doute, reprit-il avec ce rire strident que je lui connaissais, quand le mordant tribun voulait déguiser sa colère. Je suis vaincu, j'ai joué à pile ou face, j'ai amené... pile ! Le prince a gagné, l'empire est fait, je l'ai dit à la Chambre, qui s'est à plaisir dépopularisée. La Chambre n'avait que deux partis à prendre, ou à s'associer au Prince, ou à se rallier à la régence ! Elle n'a fait ni l'un ni l'autre. Elle s'est contentée de voter des lois restrictives ! Maintenant, que nous reste-t-il à faire à nous, conservateurs? à tomber sous le coup du ridicule, ou à être fourrés en prison !

Et M. Thiers, sur ces derniers mots, marchait avec toute la précipitation que lui permettaient ses petites jambes, il allait, il venait, se démenant

avec lui-même. Tout à la gravité des événements que ma lettre lui avait rappelés, il était évident que l'ambitieux diplomate, joué par le césarisme naissant, ne pensait plus guère à moi.

Alors, je répondis à sa pensée.

— Ma foi, monsieur Thiers, vous envisagez plus philosophiquement que je ne l'aurais cru, votre position critique !

— Parce que, mon cher Claude, je suis un politique. Vous pouvez être un très habile commissaire de police, vous ne serez jamais un politique, ce dont je vous félicite ! Tenez, je ne vous le cache pas, continua-t-il avec réflexion, le prince, en m'arrêtant, me rendra un très grand service.

— Je ne comprends pas, lui dis-je de plus en plus étonné.

— C'est pourtant bien simple, fit-il en haussant les épaules et en se remettant à marcher. Si demain Napoléon ne nous arrêtait pas, nous, ses ennemis, nous serions forcés d'agir. Alors nous placerions de braves gens comme vous dans l'embarras ! tandis que dans des jours de trouble comme ceux-ci, arrêter un homme de parti comme moi, comme Cavaignac, comme tant d'autres... c'est les préserver d'eux-mêmes ; c'est mettre à couvert leur responsabilité vis-à-vis de leurs partisans, c'est protéger nos personnes, les vôtres contre une coalition condamnée à l'avance. Je tiens ces paroles de mon ancien ami, de M. de Morny lui-même.

— Ah ! fis-je d'un air confondu. Ah! Ainsi, monsieur Thiers, en vous arrêtant, demain, par l'ordre de M. de Morny, agissant pour le prince, de M. de

Morny, qui demain lancera peut-être contre vous, par M. de Maupas, un mandat d'amener, ainsi je vous rendrais service ?

— Et un très grand, mon cher Claude, me répondit-il en souriant, un très grand. Que me manque-t-il à moi pour être ce qu'est le prince? La prison! le martyre! Sa prison à Ham a été un baptême, la mienne sera peut- être une rédemption! Au petit bonheur! Si vous connaissiez comme moi les coulisses de la politique comme vous connaissez les coulisses de la préfecture, vous sauriez qu'il y règne la même obscurité, vous sauriez que le hasard est le plus fort enjeu des conspirateurs. En 1849, Morny, Changarnier et moi, nous rêvions un coup d'Etat pour sauver la France de l'anarchie. En 1851, Morny est contre Changarnier et contre moi pour sauver la France de l'anarchie par un coup de Jarnac au profit de son frère! Et c'est moi, vis-à-vis d'eux, qui deviens un insurgé, un anarchiste! Votre devoir est donc d'obéir à vos chefs, de m'arrêter s'ils vous l'ordonnent, jusqu'au jour où, chef à mon tour, j'aurai ma revanche contre votre Bonaparte! Ce jour-là, mon cher Claude, je vous vengerai de votre pénible besogne et je saurai bien me venger moi-même. Je vous attends, au revoir.

Je me retirai, très étonné de la façon singulière avec laquelle l'habile diplomate entrevoyait les dangers qui l'entouraient. Je compris cependant que M. Thiers, guidé par l'expérience, ne considérait encore la partie perdue que comme un moyen d'avoir un jour la partie plus belle.

Je quittai l'hôtel de la rue Saint-Georges, émer-

veillé des ressources d'esprit de ce vigoureux petit homme, qui prenait à tâche de se fermer les portes sur le nez pour avoir la satisfaction de les enfoncer.

Quant à moi, j'étais dégagé de toute entrave au moment où se préparait le coup d'Etat.

Le lendemain, à minuit, j'étais convoqué, comme tous les commissaires de Paris, à la préfecture de police, dans le cabinet de M. de Maupas.

Le préfet nous reçut en toilette de soirée. Il n'avait pas eu le temps, en quittant l'Élysée, de changer d'habit, tant son désir était grand de nous donner au plus vite ses instructions.

« Une conspiration, nous dit-il, est sur le point d'éclater contre le président de la République ; nous en connaissons les complices. La justice est saisie. Voici des mandats d'arrêt contre les généraux Cavaignac, Lamoricière, Changarnier, Le Flô, contre le colonel Charras, contre MM. Thiers et Baze.

En achevant ces mots, pendant qu'un secrétaire nous distribuait ces mandats d'arrêt, M. de Maupas se dirigea vers moi, dissimulé derrière mes collègues, pour lesquels j'étais un étranger, presque un ennemi.

M. de Maupas me prit un instant à part, il me dit :

— Avez-vous réfléchi ?

Je me rappelai la lettre du matin, les recommandations de M. Thiers :

— Je ferai mon devoir, répondis-je en m'inclinant.

Je surpris un geste d'étonnement du préfet, qui ne put s'empêcher de me dire encore :

— Votre devoir passe donc avant vos affections?

— J'ai un poste, j'ai un chef, répondis-je ; je reste fidèle à mon poste, je n'ai qu'à obéir à mon chef.

— Vous êtes un brave homme et un bon citoyen ! ajouta-t-il en s'écartant de moi.

Puis, s'adressant de nouveau à tous les commissaires de police, il reprit à haute voix :

— Messieurs, il faut que toutes ces arrestations soient faites avant le lever du jour[1].

On sait avec quelle mystérieuse promptitude, avec quelle sûreté de mains furent opérées, dans la nuit, ces arrestations, en même temps que l'investissement de la Chambre et des ministères.

Lorsque Paris se réveilla, au 2 décembre, le coup d'Etat était fait. Les chefs de parti qui auraient pu entraver son exécution étaient dirigés sur Mazas, M. Thiers en tête.

Ce fut la seule fois qu'on me mêla, malgré moi, à une arrestation politique. J'exerçai mon mandat, comme on voit, dans une circonstance aussi extraordinaire qu'originale, puisque je n'arrêtai des prisonniers que sur leur agrément.

Le coup d'Etat a été une comédie politique dont le scénario a été habilement agencé par M. de Morny ; il l'avait préparé comme M. Scribe préparait ses comédies. M. de Morny, à l'exemple de M. Scribe, a ouvert les grandes portes d'un palais à son héros avec une clef de montre.

Ce fut la nuit, par escalade et en crochetant les

1. Je donne ici comme pièce authentique le *fac-similé* du mandat d'arrêt dont je fus investi par M. de Maupas.

Cabinet

DU

PRÉFET DE POLICE.

serrures, que ce frère adultérin fit passer Napoléon III de l'Élysée aux Tuileries.

Quand Paris et la France, revenus de leur stupeur, voulurent protester contre cette surprise, la comédie était jouée; quand les chefs de partis, prisonniers, furent conduits à Mazas, ce furent eux-mêmes qui demandèrent au peuple, prenant au sérieux leur capture, à ne pas être délivrés.

L'œuvre de M. de Morny a été parachevée par ses adversaires; si M. de Morny fit la comédie de l'Empire, la Providence et M. Thiers en préparèrent le drame!

CHAPITRE II

COMMENT JE SAUVAI, MALGRÉ MOI, LA RÉPUTATION D'UNE GRANDE DAME

En 1852, presque un an après le coup d'Etat, je fus réveillé à une heure du matin par une dame qui désirait me parler en particulier. Il s'agissait de mort d'homme, accompagnée de circonstances concernant l'honneur d'une jeune princesse.

Voici ce qui me fut dit par mon secrétaire, revenant une heure auparavant d'une excursion ayant trait à une affaire mystérieuse dont je raconterai, en son temps, les curieux épisodes.

Avant de faire connaître le but de la visite de la dame à cette heure indue, je dois, pour l'explication de ce qui va suivre, quelques éclaircissements sur le secrétaire que l'administration, réglée par les hommes de Décembre, m'avait octroyé pour m'aider dans l'exercice de mon ministère.

N'osant plus me révoquer comme d'autres commissaires de l'ancien régime, l'administration na-

poléonienne m'avait donné pour *second* un individu qui, à la préfecture, passait *bon premier;* c'était un Corse qui, depuis un an, ne me quittait pas plus que mon ombre.

Il était encore là, quand je reçus la carte armoriée de la dame qui réclamait mes services. Je fus obligé de pousser mon Corse par les épaules, de le faire passer moi-même dans une autre pièce, pour recevoir la visiteuse.

Le nom de cette dame qui, à cette époque, avait une grande autorité dans le monde officiel, avait produit sur mon secrétaire un effet cabalistique. En raison de la mission secrète qu'il tenait de la préfecture contre moi, le Corse croyait jusqu'à un certain point avoir le droit d'être indiscret, dans l'intérêt de la dame.

En tous les cas, je lui fis comprendre le contraire. La dame m'en remercia, quoique vivement préoccupée du drame qui venait de se passer, à en juger par ses traits bouleversés.

Mme de M*** portait avec elle une sorte de nécessaire de voyage rempli de flacons d'odeur. A mesure qu'elle m'entretenait avec une vivacité grasseyante, elle aspirait un de ses flacons, qui remplissait la pièce d'une senteur insupportable.

— Monsieur, — me dit-elle, entre deux émanations qui me suffoquèrent, — je viens d'être témoin d'un grand malheur! Le prince de C***, le neveu de la princesse de B***, a été trouvé mort dans son hôtel. Il s'est tiré un coup de pistolet. Sa mort va jeter la désolation dans *tout Paris!* Ce qu'il y a de plus terrible, c'est que la fin de ce malheureux atteint

ma fille, cause bien innocente de sa mort! Le prince, confident d'un de ses amis, son premier rival, possède certaines lettres de lui qui, si elles passent entre les mains de la princesse de B***, seront la honte et la ruine de notre famille...

— Eh bien! madame, — lui répondis-je, après l'avoir écoutée attentivement, — que puis-je faire à cela?

— Tout, monsieur, n'êtes-vous pas commissaire?

— Madame, — lui répondis-je, — mes fonctions se bornent à constater avec vous le suicide du prince et à en faire un rapport détaillé à la préfecture.

— Cependant — ajouta la dame en aspirant un nouveau flacon — je croyais que dans le cas où se trouvait le jeune homme, d'origine étrangère, les scellés étaient indispensables?

— Oui, madame, mais je ne puis les faire apposer qu'avec l'aide d'un huissier.

— C'est-à-dire, — reprit-elle avec appréhension, — que vous ne pouvez être seul pour remplir cette formalité. Et qui deviendra la gardienne des scellés?

— La plus proche parente du défunt ou son représentant.

— Voilà le malheur! voilà le malheur! exclama la dame, dans une lamentable pantomime. — La princesse de B*** est l'ennemie acharnée de ma fille. Si elle possède les papiers du prince, elle s'en servira contre mon enfant. Son nouveau prétendu pourra se récuser contre les calomnies écrites que le mort lègue à la princesse, sa tante! Tenez, monsieur le commissaire, ces lettres calomniatrices sont dans le bureau du défunt, dans le même cabinet où

le prince s'est suicidé, au fond d'un carton ayant pour étiquette : *Affaires d'Espagne*. Ah! monsieur le commissaire, si, par un de vos agents, aussi expérimenté qu'adroit, vous pouviez faire disparaître...

— Madame, — lui dis-je avec indignation, — vous m'offensez. Si vous connaissiez mieux les officiers de la magistrature française, vous ne vous permettriez pas cette inqualifiable proposition.

— Monsieur! — exclama-t-elle en tombant à mes genoux, — Dieu m'est témoin que je n'ai pas voulu vous offenser. Et en vous proposant, au prix d'une fortune...

— Assez! madame, assez! ripostai-je en essayant de la relever.

— Non, monsieur, — insista Mme de M***, dont la ténacité était le côté distinctif du caractère, — je ne me relèverai que lorsque vous m'aurez juré de sauver ma fille. Elle est innocente! Et, si le prince est mort, c'est parce que la chère enfant lui a renvoyé les déclarations de sa folle passion. Elles sont avec les lettres de son rival, le prince D***, dans le casier portant pour titre : *Affaires d'Espagne*.

— Encore une fois, madame, — lui répondis-je en la relevant, — je n'ai pas besoin de connaître ces détails. Cessez de m'offenser en essayant vainement d'ébranler ma conscience. Vous êtes venue ici pour m'annoncer le suicide du prince de C***. Je suis prêt à vous suivre pour constater un suicide, et rien de plus.

— Vous êtes impitoyable, — se récria la dame désespérée ; — vous serez responsable du malheur

préparé de longue main par la vengeance du prince de C*** qui, en se tuant, en a été la première victime!

— Je ne suis responsable que devant mes chefs, madame, — lui dis-je avec fermeté, quoique un peu ému du désespoir de cette mère.

J'en étais là de mon entretien avec elle lorsque mon Corse ouvrit brusquement la porte qui nous séparait.

Furieux, j'allais lui demander compte de son indiscrétion inqualifiable, lorsqu'il l'expliqua en me présentant le médecin requis par Mme de M*** pour constater avec moi le suicide en question.

Cela mit fin à la scène. Je partis avec le docteur, mon secrétaire et Mme de M*** pour me rendre à l'hôtel du prince de C*** et constater son décès.

Mais en route, par les signes d'intelligence que mon Corse eut avec Mme de M***, je pus me convaincre que, derrière la cloison de la porte de mon cabinet, le traître n'avait pas perdu un mot de mon entretien avec la dame.

Encore une fois, je constatai que je ne m'appartenais pas, même dans l'exercice de mon ministère.

Lorsque j'arrivai, avec mon employé et le médecin à l'hôtel du prince, je trouvai les serviteurs dans le plus grand émoi. Je me fis conduire au cabinet de travail où était le cadavre.

Il était couché sur le tapis. Le corps était traversé d'une balle au sein gauche. Sur le bureau était une lettre ouverte, écrite de la main du défunt, qui évidemment lui avait été renvoyée, puisque le cachet en était brise.

Au moment où je me penchai pour lire cette

lettre qui devait expliquer, sans aucun doute, la cause de ce suicide, je surpris derrière mon épaule Mme de M*** tremblante, les yeux pleins de larmes et qui m'indiqua le dernier passage de l'épître, ainsi conçu :

« Si vous vous obstinez à ne pas répondre à la profonde affection que j'ai pour vous, si vous me traitez comme le duc D*** vous a traitée vous-même, je mourrai, oui, je vous le jure! Et je ne ferai pas comme vous, en pareille circonstance, *je ne tromperai pas la mort!* »

Malgré moi, je tressaillis. Le cadavre était à mes pieds pour attester que le prince avait tenu parole.

Mme de M*** n'avait que trop raison. Cette mort était la suprême vengeance de ce terrible fou.

Je jetai les yeux autour de la chambre pour me rendre compte, par les objets extérieurs qui m'environnaient, des pensées qui avaient pu surgir du cerveau de ce possédé, avant de s'envoyer dans l'autre monde.

En vain je cherchai le funeste casier-bureau où Mme de M*** m'avait indiqué un tiroir ayant pour étiquette : *Affaires d'Espagne.*

Je ne le vis pas dans la demi-teinte que répandait la lueur faible d'une lampe. Je l'aperçus d'autant moins que mon Corse, les mains derrière le dos, se tenait devant le casier en le cachant entièrement.

Au reste, j'étais absorbé par ce sinistre. Mes yeux ne cessaient de se détacher de cet être qui s'était vengé sur lui et sur une femme d'une passion qu'il n'avait pas eu le courage de dompter.

Je le jugeai doublement coupable, cet homme, qui laissait à la mort le soin de compléter sa vengeance.

A mes yeux, ce misérable titré n'était qu'un lâche. Son cadavre ne m'inspirait aucune pitié.

Mes impressions raffermirent mon jugement dès que j'examinai attentivement la physionomie du prince de C***.

Ce personnage pouvait avoir vingt-cinq ans. Il avait le teint olivâtre particulier aux Espagnols, les traits accentués qui respiraient un caractère vindicatif et sournois. Ses larges maxillaires, son front étroit, ses yeux creusés dans leur orbite trahissaient une nature sauvage qu'avait dû dominer un esprit malfaisant.

On devinait l'homme en voyant le cadavre.

Je compris que le prince, ne pouvant posséder celle qu'il désirait, avait préféré se détruire plutôt que de la savoir à un autre. Trop bien élevé pour se venger grossièrement, il avait laissé à ceux qui lui survivaient le soin de continuer son infamie.

Alors je me mis au bureau du défunt. Je m'emparai, comme c'était mon droit, de sa lettre compromettante pour la faire figurer dans mon procès-verbal. Je n'avais pas plus tôt fait un mouvement trahissant ma pensée que j'entendis Mme de M***, toujours derrière moi, me glisser à l'oreille le mot *merci.*

Je ne croyais pas tant mériter la reconnaissance de Mme de M*** pour une action aussi simple et qui entrait dans mes attributions.

La scène se compliqua à l'entrée d'une nouvelle



personne qui vint s'abattre comme une tempête dans le cabinet du défunt.

Cette personne, c'était la princesse de B***.

A la vue de Mme de M***, la princesse de B***, qui ne brillait pas par la sensibilité, ne fit pas attention au cadavre. Elle bondit comme une hyène, lança des regards furibonds sur Mme de M***, puis se dirigea vers moi.

— Monsieur le commissaire, me dit-elle, on doit probablement savoir ici la cause de la mort de mon neveu. Moi, je m'en doute. Je l'ignorerais, — ajouta-t-elle en défiant Mme de M***, — que la présence de madame me l'apprendrait! C'est le remords qui a conduit cette femme ici? Moi, c'est la vengeance! Voyons — termina-t-elle en me regardant en face, — le malheureux a dû expliquer, avant de mourir, la cause de son suicide.

— Oui, madame, — lui répondis-je, — par cette lettre qui, dès à présent, figure dans mon dossier.

— Donnez-la-moi?

— Je ne le puis, madame.

— Comment! — se récria la princesse de B***, aussi interdite qu'offensée, — ne suis-je pas la plus proche parente du prince?

— Je n'en doute pas, princesse, — lui répondis-je; mais depuis que, comme officier civil, j'ai fait perquisition chez le prince, depuis que sa mort extraordinaire intéresse le parquet, cette lettre que vous réclamez appartient, avant tout, à la justice.

Sur ma réponse, la princesse de B***, qui était d'un caractère irascible, rugit comme une lionne.

A la vue de Mme de M*** qui me lançait encore

des regards de reconnaissance, la princesse de B*** ne se posséda plus de rage.

— C'est bien, monsieur, me cria-t-elle, gardez cette lettre jusqu'à nouvel ordre. Permettez-moi, de mon côté, d'user de mon privilège en faisant mettre ici les scellés. Avant de procéder à cette formalité, laissez-moi aussi chasser cette femme, qui n'a pas le droit de troubler cette demeure funèbre!

Il était bien temps de penser au mort! Et la princesse de B*** désigna comme une furie Mme de M***, qui s'esquiva sans songer, dans son trouble, à sortir de son nécessaire un nouveau flacon pour calmer sa profonde agitation.

Pendant que se passait cette scène de violence devant un cadavre encore chaud, je voyais mon Corse, mon secrétaire, dans la même position, les mains derrière le dos, toujours debout au fond de la pièce.

Que faisait-il là depuis le commencement de notre visite domiciliaire? Je ne pouvais me l'expliquer.

Me défiant de ce personnage qui était mon Argus, je l'interpellai au moment où les deux nobles dames s'interpellaient comme deux harengères.

Je lui intimai l'ordre de se placer au bureau que je venais d'occuper avant l'altercation de la princesse, pour qu'il écrivît enfin sous ma dictée.

Mon secrétaire s'exécuta avec un empressement qui me parut louche, car je surpris sur sa physionomie une certaine crainte dissimulée par un excès de zèle.

Je n'eus pas le temps de donner un libre cours à

mes soupçons, la parente du prince de C*** revenait dans le cabinet, après en avoir chassé son ennemie intime. Et je me devais avant tout à la constatation de ce sinistre.

J'achevais à peine de dicter à mon secrétaire le procès-verbal du suicide du prince de C***, qu'un huissier apparaissait pour apposer les scellés.

La princesse de B***, entre quelques larmes rendues à son jeune parent, s'applaudissait sans doute intérieurement de faire de cette mort une arme de guerre contre la fille de son ennemie.

Elle ne doutait pas que dans les meubles du défunt il n'y eût, comme dans la boîte de Pandore, ce qu'il fallait pour faire éclater la discorde et amener une rupture entre la fille de Mme de M*** et son nouveau prétendu.

Moi-même, d'après ce que m'en avait dit l'ennemie de la princesse de B***, je redoutais les terribles effets de la vengeance de ce suicidé par dépit amoureux.

Ce que la vindicative princesse de B*** ne soupçonnait pas plus que moi, ce fut ce qui arriva après la levée des scellés.

En vain les papiers du prince de C***, par l'influence de la princesse, furent-ils apportés comme document d'Etat à la préfecture de police pour être soumis à l'appréciation de M. Lagrange, chef de la division politique; en vain furent-ils soumis à l'important personnage, fiancé de Mlle de M***, que ces papiers pouvaient personnellement intéresser, ce personnage ne trouva rien dans les écrits du défunt qui pût compromettre la jeune personne.

La seule pièce qui constatait que le prince de C*** avait succombé victime de sa passion pour l'adorée de son important rival, c'était la lettre jointe à mon rapport. Il ne faisait que rendre un plus éclatant hommage à la vertu de la fille de Mme de M***.

J'avoue que moi-même je fus très étonné de ce résultat négatif et qui tournait contre la princesse, puisque peu de temps après Mlle de M*** épousait l'illustre personnage de son choix.

Ce qui me surprit presque autant que ce résultat, ce fut la disparition de mon Corse. Il ne parut plus à mon bureau après l'expertise du cabinet du suicidé.

Bien longtemps après, lorsque je ne pensais plus à ce suicide, à la disparition de mon Corse, que j'avais remplacé avec avantage, je vis revenir à mon bureau Mme de M***, qui avait marié sa fille et qui était sur le point de rentrer en Espagne.

— Monsieur Claude, me dit-elle, avant de revoir ma patrie, je n'ai pas voulu quitter la France sans venir vous remercier et vous offrir un gage de ma vive reconnaissance.

Je regardai Mme de M*** d'un air très étonné.

— En vérité, madame, lui répondis-je, je ne sais ce que vous voulez dire.

— Rappelez-vous, me dit-elle, le suicide du prince de C***.

— Je me le rappelle fort bien, madame.

— Et vous oubliez, par discrétion, sans doute, que vous avez sauvé l'honneur, ou tout au moins sauvegardé la réputation de ma fille dans cette circonstance tragique?

[redacted]

— Je n'oublie rien, madame, puisque je me souviens au contraire que, par devoir, par dignité pour ma profession, je me suis formellement refusé à détourner des papiers qui, heureusement pour vous, je l'ai su depuis, n'existaient que dans votre imagination !

— Ils existaient réellement, monsieur, vous le savez bien, puisque c'est vous, malgré votre dire, qui les avez fait soustraire par votre secrétaire.

— Madame ! madame ! m'écriai-je en proie à une indignation qui me donna le vertige, c'est faux ! Si ce misérable, pour se couvrir, s'est targué de ma complicité, il en a menti ! oui, madame, il en a odieusement menti !

— Allons ! monsieur Claude, ne vous fâchez pas ! fit la dame en souriant, votre colère est encore une preuve d'habileté; elle témoigne de votre adresse, elle ne peut m'en imposer, ni me dégager des devoirs de la reconnaissance.

— Madame, lui dis-je, hors de moi, ce que je vous ai dit autrefois, je vous le répète ; je suis un honnête homme, incapable de faire un acte dont puisse rougir la magistrature. Et je veux, j'exige que vous me racontiez ce qu'a fait un misérable pour me compromettre, et vous sauver, malgré moi !

Alors Mme de M***, à demi convaincue par l'expression de ma violente indignation, m'expliqua comment mon secrétaire, au courant de mon premier entretien avec elle, s'y était pris pour soustraire les papiers du prince de C***.

Voici ce qu'elle me raconta :

Au moment où l'irascible tante du défunt était

toute à sa fureur contre Mme de M***, mon secrétaire, resté debout contre le bureau-casier, les mains derrière le dos, ouvrait le casier à la hauteur de l'endroit où était écrit : *Affaires d'Espagne.*

Le misérable, après avoir senti sous ses doigts le paquet de lettres accusatrices, s'en emparait, et les fourrait prestement dans la poche d'un des pans de son habit.

L'explication de la dame me donnait alors la clef de son étrange conduite ; elle me disait le pourquoi de sa fugue. J'étais indigné !

Je ne pouvais cependant rien faire contre ce qui était fait, sinon me perdre en dénonçant un homme qui, par vénalité, avait sauvé des personnages importants qui tenaient mon honneur, ma position, ma vie entre leurs mains. Je ne dis plus rien à Mme de M***, et je la dispensai de sa reconnaissance, que je regardais comme une insulte.

Pourtant je n'en fus pas quitte à si bon marché.

Quelques jours après, un ex-ambassadeur, cavalier servant de Mme de M***, vint me voir pour me prouver encore, de la part de la dame, sa reconnaissance.

L'ancien ambassadeur m'offrait, en échange d'une faible somme, de m'improviser principal actionnaire d'une Société de *produits chimiques*, qu'il fondait sous le haut patronage de ma protectrice ; cette Société se formait au capital de six cents millions.

Je refusai l'honneur que daignait me faire le noble espagnol, en prétextant que je n'étais pas assez riche pour reconnaître le tribut de reconnaissance

de Mme de M*** qui, selon moi, ne me devait rien.

Bien m'en prit. L'ex-ambassadeur, après avoir reçu des fidèles serviteurs du nouvel empire un million cinq cent mille francs pour frais d'installation de la Société, oublia de l'installer, sauva la caisse et passa les Pyrénées.

Mme de M***, dont les excentricités valaient les escroqueries de son cavalier, devint partout un objet de scandale. Elle ne tarda pas, après le mariage de sa fille, à rejoindre l'ex ambassadeur, jouissant en paix, dans sa patrie, de son million si lestement gagné.

CHAPITRE III

MA JEUNESSE ET MA VOCATION

Je suis né à Toul (Meurthe), le 17 octobre 1807, d'une famille aussi honorable que peu fortunée. Je suis fier de ma ville, qui a su résister à la dernière invasion. Je suis heureux d'appartenir à une population qui pousse le respect du devoir jusqu'à l'héroïsme et le mépris des dangers jusqu'aux dernières limites du courage.

Je puis dire que je me suis complu à apporter dans ma longue et difficile carrière les dons que j'ai reçus de mes braves concitoyens, dont la glorieuse histoire est écrite encore sur leurs remparts.

La modeste position de ma famille me força de bonne heure à partir de ma province pour me créer une situation indépendante.

Désireux de rester le moins possible à la charge de mes parents, qui me donnèrent une instruction en rapport avec mon intelligence, je quittai Toul à dix-neuf ans pour me rendre à Paris.

J'arrivai à la capitale moins guidé par l'ambition que par le désir de me créer un état lucratif qu'à cette époque la province ne pouvait offrir à un jeune homme comme moi, dont l'instruction était au-dessus de la situation.

Nul n'est prophète dans son pays. Convaincu de cet adage, je me fis recommander à un ami de ma famille, M. de L***, occupant à Paris une position indépendante.

Une fois dans la capitale, je fus placé par M. de L*** comme clerc dans une étude d'avoué.

Je n'étais pas précisément sur la voie de la fortune; occupé du matin au soir sur un pupitre, copiant des actes, compulsant des minutes, quand je n'allais pas porter toutes les liasses du Palais aux clients et des clients au Palais, cet emploi de saute-ruisseau ne répondait guère à mes aptitudes.

Esprit curieux, très amoureux de l'imprévu sous une apparence débonnaire, je me résignai avec peine à ce mécanisme d'écureuil qui consiste à délier les membres et à paralyser l'imagination.

Je restai trois ans clerc d'avoué, en passant par toute la hiérarchie bureaucratique. De saute-ruisseau, je m'élevai au grade de second clerc, ce qui, vu ma position précaire, eût été ma dernière étape si mes aptitudes ne m'eussent assigné une autre mission que de servir d'engrenage au rouage de la basoche administrative.

Le hasard me mit à même de suivre ma voie véritable et de prouver à mes camarades de quelle puissance d'observation la nature m'avait doué pour faire de moi un habile policier.

Ce hasard, qui décida de ma vocation, je le dois à un personnage très célèbre dans les annales du vol et du crime. Il éclata dans une circonstance très singulière qui m'aida à sortir d'une étude d'avoué et à me faire entrer chez un greffier d'instruction criminelle.

C'était en 1829, un samedi; j'avais été convié par une vingtaine de clercs, tant de la chambre des notaires que de celle des avoués, à un dîner pantagruélique que donnait un futur néophyte.

Ce débutant dans la basoche de Paris était, disait-on, le fils d'un riche négociant de province; après avoir dépensé dans la capitale les revenus paternels, il était obligé d'employer ses brillantes facultés dans une profession quelconque.

Très lié avec des clercs, naguère ses compagnons de plaisirs, ce jeune homme, presque à bout de ressources, dépensait alors ses derniers écus pour enterrer, dans un festin d'adieu, sa turbulente jeunesse.

Il la dépensait avec ceux qui, sur leur proposition, allaient le faire entrer dans l'étude de leur patron dès qu'ils avaient appris que leur ami avait passé quelque temps au notariat.

C'était par reconnaissance que ce néophyte invitait à dîner les clercs de notaires renforcés de quelques clercs d'avoué, au nombre desquels on m'avait fait l'honneur de m'admettre.

Je ne pouvais repousser cet honneur.

Il n'est pas d'exemple qu'un clerc ait fait fi d'un repas qui promet d'être long, succulent, abondamment arrosé de liquides. Un enfant de la basoche

qui reculerait devant une telle charge à mitraille serait déclaré indigne, signalé comme réfractaire sur toutes les colonnes du Palais de Justice. Il serait déshonoré.

Je me rendis donc à l'invitation indirecte de ce protégé du notariat par l'intermédiaire de mes camarades, des clercs d'avoué expansifs.

Je n'étais pas fâché aussi de connaître mon amphitryon, que mes amis, par respect, disaient-ils, pour sa famille, ne désignaient que sous le nom de Georges, tant qu'il n'était pas des leurs.

J'étais d'autant plus curieux de voir ce Georges que mes amis m'en avaient fait un héros.

— Et, avaient-ils ajouté, s'il ne livre pas encore son nom de famille au public, c'est moins parce qu'il redoute la colère paternelle pour des peccadilles fort excusables à son âge, que parce qu'il craint les poursuites de la police. On ne cesse d'avoir les yeux sur lui depuis que, par un duel qui a été funeste à son adversaire, il a affirmé, d'une façon menaçante pour le gouvernement, ses opinions de *carbonaro*.

On était à la veille des *ordonnances ;* l'opposition faisait des *carbonari* des demi-dieux. Le barreau n'était pas le dernier à affirmer ses préférences pour cette opposition qui ouvrait aux jeunes avocats une carrière bien plus brillante que celle qui les faisait les défenseurs de la veuve et de l'orphelin.

En 1829, la politique était partout ; elle s'infiltrait dans les tabatières à la *Manuel*, jusque dans les chapeaux à la *Bolivar*, dont les coiffes étaient

ornées des portraits de Laffitte, de Benjamin Constant, de Dupont (de l'Eure) et de Lafayette. Aux cafés, dans les restaurants, la ressemblance des opinions assortissait la clientèle, toujours en garde contre ses adversaires.

Il va sans dire que MM. les clercs de notaire et d'avoué, les moins bien partagés dans la hiérarchie judiciaire, n'étaient pas les derniers à grossir les rangs de l'opposition.

Quant à moi, ardent apôtre de la liberté, je considérais comme une bonne fortune de connaître cet être mystérieux, martyr de ses opinions.

Ce duel, qui le grandissait encore, l'élevait de cent coudées dans ma jeune imagination. Je l'adorais sans le connaître.

Les agapes de ce séduisant inconnu avaient lieu au *Veau qui tète*, un restaurant fort en vogue à cette époque.

Ma jeunesse, qui se mire aujourd'hui dans ma vieillesse, me représente, comme au premier jour, ce tableau gastronomique animé alors par vingt gaillards bien décidés à attaquer, fourchette en main, les victuailles amoncelées sur la table.

Et ce qui a laissé dans mon esprit un souvenir ineffaçable de ce festin au *Veau qui tète*, ce sont les portraits de mon amphitryon et de son compagnon.

Dès que je les aperçus, au-dessus des pâtés superbes qui dressaient leurs alléchants remparts devant mes Tantales, je ne fis plus attention qu'à mes deux hommes. Malgré mon appétit de vingt ans, excité par ce plantureux repas, je ne fus plus qu'aux héros de la fête.

Notre amphitryon était un jeune homme de vingt-cinq ans à peine. Jeune, frais, élégant, sa figure souriante était relevée par une moustache soyeuse, sans laquelle il eût pu passer pour une femme déguisée ou pour un séminariste dévoyé.

Il était d'une excessive maigreur; ce corps grêle, d'apparence très délicate, cachait une constitution robuste, à en juger par la souplesse de ses membres et la force de ses muscles.

Son compagnon au contraire était un fort gaillard qui, tout en humiliant par sa haute stature l'exiguïté de Georges, avait un embonpoint qui décelait plutôt la faiblesse que la force, une constitution ravagée par les excès et menacée de pléthore.

Autant Georges paraissait agréable sous une teinte d'ironie, autant l'autre paraissait rébarbatif sous un air de bon garçon. Le premier était le type de l'ange déchu, l'autre le type de l'officier dégradé, tombé à l'état de soudard. Il se faisait appeler Bégand; il était Lyonnais comme son ami Georges.

Lorsque le repas s'anima en passant par toutes les phases discordantes de la gaieté, lorsque l'intrépidité des buveurs et la vaillance des gastronomes n'eut plus de limites, j'observai de plus en plus les curieux ordonnateurs de ce tournoi pantagruélique.

Les basochiens sont en général très altérés du sang de la vigne. Je m'aperçus que Georges, leur chef, au moment où ses soldats commençaient à vaciller, gardait, malgré les bouteilles alignées devant lui, un grand sang-froid. Cependant il buvait,

il buvait toujours, chaque rasade lui tombait dans l'estomac comme un plomb. Il est vrai qu'en revanche il touchait à peine aux plats qu'on lui passait. C'était le contraire de son compagnon, grand mangeur, qui ne buvait que pour mieux engloutir ce que convoitait sa gourmandise ; je remarquai encore que le gros homme poussait la profanation jusqu'à mélanger avec de l'eau les vins des crus les plus généreux.

Sur la fin du repas, j'observai que plus la face du gros Bégand se violaçait, plus la figure du maigre Georges devenait livide. Alors je m'aperçus que ses yeux si doux, fendus en amande, dont la prunelle se noyait d'ordinaire dans des effluves magnétiques, brillaient d'une clarté d'acier. Son front se plissait sous l'arc sourcilier qui s'abaissait d'une façon menaçante. Ses lèvres avaient un rictus amer ; ce jeune homme, qui avait eu, au début, une tête d'ange, avait maintenant une face d'hyène !

Chose étrange, à mesure que cet homme se transformait, ou plutôt qu'il quittait son masque, je sentais moi-même que je n'étais plus le même.

Je subissais sa pernicieuse influence.

Cet individu, qu'on m'avait dépeint comme un héros, je le voyais tel qu'il était, un criminel. Cette odeur de sang qu'il respirait par tous les pores me grisait bien plus que le vin qu'on nous versait.

Le cliquetis des verres, le pétillement du champagne résonnaient à mon oreille devant cet homme de proie comme l'hallali du chasseur poussant la meute sur la piste du cerf aux abois.

Je me sentais excité par un instinct naturel contre cette nature malfaisante, comme le chien de berger est poussé sur le loup rôdant autour du troupeau.

Cette impression magnétique, ce pressentiment lumineux se sont manifestés en moi bien souvent au contact ou à la vue d'un scélérat; ils m'ont été, sans que je l'aie jamais avoué, d'un merveilleux secours dans mes recherches les plus délicates et les plus difficiles.

J'avoue, en cette circonstance, que ces impressions, ce pressentiment que j'éprouvai pour la première fois m'étonnaient moi-même. Depuis, ils m'ont moins surpris; je puis dire qu'ils m'ont autant guidé que la logique et l'enchaînement des faits dans ma laborieuse carrière.

A cette époque, ne comprenant pas trop l'aversion instinctive que j'éprouvais pour ce Georges, que mes amis considéraient comme un demi-dieu, je m'en voulus presque de mes présomptions.

Pour voir mieux à travers le mirage de ma pensée, et peut-être à travers le voile de l'ivresse, je prêtai une oreille attentive à ses discours.

Alors notre amphitryon, sans être, selon l'expression consacrée, aussi *ému* que ses hôtes, n'était pas moins monté par le champagne. Très convaincu que l'ivresse de ses compagnons lui permettait de ne pas plus farder son visage que ses discours, Georges prenait à tâche, par son cynisme, de provoquer autour de lui une effusion admirative.

Je n'eus pas de peine à me convaincre que cet

homme était un grand orgueilleux. Je devinai que le gros homme placé à ses côtés n'était que le claqueur de ce superbe parleur qui posait pour l'esprit. Il n'était là que pour souligner ses jeux de mots, qu'il approuvait la bouche pleine.

A cette époque comme aujourd'hui, on discutait tout, religion, société, famille. La jeunesse, qui n'avait pas connu les malheurs de la patrie, s'étonnait, comme ce Georges, que la France fût retournée à ses traditions monarchiques. Après avoir bu au retour de la liberté, j'entends encore mon carbonaro dire à ses futurs collègues :

— Messieurs, je bois à mes anciens compagnons de plaisir, à mes nouveaux condisciples, victimes, comme moi, de l'inégalité des conditions sociales. En entrant dans le giron de la magistrature bourgeoise, aussi routinière, aussi stupide que les autres castes, je bois à l'avenir qui nous vengera, nous les parias de la civilisation. Quant à moi, j'ai lutté, je suis vaincu! Une consolation me reste, c'est de ne m'être pas rendu sans avoir vaillamment combattu!

— C'est vrai! c'est vrai! cria le gros Bégand en l'embrassant, on te connaît, Georges! Tu es un crâne! tu as fait tes preuves. On se rappelle ton duel avec le neveu de Benjamin Constant.

A ce nom de Benjamin Constant, prononcé par le gros comparse, je frémis. Mes soupçons sur mon amphitryon me revinrent. Jusqu'alors mes amis, en me vantant leur futur néophyte, ne m'avaient pas parlé de quel adversaire il avait eu raison. Je me rappelai dans quelle circonstance ce duel

le neveu de Benjamin Constant avait eu lieu;
circonstance la voici :
jeune homme fréquentait assidûment, sous
om supposé, une maison de jeu, bien plus par
sité que pour son agrément. Il y avait rencon-
neveu du grand orateur de l'opposition.

parent de Benjamin Constant, après quelques
s, avait apostrophé le jeune homme contre
el il jouait, à la suite d'un coup douteux. Le
e homme s'était emporté en mettant son hon-
en avant.

nstant lui avait dit :

Mon nom parle en faveur de ma loyauté;
le peut peut-être pas en dire autant du vôtre,
je ne connais pas; aussi ai-je été un sot de
r avec vous!

inconnu lui avait répondu :

Monsieur, si je ne m'appelle que Georges
c'est que mon père, un failli, est assez malheu-
sans que je traîne encore son nom compromis
une maison suspecte. Si mon nom n'est pas
u, le vôtre l'est trop par le saut de carpe qu'a
uté monsieur votre oncle à l'époque des Cent-
s.

reproche était sanglant, car Benjamin Cons-
avant les Cent-Jours, avait comparé Napo-
Ier à Attila et à Gengis-Khan, en le traitant
ne l'homme le plus odieux de la terre. Il ne
it pas moins rallié, aux *Cent-Jours*, à Napo-
qui, à la stupéfaction générale, l'avait fait con-
r d'Etat.

tte palinodie rappelée par Georges au moment

où Benjamin Constant était l'espoir du parti libéral, avait si affecté le neveu qu'un duel avait été proposé par le jeune Constant et accepté sur-le-champ par l'insulteur.

Le lendemain, les combattants et leurs témoins se rendaient au bois de Boulogne. Le combat avait lieu au pistolet.

Le neveu de l'orateur libéral, étant l'insulté, tira le premier; il manqua son adversaire. Georges le visa à son tour, prit froidement son temps, l'atteignit au sein droit et le tua raide.

Ce duel, considéré par les libéraux modérés comme un assassinat, était cependant pour les ultrà-libéraux une juste vengeance exercée contre les victimes de la Restauration.

Maintenant que je connaissais ce Georges et que j'étais son hôte, tout me disait, par ses allures, par ses paroles, par sa physionomie, que cet homme était aussi altéré de sang que de vin. Je le jugeai sur son caractère haineux, sur son esprit effronté et cynique. Cet homme ne pouvait être pour moi qu'un vil meurtrier.

Lorsque je vis la plupart de mes camarades, au souvenir de son duel, venir le complimenter avec des transports d'allégresse, j'eus hâte de fuir cette orgie qui ne m'inspirait que du dégoût!

L'orgueilleux personnage qui, par les soins de son gros lieutenant, respirait l'encens que lui lançaient à la face les clercs avinés, ne voulut pas rester longtemps en retour avec eux.

Il leur dit, à la fin du dessert, au dernier verre de champagne :

— Mes amis, maintenant que je quitte ce monde des désœuvrés pour entrer avec vous dans la classe des salariés, je ne dois plus avoir la sotte vanité de cacher le nom de mon père : un failli, un déclassé comme moi. Je m'appelle donc *Lacenaire.*

Ce nom qui n'était pas encore flétri, qui devait inspirer à la nouvelle génération une horreur bien légitime, retentit à mes oreilles comme un glas funèbre !

Lorsque Lacenaire proposa aux clercs de notaire de passer la nuit chez Tonnellier, d'achever à la barrière du Maine cette partie par un punch gigantesque, je repoussai cette allèchante proposition.

Les clercs d'avoué qui m'avaient amené, abandonnèrent à regret, par condescendance pour moi, les clercs de notaire suivant avec acclamation leur généreux amphitryon.

En quittant le restaurant du *Veau qui tète* avec mes camarades, je me sentis soulagé d'un poids énorme.

Mes condisciples me firent des reproches de n'avoir pas imité les hôtes de cet aimable garçon qui enterrait avec une grâce si parfaite sa vie d'homme de plaisir.

— Mes amis, leur répondis-je, emporté par mes observations physiologiques, ce Lacenaire, malgré sa figure souriante, sa loquacité plus cynique que spirituelle, ne me dit rien de bon. Il a, derrière le masque d'un homme très doux, très affectueux, une face de bête fauve. Elle s'est montrée à mes yeux quand il s'est découvert tel qu'il est : un ennemi de la société. Ses traits sont beaux, j'en

conviens; l'expression en est horrible. Si sa tête est menteuse, sa main, que j'ai aussi examinée, ne l'est pas. Cette main, aux doigts maigres, aplatis, élargis aux extrémités comme des têtes de jeunes reptiles, explique la cruauté rampante du personnage. Je vous le dis, cet homme n'entrera pas lundi, après-demain, chez son notaire; je vous assure cependant qu'avant peu vous entendrez parler de lui. Il a tué, il tuera!

A cette sortie, que je regrettai aussitôt d'avoir faite, mes camarades me qualifièrent de fou; ils rirent de moi. Un d'entre eux se fâcha, et me traita presque de calomniateur.

Il ne se passa pas deux jours sans que j'eusse raison devant mes railleurs.

Lacenaire, en effet, n'entra pas chez son notaire. Le mardi suivant, la caisse du tabellion avait été en partie forcée dans la nuit.

On la trouva, le matin, fracturée en plusieurs endroits. Les voleurs, surpris sans doute par un bruit insolite, avaient quitté l'appartement avant d'enlever les valeurs considérables que contenait la caisse du notaire.

Comme il n'y avait que le clerc principal qui connaissait avec son patron la fortune déposée dans cette caisse, les soupçons se portèrent sur le jeune homme qui, sous prétexte d'entrer dans le notariat, avait eu les confidences du premier clerc au dîner qu'il avait offert si généreusement à lui et à ses confrères.

On soupçonna à juste raison que le dîner du *Veau qui tète* cachait, de la part de son amphitryon, la

pensée de faire sauter la caisse de l'étude où il n'avait jamais eu l'idée d'entrer.

Quelques mois après, Lacenaire, avant de devenir l'odieux assassin de la rue Montorgueil, le complice d'Avril, était arrêté au café de la Bourse, après avoir volé un cabriolet de remise.

La nouvelle de ce vol, opéré par le brillant amphitryon du *Veau qui tète*, causa un certain émoi dans le monde de la basoche.

Le clerc d'avoué qui m'avait traité de calomniateur ne tarit plus d'éloges sur ma perspicacité, qu'il qualifia de sorcellerie.

Il raconta aux anciens convives de l'audacieux filou le jugement que j'avais porté sur ce misérable. Je ne me doutais pas, en condamnant Lacenaire par intuition, que je m'ouvrais les portes de la préfecture.

Le greffier d'instruction criminelle près le tribunal de la Seine, en apprenant l'opinion que je m'étais formée sur l'inspection de ce coquin, comprit que je pouvais être un employé très précieux dans ses bureaux. Il me fit des propositions que j'acceptai ; j'entrai au greffe, j'étais sur mon véritable terrain, je le devais à Lacenaire.

CHAPITRE IV

LE CABINET NOIR ET LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

Après la révolution de 1830, je passai de commis-greffier au grade de greffier suppléant près le tribunal de la Seine. J'exerçai, sans en avoir le titre, la fonction de greffier d'instruction criminelle

Je dus cette première élévation autant à mon zèle et à mes aptitudes qu'aux événements politiques.

A cette époque, la royauté constitutionnelle qui, selon l'expression d'un personnage célèbre, était la *meilleure des républiques*, avait besoin d'hommes énergiques pour forcer les impatients à ne pas réaliser dans l'intérêt d'un pouvoir amoureux de la paix, le programme écrit dans la Charte.

Je fus adjoint à un magistrat qui continuait d'exercer le rôle qu'il avait si bien rempli sous la royauté de droit divin.

En dépit du caractère débonnaire de Louis-Philippe, le roi-citoyen fut en butte, à peine arrivé sur

le trône, aux rancunes de tous les partis; ils ne reculèrent pas devant les horreurs de la guerre civile. Pour se protéger, Sa Majesté rappela autour d'elle des gens très intéressés à maintenir des privilèges que la révolution avait voulu supprimer.

La police fut renforcée tant à la préfecture qu'au ministère de l'intérieur par les soins vigilants de Casimir Périer. Le *cabinet noir*, supprimé en 1830, fut rétabli par le ministre des affaires étrangères, le général Sébastiani.

Les mouvements révolutionnaires qui éclataient dans toutes les contrées de l'Europe, qui partaient de Paris et des sociétés secrètes, dans lesquelles s'agitaient républicains, bonapartistes et légitimistes, nécessitaient la création d'un nouveau personnel du *cabinet noir*. Il ne cessa de fonctionner qu'en 1848.

A ce sujet, je vais parler d'un homme célèbre, Raspail, président de la Société des *Amis du peuple*. Le citoyen Raspail, pharmacien et artilleur, avait joué un rôle très important au milieu des adversaires des *ordonnances;* puis il s'était laissé oublier par la *camarilla* des salons Laffitte, pour faire reparler de lui comme journaliste, notamment dans la *Tribune*, et dans ses lettres politiques, où il ne cessait de lancer ses foudres contre le nouveau gouvernement.

On lisait avec avidité ses articles contre ses amis de la veille qui avaient endossé, le lendemain, l'habit de cour. Le *cabinet noir* était rempli de ses épîtres contre le roi qui, écrivait Raspail, *n'était pas de son choix*.

Le roi-citoyen cherchait plutôt des partisans que des adversaires; il parut un jour très alarmé des copies de lettres de Raspail qui lui revenaient presque quotidiennement du cabinet noir aux Tuileries.

Il dit à Montalivet, alors ministre de l'intérieur, en lui faisant prendre connaissance d'une des diatribes du pharmacien-artilleur:

— Mon Dieu ! que veut cet homme ?

— Sire, répondit le ministre, comme tant d'autres héros de Juillet, il veut probablement la croix.

— Eh bien ! qu'on la lui donne si, à ce prix, je puis rester tranquille !

Puis le roi se tut. Il ne fut plus question de Raspail entre Sa Majesté et le ministre. Mais le pouvoir nouveau, qui savait le prix qu'attachait le roi à la tranquillité des faubourgs, ne laissa pas tomber cette auguste parole.

Le lendemain de cette conversation intime entre Sa Majesté et le ministre de l'intérieur, Raspail, le pharmacien du peuple, l'artilleur démocrate, le propriétaire de la *Tribune*, reçut une grande lettre au cachet du ministre de l'intérieur.

Raspail, chef d'une société secrète, ne s'attendait guère à une faveur du château, il crut deviner que cette lettre du ministre ne renfermait qu'un réquisitoire en bonne forme, lui parvenant par la poste plus promptement que par message d'huissier.

Le président de la *Société des Amis du peuple* jeta la lettre sur son bureau; il ne songea qu'à faire son paquet, comme le préparait si souvent le savant et stoïque Linguet chaque fois que la cour lui envoyait son billet de logement à la Bastille.

En ouvrant la lettre ministérielle, Raspail tomba des nues quand il lut que ce n'était pas à la *Conciergerie* qu'on l'engageait à passer, mais à la *Chancellerie*.

Cette lettre, timbrée du cabinet du ministre de l'intérieur, était ainsi conçue :

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que, par ordonnance en date du 13 mars 1831, le roi, sur ma proposition, vous a nommé chevalier de la Légion d'honneur. M. le grand chancelier de l'ordre vous adressera incessamment ampliation du dit brevet de nomination.

« Agréez, etc.

« Signé : MONTALIVET. »

Raspail, les yeux égarés, la bouche béante, tourna et retourna la lettre pour voir si la date n'était pas anticipée, si elle n'était pas du 1er avril au lieu d'être du 13 mars?

Le républicain réclamait des fers, on lui donnait la croix! Son parti fut bientôt pris; il écrivit une réponse aux bureaux du ministère, qui n'eut pas besoin de passer par le cabinet noir, car sa copie fut envoyée à tous les journaux de l'opposition.

Dans cette réponse, le président de la *Société des Amis du peuple* disait, entre autres amabilités, au gouvernement :

« Que, désespérant de gagner un citoyen par la conscience, il essayait de le prendre par la boutonnière de son habit. »

Si Raspail était entêté, le gouvernement l'était autant que lui. Entre la réception de la lettre ministérielle et la réponse du récipiendaire crucifié chevalier, le ministère Casimir Périer succéda au ministère Montalivet.

Sur le refus public du président de la *Société des Amis du peuple*, Casimir Périer s'écria, avec la raideur de caractère qui fit des Tuileries une forteresse inattaquable :

— Eh bien! il faut que Raspail choisisse : ou la croix, ou la prison dans un cul de basse-fosse.

Et, trois jours après, le décoré *malgré lui* lisait dans le *Moniteur* l'ordonnance de sa nomination.

Alors Raspail, furieux de l'obstination du gouvernement, se rendit au *Moniteur* pour qu'on y insérât son refus. Le rédacteur du *Moniteur* lui répondit qu'il se devait trop au ministre pour s'oublier au point d'insulter, par l'insertion de M. Raspail, à la noble institution de la Légion d'honneur.

Désormais le président de la *Société des Amis du peuple*, qui connaissait la réponse de Casimir Périer, était sûr de son affaire. Il n'avait plus qu'à aller au cachot dès qu'il refusait d'aller à l'honneur.

Il n'avait pas, toutefois, épuisé l'esprit de longanimité de ce modèle des gouvernements constitutionnels ; le 29 mai suivant, il recevait une lettre de M. le préfet de la Seine, qui lui annonçait :

« Qu'il aurait l'honneur de le recevoir pour procéder à sa réception, comme chevalier de l'ordre, le vendredi prochain, à midi! »

C'était trop ; cet excès de gracieusetés officielles dégénérait en sarcasme.

Cette croix ne lui laissait plus un jour de répit. Était-ce de la part du roi une nouvelle façon de se venger? Raspail fut tenté de le croire, lorsqu'il s'aperçut que le gouvernement ne se mettait pas seul de la partie.

Sur le point de se rendre à l'Hôtel-de-Ville pour prier le préfet de ne pas l'attendre, encore affublé de son tablier de laboratoire, prêt à quitter ses fourneaux, une députation de dames de la halle, endimanchées, le poursuivit pour se jeter, munies d'un énorme bouquet, dans les bras du nouveau chevalier.

Le décoré *malgré lui* n'eut que le temps de défaire son tablier, de fuir, de maison en maison, les dames de la halle et la décoration du *juste-milieu*, traqué, comme M. de Pourceaugnac, par un insigne d'un tout autre genre d'utilité.

Et Raspail devait boire le calice jusqu'à la lie! Raspail, qui voyait des jésuites partout, qui ne voulait pas plus de légionnaires que de prêtres, reçut une lettre charmante de l'évêque Grégoire, commandeur de l'ordre, pour réclamer la priorité du fait honorifique sur lequel il le félicitait.

Les félicitations d'un évêque à Raspail, c'était le comble de la raillerie, c'était pire que l'emprisonnement!

Décidément le gouvernement de Louis-Philippe se moquait de lui avec une amère cruauté.

Il était évident, pour ce farouche président de la *Société des Amis du peuple*, que l'entourage du roi était bien servi par sa police perfide et gouailleuse. Cependant Casimir Périer n'était pas plus homme à

faiblir que Raspail. Le ministre connaissait son Machiavel ; ne pouvant capter son ennemi, il fallait le tuer. Le pharmacien refusant la croix, l'artilleur allait être puni. « La croix ou la prison, » avait dit le nouveau ministre.

Huit jours après sa promotion au grade de chevalier, l'adversaire de la monarchie de Juillet payait son défi jeté au gouvernement non plus par une faveur, mais par un mandat de comparution l'invitant à passer dans le cabinet du juge d'instruction pour s'expliquer sur ses écrits incendiaires contre le nouvel ordre social.

Un procès de presse ne suffisant pas à terrasser le chef de la *Société des Amis du peuple*, Raspail était invité à répondre sur son refus de servir dans l'artillerie depuis que le général Lobau lui avait intimé l'ordre de patrouiller contre les rassemblements des faubourgs.

Ce fut à cette époque, au début de ma carrière de greffier, que je connus Raspail, entrant dans la première phase de ses évolutions d'inculpé politique.

Quand je l'aperçus dans le cabinet du juge d'instruction pour y subir son interrogatoire, je fus frappé de l'aspect de ce vigoureux méridional, dont la finesse narquoise rivalisait avec la brutale énergie.

Un greffier d'instruction n'est pas un croque-notes, un plumitif inconscient, un simple automate dont le juge fait agir le mécanisme, c'est, avant tout, un observateur.

Je ne tardai pas à voir dans l'inculpé et dans le juge deux athlètes : le premier, assis aussi fière-

ment sur sa chaise que le second l'était dans son fauteuil. Quoiqu'ils fussent placés aux deux bouts de l'échelle sociale, le premier me semblait fort capable de la retourner pour changer brusquement, à un moment donné, la position du second.

L'inculpé me représentait l'avenir condamné encore par le passé ; je sentais la supériorité de ce jeune impatient qui se jouait des armes de son juge, prises dans un arsenal que le peuple avait déjà ravagé.

Dans cet interrogatoire entre le juge d'instruction et Raspail, ce fut un assaut de paroles où la franchise narquoise, un peu brutale de l'inculpé, lutta avec l'apparente bonhomie de son juge.

J'admirai avec quelle verve dépouillée d'artifice l'inculpé répondait au magistrat, qui s'épuisait à voiler sa pensée, à déguiser ses soupçons. Mais Raspail évitait les pièges en sautant par-dessus. Loin de cacher sa force, il l'exagérait ; moi, présent à ce manège, je voyais autant de calcul dans l'esprit de l'inculpé que dans celui du juge.

Tous les deux partaient d'un point opposé pour arriver à un but différent. Le magistrat ne voulait pas exaspérer un homme dangereux pour le gouvernement ; l'inculpé prenait à tâche de prouver à ce défenseur de l'ordre qu'il était encore plus terrible qu'on ne le pensait. Tous les deux sacrifiaient à l'autel qu'ils desservaient : l'un à la royauté, que le juge regrettait de ne pas être la vraie monarchie ; l'autre, à la république, dont la royauté hermaphrodite de Louis-Philippe n'était qu'une étape. L'un bénéficiait du passé, l'autre escomptait l'avenir.

Voilà le jugement que je portai sur Raspail, sur son juge, tout en restant dans mon rôle de greffier, les yeux tournés vers celui qui parlait, pour retomber sur le papier chaque fois que les mots forçaient ma plume de marcher.

Lorsque Raspail eut fini de répondre au juge, lorsqu'il lui eut dit qu'il assumait toute la responsabilité des articles incriminés dans le journal la *Tribune;* lorsqu'il blâma l'état-major qui se méfiait de l'opinion publique, en recourant à la justice pour condamner sa conduite, le magistrat lui demanda s'il voulait signer sa déclaration?

— Très volontiers, monsieur, répondit-il en jetant un coup d'œil rapide sur ma rédaction, très volontiers, et des deux mains.

Alors Raspail était aussi fier d'avoir mis par ses fulminantes déclarations la machine de la justice en mouvement que si le peuple l'avait porté sur le pavois.

Entre le juge et Raspail on ne savait plus quel était l'inculpé; Raspail comprenait que chaque nouveau tour que la machine administrative allait décrire dans l'engrenage où il s'était engagé était pour lui autant de mouvements de rotation en faveur de la fortune.

Mais le républicain sectaire ne triompha pas jusqu'au bout devant le juge royaliste.

Au moment où Raspail allait prendre congé du magistrat, celui-ci l'arrêta au seuil de la porte; il lui dit, en se frappant le front comme un homme qui a oublié un point insignifiant dans son interrogatoire :

— Ah! j'oubliais une circonstance...

Le malin juge fit une pause. Raspail le regarda en biais pendant que son inquisiteur, les yeux baissés vers le sol, ne le regardait pas du tout. L'inculpé s'attendit à une question *tournante* à laquelle les juges d'instruction ont recours lorsque leurs patients croient être sauvés de leurs griffes. Raspail dressa l'oreille. Le magistrat reprit :

— N'est-ce pas parce que vous êtes affilié à une société secrète, plus mystérieuse que celle dont vous êtes le président, que vous avez refusé la faveur du gouvernement? La croix d'honneur n'a-t-elle pas été refusée par vous parce que vous obéissez à un mot d'ordre? Parce que l'acceptation de cette croix eût été considérée par les hommes de votre parti comme une défection et une palinodie?

— Monsieur le magistrat, répondit fièrement Raspail ému, blessé, je n'ai pas à répondre à des appréciations personnelles, dussent-elles venir d'un juge d'instruction! J'ai signé mes réponses à des demandes que la justice basait sur des faits. Je ne signerai pas la déclaration que vous voulez m'obliger de faire contre des hommes dont je partage les principes. Je puis me compromettre; je ne compromettrai pas mes amis. Je suis responsable de mes actes comme martyr, je ne suis pas un traître; je le serais en vous dévoilant les pensées de mes frères.

Raspail partit moins fier de lui, quoique convaincu d'avoir fait son devoir.

En effet, des chefs des sociétés secrètes comme Raspail ne s'appartiennent pas. Au nom de l'indé-

pendance, ils sont les hommes les plus dépendants du monde. Ils obéissent, en dehors de la société légale, à une consigne inflexible. Ils ressemblent à ces gens qui, après avoir rompu les liens du mariage, deviennent l'esclave d'une maîtresse ombrageuse, dont les liens sont bien plus puissants que ceux qui les attachaient à leur épouse légitime.

La pression que les sociétés secrètes exercent sur leurs chefs obligés de combattre une tyrannie surannée, excuse presque le retour des réactions extrêmes.

S'il n'y avait pas eu tant d'émeutes sous le règne de Louis-Philippe, il n'y aurait pas eu de *cabinet noir*, dont Raspail et tant d'autres ont été la proie quotidienne, la police, sous ce règne *tolérant*, ne se fût pas renforcée de tous les adversaires de la li- berté.

En 1848, au pillage du château, on découvrit une partie des secrets du *cabinet noir* dans des masses considérables de copies de lettres, dues aussi bien aux républicains comme Raspail, Ledru-Rollin et Blanqui, qu'à des monarchistes comme le prince de Talleyrand, trompant Louis-Philippe qu'il avait *fait*, comme il avait trompé tous les souverains de son choix.

La découverte des correspondances du *cabinet noir* prouva que le gouvernement issu de la liberté ne s'arrêtait pas plus devant les visites domiciliaires que devant la corruption des gens à gages pour se tenir au courant de toutes les manœuvres révolutionnaires.

Depuis 1848, on a supprimé le cabinet noir; sa

suppression a été un peu comme la suppression de la Bastille. Le cabinet noir n'existait plus de nom, sous l'Empire; il existait de fait, aux Tuileries, avec de nombreuses succursales. La découverte des correspondances du château fit crier, après la chute de Louis-Philippe, à la corruption! Mais depuis?

CHAPITRE V

LA POLICE SOUS LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE

Quoique je n'eusse pas vingt-cinq ans révolus, quoique je ne dusse exercer que comme suppléant une fonction à laquelle on n'est officiellement admis que de vingt-cinq à vingt-sept ans, j'étais greffier avant d'être en possession de ma charge.

Plus tard, par un changement de gouvernement dont notre aventureuse patrie est coutumière, ma brusque nomination fut une des causes du retard que j'éprouvai dans mon légitime avancement.

Je raconterai comment eut lieu ma nomination, due à deux hommes d'Etat qui agirent en ma faveur dans un but très différent et aussi intéressé.

Il n'eût tenu qu'à moi, à cette époque, d'être autre chose qu'un modeste greffier. Je le redis, je n'ai jamais eu d'autre ambition que de suivre les penchants de mon esprit pour les faire tourner au bien de mon pays, dès qu'ils satisfaisaient mes

goûts, qu'ils assuraient surtout la sécurité de ceux qui m'entouraient.

Chasseur acharné des plus dangereux et des plus rusés bandits de la capitale, mes instincts nomades savaient se modérer une fois ma proie remise entre les mains de la justice.

Autant je mettais d'ardeur à poursuivre un scélérat, autant je prenais de soins pour atténuer les rigueurs de sa captivité.

Lorsque j'entrai comme greffier d'instruction criminelle, pour collationner, compulser, redresser les rapports de la police secrète, cette police n'avait rien de bien recommandable par elle-même.

Elle se ressentait du passage de Vidocq, et ses *moutons* qui filaient les voleurs ne valaient guère mieux que le gibier qu'ils pourchassaient.

Ce fut M. Allard qui, le premier, fit justice de cet odieux préjugé admettant que, pour bien être au courant des faits et gestes du bandit, il fallait être un peu fripon.

Allard, habile administrateur, collaborateur de Canler dans l'arrestation de Lacenaire, épura le personnel des agents de la sûreté générale. Il pensa avec raison que, pour inspirer du respect et de la terreur aux ennemis de la société, il fallait opposer à leurs vices une honnêteté absolue et à leurs honteux débordements une conduite irréprochabl .

C'est Allard qui a jeté les bases, dans le servic de la sûreté générale, d'une administration régulière, scrupuleuse, vigilante, en y faisant disparaître une bande de gens tarés en chasse contre des scélérats plus persévérants!

Avant Allard, les *moutons* étaient aussi bien de la bande des loups que du troupeau des brebis. Il y avait certains *indicateurs* qui, dans les deux bandes, touchaient d'une main leur part de butin et de l'autre le gain de la dénonciation. Il n'était pas rare de voir un indicateur déjeuner du produit du vol et souper avec l'argent distribué pour le faire découvrir. La police ne voulait pas voir, à cette époque, cette incrustation de mouchards dans cette mosaïque de filous.

Voici un exemple qui prouve ce qu'était la police avant et après l'avènement de Louis-Philippe.

A la suite d'un vol considérable opéré chez un personnage de distinction, tous les agents de la sûreté furent mis en campagne pour arrêter le voleur, qui ne tarda pas à être pris, puis conduit à la maison du volé pour expliquer à la justice de quelle façon il avait opéré son vol.

Deux jours après cette confrontation, le maître du logis s'aperçoit qu'une émeraude entourée de diamants, d'une valeur de dix mille francs, a disparu de sa chambre à coucher. On fait part de cet événement à l'un des chefs de la police de sûreté, qui se doute que l'auteur de ce vol ne peut être qu'un de ses agents.

Voici le moyen ingénieux qu'employa ce chef de police pour découvrir ce nouveau voleur du volé :

On était aux approches du jour de l'an. Le chef des limiers rassemble ses hommes; il leur tient à peu près ce langage... pittoresque :

— Mes enfants, vous savez que nous devons bientôt souhaiter la bonne année à M. le préfet.

Je prétends que, pour ce jour-là, on mette sa pelure la plus soignée et son linge le plus fin. Je veux que ceux qui ont des bijoux *en plan*, des *toquantes au clou*, les dégagent pour la cérémonie. Il ne faut pas que nous nous montrions à notre chef dans une tenue *canaille*. C'est assez d'être mécanisé au dehors; il faut prouver à notre supérieur que nous sommes des hommes d'ordre et de conduite. Ceux qui n'auront pas d'argent pour décrocher leurs parures, n'ont qu'à le dire; j'avancerai le nécessaire, allez.

Le matin du jour de l'an, les agents, tout habillés de neuf, fidèles au poste, attendaient leur chef de file à l'hôtel de la préfecture.

La première chose que le regard pénétrant de cet homme de génie aperçut au jabot de l'agent qu'il soupçonnait, c'était l'émeraude volée.

— Vous êtes un gonsse[1], monsieur, murmura le chef à l'agent porteur du bijou, qu'il lui arracha aussitôt. Il y a des *mangeurs de fer*, au bagne, qui sont moins coupables que vous. Mais j'ai pitié de votre famille. Que ceci seulement vous serve de leçon.

Et, fichant l'émeraude à sa cravate, il s'en para dans un geste majestueux qu'eût envié Robert Macaire. Il alla briller avec cette émeraude aux yeux du préfet, et oublia, pour l'*honneur* de son agent, de la restituer à son légitime propriétaire.

Les nombreux complots, les essais d'attentats qui ne cessèrent de troubler le règne de Louis-Phi-

1. Imbécile.

lippe, nécessitèrent, comme sous le second Empire, la création d'une double police, celle de la préfecture et celle du château. La police de la préfecture n'était que le second degré de la police du château.

Le général Athalin, dont le dévouement à la famille du nouveau roi datait de longues années, avait l'emploi qu'exerça plus tard, sous le second empire, M. Hyrvoix. Il remplissait, comme M. Hyrvoix, la fonction de directeur suprême de la haute police, qu'on aurait pu appeler, à cette époque, la *police royale.*

C'était au général Athalin que le *cabinet noir* adressait les lettres les plus compromettantes émanées des sociétés secrètes; c'était à lui que la préfecture envoyait les dénonciations et les rapports concernant les complots politiques.

Depuis l'arrestation du régicide Alibaud jusqu'à celle de Fieschi, auteur de la *machine infernale,* le général Athalin avait pu se convaincre que sa fonction de directeur de la *police royale* n'était pas une sinécure, car elle ne laissait chômer ni le ministre de l'intérieur, ni les juges d'instruction.

Si le général Athalin trouvait en Casimir Périer et dans les juges des serviteurs très empressés à combattre les conspirateurs qui s'acharnaient à la vie du roi, le général rencontrait très souvent une opposition désespérante dans la personne la plus intéressée à l'écouter, dans Sa Majesté.

En voici un exemple :

A peu près à l'époque où Louis-Philippe était obligé de sévir contre Raspail, un complot militaire était ourdi pour le 5 mai par la famille Bonaparte,

afin de proclamer, sur la place Vendôme, le retour de Napoléon II.

Plusieurs avis en avaient été donnés au général Athalin, qui avait annoncé que le fils de la reine Hortense, le prince Louis, venait d'Italie avec sa mère, la duchesse de Saint-Leu, pour proclamer l'empire.

Ces avis étaient unanimes pour attester que le prince Louis était attendu le 5 mai, dans le but d'acclamer le fils de l'empereur en présence des glorieux débris de la grande armée.

Le complot était sérieux. L'armée, travaillée par le carbonarisme militaire, n'attendait que l'arrivée du fils de la reine Hortense pour venger l'affront de Waterloo.

L'adroite duchesse de Saint-Leu, pour endormir Louis-Philippe au moment où allait éclater le complot, sollicita une audience de Sa Majesté afin de lui demander l'autorisation de traverser, elle et son fils, l'intérieur du royaume pour se rendre, disait-elle, d'Italie en Angleterre.

Le roi débonnaire fit comme s'il ne sût rien des menées bonapartistes, il accueillit favorablement la demande de la duchesse de Saint-Leu. Il alla jusqu'à lui donner un secours en argent qu'elle implorait pour continuer son voyage. Elle quitta le roi en ajoutant que si elle ne s'était pas rendue aux Tuileries avec son fils, afin de le remercier, c'était parce qu'il était alité, retenu par une forte indisposition.

Le lendemain de cette réception intime entre le nouveau roi et l'ex-reine de Hollande, le bruit de la conspiration avait transpiré au château par le gé-

néral Athalin, exaspéré de la trop grande mansuétude du souverain son maître.

Ce jour-là, il y avait conseil des ministres.

— Quoi de nouveau, messieurs? dit le roi en s'asseyant.

— Une nouvelle fort grave, sire, reprit le ministre de la guerre. Je sais à n'en plus douter, par les rapports de la gendarmerie, que la duchesse de Saint-Leu et son fils ont traversé le midi de la France.

Le roi souriait.

— Sire, dit alors Casimir Périer, je puis compléter les renseignements de M. le ministre de la guerre. Non seulement la reine Hortense a traversé le midi de la France, mais elle est à Paris, et Votre Majesté l'a reçue hier.

Le roi, souriant toujours, répondit :

— Vous êtes si bien informé, mon cher ministre, que vous ne me laissez pas le temps de vous rien apprendre. La duchesse de Saint-Leu est venue, en effet, me présenter les excuses de son fils, retenu dans sa chambre par indisposition.

— Eh bien! reprit le ministre de l'intérieur d'un ton grave, que Votre Majesté se rassure. A l'heure où Votre Majesté recevait la mère, le fils se rendait chez les principaux chefs du parti républicain pour renverser, au nom de Napoléon II, la royauté! Maintenant tout est prêt pour la prochaine révolution, si l'on n'arrête à l'instant le prince et sa mère.

— Assez, messieurs, riposta le roi d'un ton impérieux. J'ai confiance dans le bon sens public. Ce complot ne peut réussir. Et c'est trop nous oc-

cuper du roi des Français, occupons-nous de la France.

Le roi, qui s'obstinait à ne pas plus tenir compte du conseil de ses ministres que des avis de la police, fut bien obligé, le 5 mai, de se rendre à l'évidence.

La place de la colonne Vendôme retentit des cris séditieux des soldats du premier empire ; il fallut plusieurs charges de cavalerie pour dissiper un commencement d'émeute qui, sans les précautions des ministres de la guerre et de l'intérieur, eût pris les proportions d'une révolution.

Le roi se contenta de revenir sur sa parole donnée à la reine Hortense ; encore fallut-il que Casimir Périer prît sur lui de la renvoyer en exil.

A cette époque, le jeune prince Louis Bonaparte était déjà un conspirateur dangereux ; il ne partit encore que deux mois après sa mère pour l'Angleterre. Mais si le roi eût écouté Casimir Périer, il eût dirigé la mère et le fils sur une prison lointaine pour le restant de leurs jours. Il eût épargné ainsi à la monarchie de Juillet les échauffourées de Strasbourg et de Boulogne, et l'évasion de Ham n'aurait pas eu peut-être pour conséquence la chute du plus pacifique des rois !

Si la police secrète, sous son règne, était panachée de gens aussi suspects que ceux qu'ils étaient appelés à poursuivre, la police municipale n'était pas plus recommandable. Bien des sergents de ville, anciens soldats, n'étaient que des *pratiques* dont les mœurs n'auraient eu rien à envier à celles des anciens gardes françaises.

La police signalait comme patrons d'établissements à gros numéros de vieux enfants de Mars enrégimentés dans le bataillon des policiers en uniforme.

La police fermait les yeux sur ces singuliers bergers du troupeau de la rue de Jérusalem, pour avoir plus près d'elle les dangereuses recrues de Saint-Lazare.

L'opposition s'infiltrait jusque dans les rangs des sergents de ville pour desservir le gouvernement, souffler la discorde et la raviver au besoin.

Afin de juger dans quel état d'anarchie se trouvait la police ouverte et fermée de la préfecture sous le règne de Louis-Philippe, je vais citer deux exemples qui sont restés dans ma mémoire.

Un jour, plus de dix ans après ma rencontre avec Lacenaire au restaurant du *Veau qui tète*, je rencontrai, en uniforme de sergent de ville, de planton dans le quartier le plus élégant de Paris, qui? Mon gros Bégand, l'un des admirateurs de mon amphitryon Lacenaire.

J'étais encore greffier; je crus fort embarrasser mon sergent en l'abordant, en lui rappelant dans quelle singulière circonstance je l'avais connu.

Mon homme ne se déconcerta pas; il me répondit:

— Monsieur, vous devez déplorer autant que moi d'avoir été mis en contact avec un pareil scélérat! J'ai été trompé comme vous. Qui ne l'aurait pas été? Un garçon si bien doué, si spirituel, finir si mal! C'est à désespérer des hommes et de la société. Du reste, ajouta-t-il plus bas, en se penchant à mon oreille, avec un gouvernement comme nous en avons

un, qui a peur de tout, même des honnêtes ge
on ne peut voir que des choses pareilles !

Comme je me reculais en manifestant mon étonnement d'entendre parler ainsi un agent de la force publique, il reprit sur un ton plus mystérieux :

— Demain, je ne suis pas de service. Si vous daignez me faire l'honneur d'accepter un modeste déjeuner de garçon, je vous en dirai plus long.

Je m'excusai, en lui faisant entendre poliment que je ne voulais pas vivre sur ses appointements; il me répondit :

— Oh ! n'ayez aucun scrupule à cet égard. J'ai de l'argent tant que j'en veux. Je ne suis sergent de ville que pour la pose. Demain, termina-t-il sur un ton qui m'intrigua et me gagna, vous qui me connaissez de longue date, vous me connaîtrez mieux encore, après un déjeuner que je vous offre dans l'intérêt de la *bonne cause.*

Le lendemain, dans l'*intérêt de la bonne cause*, je m'empressai de me rendre à ce rendez-vous.

Mon sergent de ville, qui ne craignait pas de se démasquer devant un homme comme moi, dont il tenait à faire un prosélyte, me raconta sa vie depuis qu'il avait été *désabusé* sur le compte de *Lacenaire.*

De républicain il était passé napoléonien. Il était devenu le soldat dévoué du prince Louis. Il l'avait suivi partout; il avait été de l'échauffourée de Boulogne. Et depuis que *son* prince était à Ham, des amis puissants qui avaient leurs entrées aux Tuileries, étaient parvenus à le faire sergent de ville. On lui devait bien cela, ajouta-t-il, pour le zèle qu'il

avait déployé dans l'affaire de Boulogne. Il acheva en me disant :

— Monsieur, le gouvernement a tort de considérer comme un maniaque le prince Louis. Je puis vous affirmer que c'est un charmant jeune homme. Je suis au courant de sa politique, je sais qu'elle a des vues aussi hautes que la politique de Louis-Philippe est étroite, peu compatible avec le caractère chevaleresque de notre nation. Le prince est un homme très fort, très capable; les échauffourées de Boulogne et de Strasbourg étaient conçues sur des plans vastes dont les résultats se feront sentir. Si j'ai un conseil à vous donner, lorsque vous aurez dorénavant des procès-verbaux à dresser contre nous, c'est de les faire aussi avantageux que possible; croyez-moi, on vous en tiendra compte à l'avènement du prince, quand Napoléon règnera; et soyez-en bien persuadé, il règnera!

Je quittai mon Bégand, étourdi de ses paroles. Un moment je le pris pour un fou, ou tout au moins pour un imprudent.

En y réfléchissant, je me dis que son parti était plus fort qu'on ne le supposait, puisqu'il avait des partisans jusque dans la police municipale.

En effet, les échauffourées de Strasbourg, de Boulogne, le récent emprisonnement du prince Louis à Ham, avaient fait au prince de nombreux fanatiques dans la petite bourgeoisie de Paris, le libéralisme napoléonien se greffait de plus en plus sur l'arbre du républicanisme.

Je me rappelai à ce sujet, lors de l'échauffourée de Boulogne, qu'un industriel de la rue Philippeaux

avait pris un brevet d'invention pour une coiffure à deux faces comme la tête de Janus.

Ce chapelier, un fanatique du prince, avait imaginé et confectionné un chapeau spécial pour les partisans de l'empire attendant, de Boulogne à Paris, le messie napoléonien.

Ce chapeau bonapartiste avait, d'un côté, l'aspect du chapeau rond; de l'autre côté, la forme du tricorne.

Les bonapartistes coiffés de ce double chapeau ne devaient présenter à la foule le côté du tricorne que lorsque la nouvelle de la prise de Boulogne les eût transformés de simples bourgeois en napoléoniens *cornés*.

Par malheur pour le chapelier de la rue Philippeaux, l'affaire de Boulogne ne réussit pas.

Le chapeau rond-tricorne resta pour compte au fond du magasin de l'industriel idolâtre. Un de ses échantillons alla au greffe comme pièce de conviction contre ce chapeau accusateur!

L'esprit napoléonien qui pénétrait dans toutes les couches partait de haut. J'ai pu le constater par les manœuvres d'un personnage influent, député de mon département qui, avec M. Thiers, contribua à consolider ma modeste situation.

Ce premier personnage, que je ne désignerai dans le cours de mes Mémoires que par son initiale, M. L***, était le descendant d'une famille dont le crédit, la fortune, n'avaient cessé de favoriser, sous le Directoire, l'ambition de Napoléon Ier.

M. L***, fidèle à ses traditions, continua, sous les Bourbons et le gouvernement de Louis-Philippe, à être favorable aux Bonaparte. Ce fut lui qui dé-

cida M. Thiers à devenir le partisan de Louis-Napoléon jusqu'à la veille du coup d'Etat, en lui rappelant l'admiration qu'il avait vouée à l'homme de Brumaire. Ce fut encore M. L*** qui, vers la fin du règne de Louis-Philippe, détacha M. de Morny de la politique de Juillet pour devenir la plus forte colonne du monument de son frère adultérin. Moi-même, je dus à M. L*** de traverser sans encombre l'époque napoléonienne dont je fus, aux assises, le rapporteur assermenté.

Grâce à M. L***, je pus devenir, dans ma chasse aux voleurs et aux assassins, l'un des utiles soutiens d'un gouvernement dont je ne partageais pas les principes, ce qui me valut pourtant l'épithète de *bonapartiste* par les adversaires de l'Empire.

Il est temps, avant de signaler les différentes affaires criminelles qui m'*illustrèrent,* de signaler comment j'entrai dans la carrière que m'ouvrirent M. L*** et M. Thiers, carrière que j'exerçai de telle façon qu'elle me fit aimer de mes chefs, en m'attirant jusqu'à la reconnaissance de mes victimes, voleurs et assassins.

CHAPITRE VI

LE SECRÉTAIRE IMPROVISÉ D'UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Pour payer ma dette de reconnaissance envers mon premier protecteur, je dois expliquer dans quelle grave circonstance, quand je n'étais encore qu'un commis-greffier du palais, M. L*** me fit faire la connaissance de M. Thiers.

Cette circonstance est assez curieuse pour que je la signale ici avant de résumer ma vie dans mes travaux professionnels concernant les héros de cours d'assises dont je fus appelé, depuis 1832, à résumer les *hauts faits*, jusqu'en 1848, où je fus nommé commissaire de police.

En juillet 1830, M. L***, pendant qu'on se battait à Paris, m'avait emmené dans sa propriété de Montmorency. Il avait pour voisin un des plus ardents promoteurs de cette révolution, M. Thiers; celui-ci attendait, non sans une vive impatience, que la fumée de la poudre se dissipât sur Paris en

feu avant de reparaître au dernier acte, comme dans une apothéose.

A Montmorency, M. L*** faisait des vœux pour le fils de l'empereur; M. Thiers, filsde la Révolution, ne faisait des vœux que pour lui-même.

A cette époque, on criait dans Paris, en deçà et au delà des barricades :

VIVE LA RÉPUBLIQUE !
VIVE NAPOLÉON II !
VIVE HENRI V !

Une fois la révolution faite, elle ne profita ni à la République, ni à Napoléon II, ni à Henri V ; la royauté constitutionnelle surgit de la victoire plébéienne; ce fut une nouvelle mystification du prince de Talleyrand, désireux de se venger de la Restauration, qui s'était refusée à reconnaître les services qu'il lui avait rendus sous l'Empire.

M. L***, au moment où M. Thiers allait devenir l'un des héros de la Révolution, s'empressa de me présenter à lui. Il lui dit que j'étais un jeune homme fort capable de le seconder, comme secrétaire et comme homme d'action.

L'instant ne pouvait être mieux choisi pour mon protecteur, s'intéressant particulièrement à mon avenir; car M. Thiers grillait alors de savoir ce qui se passait dans Paris, surtout dans les salons libéraux qui faisaient déjà la part du feu.

Et je m'offris à M. Thiers pour aller à Paris et revenir lui rendre compte de ce qui se passait.

M. Thiers s'empressa d'accepter mes offres; et moi qui n'avais que vingt-trois ans; moi qui, par

état, ai toujours su braver le danger, je ne tardai pas à me jeter, tête baissée, dans la fournaise que M. Thiers avait allumée par son appel aux armes signé au bas du journal le *National*.

J'appris, à mon retour de Paris, que, pendant qu'on se battait, les futurs courtisans de la prochaine victoire s'apprêtaient, rue *de Valois*, à l'hôtel Laffitte, à organiser la révolution.

Sur ce renseignement, M. Thiers, ne sachant précédemment si c'étaient ses petites jambes qui devaient courir vers la frontière, ou si c'était sa tête qui devait revenir à Paris se faire couronner roi des barricades, M. Thiers n'hésita plus à prendre le chemin de l'hôtel Laffitte.

J'accompagnai le futur ministre qui, après s'être servi de moi comme homme d'action, voulut bien m'employer comme secrétaire.

Je partis, non sans être un peu sermonné par M. L***.

Alors mon protecteur s'étant ouvert à moi, me dit qu'il n'avait travaillé contre la restauration bourbonnienne qu'au profit de la restauration de l'empire et de l'avènement de Napoléon II.

M. L***, tout en étant enchanté de voir la fortune me sourire, me conseilla de ne pas trop me fier à mon nouveau patron :

— Mon ami, me dit-il, ne quittez pas la position que je vous ai faite pour vous attacher exclusivement à M. Thiers. Cet ambitieux joue trop avec la fortune pour faire jamais la vôtre. Elève boiteux de Talleyrand, il boitera toujours, comme son maître, qui boite de toutes les manières ! Cette révolution qu'il a faite avec Talleyrand, en le jouant,

le jouera. Ne lui appartenez pas, parce que M. Thiers n'appartient à personne, à moins que le soleil levant ne soit quelqu'un. Moi, je suis pour Napoléon II, parce que j'appartiens à l'empire, par tradition et par conviction; mais M. Thiers n'appartient qu'à *lui!*

Je ne fus pas longtemps sans apprécier la sévère appréciation de M. L*** sur le caractère de M. Thiers.

A l'hôtel Laffite, où M. Thiers n'était encore considéré que comme historien et journaliste, il ne fut accepté par Talleyrand que comme porte-plume écrivant sous la dictée des assistants, l'élite de l'armée, de la magistrature et de la bourgeoisie; il rédigea, sans mandat, une proclamation orléaniste.

M. Thiers qui, trois jours auparavant, faisait tomber une couronne à Saint-Cloud, était obligé de la ramasser sous les ordres de Talleyrand, pour la rapporter de l'hôtel Laffitte au Palais-Royal.

Le rôle de Bertrand que Raton Talleyrand faisait jouer à son élève, devait avoir ses contre-coups; moi, qui avais suivi le char du triomphateur, obligé de servir ceux dont il avait préparé le triomphe, je ressentis les effets de la déception de M. Thiers, abattu par la victoire.

A l'hôtel Laffitte, durant tout le temps que siégea le gouvernement provisoire, je restai dans mon rôle de secrétaire-greffier chez son propriétaire, le financier diplomate.

Après la proclamation orléaniste, le gouvernement provisoire se déchargea de sa lourde responsabilité. Il institua, avant de se dissoudre, la

lieutenance générale du royaume; dès l'institution de ce pouvoir, je ne revis plus M. Thiers.

Il était allé saluer, au Palais-Royal, le nouveau soleil levant : le futur roi Louis-Philippe.

M. Thiers, la première fois que je l'avais conduit à l'hôtel Laffitte, se voyait le souverain responsable du nouveau gouvernement, et il m'en avait fait le secrétaire.

Maintenant qu'il n'était que le très humble serviteur des diplomates de la rue de Valois, il m'avait oublié.

Le secrétaire improvisé du gouvernement provisoire fut relégué dans un petit bureau attenant à l'antichambre de la grande pièce du conseil Laffitte ; il fut réduit à ses fonc- tions de secrétaire-greffier, qu'il exerçait au Palais.

Tous les matins, je recevais les personnes qui sollicitaient la faveur d'être reçues par les membres du conseil; j'inscrivais leurs nouveaux états de services vrais ou faux à la *cause* nationale.

Sur mes déclarations, signées du solliciteur, les nouveaux souverains du gouvernement issu des barricades, accueillaient ou rejetaient la demande de l'aspirant courtisan.

En une semaine que je passai dans le petit bureau de la salle du conseil, je vis défiler toutes les illustrations du pays; je puis dire qu'elles me parurent bien petites, elles qui se firent si basses devant moi, uniquement parce que d'un trait de plume je pouvais leur ouvrir ou fermer la porte du temple de la fortune, dont je n'étais, à vrai dire, que l'huissier !

Je me lassai vite de cette fonction qui n'eût satisfait qu'un intrigant ou un vaniteux prenant au sé-

rieux cette position de l'âne chargé de reliques. Je n'y restai que juste le temps de contenter ma curiosité de voir et de connaître les d'Argoult, les Odilon Barrot, les Dupin, les Guizot, les Casimir Delavigne, etc., etc., tous ces hommes du passé, diplomates, financiers, artistes et littérateurs, qu'un orage politique avait renversés et qui, tant bien que mal, cherchaient à se raccrocher au nouvel appui relevé par un pouvoir temporisateur.

Ce fut dans ma passagère fonction d'huissier-greffier que je rencontrai un personnage qui, plus tard, s'est fait un nom dans la philanthropie artistique et littéraire : le baron Taylor.

Certes je ne m'attendais guère à retrouver à l'hôtel Laffitte l'ancien aide de camp du duc d'Angoulême, l'écuyer d'état-major du Trocadéro, saluant le soleil de juillet et le retour des *trois couleurs*.

A cette époque, le baron Taylor, dont le titre nobiliaire lui avait été conféré comme récompense *personnelle* par la royauté déchue, était déjà un homme mûr. Assez grand, d'une vigoureuse charpente, il avait des allures théâtrales qui tenaient du diplomate, de l'officier et de l'artiste.

De grands et abondants cheveux encadraient une physionomie mobile, éclairée par des yeux brillants; ses larges maxillaires, ses narines dilatées exprimaient autant que ses regards perçants une vivacité infatigable, une profonde adresse, jointe à une dévorante ambition.

Quoiqu'il fût très vigoureux, il avait dans les membres cette souplesse caressante qu'acquiert le courtisan de profession. Il était obséquieux, avec un air superbe qui inspirait un respect involontaire.

Lorsque le baron prononça son nom devant moi, je m'inclinai. Le baron s'inclina plus profondément que son humble serviteur.

En courtisan éprouvé, le baron savait par expérience qu'il n'y a pas de petits subalternes pour qui cherche à flatter la fortune; et que le service des valets en place est plus utile dans un palais que le grand seigneur qui en est délogé.

Lorsque je m'excusai auprès du baron en lui demandant l'objet de sa visite, lorsque je lui dis que j'étais chargé de transmettre ses désirs par écrit au conseil, le baron s'exécuta avec grâce. Il s'excusa aussi de me dérober un temps précieux pour me forcer à entendre ce qu'il désirait du nouveau gouvernement.

Voici ce que j'écrivis sous sa dictée :

« Ancien aide de camp du duc d'Angoulême, dessinateur de Son Altesse, en mission pour l'Egypte lorsque le roi Charles X tombait sous le coup des revendications nationales, le baron Taylor revenait d'Orient, guidé par son patriotisme. Tout en gardant à la royauté déchue une reconnaissance *platonique*, il croyait de son devoir, au moment où la France avait besoin de son argent, de venir déposer sur l'autel de la patrie la somme qui lui restait, cent mille francs des cinq cent mille qu'il avait reçus pour terminer ses explorations artistiques et scientifiques sur les bords du Nil. »

Saisi d'admiration envers un homme qui oubliait ses principes, ses affections pour ne songer qu'à son pays et à ses devoirs de citoyen, je laissai

échapper ma plume des mains; je regardai le baron avec vénération, je le saluai bien bas, comme on salue un dieu. Je m' empressai, en prononçant son nom, de lui ouvrir toutes grandes les portes du salon Laffitte.

L'impression que le baron produisit sur les chefs de l'aréopage du juste milieu fut celle que j'avais éprouvée.

Huit jours après, le généreux baron ne tardait pas à recueillir les bénéfices de son dévouement : il était nommé commissaire au Théâtre-Français.

Hélas! toute médaille a son revers, fût-elle frappée à l'effigie d'un saint.

La police, qui sait tout, connut bientôt le secret de la comédie de l'intelligent baron.

A la première nouvelle de la chute de Charles X, le baron de fraîche date avait compris que les hommes du *juste milieu* ne pouvaient qu'accueillir avec enthousiasme ceux qui passaient volontiers les premiers du camp des Bourbons dans celui des d'Orléans. Le baron Taylor qui, toute sa vie, fut guidé par un flair qu'eût envié le plus fin limier, avait deviné qn'en se ralliant, lui, un courtisan des Bourbons, à la révolution, il serait accepté avec reconnaissance par ceux qui avaient tant intérêt à en arrêter le mouvement.

A cette époque si tourmentée, il n'y avait pas que le baron Taylor qui pensait ainsi. L'acteur Samson, son ami, qui avec le baron avait usé ses premières culottes sur les bancs du collège, partageait avec plus de sincérité la même manière de voir.

Samson, le grand comédien, nourri à l'école de Molière, avait horreur comme M[lle] Mars des

romantiques. Il voyait, non sans répugnance, qu'avec la révolution nouvelle, l'école romantique allait envahir le temple de l'art classique.

Lorsqu'il fut question, à l'avènement du roi populaire, de décerner au baron converti, une récompense digne de son dévouement, Samson et Mlle Mars furent les premiers à solliciter du nouveau gouvernement la faveur d'être administrés par le baron Taylor, un diplomate doublé d'artiste.

Mais l'artiste resté diplomate ne répondit pas aux désirs de ses ardents administrés.

Taylor, qui se tourna toujours du côté d'où venait le vent, ouvrit, pour être agréable au gouvernement, les portes toutes grandes aux chefs de l'école romantique représentée par Victor Hugo et Alexandre Dumas père.

Alors le nouveau commissaire du Théâtre-Français avait à subir des reproches sanglants de la part de son ami Samson; il lui rappelait dans quelles conditions, lui et Mlle Mars l'avaient appelé à diriger la maison de Molière :

— Mon ami, répondait invariablement à Samson le baron qui, au Théâtre-Français, avait pris l'attitude du roi Salomon devant les deux mères. Mon ami, j'aime bien Molière, mais je ne déteste pas Shakespeare !

Cependant les récriminations de Mlle Mars, de Samson, des plus anciens comédiens sociétaires, devinrent si vives contre le nouveau commissaire qu'il abandonna l'administration du Théâtre-Français, en disant :

— Quand il pleut, je prends mon parapluie!

Cette brouille de l'éminent comédien avec l'illustre baron ne fut que passagère; elle n'empêcha pas Samson, l'homme de tous les dévouements, de jeter plus tard, en collaboration avec son copain, les bases de la première association de l'habile philanthrope : *L'association des artistes.*

Samson, en fondant avec Taylor l'association des comédiens, en assurant le pain quotidien à cette grande et imprévoyante famille, nourrissait ostensiblement l'espoir de sa complète réhabilitation ; particulièrement, il rêvait la croix, non en *dépit* de son titre de comédien, mais au contraire *parce* qu'il était comédien.

Grâce à son ami Taylor qui compta toujours avec les préjugés dont notre société est pétrie, Samson n'eut la croix que lorsqu'il ne fut plus comédien

A part cette tache dans la gloire du grand philanthrope, le baron ne reste pas moins le fondateur des cinq associations artistiques de Paris. L'humanité doit lui être reconnaissante comme elle est reconnaissante à saint Vincent de Paul, à Mirabeau l'ami des hommes, qui pourtant emprisonna ses deux enfants !

Mais Dieu lui-même n'ordonna-t-il pas à Abraham le sacrifice de son fils? Les philanthropes créés à l'image de Dieu se doivent avant tout à l'humanité. Ils se gardent d'ouvrir leur large cœur à leurs proches au détriment de la foule qui, mieux que la famille, leur voue une reconnaissance éternelle. Les philanthropes, à l'exemple des dieux, vivent des louanges de monde, voilà pour-

quoi la plupart font du bien en comité tout en délaissant leurs serviteurs !

Quant à moi, une fois l'ordre rétabli, et ma curiosité satisfaite, je m'empressai de quitter l'hôte Laffite.

Je fis bien de suivre les conseils de mon premier protecteur M. L***. Une semaine de plus, et le prétendu secrétaire du gouvernement rêvé par M. Thiers eût été déposé, faute de chefs d'emploi dans les salons vides du banquier. Je m'empressai donc de reprendre ma fonction de greffier au palais de justice.

Je quittai les hommes politiques pour revoir des criminels qui ont en partage tous les vices de l'humanité et qui ne se targuent pas de posséder ses vertus. Car l'orgueil des voleurs est de paraître, au milieu de sa détestable compagnie, tout le contraire de ceux qui les jugent !

CHAPITRE VII

LE MAUVAIS ŒIL.

En rentrant au palais, pour reprendre ma position de greffier, je me retrouvai dans le milieu que j'avais quitté à l'hôtel Laffitte.

A cette époque, la capitale avait la fièvre des places et des emplois poussée jusqu'au délire.

Chacun prétendait avoir travaillé à la chute de Charles X, tout le monde faisait valoir ses droits acquis, à tort ou à raison, à la cause libérale.

— Je suis un ancien conspirateur du gouvernement tombé, disait l'un.

— Je suis une victime des Bourbons, disait l'autre.

— J'ai tué tant de Suisses, disait un troisième d'un air menaçant.

— Et moi, j'ai été obligé de me défendre contre des gardes royaux, soupirait un quatrième avec un air hypocrite.

— A moi, une indemnité, messieurs les nouveaux députés.

— A moi, une place, monsieur le nouveau ministre !

— A moi, la croix, sire !

Comme le gouvernement, sorti des barricades, ne pouvait contenter tous ces héros, il se fit une chanson qui contenta du moins les mécontents.

Je me rappelle cette philippique rimée, bien oubliée, que l'opposition d'alors mit dans toutes les bouches, elle débutait ainsi :

A Philippe premier, notre nouveau monarque,
V'la trois fois qu' j'écris et je le remarque,
Ces messieurs n' font entendre que ce qu'ils veulent ben,
Si son noble cœur pouvait entendre le mien,
Je lui dirais : « Non d'un chien !
« C'est tout d'même embêtant
« J' maronne quand j'y pense :
« Voir un tas de chenapans
« S'faire valoir à nos dépens ;
« Nous avons eu le mal, eux la récompense !
« Pour la nation
« Faites donc une révolution ! »

Outre ces *mazarinades*, ces couplets et ces pamphlets à l'usage de ceux qui prétendaient avoir à se plaindre de l'ingratitude du gouvernement, les dénonciations et les accusations anonymes pleuvaient encore en alimentant la bourse du calligraphe patenté : l'homme le mieux placé, en ces jours de trouble, pour faire monter à la surface de la société son écume qui, en temps ordinaire, en forme la lie.

Je me souviens qu'avant d'entrer au Palais de justice, j'avisai aux abords de la rue de Jérusalem un

bureau d'écrivain pour y demander un renseignement concernant la rentrée de mes chefs.

Ma surprise fut extrême d'y rencontrer une figure de connaissance, qui m'avait frappé un an auparavant au restaurant du *Veau qui tette*, la figure de Lacenaire!

Ce calligraphe ne m'avait pas non plus oublié ; il pâlit à ma vue. Il ne pouvait nier alors sa condamnation au sujet du vol du cabriolet.

Il se détourna à mon approche, mit le nez dans ses paperasses, en faisant courir sa plume avec une activité fiévreuse.

Je lui frappai sur l'épaule ; il se redressa comme piqué de la tarentule. Je m'aperçus que je lui produisais l'effet du *jettatore* qui fixe sur sa victime son mauvais œil.

Je lui dis que je le reconnaissais pour être l'*aspirant* clerc qui m'avait si libéralement festoyé, avant *sa chute;* dès que j'eus obtenu de lui ce que je demandais, il me questionna avec assurance.

— Monsieur, vous avez sans doute connu mes malheurs et vous voyez à quel état ils m'ont réduit.

Je lui fis un signe de tête affirmatif qui n'avait rien d'encourageant.

Mais mon Lacenaire avait déjà repris son sang-froid, il continua avec un aplomb qui acheva de m'édifier sur cet antipathique personnage :

— Vous le voyez, monsieur, j'essaie de réparer mes premières fautes, par un travail qui me répugne, moi, littérateur et poète. Si des revers de famille, si la fatalité qui s'acharne après moi m'avaient laissé quelque répit, je serais autre chose

qu'un écrivain public et un misérable dupé. Après avoir volé parce que j'avais faim, c'est moi qui ai à me plaindre des voleurs.

Comme je ne pus maîtriser, à cette étrange prétention, un geste de surprise, Lacenaire tira de sa poche un papier jauni et fripé.

— Oui, monsieur, me dit-il, j'ai été volé ! La preuve est dans cette chanson composée par moi, qu'un de mes prétendus patrons littéraires a publiée sous son nom. Cette chanson, monsieur, vaut bien toutes les autres que l'on débite contre le nouveau gouvernement. Je vous en fais juge. Si les libéraux qui m'exploitent, qui pourtant se plaignent d'être des exploités, n'abusaient pas de la situation que m'a faite la justice, je ne serais pas, je le répète, un pauvre écrivain public !

Je pris le papier que me tendit ce singulier homme qui se remit à écrire.

Je sortis de son bureau en lisant cette chanson que je me rappelais avoir lue quelque part, elle était intitulée : *Pétition d'un voleur à Sa Majesté*. Elle débutait ainsi :

« Sire, de grâce écoutez-moi,
Sire, je reviens des galères,
Je suis voleur, vous êtes roi,
C'est à peu près la même affaire... »

Elle se terminait par ce refrain :

Sire, de grâce, faites-moi,
Ah ! faites-moi sergent de ville.

Cette chanson de mon voleur de cabriolet, meurtrier du neveu de Benjamin Constant, avait été

envoyée en effet au directeur du journal le *Bon Sens* qui, en la corrigeant, n'avait pas hésité à la signer.

En me donnant cette chanson écrite de sa main, en satisfaisant sa vanité d'auteur et sa vengeance contre un plagiaire, Lacenaire ne se doutait pas qu'il me donnait dans l'avenir une terrible arme contre lui.

Malgré son dire, malgré sa prétention de poète, Lacenaire était toujours voleur et assassin. Son métier de calligraphe comme son ancien rôle de clerc cachait sa criminelle profession.

Caméléon du vol, protée du crime, ce bandit, qui aujourd'hui a été dépassé dans les fastes du meurtre, fréquentait sous différents noms, excepté sous le sien, les établissements les plus mal famés de la capitale. Il faisait partie d'une bande de flibustiers appelée la *Flotte*.

Dans la *Flotte*, Lacenaire agissait en *solitaire*. Du jour où ce criminel qui ne cessa de tuer, depuis 1829 jusqu'à son arrestation, en 1834, date de son double meurtre sur la mère et le fils Chardon, du jour où il s'associa à *Avril* et à *François*, Lacenaire fut perdu.

La *Flotte* était composée de membres fameux désignés sous les noms caractéristiques de *Mimi*, le *Borgne*, le *Pistolet*, *Tavacoli* l'Italien, *Pisse-Vinaigne*, *Requin* et *Cancan*.

Ces membres de la haute pègre travaillaient par bandes séparées : Tavacoli l'Italien était un *tireur* de première force (voleur de poche) associé à Mimi et à le Borgne.

Cancan, Requin et Pisse-Vinaigre étaient des assassins, des surineurs d'*élite*, Cancan, moins farou-

che que ses acolytes, était pardessus tout un *cambrioleur* (voleur qui exploite les hôtels). Il ne jouait du couteau qu'à son corps défendant.

Cancan était un élégant *boulevardier*. Il fréquentait les cafés et les hôtels en renom. A l'encontre de Pisse-Vinaigre et de Requin qui avaient l'hystérie du sang, il n'achevait son homme que lorsque la prudence le lui commandait. Pisse-Vinaigre et Requin étaient au contraire des bêtes féroces. Ils tuaient pour tuer; les gants les eussent gênés dans leurs opérations de vampires.

Sous les noms de *Mahossier*, *Baton*, *Gaillard*, *Lévi*, Lacenaire fréquentait la *Flotte* sans jamais dire son véritable nom qu'il gardait, en public, pour jouer son rôle d'honnête homme.

Il passait les nuits avec la Flotte qui avait dans tous les coins de Paris des établissements attitrés. Au boulevard du Temple, les cafés de l'*Epi-Scié* et des *Trois-Billards*; à la Cité, le fameux *Lapin-Blanc* et le débit de liqueurs de la *Belle Olympe*, situé rue Jeannisson.

Comme la Flotte était aussi composée de *moutons* qui vendaient ceux dont ils partageaient les bénéfices, la Belle Olympe de la rue Jeannisson avait adopté une infirmité qui la dégageait de toute responsabilité: elle jouissait d'une surdité *volontaire* dont ses nombreux clients étaient plus dupes que les policiers.

Un marchand de vin recéleur, situé rue Saint-Honoré, à côté du magasin des *Deux-Sergents*, recevait les tributs de la Flotte prélevés sur le bon public. On le surnommait l'*Homme-Buté* parce

qu'il avait été accusé autrefois, sans preuve, d'avoir tué un ivrogne pour le dévaliser. L'*Homme-Buté* pesait les vols de sa nombreuse clientèle dans une balance placée dans ses caves; il en payait sommairement les produits.

Chez l'*Homme-Buté*, Lacenaire, sous le nom de Gaillard, apportait le fruit de ses larcins. Ce recéleur le considérait moins comme un *surineur* que comme un habile *changeur caroubleur* (voleur de couverts, voleur avec fausses clefs).

La spécialité de Lacenaire, lorsqu'il n'assassinait pas, était de changer dans les restaurants les couverts d'argent en couverts de composition qu'il apportait dans un foulard, ou d'ouvrir les portes à l'aide de *rossignols*. Mais le vol pour Lacenaire n'était qu'un jeu; sa véritable industrie était de *monter des assassinats*.

Quand il fut pris comme meurtrier, les gens de la Flotte furent très surpris de la nouvelle importance que prit à leurs yeux ce Brahma des voleurs.

Pouvait-on supposer que ce jeune homme à la figure si douce, aux allures délicates, toujours ganté, dont la cravate et la mise étaient irréprochables, que ce dandy qu'on appelait la *Demoiselle* et le *Petit-Prêtre*, fût un assassin de garçons de banque et un tueur de femmes!

Lacenaire, escroc de *premier ordre*, qui, sous ses différents noms faisant des billets tirés à vue sur les premières maisons de banque, possédait avec l'adresse de l'escarpe et la rouerie du chevalier d'industrie, le génie du meurtre.

Il l'a avoué; cet homme sans remords, ce ma-

térialiste, cet athée, ses assassinats n'ont jamais troublé sa conscience. Il n'a rougi que de ses menus vols qui pouvaient le confondre parmi les grinches les plus vulgaires! Lacenaire a toujours été un orgueilleux!

Il est l'inventeur d'un genre spécial d'assassinat: l'*assassinat au tire-point*. A l'aide de ce petit instrument à l'usage des cordonniers, Lacenaire frappait dans le dos ses victimes. C'était son système. Il le préconisait ainsi : « L'homme a devant lui, de la poitrine à la tête, des os, des côtes, des salières qui forment tout un système anatomique de défense. Il y a cent à parier contre un que, même surpris dans son sommeil, il fera de la résistance si on le frappe en face. Tandis qu'atteint par derrière, au défaut de l'épaule, un individu quelconque, abasourdi tout d'abord, avant de chercher à se défendre est déjà à terre et tout de suite expédié. »

Ce fut à coups de tire-point qu'il tua Chardon et sa mère, rue Saint-Martin, au passage de Cheval-Rouge; qu'il essaya d'assassiner les garçons de recette porteurs de ses faux billets, entre autres un nommé Genevay qui reçut dans l'épaule un coup de tire-point tellement violent qu'il pénétra jusque dans la poitrine ; ce fut avec la même arme qu'il voulut assassiner *Javotte*, sa maîtresse, dont il n'était plus sûr.

Je vois ce scélérat, lorsque le juge d'instruction le pressait, en dehors de ses meurtres, de lui répondre sur la grande quantité de faux qu'il avait faits en province; je l'entends encore répliquer à ce magistrat :

— Tenez, monsieur, vous me faites, en ce moment, l'effet d'un chirurgien qui s'amuserait à enlever des cors aux pieds à un homme dont on va couper la jambe.

Ce monstre avait de l'esprit! Il avait même de la sensibilité relative. Il aimait les animaux, surtout les chats! A la veille de tuer une vieille femme comme la veuve Chardon, il prit en pitié un chat de gouttière qu'il sauva d'une périlleuse descente de six étages. Il n'avait pas de cœur, puisque le soir de ses tueries il allait rire au théâtre des Variétés; cependant il ne pouvait passer devant un pauvre sans lui faire l'aumône!

Il n'assassina pas Scribe, son confrère, lui, collaborateur de Jacques Arago, uniquement parce que Scribe lui fit la charité! Ce fut par une pièce d'or sortie de sa bourse que Scribe se préserva du tire-point de Lacenaire.

Ses actes comme sa personne étaient une contradiction perpétuelle. Il était charitable et assassin; il aimait le sang, et ses traits n'exprimaient que la douceur. Il était impossible, dans sa physionomie, comme dans ses paroles et dans ses manières, de découvrir un fonds de férocité.

Plein d'affabilité, il avait la parole polie et enjouée. Si parfois sa physionomie le trahissait, c'était quand il avait bu; encore buvait-il outre mesure sans se griser. Il n'était repoussant que par les mains qu'il avait laides et difformes. C'était par là que j'avais deviné Lacenaire. Aussi ce tigre cachait-il ses griffes sous des gants.

La capture de Lacenaire fait honneur à Allard

et à Canler, chefs de la sûreté de cette époque; elle fut l'objet, de la part de Canler, d'une véritable chasse à l'homme, au moment où cet assassin, à l'encontre de ses complices, François et Avril, croyait pouvoir encore échapper aux poursuites de la justice.

François et Avril, qui avaient été ses lieutenants dans ses plus terribles campagnes, étaient en prison, que Lacenaire, sous différents noms, courait toujours la province.

Le hasard, qui joue un grand rôle dans les découvertes de la police, servit la Préfecture, lorsque Lacenaire espérait hors de Paris jouir de l'impunité. Arrêté à Beaune, parce qu'il était suspecté sous le nom de *Lévi* de faux en écritures de commerce, il fut sommé par le lieutenant de la gendarmerie de montrer son passe-port.

Par un guignon qui pouvait bien être un tour de la police, le faux Lévi ne trouva plus son passeport dans sa malle. Le procureur du roi fit télégraphier de Beaune à Paris pour qu'on le renseignât sur l'identité et les antécédents du sieur Lévi.

MM. Allard et Canler cherchaient partout la trace de l'assassin du passage du Cheval-Rouge, lorsque le signalement du prisonnier de Beaune arriva à la Préfecture. M. Canler ne douta pas un instant qu'il ne tînt son homme. Cependant Lacenaire, aussi prudent qu'astucieux, n'avait jamais fait connaître son véritable nom à la justice.

Par un concours d'opérations intelligentes, Canler, allant de bouges en bouges, de garnis en garnis, put se convaincre que le nom de Baton cachait le nom

de Gaillard, puis que le nom de Gaillard couvrait celui de Mahossier que recouvrait celui de Jacob Lévi.

Alors le chef de la police de sûreté fut certain qu'on avait sous la main l'assassin des Chardon; Canler, collaborateur d'Allard dans cette affaire, fit revenir le prisonnier de Beaune à Paris.

Il était évident que Gaillard, Baton, Mahossier et Jacob Lévi n'étaient que les quatre sobriquets d'un même homme en lutte continuelle avec la justice. De là à connaître le véritable nom du bandit, il y avait loin.

Déjà l'on avait son écriture, grâce aux papiers saisis à Beaune, à ses faux en circulation, au nom de Mahossier que Lacenaire écrivit à la craie sur la porte de la chambre qu'il avait louée pour y attendre un garçon de banque destiné aussi à recevoir son coup de tire-point.

Tout cela ne donnait pas encore le nom du véritable criminel.

Canler avait découvert chez un logeur de la rue de Marivaux, au Marais, une de ses chansons politiques et une lettre moqueuse contre M Gisquet, le préfet de police d'alors. Mais chansons et lettres étaient signées du nom de Gaillard; elles étaient aussi de l'écriture de Mahossier.

Canler n'était guère plus avancé. Il avait bien la certitude que les quatre noms cachaient le même homme; mais son nom n'était pas moins un problème.

Ce mystère dura tant que Lacenaire, bien enchaîné, suivi de Canler, pénétra dans le cabinet du juge d'instruction dont j'étais alors le greffier.

La foudre n'eût pas plus anéanti ce bandit que ma présence chez le juge.

Mon amphitryon du *Veau qui tette*, mon écrivain public, s'appelât-il Baton ou Gaillard, Mahossier ou Lévi, n'avait plus à nier son identité, ni à cacher son nom.

Comme je m'attendais à voir Lacenaire, dont je soupçonnais les crimes d'après les nombreuses pièces d'accusation, je m'étais muni de la fameuse chanson écrite de sa main : *Pétition d'un voleur à Sa Majesté.*

A peine fut-il entré dans le cabinet du juge d'instruction que je la montrai à Lacenaire, avant de la faire passer à ses accusateurs et de la mêler ensuite à son volumineux dossier.

A la vue de ce papier signé de *Lacenaire*, mon bandit pâlit. Il comprit que les retranchements derrière lesquels il abritait sa terrible responsabilité tombaient tout à coup.

Il était démasqué.

En homme d'esprit, Lacenaire, ne pouvant plus cacher la vérité, alla au-devant d'elle.

Après s'être remis du choc éprouvé par la vue de ce papier fatal qui flamboyait à ses yeux comme la tête enserpentée de Gorgone, il dit, en désespoir de cause :

— J'aurais mauvaise grâce à nier l'évidence, dès que le hasard est plus impitoyable pour moi que l'adresse de vos limiers. Le hasard vous a fait découvrir mon centre[1] à Beaune; il poursuit son

1. Résidence.

œuvre à Paris. Demandez mon nom à votre greffier. Il vous le dira, il est au bas de ma chanson.

Et le chant du *Voleur à Sa Majesté*, signé Lacenaire, circula des mains du juge dans celle de Canler.

Le bandit dut bien regretter de me l'avoir confiée pour démasquer M. A..., directeur du journal le *Bon Sens*, qui l'avait joué.

Le destin jouait à son tour l'assassin, en lui faisant payer sa vanité d'auteur.

La toile que la police avait laborieusement tissée, toujours brisée par l'aile du hasard, était encore à recommencer par la découverte de cette chanson accusatrice.

Mais la police n'était plus desservie par sa proie, dès que mon poète assassin s'était placé de lui-même sous mes regards investigateurs.

Ni Lévi, ni Mahossier, ni Baton, ni Gaillard, ne furent plus en cause, ce fut Lacenaire.

Tous les mandats lancés contre cet homme imaginaire n'existaient plus. Le hasard, après avoir dérouté la police, la servait.

Lacenaire, la première fois que je le rencontrai, m'avait ouvert les portes du Palais-de-Justice ; Lacenaire, sous le pouvoir de mon *mauvais œil*, se faisait conduire au but tracé par ses odieux instincts, à l'échafaud.

CHAPITRE VIII

LE PRINCE RODOLPHE ET LE PRINCE LOUIS

Une année ne s'était pas écoulée depuis que j'avais repris mes fonctions de greffier, que j'eus, au fond de la Cité, une galante aventure. Elle faillit se terminer par un drame des plus sanglants.

Elle m'amena à connaître, dans l'endroit le plus mal famé de la rue aux Fèves, un jeune homme qui, vingt ans après, prenait la place du souverain dont il travailla pendant dix-huit ans à la chute.

La chose, pour être invraisemblable, n'en est pas moins vraie.

Je vais raconter dans quelles circonstances je rencontrai un prince qui, en 1831, d'après les archives de la police et du *cabinet noir*, conspirait avec les sociétés secrètes de France et d'Italie, pour renverser une monarchie sorties des Barricades.

Un jour, sur la place du Palais-de-Justice qui n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui, qui servait en-

core d'enceinte à l'exposition des condamnés de cours d'assises, je rencontrai une charmante grisette.

Cette belle enfant de dix-sept ans à peine, quoique de mise sordide, avait des allures décidées et un minois provoquant qui rappelaient les piquantes soubrettes de l'ancien régime.

Ses cheveux bruns ébouriffés s'échappaient en boucles capricieuses de son bonnet mis à la diable. Ils encadraient une rieuse figure, au teint de lys et aux joues envermillonnées. Son nez à la Roxelane, ses lèvres dont les coins étaient relevés en arc, ses dents blanches qui ne demandaient qu'à mordre dans la pomme d'Ève, tout en elle était fait pour émouvoir un cœur comme le mien, un cœur de vingt ans.

Quoique greffier, on n'en est pas moins un homme.

Je ne tardai donc pas à distinguer cette jeune fille dont la beauté offrait un agréable contraste avec le hideux tableau que j'avais devant les yeux. Gracieuse et replète, sa taille élégante, son séduisant minois ressortaient de cette multitude aussi repoussante que les figures patibulaires qu'elle contemplait.

Je m'approchai de la grisette qui accueillit sans coquetterie mes hommages. Elle me donna le rendez-vous que je sollicitais en me disant de me trouver le soir même rue aux Fèves, dans une maison dont elle m'indiqua le numéro.

Puis elle s'esquiva avec la rapidité de la gazelle. Quoique je me sentisse très ému par le pouvoir que cette jeune enfant exerçait sur mes sens, je ne pus

m'empêcher de remarquer que cette grisette avait dans le sourire une certaine gaieté mordante et cruelle.

Et en me quittant, j'avais surpris le dernier regard qu'elle avait jeté sur l'échafaud où étaient garottés trois drôles de la pire espèce désignés par leur pancarte comme voleurs et assassins ; ce regard traduisait comme une expression de regret et de joie sauvage à l'adresse des coquins.

Mais l'homme le plus habile, lorsqu'il est amoureux voit sous un autre jour que sous son jour véritable ce qui séduit son cœur et flatte sa passion. Je mis sur le compte d'une sensibilité très naturelle chez une jeune fille l'étrange regard qu'elle avait jeté aux misérables, tout en me serrant la main avec une expression fiévreuse.

Je ne m'appartenais plus, j'appartenais à ma nouvelle conquête.

En rentrant au Palais, je ne tardai pas à me convaincre que la maison de la rue aux Fèves, désignée par ma jolie fille, était précisément la maison la plus suspecte de la Cité, le fameux *cabaret du Lapin-Blanc*, illustré plus tard par le romancier Eugène Sue, qui connut sans doute les circonstances que je vais relater.

A cette époque, le quartier de la Cité servait de refuge, de rendez-vous à tous les malfaiteurs de Paris. Par une fatalité qui pousse le malheureux tourmenté du suicide vers l'abîme, le scélérat était attiré à la Cité, voisine du Palais-de-Justice, comme le papillon est porté vers la lumière qui le consume.

En vain les tours du Palais-de-Justice dominaient-

elles comme une éternelle menace ce dédale de rues assassines, les hommes de vol et de meurtre s'y cachaient tous une fois la nuit venue. C'était dans ces ruelles humides et infectes, aux maisons couleur de boue dont les fenêtres se touchaient par le faîte, dont les allées puantes conduisaient à des escaliers noirs, que grouillait un tas de brigands, vermine humaine, d'où s'engendraient les crimes les plus monstrueux dont les héros ne tardaient pas à s'asseoir sur le banc des assises, avant de repartir pour le bagne ou mourir sur l'échafaud.

Je me rappelai que le cabaret du *Lapin blanc* était l'endroit le plus sinistre des repaires de la Cité.

De réflexion en réflexion, je me souvins que, six mois auparavant, un crime y avait été commis. Un homme avait été assassiné dans les caves de ce bouge. L'un des trois hommes, exposés le matin pour ce crime, un vieux *fagot*, selon l'expression du bagne, était précisément un des assassins de la victime du cabaret du *Lapin blanc*.

Alors le frisson me saisit lorsque je m'expliquai le singulier regard de la jeune fille, tout en me donnant rendez-vous dans le cabaret ou mûrissait cette graine de bagne entretenue par les plus audacieux meurtriers.

Je me souvins de l'aventure du fils du policier Lecoq qui, au temps du lieutenant de police La Reynie, faillit périr victime d'une vengeance de la maîtresse d'un coquin traqué par le père de ce jeune étourdi.

Précisément, quelques mois auparavant, je m'é-

[redacted]

ndu, en compagnie du juge d'instruction, dans
aret pour expertiser les êtres de ce coupe-
à la suite de l'assassinat mystérieux qui s'y
commis et pour lequel l'un des coupables,
de preuves, n'avait pu encourir le maximum
peine, la peine capitale.

oue que ces souvenirs, ces réflexions jetèrent
oid sur ma passion. Mais j'avais vingt-trois
e n'étais pas tout à fait dépourvu des avan-
que donne la jeunesse, ni exempt de cette
ance qu'on a en soi à cet âge.

reste, j'aurais regardé comme une lâcheté,
ne un crime de lèse-galanterie de ne pas ré-
re aux avances de la jolie fille.

n décidé cependant à n'être pas sa dupe si
'était qu'une *allumeuse*, je sortis le soir du
s, pour me rendre au poste de police de la rue
rusalem, avant de me diriger vers la rue aux
s.

j'avertis le chef du poste que vers les dix
es, heure de mon galant rendez-vous, je se-
au cabaret du *Lapin blanc* pour étudier de
disais-je, ce lieu sinistre où se cachaient des
uteurs signalés par la préfecture.

priai le chef du poste de mettre à ma dispo-
n, sur les dix heures, un certain nombre de
nts de ville pour opérer, au signal que je ferais
un sifflet que je lui montrai, une rafle générale
ne *bouclerie* en règle.

rt de ces précautions, muni du sifflet sauveur,
ivis les méandres de la Cité et me dirigeai vers
e aux Fèves.

C'était une rue singulière ; elle formait le fer à cheval au centre de la Cité. Chacune de ses masures en saillie sur des piliers vermoulus abritait des boutiques en retrait. A la nuit, les carreaux louches et sales de ces repaires répandaient au dehors une lumière douteuse qui éclairait les filles, la plupart en marmotte, se tenant en sentinelle à chaque pilier.

Les fenêtres grillées de fer qui n'appartenaient pas à des maisons des recéleurs, à des débits de vin ou de prostituées, n'étaient pas éclairées, tant les habitants redoutaient les filles embusquées sous les portes, les voleurs, suzerains de ces femelles, maîtres de leurs bouges.

Le *Lapin blanc* était situé au milieu de la rue aux Fèves. C'était la taverne des maitres experts du vol et du crime. Une grande salle basse, au plafond rayé de solives noires et enfumées, abritait six tables scellées au mur recrépi à la chaux ; elles s'alignaient devant un comptoir plaqué de plomb, hérissé de brocs cerclés de fer. Les brocs étaient retenus au comptoir par des chaînes, les tables et les bancs étaient scellés aux murs.

La salle s'ouvrait sur une allée dont la porte était éclairée par une lanterne fêlée où était écrit en lettres rouges : *Ici on loge à la nuit.*

Lorsque j'enfilai l'allée de ce cabaret, mon flair m'avertit que j'avais agi sagement en me munissant de mon sifflet. Je pensai qu'en dépit de ma belle, j'allais en avoir besoin. Je savais, par expérience, qu'entre les *demoiselles* de la Cité et les voleurs existait une solidarité dont on chercherait en vain

un autre exemple dans toutes les classes de la société.

A cette époque, quand un voleur avait fait un *coup*, quand la poche *ronflait*, toute sa bande se rendait au *Lapin blanc*, boire, manger, faire la noce aux frais du *meg*.

Si, dans l'intervalle, il était *soufflé* (arrêté), jamais la bande ne *mangeait le morceau*. En vain, la police avait-elle essayé au *Lapin blanc d'entamer* le maître de l'établissement, elle n'avait pu réussir à en faire un *flancheur* (un dénonciateur).

Le maître du *Lapin blanc* était en effet de la franc-maçonnerie de la *haute pègre* ; quand la police essayait de le faire parler, le franc-maçon la *menait en bateau*, ce qui veut dire, selon l'expression des saltimbanques, qu'il la conduisait de mensonge en mensonge.

J'en avais eu la preuve par le dernier assassinat qui avait eu lieu dans les caves du *Lapin blanc*. Dans ces caves, la justice n'avait pu découvrir la victime du meurtre tout en mettant la main sur le meurtrier. J'en avais eu aussi la certitude en me rendant le lendemain de cet assassinat, en compagnie des délégués judiciaires, au fond de ce souterrain aboutissant aux égouts de la ville.

Alors je me rappelai avoir signalé, dans mon procès-verbal, qu'un corps pouvait se perdre dans ce souterrain pour ne se retrouver que fort longtemps après au fond de la Seine.

Quand je pénétrai dans la salle du cabaret du *Lapin Blanc*, j'aperçus au comptoir un homme en casquette de loutre dont la visière empêchait de voir

le visage. Il se tenait debout, les mains appuyées sur un broc.

Son attitude ne me dit rien de bon.

Je m'avançai sans refermer la porte derrière moi; je vis à une table de droite deux gaillards en bourgeron, coiffés de chapeaux mous. Ils jouaient aux cartes. Je m'aperçus que ces joueurs, qui semblaient absorbés dans leur partie, tenaient fichés sous la table deux longs couteaux.

Se méfiaient-ils de leur bonne foi? Etaient-ils prêts à faire payer par le sang du tricheur la partie que l'un d'eux aurait fait perdre à l'autre?

Je fus désabusé, lorsque du fond de la pièce je vis sortir la fille que j'avais vue dans la journée; elle se plaça au comptoir, à côté de l'homme à la casquette, et s'écria tout à coup, en me désignant du doigt :

— Voici le *pante* que j'ai allumé devant le Ferlandier[1] mis au poteau. Mon père, — ajouta-t-elle, la bouche frémissante, les yeux étincelants, — *il faut laver son linge dans la saignante.* Vite à vos surins, les autres! Une fois qu'il sera refroidi, qu'on le porte à la cave qu'il connaît si bien!

Je n'avais pas eu le temps de me remettre de l'odieux guet-apens dans lequel j'étais tombé, que les misérables, feignant d'abord de jouer aux cartes, s'étaient brusquement saisis de leurs couteaux, prêts à bondir sur moi.

La séduisante enfant de la journée était devenue, la nuit, une terrible Euménide. Ses traits, décom-

1. Bandit.

posés par la colère, exprimaient la férocité d'une hyène. Son père imitait déjà le geste de cette digne fille.

Je m'expliquais tout. Le père et la fille nourrissaient, depuis le jour où j'avais découvert leurs crimes, l'espoir de se venger de moi qui avais signalé l'endroit mystérieux où ils exerçaient leurs forfaits.

Déjà, les mains armées de couteaux, les misérables s'avançaient sur moi.

D'un bond, je reculai jusqu'à la porte de l'allée que j'avais eu la précaution de laisser entr'ouverte; je cherchai mon sifflet pour avertir les sergents de ville requis au poste de police, qui maintenant m'attendaient aux extrémités du croissant de la rue aux Fèves.

O fatalité! En vain je cherchais le sifflet sauveur. Je ne l'avais plus. J'étais perdu!

Et je sentais sur moi le fer de l'un des meurtriers, pendant que l'autre me prenait les reins pour s'emparer de mes mains et me livrer aux coups de l'assassin.

En vain, j'essayai de me débattre contre la force musculaire de ce dernier; je restai terrassé par cet athlète dont la constitution puissante égalait l'habileté. J'étais pris dans ses bras de fer. Une seconde de plus, le couteau de son compagnon m'entrait dans la gorge; mais des bruits de pas retentirent dans l'allée.

Affolé par l'éminence du danger, j'avais fermé les yeux pour ne pas voir les gestes du père et de sa furie qui commandait à mes bourreaux; je me

croyais mort, quand un fourmillement d'hommes se fit sentir autour de moi ; j'entendis une voix bien connue qui cria par-dessus mon épaule :

— Assez, Nina-Fleurette ! assez de cette plaisanterie ! Laissez libre mon ami Claude ! Si vous poussez trop loin la farce pour lui apprendre à être curieux, moi et les autres nous vous promettons des *chataignes*[1].

Comme par enchantement, les bras des meurtriers aussi bien que les gestes furibonds du *singe* et de la *singeresse*[2] tombèrent sans plus me menacer.

J'étais libre.

Chose incroyable, j'avais devant moi, qui ? M. de L***, mon protecteur, dont la présence au *Lapin-Blanc* était aussi inexplicable que le revirement qui s'était opéré en ma faveur, grâce à l'homme qui ne m'avait jamais perdu de vue depuis mon enfance, à qui j'avais dû ma première position avant de devoir la vie.

M. de L*** portait un bourgeron. Il était vêtu en ouvrier comme le jeune homme qu'il accompagnait, ses habits étaient aussi sordides que les siens, et comme les siens ils devaient être des habits d'emprunt.

Ce jeune homme paraissait également un homme du monde déguisé ; il avait un visage étrange qui me frappa.

Quoique d'une physionomie assez désagréable,

1. Coups.
2. Maître et maîtresse.

il avait des regards d'une douceur extraordinaire. Sa prunelle étincelante se noyait dans des effluves magnétiques qui fascinaient ce qu'elle fixait.

A sa vue, je remarquai que Nina-Fleurette, qui s'était changée en furie, avait pâli; puis s'était soudain transformée en bacchante. Elle s'était secouée, heureuse et souriante, comme baignée par les flots lumineux de ce jeune homme qui ne la quittait pas des yeux; elle avait dénoué sa longue chevelure brune qui retombait en cascade sur ses blanches épaules, frissonnantes de désirs. Evidemment Nina-Fleurette était amoureuse de cet inconnu dont les allures caressantes, les regards humides devaient exercer un pouvoir fascinateur sur toutes les femmes.

Malgré les dangers que je venais de courir, la présence de ce personnage, aussi inexplicable que celle de M. de L*** dans ce coupe-gorge, m'intrigua. Moi-même, je ne pus me soustraire à la fascination des regards du compagnon de M. de L***, dont la figure impassible, aux traits presque grotesques, était animée par des yeux d'une puissance extraordinaire, qui exprimaient la passion effrénée, le scepticisme sombre et la gaieté triste unis à une dévorante ambition.

Cet homme, je le devinai au premier coup d'œil, placé au dernier échelon de l'échelle sociale, il devait être un scélérat des plus dangereux; élevé au sommet de la société. il pouvait devenir le rival envieux des plus grands personnages. Il avait une de ces têtes qui portent aussi bien un bonnet de galérien qu'une couronne. Il était né pour dompter

ou être tué. Il était petit, avec un long buste; il était constitué comme ces gros oiseaux qui sont tout en corps, sous des pattes palmées. Il marchait en se balançant à l'instar du vautour, dont il avait la prunelle sanguine et brûlante. Il y avait dans ce jeune homme du bandit retors et du bandit gentilhomme. Sa physionomie fatale, burlesque mais attractive, ne jurait pas trop avec les figures patibulaires qu'elle dominait tout en s'harmonisant avec elles.

Pendant que j'examinais le curieux compagnon de M. de L***, le cortège de scélérats qui les avait accompagnés prenait place aux tables adjacentes. Je vis Nina-Fleurette qui, désormais insoucieuse de vengeance, la gorgerette dégrafée, les cheveux pendants, se jeta au cou du jeune ouvrier qui quitta M. de L*** pour aller l'embrasser.

Moi, j'étais oublié.

Et tout à mes instincts de futur policier, j'avais aussi perdu la conscience, devant cet inexplicable tableau, de l'horrible danger que je venais de courir.

Je ne me lassais pas d'entendre ces gredins appeler familièrement M. de L*** le *Solitaire*, et son compagnon le *Charmeur*.

Ces misérables connaissaient donc les habitudes de mon protecteur, puisqu'ils savaient comme moi que le plus grand plaisir de M. de L***, *vieux garçon*, était de suivre pendant une journée entière les rues de Paris pour se mettre à la piste d'une beauté inconnue qu'il n'accostait que lorsque cette

beauté était subjuguée ou révoltée par sa poursuite obstinée.

Quant au surnom du *Charmeur* donné à l'inconnu, il suffisait d'avoir éprouvé l'attraction magnétique de son regard pour expliquer son sobriquet. Il était aussi caractéristique que ces surnoms de *Bras-de-Fer* et de *Surineur* que les bandits donnèrent encore aux misérables qui avaient tenté de m'assassiner.

Je ne restai pas longtemps sous l'impression de ce curieux spectacle dont le prologue avait failli être si tragique. Ce fut M. de L*** qui me dispensa d'en connaître la fin, en me disant à voix basse :

— Sortez, rendez-vous demain à Passy, dans la petite maison que j'habite depuis mon départ de Montmorency.

Vous saurez demain comment j'ai eu la chance de vous sauver. Vous connaîtrez également le jeune homme qui m'accompagne et de qui je tiens ce pouvoir.

Je quittai sur les conseils de mon protecteur, ce cabaret du *Lapin-Blanc*.

En le quittant, je dus me convaincre que les bandits qui y restaient n'avaient pas tout à fait perdu leur temps. Avec mon sifflet volé, je constatai que ma montre et ma bourse avaient été rejoindre cet ustensile indicateur.

Quand je partis du *Lapin-Blanc*, quand je fus à l'un des bouts de la rue aux Fèves, j'aperçus les tricornes de sergents de ville attendant mon signal. Je ne le leur donnai pas dans l'intérêt de M. de L*** et de son compagnon.

Le lendemain je fus exact au rendez-vous donné par mon protecteur à Passy.

A peine fus-je introduit dans une pièce bien close, que M. de L*** vint à moi d'un air furieux ; il me dit : — Ah ! monsieur le greffier ! vous avez fait hier de la belle besogne, après avoir failli mourir sous les coups de la vengeance de la Nina, la maîtresse *du Prince !* Vous êtes cause, par vos sergents de ville postés rue aux Fèves, qu'on a arrêté le prince. Aujourd'hui il est interné à Sainte-Pélagie ! Et si moi, je ne suis pas en prison ce n'est pas votre faute, et si j'ai pu échapper à vos sbires, c'est, après tout, parce que votre préfet a peur de moi.

J'étais confondu.

Dans ma surprise j'ouvris une large bouche, je roulai des yeux d'un effarement tel, que la fureur de M. de L*** se changea en une bruyante hilarité.

— C'est juste, reprit-il, vous ne savez rien ! et vous êtes dans votre rôle de greffier ! Votre parquet devrait pourtant savoir tout ! Eh bien ! apprenez que le jeune homme que j'accompagnais hier, est le prince Louis Bonaparte. Oui, le propre fils de la reine Hortence que le roi croit malade ou qu'il croyait malade pendant qu'il soulevait dans la Cité, les classes dangereuses comme il a soulevé il y a quelques jours, tous les vieux débris de la grande armée sur la place Vendôme.

Au nom du prince Louis, je poussai une exclamation de surprise. Je lui demandai par quel concours de circonstances ils étaient parvenus à me sauver la vie en exerçant leur pouvoir sur des hommes si en dehors de leur condition.

— Apprenez, monsieur, dit M. de L***, qu'un prince doit tout connaître. Vous n'ignorez pas qu'après Napoléon II, c'est le prince Louis que notre empereur a désigné pour lui succéder. Or, le prince s'occupe beaucoup de la question du paupérisme. C'est jusque dans les classes les plus avilies, qu'il étudie sur le vif cette question avant de la résoudre. Voilà pourquoi vous l'avez rencontré hier au cabaret du *Lapin-Blanc*, au moment où il faisait ses aumônes à des déshérités qu'une société égoïste envoie au bagne, mais que les Napoléon, une fois au pouvoir, essaieront de rendre, par une législation moins barbare, à cette société dont ils sont les parias.

Je n'osai répondre à M. de L***. J'en avais pourtant bien envie pour lui objecter que la charité du prince Louis ne s'étendait pas seulement, dans l'intérêt de son parti, sur les gens du bagne, qu'elle s'exerçait aussi sur de jolies filles non moins criminelles.

Je me tus sur ce sujet pour ne pas irriter mon protecteur.

Seulement, pour m'excuser à ses yeux, je fis remarquer à M. de L*** que si le prince avait été arrêté par mes sergents de ville, c'était parce que le prince ne s'occupait pas seulement de philanthropie, mais de conspirations contre le gouvernement ; et j'ajoutai que, pour mon compte, je n'étais pas responsable de ses actes de conspirateur.

— Vous avez raison, mon ami, me répondit M. de L*** très radouci. Au reste le prince a beau être en prison, il n'a rien à redouter. Il sera relâché

sans tambour ni trompette ! en dépit de Casimir Périer que nous avons contre nous. Nous avons pour nous votre préfet de police et le général Lafayette. Si le roi osait retenir de force *notre* prince, nous ferions agir Lafayette ; si ce timoré, qui se targue par amour de la popularité, d'être le soldat de la liberté, nous désavouait, eh bien, nous le compromettrions, nous en avons les moyens. Maintenant, mon cher ami, que je vous ai averti, méfiez-vous des Nina-Fleurette ! Quand vous verrez sur votre route un napoléonien, fermez les yeux ; ne les ouvrez que pour courir sur vos voleurs. Rappelez-vous surtout que c'est par un napoléonien que vous avez pu échapper à la vengeance des bandits qui avaient décidé votre mort. Au revoir.

Je quittai mon protecteur, persuadé, une fois de plus, que le parti bonapartiste était plus puissant que le vulgaire ne le supposait, puisqu'il avait des ramifications qui s'étendaient des bas-fonds de la société jusqu'à l'homme le plus respecté et le plus respectable de France : Le général Lafayette.

J'étais un exemple vivant de l'autorité mystérieuse qu'exerçait dans l'ombre ce parti, puisque l'un de ses chefs commandait à tous les misérables qui par représailles m'avaient condamné.

A cette époque, c'est-à-dire quelques jours après le 5 mai et la révolte de la place Vendôme, le prince Louis faisait ses débuts en prison en même temps que Raspail.

Voici ce qu'écrivait Raspail dans une lettre datée de Sainte-Pélagie, en parlant de Louis Bonaparte, son compagnon de chaînes :

[redacted]

prince n'est pas encore général, il s'en faut grades ; mais il a quelque chose de plus ; il les veines un peu du sang de Napoléon le Et l'authenticité de l'origine est dans la taille e homme. Napoléon n'avait pas aux bottes de plus que son représentant. Il porte l'a- du grand capitaine et sa redingote grise par- ce frac-uniforme, adopté de 1804 jusqu'à l dirige un journal républicain dont le nom c les prétentions impériales : La *Révolution*. is de journal proviennent-ils des Napoléon administration de la police ? La dernière hy- est admissible quoique très singulière. Car istration du journal la *Révolution* est un -pied pour atteindre les honneurs de l'ad- ition policière. En sortant des bureaux, le est de droit officier de paix, le chef de dé- mmissaire de police, le couriériste, inspec- s halles. Quant au bailleur de fonds, il en r son argent et pour la place qu'il fait avoir res, pendant que le débiteur, en sa qualité ce, vit... en prince dans un pavillon séparé munique directement avec le greffe.

lustre prisonnier accorde audience : les gui- sont ses chambellans. Le soir, à la brune, entit d'une musique militaire ; ce sont ses s qui lui donnent une aubade. Quand il dai- cendre dans la cour, son état-major, qui l'a ns sa captivité, se range à son approche, à on du soldat sans armes, et porte la main ko.

struction de son affaire n'approche pas de

sa fin : un prétendant ne se traite pas ainsi c
menu fretin dont nous faisons partie ! »

Ce que Raspail ne dit pas dans sa lettre, c'e
l'instruction criminelle sur la conspiration
partiste fut arrêtée au début.

On découvrit, comme me l'avait fait en
M. de L***, des accointances du général Laf
avec le fils de la reine Hortence ; le général
en effet compromis en laissant espérer son
dans cette conspiration tramée au profit de
léon II. On découvrit aussi que le prince Lo
se rendant avec sa mère d'Italie en France
semé partout un levain de discorde qu'entrete
les *carbonari*. On apprit que des émeutes de
éclater à Paris, à Lyon, à Grenoble, à Lille,
les garnisons étaient en partie gagnées ; et
certain nombre de membres des deux Chamb
préparaient à se rendre auprès de Lafayette
former *provisoirement* le noyau d'une repré
tion nationale napoléonienne.

Sans l'énergie de Casimir Périer qui, malgré
Philippe, coupa le mal dans sa racine, sans l
sard qui plaça des sergents de ville sous l
de ce Falstaff, de ce Juif-Errant des compl
nuit, les échauffourées de Louis Bonaparte au
eu pour prologue l'affaire du 5 mai.

Mais le bon roi Louis-Philippe ne voula
qu'on pût soupçonner qu'il n'était pas le roi
par le vœu populaire. Il se hâta donc d'étouffe
affaire. Il ouvrit sans bruit les portes de S
Pélagie au jeune Louis Bonaparte, qui s'em

d'aller rejoindre sa mère en Angleterre pour y renouer ses complots.

Cette rencontre du prince Louis avec *Nina-Fleurette* au cabaret du *Lapin-Blanc*, ne rappelle-t-elle pas l'étrange entrevue que le Prince eut, plus tard, dans un des bouges du Waping, un vieux quartier de Londres, avec Elisa Howard ?

Miss Howard, l'ancienne prostituée de Sampaïo que Louis Napoléon, le constable, sortit de la fange pour en faire la prostituée des gentlemen de Londres, cette fille qui prêta cinq millions au prince-prétendant, pour qu'il fît figure à l'Elysée, vaut *Nina-Fleurette*, la fille du cabaret du *Lapin-Blanc*.

Cette aventure du prince Louis dans un cabaret de la Cité n'a pas été connu que de moi. Le bouge du *Lapin-Blanc*, théâtre de cette aventure, a dû être signalé aussi à Eugène Sue dont le père, ancien chirurgien-médecin de Napoléon Ier, conserva comme M. de L*** des relations intimes avec la famille Bonaparte.

Pour moi, j'en ai la conviction, le prince Louis a été le type original du prince *Rodolphe*, l'idéal de l'auteur des *Mystères de Paris*.

CHAPITRE IX

LE CACHEMIRE VERT

Monsieur de L***, qui assura ma position et me sauva la vie au *Lapin-Blanc*, était reconnu comme un être excentrique parmi tous les originaux de ce temps-là.

L'une de ses manies était de suivre les femmes. C'était à la suite d'une des nombreuses rencontres de cet infatigable explorateur du pays du Tendre, que notre ex-souverain dut sa connaissance de *Nina-Fleurette*.

M. de L*** possédait une grande fortune patrimoniale que lui avait légué un riche financier, émule et contemporain des Ouvrard et des Boursault. Il l'employait en partie à satisfaire ses fantaisies de solitaire *sentimental* dans les hautes et basses régions de la moderne Babylone.

Le Paris élégant le connaissait aussi bien que le

monde interlope. Au boulevard des Italiens comme aux boulevards extérieurs, dans les bals de l'aristocratie financière comme dans les bals de barrières, on le rencontrait toujours à l'affût du gibier féminin, grande dame, grisette ou lorette

Très respectueux et très discret, lorsqu'il faisait *la chasse à la femme* il la filait à distance, sans provocation ni paroles inconvenantes. Il n'entamait avec la dame une galante conversation que lorsqu'elle la provoquait, séduite par sa poursuite mystérieuse et obstinée.

Dès que M. de L*** savait à qui il avait affaire, il se contentait de prendre le nom et l'adresse de la belle dont il avait énuméré avec volupté tous les avantages personnels.

De ses nombreuses pérégrinations, il était résulté que ce sybarite errant connaissait toutes les mondaines et demi-mondaines de la capitale.

M. de L*** en eût remontré à tous les agents de mœurs. Quoique très discret sur les aventures de ces dames, il se faisait un plaisir d'édifier les pèlerins de Cythère sur les qualités des femmes à vendre et d'en donner, au besoin, les adresses.

C'était un dictionnaire vivant de l'amour, un guide sûr et galant de tous les étrangers dans Paris. S'il les renseignait sur la cote de la Bourse affichée à la corbeille des hétaires, c'était en amateur, sans courtage, uniquement pour l'amour de l'art, pour servir les parties intéressées.

Un jour, c'était longtemps après notre dernière entrevue à Passy, je rencontrai mon protecteur, en faction sur le trottoir du faubourg Saint-Denis, les

yeux fixés sur une boutique où venait d'entrer u
jeune fille de ce faubourg.

Quoique je susse de longue date que M. de I
n'aimait pas à être dérangé dans ses galantes exc
sions, je frappai sur l'épaule de mon Actéon,
risque de lui faire manquer la piste de sa Diane

Ce que j'avais à lui dire, ce que je tenais du p
quet, par les rapports qui m'étaient parvenus, ét
très grave pour mon chasseur de femmes. Mon
voir était de l'avertir, dussé-je l'arracher à ses
luptés orientales.

M. de L*** à mon attouchement fit un soub
saut qui témoignait de sa mauvaise humeur d'ê
surpris par un importun. Lorsqu'il me reconn
il se remit à demi, il me demanda :

— Quoi ! c'est vous, que me voulez-vous, m
cher Claude ? Parlez vite. Je suis là pour saisir
vol un oiseau féminin qui m'intrigue. Voyon
parlez.

— Monsieur de L***, lui répondis-je à voix bas
dans le tuyau de l'oreille, croyez que je ne vous
rais pas dérangé si des rapports de police ne vo
rendaient très suspect vis-à-vis du gouverneme

— De quoi suis-je accusé ? m'interrogea-t-il
haussant les épaules.

— De courir Paris pour recruter dans tou
les classes de la société des partisans à la cause n
poléonienne.

— Votre police, me répondit M. de L***, n'
composée que d'imbéciles ! Vous savez mieux q
tout autre, mon cher Claude, dans quel but je bat

pavé de Paris. En ce moment, vous en avez la preuve.

— Courir après une jolie femme, lui répondis-je en souriant, n'empêche pas de courir après la fortune politique dans les rangs de nos adversaires. J'en ai eu aussi la preuve dans un cabaret de la cité, lorsque je vous rencontrai avec le prince Bonaparte.

— Où voulez-vous en venir? exclama M. de L***, en frappant du pied d'impatience, les yeux tournés vers le vitrage de la boutique derrière laquelle une jeune fille dans l'ombre causait avec une dame de comptoir.

— Je veux dire, monsieur de L***, repris-je en allant droit au but, pour ne pas irriter la patience de mon protecteur, que l'on vous a dénoncé au parquet comme faisant à Londres les fonds d'un journal napoléonien, le *Capitole*, fonds provenant soi-disant d'un nommé Croicy-Chanel qui n'a pas le sou, au compte du prince exilé, Louis Bonaparte, qui n'a pas plus d'argent que ce prétendu banquier, dès que, pour vivre à Londres, votre prince a été obligé de se faire constable.

— Eh bien? répliqua M. de L***, quand cela serait? Quel mal, quel crime commettrais-je? Ma fortune provient du Consulat. Je la dois à l'oncle du prince. Il est naturel que j'en détache une parcelle pour obliger le neveu du Grand homme dans le malheur. Quant à conspirer avec lui, c'est une autre affaire ; morale, religion, gouvernement, tout cela m'importe guère! J'aime le prince, parce qu'il est le neveu du bienfaiteur de ma famille, voilà tout!

Si les subalternes de votre gouvernement me font un crime de ma reconnaissance, en me posant pour ce que je ne suis pas, pour un conspirateur, eh bien, mon cher Claude, soyez rassuré sur mon sort. Je lancerai dans les jambes de vos chefs des conspirateurs autrement sérieux que moi. Ils feront réfléchir votre police, votre préfet avant d'arrêter un bourgeois *inoffensif*. Qu'ils me traînent donc, vos chefs, chez le juge d'instruction! Moi je traduirai vos sbires à la barre de l'opinion par l'organe de la Chambre des députés, et alors gare à vos ministres, gare au roi. S'ils me jettent en prison, je leur jetterai Thiers à la tête. C'est égal, merci. Je ne vous sais pas moins gré de votre avertissement, j'en ferai mon profit. Mais voilà mon inconnue, elle sort de la boutique; je la reconnais à son cachemire vert. Reculez-vous pour ne pas effaroucher la belle. Laissez-moi à mes conspirations intimes dont le gouvernement ne devrait avoir souci; là mes embûches, où la politique n'a rien à voir; à mes pièges contre le sexe faible, ainsi dénommé parce qu'il est le plus fort dans le domaine de la création!

Mais je n'entendais plus M. de L***. Si je m'étais reculé, comme il l'avait conseillé, c'était en butte à une préocupation bien différente de celle qui m'avait amené à interpeller mon chasseur de femmes.

Le cachemire de l'inconnue causant avec la dame de magasin, absorbait alors toute mon attention.

En voici la cause. La veille, une dénonciation avait été faite par un manufacturier, fabricant de

châles de la rue Neuve-Saint-Eustache. Il annonçait à la justice qu'il était volé. Il avait indiqué spécialement un genre de châle fond vert, à galeries rouges et semées de palmes, objet du vol dont il avait à se plaindre.

C'était précisément ce cachemire, fond vert, a galeries rouges, que je retrouvais sur le dos de la jeune fille dont M. de L*** était à l'affût.

Quoique greffier, mes instincts de policier se développaient de plus en plus, à force de dresser des rapports sur les innombrables méfaits dont j'étais appelé à faire l'analyse. Souvent le juge d'instruction m'engageait à mettre en action ce qui lui semblait louche ou obscur dans mes observations. Plus d'une fois, en amateur, j'avais aidé de mes conseils et de ma personne la police secrète.

L'apparition du cachemire vert dont le fabricant avait détaillé le dessin ne me sortait plus de la tête depuis que je le retrouvais sur le dos de cette femme.

Il miroitait à mes regards ; il m'attirait, il me captivait comme l'alouette fascinée par la glace à facettes du chasseur... Il me possédait, ce cachemire, depuis que je soupçonnais qu'il recouvrait des épaules suspectes ; car cette femme, à la taille carrée, aux hanches *en dehors* et *canailles*, ne me disait rien de bon.

Je crois, par système, que le visage, en raison de sa mobilité, est un masque trompeur ; je prétends qu'il n'exprime que le contraire du caractère et de la pensée du personnage. Il y a, selon

moi, que la structure du corps humain qui ne peut égarer le physiologiste.

Cette femme qui portait ce magnifique cachemire, indiquait par sa mise qu'elle n'était pas familière avec le luxe. Elle avait une robe de laine, une coiffure fanée, des chaussures fatiguées. Elle avait le costume et l'allure d'une ouvrière suspecte ou d'une servante de mauvaise maison. Rien ne dénotait, malgré le châle qui la drapait, une élégante, même une élégante du quartier Breda.

Je regardais toujours la demoiselle au cachemire qui, sur la porte, causait avec la marchande tout en nous tournant le dos. Alors M. de L*** me dit avec impatience :

— Pourquoi ne vous retirez-vous pas, dès que vous n'avez plus rien à me dire? Est-ce que vous connaissez cette personne? Est-ce que vous en tiendriez aussi pour elle?

— Non, répliquai-je avant de prendre congé de M. de L***, mais si je suis indiscret, c'est par intérêt pour vous. Je crains fort que vous ne soyez *volé*, car cette fille doit être une voleuse.

M. de L*** opéra un violent soubresaut. Un moment il fit mine de se sauver à toutes jambes. Il s'arrêta, se consulta, me demanda :

— Sur quoi basez-vous vos suppositions?

Je lui dis en peu de mots ce que j'avais appris touchant le cachemire de la belle, et M. de L*** me répondit au moment où l'inconnue se préparait à quitter la marchande :

— Je saurai bien si ce que vous supposez est vrai. Laissez-moi la suivre. Demain, pas plus tard

que demain, je veux, ce qui ne semble pas difficile, avoir un rendez-vous avec la belle. Comme vous m'avez ébranlé sur la situation de la particulière, je vous écrirai le lieu et l'heure de son rendez-vous. Vous vous y rendrez à ma place. Vous me direz, à la scène finale de cette intrigue, si vous aviez tort ou raison. La police y gagnera, moi aussi, au revoir.

Je quittai M. de L***, il se remit à suivre les traces de l'inconnue.

Je m'aperçus, en m'éloignant de la fillette, qu'elle avait, en effet, un ravissant visage, et que M. de L*** n'avait pas eu aussi mauvais goût que je l'avais cru en n'envisageant d'abord cette sirène que de dos.

Le lendemain, je recevais une lettre de M. de L***. Il me pressait de me rendre à sa place au rendez-vous que lui avait assigné la fille au châle.

Le rendez-vous ne militait guère en faveur de cette beauté. Il était fixé pour neuf heures, au *bal des Chiens*, situé à cette époque derrière le passage du Caire, dans un cul-de-sac s'ouvrant sur la rue des Filles-Dieu.

Plus de doute, je tenais ma voleuse. L'endroit que me signalait M. L*** m'ouvrait la voie dirigée sur le but que désirait atteindre mon fabricant de la rue Neuve-Saint-Eustache.

A neuf heures du soir, j'étais dans l'impasse *Saint-Spire*, je montais l'escalier échelle conduisant à la salle de danse du *bal des Chiens* qui se tenait à un premier étage.

Pourquoi ce bal était-il qualifié de bal des chiens ? Je ne l'ai jamais su. Je n'ai pu expliquer

son ignoble étymologie que par l'endroit infect o il se trouvait, dans un centre dégoûtant où les ou vriers en goguette, les souteneurs de filles ne se g naient pas, la nuit, pour venir expectorer, au fon de sa pénombre, ce que leur corps aviné ou rep ne pouvait contenir.

C'était au milieu de ce cloaque de l'ancienne *cou des Miracles*, dont la rue des Filles-Dieu offre en core le hideux spécimen, que se trouvait le *bal de Chiens*.

Lorsqu'on avait grimpé son escalier de boi raide comme une échelle de meunier, on se trou vait dans une salle rectangulaire soutenue par de poteaux aux quatre coins de la salle et formant l carré de la danse. Un long banc de bois éta adapté aux murailles graisseuses de cette enceint enfumée. Elle pouvait contenir de cinquante soixante danseurs.

Ces danseurs étaient composés en partie de jeu nes ouvriers ou apprentis rappelant bien plus, pa leurs allures *cascadantes*, les voyous des barrière que les vaillants enfants de troupe du travail. Quan aux filles qui les fréquentaient, sous l'œil vigilan de ces jeunes voyous au teint blême, c'étaient, pou la plupart, des fillettes de quinze à dix-sept ans. E les étaient vêtues de haillons sales ; elles avaient l visage plus chiffonné que leurs haillons tachés d vin et maculés de sueur par les mains de leurs *mai tres* danseurs ! La plupart étaient décolletées; pou une bonne raison, leur corsage échancré ne laissa voir aucune trace de chemise.

Dans ce bal, il n'y avait pas de vestiaire ; u

homme en tenait lieu. Cet individu, par sa fonction peu honorifique, ne manquait pas une seule des *soirées* dansantes du bal des Chiens ; c'était un petit vieillard de soixante à soixante-dix ans. Il se tenait, au fond de la salle, assis dans un de ses angles. Les dames de l'établissement, dont il était particulièrement connu, lui confiaient, avant de danser, les vêtements supplémentaires qui les gênaient.

Au plusfort de la chorégraphie, ce vieillard, orné d'un chapeau rond à larges ailes qui lui cachaient le visage, était littéralement enfoui sous les châles et les coiffures de ces dames. Il ne bougeait pas plus sous cet amoncellement d'oripeaux que les poteaux de la salle.

Le père *Vestiaire*, c'était ainsi qu'on appelait l'habitué du bal des Chiens, formait comme le cinquième pilier de l'établissement.

Il partait le dernier du bal. Plus d'une danseuse qui avait eu recours à sa bourse, sous l'injonction de son danseur, sortait sans reprendre le châle ou le chapeau confié à l'obligeant père *Vestiaire*, qui gardait les hardes de la ballerine en nantissement d'un prêt intéressé.

Le père *Vestiaire* était ce qu'on appelle dans l'argot des voleurs un *fourgat* (recéleur). Il pouvait exercer avec impunité son déloyal métier ; il était connu de la police pour un *mouton*. Toutes les arrestations qui se faisaient régulièrement à ce bal immonde, étaient dues aux révélations de cet obligeant petit vieillard qui passait cependant pour la providence de ses habitués.

Lorsque j'appris que l'inconnue au cachemire vert

avait donné rendez-vous à M. L***, je me doutai du but qui la guidait, *lever un pante*, vendre au père *Vestiaire* le cachemire dont elle n'avait pu se défaire chez la marchande du faubourg Saint-Denis.

A peine étais-je au bal des Chiens que mes présomptions devinrent des certitudes. Je ne tardai pas à revoir mon inconnue ayant encore sur les épaules le châle accusateur.

Je m'approchai d'elle au milieu d'un essaim de jeunes filles dont les haillons et les visages rachitiques suaient le vice et la misère. Cette fille, aux lumières des quinquets, à travers une atmosphère opaque, avait un type de vierge ; il contrastait avec les physionomies effrontées, obscènes et les poses lascives de ses compagnes.

Mais je l'ai dit : le visage est un masque trompeur ; je ne tardai pas à découvrir sous ces traits angéliques la laideur d'une âme basse et vénale.

Je m'approchai d'elle en l'invitant pour une prochaine contredanse. Elle s'empressa d'accepter, dès que je fis résonner dans ma poche quelques pièces de cent sous, au risque de me mettre sur les bras tous les voyous de ces dames.

Dans la contredanse, je lui appris que l'ami qui lui avait donné rendez-vous était tombé malade et qu'il m'avait chargé de l'excuser, au besoin de le remplacer.

Le bruit argentin avec lequel je faisais accompagner mes paroles, engagea la sirène à bien recevoir le messager, je lui demandai une seconde contredanse, elle me l'accorda, après avoir eu le

soin de déposer entre les mains du père *Vestiaire* le cachemire qui la gênait.

C'était ce que j'attendais ! A la suite de plusieurs contredanses, j'appris que cette jeune fille s'appelait Paméla Nunez, qu'elle était la soubrette d'une célèbre ballerine de Mabille, la fameuse Pomaré.

A la fin de la soirée, j'étais au mieux avec le lieutenant femelle de la danseuse à la mode, elle m'avoua le but de son entrée dans le magasin de la rue Saint-Denis.

— Je voulais vendre, me disait-elle, au compte de ma maîtresse ce cachemire vert. Car Pomaré est dans la *dèche* depuis qu'elle se meurt de la poitrine. Mais la marchande ayant voulu que je lui produisisse la facture du marchand où ma maîtresse avait acheté son châle, je n'ai pu le lui vendre ; ces bourgeoises de la rue Saint-Denis ont tant de préjugés ! Ce soir, je suis obligée, pour quelques centaines de francs, d'abandonner ce châle à cet arabe de père *Vestiaire*. Maintenant le cachemire vert est à lui ! J'irai, demain, en échange, chercher la somme qu'il me comptera.

Elle termina en disant :

— Ce châle est un cadeau d'un jeune homme que ma maîtresse a bien aimé. Je vous dis cela à vous qui me paraissez un brave homme. Si vous vouliez, monsieur, l'arracher du *clou* de ce vieux pingre de *Vestiaire*, vous pourriez compter sur ma reconnaissance et sur celle de ma maîtresse.

J'en savais assez. Cette fille n'était que l'entremetteuse d'une voleuse qui, selon moi, devait être la Pomaré.

Pour complaire aux désirs de la soubrette de la ballerine, je lui demandai l'adresse de sa maîtresse.

Elle s'exécuta avec la meilleure grâce du monde.

Une fois renseigné sur ce point, je me hâtai de quitter ma danseuse et le bal des Chiens où les voyous, depuis que j'avais fait résonner le bruit métallique de mes pièces de cent sous, ne me quittaient pas des yeux, à l'imitation des requins qui suivent un cadavre dans un navire en détresse.

Le lendemain, avant d'inquiéter le *fourgat* sur l'objet volé, parce que ce mouton rendait de grands services à la police, je me transportai au domicile de la Pomaré.

La ballerine, illustrée naguère avec Mogador et Clara par une chanson de Nadaud, habitait alors un modeste appartement dans le quartier Breda.

La première personne qui vint m'ouvrir fut Paméla Nunez, sa soubrette et sa compatriote.

Elle m'annonça à sa maîtresse comme la providence faite homme.

J'ai toujours eu un visage bienveillant, et mes allures ont plutôt été celles d'un brave homme que celles d'un rébarbatif policier. Malgré mes connaissances physiologiques, je n'ai donné tort à mon apparence presque bénigne que dans les grandes occasions où ma vie était en lutte avec l'adversaire féroce que je pourchassais. Une fois la victoire de mon côté, je puis dire que je n'ai jamais frappé un vaincu, et que souvent, après la lutte, je lui ai tendu la main.

J'avais connu autrefois la Pomaré dans sa splen-

deur, lorsque, avec Mogador, elle traînait derrière elle un cortège d'adorateurs. C'était une belle brune, aux cheveux noirs, à la prunelle limpide et chatoyante, à la taille nerveuse, pleine de voluptés caressantes.

Hélas ! je vis étendue sur un sofa, dans une chambre presque nue, une pauvre fille, au corps tremblant de fièvre. Ses joues pâles aux pommettes colorées, ses grands yeux d'une clarté effrayante accusaient la phtisie aux derniers degrés. Elle souriait, mais d'un sourire triste. Sa main décharnée comme son corps me fit signe de m'asseoir auprès d'elle.

Je m'attendais à voir une hétaire effrontée ; je n'avais devant moi qu'une martyre résignée. Alors, ému de pitié, j'analysai cette beauté qui n'était plus qu'une ombre. Je remarquai que ses sourcils noirs, fixement arqués sur un front dégradé, encore énergique, semblaient défier l'outrage dès qu'ils ne pouvaient plus rêver l'amour. Cette hétaire, que la société avait marquée du sceau de l'infamie et que Dieu avait condamnée en la créant phtisique, ne pouvait pas être une voleuse.

Seul avec elle et plein de compassion pour cette victime de l'amour vénal, je lui dis franchement ma qualité. Je lui exposai l'objet de ma visite, en lui faisant part des soupçons que m'avait inspirés la soubrette sur la dénonciation du négociant de la rue Neuve-Saint-Eustache.

— Oh ! le lâche ! exclama l'impétueuse Espagnole qui souleva avec effort sa tête penchée sur les

coussins! Et c'est lui, c'est lui qui m'a dénoncée! Ah! il m'a bien tenu parole!

Fort intrigué par l'expression de sa colère, par son indignation, je sommai la Pomaré de s'expliquer, ce fut ce qu'elle fit. La reine Pomaré avait eu, sur les derniers temps, pour amant un jeune garçon qui ne savait que l'adorer, qui lui pardonnait ses nombreuses et nécessaires infidélités. C'était un Desgrieux qui, ne pouvant complaire à sa complice, trop pauvre pour payer ses toilettes, se contentait de son amour enivrant et contagieux.

On n'aime pas impunément une pareille sirène qui tient du démon et de la torpille.

Un jour, ce jeune homme, commis dans un magasin de châles, tenu par son oncle, fut rencontré par la reine Pomaré lorsqu'il donnait le bras à sa tante, une femme jeune encore.

La dame portait un magnifique cachemire vert. La Pomaré, en apercevant le jeune homme avec sa tante, lança à son Desgrieux de foudroyants regards.

Le soir, à Mabille, lorsqu'elle revit le jeune commis, elle lui fit une scène affreuse. Elle plaisanta le tendre neveu si empressé au bras de sa jeune tante. Elle lui dit qu'elle ne le reverrait de sa vie s'il ne lui donnait, en réparation de son infidélité, un châle exactement semblable à celui de la belle tante.

Le jeune homme s'exécuta. Il vola le châle qu'il ne pouvait acheter dans le magasin de son oncle.

La malechance voulut qu'à une semaine d'intervalle l'oncle se rendît au bal Mabille avec des An-

glais, ses clients, et qu'il reconnût aussitôt son cachemire vert sur les épaules de la sirène.

Il vit courir et tourbillonner son châle dans une danse échevelée exécutée par son neveu et la reine Pomaré. Une infernale pensée, suggérée par la mauvaise idée de son neveu, traversa l'esprit de l'oncle. Il prit à part la ballerine, il lui fit des propositions comme dut en faire l'un des vieillards à la chaste Suzanne.

Pomaré lui répondit par une expression ironique, elle traita l'oncle de : « Vieux polisson ! »

Le négociant confus, plein de rage, lui répondit que dès lendemain, il lui rendrait affront pour affront.

Le lendemain, en effet, le négociant faisait sa déposition au parquet. Il détaillait, avec un machiavélisme infernal, le cachemire accusateur après lequel je courais sur l'indication du céladon, depuis trois jours.

Alors je m'expliquai l'indignation de l'infortunée Pomaré en traitant de lâche le bourgeois vindicatif.

Lorsque la malheureuse ballerine eut acquis la triste conviction de la mission dont je m'étais chargé sur les plaintes de l'oncle contre le neveu, la Pomaré me dit avec un navrant sourire :

— Monsieur, je le sens, je vais mourir ; s'il faut une victime à la justice, eh bien que ce soit moi plutôt que ce malheureux jeune homme. Laissez-moi, dans l'intérêt de son avenir, lui sacrifier le seul bien qui me reste, ma probité. Je n'ai plus que quelques jours à vivre, le sacrifice que je fais en le

sauvant, n'est pas bien grand. Maintenant j'ai aimé, j'ai vécu et je n'ai plus besoin que de l'éternel repos.

J'avoue que les paroles, le dévouement de cette impure m'émurent plus que je ne le fis paraître. Je partis de chez la Pomaré, animé d'un tout autre sentiment que celui qui m'y avait conduit.

Je lui avait pressé la main en lui assurant que je tâcherais auprès du dépositaire de la plainte, d'arranger cette affaire pour qu'elle n'eût aucune suite.

Elle m'avait reconduit en chancelant jusqu'à la porte, en me disant encore avec énergie :

— Oh ! ne le suppliez pas ! J'aime mieux sa rigueur que sa pitié, sa rigueur n'atteint que moi.

Je pris congé de la généreuse lorette en me rendant, du même pas, rue Neuve-Saint-Eustache, bien décidé à agir aussi franchement avec le bourgeois que j'avais agi avec la généreuse ballerine.

Quand je me fis annoncer chez le fabricant de la rue Neuve-Saint-Eustache, la domestique me dit qu'il était sorti ; que cependant, si je voulais parler à sa dame, elle s'empresserait de me recevoir pour faire part à son mari de l'objet de ma visite.

Comme le but de ma démarche ne pouvait qu'intéresser le sexe sensible, militer en faveur d'un parent plus léger que coupable, je m'empressai de passer ma carte à la dame, en faisant connaître mon titre de greffier près du tribunal.

Je vis une dame de quarante ans, encore très belle, qui pouvait aisément cacher dix années sous un air de jeunesse qui faisait valoir son port de reine et son embonpoint très séduisant.

Lorsque, après lui avoir répété mon nom et ma qualité, je lui eus dit que je me rendais auprès d'elle sur une plainte du parquet, au sujet d'un cachemire volé, je vis la dame trembler, pâlir, puis fondre en larmes.

— Oh! monsieur! monsieur! exclama-t-elle, dans la plus vive anxiété, dans l'attitude d'une femme en prière, — ne perdez pas Georges! ne me perdez pas! c'est moi qui suis la coupable; c'est moi qui ai engagé mon neveu à faire disparaître ce maudit cachemire vert!

Cette fois, je me reculai, très interloqué par ce désespoir, par ce préambule aussi subit qu'imprévu.

Comment le cachemire vert que j'avais vu sur les épaules de la soubrette de la Pomaré, pouvait-il être le même châle soustrait par cette bourgeoise, la femme de celui-là même qui se plaignait de cette substitution?

J'eus des soupçons! Je devinai le mystère d'une double intrigue féminine dont l'heureux neveu était le bénéficiaire.

Je ne me trompais pas.

Lorsque je dis à la dame que pour implorer l'indulgence de la justice en quête d'un voleur, il fallait qu'elle me dise toute la vérité, la dame, sur ma promesse de garder son secret, m'avoua qu'elle était la maîtresse de son neveu.

— Un jour, dit-elle, je partis avec Georges pour aller à la campagne. Comme je craignais d'être reconnue, quoique mon mari fût en tournée dans sa fabrique, j'avais pris dans son magasin un de ses châles qui ne ressemblait nullement à celui que je

portais habituellement. Le soir, avant de retourner chez moi, ce châle étant sali et fripé, à la suite d'un dîner sur l'herbe, je conseillai à mon neveu de s'en défaire. Je le lui abandonnai avant de revenir à mon domicile, enveloppée d'une mante dont je m'étais précautionnée le matin. Vous le voyez, acheva ma bourgeoise qui répétait presque mot pour mot les paroles de la ballerine ; s'il y a quelqu'un de coupable, c'est moi, non mon neveu ! Et si quelqu'un doit être livré à la justice, c'est plutôt moi que ce malheureux jeune homme.

J'étais pétrifié, abasourdi.

En vérité, si la situation n'avait pas été si tendue pour la bonne tante, j'eusse bien ri de la situation que ce galant neveu s'était faite entre sa Laïs et sa Putiphar.

Le plus singulier de la chose, c'est que le mari était pris dans les mailles tressées par sa jalousie. Il eût été trop cruel de laisser faire la justice après la curieuse enquête que je venais d'entreprendre à propos de ce maudit cachemire vert.

Il était incontestable que le plus coupable dans tout ceci, c'était le châle. Si la femme du fabricant n'eût pas mis le cachemire vert, la Pomaré, en voyant la tante avec son amant, n'eût pas désiré, par représailles, un cachemire semblable au sien.

Maintenant, il était de mon devoir, dans l'intérêt d'une famille, pour le repos d'une pécheresse qui se débattait entre la vie et la mort, de ne pas donner suite à cette affaire.

La femme du propriétaire du double cachemire achevait à peine sa confession, en essuyant ses pleurs

répandus avec abondance, que le mari entrait.

Grand émoi de l'époux à la vue de son épouse en larmes. Pour lui donner le temps de se remettre, j'expliquai au monsieur l'objet de ma visite sur sa plainte déposée au parquet.

Lorsque j'ajoutai que la dame redoutait pour son neveu une instruction judiciaire, le mari, furieux contre la Pomaré, ne voulut rien entendre.

La dame qui n'avait peur que pour elle, redoubla ses instances ; je me joignis à elle.

Le mari resta inflexible. La dame était désespérée, elle poussait des cris lamentables, j'eus pitié d'elle, de son époux qui, miné par la jalousie contre son neveu, ne connaissait pas cependant tout ce dont celui-ci était coupable.

Dans son intérêt, dans l'intérêt de la dame, je pris à part l'époux récalcitrant, dont le front était plus menacé qu'il ne le croyait. Je lui racontai, à voix basse, la scène peu édifiante qu'il avait eue avec la Pomaré.

Le marchand se redressa comme piqué par la tarentule. Il me demanda d'un air inquiet, en se reculant très loin, pour ne pas être entendu de sa femme :

— D'où tenez-vous ces détails ? de mon neveu, n'est-ce pas ?

— De Pomaré, répondis-je froidement.

— Est-ce que les témoignages de cette fille, riposta-t-il, peuvent avoir quelque poids sous les accusations d'un homme tel que moi.

— La vérité, de quelque côté qu'elle vienne,

lui dis-je sévèrement, a toujours du poids dans la balance de la justice.

Mon homme tressaillit. Il était ébranlé.

— Alors, vous savez tout? me demanda-t-il d'un air inquiet; car le fabricant tenait à ne plus faire de scandale depuis qu'il était menacé dans sa considération.

— La police sait toujours tout, monsieur! lui dis-je, prêt à le saluer.

Mon négociant m'arrêta. Il termina avec un geste héroïque, avant de se jeter dans les bras de son épouse.

— Eh bien! monsieur, je retire ma plainte, pour ne pas chagriner Héloïse, quoique mon neveu ait mérité une leçon exemplaire.

Je saluai les époux, très heureux pour eux, pour leur neveu et pour Pomaré. Je laissai là le cachemire vert qui m'avait fait faire tant de courses, du faubourg Saint-Denis au bal des Chiens, de la rue des Filles-Dieu, au quartier Breda et au quartier Montmartre. Le cachemire vert ne provoqua plus d'autres révélations.

Car cette fois elles eussent coûté cher au mari.

Le père *Vestiaire*, le *Fourgat*, put jouir en paix de son recel. La plainte déposée au parquet resta sans effet.

J'appris plus tard, après la mort de Pomaré, que le neveu, devenu le modèle des commis, avait pris la succession de l'oncle, en raison de cette maxime, qui se retrouve dans toutes les comédies de Molière, que les maris les plus trompés sont les plus contents.

CHAPITRE X

LE DRAME DE LA RUE DE LA POMPE

Je restai dix-huit ans attaché comme greffier d'instruction criminelle. Je dus ce long stage autant à mon esprit exempt d'ambition qu'au zèle que je déployais dans ma fonction plus utile que brillante.

Un bon greffier est pour un juge un employé très précieux. Les procès-verbaux qu'il rédige sur les dépositions des inculpés, sur les constatations plus ou moins concluantes des commissaires de police, servent de bases fondamentales aux jugements des magistrats.

Bien souvent on m'a rendu cette justice, que mes procès-verbaux, sans partialité, sans acrimonie, étaient élucidés avec une clarté qui abrégeait le délicat et difficile travail du tribunal.

C'est à ce mince mérite, qui se développa à la suite d'une longue expérience, que je dus d'être presque le doyen des greffiers du Palais de justice.

Ce ne fut qu'en 1848, peu de temps avant la révolution qui précéda la chute de Louis-Philippe, que je parvins à devenir commissaire de police.

Si je restai longtemps au Palais comme greffier, je ne fus pas aussi sédentaire dans mon poste d'officier civil. La roue qui s'était arrêtée pendant si longtemps dans l'engrenage administratif où me portèrent mes facultés, s'accéléra aussi vite qu'elle s'était arrêtée à mon premier stage.

Je dois le dire, je n'avançai pas plus pour cela ; les cahots que me firent subir la révolution de 1848 et ses réactions, influèrent d'une façon néfaste sur ma destinée.

En moins de trois années, je changeai plus souvent de position que je ne l'avais fait durant tout le cours de ma vie. La politique, à laquelle je restai étranger, ne m'épargna pas, au contraire. Je subis par les fautes de mes protecteurs, le sort que les événements faisaient pour eux, et par contrecoup, pour moi ou contre moi.

Je devins tour à tour, après avoir été depuis 1830 simple greffier, commissaire à Meaux, commissaire à Passy, commissaire à Batignolles et commissaire rue Ménilmontant, attaché à la section des théâtres; puis commissaire aux halles, puis commissaire aux délégations judiciaires, avant de devenir chef des officiers de paix et chef de la sûreté générale, à ce même Palais d'où j'étais sorti simple greffier.

On ne tardera pas à voir que ce ne fut pas sans éprouver bien des revers, bien des déceptions que je changeai en trois ans si souvent de grade pour arriver

à la position où m'appelaient mes instincts naturels, au grade de chef de la police de sûreté. Dans cette dernière situation je fis un assez long bail, parce que la France eut dix-huit années de répit ; parce que ces dix-huit années permirent à tout fonctionnaire de l'Empire de vivre sous ses lois, sans trop gêner les employés de ce régime pourtant si autoritaire.

C'est surtout dans mon rôle de chef de la police secrète, qui commença en juin 1859, que je me ferai voir sous mon véritable jour : un Gil Blas sous des allures débonnaires, un homme d'action d'une activité infatigable sous un air paterne.

Mes longues années passées dans les bureaux de la Préfecture où j'avais vu apparaître les plus grands héros de la Cour d'assises, m'avaient donné l'air placide de l'employé sédentaire. Il trompait les hommes les plus retors, ou les plus habiles à flairer le policier sous le bourgeois.

Il est vrai que, par nature, je possède une lenteur physique qui peut tromper les gens les plus perspicaces. En revanche, je jouis d'un flair qui, malgré mon tempérament, excite ou plutôt excitait mon énergie qui s'est rarement démentie dans mes nombreuses *chasses à l'homme*.

Un bandit, un assassin que la Préfecture me désignait, devenait pour moi une proie dont je devinais aussitôt la trace ! car le plus faible indice de son passage stimulait mon ardeur et me douait d'une *seconde vue*.

Je ne veux pas faire parade de mes mérites ; mais si du moindre indice et du fait le plus insigni-

flant, je suis parvenu à constituer tout un monde de preuves ou de révélations, je dois ces mérites à un don naturel, à un organisme tout spécial. Je suis né policier comme la bête naît chien de chasse. Je ne puis pas plus expliquer ce qui m'a mis sur les traces d'un Troppmann, que l'on ne s'explique le flair de la meute à la piste d'un fauve. Je sens un malhonnête homme comme le chien de Macaire sentait son assassin. Bien souvent je me suis surpris à suivre un malfaiteur comme le chien suit inconsciemment son maître. Une piste m'attire, je la suis.

Lorsque j'étais sur le théâtre de mes exploits, je ne possédais pas mon sujet, mon sujet me possédait. Je n'étais à bout de mon rôle que lorsque son action était terminée. C'était lorsque je n'étais plus en scène, que je sentais la fatigue et l'épuisement causés par l'ardeur, l'adresse et l'activité que j'avais mis à jouer mon personnage.

Une fois rentré dans la vie ordinaire, il ne fallait plus rien me demander sur mon état de policier. Mon ardeur s'était éteinte dans la coulisse, j'avais tout oublié. Je n'étais plus ni loup, ni renard, et le chien harassé rentrait au gîte. Il n'y avait plus en moi que l'être bénin, le modeste salarié qui, la besogne faite, ne désire que se reposer et parler d'autres choses que des ennuis de son métier.

Comme greffier, j'ai énuméré bien des causes célèbres que je ne citerai que pour mémoire parce que je n'ai fait que les sténographier. Et je conclus que le commencement et la fin du règne de

Louis-Philippe, ressemblent, par les faits, au commencement, à la fin du règne de Napoléon III. Les émeutes signalent les premières années du gouvernement du juste milieu; les émeutes le terminent avec un grand crime qui a été le même coup de foudre renversant deux trônes. Le crime du duc de Praslin, cet avertissement de la chute de Louis-Philippe, vaut le crime de Troppman, cet avertissement de la chute de Napoléon III.

Lorsque la Révolution de 1848 éclata, je vis arriver au pouvoir bien des gens que j'avais connus dans le cabinet du juge d'instruction pour y entendre leurs dépositions, comme greffier.

Malgré mon horreur pour la politique, ma carrière en 1848 faillit être brisée par la rancune des républicains de cette époque qui ne me pardonnèrent pas d'avoir fait mon devoir sous la royauté qu'ils étaient parvenus à briser. En ce temps-là, si j'ai recommencé ma carrière, pour la reprendre au point de départ où je l'avais laissée en 1848, je l'ai dû à la fortune qui plaça M. L***, mon protecteur, au pinacle, dès que l'aurore napoléonienne se leva sur son prince.

Ce qui fit ma fortune, peu de temps après 1848, faillit me coûter la vie, lorsque je devins, sous la Commune, le prisonnier des adversaires de l'Empire.

Je me rappelle qu'au commencement de ce règne, on hésita à me laisser à mon poste de commissaire parce que j'étais taxé d'orléanisme: et sous la Commune je faillis être fusillé, parce que j'étais entaché de bonapartisme!

Pourtant sous tous les règnes, même sous le rè-

gue éphémère de la Commune, je ne restai que policier. Je croyais, même jusqu'en 1871, ne pouvoir compter au nombre de mes ennemis que les ennemis malfaisants de la société, je me trompais.

Le cours de ce récit l'apprendra, les lettres les plus flatteuses et les actions de grâce les plus chaudes que j'ai reçues dans ma vie, proviennent des criminels que j'ai fait arrêter !

Mais je ne veux pas encore ici anticiper sur les événements comme je l'ai fait au début pour prouver combien était fausse l'épithète de bonapartiste dont mes ennemis, pour me perdre, m'ont gratifié en 1870. J'arrive à l'ordre chronologique de ma vie de fonctionnaire.

Lorsque je fus appelé, en 1848, au poste du commissariat de Passy, un crime mit en émoi la population de ce village qui n'était pas encore un arrondissement de Paris.

On avait trouvé, derrière le parc du château de La Muette, un homme frappé en pleine poitrine et baigné dans son sang.

Je fus appelé à constater ce meurtre qui avait dû se passer dans la nuit précédente.

La victime était un jeune homme; il était étendu à quelques pas de la grille d'une allée réservée séparant le parc de La Muette des maisons de la rue de la Pompe.

Je ne tardai pas à remarquer que les traces de sang de la victime partaient d'une porte attenant à un grand jardin d'une maison faisant face à la rue de la Pompe.

En examinant la blessure de la victime, je ne fus pas longtemps à reconnaître, devant un médecin, requis par moi, que la blessure n'était due ni à un assassinat, ni à un suicide.

Je ne fis part de mes observations qu'au médecin, après avoir exigé que le jeune homme, qui vivait encore, ne restât plus à la merci du public; provisoirement, je fis déposer le corps dans la loge du concierge de cette allée. Le concierge reconnut aussitôt cet individu pour être un habitué, un parent des propriétaires de la maison d'où j'avais suivi les traces de sang échappé de la blessure du moribond.

Evidemment le meurtre, s'il y avait eu meurtre, partait de cette maison dont j'examinai avec soin les alentours. Elle était fermée, du côté de l'allée, par un mur de clôture dont une petite porte s'ouvrait sur le derrière d'un jardin. Je remarquai que la porte était sillonnée de sang, comme la terre fraîchement remuée à cet endroit.

Après être revenu vers le corps près duquel le docteur ne cessait de donner ses soins, je fouillai dans une des poches du blessé. J'y trouvai un carnet; je l'ouvris, j'y pris plusieurs cartes où était gravé le nom du blessé.

Sans hésiter, je revins vers le concierge de l'allée; je lui intimai l'ordre, malgré l'heure avancée de la nuit, de trouver une voiture pour y transporter le moribond. Je désirais, avant toute enquête, faire porter M. M*** à son domicile en compagnie de l'homme de science qui s'épuisait à le rappeler à la vie.

M*** était l'initiale du nom indiqué sur la carte de la victime.

Une fois la voiture trouvée, et le corps placé dans le véhicule par le médecin, par le concierge et moi, je commençai mon enquête. J'avisai le concierge qui, à en juger par ce qu'il avait dit mystérieusement au cocher, paraissait en connaître très long sur cette affaire.

Avant de frapper à la porte de la maison où ce drame avait dû avoir lieu, je rentrai avec le concierge dans sa loge; je l'interrogeai.

Ce concierge était un type. Les anciens habitants de Passy l'ont bien connu. C'était un Breton, fils de chouan. Malgré le demi-siècle écoulé depuis la pacification de la Vendée, il gardait le costume traditionnel de ses pères.

Petit, trapu, à la figure vieillotte et imberbe, cet homme se faisait remarquer par sa veste brodée sur toutes les coutures, son chapeau rond, flanqué ordinairement d'une grosse rose et par ses jambières de cuir aux couleurs éclatantes.

Ce Breton de Passy était tel qu'étaient naguère les paysans du Bocage. Il avait été ramené de la Vendée par un vieux gentilhomme, son maître. Possesseur d'une immense propriété longeant le château de *La Muette*, ce gentilhomme n'avait vendu son immeuble qu'à la condition de laisser à son ancien serviteur la garde de l'allée séparant cette propriété du château vis-à-vis.

Lorsque la propriété fut morcelée pour se diviser en habitations particulières, l'allée resta intacte;

elle fut respectée avec les attributions de son gardien.

Le Breton était maître de *son* allée comme le roi l'était jadis de son Louvre. Il en était fier comme les nouveaux propriétaires de la rue de la Pompe étaient fiers de leurs modernes habitations. Malheur aux intrus qui se fourvoyaient sur les terres de ce portier souverain, il les repoussait comme ses pères les blancs avaient repoussé les bleus dans le Bocage.

A part sa rudesse professionnelle inhérente à sa fidélité bretonne, c'était le meilleur homme du monde et le plus jovial compère des environs. Affable pour les humbles, guilleret avec les femmes de sa condition, respectueux jusqu'à la servilité pour *les gens* qui jouissaient d'une particule, il était dédaigneux à l'excès pour les bourgeois qui essayaient de se donner de grands airs. Il préférait la blouse au paletot, surtout quand le paletot, sorti de la blouse, avait la vanité de se donner du blason.

Je n'eus pas de peine à savoir une partie de la vérité sur ce drame dont le dénouement avait eu lieu dans l'allée de cet omnipotent concierge; car il détestait particulièrement les propriétaires de la maison suspecte. Il m'instruisit donc au delà de mes désirs.

— Monsieur le commissaire, me dit le gardien qui, le premier, s'était rendu à mon bureau pour me faire voir cet horrible spectacle; ce qui arrive, devait arriver. Ces B*** sont des parvenus qui veulent paraître plus qu'ils ne sont. La caque sent toujours le hareng! Ils ont beau avoir fait de leur

fille une grande demoiselle, la demoiselle n'aimera toujours que des gens de sa race. L'eau va toujours à la rivière.

— Expliquez-vous, lui répondis-je, et ménagez-moi des observations qui pourraient vous égarer sur le fait qui nous occupe.

— Eh bien, monsieur le commissaire, reprit-il, je serai bref. Le malheureux que vous avez vu, baigné dans son sang, est l'un des cousins de la belle Mlle de B***. Il a été porté ici par son rival, son cousin, un saint-cyrien, qui l'a frappé. Est-ce à la suite d'un duel ou d'un guet-apens? Je n'en sais rien ! Mais au trouble dont cet homme était en proie en le transportant ici, aidé par le professeur de mademoiselle, j'ai la conviction que le saint-cyrien est le meurtrier de M. M***. Cependant le véritable auteur du meurtre, c'est moins le cousin que le précepteur qui a excité la jalousie des deux rivaux et qui en a appris plus long qu'on n'en apprend d'ordinaire aux jeunes filles de bonne maison.

Ici, je l'arrêtai en lui demandant :

— Et qui vous fait supposer cela?

— Tout. Car il y a longtemps que j'ai causé avec les domestiques, ils n'ignorent pas les relations qui existent entre mademoiselle et son professeur. Je vous assure, monsieur le commissaire, que c'est ce misérable qui a préparé de longue main le coup donné par le cousin.

— Dans quel but aurait agi le professeur ?

— Dans le but, termina l'irascible Breton, de posséder, un jour, la maîtresse de la maison de la même

façon que les parents de la jeune fille ont possédé la propriété de mon pauvre et ancien maître. Mais un parvenu trompé par un gueux, le diable en rit! Cela n'empêche pas que le saint-cyrien, après avoir rudement frappé son parent, n'a pu résister à son épouvante. Il paraissait plus ému que l'auteur de ce drame. Il s'est sauvé comme un assassin, laissant au professeur, plus coupable que lui, le soin de rendre son adversaire à la vie. Mais lui aussi, il s'est enfui, le lâche! moins par honte que par calcul. Et si, moi, monsieur le commissaire, je n'étais venu vous avertir, la victime du saint-cyrien n'eût plus été redoutable pour le professeur, et M. M*** était mort.

Je ne voulus pas en entendre davantage; j'étais renseigné sur les différents acteurs du drame de la rue de la Pompe. Avant de me présenter au théâtre du sinistre, j'attendis, après avoir sauvé la victime restée sur le terrain, que la rumeur publique m'y rappelât.

Je n'attendis pas longtemps.

Passy, à cette époque, était encore un village. Il jouissait de tous les privilèges de la province. Le drame de la rue de la Pompe avait laissé des traces sanglantes; il devint aussitôt un objet de commentaires contre la famille qui en était frappée.

Il fallut, pour l'honneur de cette maison, que je me présentasse au milieu de ses membres affligés. On les accusait d'un crime, on ne parlait rien moins que d'un assassinat.

Lorsque je me fis connaître au malheureux père de la jeune fille qui, par les calomnies de son profes-

seur, avait vu s'armer l'un contre l'autre ses cousins, je ne cachai rien de ce que je savais par le Breton.

Je lui demandai qu'on fût aussi sincère à mon égard, je dis ce que j'avais fait pour le repos de cette famille si éprouvée.

Alors son chef s'ouvrit à moi, et il me prouva, par une lettre du saint-cyrien, qu'il était digne de l'intérêt que je portais à son malheur.

Il me fit part de l'aveu qu'il venait de recevoir du rival de M. M***; celui-ci, en annonçant qu'il renonçait à la main de sa cousine, reconnaissait qu'il avait frappé son rival dans un duel sans témoins.

Cette lettre était une garantie pour la justice. Je me retirai par discrétion, en me réservant d'interroger le saint-cyrien, le triste vainqueur de M. M***.

Deux jours après cet événement, cette famille abandonnait son habitation de plaisance.

Depuis cette époque, elle n'a plus été occupée.

Lorsque je fis venir le saint-cyrien à mon bureau, après le départ de ses parents, il me dit tout ce que je savais.

J'appris aussi, par mes propres informations, que le jeune professeur dénoncé par le Breton n'avait pas recueilli tous les fruits de son infamie.

Au moment du départ de la malheureuse famille, le père de l'imprudente jeune fille avait fait venir son professeur. Il lui avait tenu ce langage :

— On dit, monsieur, que vous êtes pour beaucoup dans l'horrible malheur qui nous frappe et qui atteint la réputation de ma fille.

Le professeur essaya de se disculper; le chef de famille le prévint et ajouta :

— Je ne veux rien entendre et je vous chasse. Voici vingt mille francs que je vous donne pour vous mettre dans l'obligation de sortir de France et d'aller chercher fortune ailleurs. Vous êtes adroit, intelligent et sans scrupules, vous avez maintenant tout ce qu'il faut pour réussir !

L'Italien, déjoué, non désespéré, quitta cette maison où il ne désespérait pas, plus tard, de trouver un marchepied digne de lui.

Six mois après, M. M*** guérit à peu près de sa blessure.

Il épousait la fille convoitée par son précepteur ; il devenait ce qu'avait rêvé son rival mystérieux, un riche fabricant de bronzes de la rue de Ménilmontant.

Il était dit que je connaîtrais jusqu'au bout cette lugubre histoire.

Quelques années plus tard, à la suite des événements de juin, j'étais appelé dans une habitation déserte et servant d'ambulance aux blessés de l'horrible guerre civile.

A cette époque, je venais d'être nommé commissaire provisoire du quartier Ménilmontant. En inspectant l'ambulance, où étaient réunis insurgés, gardes mobiles, soldats ou officiers de l'armée, pour signaler ceux qui étaient dignes d'intérêt et ceux qui n'étaient dignes que de pitié, que vis-je sur un lit de camp ? M. M***. Il se mourait de la même blessure qu'il avait reçue autrefois de son parent le saint-cyrien.

A ses pieds sanglotait un jeune lieutenant qui n'était autre que son ancien rival.

Je voulus me retirer. Instinctivement, je restai comme pétrifié, avide de connaître la cause du singulier rapprochement qui existait encore entre M. M***, agonisant, et le lieutenant, l'ancien amoureux de la même femme, pleurant un moribond dont il avait préparé cependant la fin.

Evidemment le drame de la rue de la rue de la Pompe se continuait. Je m'approchai du malheureux M***, à la plaie béante et rendant le dernier soupir.

Le lieutenant serra en frissonnant la main de son parent, qui se mourait pour tout le monde, excepté pour nous deux, d'une balle ennemie; puis il m'aperçut et me reconnut.

A ma vue, cet officier, qui éprouvait le besoin de s'épancher dans le cœur d'un homme qui lui avait prouvé tant de désintéressement, essuya ses larmes; il me prit à part et m'apprit le véritable motif de la mort de son parent.

— Cette fois, me dit-il à voix basse, en fuyant l'ambulance, c'est bien le misérable qui nous avait autrefois armés l'un contre l'autre qui a tué mon cousin!

— Quoi! lui demandai-je avec intérêt, en lui prouvant que le drame de la rue de la Pompe était encore présent à ma pensée, le précepteur de celle qui s'appelle aujourd'hui Mme M*** n'avait donc pas renoncé, en dépit des précautions prises par votre famille, à ses criminels projets?

— Vous allez en juger, me dit le lieutenant qui m'entraîna loin de cet hôpital improvisé. Une fois ce démon chassé d'une famille où il avait essayé de

semer la honte et le meurtre, il alla à l'étranger trouver un négociant, son correspondant. A l'aide des vingt mille francs qu'il reçut, grâce à son intelligence, il parvint très vite à s'intéresser dans cette nouvelle maison. En deux ans, par des voyages qu'il fit en Amérique, il devint assez riche pour pouvoir revenir en France, juste au moment où M. M***, ruiné par de fausses spéculations, était sur le point de faire faillite. Alors le fourbe remplit, auprès du mari et de la femme qui l'avait joué, un tout autre rôle que celui qu'il avait adopté autrefois. Il apparut aux yeux de M. M*** comme une providence. Il lui offrit ses capitaux; il ne lui demanda qu'une part dans sa fabrique. M. M*** accepta. L'ancien précepteur, une fois dans la fabrique, s'arrangea si bien qu'il en devint le maître. M. M*** a toujours été un homme léger, très amoureux du plaisir. L'ancien précepteur encouragea si bien les folies du mari, dont il convoitait la femme et la position, qu'il parvint à rendre son associé faussaire. Il le força, par une dette de jeu, à compromettre la raison sociale. Voici aujourd'hui où ce démon a conduit ce malheureux : à mourir en rouvrant la blessure que je lui ai faite, à passer pour avoir été frappé par une balle ennemie, afin de ne pas encourir les assises!

— Oh! m'écriai-je, c'est horrible! Mais, dans votre animosité contre cet homme, n'exagérez-vous pas ses forfaits? Votre malheureux cousin n'a-t-il pas été au-devant de sa perte? Ne noircissez-vous pas à plaisir ce misérable qui, autrefois, vous arma contre votre rival?

— Il faudrait pour cela, me dit le lieutenant en me serrant la main avec un frissonnement convulsif, que je ne tinsse pas ces détails de Mme M*** elle-même. Son ancien professeur n'a plus à voiler ses ignominies depuis qu'il est riche. C'est lui qui a dit à Mme M*** ce que je vous rapporte ; c'est lui qui a jeté son rival dans les bras de la mort en disant à sa femme : « Tant que votre mari vivra, je ne payerai pas ses dettes ; mais dites-lui qu'il n'y a que la mort qui puisse le sauver des galères, et demain, ce soir, quand il ne sera plus, je payerai tout pour l'honneur de notre maison et par amour pour vous ! »

J'étais foudroyé par ce que j'entendais. Maintenant, je connaissais à fond le drame de la rue de la Pompe !

Pour l'honneur de Mme M***, le lieutenant ajouta que Mme M*** avait repoussé avec horreur les odieux conseils de ce scélérat. Alors lui-même les avait donnés à son époux. M***, qui n'était que léger, qui ne voulait pas être criminel, avait profité de l'insurrection pour se jeter au milieu des insurgés, pour rouvrir sa blessure, comptant, une fois mort, sur la promesse infernale de son odieux associé !

Épouvanté de ce que j'entendais, je quittai le lieutenant pour ne plus voir l'horrible tableau qui, de Passy, me poursuivait jusqu'à Ménilmontant.

Le soir même, Mme M*** recevait la nouvelle de la mort de son époux qui, depuis qu'il avait soi-disant été blessé devant une barricade, n'avait pas quitté l'ambulance.

Un an après, dans l'intérêt de son commerce,

n, la veuve du fabricant de bronze, mort en éfenseur de l'ordre et de la société, épousait ocié.

tait le plus à plaindre ou de M. M***, ou de re, forcée de s'unir à son assassin? En tous , la police est à même de le constater! Les criminels ne se rencontrent pas que dans de interlope. L'or impur qui pèse une honte be pas que dans le monde des lorettes et teuses : la bourgeoisie, le monde des affaires d'infâmes amours! La police, comme As- a le privilège de découvrir sur Paris les in- bles toits de ces foyers sacrilèges!

CHAPITRE XI

LES CHASSEURS DE FEMMES

Lorsque j'étais encore commissaire de police à Passy, je reçus un jour la visite de M. L***, dans une circonstance aussi imprévue que délicate.

— Mon cher Claude, me dit-il d'un air mystérieux, après m'avoir entraîné au fond de mon cabinet, j'ai compté sur votre amitié. Il faut que vous me rendiez un immense service.

— Je vous appartiens, lui répondis-je; ne vous dois-je pas plus que la vie, et n'est-ce pas par vous que je suis ce qu'il vous a plu de me faire.

— Eh bien, ajouta-t-il sans périphrase, je suis traqué, poursuivi, et je viens chercher un refuge chez vous.

— Chez moi! l'interrogeai-je avec stupeur, un commissaire?

— C'est précisément parce que vous êtes commis-

saire de police que les agents de la préfecture ne pourront jamais se douter que je suis chez vous.

— Êtes-vous fou?

— Ma réflexion, me répondit-il, est au contraire celle d'un sage qui a la prétention de raisonner fort juste..

— Dans votre intérêt, c'est possible; mais si votre initiative peut vous sauver, elle me perd, moi.

— C'est à vous de voir, me riposta très sérieusement M. de L***, si vous placez vos affections au-dessous de vos intérêts. Voulez-vous, oui ou non, me cacher?

— Oui, lui répondis-je, si vous n'êtes pas, ce dont je suis persuadé, un malfaiteur; oui, quoique vous me compromettiez fort par votre démarche.

— Laissez-moi donc tranquille, continua M. L*** en prenant un siège, comme un homme qui était déjà chez lui. Est-ce que vous croyez que votre gouvernement en a pour longtemps dans le ventre? Dès qu'il en est réduit à traquer des gens aussi inoffensifs que moi, c'est qu'il ne sait pas où donner de la tête! Le service que vous me rendez aujourd'hui, sous un roi qui finit son bail, vous sera compté par mon prince.

— Ainsi, répondis-je, c'est un conspirateur que j'ai le dangereux honneur de recevoir, lorsque mon devoir, en qualité de commissaire, serait de vous arrêter?

— Mais non! fit-il en haussant les épaules, je ne suis pas un conspirateur! Les stupides agents de votre préfet ont interprété au rebours du sens commun mes courses à travers Paris, mes rendez-vous

nocturnes avec le beau sexe! Vous savez mieux que tout autre, mon ami, si je suis un politique? Vous savez que je ne suis, que je ne veux être, sous tous les régimes, qu'un chasseur... de gibier féminin.

— Mais la loi, lui répondis-je en souriant, n'interdit pas à tout citoyen le voyage à Cythère. Il n'y a aucune pénalité qui frappe l'adorateur de ce sexe à qui nous devons nos mères.

— Non, riposta-t-il, mais il y aura, sous tous les gouvernements, des enragés qui feront du zèle contre des citoyens comme moi pour travestir leurs actes. Voilà pourquoi, mon cher Claude, j'ai été dénoncé comme un agent très dangereux du *comité napoléonien de Londres*. Ce matin, j'ai été averti qu'une perquisition devait être faite à mon domicile, que le commissaire chargé de s'emparer de mes papiers avait ordre de s'assurer aussi de ma personne. Comme je ne crains rien, comme l'on ne trouvera chez moi que de nombreux portraits de femmes qui, par leurs poses plastiques, n'ont rien qui rappelle une Charlotte Corday ou une Mme Roland, je suis très tranquille. Mon innocence sera reconnue. Vos chefs seront les premiers à vous engager à me relâcher, s'il vous convient de dire que vous me reteniez ici prisonnier au cas où j'eusse été coupable. En ce moment, je ne crains que la prévention. Je demande que vous me cachiez pour ne pas subir une prison préventive, ce qui serait fort désagréable pour moi, qui tiens à ne pas perdre aucune de mes journées consacrées à Vénus!

Je m'empressai de renouveler à mon protecteur l'assurance de mon dévouement, quoique je ne le

eusse pas aussi innocent qu'il voulait bien le dire, car je ne pus m'empêcher de remarquer que M. L*** était trop instruit des visées du gouvernement pour ne pas être dans le camp de ses traîtres.

Je le cachai donc tout le temps que dura à Paris sa visite domiciliaire. Il fut cherché partout, excepté chez un commissaire de police.

Comme M. L*** me l'avait assuré, on ne trouva chez lui que des lettres de femmes, que des portraits qui ne faisaient que dévoiler de clandestines beautés.

M. L***, par ses relations, avait accès dans tous les salons à la mode. Il se fit que certaines dames de haut parage et de haut ton se trouvèrent compromises dans son Olympe secret, placées comme elles l'étaient au rang de ses plus séduisantes déesses.

La mauvaise réputation dont étaient menacées certaines personnes que la police ne s'attendait pas à trouver dans le sanctuaire de ce prêtre de Cythère, le sauva d'un procès.

Grâce à quelques dames appelées par la justice à devenir les héroïnes d'une histoire tout aussi galante que celle de Brantôme, M. L*** sortit blanc comme neige de cette perquisition judiciaire.

Cependant mon protecteur, je le répète, n'était pas aussi inoffensif qu'il le prétendait, car il donnait à cette époque, par sa fortune, des gages d'affection très fréquents au prince Louis; il entretenait même pour son prince, tout aussi galant que lui, des relations d'outre-mer, avec des beautés devant les

quelles le prince et M L***, toujours amis, n'étaient jamais rivaux.

Le hasard, la nécessité qui firent chercher à mon protecteur un refuge à Passy le décidèrent à y rester plus longtemps qu'il ne le pensait, une fois délivré des ennuis de la police.

En ce temps-là Passy, qui n'était qu'un village, n'était pas comme aujourd'hui le nouveau faubourg Saint-Germain de la finance, des gens de lettres et des artistes; il possédait de petites maisons qui, jusque sous le Directoire, avaient eu Priape pour dieu Terme. Le bal du Ranelagh, encore en faveur, avait amené de nouvelles prêtresses de Vénus dans ces temples clandestins.

On juge si M. L*** se trouva à l'aise dans ce plaisant village, devenu pour lui un nouveau Paphos.

Ses vieilles et galantes maisons le firent tressaillir de volupté, il ne parla rien moins que de s'établir à tout jamais à côté de moi.

Il loua pour la saison, près de la porte du bois de Boulogne, une maison à deux étages, et ne tarda pas à faire connaissance de quelques galantins comme lui.

L'un, M. P***, a laissé dans Passy d'aimables souvenirs qui ne sont pas encore effacés; l'autre, un chimiste distingué, a légué surtout à la science un nom impérissable lié à un procès célèbre.

Si M. P***, malgré les années, ne voulut pas renoncer à ses prétentions d'Adonis, Orfila, le chimiste en question dont la déposition fut si fatale à Mme Lafarge, renonça à temps à son rôle d'Actéon devant des Dianes rien moins que sauvages.

Il n'était pas rare, à cette epoque, de rencontrer nos coureurs d'aventures, cherchant une bonne fortune comme au bon vieux temps; et les prêtresses de l'amour n'étaient pas difficiles à trouver dans cette Corinthe de la jeunesse dorée.

Orfila, je le répète, ne dépassa pas dans ses écarts de jeunesse la limite assignée aux passions, il se consola de son repos, en épousant un femme aimable, qui reçut dans ses salons l'élite de la beauté, de l'intelligence et de l'art.

Souvent j'accompagnais mon protecteur chez le célèbre chimiste qui, à l'hôtel du Barrail, recevait chaque samedi les célébrités chantantes de l'Opéra et de l'Opéra-comique, les compositeurs les plus en vogue.

Ce fut M. Orfila qui m'apprit à quoi avait tenu la condamnation de Mme Lafarge, l'empoisonneuse bien plus intéressante que la victime du Glandier...

— Si Raspail, mon antagoniste, était venu, me dit-il, vingt-quatre heures plus tôt à Tulle, Mme Lafarge était sauvée.

— Pourquoi? lui demandai-je, n'étiez-vous donc pas sûr de votre expertise?

— Si fait, mais la science, me répondit-il, n'a joué qu'un rôle secondaire dans ce procès, dont les conclusions ont été inspirées par les plus mauvaises passions. La bourgeoisie de Tulle en a fait une affaire de clocher; elle s'est tournée, d'abord, du côté de la belle-mère de l'empoisonneuse. Sitôt que je fis connaître la vérité, la population se divisa d'opinions; si Raspail, l'adversaire de la science officielle et du gouvernement, fût arrivé à temps pour me

combattre, il eût été le vengeur de l'opinion, le sauveur de Mme Lafarge. Mais il vint quand l'arrêt était rendu. Le tribunal ne pouvait se déjuger, ni paraître céder à un savant et à un citoyen rebelles. Sa déposition tardive ne fit que perdre davantage Mme Lafarge.

— Vous niez, lui répliquai-je, le poison administré par Mme Lafarge?

— Je ne nie pas le poison, puisque mon rapport affirme son existence; mais je doute encore de la personne qui l'a administré.

— Alors quel est le mobile qui a fait agir le tribunal en devenant aussi sévère pour Mme Lafarge?

— La politique! ajouta-t-il, entre moi, Orfila, président du conseil de chimie, et Raspail, son adversaire, Mme Lafarge a été placée entre l'enclume et le marteau, elle a été broyée! Elle n'en sortira que mutilée et mourante . encore si une révolution l'en tire.

Douze ans après sa condamnation, à la Révolution de 1848, Mme Lafarge fut en effet transférée de sa prison dans une maison de santé.

En 1852, Marie Capelle se retrouva libre, par la grâce de Louis-Napoléon; mais Orfila l'avait dit : la politique l'avait condamnée sans rémission.

Mme Lafarge ne retrouva sa liberté que pour aller mourir dans la même année aux eaux d'Ussat!

A Passy, M. L***, en compagnie de ses nouveaux amis, ne se priva pas de recommencer ses pérégrinations sentimentales, avec la garantie, cette fois, du gouvernement.

Il ne faut pas se fier aux apparences. En ma qua-

[redacted]

lité de commissaire, je savais que ce village si paisible, si gai et si plaisant recélait des abîmes insondables et terribles.

Derrière les immenses jardins qui longeaient sa grande rue, se tenaient des tripots qui n'avaient rien de bien recommandable.

Le soir, il ne faisait pas bon passer la porte du Renelagh, lorsque Harnis, le maître de danse, ne donnait pas ses fêtes de nuit.

Quant à descendre la nuit, le quartier *Delessert* et des *Bonshommes*, il n'y fallait pas songer.

A cette époque le mur d'enceinte qui dominait les escarpements du Trocadéro, cachait de vastes plaines, bordées de fossés, remplies d'excavations et de fondrières où grouillait une population de rôdeurs, de filous, d'assassins, qui ne plaisantaient pas avec ceux qui s'égaraient dans leur refuge.

Comme Passy, à cette époque, commençait déjà à être habité par des gens riches, un des voleurs de cette localité avait imaginé un genre de *chantage* qui, je crois, n'est encore connu que des agents des mœurs.

Ce bandit jouissait d'une nombreuse famille aussi peu respectable que lui-même; il possédait plusieurs filles créées à son image, qu'il avait dressées à un commerce aussi productif que malhonnête. Il les envoyait chez des gens fortunés qu'il savait très charitables, principalement chez des garçons.

Vêtues comme des demoiselles aisées, avec des allures d'une décence empruntée à la circonstance, ces jeunes filles se présentaient comme des pla-

9.

ceuses de billets pour une œuvre de bienfaisance.

Une fois seule avec la personne visée par une des filles du voleur, l'ange de charité changeait de rôle dès que le personnage trahissait l'agréable impression que lui causait la Circé.

Alors la voleuse se démasquait à demi. Elle ne demandait plus la charité que pour elle; celui qu'elle sentait sous le pouvoir de ses œillades était ravi de faire une aumône qui lui promettait un bénéfice sur lequel il n'avait pas compté.

Un baiser accompagnait bien souvent la pièce jetée dans l'escarcelle de la quêteuse; si le bienfaiteur était entreprenant, il demandait un rendez-vous à la jeune fille, qui poussait aussi la charité jusqu'à le lui accorder. Ce rendez-vous dans son repaire aboutissait à y laisser sa bourse pour ne pas y laisser la vie!

Je connaissais depuis longtemps ce genre de *chantage*. Il m'avait était signalé par M. P***, après en avoir été plusieurs fois victime.

Lorsque M. L***, mon second chasseur de femmes, vint pour m'annoncer qu'il avait été dupe aussi d'une de ces pipeuses, je me mis à pouffer de rire. Je lui rappelai son aventure du *cachemire vert*.

— Cela vous apprendra, dis-je à mon protecteur, à vous méfier de Passy et de son gibier. Il est plus dangereux là que partout ailleurs! Le bois de Boulogne est une véritable forêt de Bondy! Quant au *Trocadéro* où se tiennent les bandits qui vous envoient leurs filles, ne vous avisez jamais, dans votre fièvre de chasseur, de vous aventurer au fond

de ses cavernes, vous risqueriez fort de n'en pas revenir.

M. L*** ne voulut pas m'écouter, il faillit être victime de son entêtement et de son imprudence.

Un jour, une des filles du patriarche des voleurs de Passy s'était rendue auprès d'une certaine dame qui jouissait d'une grande réputation de charité.

Cette dame dont la bonté ne s'étendait pas seulement sur les personnes de son sexe, avait le cœur aussi large que son esprit était ardent, curieux et léger : elle connaissait très intimement M. L***, après avoir connu non moins intimement M. P***.

La jeune voleuse, qui avait sa leçon faite par son odieuse famille, osa se recommander de mes deux chasseurs de femmes auprès de sa future bienfaitrice.

Sur cette recommandation indiscrète peu faite pour donner une haute idée de sa vertu, la dame parut très froissée. Quoique, d'ordinaire, elle ne repoussât pas qui faisait appel à sa bourse, elle congédia la demoiselle, lui disant qu'elle verrait par elle-même si les gens pour lesquels était organisée sa loterie de bienfaisance, étaient dignes d'intérêt. Elle lui rendit ses billets.

Pour prouver cependant sa bonne volonté à l'entremetteuse, Mme X*** lui demanda l'adresse de la famille pauvre à laquelle elle paraissait s'intéresser.

La voleuse, qui avait réponse à tout, lui donna l'adresse de son repaire.

La dame promit de s'y rendre le soir même. Mais l'air suspect, les regards de menace de la demoiselle ne lui ayant rien dit de bon, elle s'em-

pressa dès la fille partie de prévenir M. L***, devenu son cavalier servant.

M. L***, qui avait été attrapé par une de ces filles, essaya de détourner la dame si désireuse de s'assurer de la vérité.

Tout ce que tenta M. L*** pour la dissuader ne fit qu'irriter sa curiosité et exciter sa jalousie.

Elle lui dit, non sans une sorte de raison, que si M. L*** était si au courant des menées de ces prétendues messagères de la charité, c'était parce que, probablement, il les avait fréquentées de très près.

Elle força M. L*** à l'accompagner dans le repaire indiqué par la pipeuse, autant pour confondre son guide que pour éclaircir ses soupçons. La femme est essentiellement curieuse, M. L*** dut suivre celle à qui il ne savait rien refuser.

Très certain du danger que lui faisait courir une jalousie féminine, L*** me fit prévenir par un billet, qu'il se dirigeait, avec Mme de X***, dans la rue *de la Barrière des Bonshommes.*

A peine eus-je reçu ce billet que je frémis d'épouvante pour Mme X*** et pour M. L***.

Les malheureux ne savaient pas dans quel terrible guêpier ils tombaient.

Aussitôt, je dépêchai mon secrétaire au poste de la barrière des Bonshommes, sur le chemin pris par mes imprudents. Puis, je me mis aussi à leur poursuite. Je les rejoignis à l'extrémité de la grande rue de Passy. Là, j'aperçus M. P***, le rival de M. L***, qui courait après lui et Mme X***.

Le pauvre P*** croyait encore régner sans partage sur le cœur de Mme X***. A la vue de sa belle au

bras de son rival, il n'avait pas hésité à les suivre, la rage dans le cœur, sans se douter où allaient le faire tomber ces amants trop volages.

L'affaire se compliquait. Je ne pouvais plus avertir M. L***, le préféré de Mme X***, sans être indiscret. Et M. P***, poussé par la jalousie, s'avançant aussi vers le terrible bourbier, me défendait de plus en plus de me faire connaître.

Le mieux était d'attendre que Mme X***, et que les deux *chasseurs de femmes* fussent pris au lacet tendu par les terribles habitants des souterrains du Trocadéro.

J'attendis dans la rue de la Barrière des Bonshommes, le retour de mon secrétaire, que j'avais envoyé au poste voisin ; je laissai pénétrer dans un ignoble bouge M. L*** et Mme X***, toujours suivis de M. P***.

Rien de plus sinistre, à cette époque, que ce côté de Paris extra-muros. La rue dans laquelle je me trouvais formait comme une précipice longeant le mur d'enceinte qui, de la barrière des Bonshommes, escaladait les hauteurs du Trocadéro.

Cette rue sombre, placée dans un fond que dominaient les accidents de terrain du Trocadéro, rappelait en miniature les ravins de la Suisse d'où s'élevaient des temples inachevés servant de bâtiments d'octroi.

On voyait en perspective, sur l'endroit où se dessine aujourd'hui le palais des fêtes de l'Exposition, des pavillons massifs occupés par des gabelous, veillant jour et nuit sur des cavernes hantées par des contrebandiers.

J'étais au milieu d'une rue qui n'avait d'autres habitants que des filous, quand elle n'était pas fréquentée par des assassins. Elle était bordée à droite et à gauche par une dégringolade de masures suant le vice et la misère. Leurs fenêtres à guillotine et leurs portes boiteuses semblaient s'ouvrir sur des gouffres.

J'avais vu entrer mes galants aventuriers et Mme X*** dans une des ces masures dont le couloir donnait sur une cour faisant face à un caveau qui depuis longtemps m'avait été signalé.

Ce caveau dominait un vaste souterrain qui traversait le mur d'octroi et correspondait avec une porte s'ouvrant sur les boulevards extérieurs.

On se souvient à cette époque, que ces boulevards étaient plantés d'arbres séculaires gigantesques, entre lesquels étaient creusés, pour recueillir les eaux pluviales, de larges fossés.

C'était de l'un de ces fossés, comme de cette porte que les contrebandiers, la nuit, au nez et à la barbe des *habits verts*, faisaient descendre la nuit, dans les souterrains, leurs marchandises pour les porter en ville et les affranchir de l'octroi.

Ce souterrain s'étendait à perte de vue, du Trocadéro jusqu'au milieu du village de Passy, il servait aussi de refuge à tous les bandits de la rive droite de la capitale.

Je compris que si je n'arrivais pas au plus vite avec le renfort requis par mon secrétaire, M. L***, M. P*** et Mme X*** étaient perdus.

Enfin, je le vis venir. Il s'approcha de la fenêtre de la masure où étaient entrés mes aventuriers.

Mon secrétaire regarda à travers les châssis de la fenêtre défendue par des rideaux rouges, qui donnaient à la lumière du dedans une teinte sanglante et sinistre.

Mon secrétaire, pour être plus à même de voir dans l'intérieur, feignit d'être ivre. Il chanta une chanson dont l'argot devait le mettre en communication avec les hôtes de cet ignoble établissement.

Elle débutait ainsi :

Un jour, avec ma largue, je venais d' ballader,
J' vois la rousse à l'arnach' qui voulait l'emballer;
Je m'dis pas de bêtises, en vrai barbillon,
Pour garer ma marquis' j'ai décroché l' tempon.
Sur l'air du tra, la la la, etc, etc.

Cette chanson était un signal. Elle m'avertissait que la garde était à peu de distance, qu'elle nous suivait pour nous permettre de visiter ce repaire.

Nous entrâmes. Nous constatâmes avec terreur que M. L***, M. P***, et Mme X*** n'étaient plus dans l'établissement. Étaient-ils déjà tombés par une trappe de la salle dans le souterrain? Cela était admissible.

Au comptoir, il n'y avait qu'une vieille femme. Elle servait deux mauvais drôles, les mains sous la blouse.

Ils nous regardèrent effrontément ; ils dirent, après avoir vidé deux verres de *mêlé-cassis :*

— Attention, *la renacle*[1] *est en chasse.*

Evidemment ces bandits nous sentaient.

1 La police.

Comme nous n'étions pas en force, nous nous contentâmes de prendre place à l'unique table de l'établissement, nous demandâmes *deux verres;* nous invitâmes les vauriens à en demander deux autres à notre compte.

— Inutile, nous répondirent-ils, nous ne sommes pas ici pour manger la camelote, quand au fond on dégringile des pantes! Et comme vous êtes des renacleurs venus pour nous boucler, vous allez aussi éternuer avec la largue et ses jobards!

Les misérables fondirent sur nous. Heureusement la porte se rouvrit, la garde du poste voisin envahit la salle. Il était temps.

Quelques minutes plus tard, nous étions massacrés par ces coquins restés dans la boutique uniquement pour veiller au dehors, pendant que le patriarche des voleurs préparait avec ses complices son triple attentat contre Mme X*** et ses imprudents compagnons.

Dès que mon secrétaire avait mis le nez à la fenêtre, Mme X***, M. L*** et M. P*** avaient été entraînés dans un long couloir placé derrière le comptoir et conduisant au souterrain.

Une fois là, les victimes, malgré leurs cris, avaient été dévalisées par dix scélérats où figuraient des jeunes filles, des furies que Mme X***, M. L*** et M. P*** reconnurent pour être celles qui jouaient, le jour, le rôle de saintes. Plus cyniques que les bandits, elles s'acharnaient à mettre nue la malheureuse Mme X***, puis exciter contre elle les outrages de leurs horribles complices.

Lorsque M. L*** et M. P*** voulurent s'opposer

à ce rapt épouvantable, des couteaux suspendus sur leur tête allaient en finir avec eux, mais j'apparus, suivi de la garde et de mon secrétaire.

En un clin d'œil la scène changea : Mme X..., encore affolée de terreur, reprit tant bien que mal ses vêtements. Les ravisseurs bandits, sur le point de devenir ses assassins, disparurent dans les rangs des soldats qui ne tardèrent pas à les rendre aux gendarmes, les menottes aux mains.

Cette aventure guérit-elle Mme X*** de sa curiosité? on le saura plus tard, quand on verra le but qui la forçait à connaître d'où venait la main qui se tendait vers elle.

Quant à M. L***, le plus infatigable des trois chasseurs de femmes, cette leçon ne le guérit pas; elle ne le rendit que plus avide à pénétrer les mystères des bas-fonds parisiens et à fouiller dans tous ses replis le cœur insondable de la femme.

Mais Mme X*** n'essaya plus à se compromettre avec son coureur d'aventures, ce fut M. P*** qui y gagna.

De ces trois chasseurs de femmes, je le répète, le célèbre chimiste fut le plus raisonnable. Avec l'âge, il ne courut plus après les plaisirs, il les attendit. Pendant plus de dix ans, ses salons furent le rendez-vous de toutes les célébrités musicales et artistiques, qui ne dédaignent pas, avec l'art d'Apollon, de cultiver l'art plus prosaïque de la gastronomie. On comptait alors au nombre de ses convives les plus assidus, les compositeurs Adam et Clapisson, le célèbre chanteur Ponchard, le tonnant Levasseur, le *Bertram* le plus formidable comme timbre

de voix, et l'homme le plus doux qu'il soit au monde.

Lorsque mourut le chimiste mélomane et gastronome, il fit un testament par lequel sa veuve, durant sa vie, devait, chaque samedi, avoir table ouverte pour tous les artistes de Paris qui, de son vivant, avaient été de ses agapes.

Mme Orfila exécuta à la lettre les dernières et suprêmes volontés de son mari. Elle les suivit si bien que le jour de sa mort tombant un samedi, elle donna encore sa dernière soirée. Son râle s'éteignit dans une note de Beethoven. On ne pouvait mourir plus gaiement, plus esclave de sa parole.

Les amis d'Orfila ne quittèrent pour ainsi dire la table de la veuve que pour l'accompagner à sa dernière demeure.

CHAPITRE XII

LA FIN D'UN RÈGNE ET SES CONSÉQUENCES

De Paris au Japon, du Japon jusqu'à Rome, la plus sotte situation, pour un citoyen français, est celle de fonctionnaire public.

Quoique notre administration soit une des plus belles conquêtes que l'Europe nous envie, elle ne garantit pas l'avenir du plus important comme du plus humble de ses représentants.

Depuis l'ambassadeur jusqu'au garde champêtre, il faut être doué d'une grande élasticité d'esprit et d'une forte souplesse pour que tous ceux qui représentent la loi, en France, ne tombent pas sous les contre-coups qui font successivement disparaître les gouvernements si hostiles les uns aux autres!

Il y avait à peine deux mois que j'étais commissaire de police à Passy, que la révolution de février 1848 éclata.

Moi qui avais accepte comme une retraite cette

fonction de commissaire dans un endroit si tran quille, moi qui, après vingt ans d'exercice dans m fonction de greffier, espérais gagner paisiblemen mes derniers éperons d'officier civil, la révolutio de 1848 vint brutalement me faire sortir de cett retraite.

Dès son début, le gouvernement me fit un crim de mes anciens services, parce que, comme on l retrouvera plus tard, la haute magistrature m'avai obligé à frapper, sous Louis-Philippe, des coupa bles qui, sous la nouvelle République, devenaien tout à coup des héros.

C'est à la révolution de Février que j'ai dû un nouvelle existence que je ne cherchais pas, un célébrité dont je n'ai pas brigué le douteux éclat.

Sans la révolution qui me délogea de mon post de commissaire, je n'aurais jamais été le vigilant li mier des plus grands criminels du second Empire je ne me serais jamais mêlé à ses drames dont l cour d'assises n'a laissé transpirer qu'une partie d leurs mystères.

J'avais rêvé, en quittant le Palais, une positio calme, paisible, qui devînt un délassement à me travaux d'investigations fiévreuses auxquels je m'é tais livré sans relâche depuis vingt ans ; je jouissai à peine d'un *far niente* relatif, quand je fus lanc sur la route des aventures judiciaires par la chut de Louis-Philippe.

Deux jours après la proclamation de la Répu blique, je vis venir à mon bureau un citoye nommé D***. Au nom de la République et de so préfet de police, qui n'était plus mon voisin d

Passy, M. Delessert, le citoyen D*** exhiba un ordre du citoyen Caussidière m'engageant à céder ma place, dans les vingt-quatre heures, au porteur de la missive. L'ordre était formel et en règle : il était contresigné par l'un des ministres du nouveau gouvernement.

Je m'inclinai devant mon remplaçant. Séance tenante, il s'implanta dans mon bureau sans me donner la peine de songer à mon déménagement, parce qu'il prétendit, comme Bilboquet, que mes meubles devaient faire partie de l'administration.

Avant de sortir, à peu près nu comme un petit Saint-Jean, je recommandai à mon successeur mon secrétaire, que la République mettait dans une situation aussi difficile que la mienne.

Le farouche D*** me répondit :

— Nous tenons à faire maison nette ; nous ne voulons rien du tyran.

— Hormis les meubles ! lui répondis-je en le saluant.

Je devais bien cette parole amère à celui qui me dépossédait et qui me jetait brutalement sur le pavé.

Ainsi, parce que j'appartenais à la hiérarchie administrative d'un gouvernement dont les adversaires ne croyaient pas la fin si prochaine, ma carrière était brisée !

J'étais rejeté d'une société que j'avais loyalement servie, dans les attributions qu'elle m'avait octroyées, uniquement parce qu'une heure néfaste avait sonné pour son chef.

J'étais condamné parce que la Providence avait marqué du sceau de la réprobation une famille cou-

ronnée qui, la veille encore, se mettait sous sa c
vine protection.

Il est des heures dans la vie où, pour les indi
dus comme pour les sociétés, tout est ruine et d
cadence, où les plus sûres prévisions de la sage
humaine s'anéantissent comme les bases des étab
sements les plus solides.

C'était au moment où j'espérais finir à Pas
honorablement ma carrière qu'elle était brisée p
un cataclysme auquel j'étais étranger !

Il était facile cependant de prévoir en 1847 q
nous étions parvenus à un moment terrible pour
société bourgeoise et omnipotente.

Si je n'avais pas vécu dans un monde de crim
nels qui m'empêchait de suivre le mouvement an
mal de la société de Louis-Philippe, j'aurais pré
la convulsion sociale qui m'emportait.

Depuis que la princesse Adélaïde était mor
le roi, privé de son Egérie, n'était plus que l'ombre
lui-même.

Le terrible avertissement qui s'était fait pc
lui à la mort de son fils aîné, s'était renouvelé à
mort de sa sœur. Isolé sur son trône, entouré d'a
bitieux intéressés à le faire chanceler, Louis-Philip
sentait le danger qui venait de la rue et des fa
bourgs, sans voir venir, des salons aristocratiq
et financiers qui conspiraient avec la rue, le sa
qu'il implorait.

On était arrivé à ce mouvement que les par
produisent régulièrement dans une période de d
huit ans, à l'heure où tout vacille dans l'orc
physique comme dans l'ordre moral, où les saisc

[redacted]

sont bouleversées pour causer aux pauvres la misère, cette arme dont se servent les riches ambitieux intéressés au bouleversement social.

La misère en bas, la corruption en haut, le crime honteux de Martin (du Nord), le crime épouvantable du duc de Praslin, le crime partout, jusque sur les marches du trône, avertissaient le règne de Louis-Philippe, en 1847, qu'il touchait à un cataclysme.

Ce furent les mêmes scandales qui, avec le meurtre de Victor Noir et la tuerie de Troppmann, annoncèrent l'effondrement du second Empire! Les trônes et les couronnes sont toujours broyés par les mêmes coups de foudre; ils disparaissent fatalement dans les mêmes convulsions qui les ont engendrés!

C'est dans le sein des pouvoirs pondérateurs que se produisent alors ces déchirements qui excitent les vaincus à reprendre une revanche, vengeant l'opinion sans rassurer la société.

Le crime du duc de Praslin en est un exemple; ses conséquences, en donnant au pays un témoignage du respect d'un gouvernement appuyé sur le grand principe de l'égalité, n'amenèrent pas moins la chute de ce gouvernement.

Ce crime abominable prouva que l'oubli des devoirs, au sommet de la société, a pour résultat de détruire la force et le prestige de sa grandeur passée; il mit aussi en relief les vertus sublimes de l'illustre morte, la fille du maréchal de Sébastiani, duchesse de Praslin, femme du premier chambellan de la duchesse d'Orléans.

J'étais encore greffier, lorsque l'assassinat de la duchesse vint jeter la terreur dans Paris, le deuil au château, et réveiller dans l'esprit de parti des haines implacables.

Un pair de France assassin de sa femme, c'était une bonne fortune pour l'opposition, pour les journalistes de la *Réforme*, du *Corsaire* et du *National*. Les vengeurs des massacres de la rue Transnonain et de Lyon n'auraient jamais pu espérer un aussi gros scandale pour associer à leurs animosités politiques les partisans de la République et les rancuniers de Gand, les mécontents qui, depuis dix-huit ans, payaient de leur liberté à Sainte-Pélagie le droit de protester contre un ordre de choses qui n'était ni la royauté légitime ni la République!

En effet, ce crime qui déshonorait la pairie était horrible.

Les commissaires de police qui procédèrent, au faubourg Saint-Honoré, à l'hôtel Sébastiani, à une première enquête sur le corps mutilé de Mme de Praslin, amenèrent à prouver, devant une consultation de médecins, qu'une longue et sanglante lutte avait dû s'engager entre M. de Praslin et sa malheureuse épouse.

Comme l'assassin le plus vulgaire, le duc avait profité du sommeil de sa femme pour pénétrer dans sa chambre à coucher; il l'avait traînée hors de son lit, il l'avait frappée à coups de poignard et de pistolet à la tête, aux poignets, dans le dos

Les mains de la victime portaient aux doigts des incisions qui indiquaient ses efforts impuissants à lutter contre son meurtrier.

[redacted]

ordre de sa chambre teinte de sang ne lais-
ın doute sur le combat qui avait dû se li-
·e Mme de Praslin, surprise dans son som-
son meurtrier.

i indigna l'opinion publique, ce fut lorsque
issu d'une première famille de France, as-
sa femme par amour pour une servante,
ɑoyen, par une condescendance royale, de
er à l'arrêt qui le frappait.

qui avaient compté voir mourir le duc de
ur l'échafaud, furent désappointés quand le
é par ses pairs, ce qui était encore un grief
ennemis du trône. fut traîné expirant
a barre.

ıment où le grand référendaire pressait le
de faire des aveux complets, il tombait
Les médecins déclarèrent que M. de Pras-
it empoisonné. Le soir même, il expirait
prison.

yse chimique d'Orfila constata la présence
corps de la victime d'une grande quantité
.

ıe pour son expertise dans le procès La-
s conclusions de l'éminent chimiste furent
ıstiques, puisque la mort instantanée du
'raslin était en contradiction avec la mort
M. Lafarge, quoique produites par le même

il, l'ennemi politique et scientifique d'Orfila,
ɪua pas de faire remarquer ce contresens du
chimiste.

autre côté, la Chambre des pairs eut beau

dire dans son rapport, rédigé en séance secrète, que le duc de Praslin s'était jugé et condamné lui-même, les journaux de l'opinion ne se privèrent pas de dire que ce n'était pas ainsi que devait finir un pareil scélérat, que si l'instruction commencée par les juges ordinaires ne s'était pas poursuivie à dessin par la Cour des pairs, le meurtrier ne se fût pas dérobé à la justice légale.

D'autres journaux allèrent plus loin. Ils prétendirent que le duc de Praslin n'était pas mort, et qu'on avait eu soin, à la suite de son évanouissement, de le faire passer en Angleterre.

Longtemps après, on prétendit avoir vu le duc à Londres avec sa concubine, M[lle] Deluzy; ce bruit s'était accrédité déjà vers la fin du procès. Il fallut un déploiement de forces considérables pour disperser la foule ameutée autour du corbillard du suicidé et disposée à briser la bière qui, selon le populaire, excité par des meneurs, ne contenait pas de cadavre.

Cette fermentation de la population parisienne annonçait une crise prochaine.

Les lois d'exception votées par les Chambres, qui, en irritant le parti républicain, pouvaient soustraire un scélérat titré à la justice ordinaire, ne surent plus protéger un roi contre la justice populaire.

A partir de ce jour, la société des *Droits de l'Homme* reformait ses sections. Elles enveloppaient Paris d'un réseau mystérieux. Clément Thomas, un ancien sous-officier de cuirassiers, se chargeait de travailler la troupe; les citoyens Baune,

[redacted]

Charassin, Jules Favre, Charles Lagrange, se partageaient avec Clément Thomas la direction des sections des Droits de l'Homme.

Le National, ayant pour rédacteur Armand Marrast, la *Réforme*, rédigée par Ledru-Rollin, ne cessèrent, sous les ordres des comités secrets du parti révolutionnaire, d'agiter comme une menace la robe ensanglantée de la victime d'un pair de France assassin.

Lorsque M. Thiers, jaloux de M. Guizot, lorsque Lamartine, avec son livre des *Girondins*, amenèrent une émeute provoquée par les banquets en l'honneur de la réforme électorale, ce furent Armand Marrast, Ledru-Rollin, et leurs anciens soldats de 1830, qui changèrent cette émeute en révolution. Elle surprit bien ceux qui l'avaient préparée : Thiers et Odilon Barrot.

La bourgeoisie, aussi jouée que ses ministres ambitieux, chercha un port pour sortir d'une mer agitée et sanglante. Ce fut le prince Louis-Bonaparte qui descendit de Londres pour venir rassurer les hommes d'ordre qu'il trompa tour à tour avec Thiers et Odilon Barrot, Lamartine et Cavaignac !

Par un parjure et par un guet-apens, la France reprit un moment de repos. Mais elle paya cher cette fausse sécurité , comme savent la lui faire payer tous les Napoléons qui n'évitent la révolution que pour tomber dans l'invasion !

Ces réflexions seraient ambitieuses sous la plume d'un simple policier si, par mes attributions, je n'avais été à même de suivre les agissements des sociétés secrètes dont les bulletins, à la préfecture de

police, revenaient jour par jour sous les yeux de M. Delessert, grâce à son agent secret, le trop célèbre Lucien de La Hode..

Jusqu'en 1848, la presse des Droits de l'Homme qui servait à l'impression de ses bulletins, dont Lucien de La Hode était le *secrétaire*, délivrait ses délibérations à la police avant de les envoyer à leurs adhérents.

Après la Révolution de Février, lorsque Caussidière prit la préfecture de police, il put s'assurer que la société secrète qui l'avait amené à déloger M. Delessert, avait été, grâce *à son frère* Lucien de la Hode, une véritable souricière où sur cinq adhérents on comptait un policier introduit par ce frère, agent anonyme de son officiel prédécesseur.

Ces détails sur la réorganisation des comités républicains à la suite de l'assassinat de la duchesse de Praslin, m'ont entraîné plus loin que je ne le voulais. Je reviens à la triste situation que me faisait la Révolution de 1848, une surprise pour moi comme pour la majorité des Français, qui ne l'avait ni désirée, ni demandée.

Lorsque je me vis brutalement jeter sur le pavé, au nom de la République, je fus aussi étourdi que désespéré.

J'avais de la famille. Du jour au lendemain, ma famille se trouvait, avec moi, sans gîte et sans pain. Mon successeur, en me prenant jusqu'à mes meubles, ne me donnait pas une très bonne opinion du gouvernement fraternel qui s'implantait sur les ruines de la monarchie.

Que faire dans ma situation désespérée ? où al-

[redacted]

ler, où courir? M. Delessert, mon chef, était caché ou en fuite; me recommander à son successeur, le citoyen Caussidière, c'était me mettre dans la gueule du loup.

Après mûre délibération, une inspiration me traversa l'esprit. Elle eût dû me venir du premier coup, si je n'avais été si frappé de la façon peu civile avec laquelle le citoyen D***, au nom de la fraternité, m'avait chassé de chez moi en se parant de mon titre et en s'appropriant mes meubles.

J'allai trouver mon protecteur M. L***.

Il était aussi gai, aussi expansif que j'étais triste et navré.

— Enfin, s'écria-t-il, en se jetant dans mes bras, nous en avons fini, mon cher Claude, avec ce règne de corruption. Louis-Philippe est à bas avec son Guizot, un royaliste hermaphrodite comme ces d'Orléans! c'est fini! Cette fois, ça n'a pas été long à abattre, parce que l'arbre était pourri, archi-pourri!

Je regardai M. de L*** d'un air consterné, à peu près comme dut faire César, assassiné par Brutus, je ne pus m'empêcher de lui faire la même réponse:

— Comment, et vous aussi!...

Alors j'envisageai de très près M. L***, je remarquai qu'il portait des habits sordides, en dehors de sa condition, et que lui, si coquet d'habitude, avait le visage sale, les mains de même.

— Eh quoi? ajoutai-je, vous êtes de la Révolution? vous conspiriez donc?

— Sans doute, me répondit-il en haussant les épaules, si vous ne l'avez pas deviné quand j'arpen-

tais Paris sous prétexte de suivre les femmes, c'est que j'avais tout intérêt à vous tromper.

— Ah ! fis-je d'un air de reproche, vous m'exposiez cruellement !

— Mais, non, mon cher Claude, reprit-il toujours joyeux, rappelez-vous ce que je vous disais, il y a quelques mois, quand vous me cachiez : le gouvernement n'en a pas pour six mois ! En vous tenant ce langage, je vous réservais dans l'avenir une place supérieure à celle que vous octroyait un gouvernement bâtard, aussi chiche de faveurs que prodigue de promesses.

— Alors, lui répondis-je sans hésiter, vous devriez bien devancer l'avenir et vous exécuter le plus tôt possible.

— Oh ! me dit-il en souriant, vous êtes trop pressé ! Laissez-nous d'abord en finir avec la République, comme nous en avons fini avec la royauté.

— La faim n'attend pas ! lui dis-je brusquement.

M. L***, pour la première fois, devint sérieux, il me pria de lui expliquer mes paroles.

Je lui racontai de quelle façon j'avais été expulsé au nom du nouveau ministre, par le citoyen D***, de mon bureau de police de Passy.

— Bravo ! exclama-t-il en battant des mains.

Une fois que je lui eus avoué dans quelle affreuse situation me plaçait ma révocation.

— Bravo ! reprit-il, les républicains n'y vont pas de main morte pour amasser du jour au lendemain de terribles rancunes. Bravo ! commissaire révoqué par la République, vous ne pouvez être que des nôtres ; vous pensez que la France qui vient

d'abattre un roi, ne pourra plus le remettre sur son trône! donc c'est au tour du Prince à régner, car il ne peut manquer d'être bientôt porté sur le pavois par les mécontents. Vous voilà avec nous, dès que vous avez contre vous le passé et le présent. Vous n'avez plus le choix; vous nous appartenez, c'est à dire vous appartenez à mon prince qui, dès aujourd'hui devient le salut, la fortune, l'avenir de la France...

— Mais, lui répondis-je, j'appartiens à la monarchie tombée, par devoir et par reconnaissance...

— Et par devoir, par reconnaissance, n'est-ce pas, riposta M. L*** en haussant les épaules, vous vous laisserez crever de faim, vous et votre famille? Ce n'est pas pour cela que je vous ai poussé dans la carrière administrative. Je vous ai étudié; bientôt je serai à même d'utiliser avec plus de profit vos aptitudes, que ne l'a fait une administration inepte, qui n'a su vous comprendre.

— Vous êtes bien bon, lui répondis-je, mais si, d'ici là, je n'ai pas un morceau de pain à me mettre sous la dent, que ferai-je, que ferez-vous de mes aptitudes?

— Est-ce que vous croyez, ajouta-t-il, que je n'ai pas pensé à tout, depuis que vous m'avez avoué votre détresse? Est-ce que vous croyez que je n'ai pas aussi de la reconnaissance? Je me souviens de la retraite que vous m'avez offerte à Passy, de la vie que je vous dois quand vous me tirâtes des griffes de ces coquins qui voulaient dépouiller Mme X*** et faire un si mauvais parti à ce pauvre P***. Jusqu'à ce que les chances de mon prince s'affirment par les

sottises des républicains, vous logerez chez moi, vous dînerez chez moi, vous et votre famille.

— Pardon, lui répliquai-je avec une certaine émotion où la reconnaissance et ma dignité se livraient différents combats. Je ne puis accepter des services que je ne pourrais rendre.

— Qu'en savez-vous? En tous les cas, vous préférez mourir par la République qui ne veut pas de vous. C'est trop niais. Du reste, votre position me sert contre mes nombreux ennemis. Laissez-vous faire et plus tard vous n'aurez que l'embarras du choix pour la place que vous désirez occuper. Et si vous tenez à vous acquitter de suite envers moi, je vous en offre le moyen.

— Comment?

— En devenant mon secrétaire.

— Devenir le secrétaire d'un conspirateur, moi, un ancien commissaire!

— Que vous êtes simple, me dit-il, est-ce que je suis un conspirateur depuis que le gouvernement contre lequel j'agissais, n'existe plus! Est-ce que je ne suis pas, par mon rôle de révolutionnaire, un bon, un pur, un vrai démocrate? En me servant de vous moi *un pur*, je ne fais, au contraire, que vous rendre service; je vous blanchis...

— Pas moins, fis-je en inclinant la tête d'un air de doute, que si vous me blanchissez pour l'opinion, moi je me noircis à mes propres yeux, puisque vous m'avouez que la République n'est qu'un pont pour faire passer l'Empire.

— Après! exclama M. L***, dépité; est-ce que cela vous regarde! Oh! ces honnêtes gens! ajouta-

t-il en se promenant d'un air agité. Ils ont des scrupules absurdes ! Ils voudraient faire la société à leur image, comme si une société corrompue comme est la nôtre ne demande pas qu'à être trompée. Eh bien, je ne vous emploierai pas à mes correspondances avec mon prince ; non, je vous utiliserai, en attendant un emploi digne de vous, à mes correspondances avec *mes* dames ; et je vous réponds, Caton enragé, que vous aurez encore là une assez rude besogne.

J'acceptai la fonction provisoire que m'offrait mon protecteur, et que je ne pouvais refuser sous peine de mourir de faim.

En collationnant les nombreuses épîtres adressées par le sexe féminin à mon chasseur de femmes, j'appris encore ce que le gouvernement déchu soupçonnait : que M. L***, sous le manteau de la galanterie, protégeait de nombreuses espionnes vendues à la cause napoléonienne.

Je découvris que la plus ardente de ces espionnes était précisément Mme X***, sa maîtresse, l'Égérie de M. P***, un orléaniste avéré, et qu'enfin M. L*** ne l'avait courtisée, à Passy, que pour connaître toutes les pensées de M. P***.

Ainsi, je subissais les conséquences fatales de la chute d'un règne qui ne pouvait plus me nourrir. Je devenais, sous la direction de l'ami du prince Louis Bonaparte, un agent malgré moi du parti bonapartiste.

CHAPITRE XIII

LE COUP D'ÉTAT ET MES VICTIMES

J'étais pris dans l'engrenage napoléonien. Hélas! je n'étais pas le seul à cette époque. Cependant des hommes que ma fonction de commissaire de police me faisait une obligation d'arrêter, m'ont qualifié depuis d'agent responsable du crime de Décembre!

Hélas, je n'ai été qu'un instrument de la loi violée par mes chefs.

Les légitimistes, les orléanistes qui ont expié leurs erreurs à la prison de Mazas étaient bien plus responsables que moi de ce crime, puisque c'étaient eux qui avaient aidé le prince Bonaparte à siéger à l'Elysée.

Il s'en fallut de peu, au contraire, comme on l'a vu au début de ces Mémoires, pour que je ne brisasse ma carrière devant ce nouveau forfait politique.

Ce fut M. Thiers qui garantit mon avenir, que

mon protecteur n'aurait plus eu la puissance de sauvegarder contre les rancunes des Corses.

Si j'ai été forcément un des exécuteurs de ce crime d'Etat, je n'en ai été que l'exécuteur inconscient.

Les véritables coupables du coup d'Etat, ce sont les complices qui démolirent pièce à pièce l'édifice de 1848, qui, avec le prince président, s'entendirent pour tuer la République, jusqu'au jour où les uns encellulèrent les autres pour ne plus se gêner.

M. L*** m'ouvrit le premier les yeux sur les agissements de son éternel conspirateur. Je ne tardai pas, quelques mois après la révolution de Février, à sentir la main qui dirigeait les émeutes.

Une fois la réaction victorieuse, comme me l'avait promis mon protecteur, je fus réintégré dans ma fonction de commissaire de police.

Je repris possession de mon poste au moment de l'affaire du 31 mai, où Ledru-Rollin, un des auteurs de la déchéance de la royauté, fut le premier sacrifié à ses ennemis.

Appelé à cette époque au poste de commissaire du quartier Ménilmontant, je vis de près ces farouches jacobins prononçant avec Hubert la dissolution de la Chambre.

Plus tard ils devinrent des agents provocateurs du policier Lagrange, parce que l'Alsacien Hubert n'était qu'un bonapartiste déguisé.

Quant aux artilleurs de la garde nationale qui oublièrent, au Conservatoire des Arts et Métiers, de protéger le *Père du suffrage universel*, ils s'éclipsèrent sans laisser de traces dès que Ledru-

Rollin s'échappa du Conservatoire pour aller à Londres s'entendre avec le prince Louis avant de le combattre !

Moi-même je sentais, en devenant tour à tour commissaire au quartier Ménilmontant, commissaire aux Batignolles, puis *recommissaire* au quartier Saint-Martin, le flux et le reflux des courants révolutionnaires agités par le conspirateur de Londres.

Chaque fois qu'un [illegible]ent surgissait, produit par la phalange [illegible]léonienne, ses agents étaient changés de réside[illegible], pour qu'ils ne se doutassent pas des rapports mystérieux qui les rattachaient *au prince* conspirateur.

A la suite de la dissolution des ateliers nationaux, cause des journées de Juin, je fus à même de constater dans mes procès-verbaux que certains insurgés avaient été tués sur les barricades porteurs de pièces d'or à l'effigie de la reine d'Angleterre. A peine avais-je commencé mon enquête sur les victimes de Juin que j'étais appelé à un autre poste, vacant aux Batignolles.

Mon enquête en resta là ! Mon successeur se garda bien de la continuer et de demander quel lien unissait le directeur des ateliers nationaux, M. Emile Thomas, enlevé le 24 juin, au parti napoléonien.

L'enlèvement d'Emile Thomas, l'assassinat du général Bréa, les deux faits les plus ténébreux des journées de Juin, ne peuvent être mis qu'à l'actif du parti du prince.

Autrement, comment expliquer la fortune d'Emile Thomas, devenu, après sa disparition inexpliquée,

gérant de la plus importante des propriétés per-
nnelles de l'ex-empereur? Comment expliquer
conduite de Lahr, l'assassin d'un général qu'il ne
nnaissait pas, lui, un assassin étranger à nos dis-
rdes civiles?

Lahr était un ancien bon ouvrier. A force d'éco-
mie, il était parvenu à amasser une somme de
)00 francs qu'il avait em.. ...e, en 1847, à l'a-
at d'un fonds de logeur, ..e marchand de vins,
rrière des Moulins.

Jusqu'en 1848, il n'avait pris aucune part à la po-
ique; les travaux cessant après la révolution de
vrier, ceux qui logèrent chez Lahr ne purent lui
mbourser les avances qu'il leur avait faites.

Alors Lahr se vit ruiné. Les agents bonapartistes
rent exploiter la position critique de l'hôtelier. Ils
i offrirent de l'or dont les pièces étaient à la même
figie que celle que j'avais remarquées dans les
ches des victimes des ateliers nationaux.

Lahr, sauvé de la ruine par les agents du prince,
vint tellement exalté pour le neveu de l'empe-
ur, qu'il entraîna ses trois frères à la barrière
ntainebleau, en criant avec eux :

« Vive Louis-Napoléon! Vive le petit Louis! Nous
voulons et nous l'aurons! »

Ainsi l'horrible émeute de Juin comme la ridicule
anifestation du 15 mai, l'une fatale à Cavaignac,
utre funeste à Ledru- Rollin, sont les premières
apes qui jalonnèrent la marche du héros noc-
rne de Décembre.

Louis-Napoléon ne cessa de conspirer depuis 1831
squ'à 1873. Une fois porté par l'écume révolu-

tionnaire, il fit de l'Elysée, depuis le 20 décembre 1848 jusqu'au 2 décembre 1851, un foyer permanent de conspiration.

On y conspirait avec les légitimistes et les orléanistes contre la République et contre les républicains; on conspirait avec les légitimistes contre les orléanistes, pendant que, de part et d'autre, ces partis essayaient, pour se renforcer, de mettre de leurs complots les républicains mécontents.

De cet amalgame inextricable de conspirations, l'homme de l'Elysée, muet comme un sphinx, s'apprêtait à surgir pour donner le mot de la fin de cette situation de plus en plus tendue.

Au moyen de ces conspirations partielles et contradictoires, l'agence bonapartiste avait amené toutes les classes de la population à l'état de grenouilles qui demandent un roi.

Quant à l'armée, il y avait longtemps qu'elle désirait prendre une revanche sur la population parisienne de la défaite de Février et des pertes qu'elle avait faites aux journées de Juin.

Telle était la situation de la France à la fin de novembre, lorsque éclata le coup d'Etat, au nom du peuple souverain, en faveur duquel Bonaparte rendait le suffrage universel, au nom de l'armée, pour laquelle il prétendait relever le prestige.

Depuis que mon protecteur L*** m'avait avoué, à la chute de Louis-Philippe, le rôle qu'il m'avait fait jouer malgré moi, je n'étais plus étonné des progrès énormes que le parti bonapartiste faisait dans toute la France.

A cette époque, Louis-Bonaparte jouait la nation

comme son ami, M. L***, avait joué le commissaire !

Je me rappelai alors les incidents de ma jeunesse, traversée par des personnages dont le langage et les allures avaient été aussi inexplicables pour moi que la manie de mon protecteur de suivre les femmes.

Maintenant je comprenais ce sergent de ville, ancien compagnon de Lacenaire, ce marchand de chapeaux napoléoniens de la rue Philippeaux. Déjà, en 1831, Louis Bonaparte conspirait, il entretenait de Londres à Paris, d'Italie en Angleterre, des relations très actives avec les sociétés secrètes.

Le prince, que je rencontrai pour la première fois en 1832 dans les tapis francs de la Cité, le prince ne fut jamais qu'un conspirateur. Il n'a cessé de l'être jusqu'aux dernières années de sa vie, sur les marches du trône comme en exil; toute sa vie s'est passée en combinaisons machiavéliques destinées à tromper ses ennemis, ses amis et ses complices.

L'existence de ce Falstaff n'a été qu'une longue suite de complots : conspirateur en 1831, dans les Etats Romains, où son frère fut tué auprès de lui; conspirateur en 1832, quand, logé à l'hôtel du Rhin avec sa mère, il rabattait sur la place Vendôme républicains et vétérans pour leur faire crier : « Vive l'empereur ! »

Conspirateur à Strasbourg et à Boulogne, ses hauts faits sont trop connus pour que je les signale dans mes Mémoires; conspirateur en 1848, après avoir passé plusieurs années à Londres à hanter les tripots, vivant aux dépens d'une courtisane,

miss Howard, il offrait ses services au gouvernement de la République, après avoir attaqué deux fois à main armée le pouvoir qui lui avait fait grâce.

Conspirateur sous la dictature de Lamartine qui, le devinant, le mit en fuite par un mot énergique, il inondait de ses agents et de ses circulaires les cinq départements dont il accaparait les votes pour occuper un siège à la Constituante.

Il était à Paris avec les meneurs des ateliers nationaux contre l'armée ; il mettait un obstacle, par des préfets et des généraux acquis à sa cause, à la marche des gardes nationales de province qui voulaient courir à la délivrance de la capitale.

Plus tard, président de la République, il achevait son œuvre en cherchant sa force dans cette même armée que ses agents avaient combattue en 1848, parmi des sous-officiers qui, au coup d'Etat, conduisaient à Mazas leurs généraux.

Je ne raconterai que d'une façon sommaire ce coup d'Etat dans lequel je n'ai joué comme acteur qu'un rôle secondaire ; je ne m'étendrai que sur un coin du tableau dans lequel j'ai figuré, par les conseils d'une de ses plus illustres victimes, M. Thiers, dupe aussi de ce ténébreux mystificateur.

Tout le monde sait que, pour masquer le coup d'Etat, le prince-président donnait à l'Elysée un concert où il avait invité ce que la France renfermait d'illustre dans les assemblées, les sciences, les lettres et les arts. Le compositeur Félicien David y faisait exécuter son *Désert.*

Ce fut aux sons de cette symphonie que le nouveau Néron médita son crime .. politique.

Alors, mon préfet, M. de Maupas, attendait dans le cabinet du président que la soirée fût terminée pour recevoir ses ordres.

L'inspirateur du drame nocturne qui avait pour prologue la symphonie du *Désert*, M. de Morny, s'était montré un moment à l'Opéra-Comique pour détourner les soupçons.

Une dame lui ayant demandé :

— Monsieur de Morny, est-il vrai qu'on va balayer la Chambre?

M. de Morny lui avait répondu :

— Madame, je n'en sais rien; et si l'on donne ce coup de balai, je tâcherai d'être du côté du manche.

A minuit, M. de Morny retrouvait ses complices à l'Elysée.

Le concert était terminé.

Les invités étaient partis. Le palais présidentiel était rentré dans la solitude et dans l'ombre.

Une seule lampe éclairait le cabinet de Louis-Napoléon. Elle était placée sur une petite table où depuis une heure M. de Maupas attendait, assis devant des placards qui, la nuit même, devaient couvrir les murs de Paris.

Morny vint le dernier dans le cabinet; il prit place entre Louis-Napoléon, Saint-Arnaud et de Maupas.

Il formait le quatrième acteur de l'horrible pièce qui devait se jouer les jours suivants et qui devait

avoir pour apothéose le massacre du quartier Montorgueil et du boulevard Montmartre.

Le général Magnan ne rejoignit que peu de temps après ces quatre acteurs, simplement pour être le comparse de Saint-Arnaud.

— Que Son Excellence le ministre de la guerre, lui dit-il, m'ordonne ce qu'il lui plaira, qu'il me donne un quart d'heure pour exécuter ses ordres, et j'obeirai.

Le général partit.

Une fois les décrets signés, le colonel Deville, qui attendait dans une autre pièce, partit à son tour pour l'Imprimerie nationale où une compagnie de soldats gardait un à un les ouvriers qui imprimaient les proclamations changeant en une nuit la forme du gouvernement.

Pendant ce temps-là, le prince, qui avait juré de faire respecter la République, ouvrait une armoire et en retirait quatre paquets à l'adresse de ses complices.

Le premier paquet, pour M. de Morny, contenait 500,000 francs. Il le reçut pour aller prendre possession de son poste de ministre de l'intérieur.

Le second, à l'adresse de Saint-Arnaud, contenait également 500,000 francs, plus 50,000 francs pour Espinasse qui, dans la même nuit, devait introduire un bataillon à la Chambre gardée par les questeurs.

Le troisième, à l'adresse de Maupas, contenait, avec l'argent, la liste de tous les représentants, généraux, hommes de lettres, chefs de partis qu'il devait faire arrêter par ses Corses dont, par une *faveur* spéciale, je faisais *honorifiquement* partie.

Le quatrième paquet, le plus petit, était destiné à la police de l'Elysée; il ne renfermait que 100,000 fr. destinés aux aides-de-camp, employés, mouchards, allumeurs des proclamations qui s'imprimaient sous l'œil vigilant des prétoriens.

La distribution faite de ces diverses sommes que le chef de l'Etat avait *empruntées* à la Banque, le prince *aux quatre paquets* congédia ses complices. Il attendit le résultat de son immense coup de Jarnac.

Fumant sa cigarette pendant qu'il jouait avec la fortune de la France, il se tint prêt à passer la frontière ou à siéger aux Tuileries.

Comme a dit le poète : Napoléon Ier s'emparait de la France en prenant des capitales; Napoléon III s'en emparait en ne prenant que ses capitaux !

Chose singulière, tant ce conspirateur avait eu l'art, à cette époque, de tout embrouiller : un grand nombre de Français se crurent sauvés par son monstrueux attentat.

Les républicains se virent débarrassés des réactionnaires de la rue de Poitiers; le faubourg Saint-Germain se vit délivré de la peur que lui inspiraient au faubourg Saint-Antoine les menaces du spectre rouge. Mais le lendemain soir, les sociétés secrètes d'où était sorti l'élu de la nation, s'aperçurent qu'elles avaient été jouées ; il était trop tard.

J'ai raconté au début de mes Mémoires comment je fus averti par une lettre anonyme de l'attitude des officiers civils au moment du coup d'Etat.

J'ai dit comment M. Thiers, l'illustre homme d'Etat, me força en ma qualité de subalterne, d'o-

béir à mes chefs, par respect pour la hiérarchie administrative.

Une fois que M. de Maupas m'eut personnellement interrogé dans son cabinet, je pus me convaincre que la confiance dont il m'honorait n'était que très limitée. Muni de mon mandat, je n'eus pas fait vingt pas dans la rue pour gagner mon poste, où m'attendaient de nouveaux ordres, que je m'aperçus que j'étais filé.

Une ombre ne quittait pas la mienne; je fis semblant de ne pas l'apercevoir; mais arrivé sur l'autre rive, j'eus soin de placer mon chercheur de piste en pleine lumière, de façon à pouvoir examiner son profil du coin de l'œil.

A ses membres trapus, à sa physionomie de vautour, à sa moustache en brosse, je reconnus un Corse; j'étais bien surveillé.

La poignée de mains, les paroles flatteuses de M. de Maupas n'étaient donc que du miel recouvrant une lame de poignard qui me pourchassait dans les reins.

Je me gardai de retourner à l'hôtel Saint-Georges, laissant à M. Thiers, déjà averti, le soin de se débrouiller avec les sbires que j'allais avoir l'air de conduire, mais que j'avais tout autant à redouter que ceux qu'ils devaient arrêter.

Avant d'indiquer l'attribution spéciale qui me fut réservée dans cet immense coup de Jarnac, je dois parler du commissaire Bertoglio, le Corse chargé par M. de Maupas de s'emparer du palais de l'Assemblée, défendu comme une forteresse depuis qu'il était si souvent que tion de coup d'Etat.

Une fois que tous les commissaires furent partis, ayant en poche leurs mandats d'arrêt, le préfet de police avisa Bertoglio et lui dit :

— J'ai jeté les yeux sur vous pour exécuter une opération d'où dépend le succès de la nuit. Il s'agit d'arrêter les questeurs et le général Leflô qui garde l'assemblée avec un bataillon du 42ᵉ de ligne.

Bertoglio, dont l'audace égalait l'habileté, se grattait cependant le front. Il devint rêveur.

Maupas ajouta, en vidant le fond de la corbeille, où restaient quelques pièces d'or, dans la main du Corse :

— Il ne faut pas qu'un seul coup de fusil soit tiré. Si une fusillade s'engageait entre les troupes, tout serait perdu.

Bertoglio, après s'être emparé des pièces de vingt francs, se gratta de nouveau le front.

— Au moins faudrait-il que j'eusse un officier avec moi? lui répondit-il.

— Vous trouverez, ajouta M. de Maupas, le colonel du 42ᵉ, le colonel Lespinasse, à la tête de huit cents hommes, devant la porte de l'Assemblée, dès les six heures du matin. Il sera là pour vous conduire contre le général Leflô.

A six heures, Bertoglio, escorté d'un peloton de sergents de ville et d'une compagnie de gendarmerie mobile, était à son poste. Il rencontrait le colonel Lespinasse qui arrivait, à l'heure dite, suivi des soldats du 42ᵉ de ligne.

Le colonel Lespinasse et ses hommes se rangèrent derrière Bertoglio, suivi de ses sergents de ville et de ses gendarmes.

Tous tournèrent le palais législatif par la rue de l'Université.

A six heures un quart s'ouvrait la porte du palais, du côté de la rue. L'adjudant-major du 42e s'avançait au-devant de la troupe commandée par Lespinasse, renforcée de Bertoglio.

L'adjudant-major alla vers son colonel; il lui demanda, avec un cynisme qui ne se concevait que dans un pareil moment :

— L'argent est-il prêt ?

Avant que Lespinasse eût pu répondre, un homme de la bande de Bertoglio s'élança au-devant de l'adjudant, il lui présenta dix billets de banque tout préparés :

— Prenez, et ce n'est pas tout, lui dit-il. Le prince m'a chargé de vous dire qu'il vous nommait chef de bataillon et que sa générosité ne s'arrêterait pas là.

— Entrez, répondit froidement l'adjudant en s'effaçant devant la porte ouverte.

Désormais Bertoglio et Lespinasse, soldat et argousin, payés par l'Elysée, pouvaient faire aboutir le plan de Maupas, c'est-à-dire prendre sans bruit, comme dans une souricière, les questeurs Baze et Leflô.

On sait comment le coup réussit, au palais du Corps législatif, au ministère de l'intérieur, comme partout.

Quant à moi, filé depuis ma sortie par un Corse, je me rendis, muni de mon mandat d'arrêt, à mon bureau de police. Je ne tardai pas à être rejoint par mon fileur qui se présenta à moi au nom du prince.

Il m'éclaira en peu de mots sur le rôle que je de-

vais jouer, sur l'emploi que je devais faire de mon mandat.

J'étais chargé de me transporter aux diverses imprimeries de mon arrondissement, d'en saisir les presses en cas où les rédacteurs de journaux, avertis de l'événement, auraient voulu en faire part à leurs abonnés dans un sens hostile au gouvernement.

Fidèle au système de surveillance auquel étaient soumis les agents de l'autorité suspects à l'Elysée, je devais aussi serrer de près les commissaires appelés à occuper les imprimeries.

Quant aux journaux *bien pensants* qui auraient voulu expliquer dans un sens favorable au prince son guet-apens, j'étais chargé de le faire connaître par un mot, au bas de la note laissée par mon Corse, en indiquant le nombre d'hommes qui devaient garder les abords de chaque imprimerie que j'étais chargé également de faire occuper.

J'indique cette note, telle qu'elle me fut laissée par mon Corse, à l'aide de laquelle, muni de mon mandat contre les imprimeurs récalcitrants, je me rendis dans chaque imprimerie gardée déjà par un commissaire et un piquet.

Voici cette note avec les observations que je fis au bas :

Nº 1 **Vᵉ LACOMBE.**

Rue d'Enghien, 14.

---

5 presses ordinaires.
1 presse mécanique.

OBS. — Mᵐᵉ Lacombe, qui imprime les affiches de la salle Bonne-Nouvelle et des différents concerts, demande la levée de l'interdit à l'égard de l'une de ses presses.

Nº 2 IMPRIMERIE DE NAPOLÉON CHAIX,

Rue Bergère, 20

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Commissaire	1	
Officier	1	
Piquet	25	
Total	27	hommes.

M. Napoléon Chaix est propriétaire-imprimeur du journal.

4 presses moyennes, 2 presses mécaniques.

OBS. — M. Thill, rédacteur en chef du *Moniteur Parisien*, désire qu'on envoie l'ordre à l'imprimerie Chaix de laisser tirer le journal aujourd'hui à midi, pour lancer la proclamation dans Paris.

N° 3 IMPRIMERIE DE RICQUIER L'AINÉ,
Rue Grange-Batelière, 12.

LE MESSAGER DE L'ASSEMBLÉE

Commissaire de police....	1
Officier...............	1
Piquet..................	25
Total.........	27 hommes.

Obs. — M. Riquier aîné, imprimeur de *l'Assemblée* et du journal *l'Ordre*, était présent à la saisie.

Le Journal L'ORDRE

Commissaire.........	1
Officier...............	1
Piquet...............	25
Total.........	27 hommes.

2 presses mécaniques.

N° 4 IMPRIMERIE DE CARION PÈRE,
Rue Richer, 20.

LE CORSAIRE.

Commissaire de police....	1
Officier..................	1
Piquet..................	12
Total.........	14 hommes.

Obs. — M. Rolland, prote. Les scellés sont mis, devant lui, sur une presse mécanique et sur 3 autres presses.

N° 5 IMPRIMERIE A. PROST,
Rue Saint-Georges.

LE NATIONAL.

Commissaire de police....	1
Officier..................	1
Piquet....................	30
Total........	32 hommes.

OBS. — La saisie est faite devant M. Prost, imprimeur du *National.*

2 presses mécaniques,

Cette saisie s'opéra de la même façon dans toutes les imprimeries de Paris, au moment où avaient lieu, au palais législatif, les arrestations de Baze et du général Leflô, lorsque M. Thiers, le général Cavaignac, le général Bedeau, certains rédacteurs de journaux et certains représentants étaient arrêtés dans leur lit, signalés au président de la République comme d'ardents républicains!

Les uns étaient transportés à Mazas, les autres au château de Ham, berceau du prince conspirateur qui emprisonnait ceux qui, ardents amoureux de la liberté, avaient été les premiers à l'en faire sortir!

Dans cette razzia, mon lot de victimes fut le moins répugnant; il ne représentait que la partie matérielle de ce monde intelligent mis sous le bois-

seau par ce coup de force du prince conspirateur.

Le lendemain matin, en se réveillant, Paris fut muet. Il n'y eut que la presse vendue à l'Élysée qui parla de l'attentat, expliqué d'abord par trois paragraphes du futur empereur!

La France était sauvée parce que, à Mazas, Baze, Leflô, Lamoricière, Changarnier, Bedeau, Thiers, Cavaignac, étaient enfermés dans des *cellules de voleurs;* parce que d'anciens lieutenants avaient jeté leurs généraux dans des cabanons; parce que le héros de Strasbourg et de Boulogne, grâce à l'épée de Saint-Arnaud, pouvait sans obstacle venger la civilisation!

Quant à moi, serviteur malgré moi des amis de l'ordre élyséen, je pensais ce que je pense aujourd'hui : que la France était punie parce qu'elle avait trop joué avec ses destinées, parce que toutes ses fautes provenaient de celle qu'elle avait déjà commise en 1848!

Sans la chute de Louis-Philippe, nous ne serions pas tombés des mains de Lamartine, un poète sans but, de Cavaignac, un général irrésolu, entre les mains d'un Bonaparte, d'un prince sans principes, parjure et criminel!

CHAPITRE XIV

LE SERVITEUR DE MONSIEUR LE SÉNATEUR

Après le coup d'Etat, ma situation fut aussi mouvementée que l'ère nouvelle du règne de Napoléon III. Elle subit de notables changements qui améliorèrent sensiblement mes conditions d'existence.

Ma carrière, brisée d'abord par la République de 1848, s'éleva par les différents postes que j'occupai au nom d'un gouvernement ayant besoin de tous ses policiers pour se protéger contre ses nombreux ennemis.

En 1852, j'étais un commissaire important d'un des plus riches quartiers de Paris.

Ne doutant pas que je devais ma fortune à mon infatigable protecteur, j'allai le remercier, quand je lus sur la liste des sénateurs de fraîche date le nom de çelui qui, depuis 1830, n'avait cessé de payer de son argent, de sa personne, les conspirations de son prince contre le roi déchu.

Un jour, je me rendis donc chez M. L***, fait sénateur par la grâce du coup d'Etat.

Je vis M. L*** aussi triste que je l'avais été moi-même quand, chassé de mon poste par le républicain D***, je me trouvai sans pain sur le pavé révolutionnaire.

J'étais venu à la fois pour le remercier de l'accomplissement de ses promesses et pour le féliciter de son grade important dans la hiérarchie des dignitaires de l'empire.

M. L*** me coupa la parole par modestie quand je lui parlai des services qu'il m'avait rendus; mais il fut froid, presque colère, quand son serviteur arriva à féliciter Monsieur le sénateur.

— Ah! bien, oui, exclama-t-il, complimentez-moi, je vous le conseille, sur mes fonctions sénatoriales, moi qui, toujours, ai vécu en bohème! J'espérais mourir comme j'ai vécu. Non! mon prince me force à endosser l'habit à la française, le claque et la culotte courte! Quelle figure ferai-je sous ce déguisement! Ah! si mes pères me voient de là-haut! ils doivent bien rire d'un petit-fils de fournisseur des guerres changé en dignitaire de l'empire. Je suis né pour courir les rues, non pour parader dans les palais! Et jugez du beau cadeau que me fait Napoléon? Il me donne comme sénateur trente mille francs de traitement, il m'oblige à en dépenser cinquante mille en frais de représentation. Il faut que j'aie hôtel, voitures! moi qui n'aime aller qu'à pied, et pour cause; moi qui n'ai jamais fréquenté que les hôtels garnis!

Pour le consoler des ennuis de sa grandeur, je

fis observer au récent sénateur qu'il est un temps où la vie de bohême n'est plus que ridicule, où la gravité que comporte un haut emploi sied bien à un homme de sa condition et de son âge.

— C'est cela, parlez-moi de mon âge! reprit-il avec humeur et en marchant à grands pas à travers la pièce. Donnez-moi à présent le coup de pied de l'âne!

— Monsieur le sénateur, lui dis-je en souriant pour tâcher de le dérider, croyez que votre serviteur n'a pas voulu vous offenser...

— Parbleu! s'écria-t-il sur un ton moins grave, je le crois! mais je n'ai pas besoin cependant de m'entendre dire que je n'ai plus vingt ans! Espérez-vous que mon habit brodé me rendra ma jeunesse?

— Vieillir est le sort commun à tous les mortels, aussi bien à votre humble serviteur qu'aux sénateurs...

— Encore! fit-il en frappant du pied. Si vous tenez à ne pas me désobliger, ne me donnez pas ce titre.

— Alors, me hasardai-je à lui demander, pourquoi l'avez-vous accepté?

— Vous en parlez à votre aise, me répondit-il. Est-ce que vous croyez que je pouvais refuser à Sa Majesté?

— Par respect pour elle?

— Non, pour sa sécurité!

— Je ne vous comprends pas.

— Ce n'est pourtant pas difficile à deviner, ajouta-t-il en haussant les épaules. Croyez-vous

donc, vous un commissaire de police, habitué à voir l'envers des gens, que les hommes qui entourent Sa Majesté, et qui vivent de ses bienfaits, soient tous de ses amis?

— Non, mais dans le Sénat, au moins...

— Dans le Sénat, comme ailleurs, ajouta M. L***, il n'y a que des hommes qui saluent le soleil levant. Sachez-le, mon cher Claude, si après l'orage du coup d'Etat, j'ai accepté la dignité de sénateur, c'est à l'état de paratonnerre !

— Ah! exclamai-je très étonné. Alors vous conspirez contre vos amis, comme au temps de votre jeunesse vous conspiriez contre vos ennemis?

— Oui, mon cher Claude, ajouta-t-il en soupirant. Après tout, ce n'est pas ma faute, c'est celle de mon prince!

— Si vous vouliez vous en expliquer à votre humble serviteur.

— Vous êtes un malin, me répondit-il revenu à sa gaieté, vous voulez me contraindre à vous dire ce que vous devinez. Sa Majesté, en effet, qui a appris à se méfier des hommes, a besoin de moi dont il ne se méfiera jamais. Si moi, qui ai une position indépendante et une fortune personnelle, je suis devenu sénateur, c'est pour être ce que vous êtes, un commissaire. Je suis au Palais du Luxembourg ce qu'est le gendarme qui en garde la porte.

— Vous êtes pessimiste ! lui dis-je, quoique frappé de la justesse avec laquelle M. L*** considérait le vrai côté de sa situation.

— Je suis dans le vrai, continua-t-il, je serais un sot si je m'illusionnais sur le rôle que me donne

Sa Majesté. Après tout, je vous le répète, malgré l'emploi de chien de garde que j'ai reçu de l'empereur, je vaux mieux que les valets titrés qui ont blanchi sous le harnais de la servitude! Et si, à mon âge, rompant avec mes habitudes, j'aliène mon indépendance, ce n'est uniquement que pour défendre la fortune de celui dont j'ai toujours servi la persistante ambition.

— Alors, lui demandai-je, pas plus que vous, l'empereur n'a confiance en ses nouveaux sénateurs?

— En politique, on n'a confiance qu'en soi, et encore...

M. L*** ayant laissé tomber la conversation, je m'apprêtais à prendre congé de lui avec tout le respect qu'un humble commissaire de police doit à un important sénateur, lorsque M. L***, reprenant son air bon enfant, ouvrit devant moi un petit secrétaire :

— Tenez, mon cher Claude, me dit-il en tirant un papier d'un de ses tiroirs, j'ai si peu confiance dans le Sénat nommé par Sa Majesté, que j'ai composé ce *factum* à l'adresse de nos pères conscrits. Je les traite comme ils le méritent. Une des copies a passé sous les yeux de l'empereur qui, tout le premier, en a ri; prenez celle qui me reste, elle vous servira, Monsieur le commissaire.

— Mais, lui dis-je en m'emparant avec hésitation de ce papier, ne craignez-vous pas qu'un jour ou l'autre je fasse un mauvais usage de cette arme que vous me donnez gratuitement?

— Non, me dit-il, souriant. Entre vos mains,

ce papier est mieux placé que dans les miennes. Vous êtes un brave homme, vous ne me trahirez pas! Vous me trahiriez, que je risquerais, quoi? d'être démis de mes fonctions! Alors vous me rendriez service! Je ne suis pas, comme les autres, un parvenu du coup d'Etat! Votre traîtrise me rendrait service, elle me rendrait ma liberté.

Ce fut de la sorte que me congédia mon original protecteur qui se vengeait sur ses collègues de la haute et insipide position que lui faisait son souverain reconnaissant.

J'ai gardé longtemps ce factum comme un dépôt qui ne m'appartenait pas. Si je le publie, c'est qu'il ne reste plus rien des hommes et des choses de l'empire; c'est qu'il ne peut servir qu'à montrer l'esprit indépendant et satirique de M. L***, et à compléter les archives de l'histoire du second empire.

Voici ce factum tel qu'il a été écrit par le sénateur malgré lui, M. L***, tel qu'il a été donné à son très humble serviteur :

2 février 1852.

Aux termes du plébiscite du 3 décembre, le Sénat doit être formé de toutes les illustrations du pays; il doit être le pouvoir pondérateur, le gardien du pacte fondamental et des libertés publiques. Pouvoir immense, responsabilité d'autant plus grande que ceux auxquels elle incombe sont choisis par le *pouvoir exécutif*. Le *Moniteur* vient de nous faire connaître les noms des 72 *sages* auxquels sont confiés les destinées de l'empire. Examinons, en bien peu de mots, quel est le personnel de

ce grand corps; nous saurons par là quelle confiance on peut avoir en ses décisions, quelles garanties il offre aux libertés publiques, si rudement traitées dans la Constitution du 14 janvier.

« On peut diviser en plusieurs catégories les 72 sénateurs; prenons d'abord celle des généraux. A tous seigneurs, tous honneurs, car ce n'est pas le moment de dire : *Cedant arma togæ*. Outre les dix maréchaux et les deux amiraux, membres de droit, nous avons dix-neuf généraux et trois vice-amiraux, ce qui fait trente porte-épées sur quatre-vingt-quatre législateurs. Parmi ces dix-neuf généraux, il y en a dix qui sont des vieillards à peu près en enfance, et qui pourront rendre à l'État à peu près autant de services que lui en rendraient des momies d'Egypte transportées de la Bibliothèque nationale au palais du Luxembourg.

« Ce sont les généraux Achard, de Bar, Ordener, Ornano, Padoue, Pellé, Préval, Saint-Simon, Schramm, Lowestine. Ce dernier commande nominalement la garde nationale parisienne; mais le fait est qu'il est en état presque permanent d'apoplexie; les autres méritent une mention particulière : le général Baraguey-d'Illiers, connu dans l'armée pour le plus grand bris-raison que la terre ait portée; le général Castellane, aussi ridicule par ses manières juvéniles que par ses infortunes conjugales; le général d'Hautpoul, ancien favori du duc d'Angoulême, qui a bouleversé, pendant son année de ministère, toutes les institutions militaires du pays; le général Magnan, connu par ses dettes en Belgique aussi bien qu'en France; le général Saint-Arnaud, auquel un inspecteur général reprochait naguère de lui avoir sauvé l'honneur et l'épée lorsqu'il était capitaine-trésorier d'un régiment en Afrique; le général Regnault de Saint-Jean-d'Angély, qui n'est connu que par la nullité dont il a fait preuve pendant son très court mi-

nistère; le général Husson, que ses interruptions avaient rendu célèbre dans la dernière Assemblée législative; enfin le général Lahitte, qui passait anciennement pour un très grand légitimiste, et qui a quitté le mandat législatif, parce que les émoluments de président du comité d'artillerie étaient plus considérables que ceux de représentant.

« Quant aux trois vice-amiraux, l'amiral Guyon peut être rangé au nombre des momies dont nous parlions tout à l'heure; l'amiral Perceval des Chesnes est, dit-on, un homme honorable et un marin distingué; le troisième est l'amiral Casy, ministre de la marine sous le gouvernement provisoire, qui, lors de l'envahissement de l'Assemblée au 15 mai 1848, resta tranquille à son banc de ministre au lieu de courir chercher des troupes et la garde nationale.

« Passons au dénombrement des membres qui appartiennent aux professions civiles. Les premiers qui se présentent sous notre plume sont les personnages soi-disant considérable que l'on trouve à la suite de tous les gouvernements, et que les ministères se transmettent uniformément comme les ustensiles de la cuisine administrative. Et d'abord M. d'Argout, qui, étant préfet en 1815, brûla le drapeau tricolore, fut aux petits soins pour la Restauration et devint le ministre de Louis-Philippe, puis chassa l'honorable M. Grandin de sa place de gouverneur de la Banque, se fit l'ami intime de M. Garnier-Pagès sous le gouvernement provisoire, et se trouve toujours le premier pour recueillir les fruits de la victoire à chaque révolution, quel que soit le parti qui triomphe. Nous voyons ensuite M. de Crouseilhes, favori de MM. de Peyronnet et de Chantelauze avant 1830, l'un des promoteurs des ordonnances de Juillet, qui accepta ensuite de Louis-Philippe la place de conseiller à la Cour de cassation et la pairie, et devint

plus tard le ministre de Louis Bonaparte; M. Portalis, que Napoléon chassa de son Conseil d'Etat pour avoir abusé de sa confiance, qui, favori de Charles X, mendia de lui une dot pour ses enfants, et devint ensuite un des conseillers intimes de Louis-Philippe; M. Papey, qui faisait de l'opposition juste assez pour se faire payer un peu plus cher; M. d'Audiffret, auquel quelques écrits assez mal digérés sur les finances on fait une réputation de grand économiste sur laquelle il vit depuis trente ans. M, de Belbouf, qui jouait le légitimiste et acceptait la pairie de Louis-Philippe; M. Gautier, qui fut l'ami de M. Peyronnet et le ministre des finances de Louis-Philippe; M. Mesnard, qui, de petit avocat de Rochefort, parvint, grâce à la révolution de Juillet, au poste de procureur général de Rouen et de conseiller à la Cour de cassation.

« Nous arrivons aux membres que la dernière Assemblée législative a légués au Sénat; ils sont au nombre de trente-cinq, en y comprenant quelques-uns des généraux ou des hommes soi-disant considérables dont nous venons d'esquisser le portrait. Ceux dont il nous reste à parler ont toujours joué le rôle de comparses dans toutes les assemblées dont ils ont fait partie, et continueront avec le même succès à utiliser leur talent dans les représentations scéniques dont nous sommes appelés à être les témoins. Ce sont M. Beaumont, dit « Tu m'assommes, » dont la nullité est depuis vingt ans devenue proverbiale; MM. Curial, Fouquet, d'Hérouel et Manuel, qui se distinguaient à l'Assemblée législative, le premier par sa démarche goutteuse, le second par sa tournure apoplectique et le troisième par son asthme; M, Lacrosse, si célèbre par son ânonement perpétuel et l'histoire phénoménale des carpes de Fontainebleau; M. Lebœuf, tenant politique; M. Leverrier, que la planète trouvée et perdue a rendu célèbre; M. Ségur

d'Aguesseau, si fameux par ses excentricités, et qui, dans l'ardeur de son zèle, offrait au prince Bonaparte le palais des Tuileries comme si celui-ci n'aurait pas pu le prendre lui-même, comme le lui fit observer judicieusement le sage Baroche. Ne demandez pas de détails sur certains personnages muets qui continueront de l'être, parce que leur esprit ne changera pas de nature transvasé qu'il sera du palais Bourbon au palais du Luxembourg; tristes héritiers de noms qui eurent de l'éclat : Lariboisièrè, de Marois de Girardin, Siméon de Lagrange.

« Ceux qui ferment cette nomenclature de la friperie législative méritent une mention spéciale : M. Mimerel a droit à cette distinction comme le roi des intrigants de France ; M. de Fourmont, comme étant le personnage de l'Assemblée dont la vie privée a besoin d'être murée; M. Marchand (du Nord), pour avoir été traduit en police correctionnelle lorsqu'il était tabellion à Maubeuge; M. Goulhd de Saint-Germain comme étant le représentant, dans le Sénat, des beaux fils et des incroyables du Directoire.

« Nous arrivons maintenant aux amis particuliers de l'Élysée : M. Drouyn de Lhuis, ancien ambassadeur, M. Dumas, chimiste, et M. Fould, sont trop connus pour que nous n'ayons rien à en dire de nouveau; M. Troplong est l'un des pères putatifs de la nouvelle Constitution, laissons-le s'enorgueillir de son enfant s'il s'en sent le courage; M. de la Moskowa, qui a traîné devant les tribunaux un des noms les plus illustres de France, fera bien de faire déclarer que le Sénat a le même privilège d'inviolabilité vis-à-vis des recors que l'ancienne pairie, sans cela il courrait grand risque d'aller siéger à Clichy; le prince Murat est le seul membre de la famille Bonaparte que le Président ait appelé à siéger au Sénat. Que compte-t-il faire des autres?... des princes de l'Em-

pire, sans doute, quand l'Empire sera complètement fait. Le pauvre prince Murat, qu'il sera malheureux s'il ne va jamais à la conquête de son royaume de Naples ; comment ses 250 kilogrammes de graisse feront-ils pour ne pas fondre au soleil parthénopéen ? Ne disons qu'un mot des ducs de Plaisance, de Vicence, de Wagram et de M. de Cambacérès : voilà de bien beaux noms, mais de cervelle, point. La nomination de MM. Lemercier et Clary est une réminiscence du régime impérial, et celle du sage vieillard prouve que Télémaque n'a pas oublié Mentor. Mentionnons pour ordre deux savants égarés au milieu de ce troupeau, MM. Poinsot, et Elie de Beaumont : ils étaient dignes d'un meilleur sort.

« Nous arrivons aux représentants de l'ancien régime, aux nobles de vieille race, à MM. de Beauveau, de Breteuil, de Caumont-Laforce, de Portes : voilà les illustrations que le faubourg Saint-Germain a fournies : le bagage est mince et la noblesse de MM. de Breteuil et de Portes est un peu jeune. Qui ne connaît l'histoire des tonneaux que les Breteuil portent dans leurs armes, et quel est le d'Hozier qui pourra m'apprendre les exploits de M. de Portes, mais surtout ceux de M. de Croix, que le *Journal officiel* avait d'abord appelé M. de Croï, et qui peut-être commencera à être connu au troisième erratum du *Moniteur*.

« M. Tayer est le gendre du général Bertrand, c'est son plus beau titre de gloire ; M. Lezay de Marnézia est un ancien prefet à peu près en enfance et aveugle ; enfin, celui que nous avons réservé pour la bonne bouche est M. Thibaudeau, ancien *conventionnel*. Quand on a fait tant d'etalages pour célébrer des messes pour le repos de l'âme de l'infortuné Louis XVI, il est d'un heureux présage de déterrer dans un coin du pays un vieux régicide de quatre-vingt-dix ans, qui avait le bon esprit de s'ensevelir dans l'oubli.

« Voilà nos pères conscrits, voilà les défenseurs de nos libertés, voilà nos illustrations. A quoi, bon Dieu, en sommes-nous réduits, à combien de portes n'a-t-il pas fallu frapper pour présenter au pays de tels noms comme le faisceau des illustrations nationales!... Cette liste est une humiliation cruelle pour *celui qui l'a signée*, et pour la France qui la subit. »

CHAPITRE XV

UNE FEMME PERDUE ET RETROUVÉE!

Peu de temps après ma visite au nouveau sénateur, le soir de la nuit où j'avais été requis par la mère d'une dame appelée bientôt à présider aux destinées de l'empire, j'avais été appelé pour un fait très grave qui avait dû se passer aux environs de la plaine Monceau.

Une femme inanimée, entièrement nue, avait été trouvée par une ronde de police au milieu d'un enclos désert, fermé par des matériaux d'une maison en construction.

L'inspecteur qui m'avait fait part de sa mystérieuse découverte avait laissé auprès de la malheureuse deux de ses agents gardant son corps dans l'enclos.

Il était venu m'avertir pour que je procédasse moi-même, vu la gravité du fait, à une minutieuse

avant que le parquet fût saisi de cette af-

étais rendu sur les lieux, guidé par l'ins-
qui m'avait appelé.
'oit où il me conduisit était, à cette épo-
oin le plus noir de la banlieue de Paris.
iense parc Monceau, en ce temps-là, lais-
oir, dans une pénombre opaque toute cette
boulevard extérieur. Il permettait aux rô-
barrière d'y exercer avec impunité leurs
uvantables exploits.
uses baraques, aux fenêtres louches, aux
ssassines, bordaient de distance en distance
-allée faisant face aux fossés de l'épais et
parc.
udis étaient tenus par des revendeurs-
, par des marchands de vins qui ne valaient
ieux que leurs pratiques. Ils bordaient une
plaine, accidentée, houleuse comme une
rmentée par de capricieuses rafales.
tait sinistre dans cette plaine, tout y sen-
isère, la débauche et le crime.
ecteur, après m'avoir conduit à l'angle d'une
i coupait l'immense plaine Monceau, me fit
dans une maison en construction. Ses as-
taient à peine de terre; néanmoins elles
encore assez hautes pour dissimuler un

iétrai au milieu de cette maison en cons-
qui, depuis qu'elle était gardée par la po-
it éclairée dans son enceinte à ciel ou-
m'élançai vers son centre aux lueurs des

lanternes des hommes de l'inspecteur; j'aperçus le corps inanimé de la femme nue dont la tête, presqu'entièrement rasée, reposait, dans une immobilité de statue, sur une pierre de taille lui servant d'appui.

A peine eus-je jeté les yeux sur cette femme que je poussai un cri de surprise et d'angoisse. Je fis signe aux agents de lever leur lanterne au-dessus du corps et sur les traits de la pauvre inanimée, pour m'assurer que je ne me trompais pas.

Lorsque la lumière éclaira en plein les formes de cette femme, jeune encore, dont le galbe harmonieux n'avait rien à envier, comme beauté de lignes et comme puissance de contours, à la Vénus de Milo, je laissai échapper un nouveau cri de stupeur et d'étonnement. Mme X***! m'écriai-je. C'est elle, c'est bien elle!

Je venais de reconnaître l'ancienne maîtresse de M. L*** qui, lors de son séjour à Passy, quand j'étais commissaire de police, avait disputé cette déesse à son ami M. P***.

Comment cette femme, dont la conduite, il est vrai, était moins estimable que la beauté, se trouvait-elle à cette heure, toute nue, inanimée, exposée aux insultes de la population la plus ignoble?

Qui l'avait portée là? sans doute un homme animé de la plus basse vengeance.

Mais cet homme n'avait pu la transporter seul dans ce bâtiment en construction; il avait des complices. Pour que ce vengeur eût pu trouver des gens qui l'aidassent dans cet ignoble attentat, il fallait que Mme X*** fût, de son côté, bien coupa-

ble, ou tout au moins qu'elle eût donné à ses persécuteurs des motifs bien puissants de haine et de vengeance !

Il n'y avait pas à en douter. La vengeance avait été atroce. Je m'en assurai par moi-même. Non-seulement Mme X***, que probablement on avait rendue insensible par un puissant narcotique, avait été mise nue comme la femme du premier homme, mais encore, par un raffinement de cruauté, toutes les parties de son corps, ainsi que le haut de sa tête, avaient été complètement rasés !

Je me rappelai que Mme X*** possédait une luxuriante chevelure ; elle en était plus fière que de tout le reste de ses avantages. Le misérable, en privant, dans son sommeil léthargique, Mme X*** d'un de plus beaux fleurons de sa couronne de coquette, n'était pas qu'un amoureux jaloux et haineux !

Et je réfléchis que l'amour déçu ou ombrageux n'engendre pas autant de scélératesse !

Pour avoir été conduite jusque dans cet endroit désert, nue comme Eve, exposée à l'ignoble brutalité des rôdeurs de barrière, il fallait qu'il y eût contre cette martyre autre chose que de la galanterie. Il fallait qu'il y eût une sanglante injure à venger ! Ni l'amour des sens, ni la cupidité n'avaient pu être les mobiles de cette atroce vengeance.

En me reportant à plusieurs années en arrière, quand je sauvai une première fois Mme X*** à la veille d'être la victime des bandits du Trocadéro, je pensai que la malheureuse était destinée à deve-

nir, un jour ou l'autre, l'objet des plus odieux outrages!

Ce jour était arrivé.

Par un caprice de la destinée, et s'il en était temps encore, je devais être, à Monceau comme à Passy, son constant sauveur.

De réflexion en réflexion, je parvins à découvrir le but qui avait fait agir les bourreaux de la pauvre femme.

Mme X*** n'était-elle pas une espionne du prince? M. L***, en nouant autrefois des relations avec elle, n'avait-il pas renoué plus intimement ses rapports avec l'ancien conspirateur de Strasbourg et de Boulogne?

Alors j'étais sur la voie du crime mystérieux dont cette femme nue, rasée, perdue à dessein au milieu de matériaux de construction, était la victime. Je compris que la politique ne devait pas être étrangère à ce sinistre attentat.

Ce ne pouvait donc être que des gens dénoncés par elle qui l'avaient mise dans ce cruel et humiliant état.

Jusqu'à nouvel ordre, je ne poussai pas plus loin mes conjectures; je me mis à agir en conséquence.

Après avoir examiné scrupuleusement le corps de la malheureuse, après m'être assuré qu'elle n'avait rien de fracturé, qu'elle n'avait subi aucune lésion, je fis approcher l'inspecteur.

Je lui dis quelques mots à voix basse qu'il comprit. Il revint vers ses agents, il leur fit entendre

par des ordres formels ce que je lui avais exprimé moins militairement.

En peu de minutes, un des agents offrit son manteau à l'inspecteur; il en enveloppa le corps de Mme X***. Il la porta ainsi, drapée de la tête aux pieds, à l'aide d'un de ses hommes, vers la voiture de place qui nous avait amenés jusque-là.

Cinq minutes après, l'inspecteur et la femme perdue roulaient vers Passy, au domicile privé de Mme X***.

L'agent avait agi ainsi, d'après mes ordres, en lui faisant part de mes soupçons et en lui assurant que Mme X*** était *une indicatrice* du chef de division de police, M. Lagrange. Elle ne pouvait donc être mise en cause dans cette affaire ténébreuse quoiqu'elle en fût la triste héroïne, puisque ce scandale ébruité eût causé une grande joie aux ennemis de l'Empire, et que cet épisode, connu des journaux, eût été particulièrement désagréable au Château.

Mme X***, malgré son immense malheur, avait eu de la chance de me rencontrer.

Maintenant, il s'agissait de connaître la cause de cette catastrophe encore inexplicable.

Après le départ de l'inspecteur qui ramenait la victime à son domicile, j'ordonnai aux deux agents restés sur le terrain en construction de marcher devant moi et de m'éclairer.

Je me jetai à genoux près de la place auparavant occupée par le corps de Mme X***. Tout en rampant sur le sol je suivis, en vrai chercheur de pistes, les

traces de pas des hommes qui avaient dû déposer leur victime en cet endroit.

Après avoir examiné les empreintes laissées par les chaussures de ces hommes, je m'écriai :

— Ils étaient deux. A la forme de leurs chaussures, l'un doit être un civil et l'autre un militaire. Maintenant, marchons : voyons la direction qu'ils ont suivie pour arriver ici. Il a plu, le terrain est détrempé, les pieds des individus ont dû laisser des traces jusqu'à l'endroit d'où ils sont sortis.

Mon flair s'était prodigieusement développé, depuis que j'avais reconnu Mme X***. Je tenais à la venger autant qu'à éclairer la justice.

Du reste, greffier ou commissaire ou chef de police, je n'ai jamais exercé mon état, comme tant d'autres, avec cette indifférence d'un employé qui exécute militairement un ordre tel qu'il est donné par son chef.

Une fois sur le terrain où s'était accompli un méfait, loin de faire mon métier à l'aveugle, de tourner autour du théâtre de l'événement accompli, comme un vieux cheval autour d'un manège, je sentais bouillonner des ardeurs inconnues, j'avais la fièvre. Un instinct révélateur me portait, en dehors de moi, sur les traces du criminel ; je le flairais comme le chien sent le gibier. Mon cerveau trouvait des combinaisons étranges, imprévues, pour traquer mon scélérat. Je l'aspirais, comme l'ogre aspire l'odeur de la chair fraîche. Mon œil brillait ; j'éprouvais, dans chaque enquête que je faisais sur le lieu d'un sinistre, cette joie ressentie par le con-

quérant qui prend possession d'un nouvel empire.

Cette fièvre, je la communiquais à mes agents, à l'exemple de ces vaillants capitaines qui ne font autour d'eux que de bons soldats.

Dans cette circonstance, comme dans tant d'autres, mon flair me guida à souhait, et il éclaira mes agents.

Après être sortis de l'enclos, en suivant, le nez vers le sol, les traces de mes hommes, je remarquai que les pas lourds de l'un contrastaient avec les pas légers de l'autre.

Leur direction n'était pas la même.

Les pieds de l'un, fortement accusés sur la terre par l'empreinte de grosses bottes, annonçaient un homme résolu et vigoureux. Les pieds de l'autre, chaussés de bottes moins grossières, à peine indiqués sur le terrain fangeux et très malléable, trahissaient au contraire un personnage craintif et prêtant l'oreille au moindre bruit.

Je fis part de mes observations aux agents, moins pour les étonner par mes remarques que pour les encourager à me suivre dans ma scrupuleuse investigation.

Nous n'avions pas fait la moitié du chemin tracé par les empreintes des pas, que j'aperçus briller un bouton de cuivre à demi caché dans la boue. Je m'en emparai. Il avait été écrasé en partie sous le pied léger d'un des porteurs de Mme X***.

— Victoire ! m'écriai-je après avoir essuyé la boue qui couvrait le cuivre, et en y lisant le chiffre 47 qui ne pouvait être que le numéro matricule du régiment de l'un de ces individus ; — victoire ! un

de ces hommes appartient au 47e de ligne. A la façon dont est tourné le bouton, il ne peut provenir que d'un uniforme d'officier.

Je mis précieusement le bouton dans ma poche; je continuai, à la grande admiration de mes agents, mes investigations, muni de cet irrécusable témoignage.

Nous arrivâmes à l'habitation la plus voisine de la maison en construction. Là, nous constatâmes que les pas n'allaient guère plus loin. Ces pas n'étaient plus aussi accusés, et le terrain devenant plus solide, on ne pouvait plus remarquer s'ils étaient encore au nombre de quatre.

Moi et mes agents nous étions dépistés. En revanche, en faisant tourner la lanterne de mes hommes du côté de la façade de l'habitation, j'aperçus un cabaret très mal famé signalé depuis longtemps à la police.

Ce cabaret était tenu par un nommé Lupin. Il exerçait, en dehors de son commerce de marchand de vins et de logeur, celui de brocanteur. Il était très connu des rôdeurs de barrière. Sous prétexte d'y venir boire, ses clients lui vendaient les produits de leurs nocturnes larcins.

Une clôture de lattes protégeait, pour la forme, cette habitation à deux étages, peinte en rouge et ornée d'un jardinet qui descendait vers la plaine.

Un portillon de lattes, du côté du boulevard, ouvrait une issue à cette maison de marchand de vins-logeur-brocanteur.

Après nous être assurés que les pas s'étaient arrêtés à cet enclos, nous en ouvrîmes sans bruit la pe-

e porte, tournant dans des gonds en fil de fer, aintenue par un taquet de bois.

Une fois dans le jardin, nous arrivâmes au caaret qui, vu l'heure avancée de la nuit et le dért qui l'entourait, était fermé aux passants.

Nous frappâmes à la porte, non sans avoir constté que les empreintes s'accusaient encore dans le ırdinet, mais d'une façon tellement vague, qu'on e pouvait distinguer si les porteurs de la malıeureuse Mme X*** étaient les mêmes que ceux que ıous flairions depuis un quart d'heure.

Maître Lupin vint nous ouvrir; il ne put s'empêher de faire un haut de corps significatif. Il connaissait trop bien les gens de la préfecture! quand 'ouvris mon habit pour laisser voir mon écharpe, es traits s'altérèrent sensiblement. Il me dit en ɔalbutiant: « Qu'il n'avait rien fait pour mériter 'honneur de ma visite. »

Sans lui permettre d'aller jusqu'à son compoir, j'ordonnai aux agents de mettre la main au ɔollet de mon logeur qui, d'une force herculéenne, ssaya de se regimber, vu que deux hommes seulenent ne lui faisaient pas peur.

Après avoir senti les *poucettes* de mes agents, Lupin se radoucit, il me demanda :

— Pourquoi m'arrêtez-vous sans m'entendre?

— Pour que vous ne nous dérangiez pas, lui disje, dans nos perquisitions. Voyons d'abord votre livre de police. Où est-il? que je le consulte.

Lupin m'ayant indiqué le tiroir de son comptoir où il plaçait ses recettes avec son livre, j'atteignis le volume et lui demandai :

— Les deux hommes qui ont sorti de chez vous une femme endormie et dépouillée de ses vêtements, étaient-ils locataires de votre maison?

— Je ne sais ce que vous voulez dire, me répondit-il.

— Alors, lui répondis-je, vous préférez être interrogé par le procureur impérial? Peut-être qu'une quinzaine passée en prison vous délierait mieux la langue?

— Ce serait une grande injustice! soupira-t-il hypocritement. — Monsieur le commissaire, ouvrez mon livre de police, vous n'y verrez aucun nom, car je vous jure que, depuis deux jours, je n'ai pas vu ici l'ombre d'un locataire.

— C'est peut-être vrai, fis-je en feuilletant son livre vierge de noms. En tous les cas, vous ne pouvez nier que deux hommes sont sortis de chez vous, à la suite d'un repas, pour emporter une femme évanouie que l'on vient de trouver nue dans l'habitation voisine. Vous ne pouvez nier que cette victime soit sortie de chez vous; car les traces des pas de ses bourreaux sont marquées jusqu'à votre demeure et dans votre enclos. Après tout, si vous ne parlez pas aujourd'hui, la victime parlera demain. Vous voyez, il vaut mieux, dans votre intérêt, que vous nous disiez tout de suite la vérité.

Maître Lupin sentit la justesse de mes observations.

Ne tenant pas à faire un tour à la Conciergerie, il nous avoua ce qu'il savait. Il nous dit que vers cinq heures un homme dans la force de l'âge, paraissant étranger, était venu lui commander

dîner comme il n'en donnait pas d'ordinaire à pratiques. Cet inconnu n'avait pas tardé à re- roir dans un salon particulier une dame mise ec recherche, et cette dame, aussitôt son arrivée, ait bien recommandé qu'on la laissât seule avec monsieur.

Que s'était-il passé durant l'heure où l'étranger la dame furent en tête-à-tête, dans un dîner rvi à l'avance? Maître Lupin ne put rien dire à ce jet.

Il prétendit qu'une heure après, l'étranger sortait frayé du salon; il lui disait que la dame était mbée dans une profonde léthargie, il le priait l'aider à la transporter, dans son manteau de yage, loin de son établissement.

— Vous pensez, termina le cabaretier, que je hésitai pas à aider cet homme à faire sortir la alheureuse! Je ne tenais pas à ce qui m'arrive : à ir des inspecteurs me demander compte de cette faire dont je suis innocent, aussi vrai que je suis honnête homme!

Pendant que le cabaretier parlait, je ne cessais lire dans ses yeux. Il y avait dans ses regards et ns ses paroles un tel accent de vérité, que je ne is mettre en doute ce qu'il avançait.

Cependant ses assertions ne s'accordaient pas rec mes investigations. Je répondis à maître Lu- n :

— Comment voulez-vous que je vous croie? Vous e dites que la dame n'était ici qu'avec un individu? après nos recherches et sur les traces qui nous ont

conduits ici, je vois que deux personnages ont dû se rendre complices de cet horrible guet-apens.

— Moi, je n'en ai vu qu'un, monsieur le com missaire, insista l'aubergiste. Que voulez-vous que j vous dise de plus? Ne croyez pas ma déclaration, s vous voulez! Quand même vous me conduiriez che le juge d'instruction, quand même vous porterie ma tête sur l'échafaud, je ne pourrais pas dire c que je n'ai pas vu: qu'ils étaient deux, quand il n'é tait qu'un!

— C'est bien, je vais m'en assurer, pendant qu l'on vous tient.

Je montai à l'étage supérieur. J'en eus bien vit fait l'inspection avec le salon particulier où avait e lieu le dîner de l'imprudente Mme X*** avec l'é tranger.

En effet, il n'y avait sur la table que deux cou verts. A en juger par l'apprêt du service, on devinai que le dîner était à peine commencé quand l'éva nouissement de Mme X*** était survenu. Un verr renversé témoignait du violent narcotique qui avai été subitement administré par l'amphitryon.

Si le désordre de la table était insignifiant, i n'en était pas de même de la pièce ; les chaise étaient renversées, dos à dos. Des cheveux, fraî chement coupés, gisaient sur le parquet avec de débris de robe lacérés. Je remarquai sur le planche l'empreinte de gros clous qui appartenaient au mêmes bottes dont les empreintes m'avaient frapp le long de la route.

Le cabaretier avait dit la vérité. L'homme ava été seul à exécuter sa vengeance ou son vol.

Maintenant je ne savais plus si cet homme n'avait eu que la vengeance pour mobile. Pas plus à la maison du logeur qu'à l'habitation en construction, je ne trouvais trace des effets de la dame. L'inconnu l'avait donc complètement dépouillée, puisque, pour voiler sa nudité, il avait dû recourir à son manteau.

Lorsque je descendis du salon, je fis un signe à mes hommes ; ils comprirent que j'avais de meilleures dispositions à l'égard de maître Lupin.

Je lui dis encore avant de le relâcher :

— Monsieur, je constate que vous ne nous avez pas menti. Si vous voulez continuer de mériter notre indulgence, vous allez nous dire ce que vous savez sur cet étranger.

— Mais je ne sais rien, monsieur le commissaire, foi d'honnête homme !

— Alors, lui repris-je en souriant et en anticipant sur mes présomptions, j'en sais plus que vous ! Cet homme, d'après ce que je devine, doit habiter les pays montagneux ; c'est un rude gaillard, un Piémontais ou un Sicilien. Pour avoir commis cet acte audacieux, aussi facile à découvrir qu'il est monstrueux, c'est que cet homme doit être sur le point de son départ.

— Ah ! ça ! vous pouvez avoir raison, monsieur le commissaire, me répondit-il aussi étonné que mes agents de mon intuition et de ma perspicacité. Je le crois étranger, comme vous ; je me rappelle maintenant : il m'a dit en partant qu'il se rendait à la gare du Nord, qu'il était fort contrarié de l'évanouissement de la dame, et qu'il pouvait occasionner un retard très préjudiciable à ses intérêts.

Cette fois, j'en savais assez. J'étais sur la trace des bourreaux de Mme X***; l'un était un étranger en route pour la gare du Nord, l'autre un officier du 47e de ligne caserné à Paris.

Je remerciai maître Eupin de ses renseignements; je le dégageai de mes agents.

Nous regagnâmes tous les trois mon bureau de police. Je me disposais à continuer mes investigations quand je fus entravé par l'arrivée inopinée de cette Mme de M*** qui me força à constater le suicide d'un prince dont j'ai raconté, au début de mes Mémoires, les singulières circonstances.

Avant de me transporter chez l'illustre suicidé, j'avais dépêché un de mes agents à la gare du Nord pour filer l'inconnu italien.

Le train venait de l'emporter au moment où l'agent se dirigeait à la gare. Immédiatement, il fit télégraphier sur toutes les lignes du Nord pour avoir des renseignements sur l'Italien enveloppé d'un manteau, parti le soir même de la plaine Monceau pour l'Angleterre.

Le renseignement vint trop tard; il était embarqué.

L'Italien m'échappait. Il me restait à Paris l'officier du 47e de ligne que ne connaissait pas le cabaretier, mais que devait connaître Mme X***.

J'attendis quelques jours avant de me présenter chez la malheureuse dont la santé, les facultés avaient dû être bien ébranlées par la tentative diabolique dont elle avait été victime.

Pendant que je me disposais à me rendre chez Mme X*** pour connaître son état et mettre la

main sur l'un de ses bourreaux, j'appris le nom de celui qui était en fuite par le passeport qu'il avait fait viser avant de monter à bord.

L'Italien s'appelait Piercy. C'était un faux nom que je trouvai plus tard sous ma plume quand je dus faire une enquête sur l'un des régicides enrégimentés par Mazzini, dans l'affaire des bombes Orsini.

C'était le fameux Pieri.

Plus de doute, Mme X***, l'espionne du Château, avait été découverte et punie par le conspirateur qui, avant de fuir de la France, avait tenu à se venger de celle qui l'avait vendu.

CHAPITRE XVI

LA POLICE SOUS L'EMPIRE

Après le coup d'État, les premiers soins du conquérant de la France plébiscitaire furent de la livrer à la haute et basse police.

C'est à la sollicitude de Napoléon III pour les policiers, parce qu'il avait été policier lui-même, que je dus ma rapide élévation.

Il n'eût tenu qu'à moi, si j'avais eu l'échine plus souple, si je n'avais pas voulu me tenir exclusivement dans mes attributions municipales, d'obtenir un grade important au Château.

La protection de M. L***, devenu sénateur pour exercer aussi sa police dans le Sénat, m'ouvrait les voies de la fortune et des honneurs.

Sans être un Caton, il me répugnait cependant d'obéir à une autre voix que celle de ma conscience.

Tout en respectant, au nom de la sécurité,

l'homme qui se disait l'envoyé de la Providence pour rassurer les bons et faire trembler les méchants, je songeais au coup de force qui avait porté ce *sauveur* de l'Elysée aux Tuileries !

Je voyais avec quel mal inouï l'Elu de la nation parvenait à se maintenir au milieu des complices de Décembre, parvenus insatiables, prétoriens ombrageux dont l'immoralité égalait la cupidité, dont le triomphe ne les sauvait pas du mépris.

A cette époque, les policiers étaient partout, parce que les sociétés secrètes, jouées comme la société légale, armaient de nombreux régicides envoyés par Mazzini; on retrouvait les policiers dans l'armée, dans la presse, dans la bourgeoisie comme dans les bas-fonds du monde parisien. Ils formaient une chaîne invisible et indissoluble, qui allait des bouges les plus ignobles jusqu'aux salons des Tuileries.

Bacciochi et Hyrvoix, l'un, le Lebel de Napoléon III, l'autre, son maire du palais, étaient aux Tuileries les ordonnateurs des commandements secrets de Sa Majesté. Ils répandaient par la ville une foule d'espions et d'espionnes ayant pour mission de découvrir les ennemis personnels de l'Empire.

Mme X*** était du nombre de ces espionnes. Comme bien d'autres, elle n'avait pas attendu la réussite du coup d'Etat pour s'atteler secrètement au char du nouveau César. Elle n'en était que mieux considérée et mieux payée !

La *chambre noire* dont j'ai parlé à propos du dernier règne, fut installée aux Tuileries dès

que Napoléon III en prit possession. Il n'était pas rare d'y voir figurer le souverain lui-même en tête-à-tête avec les *Alessandri* ou les *Rousina*, des Corses attachés à sa personne, quand ces gardes du corps, armés jusqu'aux dents, avaient à prévenir Sa Majesté qu'un nouvel Italien dépêché de Londres ou de Naples était dépêché pour attenter à sa vie.

Ce fut dans ce cabinet secret que furent résolus la mort de Kelch et l'enlèvement secret des premiers fomentateurs du complot de l'Opéra-Comique.

Les délateurs, provocateurs ou bravi, qui venaient toucher dans ce cabinet secret la récompense des services rendus, donnaient d'une singulière façon la signature de la somme reçue pour leurs services. Ils inscrivaient leur nom sur la buée que laissait leur haleine sur la glace du guichet de la chambre noire; une fois le nom, le chiffre de la somme tracés sur la buée, le caissier de Sa Majesté acquittait cet éphémère billet à ordre. L'espion l'effaçait du revers de sa manche dès la somme empochée, et il n'existait plus de trace du passage de l'espion qui, aux Tuileries, n'était jamais un personnage vulgaire.

M. Lagrange occupa dès le coup d'Etat, à la préfecture de police, un emploi intermédiaire qui lui permit de servir de trait d'union entre le préfet de police et la police intime du château; chargé par le préfet du service politique du cabinet de l'empereur, il fut appelé à la chambre noire chaque fois que la police signalait un complot contre la vie du souverain.

l'affaire de la *Ligue fédérale* mit en relief son savoir-faire. Il se signala dans les arrestations qui suivirent le complot de l'Opéra-Comique. Il ne sut cependant prévenir l'affaire des bombes Orsini, dont Pieri, ce même Italien qui, en 1852, exerça une si terrible vengeance sur la belle Mme X***, était l'un des quatre héros. Si la retraite de Pietri, à la suite de cet insuccès, n'entraîna pas celle de Lagrange, c'était parce qu'il était bien plus précieux que le préfet à la police occulte, lui qui fût, plus tard, l'organisateur des émeutes postiches dont les *blouses blanches* furent les metteurs en œuvre.

M. Lagrange, sur l'ordre du souverain, apportait à la *chambre noire*, pour éclairer Sa Majesté, un des *trente-six mille* dossiers de son cabinet, dossiers brûlés sous la Commune, où tous les adversaires de l'Empire, ayant quelque notoriété légitimiste, orléaniste, républicaine, avaient leurs noms inscrits, avec la date de leur naissance.

Il ne se passait pas une semaine où l'empereur ne reçût le chef de la division politique, qui relevait autant de la préfecture que du ministère de l'intérieur.

On devine de quelle importance étaient les fonctions de M. Lagrange. Par lui, Napoléon III devenait l'espion en chef de ses sujets, et, par la *chambre noire*, le palais des Tuileries était une annexe de la préfecture.

La police de l'Empire avait imaginé un nouveau genre d'agents secrets. Ils étaient sous les ordres absolus de M. Lagrange. Ils étaient désignés sous le nom d'*indicateurs*. Ils ne devaient être confon-

dus ni avec les surveillants chargés de maintenir l'ordre dans les rues, ni avec les inspecteurs chargés de procéder aux investigations qui intéressent la sûreté publique.

Uniquement consacrés à la politique, ces indicateurs étaient répandus dans toutes les classes de la société. Ils écrivaient à M. Lagrange sous des noms d'emprunt. Ils lui soumettaient, par des rapports détaillés, les indications puisées dans l'intimité des personnes avec lesquelles ils se trouvaient en relation.

Mme X*** était une des *indicatrices* payées par M. Lagrange. A cette époque, les femmes jouaient un très grand rôle dans la police de l'Empire. Par malheur, il n'y avait pas que l'entourage de l'empereur qui possédât des femmes exerçant ce très indigne et très lucratif métier.

La police étrangère, aussi bien en Italie qu'en Allemagne, avait imité l'administration de notre empereur défiant, ombrageux et taciturne. On vit surgir à Paris des princesses italiennes et allemandes ayant pour mission de traquer Sa Majesté et de la faire tomber, par le pouvoir de leur beauté, dans les pièges qu'elle tendait à ses ténébreux ennemis.

C'était par une de ces espionnes exotiques, qui s'était faite la moucharde de l'*indicatrice* Mme X***, que Pieri, le réfugié italien, ancien officier d'Afrique dans la légion étrangère, avait su qu'il avait été dénoncé par Mme X***.

C'était en 1852. Pieri, attaché à la société secrète la *Jeune Italie*, était venu en France sous un faux

nom pour soulever dans l'armée des sous-officiers mécontents du coup d'Etat.

Avant de gagner Londres et d'entrer en rapport avec Ledru-Rollin, en correspondance suivie avec Mazzini, Pieri avait renoué connaissance avec un sous-lieutenant, son compagnon d'armes en Afrique.

Ce sous-lieutenant, depuis l'Empire, malgré de brillantes campagnes qui lui permettaient de rêver un bel avenir, n'avait jamais eu d'avancement.

Il devait cet oubli volontaire à ses opinions orléanistes, et à l'illustre maréchal, ministre de la guerre, qu'il avait connu trop particulièrement à Orléansville.

Furieux d'être constamment oublié sur la liste des promotions, il s'en était plaint amèrement en rappelant un peu trop haut ce qu'avait été autrefois son maréchal, Leroy de Saint-Arnaud, quand il était l'aide de camp de Bugeaud et l'espion-cavalcadour de la duchesse de Berry !

Les arrêts avaient été la récompense de l'impatient sous-lieutenant, qui trouvait que ses supérieurs avançaient un peu trop vite quand lui restait toujours dans le même grade.

Alors notre sous-lieutenant, pour comble de malheur, fit connaissance, au bal du Ranelagh, de la belle Mme X***, une des reines de ces fêtes de nuit.

Le sous-lieutenant était un séduisant garçon; il avait tout le prestige que donne l'épaulette quand elle est portée par un militaire qui joint à la beauté martiale une parfaite éducation.

Mme X*** ne servait pas impunément un prince, fils de la reine Hortense ; comme la mère de notre

souverain, Mme X*** avait du sang de Messaline dans les veines.

Dès qu'elle vit le jeune sous-lieutenant, dès qu'elle eut causé avec lui, elle n'eut qu'un ardent désir : le posséder. Et la Circé déploya devant lui toutes ses grâces enchanteresses.

Comme le jeune homme ne demandait pas mieux que de se laisser séduire, les relations furent vite entamées entre nos inflammables amoureux.

Dans le tête-à-tête, Mme X*** apprit à l'ambitieux sous-lieutenant qu'elle était très liée avec le ministre de la guerre, parce que Leroy de Saint-Arnaud avait été camarade d'enfance de son père, ancien garde du corps de Charles X, quand le maréchal n'était que page de Sa Majesté.

Le sous-lieutenant était ravi de sa conquête.

Il ne douta pas que la fortune ne lui rendit ses faveurs, dès que sa maîtresse lui promettait d'apaiser contre lui les rancunes de l'irascible maréchal.

Et Mme X***, douée d'un esprit très charitable, ne tarda pas à prendre la cause de son amant auprès de l'illustre ami de son père.

Le maréchal lui répondit avec aigreur :

« Vous êtes une folle, ma chère. Vous ne savez pas à qui vous avez donné votre affection. Cet officier est un ennemi de l'Empire. J'ai des notes très explicites sur cet orléaniste. A l'heure où vous plaidez sa cause, il est en relations avec les socialistes de Londres. Loin de le pousser, nous ne cherchons qu'une occasion de le casser. Si vous voulez être agréable au Château, au lieu de le protéger, cherchez le moyen de nous en débarrasser. »

Mme X*** devint très perplexe. Elle ne s'attendait pas à cette sortie de l'illustre maréchal.

Comme à cette époque les désirs du Château étaient des ordres, elle n'hésita pas à suivre les conseils du puissant ami de son père.

L'espionne avait pour compagne et confidente une princesse qui exerçait comme elle la même mission professionnelle.

Seulement cette espionne qui, ostensiblement, avait l'air, comme Mme X***, de travailler pour le Château, ne cherchait, comme on le verra plus tard, à posséder les secrets de ses compagnes que pour les dévoiler aux cours ennemies.

L'espionne des Tuileries conta à l'espionne étrangère ce qui lui arrivait.

A espionne, espionne et demie! Cette dernière, au fait de tous les complots mazziniens, donna, pour mieux capter sa dupe, entièrement raison au maréchal de Saint-Arnaud.

Très au courant des agissements de la société de la *Jeune Italie*, la princesse étrangère lui apprit que son beau lieutenant, furieux contre l'Empire, s'était mis en rapport avec un nommé Pieri, agent mazzinien, de passage en France, pour travailler au renversement de Napoléon III.

« Maintenant, ma chère, termina-t-elle, faites votre profit de ce que vous savez dans le sens que vous a indiqué le maréchal. A votre place, je verrais ce Pieri, j'aurais l'air d'être avec lui et de vouloir être de son complot. De cette façon, vous serez mieux placée pour livrer ces deux conspirateurs à la justice. »

Mme X*** fit ce que lui conseilla la perfide étrangère. Il ne lui fut pas difficile, par son amant, de connaître ce Pieri.

D'abord le confiant sous-lieutenant, qui n'avait jamais parlé de l'Italien à sa maîtresse, parut assez surpris, mais sans la soupçonner, de ce qu'elle savait sur le compte de l'étranger.

Mme X*** lui fit accroire que le maréchal de Saint-Arnaud, très mécontent de l'empereur depuis qu'il avait aliéné les biens de la famille d'Orléans, n'était pas éloigné de se mettre du côté des mécontents, qu'il n'attendait qu'une occasion de revenir à ses anciens officiers supérieurs d'Afrique pour grossir le nombre des adversaires de l'empire.

— Faites-moi avoir un rendez-vous, lui dit-elle, avec votre ami Pieri. Je lui dirai de vive voix les pensées intimes du maréchal qui, loin de rester votre ennemi, devient votre allié.

Le sous-lieutenant, qui n'aurait pas cru si aisément Mme X*** s'il n'en avait été épris, alla tout conter à Pieri qui était sur le point de s'embarquer pour le Havre.

Pieri, moins confiant, averti par la mazzinienne, lui apprit qu'il avait été dupe, et qu'en s'abandonnant à Mme X***, il s'était livré à ses mortels ennemis.

Le sous-lieutenant, désabusé, la rage dans le cœur, jura de se venger.

— Laissez moi faire! s'écria le farouche Pieri. Puisque votre espionne désire me voir et me connaître, je vais la satisfaire et lui faire payer cher

le rôle de dupe qu'elle voulait nous donner à tous deux.

Et l'horrible guet-apens dans lequel tomba Mme X*** fut concerté entre Pieri et le sous-lieutenant du 47e de ligne.

Comment s'opéra-t-il? Comment le sous-lieutenant, plus lâche que ce Pieri, ne parut-il pas devant le père Lupin, au cabaret où eut lieu cet ignoble guet-apens?

Ce fut Mme X*** qui m'instruisit, sans s'en douter d'abord, quand, deux jours après ce dramatique événement, je me présentai au domicile de la victime.

En arrivant à Passy, chez Mme X***, je trouvai son père dans la chambre qui précédait sa chambre à coucher. C'était un vieillard à la mine vulgaire, à la stature d'un tambour-major.

Sa physionomie rougeaude, bestiale, offrait le type du bourgeois campagnard ou du soudard enrichi. Elle contrastait avec la figure éveillée, audacieuse et fine du second personnage : un grand sec à l'aspect martial et aux allures de Scapin. Moins bien mis, moins solennel, cet individu, qui se donnait des airs de gentilhomme sabreur, aurait porté avec autant d'aisance le costume de Figaro que celui de maréchal de France.

Ce Figaro en épaulettes, rappelant Beaumarchais en moustache, c'était le nouveau ministre de la guerre, le maréchal Leroy de Saint-Arnaud.

A la suite de l'étrange aventure dont Mme X*** avait été victime, le maréchal s'était empressé de s'informer des nouvelles de son ancienne amie, la

fille de son plus vieux compagnon d'armes dans les gardes du corps, à l'époque où lui, Saint-Arnaud, page de Sa Majesté, prenait par mégarde un gland d'or du dais qu'il oubliait de rendre à l'économe du palais pour le vendre pour son propre compte.

Ce méfait fit casser notre page, changé, après 1830, en officier libéral que le général Bugeaud s'attacha, à Blaye, comme secrétaire pour traiter la duchesse de Berry, parce que la confiante Altesse croyait encore en la fidélité de cet ancien page.

La père de Mme X***, l'ex-garde du corps, connaissait les mille péchés mignons de son vieux copain devenu ministre de la guerre; il était sûr, dans les moments difficiles que lui faisait la vie aventureuse de sa fille, de trouver Saint-Arnaud toujours prêt à la tirer d'un pas difficile. L'ex-garde du corps savait qu'il *n'avait qu'à parler* pour voir son vieil ami disposé à panser ses plaies pour ne pas voir se rouvrir par lui ses propres blessures !

Lorsque je m'annonçai au père de Mme X***, Saint-Arnaud, en bourgeois, se contenta de s'effacer derrière son vieil ami. Celui-ci s'empressa de m'accueillir avec des transports de reconnaissance. Il me prit les mains, il m'emmena au seuil de la chambre à coucher de sa fille.

Là il me laissa pour revenir au maréchal qui, par sa position ou peut-être par instinct, n'aimait pas les gens de justice dont il avait eu tant à se plaindre avant d'être parvenu à les faire agir pour son compte personnel.

— Ah ! me dit le père en me quittant, avec des

yeux blancs, en agitant ses longs bras qui ne finissaient pas plus que ses jambes, ma fille est bien malade; elle a eu affaire à d'ignobles coquins! Son zèle pour l'empereur la perdra! Tâchez, monsieur Claude, d'user de votre autorité pour rendre ma fille plus raisonnable! Moi, je ne puis rien contre son obstination. A quoi sert, grand Dieu! d'avoir tant d'esprit pour s'en servir si mal!

Je laissai le vieillard à sa litanie, tout à Mme X***, étendue sur son lit, le visage enfiévré, les yeux brillants, le gosier pris par une toux opiniâtre provenant des suites de sa dangereuse nudité dans une maison en construction et sans abri.

A ma vue, Mme X*** se dressa sur son séant; elle me tendit les bras de son alcôve. Je m'approchai, non sans admirer l'éclat de ses formes splendides et qui ressortaient dans la pénombre.

Elle me dit, en m'embrassant avec une vivacité qui n'avait rien d'étudié :

— Ah! mon bon Claude, voilà deux fois que je vous dois la vie, dans quelles circonstances!... Je ne l'oublierai pas, soyez-en bien certain.

— Circonstances, répondis-je en me bornant à la leçon que m'avait faite son père, que vous avez faites vous-même par votre imprudence...

— Oh! le misérable Pieri, dit-elle en suivant le cours de ses pensées sans me répondre, je le retrouverai! Malheur à lui, malheur à son complice! car il ne pouvait être seul pour commettre sa lâcheté et son vol! Et il faut bien que vous le sachiez, vous qui devez savoir tout. Les misérables ne se sont pas contentés de me mettre à nu pour me

faire subir l'affront le plus ignoble ; ils m'ont aussi dépouillée pour me voler.

Je lui répondis, en l'interrompant à mon tour :

— Vous ne soupçonnez pas le complice de Pieri ?

— Non, mais je le connaîtrai. Maintenant que je suis rétablie ou à peu près, je vais écrire à mon sous-lieutenant. Il saura la conduite de ce Pieri. Il me vengera, je l'engagerai à ne rompre avec Pieri que lorsqu'il saura de cet Italien le nom de l'homme qui l'a aidé à m'outrager d'une façon aussi lâche !

— Vous n'écrirez pas à ce sous-lieutenant du 47e de ligne. .

— Pourquoi ? me demanda-t-elle d'un air effaré, craignant de me deviner.

— Parce qu'il est le complice de Pieri.

— C'est impossible ! exclama-t-elle en me montrant le médaillon qu'elle tenait encore, portrait de son amant qu'elle contemplait avant que je lui fisse visite. C'est impossible ! car il me doit plus que de la reconnaissance, cet homme ! Il me doit son honneur. Il y a huit jours, j'ai payé pour lui une dette de jeu. Sans moi, il y a huit jours, il était chassé du régiment !

— Raison de plus, lui répliquai-je en souriant, pour qu'il vous en veuille du bien que vous lui avez fait.

— Encore une fois, fit-elle, prête à se passer la main dans les cheveux qu'on lui avait en partie rasés, c'est impossible ! Ce serait trop monstrueux !

— Alors, lui répondis-je en sortant de mon gilet le bouton de cuivre que j'avais trouvé à la porte du père Lupin, ce numéro du régiment du sous-lieute-

nant, ce bouton que j'ai trouvé près de l'endroit où l'on vous a déposée, n'appartient donc pas à celui que vous défendez avec tant de conviction?

Mme X*** sauta sur l'objet que je lui présentais avec l'avidité du fauve qui s'empare de sa proie. Elle le tourna et le retourna fiévreusement. Puis elle brisa, emportée par la fureur, le portrait de l'officier.

Elle me le tendit avec le bouton.

— Oh! le lâche! oh! l'infâme! Je le tuerai! Mon cher Claude, reprit-elle, je vous abandonne Pieri. Après tout, il ne s'est vengé que sur l'amie de son ennemi; mais lui, ce sous-lieutenant, ce misérable que je protégeais de mon affection, que je couvrais de bienfaits! Lui! quelle raison avait-il de me livrer à l'ignominie, à la honte? Oh! je lui rendrai ce qu'il m'a fait. Il m'a jetée toute nue sur la voie publique, je le flagellerai publiquement!

Ah! il ne me connaît pas! eh bien! il me connaîtra!

Mme X***, les yeux flamboyants, la poitrine haletante, dont je voyais les seins s'agiter avec impétuosité, était belle d'horreur.

Elle avait la pose d'une furie; ses doitgs entraient dans les draps du lit, ses mains les pétrissaient, comme si elle eût déjà déchiqueté de ses ongles le corps de sa victime, ivre de son sang, heureuse de ses plaies!

— Prenez garde, madame, lui répondis-je, effrayé de son égarement et de sa rage. Vous allez vous exposer aux ressentiments de dangereux ennemis. C'est parce que vous vous livrez trop tôt à eux

quand vous les croyez de votre bord, que vous vous exposez aux plus horribles dangers! Ce qui vous arrive n'aurait pas eu lieu si vous n'aviez pas pris pour confidente la princesse de C***, une Italienne qui, je le crains, n'est pas plus votre amie qu'elle n'est celle de Sa Majesté, elle qui, d'après nos derniers rapports, est également une envoyée de Mazzini dont Pieri est l'agent.

— Oh! exclama Mme X*** en se frappant le front, vos éclaircissements sont des traits de lumière! Oui, le coup qui m'a frappée vient d'une femme! Des hommes peuvent être assez lâches pour l'exécuter; il n'y a qu'une femme qui ait pu avoir la perfidie de le concevoir. Au revoir, mon bon Claude. Je bénis votre perspicacité : elle égale votre droiture. Votre esprit est à la hauteur de votre cœur, ce qui est rare dans notre profession! Maintenant, soyez tranquille, vous aurez des nouvelles du sous-lieutenant et de la belle princesse de C***. Tous les deux ne m'auront pas plus qu'ils n'auront Sa Majesté! Moi, je ne les lâche plus!

Je la quittai sur cette menace, sans essayer de la sermonner de nouveau.

Mme X***, comme me l'avait dit son père, n'entendait pas raison une fois emportée par la passion.

Quand je quittai l'espionne, si avide de prendre sa revanche, je devinai, en rouvrant la porte, par les mouvements du père de Mme X*** et du maréchal, qu'ils étaient restés aux écoutes.

Sans doute, ils avaient fait leur profit de la visite d'un commissaire de police chez une espionne de l'empereur.

Pas un mot de notre conversation n'avait dû être
·du par l'ancien garde du corps, par l'ancien
ge de la duchesse de Berry, devenus tous deux,
puis l'empire, les espions titrés du château.

En quittant Mme X***, qui se tint parole, comme
le verra, je ne pouvais m'empêcher de compa-
· les gens de l'ancienne cour de Louis-Philippe
ec les personnages qui composaient, par la grâce
in coup de force, la nouvelle cour de Napo-
on III, gens de sac et de corde, espions ou grecs,
leurs ou proxénètes.

Je me disais avec dégoût : Si ce sont là les gens
la cour des Tuileries, comment étaient les gens
l'ancienne cour des Miracles ?

CHAPITRE XVII

A MAZAS

Au coup d'Etat, après m'être assuré des personnes les plus influentes de la Chambre gardée par les soldats de Lespinasse, après avoir saisi les presses des imprimeries de mon arrondissement, j'eus le triste honneur, par l'ordre de M. de Maupas, de disperser ou de conduire à Mazas les représentants les plus récalcitrants.

J'ai dit, au début de ces Mémoires, que ma mission délicate, illégale et arbitraire, fut plus facile à exécuter que je ne le pensais.

Car notre pays avait été en butte à tant d'actes illégaux qu'il se désintéressait d'une lutte entre la Chambre et un prince qui, à son profit, donnait raison aux rancunes amassées contre cette Chambre impopulaire.

M. Thiers l'avait bien compris lorsque je lui avais annoncé, la veille du coup d'Etat, le danger qui le menaçait.

A cette époque, les conservateurs, par les menaces du socialisme, par l'attitude d'un prince à deux faces, étaient sortis de la légalité, la France n'appartenait plus qu'au plus audacieux.

L'audace était du côté du prince; elle n'était pas du côté de la Chambre, ayant pour président un baron Dupin qui, dès l'Assemblée envahie, se contenta de dire à ses collègues accourus à lui pour résister :

« Que voulez-vous? Sans doute, la constitution est violée. Nous avons pour nous le droit, mais ces messieurs ont la force. Il n'y a qu'à nous retirer. »

Alors les membres de la majorité de la Cham-
ıre, qui ne croyaient pas encore que la force pût
ırimer le droit, résolurent de protester contre les
aïonnettes les délogeant du temple de la Loi et
'une salle des délibérations où un prince, en face
e. *Dieu et des hommes*, avait solennellement juré
délité à la République.

La troupe, qui n'avait pas d'ordre pour arrêter
:s représentants délogés, se borna à les chasser du
alais de l'Assemblée. Ils se réunirent en session
ktraordinaire dans la mairie du Xme arrondisse-
ıent, aux cris de : *Vive la République!*

Cependant les deux cent vingt membres qui com-
osaient cette majorité de l'Assemblée, sous la pré-
dence de *Benoist d'Azy*, nommèrent pour les dé-
ındre un adversaire de la République, le général
udinot, le général de l'*expédition de Rome*.

Il fut facile, par ce choix, au général Forey, un
:yséen, d'obéir aux ordres d'un ministre de nuit,
.. de Morny. Car il était évident pour le pays que

la liberté était aussi bien menacée par les défenseurs de la constitution que par ceux qui la lacéraient à coups de baïonnettes.

Quant aux montagnards qui, vers la rue de la Cérisaie, délibéraient pour savoir s'ils devaient descendre dans la rue, ils attendaient, au 2 décembre, le mot d'ordre de Mazzini et de Ledru-Rollin avec qui le prince avait pactisé.

L'attaque était consommée quand la résistance était paralysée.

Lorsque le général Forey enveloppa la mairie du Xme arrondissement, je fus requis, avec deux autres commissaires de police, pour montrer au président *Benoist d'Azy* l'ordre de M. de Maupas, et pour faire sortir ses collègues, s'ils ne voulaient pas être conduits par un détachement de chasseurs de Vincennes jusqu'à Mazas.

Les deux cent vingt membres de l'Assemblée se contentèrent de décréter qu'ils suivraient la garde.

Les hommes d'action, tels que le colonel Charras, les généraux Bedeau et Lamoricière, étaient sous les verrous. Les parlementaires, tels que les Vitet, Odilon Barrot, Falloux, Dufaure, Broglie, Rémusat, n'avaient plus qu'à obéir à M. de Morny, qui leur commandait au nom de ses grosses échéances.

Je fus témoin, à la mairie du Xme arrondissement, de la brutalité inouïe, des menaces les plus grossières avec lesquelles on obligea les représentants à évacuer la salle de la mairie.

On voulut les traîner d'abord à Mazas; on réfléchit que, le matin, une première fournée de représentants et de généraux avait traversé le fau-

bourg et qu'il serait dangereux d'y traîner cette nouvelle *chaîne* de représentants.

Elle fut dirigée, entre quatre rangs de soldats, sur la caserne du quai d'Orsay. Le général Forey prit la tête du convoi.

L'Assemblée avait vécu. Ses principaux membres étaient prisonniers à la caserne d'Orsay, quand leurs chefs, depuis le matin, étaient enfermés à Mazas.

Le 2 décembre, à six heures et demie, trois omnibus de galériens, bondés de représentants, montaient le faubourg Saint-Antoine, escortés par une vingtaine de lanciers.

Plus de cinq ou six mille ouvriers étaient sur les trottoirs.

Quelques-uns dirent en ce moment à la multitude :

« Il est aisé de rendre à la liberté ces représentants illégalement arrêtés. L'occasion est belle de faire un coup d'éclat capable d'exercer une heureuse influence sur Paris. Ce n'est pas une assemblée plus ou moins détestée qui est en cause, c'est la République. »

Les ouvriers allaient se ruer sur les voitures.

Mais les représentants se montrèrent plus effrayés devant leurs sauveurs que devant leurs gardiens.

Les prisonniers mirent la tête aux portières, ils supplièrent ceux qui allaient s'exposer pour eux de les laisser tranquillement aller en prison.

Le peuple s'arrêta ; plusieurs ouvriers dirent aux meneurs :

« Vous voyez bien qu'il n'y a rien à faire avec ces gens-là. »

Les amis de l'*ordre*, imbus des théories de M. Thiers et de M. de Morny, se tirèrent donc d'affaire en se faisant protéger par les soldats du *désordre!*

A la prison de Mazas, comme à la caserne du quai d'Orsay, les soldats, à moitié ivres, souriaient stupidement à mesure que les voitures faisaient descendre ces membres de l'Assemblée surpris dans leur lit.

La troupe se félicitait de voir ainsi coffrer des bourgeois.

Et ces bourgeois, c'étaient le général Bedeau qui, la veille, donnait encore des ordres au colonel Lespinasse; le général Cavaignac qui, quelques heures avant le coup d'Etat, serrait la main, à l'Opéra-Comique, à M. de Morny; c'était M. Thiers, traînant à la même chaîne les citoyens Baune, Valentin, Nadaud et Greppo.

A Mazas, les commis-greffiers, non moins grossiers que les soldats, gouaillaient les personnes écrouées. Le citoyen Nadaud, amené au greffe après l'ex-ministre, s'aperçut que les écrivains, en interrogeant l'illustre tribun, riaient sous cape et qu'ils le regardaient d'un air sardonique.

— Un peu de pudeur! messieurs, cria le député ouvrier aux scribes. Il s'agit ici d'une des gloires de la tribune, d'un homme instruit, d'un de ceux qui ont le plus servi votre cause, à vous autres qui vous appelez les gens de l'ordre. Lâches et vils réactionnaires, vous serez toujours ingrats!

L'exorde du citoyen Nadaud ne présageant rien de bon, on l'entraîna hors du greffe sans lui en demander davantage.

La cellule de M. Thiers et la cellule de Mirès, à Mazas, sont devenues légendaires. On montre l'une telle qu'elle est restée dans sa rigoureuse simplicité, on montre l'autre qui, en faveur du financier, s'agrandit du double et se meubla comme un salon digne du beau-père d'un prince de Polignac !

Mon caractère de policier m'interdit de m'étendre sur tous les épisodes du coup d'Etat et d'en tirer les conséquences qui ont été faites, du reste, avant moi.

Puisque je suis à Mazas, il n'est peut-être pas inutile de donner une description exacte de cette prison cellulaire, le modèle de toutes les prisons de l'Europe, qui eut pour hôte un ministre qui, sous Louis-Philippe, en avait décrété l'édification...

La Providence a de ces retours bizarres. Ils seraient très singuliers s'ils étaient moins répandus pour la moralité de l'histoire; car il n'est pas rare de voir ceux qui travaillent à une œuvre répressive en subir les premiers les terribles épreuves.

M. Thiers, prisonnier à Mazas, en est un vivant exemple.

Mazas, dont la construction fut décidée en 1849 pour faire en grand, sur les données de M. Thiers, l'application du système cellulaire, n'était pas terminée, que l'ex-ministre devait éprouver, comme prisonnier, les effets de son système.

A quelque distance de la place de la Bastille, sur les ruines d'une prison démolie où s'élève

la colonne de la Liberté, se dressent trois prisoı *Mazas*, *la Roquette*, *la Prison des jeunes* (*tenus*.

En prenant le chemin de fer de Vincennes, (coupe en deux le boulevard Mazas, on peut eı brasser d'un coup d'œil, à vol d'oiseau, l'étend de la prison, lugubre fantôme d'où viennent cc verger ses sinistres bâtiments, à trois étages, à ı rangées de cellules, disposées le long de six cor dors.

Les noirâtres murailles, hautes de soixante pied des bâtiments de Mazas n'ont qu'une ouverture (côté de la gare de Lyon. C'est une porte ronde, e clavée dans un grand avant-corps qui tient a tant de la forteresse que de la maison pénite tiaire.

Une cour donne sur les bureaux du greffe et directeur; c'est une cour large, aérée, aux murail grisâtres comme les corps de bâtiment qui y fc suite. Ces bâtiments, à la teinte mate, se détache brusquement sur le ciel. Ils représentent bi l'image menaçante de la Justice expiatoire.

L'impression pénible que l'on ressent à la gri pour se rendre aux cabinets du directeur et greffe s'efface en s'avançant vers les galeries cel laires, dont l'*éventail* aboutit à une chapelle f mant le point central des galeries et des bâtime affectés à l'administration.

Ces galeries, je l'ai dit, sont au nombre de six ; les constituent six divisions contenant toutes soı de prévenus, depuis le voleur le plus vulgaire jı qu'à l'assassin le plus dangereux.

sque, de la chapelle, on suit la file des cellu-
helonnées sur trois étages, une triste réflexion
envahit : vous avez devant vous les mille ca-
ı sont logés tous les vices, tous les crimes con-
ar le cerveau du monde : Paris !

y a là deux cents prisonniers, deux cents
nus, c'est-à-dire deux cents cellules par divi-
lont le personnel se renouvelle tous les qua-
lois, pour aller peupler les maisons centrales
ıs les pénitenciers du globe.

linairement, ces deux cents cellules sont
:s.

:l contingent de scélérats *reconnus* compte
pitale du monde intelligent !

civilisation n'aurait-elle qu'à se glorifier du
re de plus en plus considérable de ses caser-
t de ses prisons ?

tous les cas, tous les progrès ont été résolus
zas pour subvenir aux besoins des prisonniers,
exercer sur eux une constante surveillance.

plaque, à la porte de chaque cellule, indi-
a division à laquelle il appartient, et le nu-
auquel correspond le nom du captif.

Mazas, le nom du détenu n'est connu que du
:eur, puisque le prisonnier n'est encore qu'un
:nu.

e seconde plaque fait connaître s'il est *valide*
nvalescent. Un trou est pratiqué au-dessus d'un
et au moyen duquel le surveillant ne perd
e vue *son* détenu. On lève ce guichet, sur l'exi-
ı du prisonnier, par une clavette indicatrice
'abaisse ou s'élève à volonté de l'extérieur.

Lorsque le prisonnier sort de sa cellule pour se rendre au *promenoir*, il ne quitte pas son numéro, inscrit dans chaque division et qui s'élève en raison de la gravité du délit.

Les serrures des portes de Mazas sont des chefs-d'œuvre de simplicité. Elles se composent d'une lame de fer en forme de boulon, qui glisse sur des anneaux fixés à l'aide d'une clef qui ressemble à une clef de pendule, ce qui est bien exigu et bien honnête pour une clef de prison.

Ce boulon entr'ouvre la porte ou la tient entrebâillée même lorsqu'elle est encore fermée; de la sorte, à l'heure des offices, les douze cents prisonniers peuvent voir, dans l'entre-bâillement de la porte de leur cellule, le prêtre officier à la chapelle placée, par une entente ingénieuse, dans la direction du point visuel de chaque détenu.

Les six galeries cellulaires ont soixante mètres de longueur. La lumière venant de haut, par de larges fenêtres aboutissant à chaque étage, donne un jour uniforme, très cru, très vif.

La nuit des prisons est une chimère à Mazas, aussi bien que la paille humide des cachots.

Chaque cellule possède, à la place de cette paille qui servait de litière aux cachots d'autrefois, un hamac parfaitement agencé. Le matin, le hamac est rangé dans une case placée à gauche de la porte, ainsi que le matelas et la couverture. L'intérieur de la cellule est d'un carré parfait. L'air, l'espace, la lumière n'y sont pas plus marchandés que dans la galerie. Sur les murailles de ce cachot-modèle sont collés l'almanach du prisonnier, le règlement du

rail, un cours de morale, de discipline et de
gion. Tout cela placé si haut, qu'on ne peut le
.

a galerie de la *sixième division*, dite l'*infir-rie*, est la plus caractéristique et la plus curieuse.
troisième étage sont les *vénériens;* au deuxième
. prisonniers affectés de diverses autres mala-
s et les *galeux;* au premier étage ou *rez-de-ussée* gisent les criminels accusés de viol et
ssassinat.

'ar exception, les cellules du rez-de-chaussée
t des cellules *doubles.*

l a été jugé nécessaire, humain, malgré le sys-
ie qui prévaut à Mazas, de ne pas laisser aban-
inés à eux-mêmes des scélérats que le déses-
r, le remords et la colère peuvent réduire aux
s terribles extrémités.

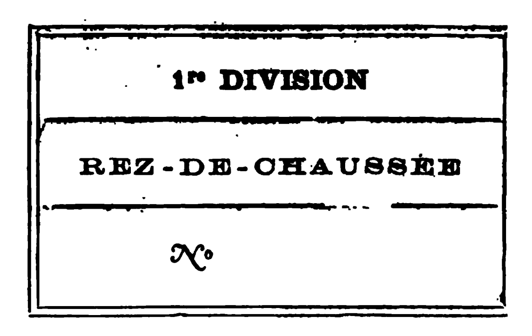
e système cellulaire agit à la longue d'une
ın épouvantable sur l'organisme. Le misérable
plus endurci ne peut, dans l'isolement où il est
damné, se soustraire à son juge : le remords.
le redoute tellement que souvent il a recours
suicide, afin de devancer son châtiment, de se
vrer le plus promptement de ses sourdes tor-
es.

ussi les cellules doubles sont-elles occupées par
x, souvent par trois prisonniers dont l'un des
s est un *mouton.* En tous les cas, le criminel
lus dangereux est toujours accouplé au prison-
le plus débonnaire, afin que la timidité de l'un
ose un frein à la férocité de l'autre.

n gardien veille jour et nuit dans la galerie des

cellules doubles. La nuit, le gaz est allumé. Le chet reste constamment ouvert; le gardien ne q pas des yeux les plaques qui le surmontent.

Voici le *fac-simile* d'une des deux plaque accrochées à la cellule d'un prévenu, qui, a M n'est qu'un numéro :



A la rotonde centrale, où s'élève la chapelle, à-vis des bureaux de l'administration, sont les liers communs ; ils forment autant de vestil aux six galeries cellulaires.

De ces ateliers partent les contremaîtres des sonniers, auxiliaires accompagnés d'un surveil pour distribuer, chaque matin, le travail aux tenus.

Les travaux ordinaires de la maison se cor sent de la fabrique de tresses communes, de pluchement du gruau, de la piqûre et de l'en tage des épingles.

Une fois sa tâche terminée, le détenu peut s de son cachot pour se rendre au *promenoir*, v

toile un peu assombrie par les hautes murailles des six corps de bâtiments qui l'entourent. L'espace formé par chaque mur parallèle qui borde la promenade du prisonnier solitaire est assez large. En cas de pluie, un auvent est placé à l'extrémité du promenoir, avec un banc sur lequel le prisonnier peut se reposer.

Ce promenoir, coupé par compartiments, aboutit à une petite maison en forme de lanterne. Là se tient un gardien qui veille sur le prisonnier, tandis qu'un second gardien, placé à l'extrémité du rayon *mural*, exerce la même surveillance. Ainsi le prisonnier est toujours seul!

Sous l'atelier commun, situé à chaque premier étage de la galerie cellulaire, se trouve, au rez-de-chaussée, le *parloir de l'avocat*, cellule sans lit, n'ayant pour tout meuble qu'une table, où l'avocat vient conférer avec son prisonnier pendant le temps qu'il reste à Mazas.

A cette table se sont assis les détenus les plus importants et les plus curieux, Thiers et Cavaignac, Lapommerais et Mirès.

Par une ironie du sort, il n'y a pas eu que M. Thiers, le fils de la Révolution, comme il se qualifiait, qui ait été à Mazas porté par un coup d'Etat qu'il avait conçu naguère avec des complices, devenus ses geôliers! Non, M. Thiers, qui préconisa la prévention cellulaire, n'a pas été seul mystifié par la liberté violée; un autre personnage fut victime de la même ironie du Destin.

Le principal ouvrier de la colonne de Juillet inaugura la prison de Mazas. Le fondeur qui tra-

vailla à élever ce trophée de nos conquêtes l
rales passa dans cette prison après avoir posé
dernier bronze en l'honneur des martyrs de la libe

Voici comment : S*** avait reçu de l'Etat des
nons pour la fonte appropriée à la colonne
Juillet. Cette fonte ne répondant pas à ce qu'i
attendait, il la vendit à vil prix.

Très dévoué à son art, peu soucieux de ses
térêts, l'artiste acheta une fonte supérieure di
de la colonne d'airain et de l'œuvre nationale q
avait à édifier.

S*** exécuta ainsi la colonne actuelle. Il fit
chef-d'œuvre, unique dans la capitale, puisque
colonne de Juillet, à l'encontre de la colonne V
dôme, est à jour, sans plaques de bronze adapté
des massifs de maçonnerie.

L'œuvre exécutée à la gloire de l'artiste, S
pour récompense, fut mis en faillite. Les syn
découvrirent que le fondeur, afin de parfaire
œuvre, avait vendu les canons de l'Etat, comp
mis l'intérêt de ses commanditaires, trompé l
bonne foi et dilapidé les deniers publics.

S*** alla expier son chef-d'œuvre à la prison d
face. Le génie qui, du haut de la colonne de J
let, tourne le dos à cette prison, fait très bien
lui dérober ses chaînes brisées.

Et le malheureux fondeur jette de sa tor
un démenti à cette colonne à laquelle il dut la p
vation de sa liberté. Il doit trouver, du fond
sombre empire, que son génie a bien raison d
voir des ailes et de ressembler à Mercure, le d
des habitants de Mazas !

CHAPITRE XVIII

LA VENGEANCE D'UNE ESPIONNE

Huit jours après ma dernière entrevue avec Mme X***, je recevais d'elle un billet m'annonçant que, entièrement guérie, elle m'invitait à déjeuner à sa petite maison d'Auteuil. Son invitation se terminait en me prévenant qu'au dessert elle me préparait une surprise qui, vu l'intérêt particulier que je lui portais, ne pouvait que m'être très sensible.

Je ne fus pas intrigué par l'annonce de cette surprise. Je connaissais l'esprit aventureux et vindicatif de la dame. Je soupçonnai que, remise à peine du guet-apens où elle avait failli perdre la vie, marquée encore du stigmate de ceux qui l'avaient jouée, l'espionne tenait à me donner une preuve de sa terrible revanche.

Je devais me convaincre que mes conjectures ne m'avaient pas trompé. J'arrivai à l'heure dite à Auteuil, où Mme X***, indépendamment de son habita-

tion de Passy, possédait une maison isolée, perdue au fond d'un grand jardin.

A cette époque, c'était une retraite mystérieuse. Elle servit, comme on le verra, à de souveraines amours dont les conséquences ont amené des épisodes qui appartiennent à l'histoire.

Très dévouée aux gens du Château, Mme X***, quand elle n'habitait pas sa petite maison, la prêtait aux familiers, aux dames des Tuileries, princes et princesses de fraîche date, qui n'avaient pas renoncé à leur folle existence de garnison ou d'hôtel garni.

Mauvais sang napoléonien ne peut mentir; la noblesse d'alcôve d'où est sortie la souche du moderne César, a couvert la France de rameaux qui ne ressemblent en rien aux lauriers du grand Napoléon.

A peine fus-je introduit chez Mme X*** que je trouvai, comme convive, en dehors du sous-lieutenant que je ne connaissais pas, le grand escogriffe que je connaissais : le maréchal de Saint-Arnaud. Cet ami de la maison, en raison de la vive affection qu'il portait à la famille de Mme X***, avait été aussi associé à l'immolation de la victime de l'irascible vengeresse.

A ma vue, le jeune officier, le sacrifié par anticipation, tressaillit et pâlit.

Ma présence, ma qualité de commissaire n'étaient pas faites pour le rassurer, malgré l'humeur pleine d'entrain de sa maîtresse et le sans-façon avec lequel l'illustre maréchal daignait traiter le *protégé* de sa meilleure amie.

Mon apparition produisit sur cet homme l'effet d'une douche d'eau glacée. J'observai rapidement ce militaire porté à Auteuil sur un lit de roses qui allait se changer en un lit de Procuste.

C'était un garçon de vingt-cinq ans, dont la figure épaisse, sournoise, ne manquait pas d'éclat. D'un tempérament sanguin, d'une force athlétique, il avait ce qu'il fallait pour plaire à une Messaline.

Ses yeux obliques, lumineux, exprimaient la violence des appétits charnels; son front bas, sans éclair, comme sa face d'un galbe arrondi et sa bouche sensuelle, trahissait la convoitise et l'envie.

Je devinai en cet homme un hypocrite dissimulant, sous le prestige de l'épaulette et le vernis de l'uniforme, une nature abrupte dont les ardeurs ne pouvaient satisfaire que les natures blasées et dévoyées comme Mme X***.

La différence qui existait entre ces deux êtres, c'est que l'un était aussi délicat que l'autre était grossier.

Je m'expliquais, en comparant ce soudard à cette femme d'esprit, qu'elle ne lui pardonnait plus d'avoir été tellement au pouvoir de cet homme qu'elle en avait été la victime.

Maintenant j'avais peur pour cet officier, car je connaissais et l'adresse et l'énergie de sa maîtresse.

Ce matin-là, avec une intention qui, sans doute, n'était pas celle qu'elle nous avait manifestee, Mme X*** portait un costume d'amazone.

Elle nous avait invités après le déjeuner à une partie équestre au bois pour complaire, disait-elle, au maréchal, grand amateur de chevaux anglais.

Mme X*** prétendait tenir du général Fleury des poneys pur sang sortis des haras de Sa Majesté. Elle voulait, disait-elle, les faire essayer au maréchal, aussi bon cavalier qu'il avait été, à Blaye, habile joueur de guitare pour charmer, pour trahir son auguste prisonnière, la duchesse de Berry.

Tout l'entretien du déjeuner roula sur ce sujet. C'était un moyen de dépister l'officier, un peu sur ses gardes depuis mon arrivée chez Mme X***.

Alors notre adroite hôtesse rappelait à dessein au maréchal des souvenirs désagréables pour lui et qui le reportaient à un passé plein de trahisons.

Elle ne faisait que mieux le préparer à sa vengeance.

Je devinai son intention. L'officier, au contraire, en voyant s'égarer la conversation qui aurait dû rouler sur la dernière aventure de Mme X***, reprenait de plus en plus de l'aplomb. Il revenait à une sécurité qu'il n'avait plus ressentie à mon apparition. Il était le premier à exciter notre amphitryon à rester avec le maréchal dans les régions du passé. Ce qui charmait de moins en moins le héros du coup d'Etat.

Pour le maréchal, le présent était assez lourd sans que Mme X*** lui réveillât des souvenirs qui pesaient sur sa conscience.

Il en voulait personnellement à cet officier prenant plaisir à diriger la conversation de Mme X*** sur des faits dont il avait été un des acteurs très peu recommandables.

Quant à moi, je m'amusais de ce jeu qui excitait

la verve de Mme X*** et la colère du maréchal, dont le pauvre officier allait payer tous les frais.

Ce fut ce qui ne manqua pas d'arriver quand vint le dessert.

— Ma chère amie, s'écria le maréchal, piqué du jeu de Mme X*** et prêt à lui renvoyer les mêmes traits, c'est assez nous entretenir du passé. Parlons du présent. Connaissez-vous les complices du monstrueux guet-apens dont, pour mon compte personnel, je tiens à vous venger ?

— Oui, maréchal, se hâta de lui répondre l'amphitryon en se tournant vers moi ; grâce à M. Claude, qui a les yeux d'un lynx, le flair d'un chien courant.

— Ah ! exclama joyeusement Saint-Arnaud en faisant claquer ses mains, tant mieux ! si, par la perspicacité de notre commissaire, nous pouvons châtier ces drôles, dont l'un, d'après ce que j'ai su par la police, est déjà en Angleterre.

Pendant que le maréchal disait ces mots sans paraître soupçonner le sous-lieutenant, moi, je ne cessais de l'observer.

Dès les premiers mots de l'entretien, le jeune homme avait repris sa mine piteuse. Il se tournait, il se retournait sur sa chaise ; il devenait pâle, puis cramoisi, toussant avec effort, se mouchant à dessein pour dissimuler sa mortelle inquiétude.

Mme X*** continua de répondre au maréchal sans paraître s'apercevoir de l'embarras de son malheureux convive.

— Mon cher maréchal, ajouta-t-elle, vos vœux et les miens vont être satisfaits. Le misérable qui

s'est uni à cet Italien pour trahir Sa Majesté et me faire subir le plus sanglant des affronts, est à Paris ! Nous croyons, M. Claude et moi, que nous l'avons sous la main.

A cette directe allusion, l'officier essaya de se lever, de balbutier quelques mots sans suite; il retomba paralysé par la terreur.

En tombant, son bras renversa un verre de champagne à moitié vide et qu'il n'avait plus eu la volonté de porter à ses lèvres.

— Qu'avez-vous? demanda à l'officier Mme X***, qui se leva pour garer sa robe menacée par le vin répandu sur la nappe.

— Excusez ma maladresse, essaya de répondre l'officier en faisant appel à tout son sang-froid pour répondre à l'interrogatoire qu'il s'attendait à subir. L'intérêt que je porte à ce qui vous touche, madame, est la cause de l'embarras où vous me trouvez. Veuillez m'en pardonner les conséquences !

Mme X***, après ce qu'elle avait dit, n'espérait pas rencontrer tant d'audace dans ce complice du socialiste italien. Elle lui jeta un regard méprisant qui fouilla au fond de son âme.

Je vis de nouveau le jeune homme pâlir, chanceler sur sa chaise.

Alors Mme X***, toujours debout, reprit en s'exaltant de plus en plus :

— En effet, monsieur, vous avez raison de prendre une si vive part à l'acte infâme commis par l'un de mes bourreaux. Je crois que l'indignation que vous paraissez avoir pour ce misérable sera partagée par mes amis lorsqu'ils sauront que cet

homme, qui a aidé la nuit son complice à me dépouiller, à me souiller sur la voie publique, après m'avoir odieusement mutilée, lorsqu'ils savaient, dis-je, que cet homme possédait toute ma confiance, qu'il me devait tout, jusqu'à son honneur! Car ma bourse s'était ouverte pour lui, au moment ou il n'avait plus que mon dévouement pour refuge! Il me frappait encore, le misérable, quand j'acquittais pour lui une dette de jeu qui l'eût fait chasser de son régiment.

— Madame!... madame! balbutia le lieutenant qui ne pouvait plus ne pas se reconnaître, les mains suppliantes vers sa vengeresse, ce n'est pas moi qui vous ai traitée de la sorte. J'ai été calomnié, je vous le jure!..

— Calomnié! rugit Mme X***, les bras croisés sur sa poitrine, les yeux en feu et s'avançant contre l'officier. Calomnié, sans doute, par la femme qui vous a conseillé, n'est-ce pas? par cette princesse C***, par cette Italienne, digne complice de vos mazziniens! Allons, n'ajoutez pas le mensonge à la lâcheté!

— Mais, ajouta l'officier qui perdait la tête, je n'étais pas aux Ternes, moi, je n'étais pas avec l'Italien!

— Vous y étiez! hurla-t-elle en lui montrant le bouton de cuivre que j'avais trouvé sur son passage, au parc Monceau, de la maison en construction au cabaret du père Lulin.

A la vue de son bouton d'uniforme portant le numéro du 47me de ligne que Mme X***, dans sa lettre d'invitation, m'avait fait redemander, et que

je venais de lui rendre, le lieutenant poussa une exclamation d'effroi; il fut suivi d'un cri de vive douleur.

A l'instant où le jeune homme, les yeux égarés, se penchait pour contempler la preuve irrécusable de son guet-apens, il recevait de Mme X***, en pleine figure, un vigoureux coup de cravache.

La fougueuse amazone avait profité du moment où il s'était rapproché d'elle pour bondir à la cravache préparée à dessein sur un meuble; elle était revenue, armée de cette arme flexible, en avait cinglé les joues de son ancien insulteur.

Le coup avait été aussi rapide que terrible.

Le maréchal et moi nous n'avions pas eu le temps de nous interposer entre Mme X*** et l'officier, que celui-ci avait la figure partagée en deux par une balafre sanguinolente.

La vindicative espionne s'était tenu parole. Elle avait rendu outrage pour outrage au misérable qui l'avait si indignement trompée.

Alors je jugeai utile de faire cesser une scène qui, dans l'intérêt de l'amazone et pour la dignité du maréchal, ne pouvait durer plus longtemps.

Je pensai que l'officier était assez puni par sa maîtresse, qu'il était opportun de faire intervenir la justice.

Je me ceignis de mon écharpe; je m'approchai de l'officier qui, le visage coupé en deux, était retombé sur sa chaise en étanchant de son mouchoir les gouttelettes de sang qui marquaient les passages de sa cicatrice.

Je lui dis :

— Au nom de la loi, suivez-moi.

Je n'avais pas achevé que Mme X*** et le maréchal n'étaient plus dans la salle.

L'ancien ministre ne voulait à aucun prix figurer avec la garde ou des sergents de ville qui allaient devenir les derniers acteurs de cette scène préparée par l'impétueuse amazone.

Lorsque j'ouvris la porte, deux sergents accoururent pour prêter main-forte à la loi. Ce qui me fit supposer que l'espionne avec le maréchal avaient tout prévu dans l'exécution d'un plan dont j'étais aussi l'utile instrument.

Le lieutenant, conduit au poste de police, ne tarda pas, sur l'ordre du ministre de la guerre, d'être transféré à la prison du Cherche-Midi.

Le complice des mazziniens avait contre lui, en dehors de son guet-apens nocturne, trop de charges accablantes, pour ne pas voir sa carrière brisée à jamais. Par les ennemis puissants qu'il s'était mis sur les bras, j'étais sûr que le malheureux ne ferait plus parler de lui désormais.

Je comptais sans la vengeance de Mme X***.

J'appris plus tard la fin mystérieuse et tragique du lieutenant.

Une fois dégradé, une fois condamné à la déportation, l'officier se crut délivré de la vengeance de sa maîtresse.

Mais la haine d'une femme trompée est implacable.

A la veille d'être conduit à Lambessa, de subir sa peine comme complice de Mazzini, notre lieutenant reçut une lettre pleine de repentir de Mme X***.

Elle lui demandait pardon, dans une épître touchante, de s'être si cruellement vengée de lui. Elle mettait les excès de sa vengeance sur le compte de la jalousie.

Elle lui promettait de tout réparer, de lui rendre ses grades, de lui refaire son avenir, s'il lui jurait de ne plus être à la dévotion de la princesse sa rivale. Elle sollicitait de lui une dernière entrevue dans sa prison pour obtenir son pardon.

L'homme est fat. Il crut au repentir de sa Circé. L'espoir de regagner les faveurs de sa maîtresse, toute-puissante au château, lui fit commettre l'imprudence de recevoir dans sa prison celle qui ne se croyait pas assez satisfaite.

Une fois Mme X*** dans son cachot où, par son intervention, le directeur de la prison militaire fit servir au prisonnier un excellent déjeuner, l'espionne allait apprendre à sa victime qu'elle était encore sa dupe.

La vengeance de Mme X***, comme elle l'avoua bientôt à l'officier, devait être complète.

Au moment où le crédule jeune homme escomptait l'avenir en disant à cette femme qu'il trompait sans doute :

« Que l'Empire ne durerait pas, et que la République lui tiendrait compte de ses services, » Mme X***, trinquant avec lui, lui répondit :

— Vous parlez bien à votre aise de l'avenir ; comme si vos heures n'étaient pas comptées depuis que vous avez eu l'imprudence de me recevoir dans votre cachot !

Alors Mme X*** lui dit qu'elle venait de l'empoi-

sonner pour satisfaire sa haine, pour ne pas lui permettre d'espérer un retour de fortune qu'il aurait probablement fait tourner contre elle.

Le lendemain, on trouvait l'officier mort dans sa prison.

Il fut dit tout bas que le jeune homme s'était empoisonné dans un déjeuner d'adieu avec sa maîtresse.

Encore cela ne se dit-il que dans les causeries intimes des familiers de l'Empire, très au fait de pareils drames qui n'étaient pas rares à la cour d'un empereur sorti du crime de Décembre !

CHAPITRE XIX

LE QUARTIER DES ALLEMANDS ET LES CARRIÈRES D'AMÉRIQUE

Je ne tardai pas à éprouver les effets de la vive reconnaissance de Mme X*** après l'arrestation du jeune officier mazzinien.

La protection de cette dame, qui avait ses petites entrées aux Tuileries par la porte du cabinet noir, se fit aussitôt sentir.

Mon avancement prit alors des proportions fantastiques.

En moins de trois ans, je passai par tous les grades de la haute administration policière, après avoir mis vingt ans à sortir du greffe pour devenir commissaire de police à Meaux, puis commissaire suburbain à Passy.

Dès que je mis, par le guet-apens odieux que subit Mme X***, les gens du Château sur la voie des agissements mazziniens, je ne fus plus regardé comme un suspect. J'eus droit, à l'égal de tous les Corses,

malgré mes relations avec les orléanistes, aux préférences et aux faveurs accordées aux plus zélés serviteurs de l'Empire.

En trois ans je devins commissaire de police du quartier Ménilmontant, commissaire de police du quartier Saint-Martin, commissaire des halles et commissaire des théâtres de Paris.

Les nombreux services que je rendis à l'administration dans mes différents grades m'appelèrent, après l'affaire Orsini, aux fonctions d'officier de paix, de commissaire attaché aux délégations judiciaires, puis à celles de chef de la sûreté; ce grade, je l'occupai depuis 1858 jusqu'à la fin de ma carrière. Elle s'est signalée par ces arrestations capitales : les arrestations de *Mirès*, d'*Avinain*, de *Lapommerais* et de *Tropmann*, et par les procès des chefs socialistes qui, plus tard, maîtres du gouvernement de la Commune, s'empressèrent, par représailles, de me faire leur prisonnier.

Lorsque j'occupais à Ménilmontant ma fonction de commissaire, j'avais à surveiller les quartiers les plus dangereux qui s'étendent du haut de Belleville jusqu'à l'extrémité de Pantin; les Buttes-Chaumont. Ces buttes, à cette époque, n'étaient pas encore transformées en parcs d'agrément; elles étaient divisées en deux sinistres domaines: le *quartier des Allemands* et les trop célèbres *carrières d'Amérique.* L'un servait de repaire à tous ceux qui devaient revenir en uhlans sur la France envahie; l'autre a été, est encore l'immense caverne de tous les rôdeurs et filous de Paris.

Le quartier des Allemands, situé derrière les ex-

cavations des Buttes-Chaumont, date des premières années du second Empire.

Sitôt la France revenue momentanément à un état prospère, on vit l'Allemagne rabattre sur Paris ses classes nécessiteuses pour grossir de leurs phalanges la tourbe parisienne.

Ces bandes germaniques vinrent s'abattre sur le faubourg Ménilmontant ; elles servirent à deux fins : en temps de paix, leurs soldats dissimulaient sous les modestes emplois de balayeurs, d'égoutiers ou de musiciens ambulants, leur profession d'espion ; en temps d'émeute, ils soufflaient le feu de la guerre civile, se disant Prussiens Polonais, ennemis d'une tyrannie dont ils n'étaient que les mystérieux serviteurs.

A Montfaucon, dans la colonie des Allemands, le service municipal les avait embrigadés pour tous nos travaux de voirie.

Actifs, laborieux, disciplinés, ces mercenaires de l'édilité parisienne étaient placés naturellement dans les meilleures conditions pour connaître les abîmes les plus dangereux où leurs chefs pouvaient précipiter plus tard notre pays trop hospitalier.

Les brigades des boueux, balayeurs des rues qui se partageaient sous l'Empire le service de la voirie, étaient composées de Prussiens que Paris assiégé revit sous ses murs.

Le quartier des Allemands existe-t-il encore? En tous les cas, il a pris naissance avec les brigades des ateliers nationaux.

Ces soldats de la révolution, transformés en soldats du service public, ont fait énormément de mal

à Paris depuis la guerre de Juin. Plus tard, ils se sont renforcés de tous les gueux et émigrés allemands qui ont été autant d'espions diligents et infatigables.

Aux dernières années de l'Empire, ce ne fut pas sans dessein que Troppmann choisit, à proximité du séjour de ses compatriotes, le théâtre de ses horribles forfaits ; c'est aussi de la colonie des Allemands que surgit la cohorte des émeutiers qui provoquèrent à la Préfecture de police la création des *blouses blanches*.

Les émeutes du boulevard Montmartre, au début de la guerre de Prusse, la grande tentative sur la Chambre des députés, le jour de sa rentrée, l'attaque à main armée des pompiers de la Villette, si elles ne sont pas l'œuvre ostensible des Allemands, n'en sont pas moins des manifestations provoquées par leurs agents pour ôter à l'Empire ce qui lui restait de force.

Si le quartier des Allemands a été de tout temps le rendez-vous des émeutiers, les *carrières d'Amérique*, qui l'avoisinent, ont servi, depuis qu'elles sont vides de matériaux à bâtir, de domaine à tous les vagabonds et voleurs de la capitale.

Encore hier, les *carrières d'Amérique* étaient la Cour des Miracles du XIX[e] siècle. Sœurs par le crime et par la misère, la *colonie des Allemand* et les *carrières d'Amérique* constituaient, sous l'Empire, les véritables léproseries du Paris moderne.

Derrière les Buttes, entre Belleville et Pantin, s'étendaient les *carrières d'Amérique*. Elles avaient du côté de la ville, pour avant-garde, des

cabarets sinistres, aux enseignes de ce genre : *A la Truie qui flanche ; aux Vidanges de Montfaucon ; au Diable volé*, etc., etc. C'étaient pour la plupart des bâtiments effondrés, aux fenêtres louches, aux portes bancales, dont l'allure assassine se dessinait comme une menace sur les terrains effondrés, moitié plaine, moitié rue, moitié butte.

Ces maisons, inhabitées le jour, aussi mystérieuses la nuit, semblaient se dresser sur la route comme des mendiants criminels à l'affût des rares passants.

Si Belleville a une si mauvaise réputation, il la doit à ses carrières ; car la grande ville, incapable de se purifier, a été porter plus loin ses sentines quand la recrudescence de sa réputation l'a forcée à repousser ses immondices, à élargir sa ceinture de boue et d'infamie.

La cour des Miracles, dont il reste encore la rue des *Filles-Dieu*, ne s'est effacée du plan de l'ancien Paris que pour se retrouver à ses nouvelles portes.

Sous les anciennes fourches patibulaires de Monfaucon, les malfaiteurs, contrariés jadis par les agents des anciens lieutenants criminels, vinrent, au XIXe siècle, se constituer un nouvel empire.

La grande voirie, les excavations des carrières, le *dépotoir*, ne firent qu'accroître, enlaidir ce domaine du vagabondage, du vol et du crime. Les cavernes prennent encore tout le dessous des Buttes-Chaumont, converties aujourd'hui en plaisants coteaux du Parnasse et en jardins raphaëlesques.

Ces jardins, ce temple, ces grottes ne sont que le dessus du panier. Les souterrains qu'ils dissimu-

lent se prolongent jusqu'au village de Belleville; ils sont remplis de scélérats qui n'ont rien à envier à leurs aïeux.

Lorsque j'occupais mon poste de commissaire de police dans ce dangereux quartier, les habitants sans patente des carrières d'Amérique formaient quatre catégories distinctes : les *Hirondelles*, les *Romanichels*, les *Filendèches* et les *Enfants de la loupe*.

Les Enfants de la loupe et les Filendèches habitaient de préférence l'extérieur des carrières, leurs fours à briques ou à plâtre. Ils se couchaient le soir au bord de leurs immenses puisards. Les Hirondelles, les Romanichels hantaient, comme les taupes, l'intérieur de leurs souterrains insondables. Ces souterrains superposés se divisaient en *trois masses* ou trois étages.

Romanichels et Hirondelles venaient y dormir, souper et méditer leurs crimes.

Enfants de la loupe et Filendèches se contentaient de se choisir aux carrières un lit bien chaud dans leurs fours, de se préparer un repas substantiel à la voirie, c'est-à-dire à l'établissement de Montfaucon.

Les Filendèches ont eu longtemps pour collègue un nommé Robinson, un singulier type qui, par amour pour la viande de cheval avariée, abandonna son métier d'ébéniste et devint chef de la bande de ces misérables.

D'autres vagabonds, plus innocents encore, plus particulièrement désignés sous le nom des Enfants de la loupe, se contentaient de vivre d'herbes, de

pissenlits et de laitues croissant sur les buttes.

Ils n'attaquaient pas, ils ne mendiaient pas, ces apôtres de la paresse. Ils se contentaient de se laisser mourir, préférant une lente et douce agonie aux soucis du travail.

Lorsque la police se hasardait en ces lieux, l'Enfant de la loupe sortait tranquillement de son four, heureux de retrouver au poste un calorifère aussi chaud, une nourriture un peu plus saine, sinon plus abondante que celle que lui procurait la grande voirie.

Les Romanichels et les Hirondelles étaient des bandits d'une autre trempe. Ils appartenaient à cette catégorie de voleurs et d'assassins qui ont figuré dans les plus grands drames de cours d'assises. Ils faisaient la loi aux carrières. C'était la fleur des pois des scélérats de Paris. Avril et Bâton, les complices de Lacenaire, appartenaient à la bande des *Hirondelles*.

Ces derniers ne sortaient que la nuit. Le nom d'Hirondelles leur était venu parce qu'ils couchaient souvent sous les ponts, quand le chef les prévenait de se tenir à sa disposition pour *un coup à faire*.

Ce chef insaisissable avait autrefois appartenu, comme contre-maître, à la plâtrière dite d'*Amérique*. Les Hirondelles l'avaient surnommé le Protée. Il changeait volontiers d'allures comme de visage; longtemps il échappa aux poursuites de la police, car les agents n'osaient le poursuivre jusqu'au fond de son antre. Il n'en sortait jamais que sous un déguisement et une physionomie qui n'é-

taient plus du tout l'habit et le visage signalé par les moutons.

Les bandes du Protée étaient liées par des lois communes, quoiqu'elles eussent entre elles des degrés d'affiliation très distincts. Il était défendu de se voler aux carrières. Le vol, comme la délation, y était puni de mort.

Lorsque j'étais commissaire de police de ce quartier, la bande des carrières d'Amérique était devenue si nombreuse, si formidable, qu'elle faisait trembler tous les habitants de Belleville et de Ménilmontant, et le dépôt n'était plus assez grand pour recevoir le contingent de sa détestable population.

Il me fallut un ordre de la préfecture de la Seine, visé par les ministres de la guerre et de l'intérieur, pour me rendre un jour en personne aux carrières d'Amérique, suivi d'une brigade de gendarmerie et d'un peloton de ligne.

Accompagné de cette double escorte, les fusils chargés, je fis en une nuit une rafle considérable de bandits et d'assassins. Encore ces bandits ne se rendirent-ils qu'après une première décharge de mousqueterie dans ces ténébreuses et ignobles cavernes.

CHAPITRE XX

LE DÉPOT DE LA PRÉFECTURE ET LA CONCIERGERIE

Puisque j'ai parlé du Dépôt, à propos des bandits des *carrières d'Amérique*, il est essentiel de faire ici la description de la première prison de ces misérables que la pauvreté ou le vice rejette en dehors de la société.

Le Dépôt est le rez-de-chaussée de la prison centrale et la Conciergerie en est l'antichambre.

Situé sur le quai de l'Horloge, à l'extrémité des bâtiments neufs qui font suite à la vieille Conciergerie, le Dépôt actuel a été reconstruit en 1865 sur une partie de ses anciens terrains.

On y entre par une porte qui s'ouvre sur le quai, par une cour qui donne sur un couloir, gardé de distance en distance par des sentinelles : ce couloir aboutit en s'élargissant à une vaste porte doublée en fer, au-dessus de laquelle est écrit : DÉPOT.

Cette porte est l'entrée dite : *le Grand guichet.* Elle s'ouvre, elle se referme à toute minute sur les malheureux conduits des divers bureaux des commissaires dans ce gouffre du vagabondage et du crime.

Un portier-gardien, armé d'une canne en forme de crosse et qui semble, dans son activité vertigineuse, avoir des yeux jusque derrière la tête, reçoit chaque nouveau venu accompagné de son gendarme en criant :

« — *Un homme à reconnaître !* »

Lorsqu'on a dépassé le grand guichet gardé par cet Argus, on entre dans la salle d'attente : une salle gothique reconstruite dans le style du préau de la Conciergerie, salle haute et noire d'où s'élèvent des colonnettes trop grêles pour la voûte qu'elles supportent.

Un bruit assourdissant s'y produit par les allées et venues des prisonniers, par le tapage de la porte constamment ouverte et refermée, par les cris des gardiens recevant du guichet les misérables traînés aux salles latérales.

Les visages sinistres ou souffreteux qui se détachent de la demi-obscurité de cette salle, les ombres repoussantes qui n'y font qu'apparaître, inspirent un sentiment de répulsion et de dégoût bien dignes de cet horrible lieu.

Des deux côtés sont les entrées des salles qui, à droite, sont affectées aux hommes; à gauche, aux femmes.

La distribution du DÉPOT se compose ainsi :

1° Le *grand guichet*,
2° La *salle d'attente*,
3° Le *greffe*,
4° La *reconnaissance*,
5° La *fouille*,
6° La *salle commune*,
7° La *galerie des cellules*.

Tout vient au Dépôt, depuis l'enfant abandonné jusqu'au vieillard, depuis le vagabond le plus inoffensif jusqu'au criminel dont le début est un coup de maître.

Avant que le prisonnier pénètre dans la salle commune du Dépôt, il passe par les diverses salles que nous avons désignées : on le pousse à la *reconnaissance* dans les bras d'un gardien ; à la *fouille*, après l'avoir reconnu au *greffe* ; là on le tâte, on le secoue et, après l'avoir fait rhabiller, on le jette à la salle commune.

Si c'est un détenu de *quelque distinction* par l'élégance de sa tenue ou la gravité de son délit, on le met en cellule dans la galerie qui fait face à la salle du Dépôt.

Autrefois, le Dépôt de la préfecture n'avait qu'une salle pour les hommes comme pour les femmes ; les détenus politiques comme les plus ignobles scélérats se trouvaient entassés pêle-mêle dans ce même égout de Paris.

Aujourd'hui, la confusion des crimes et des sexes n'est plus permise dans la *salle commune*. C'est

une vaste cour couverte, aussi aérée, aussi éclairée que possible, malgré sa situation placée en sous-sol du premier étage du Palais.

Il existe deux salles communes pour les deux sexes. Malgré les améliorations apportées dans le régime de cette prison, tous les misérables que l'on ramasse dans Paris, pour être traînés dans cette vallée de Josaphat, sont aussi repoussants qu'ils l'étaient autrefois.

A la salle commune les prisonniers crient, chantent, jouent en parodiant le plus souvent la justice. Ils sont libres de narguer leurs juges, de molester l'innocent qui en a peur, de renforcer dans le mal le criminel qui en rit : tous sont égaux devant la licence du Dépôt.

Une fois le vagabond, l'apprenti criminel conduit au Dépôt, il est fatalement entraîné à faire partie de la congrégation des voleurs ou des assassins.

S'il est relâché, faute de preuves suffisantes pour aller dans une prison centrale, il est embauché par un camarade moins heureux que lui et qui le recommande à l'un de ses associés. S'il est condamné, il n'a plus que le choix à faire pour entrer dans l'une ou l'autre catégorie de la grande pègre qui, en 1860, se chiffrait déjà à Paris par une armée de *cinq mille* bandits militants.

Alors l'homme qui sort du Dépôt devient ou *hirondelle* (bohémien qui couche sous les ponts), ou *grinche* (voleur), ou *enfant de la loupe* (allumeur des voleurs), ou *butteur* (assassin).

Vingt-deux employés, en comptant le directeur, composent tout le personnel du Dépôt.

Malgré ce modeste état-major de gardiens, veut-on savoir combien il entre de détenus par jour au Dépôt de la préfecture? Il en arrive près de 150; la moyenne par jour de cette population de passage est de 360 prisonniers.

Il faut l'activité infatigable, l'entente habile de l'administration du Dépôt qui ne cesse de reconnaître, de délivrer, d'emprisonner et de remprisonner une population toujours flottante, toujours renouvelée, pour ne commettre ni erreurs ni surprises dans l'arrivée et la sortie des prévenus.

Rien qu'en 1868, le greffe a enregistré ce chiffre formidable d'*arrivants :* 50,878.

Dans les temps malheureux, à la suite par exemple des manifestations politiques, la population du Dépôt prend des proportions effrayantes et incalculables.

Trois sortes de voitures arrivent soir et matin au Dépôt : la voiture qui ramène les femmes de Saint-Lazare, la voiture pour le transport des prévenus et la voiture à *compartiments cellulaires* qui fait sortir les prévenus du Dépôt pour les conduire au parquet.

Sur les notes du greffe et les déclarations du parquet, le Dépôt fait chaque jour l'épuration de ses mendiants et vagabonds, puis distribue ses prisonniers aux diverses maisons d'arrêt. Les uns vont à la Conciergerie, ils y restent tant que dure l'instruction de leur procès; les autres, les hommes, sont dirigés à Mazas et aux Madelonnettes; les femmes, à la Salpêtrière et à Saint-Lazare. Hommes et femmes, cependant, retournent au Dépôt de la pré-

fecture tant que dure le cours de l'instruction, jusqu'à la signification de leur arrêt de renvoi.

Voici de quelle façon procède la justice pour arrêter un prévenu, menacé par l'État ou dénoncé par le parquet. Il reçoit un papier imprimé avec des mots écrits à la plume dans les blancs, et deux signatures; l'une mentionnée, celle du juge d'instruction, et l'autre de l'huissier.

Cette feuille peut être ou un *mandat de comparution*, ou un *mandat d'amener*, ou un *mandat de dépôt*, ou un *mandat d'arrêt*.

Un mandat de comparution vous invite à passer dans le cabinet du juge d'instruction ; un mandat d'amener vous y contraint; un mandat de dépôt vous saisit; un mandat d'arrêt vous écroue.

On décerne des mandats comme on décerne une récompense. La langue française est pleine de ces narquoises amphibologies!

La séparation qui existe au Palais entre le *Dépôt de la Préfecture de police* et la *Conciergerie* est un terrain sur lequel la magistrature exerce un pouvoir discrétionnaire.

Un escalier conduit directement au Dépôt et mène aussi le prévenu jusqu'au cabinet du juge d'instruction.

L'inculpé peut, de ce cabinet, sortir sur les décisions du juge d'instruction à l'état de prévenu.

Il n'est pas rare de voir un prévenu sortir du Dépôt pour entrer à la Conciergerie afin de paraître devant ses juges; là, il devient accusé; il attend tout le temps, dans cette nouvelle prison, que le procureur général ait rédigé son acte d'accusation.

La Conciergerie, par son voisinage du Palais, a toujours servi et de première étape et de dernière demeure au condamné. Elle a été et est encore l'enfer et le purgatoire des réprouvés.

En vain trois incendies, l'un en 1618, l'autre en 1776 et le troisième sous la Commune, ont-ils tenté de purifier ces vieux murs du Palais; les tours féodales qui l'*agrémentent* sont restées aussi sombres, aussi menaçantes qu'autrefois, aux flancs de la cité.

L'entrée de la Conciergerie, sur le quai de l'Horloge, est placée près du soubassement de ses tours jumelles. Elle s'ouvre sur une petite cour qui a conservé le caractère sinistre des temps féodaux. La tristesse et l'effroi veillent à sa grille contre laquelle se tient un guichetier assis à une table.

Cette grille sépare la cour de la Conciergerie de la grande salle. Le guichetier, muni d'une lanterne, se tient tout disposé à ouvrir à chaque prisonnier pour le pousser dans le vestibule, à la suite duquel se trouve la *galerie des prévenus* qui, jadis, faisait partie du *préau*.

Quand les prévenus sortent du Dépôt, antichambre de la Conciergerie qui, elle-même, n'est que la coulisse du Palais, ils sont conduits dans cette première galerie où sont disposées, le long des murs, les cellules préparatoires.

Ces cellules renferment préalablement les prévenus. Ils y restent environ vingt-cinq minutes, le temps de s'entendre appeler pour être conduits ensuite à leurs cachots respectifs.

Cette galerie est protégée par de lourdes colon-

nes dont les chapiteaux écrasés attristent le regard, effrayent l'imagination. Elle précède un couloir humide qui aboutit à des salles plus tristes, plus obscures encore, dont le sol en pente se trouve au-dessous du niveau des rues voisines. A gauche est le magasin du pain, à droite le cachot de Marie-Antoinette.

Triste et singulier rapprochement : la Conciergerie, ancien palais de Louis IX, servit de prison à la dernière reine martyre, femme d'un descendant de saint Louis, fondateur de ce palais.

Le cachot de Marie-Antoinette est une pièce noire, sans air, aux émanations terreuses, éclairée par une fenêtre carrée d'où la lumière filtre comme dans une embrasure de canon. Cette pièce a trois mètres et demi de longueur sur quatre de profondeur.

L'imagination du visiteur se refuse à croire que la majestueuse déesse de Trianon, l'idole de Versailles, ait pu vivre dans cette fétide atmosphère, au fond de cet antre rivalisant d'horreur avec la cave de Marat.

En pénétrant dans ce sombre cachot qu'on ne donnerait pas au plus vil scélérat, on voit le vieux fauteuil Louis XV dans lequel la reine s'est assise et l'autel où elle a prié!

En face de cet autel, à la suite de ce tombeau où morte était la reine avant la femme, est une petite chapelle qui sert de sacristie à la grande chapelle de la Conciergerie.

Ce fut dans cette chapelle que furent enfermés les girondins et qu'ils y passèrent leur dernière nuit. Ce

tut dans ce vaste cachot que ces prisonniers sublimes, victimes de leur propre cause, firent leur dernier banquet en saluant la liberté.

Cette chapelle est revenue, avec le temps, à sa destination première. Elle est garnie, devant l'autel, de bancs vermoulus aussi misérables que ses murs. A gauche s'ouvre une petite porte où sortaient, avant la Révolution, les condamnés à mort pour être conduits en place de Grève.

Au-dessus de l'autel se dresse de chaque côté une galerie suspendue, défendue par des barreaux de fer derrière lesquels les condamnés à mort entendaient la messe.

C'est tout ce qui reste avec ses tours de la vieille Conciergerie. En revenant à la longue et sombre galerie ogivale pour pénétrer dans la nouvelle section des cellules, tout change d'aspect.

La prison classique, avec ses chaînes de fer rivées à ses lourds piliers, ses cours fétides, sa paille *humide,* ses engins obligés des vieux cachots, disparaît comme par enchantement.

L'air, la lumière, loin d'y être marchandés, pénètrent et éclatent à chaque pas et font valoir, comme à Mazas, d'ingénieux aménagements.

La *section des cellules* se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage desservis à perte de vue par une galerie sur laquelle vont et viennent les geôliers qui plongent, à toute heure du jour, dans chaque cachot, au moyen de trous pratiqués aux portes successives.

Le système, l'agencement de ces cellules sont les mêmes qu'à la prison de Mazas; cette section

:cmme à Mazas, sur un promenoir composé
:ompartiments murés. Là, comme dans la
des cellules, une galerie, surélevée d'un
omine le promenoir; elle permet au gardien
:iller les promeneurs isolés.
omenoir, comme la section des cellules, est
par une cellule d'attente, à deux compar-
où l'on visite et fouille les prisonniers.
ite encore, sous la galerie de la section des
à droite de son entrée, des *parloirs* com-
petites cases où ne peut se tenir debout
ul homme.
ırloirs, à deux compartiments, sont faits l'un
visiteur, l'autre pour le prisonnier.
:st prévu à la Conciergerie pour que les pré-
puissent communiquer entre eux, ni au ca-
à la promenade, ni lorsqu'ils *sont en*

le même système d'isolement qu'à Mazas,
pliqué d'une façon plus absolue.
ison de cette rigueur, les prévenus ne restent
ire à la Conciergerie que juste le temps
ır les juges pour la durée de l'instruction
ès.
ues prisonniers finissent cependant leur dé-
à la Conciergerie; c'est lorsqu'ils n'ont en-
ı'une peine de six mois ou lorsque, par leur
nduite, ils sont parvenus à se faire les ai-
gardiens. Leur emploi consiste à porter à
à leurs codétenus. Ils sont là en famille!

CHAPITRE XXI

LES TROIS CELLULES DE LA ROQUETTE

Pendant que j'exerçais, à la suite de l'attentat d'Orsini, ma fonction si délicate et si périlleuse de chef de la sûreté, je n'ai cessé d'assister aux derniers jours des condamnés après en avoir été, dans le principe, l'infatigable pourchasseur.

J'ai monté sans relâche ce chemin du Calvaire qui mène les suppliciés de la *Conciergerie* à la *Roquette*, de la cour d'assises à l'échafaud.

J'ai longtemps été avec l'abbé Crozes, le digne aumônier de cette prison, leur dévoué gardien, lui, comme prêtre, pour les réconcilier avec le ciel, moi, comme policier, pour les réconcilier avec la Justice.

On peut constater avec certitude que les condamnés à mort appartiennent, après leurs juges, à trois compagnons dont ils ne se séparent qu'à la dernière minute : le prêtre, le chef de la police et le bourreau.

ison de la Roquette est la dernière étape
lamnés avant de partir aux pontons ou de
sur l'échafaud. Elle est située dans le quar-
us sinistre de Paris, le quartier du Père-La-

quette, dominée par un cimetière, est un
ıetière où s'enterre déjà vivant le condamné

place se regardent deux prisons, celle où
rme les jeunes détenus qui font leur pre-
;e dans le crime, et celle où l'on retient ceux
consommé leurs derniers forfaits.
ırs de fête, quand les gens de Paris montent
la Roquette, soit pour visiter la ville fu-
oit pour assister dès l'aube sur la place à
ution, il serait impossible de croire que
vivants vont visiter les morts ou assister à
re heure d'un de leurs semblables.
la foule est en liesse. Elle se promène dans
funèbre, elle se presse sur la place de la
e avec autant d'entrain et de désinvolture
lle se rendait à l'endroit d'une fête publi-
e manifeste tout autant de plaisir et bien
curiosité.
cette place n'a plus à représenter la grande
la dernière heure d'un condamné, son
sa solitude ne sont troublés que par un
d qui monte ou par une sentinelle qui fait
n devant cette prison de la mort.
quette est fermée par quatre murs carrés
es grises aussi tristes que les murs de Ma-
entrée forme deux avant-corps cernant une

porte ronde, grillée et gardée par des factionnaires.

Cette entrée donne accès au vestibule d'un premier bâtiment couvert qui précède la *cour du greffe*. Elle domine la chaussée extérieure qui, sur la place, coupe le trottoir, aboutit à la rue en séparant les deux prisons vis-à-vis.

Au milieu de la chaussée sont enfoncées cinq pierres carrées sur lesquelles doivent reposer les premières pièces des *bois de justice* où, depuis trente ans, ont passé tous les condamnés à mort du département de la Seine.

La prison de la Roquette a quatre bâtiments distincts : aux côtés latéraux, les bâtiments de l'*est* et de l'*ouest* où se trouvent les ateliers et les cellules des prisonniers ; au fond, les constructions affectées à l'*infirmerie* et à la *chapelle* ; sur le devant, les constructions consacrées à l'administration.

Trois cours séparent ces bâtiments : la première. la *cour du greffe* ; la seconde, la *cour centrale* ; la troisième, le *préau*.

A la Roquette, le travail et la promenade sont en commun ; le prisonnier n'est pas condamné au silence et à l'isolement ; à la Roquette, le prisonnier ne vit pas seul.

Les habitants de cette prison portent invariablement un costume brun, veste et pantalon. Ils logent et travaillent dans les bâtiments de l'est et de l'ouest. Ces bâtiments se composent de trois étages ; leurs rez-de-chaussée sont occupés par d'immenses ateliers, trop à l'étroit encore pour sa population. Les autres étages sont pris pour les galeries des cellules.

La cellule du prisonnier est barrée par une fenêtre éclairant aussi la cellule contiguë et, pour mieux dire, ces deux cellules n'en forment qu'une coupée par une cloison d'où le détenu peut communiquer avec son voisin. A la Roquette, tout a été prévu, à l'encontre des prisons cellulaires, pour que le prisonnier ne fût pas seul.

La chambre du gardien n'est ni plus large, ni plus luxueuse que les cellules des détenus, dont le principal ameublement se compose d'un lit et d'une chaise. Ce gardien a fort affaire pour maintenir l'ordre, pour compter sur sa sûreté personnelle dans sa section, dès qu'il est rentré dans son cabanon, avec ses cent bandits surveillés par un auxiliaire, prisonnier comme eux.

Dès l'aube, les prisonniers quittent leurs cellules coucher. Ils descendent en rang, sous la conduite 'un brigadier de section, prisonnier aussi. Ce briadier porte, pour se faire distinguer de ses soldats, n galon vert sur sa veste. Il conduit chaque man sa brigade à son atelier respectif, qui répond u numéro de sa section.

Chaque atelier, comme je l'ai dit, occupe les reze-chaussée des bâtiments de l'est et de l'ouest. n contremaître, ayant pour marque distinctive n galon rouge, dirige les travaux de ses subor-onnés.

Derrière les *ateliers*, s'élève la chapelle qui a un cachet de froide uniformité bien en harmonie avec s autres corps de logis. Elle n'en diffère que par un onton triangulaire surmonté d'une croix.

L'intérieur du sanctuaire se compose d'une pièce

en longueur garnie de bancs, d'une autre plus s
simple. De chaque côté s'élève une galerie. On y r
marque à gauche une petite loge grillée : de ce
loge fermée le condamné à mort entend la me
Le reste de cette galerie, sans grille, est destiné a
convalescents. En face, une autre galerie est affec
au personnel de la prison.

Le vénérable abbé Crozes, l'aumônier de la R
quette, surveille lui-même la décoration plus que m
deste de son autel. C'est avec orgueil que l'ab
montre aux visiteurs sa chapelle, ornée d'arab
ques byzantines, décorée par l'un de *ses enfan*
car, pour cet homme évangélique, tous les priso
niers sont ses enfants.

Derrière la chapelle est le préau ; sa cour, la troi
sième, regarde les bâtiments de l'infirmerie ; ell
est ornée d'un jardin ; c'est là que les malades von
se promener ; c'est là que le condamné à mort sor
de sa cellule pour voir fleurir les premiers bour
geons ou voir tomber les dernières feuilles avant
de monter à l'échafaud.

Cette cour, disposée en arcades, rappelle l'archi
tecture d'un couvent moderne calqué sur le styl
uniforme des arcades de la rue de Rivoli, archi
tecture romane, rajeunie et rendue à sa plus simpl
expression.

A droite de ces arcades s'élève une porte ronde
d'aspect sinistre, ferrée d'énormes verrous sur un
cloison peinte en jaune.

Cette porte frappe les regards, effraye l'imagi-
nation la moins accessible aux sensations. Elle parl
d'elle-même cette grande porte jaune ; elle intri-

par son aspect, elle repousse par sa couleur : la porte des *trois cellules*, c'est la porte des amnés à mort !

ntrée des *trois cellules* s'ouvre sur un étroit dor qui n'a rien des apparences terrifiantes 'on s'imagine pour un pareil lieu.

pendant la nudité, la lumière qui le remplissont aussi désespérantes que la nuit des an- cachots.

pénombre des cachots d'autrefois était peut- un adoucissement à la douleur cuisante et aux ords poignants du condamné. Le crime et la t recherchent la nuit.

nuit, c'est la pudeur du crime ; c'est encore refuge offert au désespoir et à la douleur.

jour impitoyable, qui inonde l'antichambre es cellules du condamné à mort, doit être lui un martyre de plus.

s trois cellules, une seule d'ordinaire est oc- e. Il n'y a eu qu'à l'affaire d'Orsini où les trois iles ne sont pas restées vacantes, occupées me elles l'étaient avec le lieutenant réfractaire sini, par Pieri et Rudio.

ordinaire, c'est la cellule de gauche qui s'ouvre r le condamné à mort.

est une chambre fort propre, très spacieuse, iant jour par une fenêtre large, carrée, prati- dans le haut de la muraille du fond. Au-des- de la fenêtre qui n'a pas moins d'un mètre hauteur, on voit une table en bois, en regard a fenêtre ; contre la porte, un lit en fer ; de

l'autre côté, un poêle en fonte. trois chaises et u
tablette.

Les parois de cette pièce mesurent onze pieds
longueur sur sept de largeur.

Sur les trois chaises s'asseoient le condamné,
surveillant de la prison et le soldat du poste.

Le soldat, de même que le surveillant, est rele
toutes les deux heures; le soldat ne porte ni arm
ni fourniment; on lui enlève, en vertu du règlemen
jusqu'à son couteau de poche.

Quant au condamné, une fois son arrêt pr
noncé, il ne quitte pas la camisole de force. El
consiste en un sac de toile venant jusqu'à mi-corp
Chaque manche est lacée à l'extrémité pour en
pêcher les mains de sortir. Des cordes passent so
les cuisses et se rattachent aux épaules, collant l
bras au corps et les mettant dans l'impossibilité
faire un mouvemen

La camisole de force réduit le condamné à l'ét
d'automate. Il ne peut agir sans la volonté et l'ai
de ses surveillants.

Le libre exercice de ses facultés ne lui appartie
plus. Il en est ainsi pour le condamné à mort d
puis que la voiture cellulaire l'a transporté à la R
quette, depuis qu'elle a roulé sur les cinq dalles
l'échafaud, en attendant qu'il y retourne à pied a
compagné de l'aumônier et du bourreau.

Ainsi ont passé Verger, Collignon, La Pomm
rais, Orsini, Pieri, Lemaire, Avinain, Troppma
et tant d'autres que j'ai accompagnés en constata
que tous ont été plus ou moins abattus par le
condamnation, tués par cette captivité : prolog

rible qui, de jour en jour, d'heure en heure, ne brège que par la perspective de l'échafaud.

L'échafaud! cette pensée de tous les instants qui ture le patient, endormi ou éveillé, le jour, la it, qui lui martèle le cerveau et qui le para-e bien autrement que la camisole de force.

Par tolérance, on apporte quelques adoucisse-nts à la rigueur administrative. A l'heure des pas, la manche droite de la camisole de force desserrée pour permettre au détenu de man-r à l'aide d'une cuiller de bois et de porter à la uche des aliments qu'on lui a coupés d'avance.

Ces aliments se composent de la double ration; ıdis que les autres prisonniers de la Roquette ınt de viande et de vin que le jeudi et le diman-e, le condamné à mort, par un privilège qui est envié d'aucun, a droit à un cinquième de vin r repas, à du bœuf rôti tous les jours. Il peut, en tre, écrire s'il le demande, et fumer à loisir.

Une sonnette, placée dans l'embrasure de la porte, t connaître, par l'entremise des gardiens, les dé-s du condamné.

Dans sa cellule, le condamné à mort commande, ses gardiens agissent.

Ils ont l'ordre formel de ne jamais le contrarier ns les conversations qu'ils ont avec lui depuis le ment où ils le lèvent, jusqu'au moment où ils le ıchent et le déshabillent comme un enfant.

La cellule du condamné à mort ne s'ouvre que ır les plus proches parents. En revanche, l'au-mier visite le patient tous les jours; il a la clef

des *trois cellules*, ce qui lui permet d'y pénétrer à toute heure.

Quand j'étais chef de la police de sûreté, j'ai vu rarement un condamné à mort refuser les consolations de l'aumônier, du vénérable abbé Crozes, dont les traits si doux, encadrés de longs cheveux blancs, avaient emprunté à l'ange de la miséricorde son expression divine et sa sérénité céleste.

Les natures les plus grossières, les plus dépravées ou les plus féroces ont fléchi sous son dévouement infatigable ; elles ont été émues par la bonté évangélique de ce prêtre qui, tant de fois, a accompagné, lui, le plus saint de tous, le dernier des hommes jusqu'à la suprême limite de ce calvaire odieux marqué par l'échafaud.

A une heure de l'après-midi, le condamné à mort sort de sa cellule, il se rend au *promenoir* de l'infirmerie. Lorsqu'il s'avance entre son surveillant et son soldat, ordre est donné aux malades de ne pas se trouver sur ses pas.

Jamais les prisonniers de la Roquette ne sont en contact avec un condamné à mort; à l'heure de son exécution sa route est réglée à l'avance; elle est invariable pour tous. Les volets des cours sont hermétiquement clos pour qu'on n'aperçoive le patient ni son funèbre cortège. La consigne est donnée pour qu'aucun détenu ne sorte de sa cellule.

Ce matin-là la Roquette est en deuil.

C'est vers le bâtiment de l'infirmerie, dont les murs touchent la rue Vacquerie, que commence, à partir des *trois cellules*, la route du condamné à mort pour se rendre à l'échafaud.

ırès avoir franchi le préau *à arcades*, le pa- parvient à un escalier en tournevis dont la ıle rappelle les marches tournantes et les assi- archbitectoniques des édifices du moyen âge.

ı! cet escalier en colimaçon! il semble avoir onstruit pour rappeler les époques les plus ter- s, les plus sombres et les plus barbares. Ses :hes sont si hautes qu'elles doivent causer d'in- ɔortables angoisses aux malheureux qui ne peu- que fléchir sous eux dans l'épouvante qui les ıble.

ue de fois cette spirale de pierres déjà noires à être cramponnée par les condamnés trébu- ıt, à bout de remords, affolés de terreur.

près cet escalier, le condamné franchit un cou- où sont les dortoirs; il redesc·nd pour entrer s la salle dite: le *Dépôt*.

'est au dépôt que se fait sa toilette sur un esca- u, toujours le même depuis trente ans. Ah! si cet ıbeau pouvait parler!

ès que le condamné est sorti de sa cellule pour :er dans cette *chambre de toilette*, il n'appar- ıt plus au directeur de la prison, il appartient au rreau qui vient de faire dresser pour lui, au de- s, et sa machine et son couperet.

I. de Paris a en mains un ordre qui le rend ıtre absolu de sa capture. En vertu de cet ordre, écuteur des hautes œuvres se présente au direc- r qui lui abandonne le patient.

ʌorsque le bourreau aborde le condamné, ayant :s côtés son aumônier et ses deux gardiens, l'exé- eur l'appelle par son nom.

l'exécuteur jusque sur la
plus qu'une étape à faire
à sa chambre de toilette.

C'est là que l'exécuteur
tient, ses dispositions et

Un exécuteur de Paris
simple qui remplace, au
ligaments de la camisole d

Les mains du condamné
pieds sont attachés l'un à
assez longue pour rendre
troisième courroie va des n
façon, le patient marche p
autre mouvement du corp
pieds et amène forcément

En sortant de la chamb
le condamné n'a plus que q
terminer sa funèbre excursi
longtemps.

Les portes grincent, le co
la guillotine, le couperet

Le jury qui, à mesure que l'éducation se développe, *condamne* de plus en plus la peine de mort, ne l'applique que dans les cas les plus rares; avec es juges, les jurés ont donc respecté, pour mieux e respecter eux-mêmes, cet usage traditionnel qui vre exclusivement le patient au bourreau.

Cet usage est resté tellement en vigueur que, si exécuteur était frappé subitement d'apoplexie ıns l'exercice de ses fonctions, ses aides ne pourıient terminer son œuvre, il faudrait l'arrivée d'un ıtre confrère.

Que le condamné se défende, ni gendarmes, ni ıldats, ne prêteraient main-forte à l'exécuteur qui, ul, a le droit et la volonté de le terrasser.

On comprend pourquoi les nouveaux exécuteurs ıt pris tant de précautions, par leur appareil ırfectionné, afin que le condamné ne puisse tenter autres mouvements que ceux exigés pour se préırer à recevoir le coup mortel.

Les principaux criminels qui ont passé dans ıne des *trois cellules* ont laissé à la Roquette des ıuvenirs que j'ai gardés. Verger déclamait soir et atin à ses gardiens des fragments de ses œuvres édites. La Pommerais faisait à ses surveillants s conférences d'hygiène usuelle; il leur donnait s conseils médicaux que, vu ses précédents, les gar-ens n'étaient guère disposés à suivre. Le cynique et ossier Collignon plaisantait toute la journée. Or-ıi, lui, opposait un morne silence, et se défiait s murs de sa cellule, derrière lesquels, à la der-ıre heure, des agents de M. Lagrange, chef de la

police politique, écoutaient parfois les entretiens des régicides avec leurs surveillants.

Pieri, le complice d'Orsini, avec de Rudio, dans l'affaire des bombes du 14 janvier 1858, était aussi bruyant qu'Orsini était taciturne; il ne cessait d'entonner le chant des *girondins;* c'était un fanfaron qui craignait la mort.

Si la police n'eût pas été mise en défaut par les habiles conspirateurs de Londres, par des espionnes italiennes qui secondaient Orsini et Mazzini, Pieri, que je connaissais de longue date par Mme X***, sa victime, Pieri eût été le premier à vendre ses complices.

Les fanfaronades de Pieri agaçaient visiblement Orsini, un conspirateur convaincu, passionné et fanatique.

Dans le récit très détaillé de la catastrophe du 14 janvier 1858, où j'ai joué un certain rôle en contribuant à l'arrestation de Pieri, qui m'était signalé depuis longtemps par Mme X***, on verra la part qu'a prise ce régicide.

Quant à Orsini, son rôle serait resté très mystérieux sans les espionnes étrangères, maîtresses plus ou moins ostensibles de Napoléon III qui, en répondant à son amour, conspiraient contre sa vie avec Orsini et Mazzini, avec la Prusse et l'Italie!

Ce furent ces espionnes qui déroutèrent la police au moment où l'horrible attentat de l'Opéra mit en péril les existences de l'empereur et de l'impératrice, inonda de sang la rue Le Pelletier, frappant femmes, enfants, soldats et bourgeois, et immolant près de cent cinquante personnes.

Le rôle que je remplis dans cette sanglante affaire
valut mon élévation au poste de chef de la po-
de sûreté après la disgrâce des principaux
nts de la préfecture, du préfet de police, M. Pie-
qui s'était laissé endormir par les agents ou
tôt par les *agentes* des comités socialistes inter-
ionaux de Londres et de Paris.



CHAPITRE XXII

L'ATTENTAT DU 14 JANVIER 1858

Un matin, trois jours avant la soirée de l'attentat du 14 janvier, qui amena devant l'Opéra la catastrophe la plus épouvantable que puisse rêver un conspirateur, je recevais secrètement dans mon cabinet Mme X***, l'espionne du château.

Elle paraissait en proie à la plus vive émotion ; elle avait les traits bouleversés ; sa voix était brisée par le désespoir et par l'épouvante.

Je n'avais presque pas revu Mme X*** depuis qu'elle s'était cruellement vengée du sous-officier, complice du prétendu Piercy.

Après la façon terrible avec laquelle elle avait sacrifié l'amant qui avait payé si cher son guet-apens ourdi contre elle, j'avais évité cette femme.

Pour qu'elle vînt à moi, elle qui n'ignorait pas que je connaissais le passé de ses sombres amours, il fallait une circonstance bien grave. Je ne me trompais pas.

— Mon ami, me dit-elle en tombant accablée dans un fauteuil, je suis désolée. L'empereur n'est pas assez prudent avec ses maîtresses ; il se livre trop à elles. Vous connaissez, ajouta-t-elle, ma petite maison d'Auteuil ; elle m'a été funeste. Eh bien ! il est dit qu'elle sera funeste aussi à tous ceux qui l'habitent.

— Je ne vous comprends pas, madame, lui répliquai-je dans une réserve cérémonieuse qui contrastait avec son abandon familier, presque amical.

Mme X***, dans son trouble, ne s'aperçut pas de la façon glaciale avec laquelle je l'arrêtai. Elle reprit vivement :

— C'est juste ! vous ne pouvez savoir, vous, que l'empereur se rend depuis plusieurs mois incognito à ma petite maison d'Auteuil, qu'il y a été reçu tour à tour par une Anglaise et deux Italiennes, l'une duchesse, l'autre princesse, qui, malgré leurs qualités vraies ou fausses, ne sont pas moins toutes les trois des affiliées à la bande de Mazzini.

Je restai stupéfait sous le coup de cette révélation. J'allais traiter de folle Mme X*** dont je connaissais l'exagération de caractère, lorsque je me souvins des paroles du pétulant marquis de Boissy, prononcées à la tribune du Sénat :

— « L'empereur n'est pas assez prudent avec les femmes. Sa Majesté, par affection pour nous et pour lui, ne devrait pas se mettre à tous moments à la merci de la première drôlesse venue. »

Alors je demandai avec intérêt à Mme X***, en partageant déjà son émotion :

— Qui vous fait supposer que les maîtresses de

l'empereur sont aujourd'hui des conspiratrices ?

— Je ne suppose rien, me répliqua-t-elle, j'affirme. Si je n'avais que des présomptions, si je ne faisais que des suppositions, je ne serais pas venue vous voir. Si le Château, par l'influence de ces Anglaises et Italiennes, n'était pas aussi resté sourd à mes révélations, je ne serais pas ici. Je n'ai plus d'autre espoir maintenant que dans votre intelligence, mon bon Claude, pour dessiller les yeux du ministre de l'intérieur, du préfet de la Seine, du préfet de police, qui ne veulent rien faire, ne veulent rien tenter contre le dangereux entourage des maîtresses de Sa Majesté.

Pour le coup je tressaillis, je devins aussi agité, aussi perplexe que Mme X***. Elle ne me montrait un danger qu'en m'y précipitant. L'excès de zèle de cette espionne lui avait fait découvrir un complot que, pour leur sécurité, mes chefs ne voulaient pas voir, de peur de s'attirer des haines contre lesquelles devait se briser leur pouvoir.

Alors je répondis brusquement à Mme X*** :

— Puisque le ministre, puisque mes supérieurs ont refusé de vous croire, pourquoi voulez-vous que je vous croie, moi ?

— Mais, insista-t-elle avec un accent convaincu et désespéré, j'ai pour moi l'évidence.

— Prouvez-le-moi.

— Vous connaissez bien ce Piercy, qui ne s'appelle pas Piercy, mais bien Pieri ; eh bien ! il est à Paris.

— Qu'est-ce que cela prouve ?

— Je l'ai vu sortir un soir, fit-elle en haussant

épaules avec impatience, de ma petite maison d'Auteuil; il venait de quitter la princesse italienne que vient voir souvent Sa Majesté, quoique toute la cour sache, excepté notre souverain, que cette femme est la maîtresse d'un nommé Orsini, le lieutenant de Mazzini.

— Cela ne prouve pas encore, ajoutai-je, que ce Piercy ou Pieri, que vous avez aussi le droit de haïr, vienne en France, chez la maîtresse de Sa Majesté, uniquement pour comploter contre le souverain. Ce qui détruit vos suppositions, c'est que, pour mieux vous désabuser, je vais moi-même vous faire une confidence; je la tiens de Lagrange, chef de la division politique à la préfecture. Cette confidence, la voici : l'empereur s'est réconcilié avec Mazzini; d'ici peu, la France va ressentir les effets de cette réconciliation par une guerre peut-être avec l'Autriche. Pourquoi voulez-vous donc que les Italiens internationalistes continuent d'envoyer des régicides ou des conspirateurs contre notre souverain qui, maintenant, ne rêve plus que l'indépendance de leur patrie?

— Ah! fit Mme X***, haussant de nouveau les épaules d'un air d'impatience, vous en êtes encore là, à la préfecture? Cela ne m'étonne pas si votre Pietri laisse si bien faire les régicides; si, à Paris, la vie du chef de l'Etat n'est pas plus en sûreté que celle d'un lapin en plaine! Sachez donc que c'est depuis la réconciliation de Mazzini avec l'empereur que son parti est plus furieux que jamais contre Napoléon! Aujourd'hui, il a dépêche de Londres Orsini, Pieri et bien d'autres pour empêcher Mazzini

d'être une fois encore la dupe de l'empereur par cette nouvelle réconciliation.

C'était à mon tour d'être très alarmé par cette révélation imprévue.

— Mais, madame, m'écriai-je, d'où tenez-vous ces détails ?

— De la femme de ce Piercy, qui, répéta-t-elle, ne s'appelle pas Piercy mais bien Pieri, de cette femme qui demeure rue du Champ-d'Asile, à Montrouge. Vous voyez que je précise les faits. Vous saurez que dès que j'eus surpris mon Pieri, mon infâme qui m'a dévalisée, mutilée à la plaine Monceau, je n'eus plus qu'un but : lui faire expier, comme à mon lieutenant, l'ignominie dont il m'a rendue victime. Or, dès qu'il quitta ma maison d'Auteuil, je ne perdis pas ses traces d'un jour, d'une heure, d'une minute. J'appris qu'il était à Paris, après avoir abandonné Londres le 8 janvier. Je sus qu'il n'habitait pas avec sa femme à Montrouge et, depuis le 8, j'ai découvert qu'il séjourne à l'hôtel de France et de Champagne, sous le nom de Joseph-André Piercy.

— Pourquoi, lui dis-je, en prenant religieusement le nom et l'adresse du faux Piercy sur mon calepin, n'avez-vous pas fait arrêter cet homme qui n'a pas le droit de séjourner en France?

— Parce que, répondit-elle, je voulais connaître le but qui le faisait agir ; je le connais par sa femme que j'ai vue et que j'ai adroitement interrogée. Eh bien ! ce Pieri est dépêché par le comité de Londres, présidé par Ledru-Rollin, pour assassiner l'empereur. Il est affilié à des étrangers dont l'un

se cache sous un nom anglais et qui n'est autre que Orsini, le lieutenant de Mazzini. Je tiens ces détails de la femme de Pieri ou Piercy.

— Mais, objectai-je encore, comment supposer, si ce complot existe réellement, qu'une femme de conspirateur aille de gaieté de cœur dévoiler à la première venue une conspiration dont l'exécution peut conduire son mari à l'échafaud ? Est-ce admissible ?

— Ce serait très admissible, insista-t-elle avec une moue de colère, si ce Pieri, si ce conspirateur qui n'a pas le courage de trahir ostensiblement ses complices, ne cherchait, par l'entremise de sa femme, un agent qui puisse le sauver des chances de la guillotine, et c'est son cas.

— Ma chère, lui dis-je en abrégeant ce curieux entretien, je crois qu'en excitant les bavardages de la femme de celui qui vous a si mortellement mortifiée; vous n'avez obéi qu'à une vengeance personnelle. Permettez-moi de croire, jusqu'à de plus sérieuses informations, que le ministre et mes supérieurs ont raison de ne pas donner satisfaction à votre jugement prématuré. N'importe, je prends note de vos révélations et de l'adresse de votre Piercy, qui n'est pas moins passible des tribunaux.

— Ah ! fit-elle en me quittant d'un air dédaigneux, vous croyez que je n'obéis qu'à une vengeance personnelle? ah! vous êtes comme les autres? ah! malgré mes avertissements très circonstanciés, vous ne croyez pas que Sa Majesté court un grand danger ? Eh bien ! vous verrez ! vous verrez !

Et elle sortit.

J'avoue que j'étais fort ébranlé, malgré mes dénégations, par l'air convaincu de Mme X***. Pour ne pas croire absolument ce qu'elle avançait, j'avais bien pour raison sa haine personnelle contre ce Piercy, son ancien persécuteur; cependant les détails précis de la dénonciatrice s'accordaient avec les renseignements que la police de Paris tenait de la police de Londres.

En effet, M. Lagrange, chef de la division politique à la préfecture, avait été avisé du départ de Londres d'Orsini et de trois autres mazzinistes. Mais ni le ministre de l'intérieur, M. Billault, ni le préfet de police, M. Pietri, n'avaient donné des ordres pour prévenir les conséquences de cette nouvelle évolution des délégués des comités socialistes.

Il fallait que le danger ne fût pas sérieux ou qu'une influence souveraine protégeât jusqu'aux ennemis de l'empereur.

Alors, il m'était impossible de me heurter contre une barrière que Mme X*** n'avait pu franchir. Je me contentai, à la suite de ma conversation avec la propriétaire de la petite maison d'Auteuil, d'en faire le sujet d'un rapport. Il resta sans réponse à la préfecture et au ministère.

Quelques jours après, ce même rapport me mit fatalement en scène dans l'horrible drame que ni l'empereur, ni son ministre n'avaient su prévenir, parce qu'une femme avait tout intérêt à voir s'accomplir son épouvantable dénouement, c'est-à-dire à faire tomber l'empereur dans les pièges tendus par un de ses régicides.

Avant de révéler les mystères de l'affaire des

mbes Orsini, de son complot ourdi à Londres par
ie fraction de la société mazzinienne, il faut ra-
nter sommairement les détails de cet horrible at-
ntat, comment je parvins à mettre la main sur
un des complices du lieutenant de Mazzini, grâce
ux révélations de Mme X***.

Il n'y avait pas deux jours que j'avais reçu la visite
le cette dame et que j'avais fait mon rapport, que
Paris frémissait d'horreur à la nouvelle de l'épou-
vantable catastrophe survenue sous le péristyle de
l'Opéra.

C'était le soir du 14 janvier 1858 ; l'empereur et
l'impératrice se rendaient au grand Opéra, où la
haute société parisienne attendait leur présence
d'une minute à l'autre.

Le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, alors en visite
la cour, y avait précédé Leurs Majestés.

Une foule immense les attendait parmi laquelle
se mêlaient de nombreux policiers, à la tête desquels
se trouvait le fameux Alessandri, chargé spéciale-
ment de veiller sur la personne de l'empereur.

Cette fois, un peu tard, le gouvernement veillait,
la suite d'un nouveau manifeste de Mazzini, paru
ans le journal de Gênes *Italia del Popolo ;* car
haque manifeste était le signal ordinaire des ex-
losions homicides, et de nouveaux rapports étaient
enus de l'étranger. Ils parlaient de machines in-
rnales, en répétant que des émissaires partis de
ondres se dirigeaient sur Bruxelles par Paris.

Certes, si toutes les précautions du gouvernement
e furent pas prises, ce ne fut pas la faute des su-
alternes de la préfecture ni des agents étrangers.

Ce fut dans ces circonstances que le jeudi, 14 janvier, Leurs Majestés annoncèrent leur intention d'assister à la représentation de l'Opéra.

Le programme de cette soirée, organisée au bénéfice de Massol, qui venait de prendre sa retraite, était composée de trois actes de *Marie Tudor* que devait jouer Mme Ristori, et d'une scène de la *Muette*.

La façade du théâtre était brillamment illuminée; au dedans, salle comble et choisie; au dehors, foule immense de badauds.

A huit heures et demie, le cortège impérial fut signalé. Il descendait au petit trot les boulevards pour s'engager dans la rue Le Peletier.

Trois voitures, aux armes de l'empereur, s'avançaient, escortées de pelotons de lanciers de la garde, commandés par un lieutenant se tenant près de la portière droite de la calèche impériale et par un maréchal des logis a la portière de gauche.

Au moment où cette voiture, la dernière, arrivait devant le péristyle de l'Opéra, les deux autres qui les précédaient, occupées par les chambellans et les officiers du palais, s'étaient enfoncées dans le passage voûté conduisant au pavillon spécial, affecté au nouvel escalier construit en l'honneur et pour l'usage du souverain.

Avec Leurs Majestés, se trouvait le général Roguet, dans la même calèche. Elle ralentissait le pas pour s'engager à son tour dans le passage réservé, quand une explosion se fit entendre semblable à un coup de tonnerre.

Des gerbes de feu éclatèrent sur le pavé, en répandant partout des projectiles meurtriers. Deux

létonations succédèrent à la première; elles étei-
pnirent les becs de gaz; les yeux, éblouis un instant
ar leurs lueurs éclatantes, furent tout à coup plon-
és dans la nuit la plus profonde.

Dans cette nuit se firent entendre le fracas causé
ar les vitres du péristyle volant en éclats, les
affements des chevaux effarés, les cris déchirants
s blessés, des agonisants, dont le sang inonda la
aussée.

Durant ces trois explosions causées par cet ou-
gan homicide s'éparpillant sur la voiture de l'em-
reur, ce ne fut qu'une pluie de fer et de feu; elle
illit du pavé sur le rempart vivant qui entourait
mpereur, l'impératrice et le général Roguet.

Les chevaux de l'escorte bondirent au hasard au-
ur de la voiture en piétinant sur des blessés et
s cadavres. La marquise de fer du péristyle reten-
sous le coup de cette grêle infernale; les fenêtres
s maisons voisines répondirent par un fracas aussi
nistre à ces explosions épouvantables.

L'attentat du 14 janvier, que m'avait fait pressen-
: Mme X***, était accompli.

Mêlés à la population pressée sur les trottoirs, les
eurtriers avaient lancé successivement trois bom-
s qui avaient causé ces ravages. Ils étaient af-
eux. Le sang ruisselait sur le pavé; les affiches,
r les murs, en étaient éclaboussées. Au milieu des
orts et des mourants, les serviteurs affolés s'assu-
ient avec des yeux hagards de l'état du souve-
in, servant d'objectif aux projectiles.

La première bombe avait à peine éclaté dans le
loton des lanciers, que la seconde faisait explo-

sion sous les pas de la calèche impériale et en foudroyait les chevaux.

Si tous les panneaux de la voiture n'eussent été intérieurement recouverts de plaques de fer, ils n'eussent pu résister aux soixante-seize projectiles dont ils furent criblés.

A la première explosion, l'empereur tenta de descendre de voiture par la portière de droite pour se mettre à l'abri derrière le péristyle de l'Opéra. Ne pouvant parvenir à ouvrir la portière, il attendit, immobile, frappé de stupeur avec l'impératrice, la fin de ces détonations et de ce carnage.

L'empereur avait le chapeau traversé par un projectile qui l'avait effleuré au visage en lui faisant une légère blessure; l'impératrice était effleurée à la tempe. Quant au général Roguet, il recevait une blessure dont la gravité ne se révéla que plus tard.

A peine la dernière détonation s'était-elle fait entendre qu'un homme, les traits bouleversés, le visage mutilé, plongeait sa tête dans la voiture, en tachant du sang de sa blessure la robe de l'impératrice.

Etait-ce un des auteurs de l'attentat qui venait s'assurer si son œuvre était accomplie?

Mais sa voix rassure bientôt Leurs Majestés; c'est Alessandri, l'agent le plus fidèle, le plus dévoué à l'empereur, qui se précipite au-devant de lui pour lui faire un rempart de son corps.

A côté de cet agent se montrent bientôt M. Lanot, commissaire de la section de l'Opéra ; M. Hébert, officier de paix; MM. Alphonse Royer et Gustave Vaëz, directeur de l'Opéra.

Alors l'empereur et l'impératrice quittent la voiture, assistés du général Roguet, plus grièvement atteint que Leurs Majestés. Elles s'avancent à pas lents par la grande porte du contrôle. La robe de l'impératrice est tachée de sang; elle laisse derrière elle des morts et des blessés dont le nombre s'évalue au chiffre de cent soixante personnes.

Le cocher de l'empereur, trois valets de pied sont grièvement blessés. Deux hommes des lanciers de la garde sont atteints ; un d'eux, mortellement blessé, n'a pas voulu quitter son poste. Lorsque le commandant du peloton demande à ses hommes si personne n'est blessé :

— Moi ! répond le lancier. Il lève la main, ses forces le trahissent, il tombe évanoui dans les bras de ses camarades pour expirer peu de temps après.

Quelques minutes avant l'attentat, l'officier de paix Hébert rencontrait, au coin des rues Le Peletier et Rossini, un homme dans lequel il reconnut Pieri, dit Piercy, qu'une dépêche du ministre de France à Bruxelles dénonçait encore, après mon rapport, comme ayant dû arriver à Paris le 9 janvier, avec un compagnon, dans l'intention d'assassiner l'empereur.

Pieri, qui se faisait appeler Piercy, fut consigné provisoirement dans un poste. Il fut trouvé porteur d'un pistolet-revolver à cinq coups, d'un couteau-poignard, d'un billet de banque d'Angleterre et d'un petit cylindre de métal qui devait être une machine meurtrière, car Pieri se hâta de dire :

— Prenez garde, faites attention, car cela pourrait occasionner des malheurs.

Hébert arrêtait Pieri quelques minutes a l'attentat. Quoique Hébert eût été atteint par sieurs fragments de projectiles, il fit son rap séance tenante sur son importante capture.

Il tenait, à n'en pas douter, un des assassins, reusement arrêté avant d'avoir pu prendre sa du crime.

Je puis l'avouer, ce fut grâce à mon précé rapport, dû à Mme X***, qu'on fut aussitôt su trace des complices de Pieri : Orsini, Gome Rudio.

Il n'était pas minuit que, sur le rapport d bert, je recevais l'ordre de me rendre à l'hôtel France et de Champagne, rue Montmartre, où Pieri avait déclaré, d'accord avec ma dé ciation, qu'il demeurait avec un autre individ

Comme je n'avance rien dans le récit de ma qui ne soit de la plus rigoureuse exactitude ; com par caractère et par goût, je n'ai jamais été vantard, je reproduis textuellement le procès-bal que je rédigeai sur les lieux mêmes où je couvris un des individus, compagnon de Piery Piercy, déjà arrêté par Hébert.

Les événements dans lesquels ont été mené complots d'Orsini, protégés par une maîtress Napoléon III, sont si romanesques, qu'ils peuven raître invraisemblables.

Aussi est-il de mon devoir de fournir, pou part personnelle, toutes les preuves des agissem incroyables de ces meurtriers italiens.

Voici le procès-verbal que je rédigeai, une foi vité à me présenter chez ce Pieri, dit Piercy,

les aventures de Mme X*** m'avaient fait connaître et que je retrouvai à la suite d'une circonstance si tragique.

« L'an mil huit cent cinquante-huit, le quinze janvier, à une heure du matin,

« Nous, soussigné, commissaire de police de la section des théâtres, officier de police judiciaire, auxiliaire de M. le Procureur impérial près le tribunal de la Seine,

« Procédant, en cas de flagrant délit, par suite d'un attentat qui vient d'être commis dans la soirée contre la vie de Sa Majesté l'empereur,

« Nous nous sommes transporté rue Montmartre, n° 132, hôtel de France et de Champagne, au domicile d'un nommé Piercy, arrêté au moment et sur le lieu du crime, où, étant et parlant à la dame Briou, tenant ledit hôtel, nous lui avons donné connaissance de notre qualité et du motif de notre visite en l'interpellant au sujet de cet individu que nous n'avons pu lui représenter et dont elle a dit ne pas connaître le nom que nous avons ensuite cherché en vain sur son livre de police.

« Répondant à nos interpellations, d'après le signalement qui leur a été donné du prétendu Piercy, les gens de l'hôtel nous ont signalé deux individus nommés Andréas et Da Silva,

occupant ensemble, dans la nuit, une chambre à deux lits, portant le n° 50, en nous indiquant le premier comme pouvant être celui désigné sous le nom de Piercy, pour quoi nous nous sommes fait conduire à leur logis où nous avons trouvé le second seulement qui a dit se nommer Jore Antonio Da Silva, être âgé de 30 ans, sans profession, né à Libourne, et demeurer dans ledit hôtel,

« Perquisition faite ensuite dans la chambre des susnommés, en présence du nommé Da Silva, l'un d'eux, nous constatons y avoir trouvé les armes, objets et papiers ci-après désignés, dont il a été fait des scellés ainsi qu'il suit :

« Premièrement : Dans une commode que nous avons forcée, et enveloppé dans du linge sale que l'inculpé présent a dit appartenir à son camarade, un pistolet, dit revolver, à cinq coups, de fabrication anglaise, chargé et pourvu d'autant de capsules ;

« Deuxièmement : Dans la même commode, et également enveloppé dans du linge sale, appartenant au même individu, un petit poignard à manche en bois d'ébène ;

« Troisièmement : Dans un secrétaire de la même chambre, également forcé par nous faute de clef, une boîte en bois de chêne verni avec écusson, en cuivre uni, que nous suppo-

s contenir des armes et ustensiles à leur ge et que le nommé Da Silva nous a dit en- devoir appartenir à son camarade, pré- lant n'en pas avoir connu l'existence ;

Quatrièmement : Dans le même endroit, seconde boîte semblable que nous suppo- s aussi renfermer des objets de même na- , dont le nommé Da Silva a dit encore ne connaître l'existence ;

Cinquièmement : Dans un sac de nuit pa- sant appartenir au même individu, une le carrée en feuille de plomb que nous ns reconnu contenir de la poudre de chasse ;

Sixièmement : Dans le même sac de nuit, gilet de flanelle rouge qui nous a paru pou- , au besoin, servir de signe de ralliement ider à reconnaître l'inculpé ;

Septièmement : Une bande de canevas, cette inscription, brodée en soie rouge et e : *Idol ove you Papa*, garnie de deux ru- s, l'un rouge, l'autre vert ;

Huitièmement : Enfin, dans ledit sac de , un passeport allemand délivré à Dussel- , aux noms de Joseph-Andréas Piercy, dont ernier visa est daté de Birmingham, le 2 ier 1858, lequel établit qu'il y a en effet tité entre le titulaire et l'individu inscrit à tel sous le nom d'Andréas ;

Neuvièmement : Dans un autre sac de

nuit que le nommé Da Silva dit lui appartenir, un petite boîte en carton carrée, contenant une poudre rose, une patte de lièvre et un morceau de tricot, dont le susnommé n'a pu nous indiquer l'usage, mais qui nous ont paru susceptibles d'examen;

« Dixièmement : Une médaille commémorative en plomb au millésime de 1856, et percée de neuf trous, qui nous a paru mériter aussi examen ;

« Onzièmement : Un portrait d'homme en daguerréotype , entouré d'un petit cadre en cuivre ;

« Douzièmement : Une petite bande de canevas, avec cette inscription, brodée en soie verte : *Remember me*, garnie d'un petit ruban de même couleur ;

« Treizièmement : Sur la personne du nommé Da Silva, un passeport délivré par le consulat du Portugal à Londres, aux noms de Jose-Antonio Da Silva, et visé en ladite ville, le 7 janvier courant, pour la France ; deux notes écrites au crayon et deux morceaux de papier découpé, représentant des armoiries coloriées ;

« Quatorzièmement : Enfin, un petit porte-monnaie ou portefeuille, en maroquin brun contenant une somme de deux cent soixante-dix francs en or et une pièce de cinq francs en argent, laquelle somme restera à découvert.

« Nous avons déclaré la saisie desdits objets mme de fait nous les saisissons, et il y a été taché des étiquettes indicatives dûment si- ées.

« Examen fait du livre de police représenté r notre réquisition, par la dame Brion, nous nstatons en avoir extrait les deux mentions ivantes relatives aux susnommés :

« 1° Andréas Joseph, 45 ans, sans pro- ession, né à Birmingham, venant de Prusse; orteur d'un passeport de Dusseldorf du 8 fé- rier 1857. Entré le 7 janvier 1858;

« 2° Da Silva (Jose-Antonio), 30 ans, né à Libourne (Portugal), venant de Rio-Janeiro; passeport de Janeiro, janvier 1857. Entré le 12 janvier.

« Informations prises auprès des gens de l'hôtel, nous constatons avoir su qu'un nommé Swing (Pierre) était arrivé dans ladite maison e même jour que le nommé Andréas, c'est- -dire le 7 janvier courant, et qu'il en était arti le 12 du même mois; qu'il y était en- uite revenu deux fois pour visiter ce dernier, e 13, dans la matinée et hier 14, mais que ette dernière fois il était arrivé à cheval, et u'après avoir conféré un instant avec son ca- narade, il était reparti; qu'enfin il avait été emplacé dans ladite chambre par le nommé)a Silva, entré le 12 janvier.

« Nous donnons ici le relevé du livre de lice de l'hôtel concernant cet individu : Sw (Pierre), 25 ans, teinturier, né à Londres, nant de Londres. Selon lui, encore, il au été amené à l'hôtel par le même individu lui avait proposé le second lit de sa cham en remplacement d'un camarade parti. En interpellé sur l'emploi de leur temps à t deux pendant la journée d'hier, 14 janvier a déclaré qu'ils avaient quitté l'hôtel l'un ap l'autre, vers midi, et qu'ils s'y étaient renc trés vers six heures du soir pour se quit encore au bout de quelques minutes, mais i affirmé ne pouvoir renseigner sur ce qu'av pu faire Andréas pendant la journée, non p que dans la soirée, n'ayant point accompag cet individu et étant rentré lui-même dès h heures du soir.

« De ce que dessus nous avons dressé présent procès-verbal que nous avons signé

« Le commissaire de police,

« *Signé :* CLAUDE. »

« Sur quoi, nous, commissaire de pol susdit et soussigné, attendu que le nommé Silva nous paraît suffisamment prévenu complicité dudit attentat,

« Disons que, mis par nous en état d'arrestation, il sera conduit au dépôt de la Préfecure de police pour y rester à la disposition de qui de droit.

« Le commissaire de police,

« *Signé :* CLAUDE. »

Pendant que j'arrêtais Da Silva à l'hôtel de France et de Champagne, un sieur Diot, garçon de salle du restaurant Broggi, situé en face de l'Opéra, trouvait sous une étagère un pistolet ; à côté de l'étagère un homme se désolait. On questionna cet homme. Il déclara se nommer Swincy, se prétendant domestique d'un Anglais, M. Allsop, domicilié rue Monthabor, 10.

Le vrai nom de Swincy, c'était Gomez ; le soi-disant Allsop, c'était Orsini.

La représentation de l'Opéra n'était pas achevée que la police avait sous la main tous les auteurs de cette sanglante soirée.

Pendant que l'empereur paraissait suivre d'un œil calme et tranquille cette représentation interrompue par les acclamations d'enthousiasme d'un public ultra-conservateur, pendant qu'il essuyait de temps en temps les gouttelettes de sang de sa légère blessure, des officiers lui remettaient nos rapports sommaires.

Napoléon III ne tarda pas à apprendre que la con-

spiration avait été ourdie par des carbonari italiens auxquels lui-même était affilié depuis 1830.

Comment un lieutenant de Mazzini, Orsini, était-il dépêché de Londres pour l'assassiner dès que l'empereur était en pourparlers avec le chef suprême des carbonari pour se dévouer avec lui à la délivrance de l'Italie ?

Il y avait donc scission dans le carbonarisme ? Le carbonarisme n'avait-il pas plus confiance en son serment que les chefs de la démocratie n'avaient eu confiance en lui, en France, lorsqu'il avait prêté serment à la République ?

Là était le point mystérieux de cet épouvantable attentat que m'avait indiqué Mme X***, point qui sera éclairci dans un chapitre suivant, en parlant de la petite maison d'Auteuil que cette espionne prêtait à Napoléon III pour y cacher ses dangereuses et terribles amours !

CHAPITRE XXIII

LA PETITE MAISON D'AUTEUIL

Le lendemain de l'arrestation d'Orsini et de ses complices, je m'empressai de me rendre à Passy, d'aller trouver Mme X*** pour lui adresser mon *mea culpa.*

Elle me reçut moins froidement que je ne l'avais fait lorsqu'elle m'annonçait l'horrible attentat que la police, malgré divers avertissements, n'avait su ni prévenir, ni entraver.

— Eh bien ! me dit-elle profondément attristée, me croirez-vous désormais? Vous voyez que j'avais raison. Je comprends cependant, mon cher Claude, que vous ne pouviez, en cette circonstance, outrepasser les ordres de vos supérieurs. Vous étiez impuissant. J'étais folle, lorsque je me rappelle certains souvenirs, de vouloir vous faire plus *impérialiste que l'empereur.* N'importe , avouez que je vous ai rendu service en vous dénon-

çant ce Pieri, en vous donnant son adresse. Sans votre concours à servir Sa Majesté, vous seriez peut-être menacé de la disgrâce qui va atteindre le ministre de l'intérieur et votre préfet.

J'avouai que, sans l'arrestation que je m'étais empressé d'opérer après l'attentat de la veille, j'étais perdu aux yeux de mes chefs, très compromis eux-mêmes.

Car, à la suite de l'arrestation d'Orsini, M. Billault et le préfet de police Piétri donnaient leur démission.

Très payé pour croire jusqu'aux moindres paroles de Mme X***, je lui demandai l'explication de ce qu'elle voulait dire en parlant de certains souvenirs qui lui avaient fait risquer cette expression : plus *impérialiste que l'empereur*.

— Mon ami, me dit-elle, je ne dois rien vous cacher. Comme je suis bien certaine cette fois que vous me croirez, je vais vous raconter certains détails concernant cet épouvantable attentat. Ils pourront encore vous servir. Je vous ai dit l'autre jour que ma petite maison d'Auteuil a été funeste à tous ses hôtes. Je vais vous le prouver par deux histoires dont les derniers chapitres restent en blanc. Si elles ne se sont encore pas terminées d'une façon fatale pour l'empereur, leur héros, c'est qu'il possède de la corde de pendu !

— En vérité ? fis-je d'un air étonné, vous me surprenez.

— Je vous surprendrai bien davantage quand je vous aurai raconté les événements tragiques qui se sont passés à ma maison d'Auteuil et qui pour

ient passer pour le scénario d'un des plus sombres mélodrames du boulevard.

Alors Mme X*** me raconta ce que les chroniues du temps n'ont fait qu'effleurer dans les jouraux étrangers, et que *Griscelli*, le garde du corps orse chargé, comme *Alessandri*, de veiller sur la ersonne de l'empereur, n'a raconté qu'incomplèement dans ses *Mémoires*. Elle me le dit en ces ermes :

« Peu de temps après la juste vengeance que 'exerçai contre le lieutenant complice de ce miérable Pieri, je louai ma petite maison d'Auteuil une dame italienne, la duchesse ***, douée d'une rande beauté, dont l'époux était attaché à la cour u roi Emmanuel.

« Tout ce que la capitale comptait d'élégants, 'illustres aux Tuileries, alla se faire inscrire chez belle Italienne.

« Ce fut la femme à la mode, l'étoile du moment. a souveraine pâlit elle-même devant ce nouvel tre venu d'Italie. Mais ce que voulait l'Italienne, n'étaient ni les hommages des illustrations à mode, ni les grandeurs de la cour ; c'était un gard du souverain. Elle l'obtint.

« L'empereur s'enflamma si bien pour cette noulle Ninon, que l'impératrice en prit ombrage. a duchesse, aussi habile qu'intéressée, esquiva s représailles légitimes en assurant à la souveine, à la suite d'une vive explication de sa part, 'elle ne reparaîtrait plus à la cour.

« Alors elle loua *ma petite maison* d'Auteuil, que

le général F*** avait choisie pour servir de rendez-vous clandestin aux amours de son maître.

« Mais l'impératrice avait aussi sa police. Elle ne tarda pas à apprendre le complot tramé contre elle. Je fus enjointe, comme propriétaire de la maison, de ne rien cacher, sous peine de disgrâce, des menées de ma locataire et de son prince *charmant*.

« Je me mis en campagne ; je ne tardai pas à apprendre que cette duchesse, ancienne maîtresse du roi Victor-Emmanuel, était affiliée à Mazzini pour servir le Piémont contre l'Autriche.

« L'impératrice profita de mes avertissements pour effrayer l'empereur, pour lui faire dire par l'étranger que la duchesse était venue en France pour l'assassiner.

« Alors Griscelli, qui avait déjà sauvé la vie à l'empereur en tuant Kelche, un régicide dépêché de Londres, fut chargé de veiller de nouveau à la sûreté du souverain dans la petite maison d'Auteuil.

« Un soir que la police était sur pied, parce que l'empereur devait se rendre *clandestinement* à la maison d'Auteuil, un agent secret était prévenu par le secrétaire de Piétri.

« Griscelli, au lieu de se présenter à huit heures au salon de service du Château, sur les ordres de l'aide de camp, pour accompagner Napoléon III, s'y présenta à sept heures.

« L'empereur, impatient de voir la belle duchesse, était dans le salon.

« A la vue du Corse, qu'il n'attendait qu'à huit heures, il lui demanda ce qu'il voulait.

« — Vous parler, sire.

« L'empereur fit passer le Corse dans son cabinet.

« Griscelli lui dit, une fois qu'il fut bien certain de n'être écouté de personne :

« — Sire, l'aide de camp de service m'a ordonné de venir à huit heures. Je suis venu à sept, parce que je désire savoir, d'après les renseignements du préfet, si c'est bien chez la duchesse, à Passy, que nous nous rendons d'abord.

« — Pourquoi ? répondit Napoléon très étonné.

« — Parce que, reprit Griscelli, s'il en est ainsi, nous courons, sur l'avis du préfet, à un événement tragique.

« L'empereur sourit et répliqua :

« — Le mari de la duchesse est attaché au roi Victor-Emmanuel, rassurez-vous, il n'arrivera rien.

Dieu le veuille ! sire, termina le Corse en baissant les yeux d'un air de doute.

« Pendant que Sa Majesté et l'agent secret causaient ensemble, le général F*** intervint. Tous trois partirent pour la maison d'Auteuil.

« Une fois arrivé, l'agent ne tarda pas à remarquer dans la maison quelque chose d'insolite ; il se cacha dans un couloir attenant à l'antichambre où l'empereur était entré le premier, laissant le général F*** derrière lui.

« Griscelli aperçut une femme de chambre de la duchesse introduisant, dans cette antichambre, un individu à la mine et aux allures suspectes.

« Le Corse, qui avait ses instructions, n'hésita pas, au moment où cet individu tournait le bou-

ton de la porte du salon, à le frapper de son poignard.

« L'arme — a-t-il dit, dans ses Mémoires, — pénétra de haut en bas ; le sang, s'épanchant à l'intérieur, étouffa la victime.

« Au bruit de la chute du corps, au cri de la bonne, le général F*** parut. A la vue du cadavre, le général s'empara avec violence de la servante, lui ferma la bouche et la poussa dans son cabinet.

« L'empereur, au cri de la femme, sortit, heurta le cadavre; Griscelli lui conseilla aussitôt de se retirer sous la protection de son escouade, accourue à la première alerte.

« La duchesse parut à son tour. Elle était hors d'elle.

« Sa Majesté, renseignée par un mot du général sur ce qui venait de se passer, s'empressa de repartir pour les Tuileries, en ordonnant à Griscelli de rester à la petite maison.

« Griscelli, pendant que son escouade tenait en respect la duchesse, examina avec attention le cadavre de sa victime.

« Grande fut sa stupéfaction lorsqu'il reconnut qu'il avait tué un Corse, son compatriote, un policier comme lui.

« Il ne put plus douter de l'évidence après avoir appelé un certain Zampo, son lieutenant. Tous les deux fouillèrent le mort. Ils découvrirent sur lui un poignard, sa carte d'agent, et plusieurs papiers qui ne laissaient aucun doute sur sa tentative d'assassinat.

« Griscelli, tout en se perdant en conjectures,

a l'ordre à Zampo d'emmener dans un fiacre
rps du mort et la suivante vivante.
Zampo, pendant que Griscelli, très perplexe,
igeait vers les Tuileries, devait attendre celui-
ec ses instructions, dans un terrain vague dont
donna la position exacte.
Griscelli, une fois aux Tuileries, alla trouver
ereur.
Il l'attendait dans son cabinet, la tête appuyée
ses mains, en proie à une violente agitation.
oyant arriver l'agent secret, il prononça d'un
mbre ces paroles transcrites textuellement :
— Encore du sang ! Qui prouve que cet homme
it pas un amoureux de la servante ?
— Les amoureux des servantes, sire, répondit
elli, ne portent pas, d'habitude, de sembla-
bijoux.
Et l'agent jeta sur la table le poignard qu'il te-
le sa victime. Il ajouta :
— Les amoureux des femmes de chambre ne
hent pas à pénétrer au salon auprès des mai-
quand leurs amantes sont dans les anticham-

Napoléon examina attentivement le poignard ;
tarda pas à se convaincre qu'il était empoi-
.
Le soir même, le général F*** retourna à la
n de la belle duchesse, avec un ordre de la
ir et de la faire reconduire sur les frontières
ie. »
. madame X*** arrêta son récit, que j'avais
e avec la plus religieuse attention.

Profitant de son silence, je lui demandai :

— Voilà qui est étrange. Je connais tous les employés de la police. Jamais il ne me serait venu à la pensée, tant j'apprécie le zèle des Corses, qu'un seul eût pu s'associer à la bande de Mazzini pour tramer un complot contre la vie de l'empereur !

— Vous avez raison, mon cher Claude, car la femme de chambre, vivement pressée, après cette entrevue de Griscelli avec Sa Majesté, de dire ce qu'elle savait en introduisant l'agent dans le salon de la duchesse, avoua que celui-ci ne voulait pas tuer l'empereur et qu'il n'avait qu'une mission : tuer sa maîtresse.

— Alors, répliquai-je, qui avait armé le bras de l'agent ?

— Moi, répondit-elle froidement.

— Vous ! exclamai-je avec horreur, en me reculant de cette femme qui avait déjà tant de sang aux mains.

— Oui, moi, reprit-elle avec assurance. Je savais que la mort de la duchesse était désirée par notre souveraine. Je n'hésitai pas, sans pourtant avoir l'ordre de son auguste rivale, de la servir au gré de sa vengeance. C'est moi qui dirigeai le coup par la main d'un agent qui m'était dévoué, et qui se croyait assez protégé par une puissante volonté pour pouvoir tuer impunément la duchesse. Mais le malheureux fut victime de son zèle, par une maladresse de Griscelli.

— Et l'empereur, lui demandai-je en maîtrisant l'emotion pénible que je ressentais, apprit-il la vérité ?

— Non, continua-t-elle, le chef de service présenta l'affaire à Sa Majesté comme un complot nazzinien contre la vie de l'empereur. Cela était raisemblable, puisque l'époux de la duchesse travaillait, avec Victor-Emmanuel, à soulever l'Italie contre l'Autriche par les comités de Mazzini. Pour que l'empereur ne sût pas la vérité, Zampo, le lieutenant de Griscelli, fit disparaître la servante avec le mort. Les coupables furent ensevelis ensemble dans la même tombe, creusée au milieu de ce terrain désert, où la bonne fut interrogée avant de recevoir le coup mortel qui avait frappé l'agent.

— Comment, repris-je en faisant appel à tout non courage pour ne pas défaillir sous le dégoût lue m'inspirait le récit de ces honteuses et horriles révélations, comment l'agent chargé de tuer la luchesse fut-il déjoué par le poignard de Griscelli?

— Comment? Parce que, mon cher Claude, et agent avait été lui-même surveillé par ce ampo, sur quelques mots que l'imprudent avait issé échapper touchant cette affaire. Vous n'êtes as sans savoir que les policiers n'ont pas de plus rand souci, dans l'intérêt de leur avancement, que e se surveiller entre eux. Ce fut après une délaon de Zampo que Griscelli demanda la faveur e devancer l'heure à laquelle l'empereur lui avait onné rendez-vous pour se rendre chez la belle duesse. Ce que l'empereur n'ignora plus, une fois la ıchesse exilée, ce fut le guet-apens dans lequel le faillit être victime, où sa vie avait été en jeu. ır, si la police de Paris est espionnée par elleême, elle a pour rivale une contre-police qui l'es-

pionne encore : la police prussienne. La duchesse, outrée de la conduite de l'empereur, alla droit d'Italie à Berlin; elle raconta son histoire : elle affirma qu'elle n'avait jamais voulu faire tuer l'empereur, qu'il devait y avoir un mystère, inexplicable pour elle, dans ce meurtre de la petite maison d'Auteuil. Les espions prussiens se mirent en campagne. En moins de six semaines, ils débrouillèrent les fils de l'affaire, ils fournirent à la duchesse les moyens les plus sûrs pour se justifier. Aujourd'hui, vous le savez comme moi, la duchesse est de retour en France, sur les appels réitérés de l'empereur qui, grâce à la Prusse, est convaincu de son innocence ! Très reconnaissante à la chancellerie allemande du service rendu, cette femme n'est rentrée aux Tuileries que pour se venger de son impérial amant qui l'a envoyée en exil, de l'impératrice à qui elle a voué une haine implacable. Et la duchesse, dévouée corps et âme à la politique prussienne, échappe désormais à nos atteintes.

J'étais abasourdi par ce que j'entendais. Mme X***, que j'avais prise jusqu'à ce jour pour une tête folle, égarée par ses passions les plus désordonnées, m'apparaissait sous un jour tout nouveau.

En glissant, par caprice d'abord, sur les sentiers les plus mystérieux et les plus fangeux, elle avait acquis une très grande connaissance des êtres et des choses du monde impérial. Par son esprit délié comme celui d'un procureur, par sa cruelle perspicacité, elle m'en remontrait, à moi, un policier expérimenté. Je savais maintenant que ce n'était

pas le hasard qui lui avait fait connaître les mystères de l'attentat du 14 janvier; qu'elle possédait, grâce à ses dons infernaux, les plus terribles secrets de la cour impériale.

Pour que je n'eusse plus aucun doute à cet égard, elle ajouta :

— Aujourd'hui que je vous ai prouvé, par cette première histoire, que la Prusse tient bien notre empereur par la belle duchesse, je vais vous prouver que l'Italie et ses comités secrets tiennent également notre souverain par une autre femme, la maîtresse de cet Orsini que l'empereur vient de faire emprisonner. Cet Orsini, qu'il va traîner à l'échafaud avec ses complices, ne le forcera pas moins d'obéir aux volontés de ses régicides, parce qu'ils lui rappellent sans cesse qu'il est toujours sous la main de Mazzini. Écoutez cette seconde histoire, elle vous expliquera la haine qu'Orsini, lieutenant de Mazzini, a vouée à l'empereur, en tramant à Londres le complot et l'attentat qui répandent aujourd'hui la consternation en France. Cette histoire peut s'intituler : la *suite des Mystères de la Maison d'Auteuil.*

Mme X*** me raconta ce qui suit dans un dialogue que je raccourcis pour n'en exposer que les faits. Ils ont trait à l'attentat du 14 janvier, à ses auteurs : Orsini, Pieri et Gomez. Une femme, une princesse, fut l'âme de ce complot, en dehors des mazziniens, très divisés depuis qu'ils s'étaient rapprochés en partie d'un empereur qui, comme prétendant, les avait tant de fois trahis.



CHAPITRE XXIV

LA SUITE DES MYSTÈRES DE LA MAISON D'AUTEUIL

La duchesse dont je viens de parler par les confidences de Mme X*** ne quitta momentanément la France et la petite maison d'Auteuil que pour y faire succéder la princesse.

Cette princesse, dont je ne rappellerai même pas l'initiale, parce qu'elle vit encore, a été aussi funeste à l'empereur que la précédente a été funeste à la France.

Toutes les deux, Italiennes, sont bien connues du monde parisien. Durant le règne de l'empire, on ne désigna la duchesse que sous le nom de la *Prussienne*, la princesse que sous la qualification de la *Mazzinienne*.

On va le voir, la princesse joua un très grand rôle dans les manœuvres des mazziniens *schismatiques*, à la tête desquels se trouvait Orsini. Ce fut à la suite d'une déconvenue survenue dans l'enlè-

vement prémédité de l'empereur que Orsini combina à Londres, avec un nommé Bernard, l'attentat du 14 janvier.

J'appris par Mme X*** elle-même que celle qui fit échouer l'enlèvement conçu dans les circonstances les plus extraordinaires, ce fut Mme X***.

En cette occasion, Mme X*** servit aussi bien l'empereur que sa propre vengeance.

La princesse était la même qui, autrefois avec Pieri, avait médité le guet-apens du boulevard Monceau, où Mme X*** eût succombé sans mon intervention.

On conçoit avec quelle joie elle vit venir la princesse dans sa petite maison d'Auteuil, à la suite des sujétions de notre souverain et de son servile entourage.

Décidément, le hasard se chargeait de venger Mme X*** de tous ceux qui s'étaient joués d'elle.

Après son lieutenant empoisonné, après Pieri arrêté au moment de commettre l'attentat conçu par Orsini, c'était au tour de la princesse.

Si Mme X*** ne réussit pas à terrasser cette princesse; si elle ne fut pas plus heureuse pour elle que pour la duchesse, ce ne fut pas sa faute, ce fut celle de l'empereur, si faible pour ses maîtresses; ce fut la faute de l'étranger, de la Prusse et de l'Italie, devenues déjà les arbitres de la volonté de notre souverain, parce qu'elles le tenaient par ses plus basses passions.

Le 14 janvier, le bras qui dirigea Orsini, jetant ses bombes sous le péristyle de l'Opéra, fut un bras de femme. Plus tard, le défi jeté à la Prusse

fut causé aussi par un dépit amoureux, quand notre empereur apprit qu'il avait été joué par la duchesse, la *Prussienne*, comme il avait été joué dix ans auparavant par la princesse, la *Mazzinienne*.

Avant de raconter, sur les révélations de Mme X***, le projet d'enlèvement de notre aventureux empereur, qui resta toujours un aventurier, je dois rappeler tout le mal que nous ont fait la duchesse la *Prussienne* et la princesse la *Mazzinienne*.

Ces deux espionnes de l'étranger, la duchesse et la princesse, ne se jalousèrent jamais. Elles n'eurent qu'un but vis-à-vis du souverain qu'elles méprisaient : faire le plus de mal à la France, profiter de leur crédit et de leur beauté pour livrer la patrie à l'étranger.

Ce fut la duchesse, au moment où allaient éclater les bombes Orsini, qui endormit la police et l'empereur dans une fausse sécurité.

Il est prouvé qu'au moment où éclataient les bombes incendiaires, les comités républicains de Londres et d'Italie étaient prêts à préparer une formidable révolution.

Londres et Berlin savaient aussi ce qui allait se passer, quand l'entourage de l'empereur, le ministre de l'intérieur et le préfet, pensaient le contraire de ce que savaient l'étranger et les sociétés secrètes.

La duchesse, pour son compte, ne nous a pas causé que ce dommage. Depuis, elle n'a cessé d'instruire les Prussiens sur l'état de nos troupes, sur leur effectif, et de montrer l'*envers* de nos figures militaires dont la France ne connaissait que l'en-

droit. Par la duchesse, les Prussiens nous *ont su par cœur*, lorsque les Français croyaient toujours la Prusse vassale de la vieille Europe, comme avant Sadowa!

Cependant Paris n'a cessé d'admirer, pendant dix ans, la duchesse. Tous les salons lui ont été ouverts; les peintres les plus célèbres ont éternisé de leur pinceau cette merveilleuse créature qui nous a fait payer aujourd'hui notre inconséquence, notre légèreté, nos fautes, par beaucoup d'or et par trop de sang!

Quant à la princesse, elle joua un rôle moins dangereux pour la France. Mais il faillit être plus terrible pour l'empereur, parce que la princesse, à l'encontre de la duchesse, avait des scrupules d'honnêteté que n'eut jamais la duchesse.

Néanmoins, si scrupuleuse que fût la princesse, elle n'en remplaça pas moins la duchesse à la petite maison d'Auteuil, où, malgré le double assassinat qui s'y était perpétré, l'empereur retourna six mois après.

Il semble extraordinaire que le souverain, qui avait été si menacé dans cette *nouvelle tour de Nesle*, recommençât à affronter les mêmes dangers dans les mêmes lieux, et dans des circonstances à peu près semblables.

Lorsqu'on réfléchit au caractère de Napoléon III, ce *doux entêté*, comme le qualifiait la reine Hortense, on ne s'étonne plus de le voir retomber dans les mêmes pièges; c'était une fatalité qui pesait aussi bien sur sa personne que sur sa destinée. Boulogne a recommencé Strasbourg, le 2 décembre a

recommencé le 18 brumaire. La rencontre de Nina Fleurette dans un tapis-franc de la Cité vaut la rencontre de miss Howard dans un bouge du vieux quartier de Londres. La petite maison d'Auteuil, où il avait été joué par la *Prussienne*, le forçait donc à retourner dans le même guêpier tendu par la *Mazzinienne*.

Le pontife de la démocratie italienne, Mazzini, connaissait bien le caractère de son *frère* Napoléon III; il le savait aussi passionné de tempérament qu'il était obstiné d'esprit; il ne se lassait pas de lui tendre les mêmes pièges, parce qu'il connaissait son entêtement à recommencer, en diplomatie comme en amour, les mêmes plans, à remettre en jeu les mêmes stratégies.

Non seulement il se copia toujours, mais il imita, jusque dans ses caprices passionnés, tous les travers de son oncle. Il avait épousé M[lle] de Montijo, une parvenue, parce que Napoléon I[er] avait épousé M[me] de Beauharnais. L'histoire s'est chargée de lui répondre lorsqu'il essaya d'excuser son mariage. Napoléon I[er], en se jetant dans les bras de l'Autriche, a été au-devant de Waterloo ; Napoléon III, en se jetant dans les bras de la Prusse, par les rivales jalouses de l'impératrice, a été au-devant de Sedan, plus fatal pour la France que Waterloo.

L'affaire de l'attentat du 14 janvier, la déclaration de guerre à la Prusse, proviennent d'une *guerre de femmes*, dont le prologue s'est passé à la petite maison d'Auteuil.

Il faut le dire à l'honneur de la princesse, qui aimait d'un amour sincère Orsini, lieutenant de Maz-

zini : si la princesse consentit à habiter la petite maison d'Auteuil, ce ne fut que lorsque la princesse qui, durant un an, avait dédaigné les hommages du souverain, fut assurée que l'indépendance de l'Italie serait la récompense de ses complaisances pour Napoléon III.

Après bien des pourparlers, durant lesquels la princesse consulta Mazzini qui lui conseilla de bien accueillir son frère carbonaro, elle consentit, pour l'indépendance italienne, à habiter la petite maison d'Auteuil et à y recevoir incognito notre empereur.

Depuis les événements tragiques qui s'étaient passés à cette petite maison, Sa Majesté redoutait la jalousie de l'impératrice qui, à ses heures, sentait bouillonner dans ses veines le sang espagnol.

Il fut convenu entre la princesse et le souverain que, pour dérouter les Argus de l'impératrice, le galant empereur prendrait, avec son cocher, la livrée de sa dame.

Par un trait de génie digne de Figaro, Napoléon III, au moment de courir de nouveau à la *petite* maison, endossa une livrée de chasseur ; il monta derrière la calèche qui eut pour cocher le fameux Griscelli, son agent favori, dont le zèle pourtant n'avait pas été heureux en poignardant, six mois auparavant, un de ses confrères.

Cette fois, Griscelli avait pris ses précautions. Il avait convoqué, pour se poster le long de la route d'Auteuil, toute la brigade de Corses. Il avait fait plus : il était entré dans les bonnes grâces de la femme de chambre de la princesse.

Le garde du corps de Sa Majesté avait si bien employé son temps dans les pourparlers amoureux de son maître avec la belle princesse, que la soubrette n'avait plus rien à refuser à Griscelli.

De son côté, la princesse avait pris aussi toutes ses mesures.

Cédant aux conseils de Mazzini, quoique éprouvant une antipathie invincible pour l'empereur, parce qu'elle aimait Orsini qu'elle avait déjà sauvé à Mantoue, elle écrivit à ce dernier. Elle lui fit part de la nécessité qui la forçait, par patriotisme, par ordre de Mazzini, à accueillir favorablement le *frère* carbonaro de son maître.

Orsini entra dans une violente fureur en apprenant la décision qu'avait prise Mazzini sacrifiant l'idole de son cœur. Cependant il fallait obéir. Orsini écrivit à la princesse qu'il se rendrait à Paris le jour où elle recevrait Napoléon III à sa petite maison. En même temps, il lui fit remettre un narcotique qu'il ordonna de verser dans le verre de Napoléon III, au moment où, comme il était décidé, le galant empereur souperait avec la séduisante princesse.

L'obligation de la princesse de recevoir en tête à tête le frère parjure du carbonarisme, avait suggéré à Orsini une idée que son amante accueillit avec joie.

Il ne s'agissait de rien moins, dans le tête-à-tête, que d'endormir Sa Majesté, de la porter dans sa voiture pour la conduire, en train de poste, jusqu'à la frontière pour ravir ainsi en une nuit Napoléon à la France.

L'idée était aussi bouffonne, de la part d'Orsini, que celle suggérée dans le cerveau malade de son auguste rival déguisé en chasseur.

Elle pouvait aussi bien compromettre Mazzini que l'empereur.

Le pontife de la démocratie ne pardonna pas plus à Orsini son imprudent stratagème que celui-ci ne lui pardonna l'idée de donner à Napoléon III la maîtresse de son plus fervent disciple.

Les conséquences de cette division d'idées, suggérée par une affaire de cœur, amena entre Orsini et Mazzini une rupture. Elle éclata quand Mazzini parut s'entendre avec l'empereur, par les dissentiments de la France avec l'Autriche, dont le point de départ fut l'amour de Napoléon III pour l'idole d'Orsini.

Ce fut la haine que ce sectaire nourrit contre notre souverain, devenu son rival, qui lui fit méditer son infernal attentat du 14 janvier, que Mazzini qualifia de crime inutile, conçu par une *tête folle*.

Lorsque la voiture de Sa Majesté dépassait la barrière, conduite par Griscelli, ayant pour chasseur son souverain, à la livrée de la princesse, une escouade d'agents, les uns déguisés en balayeurs, les autres en commis d'octroi, veillait sur Napoléon III.

L'un d'eux, également dans la même livrée, sauta, comme valet de pied, à côté de l'empereur déguisé.

Un coup de sifflet avertit le cocher Griscelli que la route était sûre. Il était donné par le fidèle Zampo.

La calèche vola vers Auteuil.

Mais lorsque la voiture se dirigeait du côté de la petite maison, deux hommes dissimulés dans l'ombre, habillés en ouvriers, rebroussaient chemin du côté des Champs-Élysées.

L'un disait à l'autre :

— Si le coup est manqué, malheur à la princesse! Griscelli la poignardera comme il a poignardé l'amant de la soubrette de la duchesse.

— Ne crains rien, Orsini, répondit le second, cette fois nous le *tenons bien*, et Mazzini rira.

En effet, si toutes les précautions avaient été prises par la police du Château, les mazziniens, de leur côté, veillaient sur la route d'Auteuil, où se tenaient aussi Orsini et son lieutenant.

Ces mazziniens étaient d'une habileté parfaite pour déjouer nos policiers. Affectant pour la plupart l'ignorance la plus grossière, la vulgarité la plus niaise, affublés de costumes calabrais ou napolitains, ils s'échelonnaient alors le long de la route comme des vagabonds errants, des virtuoses du pavé qui, après la journée faite, retournaient, le violon sous le bras, à leur taudis du quartier Mouffetard.

Griscelli, qui n'était pas dupe de ces mendiants, eut un soupçon, il ralentit le pas de ses chevaux ; il réfléchit cependant que s'il y avait de la ruse italienne dans cette rencontre de *pifferari*, elle serait déjouée par son escouade, par un fort piquet de gendarmerie, prêt à monter à cheval et qui avait été averti de se tenir en permanence.

D'ailleurs il était sûr du personnel de la maison,

cierge et du jardinier, des Corses comme

par la princesse, depuis l'affaire de la sou-
de la duchesse, n'avait-il pas mis dans ses
jusqu'à la femme de chambre de cette prin-

elli avait fait mieux, il avait averti Mme X***,
riétaire de la maison d'Auteuil. Elle se te-
x aguets quand la voiture pénétrait dans
ı, dont les approches étaient sûrement dé-
ı.

jue l'empereur parvenait dans l'intérieur de
ion, sous la livrée de chasseur, il était au
; des précautions dont il était entouré; aussi
très joyeux.

musa fort lorsque le jardinier lui refusa l'en-
vestibule, lorsque ce serviteur, le prenant
n laquais, lui défendit l'accès des apparte-
le sa maîtresse.

uiproquo s'en suivit.

rait duré longtemps, au grand plaisir de Sa
:, qui aimait la plaisanterie lorsqu'elle tour-
la pasquinade. Mais la princesse, qui avait
la dernière main à sa toilette, survint sur ces
ites.

s le jardinier, c'était la femme de chambre
ıit barré le passage à l'empereur chasseur.
ait entrer quand même au salon quand la
te s'obstinait à le reléguer à l'antichambre.

princesse, en reconnaissant Napoléon III
livrée de chasseur, éclata de rire. Elle fei-
trouver la plaisanterie du meilleur goût.

L'empereur n'avait jamais vu la princesse aussi séduisante que ce soir-là.

D'ordinaire majestueuse comme une reine dont le costume sévère semblait porter le deuil de la patrie, la resplendissante beauté de la princesse s'était transformée. Elle était radieuse ; l'éclat de sa toilette galante était relevé par la joie qui rayonnait dans ses yeux et ses traits enchanteurs.

Napoléon III mit sur le compte de son costume d'emprunt cette joie de la princesse qui avait un autre excitant : la vengeance.

On se mit à table. Le repas fut plein d'entrain. Jamais l'Italienne, très mélancolique d'ordinaire, n'avait déployé autant d'esprit agrémenté d'une coquetterie dont Napoléon III ne l'eût pas crue capable.

Sa Majesté, ravie de ses bons mots, de sa beauté, ne s'aperçut pas, dans le jeu de la conversation avec la princesse, des manœuvres de sa soubrette.

Au commencement du repas, elle allait, elle venait, parlait bas à l'oreille de sa maîtresse, ce qui agaçait notre amoureux, grillant de jouir seul des trésors d'esprit et de beauté de sa séduisante hôtesse.

Cependant l'empereur trouva très simple que la soubrette, en l'absence de la femme de service, reçût les derniers ordres avant le tête-à-tête *définitif*.

Si Griscelli eût été encore là, il eût pu trouver extraordinaire que la femme de chambre, sur les mots échangés entre elle et la princesse, se fût si souvent avancée au buffet où était dressé à l'avance le dessert.

Mais Griscelli lui-même était dans l'expectative

ıne vive déclaration. Il attendait, dans un petit lon contigu, que la soubrette eût achevé de servir maîtresse, pour commencer avec sa servante un tretien tout aussi galant et tout aussi animé.

Lorsque la femme de chambre s'esquiva pour re-indre Griscelli, également à table, également em-essé auprès de sa belle, l'empereur brusqua les cidents du tête-à-tête.

Il fut bien question de l'Italie, de son indépen-ınce, de Victor-Emmanuel, de Cavour, de Maz-ıi, soutiens, à des titres si différents, de la cause mocratique; mais, au dessert et au champagne, mpereur, qui avait tout promis à l'ardente pa-iote, parce que les promesses ne lui coûtaient n, l'empereur dépouilla l'homme politique pour montrer que l'amoureux.

En ce moment, on dînait dans les deux cham-es, on en était au même point. Griscelli se mon-ait aussi entreprenant que l'empereur, mais avec us de bonheur, car, lorsque Napoléon tombait aux eds de son amante, il sentait comme un man-au de plomb s'appesantir sur ses épaules.

Le champagne, au lieu d'émoustiller ses sens, les ait alanguis; ses yeux se voilaient, ses pensées mbrouillaient, en proie à une somnolence inexpli-ble.

Il était à genoux; et ne pouvant plus se relever, il était comme frappé par une baguette magique.

Par un dernier et suprême effort, il souleva lour-ment ses paupières pour regarder fixement la incesse; il crut lire dans ses yeux une expres-

sion de haine; il entrevit sur ses lèvres un sourire d'écrasant mépris.

Napoléon, haletant, sans pouvoir se relever, étendit un bras presque paralysé vers la salle; il prit, d'une main défaillante, un verre de cristal qui alla se briser contre la porte vis-à-vis, derrière laquelle Griscelli soupait avec la servante.

Au même instant, la porte s'ouvrit avec fracas. Griscelli, le poignard à la main, sauta par-dessus la table contre la princesse immobile, mais libre, elle, de tous ses mouvements.

Nouveau prodige : à peine Griscelli eut-il exécuté ce saut périlleux qu'il retomba, comme l'empereur, inerte et replié sur le parquet.

La princesse, devant le poignard de l'agent terrassé comme son maître, avait levé lentement le canon de son revolver; elle l'appuyait sur le front livide de l'homme inanimé, quand la soubrette, à son tour, sautait entre Griscelli et sa maîtresse, en lui criant :

Oh! ne le tuez pas!... ne le tuez pas!...

Comme si l'agent eût entendu l'appel désespéré de la suivante, il se releva d'un bond, les yeux hagards ; ce fut pour retomber comme une masse à côté de Napoléon qui ne donnait plus aucun signe de vie.

— Alors, dit la princesse en regardant dans les yeux la femme de chambre honteuse et confuse, tue-le toi-même !

Elle sortit de sa ceinture un poignard; elle le lui donna en ajoutant :

— Cette arme fera moins de bruit qu'un revolver.

soubrette prit en hésitant le poignard; elle
·ocha de la poitrine de Griscelli, puis elle s'é-
ésolument :

Non! je ne peux pas!

e rejeta l'arme avec horreur.

Lâche! s'écria la princesse, tu l'aimes? Puisse
mour coupable pour l'assassin de nos frères
pas notre perte!

e n'avait pas achevé que la porte d'en face
rit à son tour. L'Italienne recula; elle recon-
Mme X***, la propriétaire, qui, avertie par Gris-
était restée aux aguets aux abords de sa
on.

e se dressa, les bras croisés, devant l'Ita-
e; elle lui dit :

Madame, vous n'enlèverez pas l'empereur!
ne le conduirez pas à la frontière! vous ne
z pas Griscelli! Je veille; et, malgré vos précau-
pour endormir les serviteurs de cette maison,
a d'autres agents qui veillent aussi à l'avenue
euil.

Oh! encore cette femme! exclama la princesse
arrachant les cheveux de rage.

e venait de reconnaître celle qui la connais-
rop depuis que l'Italienne avait médité contre
e guet-apens du boulevard Monceau.

Oui, madame, ajouta-t-elle encore, moi que
ne tromperez plus comme vous l'avez fait en
ênant l'esprit de mon amant qui est mort parce
ous l'avez associé à l'un de vos mazziniens, un
qui mourra! Oui, madame, moi que vous avez
, et qui vous joue à cette heure dans une terri-

ble partie, en attendant que je tue votre amant, votre Orsini, comme vous m'avez obligée à tuer le mien! en attendant, entendez-vous, que je vous tue pour avoir voulu tuer l'empereur avec la France, Italienne maudite!

En disant ces mots, Mme X***, tremblante de fureur, s'était avancée, la tête haute, contre la princesse.

Rugissante comme une lionne, elle allait essayer de la faire sortir avant même de porter secours à l'empereur et à Griscelli.

La princesse, après un moment de réflexion, rampa comme un serpent pour éviter la rencontre de Mme X***.

Une fois arrivée avec sa suivante sur le seuil de la porte où son ennemie était subitement apparue, elle cria à sa femme de chambre :

— Léona, si tu m'es restée fidèle, malgré ta lâcheté, enferme cette femme avec ces hommes! Suis-moi pour voir si tout le monde dort, si nos mazziniens n'ont pas eu raison de tous ces gens de police, quand Mme X*** est restée encore pour nous menacer!

La porte se referma. L'espionne du Château poussa un cri de rage en entendant la soubrette pousser la porte sur elle pour la réduire à l'impuissance devant l'empereur et Griscelli évanouis.

Alors Léona la soubrette suivit la princesse. Elles s'assurèrent que tout dormait dans la petite maison comme au château de la Belle au bois dormant.

L'enlèvement de l'empereur en syncope étant manqué, il s'agissait, pour l'Italienne et sa suivante,

:r la calèche qui avait conduit le souverain .a faire servir à leur propre fuite.

is que les-deux serviteurs de la maison avaient ɔrmis par le même procédé qui avait paralysé 'eur et son cocher improvisé, des mazziniens t glissés dans l'habitation. Ils avaient remis vaux à la calèche.

jue la princesse et Léona repartirent dans ıre, conduites par un cocher qui n'était aussi nazzinien déguisé, les gendarmes d'élite qui llaient aux alentours de la maison n'eurent l'arrêter la calèche, la même qu'ils avaient rer, amenant l'empereur travesti en chasseur. ılèche arriva jusqu'à la rue de Chaillot; mais zinien qui la conduisait, cocher inexpéri- ne fut plus maître des chevaux courant ven- erre. Une catastrophe était imminente.

ıi, qui avait pris les devants, aperçut cette fermée qui s'emballait.

omme déterminé, il n'hésita pas à tirer son t pour ajuster un des deux chevaux ; il fal- ûte que coûte, que la calèche ou une autre reprît son itinéraire vers le chemin de fer lle ne manquât pas l'heure du train.

ur d'Orsini, il n'y avait que des Italiens dé- L'endroit de la rue de Chaillot où les chevaux ıt emportés n'était qu'une immense étendue :ains vagues. Orsini avait espéré qu'aucun le police n'arriverait avant qu'il eût pu faire le la calèche l'empereur enlevé par l'Italienne.

ne fut pas son désappointement lorsque, ıvoir fracturé la jambe d'un des chevaux les

plus fougueux, Orsini ne vit descendre de la voiture que la princesse et sa soubrette?

Il apprit de la princesse, en quelques mots dits à voix basse, que l'enlèvement de Sa Majesté avait été manqué par l'arrivée de Mme X*** veillant en dehors de la *petite maison.*

L'Italienne avoua à Orsini qu'elle n'avait pu administrer aussi une dose de *curare* à cette femme dont elle ne soupçonnait pas même la présence près d'elle.

Pour comble de malheur, des agents de police étaient accourus au coup de feu qui avait abattu un des chevaux.

Pendant que l'autre animal restait attelé, un complice d'Orsini, entraînant le cheval blessé sur trois pieds, répondait aux agents qui l'interrogeaient, et leur disait :

— C'est la voiture de sir Backett, un original, un Anglais. Il ne connaît qu'un remède quand ses chevaux fourchent : un coup de revolver ! Voilà le quatrième cheval qu'il redresse ainsi depuis un an que je suis à son service.

La voiture passa, avec le cheval blessé. Malgré ce stratagème, Orsini n'était pas plus heureux pour cela, puisque son plan d'enlever l'empereur et de le reconduire à la frontière avait échoué.

Pendant toutes ces péripéties, Mme X***, enfermée avec l'empereur et Griscelli endormis, rugissait comme une bête fauve. Ce ne fut que le lendemain matin que ses cris furent entendus d'un des serviteurs de la petite maison, du jardinier, moins ...

que les autres par le narcotique qu'on lui
it prendre par ordre de l'Italienne.

e premier moment, ce serviteur s'écria :
:mpereur empoisonné avec son agent !

(*** lui ferma la bouche ; elle essaya de lui
ler que l'homme déguisé en chasseur, et
/ait eu tant de peine la veille à reconnaître
a Majesté, n'était pas Napoléon III.
.rdinier, très bien renseigné cette fois depuis
soubrette de l'Italienne l'avait forcé à le re-
;re sous son habit de laquais, ne voulut
Mme X*** que lorsqu'elle eut acheté son silence
d'or.

même, par la dose de poison qui lui avait
ninistrée, était payé pour croire ce qu'il avait
i, pour voir ce qu'il voyait.

X***, pendant qu'elle donnait les premiers
l'empereur et à Griscelli, dépêchait à la pré-
des renseignements précis sur cette nocturne
re.

escouade fut dépêchée à la petite maison, avec
iture de grande remise.

e fut que vers six heures du soir que l'empe-
ut reprendre ses sens, quand Griscelli était
longtemps revenu à la vie.

:onstitution du souverain, déjà très débili-
ette époque, eut besoin de violents révulsifs
rtir de sa léthargie.

que l'empereur fut en état de monter dans
ure envoyée par la préfecture, le souverain
me X*** de le devancer au Château pour ra-

conter le terrible guet-apens qui lui était survenu dans la maison d'Auteuil.

L'impératrice, à cette nouvelle, entra dans une fureur que ne put calmer Mme X***. Il fallut se servir de l'intervention de M. de Morny qui réussit, non sans peine, à réconcilier l'empereur, si malmené, avec l'impératrice si humiliée et si outragée.

L'aventure ne tarda pas à transpirer à l'étranger par la princesse et par Orsini. Celui-ci dit à son entourage : « Je n'ai pu enlever l'empereur, je le tuerai ! »

En effet, Orsini revint à Londres, à la suite de cet enlèvement manqué, pour travailler au plan infernal qui amena la catastrophe du 14 janvier.

Les détails de cette aventure, aussi burlesque qu'extraordinaire, furent racontés à cette époque, dans la presse étrangère, sous toutes les formes. L'empereur et son agent, trouvés évanouis en domestiques, dans une petite maison d'Auteuil, devinrent le sujet d'un conte en vers intitulé :

La Belle au bois dormant ou les nouveaux mystères de la tour de Nesle.

Quant à moi, je raconte ici cette aventure telle que me l'a dite Mme X***, une de ses héroïnes, qui empêcha Napoléon III de sortir de France sans le délivrer pour cela de la vengeance des *carbonari*. Napoléon III, qui, au 2 décembre, avait dompté la nation, ne put jamais s'affranchir du joug des affiliés d'un Mazzini qui l'avait si puissamment aidé à usurper, au nom de la République, le pouvoir monarchique.

CHAPITRE XXV

L'ÉPILOGUE DE L'ATTENTAT DU 14 JANVIER
PROLOGUE DE LA GUERRE D'ITALIE

Les trois cellules de la Roquette, après l'attentat du 14 janvier, furent occupées par ses principaux complices, condamnés à la peine de mort : Felice Orsini, qui fut arrêté sous le nom d'Allsop, Pieri sous le nom de Piercy, Gomez sous la fausse dénomination de Swing.

Quant à Da Sylva, que j'avais surpris à l'hôtel de France et de Champagne, il se nommait Rudio. On se souvient que le camarade de Pieri fut surpris en l'absence de ce dernier qui, lui-même, fut arrêté quelques instants avant l'attentat.

En dehors d'Orsini, deux hommes aussi dangereux que lui échappèrent, à Londres, à la justice française : l'un Simon Bernard, réfugié français, l'autre le véritable Allsop, sujet anglais.

Tous ces complices sortaient d'une fraction de l'*Internationale* à laquelle Mazzini, son fonda-

vent à elles-mêmes. Autreme
l'attitude du régicide vis-à-v
lettre lue devant ses juges pa
vre, lettre dans laquelle Orsi
qui l'envoie à la mort : de
père *versa avec joie son sa*
Grand, lettre dans laquelle
« ne fait qu'un vœu suprême
« chafaud, que Sa Majesté dé
« *assurant les bénédictions* d
« de citoyens qui le *suivront*

Il est curieux d'entendre p
venu d'Angleterre pour assa
risque de faire couler le sang
On ne peut admettre que ce
qui rappelle à ce tyran que s
joie son sang pour *Napoléon*
met à celui qui n'a pu être
diction de ses vingt-cinq milli

Evidemment, si Orsini n'éta
fou, une *tête sans cervelle* c'

Rudio, ils ne comptaient que comme des soldats inconscients de l'assassinat. Aussi Gomez et Rudio ne furent-ils pas guillotinés, quoiqu'ils fussent de vilaines figures comme ce Pieri; encore ce dernier ne mourut-il qu'avec le regret de n'avoir pas été arrêté à temps par la police pour ne pas mourir.

Peut-être Pieri ne fût-il pas monté sur l'échafaud sans une vengeance de femme; sans Mme X, qui, depuis ce terrible événement, était, comme moi, très écoutée au Château, parce que l'empereur et l'impératrice avaient été aussi mal servis en cette sinistre occasion par leurs hauts dignitaires que par la *corserie* officielle.

Pour expliquer les contresens de ce procès qui fut, comme tous les événements de l'empire, un logogriphe pour le vulgaire, il faut remonter à son origine.

Comme je l'ai fait entendre, l'idée de cet assassinat contre l'empereur ne surgit du plan d'Orsini et de ses complices, Simon Besnard et Allsop, qu'après l'enlèvement manqué à la maison d'Auteuil.

A cette époque, Mazzini avait mécontenté beaucoup de ses partisans en acceptant l'alliance de Napoléon III, qui l'avait trahi avec Victor-Emmanuel, lequel rêvait l'affranchissement de l'Italie pour en devenir le roi.

Karl Marx, au nom des socialistes allemands se souciant fort peu de l'Italie, et Bakounine, le nihiliste russe protestant toujours contre le mysticisme mazzinien, s'émurent à tel point de la décision de leur chef, qu'ils s'en séparèrent.

Orsini, le bras droit du Patriarche de l'*Inter-*

nationale, froissé de voir sa patrie vouée au régime monarchique, imita Karl Marx et Bakounine: il se mit à la tête d'un groupe de carbonari et d'internationalistes pour faire résistance à Mazzini.

Alors Orsini imagina, avec la princesse italienne, cette tentative d'enlèvement à la maison d'Auteuil qui échoua par la présence d'esprit de Mme X***.

Une fois ce projet éventé, Orsini, réfugié à Londres, n'eut qu'un but: se venger de l'empereur qui l'avait outragé dans son amour pour sa maîtresse et dans son amour pour sa patrie.

Sur ses aveux, Orsini conçut dès cette époque, à Londres, le projet d'assassinat; il en parla d'abord à Pieri, qui nourrissait autant que lui des projets de vengeance contre l'empereur et sa police.

« Nous étions convaincus, dit Orsini dans le cours de son procès, que le plus sûr moyen de faire une révolution en Italie, était d'en produire une en France; et que le plus sûr moyen de faire une révolution en France, était de tuer l'empereur. »

Après s'être consulté avec Pieri, qui lui fit connaître Gomès et Rudio, Orsini, nature chevaleresque, élevé à l'école mazzinienne, s'aperçut que ses complices n'étaient que de vulgaires scélérats, incapables de comprendre ses aspirations.

Il parla alors de ses projets à un nommé Allsop (Thomas), anglais d'origine, et à un nommé Simon Bernard, réfugié français, à Londres.

Cet Allsop, dont Orsini devait plus tard prendre le nom, était un des plus ardents chartistes d'Angleterre, ami intime du socialiste Robert Owen. Quant à Simon Bernard, c'était un fanatique qui,

comme Karl Marx et Bakounine, ne rêvait régénérer la société que par une transformation radicale.

Du concours de ces nouveaux adversaires de la tyrannie surgit l'idée sauvage des bombes fulminantes; elles devaient s'appeler les *bombes-Orsini*, parce que l'amant de la noble Italienne crut de son devoir d'assumer sur lui seul la responsabilité d'un crime inspiré par son amour pour la patrie et pour la belle princesse.

Gomez a révélé comment s'est formée cette nouvelle association de régicides. Après avoir rencontré Orsini et Bernard dans une rue de Londres, Gomez invita ceux-ci à venir le trouver le lendemain chez lui, à Grafftone-street. « Dans cette visite, ajoute Gomez, Orsini fit remarquer à Allsop, à Simon Bernard et à Pieri, que le *Prophète* (c'était ainsi qu'on qualifiait Mazzini), perdait toutes ses forces, que ses entreprises n'aboutissaient qu'à faire fusiller des hommes inutilement. Il fit part de l'infernale commande qu'il avait faite, à Birmingham, de bombes fulminantes, par l'entremise de l'Anglais Allsop. Il avoua que l'idée lui était venue en Belgique, où il avait vu dans un musée des bombes du même genre, fabriquées en 1854, pour attentat à la vie de l'empereur. Il termina en ajoutant que l'explosion de ces bombes fulminantes devait être le feu d'artifice tiré en l'honneur du triomphe de la République universelle. Et Bernard, le *clubiste*, qui voyageait constamment d'Allemagne en Belgique, devait prévenir, au moment de l'attentat, les comités secrets de France, d'Italie et de Belgique, afin d'enve-

lopper du même coup tous les soutiens de la tyrannie. »

Comme on le voit, Mazzini n'était pas du complot; il ne pouvait en être, lui qui, au contraire, acceptait le concours des parvenus couronnés, princes bâtards ou rois constitutionnels, afin d'arriver d'un pas lent, mais sûr, à la République universelle.

Mazzini, par son intelligence, était infiniment supérieur à ces amoureux obscurs de la liberté. Mazzini n'a jamais été ce qu'en a fait le vulgaire : un apôtre de l'assassinat. Il a flétri, dans ses écrits, les écarts de notre première Révolution qui, en s'affirmant par la terreur, engendra le plus odieux despotisme : le despotisme guerrier.

Si Mazzini a trop souvent menacé du poignard des princes qui se sont élevés, comme Napoléon III, sur le pavois de sa mystérieuse armée, il l'a fait excité par l'irritation de son immense amour pour l'humanité, dont ces princes trahissaient la cause en prétendant la défendre.

Et Mazzini n'a pas eu de plus dangereux ennemis que ses frères, parce que Mazzini a toujours détesté les athées.

Mazzini était un mystique; Orsini un fanatique. Ce dernier voulait, à l'exemple des nouveaux dissidents de l'*Internationale*, la République immédiate, la République *quand même*.

Lorsque le patriarche se prononça nettement pour unir Napoléon III à Cavour et à Victor-Emmanuel, la scission se fit entre le *Patriarche* et Orsini.

Ce lieutenant de Mazzini était un dangereux rêveur qui, à l'exemple de tous les illuminés, perdent

leur cause avec autant d'héroïsme que de maladresse.

La princesse dévouée à sa fortune avait dans le caractère la même exaltation et le même héroïsme. Elle avait aussi pour Napoléon III la même antipathie ; non parce qu'elle était républicaine comme Orsini, mais, au contraire, parce qu'elle voulait, comme Italienne, que la maison de Savoie régnât sur toute la Péninsule sans le concours de l'intervention étrangère.

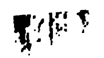
Elle voulait, comme Orsini, que l'Italie se fît d'elle-même ; elle redoutait, comme Orsini, la mauvaise foi de l'empereur en prévoyant que Napoléon III ferait coûter cher à l'Italie son indépendance.

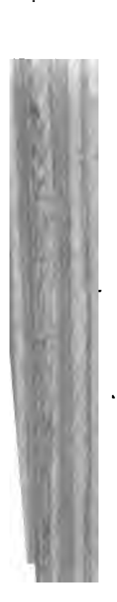
Ce fut la princesse qui décida Orsini à se détacher du Prophète, lorsque Mazzini combina avec Cavour les moyens de forcer Napoléon III à déclarer la guerre à l'Autriche.

Les objections que présenta la patriote royaliste aux plans de Mazzini frappèrent, avec Orsini, un grand nombre de carbonari.

L'émotion fut grande dans l'*Internationale;* dès lors, ce fut sans Mazzini que l'*Internationale* travailla sous les ordres d'Orsini, dont la princesse était l'âme, à l'enlèvement de l'empereur, enlèvement avorté qui amena le complot des bombes.

Alors Mazzini fut presque abandonné. Il se résigna facilement, car il voyait de loin. La myopie de ses contradicteurs ne fit que lui inspirer du mépris pour l'humanité. Il s'isola comme un dieu, cer-





d'enlèvement.

En ce temps-là, s
qui le conseillait, Ma
de le conseiller, recev
soin pieux. C'étaient d

Ces femmes vivaient
auprès de Mazzini qui
vait inspirer que des
satisfactions de l'amou
tisfactions de l'amour.

Du reste, on peut a
cord dans l'éducation et
mes anglaises, qui sont
que les hommes y son
craint, en Angleterre, d'a
théories polygames de la

Or, pendant que le r
inspiratrice une maîtress
zini avait pour maîtresses
ses (style mormon), deu
mour le demi

Telle était la situation de l'illustre époux de ces deux femmes, selon l'usage mormon, lorsque éclata le schisme entre carbonari et internationalistes, changeant son entourage en enfer. Mazzini s'en consola en se réfugiant dans le paradis que lui firent ses deux anges... gardiens.

Après la non-réussite de l'enlèvement de l'empereur, à la maison d'Auteuil, au moment de revenir en France pour exécuter, avec le concours des comités secrets, l'horrible attentat du 14 janvier, Orsini, cependant, tenta une démarche auprès de Mazzini.

Le Prophète, qui voyait de loin, qui prenait en pitié la courte vue de ce fanatique, le reçut avec hauteur. Il lui reprocha son ingratitude pour s'être mis à la tête d'internationalistes très disposés au schisme et à la rébellion.

Orsini s'emporta. Il parla haut au nom des chefs de la démocratie cosmopolite. Mazzini parla plus haut au nom de l'Italie. Il traita son ancien lieutenant de *cervelet!*

Orsini courba la tête. Il n'était pas revenu chez Mazzini pour une rupture complète. Et, malgré lui, par ses frères tout aussi fanatiques que lui, il était obligé de rompre avec l'homme qu'il aimait le plus.

Car Mazzini, de l'aveu de Bakounine, son adversaire, avait le don de pénétrer tous ceux qui l'approchaient. « Il réchauffait, écrit ce dernier, l'âme de son intelligence pleine de rayonnements, de son regard à la fois sérieux et doux, de son sourire mélancolique et fin. Quiconque le voyait et l'entendait se laissait gagner par son intelligence et

prendre par le cœur. Ne songeant jamais à lui, toujours à ceux qui venaient se plaindre de leurs maux, Mazzini provoquait la confiance aux plus défiants, un retour vers lui chez tous ceux qui s'en étaient le plus écartés par impatience ou par ambition. Tel était au fond le terrible révolutionnaire, le fondateur de l'*Internationale* qui a fait et fera encore tant de mal à la vieille société. »

Orsini se retira malheureux, chagrin, en protestant toutefois contre la tyrannie de son ancien chef.

La princesse, qui devina le désespoir d'Orsini, malgré les protestations suggérées par ses complices, tenta, dans un but de réconciliation, de se présenter chez Mazzini.

Mais le demi-dieu, cette fois, ne se montra pas. La princesse fut reçue par ses deux épouses, les Anglaises, qui lui demandèrent avec arrogance l'objet de sa visite. La princesse répondit avec hauteur qu'elle ne reconnaissait aux ladies, ni comme épouses, ni comme sœurs, le droit de l'interroger.

Elle qualifia les deux anges de *profanes.*

A cette injure, la brune Anglaise, la plus vive, souffleta l'altière princesse; ce fut ce qui acheva la division dans le camp des internationalistes.

Alors eut lieu la fameuse réunion des régicides à Grafftone-street où Orsini, d'accord avec sa maîtresse, ne craignit pas d'avouer que « le Prophète perdait les forces et que ses entreprises n'aboutissaient qu'à faire tuer des hommes inutilement ! »

Cependant il fallut changer de manière de voir quand l'affaire des bombes échoua, quand son in-

succes arrêta pour un moment le mouvement socialiste, en redonnant un pouvoir plus fort à l'empereur menacé par les proscrits.

Orsini, avec ses complices, comprit que, pour triompher, il ne suffit pas d'avoir un tempérament de fer; qu'il faut, comme Mazzini, avoir un caractère d'homme d'Etat.

Vaincu pour la deuxième fois, traîné, pour ne pas avoir écouté le maître, au pied de l'échafaud, Orsini se rendit trop tard pour lui, non pour sa cause, à la raison diplomatique du Prophète.

Ce fut Mazzini, conjointement avec Napoléon III et Victor-Emmanuel, qui dicta à Orsini cette fameuse lettre *politique* dans laquelle l'ennemi acharné, l'ennemi *quand même* de l'empereur, écrivait: *Que son père avait versé avec joie son sang pour Napoléon le Grand et que lui, Napoléon III, en délivrant sa patrie, s'assurerait la bénédiction de vingt-cinq millions de ses concitoyens!*

Evidemment, ces pensées ne pouvaient être celles d'Orsini, le rival de Napoléon III, l'ennemi de la France qui fit couler, pour atteindre ce rival, tant de sang français. Ces pensées lui étaient dictées par le subtil Mazzini, ne croyant pas un mot de cette lettre écrite dans le but d'exciter notre chauvinisme, dont il avait tant besoin dans l'intérêt de sa patrie.

Les Italiens seront toujours les fils de Machiavel. En tous les cas, la lettre d'Orsini, lue devant nos juges par son défenseur Jules Favre, avec l'autorisation de l'empereur, fut un véritable triomphe pour l'avocat du régicide étranger.

Jules Favre en profita pour répandre à profusion, devant un public avide de liberté sous l'empire, ses plus belles fleurs de rhétorique... empoisonnée.

Orsini, en récompense, laissa, par disposition testamentaire, une somme de huit cents francs, destinée à acheter une montre que la princesse italienne fit parvenir au défenseur démocrate avec cette inscription gravée sur la cuvette :

A Monsieur Jules Favre, Félix Orsini, SOUVENIRS.

J'ai été témoin de ces derniers incidents en me rendant, à la dernière heure, dans les couloirs des cellules des condamnés à mort ; Orsini, qui se méfiait alors des murs de sa cellule, a emporté encore bien d'autres secrets concernant l'attentat du 14 janvier.

Pour ma part, je crois en avoir assez dit pour démontrer que, dans cette sanglante tragédie, l'empereur, Mazzini, Cavour, Victor-Emmanuel étaient d'accord avec Orsini pour expulser d'Italie les Autrichiens oppresseurs.

Si Orsini paya de sa tête son régicide, ce fut moins pour avoir tiré contre Napoléon III, pour avoir répandu le sang français, que parce qu'il avait, dans le principe, désobéi à Mazzini, son frère en carbonarisme.

Cette tragédie, qui alarma tant la France conservatrice, n'était, après tout, qu'une comédie jouée entre des sectaires et des princes.

Si l'empereur l'eût osé, il eût alors fait grâce de la vie à Orsini, comme il fit grâce à Rudio, comme il eût fait grâce à Pieri.

Celui-ci, quoiqu'il eût tout fait pour avertir la police et pour mériter l'indulgence de ses juges, n'eut pas la vie sauve, parce qu'il avait une ennemie implacable, Mme X***.

Elle se souvenait toujours de son horrible guet-apens, à la plaine Monceau, et si Mme X*** avait suivi tous les fils de cette ténébreuse conspiration, si elle m'en avait averti dans mon intérêt et celui de l'empereur, c'était, par-dessus tout, dans l'intérêt de sa propre vengeance.

Il fallait que Pieri mourût comme était mort le lieutenant du 47me de ligne.

Elle se l'était juré.

Lorsque l'impératrice, comme pour Rudio, sollicita sa grâce, Mme X*** intrigua auprès de l'entourage de l'empereur et il fallut que Pieri, malgré ses dissidents intéressés avec Orsini, suivît ce martyr sur l'échafaud.

En vain la cour s'effraya-t-elle de cette hécatombe d'assassins; en vain l'impératrice entraîna-t-elle *facilement* l'empereur dans des projets d'indulgence en mettant dans ses vues charitables l'archevêque de Paris; le maréchal Pélissier, en conseil privé, remontra au souverain qu'il n'avait pas, par exception, le *droit de grâce*.

Par un discours net, plein de sens, le maréchal prouva à l'empereur que ce droit lui échappait dès que le sang français avait coulé à cause du souverain, visé par les régicides.

Pieri ne fut pas sauvé comme Rudio et Gomez. Mme X*** qui, la veille, avait influencé tous les gens qui approchaient Leurs Majestés, s'empressa d'aller trouver dans sa cellule Pieri pour lui apprendre de qui lui venait la mort, de celle qu'il avait dépouillée, outragée lâchement dans la plaine Monceau.

Cette femme, je l'ai déjà dit, était implacable. Le 13 mars 1858, l'échafaud fut dressé pour les deux condamnés.

Orsini et Pieri, pieds nus, recouverts d'un voile noir, le voile des parricides, furent exposés sur l'échafaud pendant qu'un huissier lisait au peuple l'arrêt de leur condamnation.

Pieri fut abandonné le premier aux exécuteurs. Il mourut bruyamment, en balbutiant d'une voix saccadée le *Chant des Girondins*. Orsini passa après lui, calme, silencieux, en ne proférant que deux cris : « Vive la France! vive l'Italie! »

Orsini mourut comme il avait toujours vécu: sans peur!

Avec les régicides, le ministère Billault tomba. Le gouvernement le remplaça par le général Espinasse. M. Pietri céda sa place, à la préfecture de police, à M. Boitelle, un ex-capitaine de lanciers.

La France retourna, par l'affaire des bombes Orsini, au point de départ du second empire. Le général Espinasse, qui était l'ancien colonel emprisonnant la liberté au 2 Décembre, fit revivre la loi des suspects.

Mais l'empereur n'eut jamais que deux poids et deux mesures: pendant qu'il bâillonnait de nou-

eau la France, il s'entendait avec Mazzini, Cavour et Victor-Emmanuel, pour rendre à l'Italie ce qu'il reprenait à la France, l'indépendance.

De l'épilogue de l'attentat du 14 janvier avait surgi la lettre d'Orsini léguant à Napoléon III la liberté italienne.

On peut dire que cet épilogue prépara le prologue de la guerre d'Italie, comme l'épisode des suspects prépara l'amnistie générale en faveur des républicains traqués par le général Espinasse.

Ce général, qui emprisonna deux fois la liberté, — la première fois, en cernant la Chambre au coup d'État; la seconde, en faisant une nouvelle fournée de proscrits après l'attentat d'Orsini, — mourut lui-même en Italie, le sabre en main, pour la conquête de l'indépendance.

Avec Napoléon III, tout est contresens; le despotisme, c'est la liberté!

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

Imprimerie D. BARDIN, à Saint-Germain.

[redacted]

NOTE DE L'ÉDITEUR

ıs publierons très prochainement le deuxième ıe des *Mémoires de monsieur Claude* qui embra la seconde partie de sa vie si mouvementée ıtéressante.

MÉMOIRES

DE

MONSIEUR CLAUDE

II


IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN EN LAYE

[redacted]

MÉMOIRES

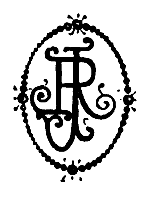
DE

MONSIEUR CLAUDE

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ

SOUS LE SECOND EMPIRE

TOME DEUXIÈME



PARIS

JULES ROUFF, ÉDITEUR

14, CLOITRE SAINT-HONORÉ, 14

—

1881

MÉMOIRES

DE

MONSIEUR CLAUDE

CHAPITRE PREMIER

CHEZ LA FARCY

Lorsque j'étais encore commissaire de police dans les quartiers excentriques, devenus plus tard les plus brillants quartiers de Paris, je louai, en dehors de mon bureau, un appartement rue Notre-Dame-de-Lorette.

Depuis qu'un citoyen avait *confondu* mes meubles avec le matériel de l'administration, j'étais payé pour me mettre en garde contre un retour de fortune.

Le coup d'État, n'en déplaise à mon protecteur M. de L***, ne m'offrait pas de sérieuses garanties

pour l'avenir. Coûte que coûte, je tenais à sauvegarder mon modeste avoir contre les dangereuses fluctuations de ma situation officielle, aussi changeante que dangereuse.

Ce n'était pas sans dessein, sans un intérêt tout professionnel, que j'avais pris un appartement dans le quartier des lorettes.

Je croyais, en me fixant sur le terrain des hétaires, que mon état trouverait là des aliments très précieux dont la police devait faire son profit; je pensais que, sans sortir de chez moi, je pouvais enrichir le casier du bureau des mœurs de notes aussi peu édifiantes que très utiles pour la préfecture.

On va voir, dès le début de mon apparition dans cette nouvelle Corinthe, que je ne m'étais pas trompé.

A la mort d'une célèbre lorette, Mme L***, dont je ne cite que l'initiale, par respect pour sa mémoire aussi dramatique que tapageuse, j'occupai son appartement.

Il était situé au premier étage d'une belle maison dont les fenêtres donnaient sur la rue, à quelques pas de l'église, au centre du séjour des belles mondaines de cette époque.

J'avais encore un autre intérêt à me loger dans ce mystérieux endroit de Paris, dans cet Eden où florissent en plus grande quantité les petits hôtels à deux étages que les fleurs d'oranger.

J'étais là, près de la place Saint-Georges, où demeurait M. Thiers. A cette époque, M. Thiers avait tant de loisirs qu'il pouvait bien avoir celui de se souvenir de son ancien secrétaire de 1830, à l'hôtel Laffitte.

Je me disais, en mettant d'accord mes sympathies avec mes intérêts, que si jamais il m'arrivait une disgrâce facile à prévoir par l'ombrageuse politique du pouvoir impérial, M. Thiers pourrait un peu se rappeler ce que lui avait été autrefois son humble voisin.

Après tout, j'aimais ce quartier par goût, et je me complaisais dans sa voluptueuse solitude, parce que, comme M. de L***, mon second protecteur, qui l'avait aussi habité avant de s'élever aux grandeurs, je me sentais très à l'aise dans ce paradis perdu.

Le soir, après mes fatigues, mes courses folles, mes tracas fiévreux, j'étais heureux, de ma fenêtre, de voir les fenêtres de mes vis-à-vis, cadres charmants qui, l'été, laissaient deviner les silhouettes des couples amoureux gaspillant leur jeunesse avec un entrain diabolique. Je me plaisais à passer plusieurs heures à épier sur le pavé d'élégantes bottines, courant légères au galant rendez-vous où les attendaient, d'une semelle impatiente, de triomphantes bottes vernies du voisinage.

C'est si doux l'amour, même celui qui se vend! C'est si beau la jeunesse, même celle qui se gaspille dans l'amour vénal!

Hélas! leurs entraînements dans ce dangereux quartier, au milieu de ces sirènes, peuvent cependant devenir très funestes; ils influent parfois, d'une terrible façon, sur les jeunes fous qui s'y égarent.

J'en eus bientôt le triste témoignage en prenant possession du domicile de la défunte lorette.

A peine étais-je emménagé chez l'ancienne

Mme L***, dont les scandaleuses amours étaient connues de l'aréopage *mabillien*, que mon esprit investigateur me poussa, ainsi que l'intérêt professionnel, à fureter dans tous les placards, dans tous les coins et recoins de cet appartement.

Je me disais que ces murs, qui avaient tant retenti des échos joyeux de cette Phryné, ne pouvaient ne pas avoir gardé de trace du nombreux passage de ses adorateurs.

Après bien des recherches, j'avisai dans une petite pièce, autrefois le boudoir de la dame, une armoire dissimulée dans le mur, à une hauteur touchant au plafond.

Je remarquai que la porte de cette armoire avait dû être longtemps cachée par un tableau, à en juger par le papier qui, à cette place, était plus frais que partout ailleurs.

C'était précisément la fraîcheur du papier en cet endroit qui avait attiré mon attention.

Guidé par mon flair qui me fait deviner ce que mon imagination provoque ou invente, je grimpai sur une chaise et j'atteignis le placard.

J'y plongeai la main, le bras, après en avoir ouvert la porte; mon bras ne sentit d'abord que le vide.

Dépité, j'allais en retirer le bras, prêt à descendre de ma chaise, lorsque, une dernière fois, je replongeai dans toute la profondeur de ce mystérieux placard.

Je poussai une exclamation de joie.

Je venais de sentir, au bout des doigts, des papiers; je plongeai encore; j'atteignis un paquet de

lettres que je sortis triomphalement de la ténébreuse cachette.

Alors je vis, bien serrées, bien pressées les unes contre les autres, des lettres soigneusement rangées et ficelées par une faveur rose que le temps avait jaunie comme les papiers.

Je m'en emparai comme l'avare s'empare d'un trésor.

Je connaissais déjà de réputation Mme L*** qui, dans sa jeunesse, avait eu un tempérament ardent, mais qui, en femme avisée, avait toujours réglé son tempérament sur des appétits aussi cupides que sensuels. Maintenant, j'allais connaître les plus mystérieux secrets de son existence.

Je savais que la lorette, une jolie Normande, était venue de son village comme servante avant de passer dans le rang des hétaires; qu'elle avait laissé, en digne Normande qu'elle était, de belles et bonnes rentes dont avait hérité, faute d'enfants... légitimes, une petite nièce mariée depuis à un homme du monde qui avait pris la nièce pour sa fortune.

Ces détails m'avaient été contés par la concierge qui m'avait loué, et je n'étais pas fâché de les approfondir, autant pour ma satisfaction que pour enrichir le dossier de la Préfecture.

Les lettres trouvées dans le placard me promettaient à ce sujet de précieux renseignements. Sans doute, je tenais par ces lettres la clef de la rapide fortune de Mme L***.

Comment, me dira-t-on, une femme qui avait intérêt à voiler les secrets de sa ténébreuse et honteuse

existence avait-elle laissé de pareilles lettres à la merci du premier venu ? Comment ne les avait-elle pas déchirées ou livrées au feu ?

La suite de cet épisode, que j'ai pu compléter une fois maître de ces papiers dont je fis usage par le fait des événements qui vont suivre, expliquera ce qui paraît d'abord invraisemblable.

Après tout, les lettres que je tenais en ma possession dont la plupart, sauf une, étaient insignifiantes, prouvaient qu'elles émanaient d'un homme tendrement aimé. Pour le jeune homme qui les avait écrites, elles provenaient d'un premier amour. Pour la femme qui les recevait, qui, jusque-là, n'avait connu que l'amour des sens ou la passion abjecte ou vénale, ces lettres pleines de tendresse et de dévouement étaient une rédemption.

Elle devait les garder; elle avait dû les relire souvent par orgueil; ensuite elle les avait conservées par intérêt.

L'ange déchu, quoique ayant reconquis le paradis par ce jeune amoureux, n'était pas moins un ange normand; il tenait donc à ne pas se dessaisir de la clef d'or avec laquelle le novice lui avait rendu son paradis.

La terrible lettre que je détachai du paquet, que je relus plusieurs fois, me prouvait que c'était par le chemin du crime que cette femme s'était relevée sinon à ses propres yeux, du moins aux yeux de son monde équivoque.

Cette lettre, parmi ces correspondances banales, flamboyait à mes yeux comme dut flamboyer le

glaive de l'ange de la Justice poursuivant Caïn, après son fratricide.

Je me fais un devoir de citer cette épître tout au long, pour montrer où peuvent conduire les écarts d'un jeune homme possédé de l'amour d'une femme aussi dangereuse que devait l'être Mme L***. Voici la teneur de cette étrange missive :

« Ma bien-aimée, ma trop aimée,

« Je pars! je te quitte! Pourtant Dieu sait si je puis vivre sans toi! Mais non, le remords est encore plus fort que ma passion. Oh! cette nuit! cette nuit terrible, objet d'horreur, je voudrais pouvoir l'effacer de mon sang! Non, l'ivresse dans laquelle nous nous étions plongés n'a pas été assez violente pour me donner l'inconscience et l'oubli. J'étais fou, je n'étais pas ivre! J'ai tué! C'est toi qui m'as rendu criminel, assassin par amour! Dois-je te bénir? dois-je te maudire? Cet enfant que ma jalousie me rendait odieux, puisque je ne puis rien supporter entre nous qui ne soit pas toi, qui ne soit pas moi, devais-tu me laisser le sacrifier? O trop coupable amante, pourquoi ne t'es-tu pas souvenue, au moment du crime, que tu étais mère? J'ai tué ton enfant! Je voudrais me le cacher à moi-même, mes remords parlent plus haut que mon amour! Ils me crient : C'est toi qui as étouffé un fils dans les bras de sa mère! Et mes baisers, dans cette nuit fatale, sur la couche homicide, entre tes bras, en me rendant fou, m'ont fait assassin!

« J'ai tué ton enfant parce qu'il était le tien et non le mien! Assassin! assassin! voilà les cris qui me poursuivent depuis cette nuit pleine de volupté, de baisers et de larmes! Non, je ne puis plus vivre à Paris! non, je ne puis te revoir, et je t'aime!

« Je pars en Amérique, parce que entre toi et moi se dresse un cadavre, celui d'un ange. Je t'aime plus encore qu'avant mon crime. Cependant je pars, parce que je sens que je dois te faire horreur.

« O ma bien-aimée, si jamais le sang s'efface, si jamais le crime s'oublie, je reviendrai. Tu sauras bientôt combien je t'aime à travers mes remords; car, pour vivre toujours avec toi, je pars pour le Brésil où tu as des intérêts. Là, du moins, je serai avec toi. Ma vie, ma fortune, de loin comme de près, t'appartiennent, je te le prouverai là-bas; ici, j'ai trop peur du cadavre de ton enfant! Oh! par pitié, laisse-moi t'aimer de loin; ici, je souffre trop! Cependant c'est à tes pieds que j'aurais voulu mourir, à tes pieds que j'embrasse encore comme dans cette nuit funeste.

« Adieu, plains-moi!

« Ton CARLO, comte de S. de F***. »

L'impression de dégoût et d'horreur que je ressentis à la lecture de cette épouvantable lettre serait impossible à décrire.

Dans l'indignation qu'elle m'inspirait, mon premier mouvement fut de livrer au parquet cette mystérieuse missive.

Je réfléchis, en jetant les yeux sur la lettre, qu'il y avait près de vingt ans que ce crime avait été commis et qu'il eût été lâche de livrer un secret que moi-même j'avais volé.

D'ailleurs, Mme L*** était morte. C'eût été un sacrilège de remuer ses cendres pour rappeler un sanglant scandale qui, après tout, avait été cause par la passion d'un fou.

Ce que la conscience me dicta, la prudence et la raison ne tardèrent pas à me le conseiller.

Je savais, par mes rapports avec la police, que le comte S. de F***, revenu du Brésil depuis longtemps, avait épousé directement la nièce de son ancienne maîtresse.

Ce mariage, un moment, avait fort scandalisé le monde parisien; il avait été excusé par les mérites de la jeune personne qui avait été fort bien élevée dans un couvent, loin de sa mésestimable tante. En outre, cette nièce avait hérité, de la célèbre lorette, d'une fortune considérable due à une source peu avouable, il est vrai, mais à Paris, plus qu'ailleurs, l'or purifie tout; le blason du comte, redoré par la dot de sa femme, très honnête, très méritante et très belle, était bien fait pour cacher ce qu'il y avait d'insolite dans cette union.

Je me dis bientôt que troubler la quiétude de cette dame et le repos du comte, son époux, par cette lettre de Damoclès, serait non seulement une lâcheté, mais un nouveau crime à ajouter à un crime si ancien.

Alors je rejetai dans l'armoire aux oublis le paquet de lettres; j'en conservai la plus terrible au

cas où elle pût servir non au malheur des époux, mais à défendre cette femme contre son époux, dont le caractère ombrageux, passionné, défiant et cruel, était dépeint tout entier dans cette terrible missive.

De nombreuses années se passèrent sans que mes présomptions sur l'esprit du comte S. de F***, d'origine italienne, eussent l'occasion de se produire.

Il y avait longtemps que je ne pensais plus à ma singulière découverte lorsque je reçus un jour, à mon bureau de police, une lettre confidentielle du comte S. de F***.

Elle était ainsi conçue :

« Monsieur le commissaire,

« Ma femme me trompe. Le ciel me punit d'avoir bravé les préjugés en épousant une drôlesse, nièce d'une fille publique. La caque sent toujours le hareng! Si vous voulez avoir l'obligeance de mettre à ma disposition deux de vos agents, je leur donne rendez-vous demain, à onze heures du soir, chez la Farcy où ma femme entretient, dans cette maison de libertinage, une liaison aussi infâme que la personne qui l'encourage. La honte de ma femme sera la fable de tout Paris ; je veux la rendre plus éclatante encore, pour avoir, au moins, les rieurs de mon côté.

« J'ai l'honneur de vous saluer,

« Le comte S. de F***. »

Cette fois, j'étais atterré. Le hasard, qui m'avait fait découvrir le premier crime de ce comte, me le mettait, de sa propre initiative, en mon pouvoir.

Je ne savais si son épouse était coupable ; mais, ce que je savais bien, c'était que son époux était aussi lâche que criminel.

Et cette preuve de son premier crime, que je croyais enterrée par le fait de mes scrupules, je m'en emparai avant de me rendre chez la Farcy pour surprendre moi-même l'épouse adultère à laquelle le comte, moins que tout autre, avait le droit de jeter la première pierre.

Je fis réponse au comte que, en raison de sa qualité et de la position délicate de la dame, je me rendrais sans agent à la maison de la Farcy.

C'était une leçon de convenance que je donnais indirectement à ce gentilhomme. Puis, muni de ma terrible lettre, je n'attendis pas le soir pour me rendre rue Joubert, chez la Farcy.

Je connaissais particulièrement cette marchande d'amour fort célèbre et qui, par sa position, était citée au premier rang au *Bureau des mœurs*.

Depuis le règne de Louis-Philippe, c'était chez la Farcy que se trouvait la fleur du panier des pêches à quinze sous. Son établissement de *Beautés à vendre* avait l'honneur, depuis vingt ans, de recevoir les visites des princes, les plus grandes notabilités de la finance, de la politique, des lettres et des arts.

Les hétaires les plus en renom avaient eu pour berceau la maison de la Farcy. A cette époque, toute courtisane qui n'avait pas passé dans son salon, où se donnaient rendez-vous les personnages les

plus titrés et les plus rentés de France et de l'étranger, ne pouvait espérer plus tard vivre à son compte, sur un pied égal à celui de cette opulente marchande d'amour.

Je savais que, suivant la tradition, Mme L*** n'avait conquis sa célébrité qu'en passant également chez la Farcy.

Donc, lesté des deux lettres du comte à vingt ans de date, je me rendis chez la Farcy avant le rendez-vous que le comte m'avait assigné chez elle.

Il voulait perdre sa femme, moi je voulais la sauver, parce que je savais que sa femme, coupable ou non, était bien plus intéressante que lui.

Je ne craignais pas de mettre la Farcy dans mes intérêts, parce que j'avais appris à apprécier, depuis longtemps, cette patronne de toutes les filles à vendre. Cette impure, faisant commerce d'amour, était du moins, comme Ninon, un *honnête homme.* Cette bacchante, tenant registre de toutes les faiblesses, de tous les vices de l'humanité, avait en horreur la lâcheté et la bassesse. Cette Aspasie chez laquelle ont passé tous les Antoines débauchés, n'a jamais voulu livrer à la publicité les scandales de sa profession. Sa porte, par intérêt autant que par dignité, est restée close aux curieux comme aux méchants. Elle a vendu le plaisir, elle n'a jamais vendu ceux qui se compromettaient chez elle. Elle s'est enrichie *honnêtement* dans son méprisable métier.

C'était parce que je connaissais de longue date, sous ce jour favorable la Farcy, que je désirais,

dans l'intérêt de sa *nouvelle cliente*, l'associer à ma généreuse action en sauvant une femme, peut-être légère, non criminelle comme son lâche époux.

Avant de signaler à ce sujet le singulier entretien que j'eus avec cette honnête marchande d'amour, je dois expliquer l'origine de son étrange et peu respectable maison.

Elle devait sa célébrité à un grand poète qui la fréquentait, alors qu'il avait tant à se plaindre de l'illustre bas-bleu pour qui il se mourait; Alfred de Musset, chez la Farcy, noyait souvent dans l'absinthe les chagrins que lui causaient les nombreuses infidélités de George Sand.

La Farcy, avant de recevoir l'illustre auteur des *Confessions d'un enfant du siècle*, n'était qu'une hétaire ignorée. Ce fut Alfred de Musset qui mit la Farcy à la mode par les nombreuses nymphes dont ce poète eut le soin d'embellir son Eden.

Ordinairement, le poète arrivait gris dans l'établissement de la Farcy, traînant de jolies filles séduites par sa tournure de gentleman et par son esprit étourdissant.

Ces beautés, sorties de la misère pour retomber dans la fange dorée, ne demandaient le plus souvent qu'à plaire au poète qui ne s'enivrait, lui, avec des filles, que parce que le grand esprit qu'il aimait ne l'aimait pas et le dédaignait pour Sandeau!

Plus d'une pensionnaire de la Farcy, entre autres la M***, qui devint comtesse, a été *trouvée* par Alfred de Musset pour peupler et orner ce *Paphos*.

L'aristocratie de la naissance, qui se laisse toujours guider par l'aristocratie de l'intelligence, vint

à son tour chez la Farcy saluer l'aristocratie de la beauté.

Des princes, sous le règne de Louis-Philippe comme sous l'empire, ne dédaignèrent pas de se glisser incognito dans les salons de cette hétaire.

Pendant vingt ans, tout ce que Paris compta de viveurs et de dames galantes passa chez la célèbre marchande d'amour.

Les illustrations de l'empire, jalouses d'imiter les illustrations du précédent règne, s'empressèrent de donner un nouveau lustre à cette maison de corruption.

Le fils du roi Jérôme, alors qu'il était garçon, aimait souvent à s'asseoir avec la Farcy à la table où Musset avait bu l'absinthe devant le défilé de ses beautés en peignoirs.

A ce propos, je me rappelle cette anecdote que la Farcy, assez discrète, se plaisait cependant à raconter, parce qu'elle n'aimait que médiocrement le sans-façon brutal de son hôte princier.

Un jour, un homme de lettres, aujourd'hui très célèbre, était en tête à tête avec une des pensionnaires de la Farcy, lorsqu'on vint annoncer la présence du fils de l'ex-roi de Westphalie.

L'homme de lettres qui, en ce moment, ne tenait pas à être dérangé, même par un prince, fit dire à la suivante :

— Annoncez au prince Napoléon que le salon est occupé par le duc d'Aumale !

C'était à l'époque où le duc, à la suite de ses violentes diatribes contre l'empire, avait proposé un duel au cousin de l'empereur, que le cousin s'em-

pressait de fuir avec acharnement dans toutes les parties de l'Europe.

Alors le nom du duc d'Aumale fit faire un soubresaut significatif au héros de Crimée. Il s'empressa de reculer dans l'antichambre avec la vivacité d'un lièvre. Le spirituel homme de lettres put continuer sa conversation ébauchée avec la femme de son choix, grâce à sa plaisanterie qui avait mis en fuite le prince des timorés.

Maintenant que j'ai indiqué par l'importance de sa clientèle ce qu'était la maison de la Farcy, je reviens à mon entretien avec cette matrone.

Après lui avoir expliqué le but de ma visite sur la récente lettre du comte de S. de F***, la dame qui, vu mes fonctions, avait de grands ménagements à garder, me dit avec un entrain de commande :

— Mon chéri, je te sais gré de m'avoir prévenue à l'avance, dans l'intérêt de mon établissement.

La dame tutoyait d'ordinaire sa clientèle. Elle traitait sur un pied d'égale intimité ses acheteurs et sa marchandise. Il n'y avait que les princes qu'elle ne tutoyait pas.

Je lui fis observer, pour ma dignité professionnelle, que c'était moins dans l'intérêt de sa maison que pour éclairer la justice et obtenir certains renseignements indispensables, que j'avais avancé l'heure du rendez-vous que m'avait assigné le comte de S. de F***.

— Mon bibi, — ajouta-t-elle, après m'avoir entendu, — d'ordinaire, ici, c'est le tombeau des secrets. Mais, je le vois, c'est à monsieur le com-

missaire que je parle. Si je ne parlais pas, c'est le juge d'instruction qui me ferait jaser par la faute de cette canaille de F***; donc, je me fais un devoir, pour l'*honneur* de ma maison, pour la réputation de la femme de ce drôle, de te dire la vérité. Eh bien, oui, madame la comtesse vient ici.

— Diable! fis-je, c'est grave! Ce soir, quand j'arriverai, ceint de mon écharpe, le scandale que tu provoqueras en encourageant ici l'adultère pourra bien te compromettre.

— Que tu es bête! exclama la Farcy, en se croisant les jambes, et haussant visiblement ses épaules. Est-ce que tu crois que, si cette femme mariée venait ici pour coqueter avec un amant, je l'aurais reçue! Il y a des établissements pour cela, que tu ne connais peut-être pas, mon commissaire : les appartements d'empiriques sans clients, les salons des *Marieurs patentés*, les cabinets des *Tireuses de cartes*, bien d'autres encore! Non, Mme S. de F***, qui est une honnête femme, vient ici voir son cousin, le propre fils de sa tante, déshérité légalement par sa mère. Cet enfant de la L***, elle l'a toujours caché à ce gredin de F*** son amant. Cependant, il n'était pas bien scrupuleux, ce comte ruiné, puisque, pour se réargenter, il a épousé la nièce de sa maîtresse, sa femme qu'il veut perdre aujourd'hui parce que, probablement, il a assez de la nièce comme il a eu assez de la tante! Oh! l'on vous connaît, vous autres hommes. Les femmes sont des anges tant qu'elles ne sont pas à vous; après, elles ne valent pas une vieille loque.

Mais je ne laissai pas la Farcy s'étendre sur sa

théorie concernant notre sexe. Son explication m'ouvrait des horizons inconnus. Suffoqué par la surprise, je lui demandai :

— Comment! le fils de Mme L*** vit? Il n'a donc pas été étouffé, assassiné dans une nuit d'orgie par ce misérable comte?

Ce fut au tour de la Farcy à paraître stupéfaite à mon étrange interruption.

— Ah çà! s'écria-t-elle, nous jouons, bibi, aux propos interrompus! C'est à toi, maintenant, à me donner des explications sur l'abominable accusation que tu fais peser sur ce comte qui, de son côté, accuse si injustement sa femme.

Je n'hésitai plus à montrer à la Farcy la seconde lettre datée de vingt ans, que j'avais mise en réserve pour une grande occasion, au moment de paraître aux yeux du mari et de sa femme, coupable ou non.

Lorsque la matrone eut achevé de lire très attentivement cette épouvantable lettre, lorsqu'elle l'eut commentée très sérieusement mot par mot, elle poussa un violent éclat de rire. Se roulant sur le canapé où elle était assise, elle s'écria :

— Ah! la fine mouche que cette L***! Je la reconnais là! Voilà pourquoi elle cachait son fils à son ancien amant! Elle le tenait par ce crime supposé! Elle a toujours été très forte, cette L***! Quand elle était chez moi, elle cherchait à me voler mes pratiques! Et par ce meurtre supposé, par cet infanticide qu'elle a laissé peser sur cette pauvre dupe, elle a pu la plumer tout à son aise, jusqu'en Amérique! C'est très fort, c'est très fort!

Encore une fois, je ne laissai pas aller la Farcy jusqu'au bout, je l'arrêtai. L'expansion de sa gaieté m'irritait, je m'en voulais de m'être si longtemps apitoyé sur un crime imaginaire. Je sentais alors la supériorité qu'avait sur moi cette habile marchande d'amour.

Reprenant ma lettre, pour changer les rôles, je lui demandai :

— Je te remercie, Farcy, de ce détail qui me donne sur le mari de Mme S. de F*** un énorme avantage. Pour qu'il profite aussi à son épouse, il faut que tu m'avoues franchement ce que vient faire ici la comtesse en y recevant son cousin.

— Mais, me répondit-elle, elle vient ici en cachette, pour lui rendre son héritage ! Car madame la comtesse est, je le répète, une honnête femme, et, pour sa conscience, le véritable héritier de sa tante, c'est son fils, le cousin.

— Ah ! lui objectai-je en souriant, es-tu bien sûre qu'il n'y ait que sa conscience qui fasse agir la comtesse ? Son mari est vieux. Il ne doit pas avoir un caractère plus agréable que sa figure, tandis que le cousin est jeune...

— Ah çà ! bibi, fit la Farcy désappointée, en écartant les bras, je n'ai pas été aussi loin que toi en louant une chambre à ce bâtard. Je la lui ai louée parce que je connais ce bambin que j'ai élevé ; parce que sa mère ne tenait pas à le voir, pour plusieurs raisons, en dehors de celle que cette lettre m'a fait connaître, d'abord parce que cet enfant la vieillissait, ensuite parce que c'était un meuble aussi gênant pour les clients de la L***, qu'il l'a-

vait été pour S. de F***, qui l'eût tué au bas âge, sans le *truc* de cette mauvaise mère! Ce que je sais, c'est que la nièce de L*** a été élevée aux *Oiseaux*, c'est qu'elle est honnête, archi-honnête! Quand tu la verras, tu la jugeras comme moi. Elle a la *taille carrée!* Vois-tu, bibi, les femmes qui ont la taille carrée et qui n'ont pas d'estomac sont généralement des femmes honnêtes. Aussi, je n'en veux pas dans mon établissement. Elles me ruineraient! Après ça, elle peut avoir tout de même du goût pour son cousin. Écoute, elle est jeune, lui aussi est jeune! On a beau avoir la taille carrée, ça n'empêche pas d'avoir du sentiment. Tu as raison, il est prudent que tu me débarrasses, dans l'intérêt de ma maison, de cette vilaine affaire. Tâche que ce soit au profit des jeunes gens; tâche que ce comte S. de F***, une canaille, après tout, en devienne le mauvais marchand!

Je quittai la Farcy à la suite de sa recommandation, qui me prouvait que cette marchande d'amour, malgré son indigne profession, avait un cœur d'or.

Le soir, à onze heures, je fus exact au rendez-vous donné par M. S. de F*** qui, en cette circonstance, fut encore la dupe de son infamie.

La Farcy, éclairée par mes soupçons, avait averti la nièce de son ancienne pensionnaire; elle lui avait fait part de mes observations, elle lui avait dit que sa bonne action pouvait dégénérer en une dérogation au devoir.

Il était déjà un peu tard.

Lorsque je parus à onze heures avec le comte

S. de F***, le jeune homme, touché de reconnaissance et vaincu par l'amour, était, malgré les supplications de la comtesse, aux pieds de la belle cousine.

Le mari vindicatif crut triompher; il me dit, devant ces deux parents en émoi, devant ces deux amoureux :

— Commissaire, emparez-vous de cette femme!

— Monsieur le comte, lui dis-je en tirant à l'écart M. S. de F***, et lui montrant la fatale lettre écrite vingt ans auparavant à son ancienne maîtresse, je puis bien m'emparer de votre femme pour la conduire à Saint-Lazare, mais j'ai aussi le droit de vous arrêter pour vous conduire à Mazas.

On peut juger de la stupéfaction du mari quand je lui mis sous les yeux la lettre retrouvée dans le placard de la rue Notre-Dame-de-Lorette, et qu'il croyait anéantie depuis longtemps.

Grâce à cette lettre que je gardai encore par précaution, tout s'expliqua à la satisfaction de la comtesse, mais non, je crois à l'entière satisfaction du comte, tenu en respect par son honteux passé.

Deux ans après cette scène chez la Farcy, le comte mourait.

Un an s'était écoulé depuis la mort de S. de F***, que la veuve épousait son cousin. Les nouveaux époux furent heureux, et ils eurent, dit-on, beaucoup d'enfants.

CHAPITRE II

LA POLICE A BON MARCHÉ

Le cerveau de l'Empereur était une chambre noire. L'optique de son esprit ne rendait que des effets sans en produire les causes. Opiniâtre jusqu'à l'entêtement pour arriver à son but, notre souverain, une fois ce but atteint, ne pouvait s'y fixer.

Il lui manqua toujours, après être parvenu à ses fins par les moyens les plus inavouables, le sens moral.

Avec un tel caractère, la police devait être et a toujours été, aux différentes époques de sa vie, le ressort le plus puissant de ses trames secrètes. Policeman ou Empereur, Napoléon III est resté, en amour comme en politique, un aventurier.

Je crois l'avoir prouvé en racontant les événements que ma carrière de policier m'a mis à même de connaître touchant la vie ténébreuse de ce

Prince des tavernes avant d'être l'hôte couronné des Tuileries.

Lorsque le hasard et les renseignements de Mme X*** me firent jouer un rôle si actif dans l'arrestation des deux principaux complices d'Orsini, je devins un héros pour le personnel le plus influent au Château ; j'y primai la *corserie* qui, dans l'ombre, avait le pas sur les hauts dignitaires de la cour.

Il n'eût tenu qu'à moi d'y être aussi puissant qu'un ministre.

Mais je ne cesserai de le répéter : oseur jusqu'à la témérité quand il s'agissait d'exercer mon métier, j'étais timide comme le plus timide des conscrits loin de mon terrain d'observation et de fileur.

Il n'eût dépendu que de ma volonté d'être attaché spécialement à la personne de Sa Majesté, d'y remplacer le baron Griscelli, disgracié comme mon préfet, à la suite de l'affaire des bombes Orsini.

Je refusai tout emploi qui pouvait compromettre mon indépendance, me donner un caractère que mes adversaires, cependant, n'ont pas manqué de me prêter pour satisfaire, sous la Commune, leurs rancunes et leurs haines contre moi.

Je me contentai, en récompense de mes services rendus, d'accepter, en 1859, la position de chef de la police de sûreté, après avoir passé par tous les grades hiérarchiques. Cette situation, en raison de mes goûts, de mon tempérament et de mon caractère, devait être l'apogée de ma carrière.

Comme je ne veux donner aucune prise à mes

ennemis que j'ai toujours considérés, en raison de leur politique subversive, comme les ennemis de la société, je ne parlerai pas des offres qui me furent faites à cette époque par les familiers de l'Empereur, très reconnaissant de mon zèle dans l'affaire Orsini.

A la suite des divers pourparlers que j'ai eus à ce sujet, entre les Bacciochi et les Hirvoix, je fus à même de connaître, dans le palais de notre ancien souverain, le fameux *cabinet noir* qui, sous les autres règnes, ne se tenait pas si près du trône.

Encore aujourd'hui, malgré l'incendie des Tuileries, on peut voir du côté des quais, à la naissance du nouveau Louvre, une tourelle en retrait dans l'angle d'un des pavillons du palais.

C'était par un escalier de cette tourelle que les Corses attachés à la personne de Sa Majesté, les Alessandri, les Griscelli parvenaient au cabinet noir lorsque, sur les instructions de M. Lagrange, le préfet de police et le ministre de l'intérieur avertissaient l'Empereur qu'un régicide, dépêché par les sociétés de Londres ou d'Italie, s'acharnait de nouveau à sa poursuite.

Ce fut par cet escalier que je montai à mon tour, pour avertir les chambellans de Sa Majesté que mon ambition n'était pas d'aspirer à remplacer ceux qui, lors des affaires des bombes, avaient si mal gardé notre Empereur.

Le cabinet noir, en temps ordinaire, n'était pas rempli que de secrets politiques; il servait, comme la boîte à Pandore, à contenir les secrets des pas-

sions du sombre et élégiaque fils de la reine Hortense.

Par malheur, la Prusse ouvrit trop souvent cette boîte à Pandore, par les soins de la *comtesse* qui, depuis la vengeance de l'Impératrice et le meurtre d'un Corse, avait tant à se plaindre de son impérial amant.

J'ai déjà parlé du *cabinet noir* des Tuileries et d'*il signor* B***, son porte-clef. Le cabinet avait un judas, d'où l'œil impérial examinait avec une scrupuleuse attention les solliciteurs ou solliciteuses, les espions et les espionnes.

La comtesse, avec Mme X***, en a pris souvent le chemin; ce fut aussi par le cabinet noir que passa la sœur d'Orsini, après l'attentat du 14 janvier.

La lettre lue aux assises par Jules Favre dut sortir du cabinet noir. Peut-être eût-elle eu pour résultat la grâce d'Orsini, si le conseil des ministres, plus impérialiste que l'Empereur, n'eût rejeté cette grâce d'un régicide qui monta sur l'échafaud un matin de mardi gras.

Ce fut après avoir passé par le cabinet noir que je traversai les Tuileries pour m'installer officier de paix à la Préfecture de police.

De cette époque commença pour moi une nouvelle carrière pleine de dramatiques aventures, que je dus aux bandits et assassins célèbres que mon devoir m'obligea de pourchasser avant de les rabattre aux assises.

Je suis forcé d'avouer qu'à peine installé à la Préfecture de police, je trouvai l'administration policière dans un grand désarroi. La police particu-

lière du Château et la police politique absorbaient alors une partie du crédit affecté à la police municipale.

Je dus recourir à mille expédients pour me créer des auxiliaires dans les brigades trop clairsemées de la Préfecture.

J'en référai à ce sujet à mon nouveau préfet, qui m'approuva. Il ne pouvait, du reste, que bien accueillir mes réformes tendant à renforcer les services de la police sans augmenter les dépenses. Elles s'élevaient, à cette époque, au chiffre rond de 9,000,000 de fr., depuis que la Préfecture de police, érigée en ministère après le coup d'État, était devenue, sous les attributions du ministère de l'intérieur, *Direction générale de la sûreté publique.*

Comme la direction de la sûreté générale avait plus souci de la sûreté personnelle du souverain que de la sûreté publique, les services affectés à la municipalité souffraient, tandis que l'état-major de la police du Château prospérait, sans donner au pouvoir des garanties plus rassurantes.

L'affaire des bombes Orsini le prouva. Ce fut par ce manque d'unité, par cette pénurie dont était frappée la police municipale, que M. Billault et Piétri durent donner leur démission, parce que le chef de la police des garnis n'avait pas fait son devoir lors de l'attentat.

Cependant les fautes de la police retombaient alors sur les subalternes qui avaient eu en main tout ce qu'il fallait pour surprendre Orsini et ses complices, et qui ne l'avaient pas fait.

Si ces subalternes avaient bien lu les livres des hôtels meublés, où étaient descendus les délégués des comités de Londres et d'Italie, ils les auraient arrêtés avant de leur laisser le temps de s'abattre sur l'Opéra.

N'y a-t-il pas un règlement de police qui dit : « qu'il est défendu aux maîtres d'hôtel et logeurs, d'inscrire sciemment sur leur registre sous des noms faux les personnes logées chez eux, et que la contravention à ce règlement est punie d'emprisonnement. »

Mais les inspecteurs, qui agissent presque sans contrôle, approuvent le plus souvent des registres de garnis où sont inscrits, malgré la loi, des noms d'individus dont l'âge, la qualité sont aussi problématiques que les papiers.

Cela se passait ainsi du temps de l'Empire, où la politique absorbait l'attention du gouvernement ; cela s'est passé de même depuis.

Aussi, lorsqu'un crime se commet, il est à remarquer qu'il se commet presque impunément, parce que le logeur qui a reçu le coupable a été le premier à enfreindre la loi.

Quand le chef de la sûreté est averti du crime commis par un scélérat déguisé et toujours sans papiers, il est averti trop tard ; son logeur a le soin, avant d'aller à la police, de s'entendre avec l'inspecteur qui a négligé de s'enquérir de l'inscription de la chambre occupée par le misérable. Il faut donc, avant d'avertir la police, que le logeur se mette en mesure avec les règlements ; pendant ce

temps, le criminel a le temps de se dérober à la justice.

Voilà ce que je ne tardai pas à constater en prenant mon poste de chef de la police de sûreté; ce qui m'expliqua l'impunité dont avaient pu jouir, pendant quelque temps, les délégués des comités de Londres, à l'affaire du 14 janvier.

Pour parer à ce vice d'organisation, fallait-il doubler le personnel de la police, quand ses ressources étaient déjà si insuffisantes?

Cela était impossible, les allocations de la ville ne le permettaient pas. Il fallait bien, au contraire, réduire le budget, déjà si onéreux, de la police.

J'avisai un moyen pour parer à ce vice d'organisation. Je créai, dans les cinq brigades spécialement à mon service, des policiers *honorifiques*, c'est-à-dire des hommes qui, en acceptant un emploi étranger à la police, étaient à même, par leur position, de devenir de précieux *indicateurs*.

Logeurs, débitants de vins, employés des halles, conducteurs de voitures, employés des théâtres, etc., et tous ceux qui, de près ou de loin relevaient de la Préfecture, reçurent, sur mon initiative, par mon entremise, des propositions qui furent loin, pour la plupart, d'être repoussées.

Il est heureux pour ces policiers sans appointements que les archives de la police aient été brûlées sous la Commune ; sinon Paris eût appris qu'une moitié de la capitale espionnait l'autre. Aussi est-ce peut-être pour cela que les archives ont été brûlées.

Cette organisation, sous l'Empire, était des plus

simples. Il n'y avait pas un employé municipal, dans l'intérêt de son avancement, pas un boutiquier qui, pour avoir une belle clientèle, ne cherchât à être agréable au pouvoir.

L'idée de cette organisation gratuite me vint d'elle-même. Je me rappelai, au Deux-Décembre, le rôle qu'avaient joué certains industriels qui, pour avoir aidé la troupe à tirer sur les insurgés et l'avoir hébergée *après la victoire*, surent se garer de la faillite et eurent, par reconnaissance, le patronage et la clientèle du Château.

Cette immense recrue d'inspecteurs libres, par leurs qualité et profession, rendait de grands services aux cinq brigades de la sûreté générale : la *Brigade d'arrondissement*, la *Brigade des voitures*, la *Brigade des garnis* et la *Brigade des mœurs et de salubrité*. Elle avait un énorme avantage sur mes subalternes; elle centralisait le service des brigades qui, à la Préfecture, sont trop indépendantes les unes des autres.

Si la décentralisation est quelquefois utile, l'union, en matière de police, est la meilleure chose. Par les avis nombreux que je recevais avec le concours de ces inspecteurs, je ne tardai pas à avoir mes agents dans la main, parce que je savais, *par le dehors*, où diriger mes plus fines mouches.

Il ne faut pas s'y tromper : le voleur, l'assassin de profession connaissent vite leur fileur. Ils sont rares les inspecteurs dont l'intelligence est à la hauteur du dévouement, depuis que les repris de justice sont bannis du service de sûreté, depuis qu'ils sont tirés d'anciens sous-officiers, au passé irré-

prochable. Ces inspecteurs, en qualité de vieux soldats, font mieux de bons gardiens de la paix que des agents avisés. Pour la plupart, ils ne peuvent être employés qu'à des travaux indiqués à l'avance.

Quant aux malins policiers, ils sont une exception, et ils deviennent trop tôt l'objet des investigations des misérables appelés à tomber dans leurs filets.

Or il est du devoir d'un bon chef de sûreté de ne les employer qu'à coup sûr, pour ne pas les trop faire connaître de ceux qu'ils doivent filer.

J'avais donc trouvé le meilleur moyen, en m'assurant le concours d'*honnêtes* employés, de boutiquiers accrédités, de ne pas trop donner l'éveil au gibier de Mazas ; ces *indicateurs* savaient m'aider à lancer sur ce gibier tous mes limiers.

Un an après, par cette économique et fructueuse organisation, j'avais plus de policiers que je n'en voulais. La Préfecture, grâce aux mille renseignements qu'elle recevait de gens de toute profession, put faire fonctionner régulièrement ses services et les fusionner dans l'intérêt de la sécurité générale.

Par *ma police à bon marché*, je ne tardai pas, sur les nombreux renseignements que je recevais, à faire marcher de front les cinq brigades de la Préfecture qui, d'ordinaire, agissent isolément au préjudice de la justice.

Je dus à ce concours mystérieux des succès personnels qui ont contribué à grandir ma réputation. Excepté de grandes affaires criminelles dans lesquelles la part du scélérat est isolée, comme dans

l'affaire de La Pommerais et des Avinain, les bandits relèvent tous des cloaques que la police est appelée à purifier. Car la brigade de sûreté, la brigade des garnis, la brigade des mœurs, qui forment trois divisions très distinctes à la Préfecture, retrouvent pourtant, sur le terrain du vagabondage et de la prostitution, le même misérable.

Si l'administration ne les fait pas marcher d'ensemble côte à côte, c'est un tort; je n'eus qu'à m'applaudir, pour ma part, en les faisant marcher tous de front.

Grâce à mes indicateurs anonymes dans les divers quartiers de Paris, un crime ne se commettait pas, que j'avais, en dehors de mon personnel, cent argus qui savaient où le conduire et le diriger.

Lorsque j'arrivais, on m'indiquait bien souvent le but, au moment où je ne savais encore comment m'orienter.

Dans tous les grands crimes qui m'ont été signalés, je reconnais que la brigade des mœurs m'a été d'un puissant secours.

Dans les meurtres les plus épouvantables, on dit: *Cherchez la femme.* Rien n'est plus vrai.

Du jour où la police des mœurs n'aurait plus l'autorité qu'on lui conteste, dans un but de moralité fort louable, tout en l'honneur de la femme qui, criminelle, est toujours plus dépravée que l'homme, de ce jour-là les coupables, si difficiles à découvrir déjà, deviendraient introuvables pour la justice.

Sur cinq rôdeurs bohémiens et bandits, il y en a

quatre qui n'ont d'autre état que celui de souteneurs de filles.

Supprimez la rigide surveillance de l'agent des mœurs sur les prostituées, vous supprimerez à la justice un moyen de tenir en respect le mâle de cette femelle, qui vit dans la même sentine.

Je ne fais qu'effleurer cette question, que des moralistes, des politiciens agitent aujourd'hui avec tant d'aigreur contre la police.

Pour la résoudre à mon point de vue, si différent de celui des moralistes candides et des politiciens systématiques, je n'ai qu'à les faire entrer à la prison de Saint-Lazare. Alors ils voudront bien admettre avec moi que la femme, ange de pureté et de dévouement, est un démon, incapable d'être régénérée une fois tombée dans la fange de la prostitution et du crime.

CHAPITRE III

LES FEMMES DE SAINT-LAZARE

La prison de Saint-Lazare, la *Bastille des femmes*, selon l'expression d'un des adversaires de la police des mœurs, indique, dans le quartier le plus populeux de Paris, par sa tristesse et son abandon, sa destination et son emploi.

C'est bien une infirmerie et une prison. Cette prison se compose, sur la rue du Faubourg-Saint-Denis, d'un grand édifice en avant-corps, dont la porte ronde prend la moitié de la construction. Deux étages s'élèvent sur son entablement noir, coiffé d'une façon sinistre de son fronton triangulaire.

Ce bâtiment respire un air de désespérance et de douleur qui s'accentue par les grilles qui l'entourent.

Il y a soixante ans, la prison de Saint-Lazare se trouvait à l'extrémité de Paris; aujourd'hui

par les quartiers qui se sont élevés au delà des confins primitifs de cet ancien faubourg, ce sombre monument ne rappelle que trop l'infamie des êtres qu'il renferme.

Loin de moi la pensée de vouloir couvrir de plus de réprobation qu'elles ne le méritent les femmes de Saint-Lazare.

Non, quelque déchue que soit une femme, elle est femme :

Perle avant de tomber et fange après sa chute !

Mais à quoi bon exposer à tous les regards dans Paris, au milieu d'un quartier si actif, si travailleur, plein de mouvement, sain et laborieux, un monument qui, au moyen âge, rappelait le plus grand fléau de cette époque, la *Lèpre*, et qui, au XIXe siècle, montre à notre société mieux organisée, non moins dissolue, sa plaie la plus hideuse, tout aussi contagieuse que la peste : la *Prostitution*.

A l'encontre des autres grandes capitales, de Londres ou de New-York, Paris a le droit de s'enorgueillir de son organisation administrative, de la vigilance qu'apporte la police à l'égard des prostituées, régies, réglementées, numérotées comme des soldats de régiment, parquées de ville en ville, ne quittant leurs boutiques de vice que pour se rendre à cet asile de honte : la prison de Saint-Lazare.

N'est-ce pas cependant au détriment de la dignité humaine que s'exercent ces mesures de sûreté générale?

L'hygiène y a gagné, la dignité humaine y a perdu! Les adversaires de la police des mœurs appellent cette organisation arbitraire contre des êtres dépravés : la *Traite des Blanches.*

Cette dénomination est plus terrible que juste; avant de changer l'administration surveillant nos débordements, ne faudrait-il pas, avant tout, changer nos mœurs?

Le niveau de la morale s'est-il élevé depuis que les agents des mœurs sont obligés de régir la prostitution indépendante qui, grâce au sexe le plus fort, gagne de plus en plus nos ménages, augmente de jour en jour la population de Saint-Lazare?

Je vais citer à l'appui de mon dire quelques exemples de ces monstres femelles que j'ai vues passer, durant ma longue carrière, à la prison Saint-Lazare. Ces femmes, sorties de la haute société pour descendre jusque dans ses bas-fonds, avant de peupler Saint- Lazare ou les maisons centrales, sont un argument de plus en faveur de notre administration policière, quelque exclusive et occulte qu'elle puisse être.

Je me le rappelle à l'époque ou je quittai ma position de commissaire de police pour devenir chef de la sûreté générale : je fus appelé un matin à constater dans un hôtel particulier, voisin de mon domicile, le suicide d'un tout jeune homme. A la suite d'un grand bal donné chez un sénateur, il s'était tiré un coup de pistolet.

La cause de ce suicide, malgré les recherches que je fis avec mon greffier, resta d'abord ignorée. Au-

cun papier, dans mon enquête, ne me donna d'indice sur la funeste résolution de ce malheureux.

Sa famille éplorée, que j'interrogeai, ne put me fournir de renseignement sur l'horrible détermination qui avait poussé cet infortuné à se tuer.

C'était un jeune homme doux, timide, studieux, qui, par ses progrès dans ses études, par son intelligence un peu trop réservée peut-être, donnait les plus belles espérances.

Dépité de n'avoir pu trouver de trace qui pût me mettre sur la voie du mystérieux suicide de ce jeune homme, je me proposai, le lendemain, de me rendre officieusement chez le sénateur qui l'avait reçu la veille.

Je fus accueilli par un vieillard qui, malgré son grand âge, paraissait encore assez vert.

Lorsque je me présentai à lui, il était avec une jeune fille très jeune encore. Sa beauté singulière, aussi irrégulière que piquante, me frappa moins d'admiration que d'épouvante.

Je devinai, du premier coup d'œil, que ce vieillard touchant à la caducité, que cette jeune fille, presque une enfant, étaient deux êtres dont l'âme, chez l'un, était aussi éteinte que le cœur l'était chez l'autre. Hélas ! je ne me trompai pas.

Six ans plus tard, je devais retrouver la figure de cette femme à Saint-Lazare.

A peine étais-je entré chez ce sénateur, ancien pair de France, qu'il renvoya d'un air sévère, presque menaçant, la jeune fille. Une fois seul avec cet important personnage, il me dit :

— Monsieur, votre visite matinale à la suite du

suicide qui a eu lieu hier, après mon bal, me dit assez pourquoi vous êtes en ma présence.

J'inclinai la tête d'un air respectueux.

Le sénateur continua :

— Eh bien! je ne vous donnerai pas longtemps à chercher la cause de la mort du pauvre jeune homme dont la perte sera un éternel sujet d'affliction pour sa famille. La cause de cette mort, c'est cette malheureuse qui sort d'ici. Recueillie par moi, fille d'une servante de ma maison, je l'appelai ma fille, après lui avoir donné une instruction en dehors de sa condition! Hélas! j'avais rêvé pour elle un sort autre que celui que lui réserve sa naissance. Maintenant, depuis la mort de ce jeune homme, je désespère d'elle et elle me fait horreur. Malgré les sacrifices que j'ai faits pour cette enfant, pour sa mère, je la chasse! c'est une fille indigne; après avoir causé le désespoir d'une famille, elle finirait par faire le déshonneur de la mienne!

Le vieillard, en prononçant ces paroles, marchait d'un pas plus précipité que ne le commandait son âge. Ses traits tirés et livides s'étaient empourprés par la douleur, par la colère.

Il n'était pas difficile, à travers le mystère qui transpirait de ses paroles, de deviner qu'un autre mystère s'attachait à la naissance de cette jeune fille.

J'observai bien le sénateur, presque octogénaire, je remarquai, par la dureté de ses traits et par la charpente autrefois si vigoureuse de son corps, aux allures félines, qu'il n'y avait rien de tendre en cet homme; je me dis que, s'il avait adopté, élevé la

fille de sa servante, c'est que la nature lui en faisait une loi.

Je pus m'en convaincre lorsque je vis couler ses larmes, lorsqu'il m'expliqua comment celle qu'il appelait encore *son* enfant, et qu'il conviait à toutes ses fêtes, avait été la cause involontaire du suicide du jeune homme, son danseur de la veille.

Sa fille venait de le lui avouer avec un sang-froid, un cynisme qui l'avait terrifié. Ce jeune garçon, fort épris d'elle, avait fait en sorte, durant toute la nuit, de danser avec elle; il l'avait pressée de répondre à sa passion.

Après avoir été avec ce timide écolier aussi coquette que possible, elle s'était moquée de ses transports. Poussé à bout, il lui avait dit sur un ton tragique :

« — Mademoiselle, vous ne croyez pas à ma passion sincère, profonde, inaltérable. Eh bien, je vous en donnerai les preuves, si vous me repoussez encore; moi qui ne peux plus vivre sans vous, je mourrai pour vous! Ce sera du moins la seule volupté que vos avances m'auront fait éprouver.

« La jeune fille qui peut-être, ajouta le vieillard, ne croyait qu'à une fanfaronnade de la part de cet amoureux, lui répondit :

« — Eh bien! mourez, si cela vous fait plaisir; j'en serai fort aise, dès que votre mort me débarrassera d'un importun et d'un fâcheux.

« Maintenant, termina le vieillard, vous savez le reste. Au moment où vous entriez, je pressais de questions à propos de ce scandale cette jeune fille

qui m'apprit ce que je vous rapporte. Sans doute, elle n'est pas coupable aux yeux de la loi. Mais sa sécheresse de cœur m'épouvante; si jeune, être si froidement corrompue d'esprit! c'est un monstre! je n'en veux plus chez moi. »

Je m'empressai, après cette explication me donnant la clef de ce que je désirais savoir, de prendre congé du sénateur, autant par convenance que par discrétion.

Six ans se passèrent sans que j'entendisse parler de la fille du sénateur, lorsque les journaux retentirent du bruit que faisait dans Paris une escroqueuse célèbre.

Des plaintes nombreuses parvinrent au parquet contre cette femme, dont la réputation de bas-bleu était aussi fortement établie que celle de faussaire.

Enfin, un jour, elle fut appelée chez le juge d'instruction qui, sur les plaintes concernant la dame, l'envoya à Saint-Lazare avant de passer aux assises.

Cette dame qui avait passé par toutes les phases de la grandeur et de la décadence d'une femme de lettres, c'était la fille naturelle de mon sénateur.

Son père l'avait bien jugée en l'abandonnant à ses mauvais instincts, depuis la mort de sa première victime.

A Saint-Lazare, on l'appelait la *Cardoville*; elle en avait tout le type. C'était une femme aux cheveux ardents et désordonnés, à la carnation chaude, colorée et aux tons inégaux. Ses yeux bleus trahissaient mille ardeurs; elle les tenait baissés hypocritement, comme honteuse de ses inavouables

pensées. Rien n'était régulier dans ses traits, rien n'était défini dans leur expression. Sa figure, aussi mobile que changeante, n'était qu'un masque dont le rictus avait je ne sais quoi de satanique.

Il n'y avait pas que ce rictus qui ne trompait pas et qui révélait toutes les convoitises de son âme. Son front altier ne paraissait vouloir se courber que sous le joug du caprice, le tyran de sa vie, et qui avait fait d'elle une faussaire !

Lorsque son père l'avait chassée de chez elle en compagnie de sa mère, toutes deux étaient entrées comme servantes chez un ancien intendant d'un seigneur polonais.

Cet intendant, Français d'origine, était revenu dans sa patrie pour y jouer à son tour, à l'aide de ses économies, le rôle de grand seigneur. A Paris, il n'avait pas tardé à se faire le Mécène des artistes.

Notre adroite Cardoville, grâce à son éducation brillante et à une intelligence remarquable, ne tarda pas de servante à devenir servante-maîtresse, puis femme illégitime de l'ancien intendant polonais.

Pendant plusieurs années, elle associa son existence de bas-bleu à la sienne, qui avait également un goût passionné pour la littérature. Elle entretint son goût en le faisant bénéficier de sa grande intelligence.

Le malheureux le paya cher ; son inspiratrice dévora bien vite ses économies, elle le ruina autant par ses caprices que par ses excentricités de tout genre.

Elle eut un salon fort recherché où se pressaient les écrivains et les artistes en vogue, dont plus d'un remplit, auprès de la capricieuse Sapho, le rôle plus moderne du prince Djalma.

A la mort de l'ancien intendant polonais, mort du regret de s'être ruiné pour cette pieuvre poétique, la Cardoville tomba dans la misère.

Comme la poésie ne nourrit pas ses enfants, notre bas-bleu fit des faux pour vivre ; elle les signa de noms d'artistes plus connus du public que de la Banque de France.

Les artistes portèrent plainte contre la femme poète, dont le prétendu mari avait été le Mécène. Une grande cantatrice de l'Opéra qui naguère avait été découverte par ce Mécène, la fit poursuivre par son mari qui était, cette fois, un mari très légitime.

Pour échapper aux poursuites de ceux qui avaient fait naguère partie de son ancienne cour, elle se réfugia dans un village près de Paris, elle changea de nom et épousa, elle, la fille d'un sénateur, qui ?... un maçon !

En dépit de son humilité forcée, l'étrangeté de sa chute et la trop grande renommée de ses méfaits firent découvrir le poète déchu.

La Cardoville fut traînée à Saint-Lazare, avant d'entendre prononcer en cour d'assises sa condamnation qui, en lui fermant les portes de la gloire, lui ouvrit pour trois ans les portes d'une prison centrale.

Cette femme est la réalité de l'idéal d'Eugène Sue, la Cardoville *vraie* qui ne connaît aucun frein à

sa vanité, à sa fantaisie et à ses vanités les plus folles ; nature capricieuse et indomptable, nature artiste peut-être, mais artiste dans le mal.

J'ai recueilli quelques fragments des vers que cette faussaire a laissés à Saint-Lazare, lorsqu'elle s'oubliait dans son cachot pour regarder le ciel, et pour sortir de la boue dont elle s'était volontairement couverte.

Lacenaire était poète, dit-on, il le prétendait du moins; la Cardoville l'était réellement ; on peut en juger par ce fragment de poésie que j'ai recopié dans sa prison :

Dans le vide profond qu'on appelle les cieux,
Mille globes mouvants sous le regard sévère
De Dieu sont suspendus à son immense sphère ;
Et nul du Créateur ne méconnaît la main
Qui d'un peu de limon créa le genre humain.
Son cœur est le soleil qui réchauffe le monde ;
Son âme est la nature immortelle et féconde.
. . . .
. . . .
Il est partout ce Dieu que l'Univers adore,
Il est comme il sera dans cent mille ans encore;
La fleur n'a qu'un printemps, l'homme un temps limité,
Mais pour le monde entier, Dieu c'est l'éternité.

Dieu avait placé une étoile au front de la nouvelle Cardoville; il avait oublié de lui donner un cœur. A la place du cœur, il n'avait mis que de la fange ; et la fange engloutit le poète !

A l'époque où la Cardoville était encore à Saint-Lazare, cette prison possédait une autre pensionnaire dont l'effronterie, voilée par un grand air de

piété, rivalisait avec l'excentricité hypocrite de son aînée. On l'appelait la *Madone*.

Rien n'était plus séraphiquement joli que la Madone.

De son vrai nom, elle s'appelait miss Claye; c'était une associée et une complice de pick-pockets. Avec ses grands yeux bleus, ses longs cheveux et son teint rose, elle avait l'air d'une vierge du Nord.

Elle s'était fait arrêter pour vol et condamner à trois ans de prison. Comme elle avait appelé de cette condamnation, on l'avait incarcérée à Saint-Lazare.

Là, elle avait affecté un profond repentir, un sentiment de piété qui lui avaient gagné rapidement la confiance des bonnes sœurs.

A peine à Saint-Lazare, elle passa dans la catégorie des *familières*, c'est-à-dire des prisonnières qu'on emploie comme auxiliaires et qui circulent à peu près librement.

C'était ce qu'elle voulait. Un jour, elle demanda à sa sœur de service l'autorisation de quitter un instant l'atelier. Cette permission lui fut accordée. Elle sortit, entra dans une cellule, endossa rapidement un costume de sœur, ressortit lentement, les yeux baissés et sa figure angélique cachée par les ailes de sa coiffe.

Ce ne fut que quelques heures après que la sœur à qui appartenait le costume s'aperçut de la disparition et fit tout découvrir.

Il était trop tard, et l'on a ignoré toujours ce que devint la fugitive.

Si j'ai parlé de ces deux types d'impures, c'est que l'un, par son éducation, l'autre, par sa beauté, seraient de ceux qui mériteraient le plus les sympathies des adversaires de notre législation préventive contre les femmes de mauvaises mœurs. Que sont donc les autres qui n'ont pour elles ni l'éducation, ni la naissance, ni l'excuse de la misère? On le verra bientôt.

En attendant que j'esquisse encore quelques types de cette prison, il est indispensable que j'indique à grands traits sa distribution intérieure.

On entre à Saint-Lazare par une longue cour coupée en deux par un grand mur.

A droite se trouvent les bâtiments latéraux qui contiennent les cellules, les cachots, les deux infirmeries, la chapelle des deux sections séparées et de leurs quatre catégories de prisonnières dénommées ainsi :

1° Les *prévenues;* 2° les *correctionnelles;* 3° les *filles publiques;* 4° les *jugées.*

Mais les jugées, à Saint-Lazare, ne le sont que pour un an et un jour.

Les deux sections sont bien distinctes.

La première section renferme les prévenues (délits et crimes), c'est-à-dire les jeunes filles au-dessous de seize ans et les enfants détenues par correction paternelle.

La seconde section contient les filles publiques en punition administrative, les malades, les jeunes filles insoumises au-dessous de seize ans.

Les prévenues n'ont pas de costumes particuliers;

elles ne portent pas l'uniforme qui, pour les filles publiques, consiste en un vêtement bleu, pour les condamnées en une robe brune et un serre-tête brun.

Les sœurs de Marie-Joseph, religieuses spécialement vouées à la surveillance des prisons, instruisent et réglementent les prisonnières de Saint-Lazare.

Les sœurs de Marie-Joseph ont un costume noir et un voile bleu sous leur bonnet; ce voile bleu les distingue des sœurs de charité.

Sous le règne de Louis-Philippe, c'était à des dames veuves, filles ou anciennes femmes de militaires, qu'étaient confiés le soin et la garde des prisonnières. Chose singulière, ce fut en pleine République, sous la présidence d'un général, le général Cavaignac, que les veuves ou filles de militaires durent céder la place aux sœurs de Marie-Joseph. Il est vrai qu'aujourd'hui ce qu'une seconde République a fait pour l'instruction et la réglementation des *pensionnaires* de Saint-Lazare, une troisième République est en train de le défaire.

Ici j'ai écrit à dessein le mot *pensionnaires*, parce que, dès qu'on a pénétré dans cette prison, tout ce qui attriste, au dehors, s'efface comme par enchantement.

En dépit des longs et bas couloirs qui séparent les cellules des gardiennes de celles des prisonnières, l'air, la lumière pénètrent librement dans toutes les salles. L'espace n'y est pas ménagé. L'ordre, la propreté règnent à chaque étage. L'expression de tranquillité et de contentement que respirent la plu-

part des recluses, travailleuses soumises et dociles, fait oublier jusqu'à la prison et jusqu'à la souillure des prisonnières.

Au rez-de-chaussée se trouve le cabinet du directeur, situé dans les compartiments du greffe. C'est un modeste cabinet qui a l'aspect d'un parloir de cloître. Un garçon de bureau d'un de nos opulents et modernes ministères n'en voudrait pas.

Tout le luxe de cette prison est réservé pour la charité. L'âme de saint Vincent de Paul, fondateur de cet asile, y préside encore; c'est une école, une infirmerie plutôt qu'une prison.

Au premier étage, un escalier aux rampes de bois, voûté de rainures planchéiées, conduit aux cellules où sont reléguées les prisonnières à la pistole, à raison de *vingt* centimes par jour, puis leurs ateliers.

Au deuxième étage est placée l'infirmerie des prévenues; au troisième, l'infirmerie des *nourrices*. On appelle nourrices les prévenues qui allaitent leur enfant jusqu'à l'époque où elles doivent en être séparées, si elles sont condamnées et forcées, comme telles, à entrer dans une maison centrale.

A chaque galerie se trouvent placées les cellules des gardiennes, surveillantes de jour et de nuit.

Le dortoir des filles publiques occupe tout un corps de bâtiment; il aboutit à une petite chapelle qui, jadis, fut la chambre de saint Vincent de Paul, où il mourut n'étant que chapelain des *lazaristes*.

Une plus grande chapelle est consacrée aux prisonnières; car, jusque dans ces chapelles, les *prévenues* ne fréquentent pas les *filles*, pas plus que

celles-ci ne hantent les *jugées* ni les *correctionnelles*.

Les prévenues et les jugées ont des ateliers qui, par une sollicitude bien entendue, ne reçoivent que des femmes ayant encouru à peu près la même peine ; impossible ainsi qu'elles puissent entre elles se corrompre.

Quant aux filles publiques, leurs ateliers, comme leur infirmerie, sont également à part.

Cette *seconde infirmerie* prend tout un corps de bâtiment. Elle fait le plus grand honneur à l'administration par son agencement, par la façon dont l'air, l'espace et la lumière sont ménagés.

Cette infirmerie, d'une *éblouissante* propreté, ne compte pas moins de *seize* salles pouvant contenir jusqu'à *cinq cents* malades.

Bon an mal an, la prison de Saint-Lazare compte, tant en détenues qu'en prévenues et filles publiques, un contingent de 992 prisonnières.

Pour soigner cette population flottante fournie par la *léproserie* moderne, et pour diriger ce trop-plein de la lie parisienne, il suffit de soixante personnes, tant directeur, greffier, médecins, surveillants que gardiennes.

Je n'ai pas compris, parmi les prisonnières, une certaine catégorie, la plus inoffensive, la plus originale : celle des *marchandes des quatre saisons* sans ouvrage.

Un grand nombre de ces femmes qui, dans la morte-saison, ne savent où se loger, imaginent, par un délit sans importance, de se faire mettre en con-

travention afin de se procurer à Saint-Lazare un logis pour l'hiver.

Lorsque j'étais commissaire de police, j'eus l'occasion de pénétrer à Saint-Lazare pour connaître une de ces prévenues qui, vu ce qui se passa à son sujet, devint une des femmes les plus intéressantes de cet établissement.

Elle avait été amenée à Saint-Lazare comme prévenue de vol. C'était une jeune femme de vingt-cinq ans; elle avait servi en qualité de femme de chambre dans les maisons les plus recommandables de la capitale.

Dans toutes les maisons où cette domestique était entrée, elle en était sortie en laissant des preuves irrécusables de nombreux détournements.

A part ce vice inhérent à sa personne, ses maîtres s'étaient plu à reconnaître qu'elle était d'un commerce très doux, d'un caractère respectueux, qu'elle était digne, par le témoignage du personnel qui l'avait entourée, d'être couronnée *rosière !*

Cependant cette jeune fille était venue échouer à Saint-Lazare pour donner encore, dans ce pénitencier temporaire, un témoignage de plus de son vice.

Malgré la surveillance des sœurs dont elle avait capté la confiance, par sa douceur, par sa bonne conduite, par sa réserve, elle était parvenue, une nuit, à se glisser dans l'une des cellules de sa gardienne, pour lui voler une somme d'argent mise en réserve pour les besoins du service.

J'avais été appelé, par le directeur, afin de constater le nouveau méfait de cette malheureuse qui, jus-

que dans sa prison, s'était abandonnée à ses pernicieux instincts.

C'était pour la prévenue une aggravation de peines, et mon rapport devait la perdre à tout jamais aux yeux des juges.

Lorsque le greffier de la prison m'eut mis en rapport avec la prisonnière, je vis une jeune fille aux yeux battus, pâle, nerveuse, et qui, en s'arrachant les cheveux de désespoir, protestait, comme toujours, de son innocence.

L'accent de vérité que trahissait sa voix, le violent désespoir dont ses traits étaient empreints, me frappèrent malgré moi.

J'en fis l'observation au greffier ; il se contenta de hausser les épaules en murmurant :

— Monsieur le commissaire, voilà le dixième vol que commet cette malheureuse. Il y a longtemps qu'elle aurait dû être en prison, si les maîtres n'avaient préféré la renvoyer que de faire leurs dépositions. Du reste, elle ne prend pas la peine de cacher ses vols. Malgré ses mensongères affirmations, c'est toujours entre les matelas que l'on retrouve les objets frustrés ! Ici, c'est dans son lit, comme toujours, que nous avons pu reprendre l'argent soustrait à la sœur ! C'est une fieffée voleuse ; elle est coupable ! archi-coupable, à moins qu'elle ne vole... en dormant !

Ce dernier mot du greffier me frappa.

Je l'arrêtai à son observation qu'il n'avait faite que d'une façon ironique.

Étudiant de nouveau les traits de la prévenue, je remarquai que ses traits voilés, ses yeux creux, sa

figure pâle, tirée, qui, par instant, s'illuminait d'une flamme interne, avaient des expressions étranges, presque mystiques.

Je n'en doutai plus, cet homme, sans qu'il y pensât, venait de me mettre sur la voie.

— Vous auriez peut-être raison, lui répondis-je. Cette femme, malgré les preuves matérielles qui l'accablent, n'est peut-être pas une coupable, mais simplement une hallucinée pour qui les soins médicaux sont préférables aux rigueurs de la justice.

Le greffier me regarda d'un air de pitié. Il se demandait sans doute si ce n'était pas moi qui étais fou.

J'interrogeai la pauvre désespérée ; elle me jura qu'elle ne savait pas plus comment elle avait commis ce dernier vol que tous les autres ; elle m'assura qu'elle ignorait comment le produit de ce larcin, comme toujours, se trouvait caché entre ses matelas...

Après cet interrogatoire entre la prévenue et moi, je me rendis chez le directeur de la prison. Je lui fis part de mes observations et de mes réflexions.

C'était un esprit moins prévenu, moins borné que le greffier.

Il remarqua avec justesse que, si cette jeune fille n'était pas une voleuse inconsciente, elle n'aurait pas la manie de cacher toujours à la même place le produit de ses détournements.

Il se rappela qu'à son entrée à la prison, ayant interrogé la prévenue dont la figure sympathique l'avait frappé, elle lui avait avoué que souvent,

la nuit, elle rêvait aux objets qui l'avaient le plus frappée dans la journée!

— Mais, ajouta le directeur, nous sommes si blasés sur les nombreux systèmes de défense des prévenues, que je considérai comme une ruse ou un subterfuge l'assertion de cette nouvelle pensionnaire. Dès que vous partagez la même opinion que, par devoir, je ne pouvais provoquer, je suis prêt à vous seconder dans l'intérêt de la vérité et de l'humanité. Que faut-il faire?

J'engageai le directeur, sur-le-champ, à aller trouver la recluse, à lui faire croire que je m'étais rendu à ses raisons, et que les preuves contre elle étaient plus apparentes que logiques.

En même temps je conseillai à l'administration de laisser, la nuit suivante, la porte de sa cellule entr'ouverte, de façon qu'elle fût libre de circuler dans les salles de sa section.

J'avoue qu'à l'exception du directeur de la prison, personne ne crut à l'innocence de l'ex-servante.

Le greffier, qui m'avait conduit vers elle en m'éclairant tout le premier, ne put s'empêcher de s'écrier :

— On voit bien que le commissaire connaît la pièce de la *Pie voleuse*. Il voit partout des servantes de Palaiseau!

En dépit du greffier incrédule, ce que j'avais prévu arriva. Il en fut témoin comme son directeur.

A minuit, la prévenue sortit de sa cellule. La gardienne, avertie, vit la jeune fille sortir de sa couche, se diriger, les yeux grands ouverts quoi-

que endormie, vers la cellule d'en face, pour venir près de son lit.

Marchant sur la pointe des pieds, la somnambule alla jusqu'à la couchette de la sœur, étendit le bras à la hauteur du mur où était suspendue une montre d'argent, s'en saisit, puis reprit tranquillement le chemin de sa cellule.

Quelques secondes après, la gardienne se releva pour rejoindre le directeur et le greffier et pour se rendre avec eux dans la chambre de la prévenue. Elle put constater, avec le directeur et le greffier, qu'elle dormait du plus profond sommeil.

Ce qui n'empêcha pas, le lendemain comme la veille, de retrouver chez la prévenue la montre d'argent cachée entre les matelas de son lit.

La malheureuse, devant une nouvelle preuve de sa culpabilité, voulut se tuer de désespoir.

Le directeur lui dit, en présence du greffier, de la sœur et de moi :

— Mademoiselle, vos vols ont été commis inconsciemment. La justice ne peut donc vous atteindre. Avant peu, sur le rapport du commissaire et sur nos attestations, vous serez rendue à la société.

Une plaisanterie du greffier avait sauvé cette hallucinée.

Sans moi, qui pris cette plaisanterie au sérieux, cette femme eût été punie pour des méfaits qu'un article du Code pénal ne reconnaît pas, dès qu'un prévenu est reconnu en état de démence ou obéissant à une force indépendante de sa volonté.

Durant les quelques visites que j'eus l'occasion de faire, à cette époque, à la prison de Saint-La-

zare, je connus d'autres pensionnaires bien moins recommandables que cette *voleuse sans le savoir*.

Saint-Lazare possédait alors une pensionnaire qu'on appelait la *Mère aux vierges*. C'était une grande femme de trente à trente-cinq ans, à la figure anguleuse, au nez mince et long, à la bouche pincée, dont les lèvres sinueuses et plates trahissaient l'astuce, la méchanceté et la cupidité. Elle avait des yeux noirs, profonds, très rapprochés du nez, ce qui lui donnait l'air d'une chouette. Les éclairs de ses grands yeux méchants allaient fouiller jusqu'au fond de l'âme pour en découvrir les plus mauvaises pensées et en tirer profit.

La *Mère aux vierges* avait été conduite à Saint-Lazare sous l'inculpation d'excitation à la débauche sur des mineures. Elle tenait double maison, doublement infâme : l'une aux Champs-Elysées, à l'usage *des deux sexes;* l'autre au Petit-Bercy, désignée par les habitués du lieu sous le nom de la *Petite tour de Nesle*.

Des misérables, payés par cette nouvelle Marguerite de Bourgogne, se rendaient aux bals de barrière pour découvrir, au profit des riches clients de cette pourvoyeuse, des jeunes filles ou des jeunes gens pouvant charmer, par leur grâce et leur beauté, sa nombreuse et opulente clientèle.

A la *Petite tour de Nesle*, comme à la *Petite maison de l'allée des Veuves*, les clients de cette exportatrice de mineures pouvaient amplement se satisfaire. Comme César, ces clients trouvaient, par les jeunes filles à Bercy, par les jeunes gens aux

Champs-Elysées, le moyen d'être amants ou amantes!

Par malheur, un des proxénètes de cette nouvelle Marguerite de Bourgogne tua une nuit, dans son lupanar de Bercy, une enfant qui se refusait à souscrire aux infâmes conditions imposées dans cet établissement.

Lorsque la police des mœurs, à la suite de cet attentat, eut arrêté, avec le meurtrier, la *Mère aux vierges*, la police dut agir avec beaucoup de circonspection. Elle ne voulut pas compromettre certains noms, très célèbres dans la finance et la diplomatie, et qui pouvaient être accolés au nom de cette pourvoyeuse d'amours en tout genre!

Une fois sortie de Saint-Lazare pour se rendre dans une maison centrale, la *Mère aux vierges* continua de subir sa peine dans une maison de santé. Sa peine faite, la *Mère aux vierges* alla se retirer en Bourgogne, son pays; elle y mourut millionnaire, presque considérée, plus heureuse que sa compatriote couronnée, l'héroïne de Buridan.

Il y avait aussi à Saint-Lazare, avant la *Mère aux vierges*, une femme non moins célèbre et beaucoup plus âgée. Cette femme avait joui d'une grande beauté. Une fois, condamnée à une peine légère comme pipeuse et recéleuse, elle avait redemandé à retourner à Saint-Lazare comme auxiliaire.

L'histoire de sa vie va expliquer le singulier goût de cette femme pour cette prison.

Dans sa jeunesse, c'est-à-dire au commencement du règne de Louis-Philippe, elle s'appelait la Phry-

né, un nom de guerre. Elle tenait table d'hôte et salle de jeu à Passy.

C'était une belle brune, la merveille du Ranelagh. Elle avait une taille d'Andalouse, une désinvolture de déesse, des formes dignes de rivaliser avec celles de la Vénus de Milo.

La Phryné, au Ranelagh, avait fait connaissance d'un beau garçon, hardi danseur et franc viveur, un nommé B***, un étudiant qui s'était égaré, un soir, au bal du Ranelagh.

B*** trouva que la Phryné était préférable à toutes les grisettes du quartier latin. Possesseur, à cette époque, de tout son patrimoine, il le mit aux pieds de sa nouvelle idole.

Il arrivait à temps pour tirer la brelandière d'un grand embarras. Elle s'était ruinée par sa faute.

La belle avait fait fuir tous ses clients par la passion qu'elle avait affichée pour un jeune gars normand, croupier de sa maison de jeu, écuyer tranchant de sa table d'hôte.

Le Normand, en sa qualité de Normand, avait jugé opportun de s'esquiver, quand la Phryné n'avait plus eu, par sa faute, d'autre adorateur que lui.

Cette brelandière, après l'abandon du Normand, prit B*** par dépit; elle le ruina ensuite, par ostentation, avec un entrain fiévreux.

Une fois certaine que celui qui l'avait vengée n'avait plus le sou, elle lui tint ce langage :

— Mon ami, c'est à toi que j'ai dû un regain de fortune. Maintenant que je t'ai mis sur la paille,

il est juste que je t'offre, par reconnaissance, ma maison et ma table.

— Sans condition? lui demanda B*** un peu incrédule.

— A la condition que tu me donneras ton nom!

— Pour le monde?

— Pour le monde, pour le maire et pour M. le curé!

B*** se gratta l'oreille, il réfléchit; mais il était sans le sou et il n'avait pas de préjugés. Cet acte, un peu ambitieux, de sa maîtresse, ne lui prouvait-il pas, après tout, qu'il était aimé pour lui-même?

Il épousa la Phryné.

Huit jours après, le nouvel époux de la brelandière trouvait chez lui, avec l'autorisation de *Madame*, prêt à partager son pain, son sel, *et cœtera*, qui?

— Le croupier normand!

Mais l'ancien étudiant, le soir même, retourna, sans se plaindre, à son quartier Latin, où il n'avait plus de quoi payer la moindre inscription.

Il s'y enfouit, pour cacher sa douleur, sa misère et sa honte, au fond d'un garni de chiffonnier.

B***, l'ancien Beau, le mari de la Phryné, la hotte sur le dos, le crochet à la main, vint, dès le lendemain de son expulsion volontaire, exercer sa nouvelle industrie à la porte du brelan de sa femme.

Il ne pouvait mieux se venger.

Pour fuir son mari qui la couvrait de ridicule, Mme B*** changea d'hôtel garni à chaque terme.



après quoi la Phryné,
misère, chassée de porte
ble chiffonnier, n'échap
sur le seuil de la prison

A la fin, le croupier nor
vengeance du mari, cont
nir voleuse au jeu pour l

Plus tard, Mme B***, po
époux sur ses pas et évite
rie, sollicita de devenir a
où elle était d'abord ent
vol.

La Phryné, dans son no
citée par l'administration
un modèle de résignatio
vouement. Où la vertu va

Quand la femme de Sain
sans jugement ou par me
due à la liberté ; quand
se rouvrent aussi pour la p
la dame l'attendent toujou

pour son *Alphonse*, les coups recommen-
plus belle sur la voie infâme, dont la fille de
azare suit toujours la trace une fois qu'elle
engagée.
ue départ est suivi d'une arrivée annoncée
la porte de cette prison par le *panier à sa-*
l vient du dépôt deux fois par jour, le matin
heures, le soir à six heures.
iture fermée entre dans la cour, amenant de
es prostituées ou prévenues. Une autre se
ivec elle pour emporter les prisonnières qui,
t d'un an et un jour, sont dirigées sur les
s centrales.
de sombres désespoirs renferment ces boîtes
es !
rfois une femme de Saint-Lazare nous défie
mine égrillarde en nous regardant d'un air
is à travers le carreau de la portière, ne rions
nme elle !
aieté n'est que de l'abrutissement ou de la
erie. N'est-ce pas sa dégradation que la
de Saint-Lazare essaye, par représailles, de
ter à la face ?
ne rions pas ! car cela est triste, ignoble,
l'envers de notre civilisation, comme le
nt de Saint-Lazare, une tache de boue dans
un trait d'union de honte et d'infamie entre
d'hier et la ville d'aujourd'hui !

CHAPITRE IV

DE QUELLE FAÇON JE CONNUS LE COCHER COLLIGNON ET L'EMPOISONNEUR LAPOMMERAIS

Un jour, longtemps après la vengeance de Mme X*** sur le lieutenant du 47e de ligne, j'étais avec elle dans une voiture de place, à la suite d'une rencontre que, la veille, j'avais eue avec cette espionne sur le boulevard Montmartre.

Avant de signaler les trop célèbres personnages que j'entrevis au moment où Mme X*** m'expliquait en voiture l'objet de ses nouvelles relations, je dois raconter l'incident qui m'avait mis, par devoir professionnel, dans la nécessité d'avoir ce tête-à-tête avec cette étrange femme.

La veille, j'avais rencontré Mme X*** sur le boulevard Montmartre, parlant très intimement à un jeune militaire au bras duquel elle se penchait langoureusement.

A la vue de ces individus qui ne craignaient pas d'accuser leur rôle d'amoureux, je m'arrêtai, malgré moi, d'un air ébahi.

Je me repentis aussitôt de mon mouvement in-
scret et involontaire, qui ne parlait pas en fa-
ur de mon éducation.

En vérité, j'étais bien excusable par ce que je
yais. Mme X***, malgré l'horrible mésaventure qui
était survenue pour avoir répondu aux avances
in jeune officier, était encore au bras de qui?
in sous-lieutenant!

Décidément, me dis-je, elle a du goût pour l'ar-
e. L'épaulette de lieutenant est pour elle le mi-
r aux alouettes. Son père avait raison, c'est une
le! Elle va toujours, portée par ses désirs hys-
iques, à l'abime qui faillit l'engloutir et qui
ngloutira un jour.

J'en étais là de mes réflexions, en m'empressant
m'écarter de la chaussée où se prélassaient mes
ioureux, quand Mme X***, au lieu de me fuir, s'a-
ıça hardiment, son lieutenant au bras, au-devant
moi.

Mme X***, les yeux brillants, le teint coloré, le
irire aux lèvres, me paraissait aussi fière de son
ıu militaire que ce bel officier ravi de sa con-
ête.

Force me fut de saluer profondément cet heureux
iple.

Après m'avoir présenté très carrément son nou-
ıu conquérant, Mme X***, avec des clignements
eux très significatifs, me donna rendez-vous
ır le lendemain à sa maison de Passy.

Quoique j'évitasse le plus souvent possible cette
ıme depuis son horrible vengeance, je me faisais
devoir, — la sachant très adroite quand elle

n'était pas égarée par ses sens, — de la voir, de l'interroger dans l'intérêt de mon service.

J'avoue que, en cette occasion, la curiosité m'excitait à connaître qui l'avait conduite à prendre pour amant un sous-lieutenant dont le grade, précédemment, ne lui avait pas précisément porté bonheur.

Elle s'expliqua à ce sujet, le lendemain, après un déjeuner que nous fîmes à sa maison de Passy.

Comme elle redoutait jusque chez elle les oreilles indiscrètes, elle m'avait engagé, pour recevoir entièrement ses confidences, à faire avec elle une promenade au bois de Boulogne.

Sitôt après le déjeuner, elle m'avait prié de prendre un fiacre. Une fois avec elle dans la voiture, elle me fit sa confession, ses aveux concernant le nouveau sous-lieutenant qu'elle honorait de son affection.

— Vous n'êtes pas sans ignorer, mon cher Claude, me dit-elle, que l'armée est surveillée par tous les partis depuis le Deux-Décembre. L'affaire de Pieri et de cet infâme sous-lieutenant que j'ai justement puni vous l'a prouvé. Eh bien, cet autre sous-lieutenant que je connais aujourd'hui m'est fort utile. C'est un bel homme, voilà tout; au fond, c'est une brute. Sans qu'il s'en doute, en tête à tête, je lui tire les vers du nez. Il me renseigne sur les opinions de ses supérieurs. Il est loin de penser que sa maîtresse, dont il est fier, transmet fidèlement à la Préfecture ses renseignements, objet de mes rapports quotidiens adressés à M. Lagrange.

Mme X*** en était là de ses confidences. Elles ne m'étonnaient pas; j'étais accoutumé depuis long-

temps à ses mœurs policières, et j'attendais, pour mon instruction particulière, une révélation piquante due à son commerce avec son sous-lieutenant, espion sans le savoir, quand un choc violent vint interrompre mon interlocutrice.

Notre fiacre venait de heurter une autre voiture arrivant en sens inverse. La roue de notre fiacre était entrée dans l'essieu de l'autre véhicule, au risque d'être broyée par cet essieu, ce qui fit entrer notre automédon dans une violente fureur.

Il accabla d'injures son confrère. Il le traita de maladroit et de propre à rien. Il le menaça de son fouet, ce qui parut autant intimider l'autre cocher que les personnes qu'il conduisait.

Je m'élançai à la portière pour voir ce qui se passait, ce qui, du reste, laissait parfaitement indifférente Mme X***.

Il n'en était pas de même du couple assis vis-à-vis de nous dans la seconde voiture.

Durant la vive altercation des deux cochers, il me fut facile de deviner que l'homme et la femme de l'autre fiacre n'étaient rien que deux amants qui faisaient, loin de l'œil d'un mari peut-être, l'école buissonnière.

Dès les premiers effets de ce choc malencontreux, la femme avait poussé un cri d'effroi; elle s'était caché la figure. Évidemment, elle ne tenait pas plus à être reconnue que son monsieur, un tout jeune homme.

Celui-ci, avec un air d'inquiétude que démentaient cependant ses regards assurés, avait, en

même temps que moi, ouvert la portière pour bien se rendre compte de ce qui se passait.

Je vis un monsieur d'une figure fine, aristocratique, habillé de noir avec une certaine recherche, et tout cravaté de blanc.

Evidemment, ce devait être un jeune médecin ou un jeune avocat. Nez à nez, il nous fut loisible de nous dévisager.

Je lus distinctement, sur le visage au teint lisse et aux traits réguliers de ce jeune homme, une certaine expression de dureté féline; elle m'indisposa d'autant plus que la première impression qu'il m'avait produite avait été tout en sa faveur.

Instinctivement, je m'intéressais à la malheureuse femme que cet homme à la figure d'ange, mais à l'œil de vautour, tenait en son pouvoir et à la merci de la risée publique.

Et je devinais que notre damné automédon prenait plaisir, en retenant son confrère, à rendre plus critique la position de ces amoureux clandestins.

J'avais remarqué le visage rébarbatif de mon cocher, l'expression de sa figure bestiale, dure jusqu'à la cruauté, son teint haut en couleur, ses yeux ardents comme ceux des fauves, ses cheveux noirs et touffus, ses favoris en éventail qu'il caressait avec des mouvements particuliers aux carnassiers.

Cet homme tenait ainsi du loup et du sanglier.

Alors il se complaisait à laisser enchevêtrer sa voiture dans celle de son confrère, bien moins habile que lui.

La foule s'arrêtait autour des deux fiacres, ce qui

paraissait amuser beaucoup notre automédon, et rendre plus affolée la dame du monsieur resté avec moi à la portière.

Je compris la ruse infernale de mon cocher. Pour sauver ce couple en *bonne fortune*, je lui criai :

— En voilà assez ! Vous êtes trop habile, mon brave, pour laisser plus longtemps ici nos deux voitures. Si vous n'avez pas une mauvaise intention, marchez ! je le veux et je vous l'ordonne.

— De quoi, mon bourgeois ? me cria mon cocher d'un air narquois, en penchant sa tête vers la portière. C'est lui qui m'accroche et c'est moi que vous tarabustez ! C'est lui qui est en contravention, et vous me vexez pour sa bêtise ! Vous vous *mettez le doigt dans l'œil !* Dame, je comprends, fit le misérable en brandissant son fouet et nous désignant, Mme X*** et moi, ainsi que le monsieur et la dame inconnus, c'est gênant d'être dérangés au moment du bonheur ! Mais c'est pas ma faute !

Un rire général accueillit les ignobles propos du cocher triomphant.

Ivre de fureur, mortifié cruellement par cet impudent cocher, je m'écriai :

— Dégageras-tu, triple brute, ta voiture, ou je t'arrête et je te conduis moi-même au poste !

— Arrêter Collignon ! l'honnête Collignon ! la fleur des cochers ! Tu t'en ferais mourir, mon bourgeois ! Ah ! si *t'étais* seulement un inspecteur, on pourrait te complaire...

— Je suis mieux qu'un inspecteur, misérable ! je suis commissaire de police, m'écriai-je, hors de

moi, en montrant à la main mon écharpe tricolore que je tenais toujours en réserve, en prévision d'un événement.

A la vue de mes attributs, Collignon, qui, quelques mois plus tard, devait se rendre par sa férocité instinctive si célèbre dans les annales du crime, pâlit, chancela, il faillit trébucher sur son siège.

Mes attributs lui avaient produit l'effet des serpents de la tête de Gorgone.

Collignon devint aussi souple qu'un gant; il se redressa, ne souffla mot, et se mit aussitôt en mesure de dégager sa voiture de la roue du fiacre enchevêtrée dans la sienne.

Pendant qu'il opérait ce manège, le jeune homme vis-à-vis de moi me cria : *Merci!*

Afin de me prouver sa reconnaissance pour le service que je venais de rendre à son amante, un moment compromise par ce Collignon, il sortit de sa poche un élégant carnet, y prit une carte parfumée et armoriée qu'il me tendit.

Je la pris entre les deux portières; j'y lus, au moment où nos deux voitures reprenaient leur course, un nom qui, neuf ans plus tard, devait être aussi retentissant dans les annales du crime que celui de Collignon. J'y lus le nom du docteur Lapommerais!

Ainsi le hasard prenait plaisir à placer devant moi les héros criminels que j'étais appelé à pourchasser. Six mois après, je revis aux assises le meurtrier de M. Juge, le cocher Collignon. Neuf ans plus tard, je conduisais moi-même à Mazas le docteur Lapommerais, l'empoisonneur de sa belle-mère et de son ancienne maîtresse, celle qui se cachait

eut-être dans le fiacre arrêté par Collignon! La ıtalité opère souvent de singuliers rapprocheıents et de terribles rencontres!

Je ne me rappelle plus ce que me dit Mme X*** u sujet de son nouveau lieutenant qui lui servait '*indicateur* pour parvenir à bien connaître les rincipaux agents de la conspiration d'Orsini; ce ont je me souviens parfaitement, c'est du cocher ollignon qui, six mois après la rencontre que je fis e lui, au bois de Boulogne, était arrêté en ma préэnce, rue d'Enfer, dans une circonstance tout aussi nprévue que la première.

Cette circonstance était bien plus dramatique que ı précédente. Le brutal et féroce Collignon veait de tuer, rue d'Enfer, M. Juge, un boureois qu'il avait *conduit* quelques jours auparaant.

Il l'avait tué parce qu'il s'était permis de dépoэr à la Préfecture une plainte contre lui, concerant sa déloyauté.

C'était vers la fin de l'année 1855. J'étais encore ommissaire, à cette époque, dans le quartier u'habitait Collignon, aux abords de Pantin.

Le nom de ce grossier individu devait d'autant ıoins sortir de ma mémoire que, plusieurs fois, avais reçu contre lui des rapports très graves. a malheureuse femme était venue un jour à mon ureau, accompagnée de voisines, pour attester que on mari ivre lui avait donné des coups à *poings эrmés* dont elle portait les marques. Les certificats es médecins corroborant les assertions des voisies, je fis droit à leurs plaintes, et j'écrivis à la

Préfecture pour avoir des notes sur cette brute.

J'appris que ce Collignon, cet homme violent et emporté, était aussi mauvais père que mauvais mari, et que plusieurs fois il avait abandonné sa femme et ses enfants. Bref, sa vie peu exemplaire était couronnée par une condamnation à vingt-cinq jours de prison pour refus de conduire et remise de pièce fausse.

Lorsque je reçus ces notes de la Préfecture, je fis écrire à Collignon afin qu'il se présentât à mon bureau.

Pour mon compte autant que pour la sécurité de sa famille, je n'étais pas fâché de lui administrer une verte semonce, en le menaçant de la prison s'il persistait dans son ignoble conduite.

Je ne pus me venger de mes griefs, ni venger les griefs plus sérieux qu'avait à lui opposer sa malheureuse famille.

J'appris qu'à la suite d'une altercation très vive avec un client, il venait de quitter subitement Pantin, abandonnant encore sa femme et ses quatre enfants.

A la nouvelle escapade de Collignon, je pressentis qu'il n'avait pas obéi qu'à un coup de tête.

J'allai à Pantin ; j'interrogeai la femme de Collignon, dont la situation intéressante m'avait vivement ému lors de sa visite à mon bureau.

J'appris par elle que son mari avait dit à deux de ses enfants qu'il allait quitter la France ; qu'il avait annoncé en même temps à son concierge qu'il prenait des dispositions pour s'embarquer.

Sur ces renseignements, la réflexion me vint

que Collignon n'avait dû parler, agir ainsi qu'à la suite d'une détermination très grave.

Cette nature vindicative et féroce, déjà sous le coup de la justice, n'avait, selon moi, quitté son foyer que poussée par une grave détermination.

Je voulus, s'il en était temps, prévenir un nouveau malheur causé par cet homme dangereux et malfaisant. Une fois revenu à mon bureau, je fis part de mes craintes à mon secrétaire, M. S***, qui m'était très dévoué, quoique ses opinions légitimistes fussent bien souvent en désaccord avec les miennes.

A part cette divergence d'opinions, M. S*** m'était attaché corps et âme. C'était une intelligence d'élite. A l'encontre de mes autres subordonnés, il n'obéissait pas en aveugle à mes commandements. S'il s'y pliait volontiers, ce n'était pas comme un soldat qui obéit à son chef, c'était comme un collaborateur qui a foi dans une œuvre préparée d'abord par un autre esprit que le sien. Tout son désir était de la parfaire.

Mon secrétaire, M. S***, m'était d'autant plus attaché qu'il me devait sa position et sa situation de fortune. Très épris d'une jeune fille d'un important fabricant de bronzes, il ne l'eût pas épousée, malgré la particule de son nom qui flattait la famille dans laquelle il aspirait à entrer, sans l'appui et le concours de mon autorité professionnelle.

Il se trouva, par un hasard extraordinaire, que la jeune fille était la nièce de cette famille de la rue de la Pompe si éprouvée autrefois par le sanglant scandale que j'avais étouffé à Passy.

Je n'avais eu, un jour, qu'à menacer les parents de cette jeune fille de la même catastrophe pour aplanir les difficultés qui avaient entravé jusque-là l'amour des deux jeunes gens.

La famille avait cédé par crainte, et son orgueil s'était amendé quand je lui avais appris que je connaissais tous ses mystères. Mon secrétaire me gardait une reconnaissance éternelle de ce que j'avais fait pour lui, ce que, certainement, en pareille circonstance, je n'eusse pas fait pour moi-même.

Aussi M. S*** m'était-il dévoué, je le répète, corps et âme. Il me l'a prouvé dans bien des circonstances où ma fortune, ma vie, ma liberté et mon honneur ont été en jeu.

Je reviens à Collignon.

Dès que je fis part à mon secrétaire de mes soupçons, il les partagea, il se mit en campagne avec plusieurs agents pour retrouver le cocher Collignon, disparu la veille de son domicile.

Il fut prouvé, en fouillant dans tous les repaires, dans tous les garnis de la capitale, que Collignon, sorti le 21 septembre de son domicile conjugal, n'avait logé nulle part; qu'il avait dû errer toute la nuit avant de venir, le 21, à la Préfecture de police, où il avait été mandé sur la requête de M. Juge, directeur de l'école normale de Douai, venu à Paris avec sa femme et sa fille pour jouir des plaisirs de la capitale.

Ce M. Juge, pour son malheur, avait rencontré sur le pont de la Concorde la voiture de remise de Collignon, qui l'avait conduit à Auteuil avec sa femme et sa fille, près de la grille du bois de Boulogne.

M. Juge, une fois arrivé à destination, donna trois francs à Collignon; celui-ci, prétendant qu'il avait droit à une indemnité de retour, réclama cinq francs. M. Juge les lui donna, non sans prévenir le cocher qu'il ferait valoir ses droits à la Préfecture de police.

M. Juge, qui avait pris, par précaution, le numéro de la voiture, envoya en effet sa plainte au magistrat en écrivant :

« Ma réclamation a moins pour but de me faire rembourser ce qui peut m'avoir été pris en trop, si toutefois le cocher a dépassé son tarif, que d'empêcher les conducteurs de voitures d'abuser de l'ignorance des étrangers qui viennent visiter Paris. »

J'appris de la Préfecture, à la suite des démarches de mon secrétaire, que l'employé préposé au contrôle de la fourrière avait donné lecture à Collignon de la lettre de M. Juge, en l'invitant ou à justifier sa prétention, ou à s'arranger avec le plaignant.

Collignon, d'après nos renseignements, avait opté pour la restitution des deux francs, et il avait promis d'avoir du bourgeois un reçu de la somme.

Mais, en raison de ses mauvais antécédents, le cocher n'était pas tranquille. Ayant demandé à l'employé s'il ne serait pas mis à pied, celui-ci répondit sèchement qu'il n'en savait rien.

Alors Collignon était parti avec des gestes de mauvaise humeur qui ne présageaient rien de bon pour le plaignant.

Quand mon secrétaire m'eut transmis ces détails de la Préfecture, je lui demandai :

— Savez-vous exactement la demeure de M. Juge?

— Oui, me répondit-il; je n'ai pas manqué d'en lire l'adresse au bas de sa plainte. M. Juge reste chez un ami, M. Vincent, rue d'Enfer, n° 83.

— Très bien, fis-je en réfléchissant. Maintenant, avez-vous sous la main un sergent de ville d'une force bien reconnue et d'un zèle à toute épreuve?

— Oui, j'ai un nommé Henri.

— Parfait, je l'emmène avec moi.

— Où donc ?

— Rue d'Enfer, n° 83; car si Collignon, qui n'a pas dormi de la nuit, qui ne s'est reposé nulle part, n'est pas déjà chez M. Juge pour recevoir son reçu ou pour accomplir sa vengeance, c'est qu'il y aura été empêché par les cris de sa conscience. Et j'en doute, car cette brute me fait l'effet de n'être accessible à aucun bon sentiment.

Mon secrétaire était habitué à la promptitude de mes décisions qui étaient toujours le résultat d'un jugement longtemps mûri à l'avance.

Il s'inclina, il me quitta pour aller chercher Henri. Un quart d'heure après je me dirigeai à la rue d'Enfer, accompagné de mon sergent de ville, laissant à mon bureau mon secrétaire qui me remplaçait très volontiers, avec un zèle et une intelligence qui ne se sont jamais démentis.

Les événements qui se passèrent après la sortie de Collignon de la Préfecture donnèrent pleinement raison à mes présomptions et à mes démarches.

Il y avait à peine trois quarts d'heure que j'étais

[redacted]

›rti de mon bureau, accompagné par le sergent enri, que je vis déboucher à l'extrémité de la e d'Enfer un homme de quarante ans, à la tête de up, aux épaules carrées, à la marche lourde et décise. Il était fraîchement rasé et portait une ngue blouse bleue.

Je reconnus Collignon sous cette transformation ce déguisement. Je m'arrêtai pour mieux l'obser-er, en faisant signe au sergent de ne pas perdre de ue cet homme qui, en ce moment, avait toutes s allures d'un malfaiteur de la plus dangereuse spèce.

Relégués tous deux, mon sergent de ville et moi, ans l'encoignure d'une rue transversale, nous sui-mes du regard notre Collignon; il ne tarda pas à ntrer dans la maison 83 de la rue d'Enfer.

Plus de doute, il se rendait chez M. Juge pour ui demander son reçu; et pour le lui faire payer her, sans doute, puisqu'il allait chez lui complè-ement transfiguré, et qu'il avait dit la veille à sa mme, à ses enfants, qu'il les quittait tous pour embarquer.

Ma première pensée fut de le suivre pour l'ar-êter.

Je fis cette observation que je n'étais pas le com-missaire du quartier; que, tant qu'il n'y avait, de a part de Collignon, ni délit ni crime, je n'avais as le droit d'anticiper sur les attributions d'un ollègue.

Je me contentai de le filer jusqu'à la porte du 83 t d'y mettre de planton le sergent Henri.

Une fois en face de cette maison, je poussai un

cri de joie ; je me rappelai tout à coup que le loca
taire du rez-de-chaussée était pour moi, comm
pour bien d'autres, une vieille connaissance.

A ce rez-de-chaussée habitait le grand philo
sophe Pierre Proudhon, naguère représentant d
peuple, dégoûté, depuis le coup d'Etat, de la po
litique militante, moins connu pour ses théori
socialistes qui lui avaient fait autant d'ennem
parmi les républicains que parmi les bourgeois, q
ne lui pardonnaient jamais son fameux axiome: *L
propriété, c'est le vol.*

J'avais connu Pierre Proudhon, ainsi que Lou
Blanc, lorsque tous les deux, persécutés par les ol
sessions de M. de L***, étaient allés trouver
prince à son hôtel du Rhin, à une époque où, pou
soigner sa popularité, le futur empereur, ancie
carbonaro, s'était vu dans la nécessité de se ra
lier aux chefs des partis extrêmes.

En 1855, Proudhon ne demandait qu'à se fai
oublier ; il s'inclinait volontiers devant le suffrag
universel qui avait donné l'Empire au lieu de
République. Homme de travail, il attendait pais
blement la réalisation de ses rêves en demanda
pour lui à ses adversaires le même respect qu
avait pour eux.

En une circonstance critique où des impérialist
de la veille avaient inquiété sérieusement ce philos
phe, j'avais été à même, au nom de la loi, de pr
téger celui qui, comme individu, sinon comme pe
seur, était bien l'homme le plus inoffensif et le pl
doux de la terre.

Proudhon, l'écrivain socialiste, le philosopl

louté, était resté, de tempérament, un pay-
t. En théorie, il criait mort à la propriété; en
itique, il écrivait à ses sœurs de bien soigner
i modeste jardin et sa petite maison.

l n'aimait pas la police; au nom de sa sécu-
i, il la recherchait pour se protéger des sots qui
vaient adulé en 1848, et qui l'auraient volon-
's envoyé à Cayenne en 1855.

Enfant du peuple, il s'inclinait devant la décision
peuple qui, comme il l'a écrit lui-même, dans
Démocrates assermentés[1], « aboutit, à Rome,
césarisme par le suffrage universel, et qui fit vo-
sept fois l'empire, depuis 1800 jusqu'à 1852, au
me peuple de Danton, de Robespierre et de Ma-
. »

En me rappelant que Proudhon habitait la mai-
i où se trouvait passagèrement M. Juge, je
ésitai pas à en franchir la porte, à demander
concierge *monsieur* Proudhon, pour mieux at-
dre chez lui le départ de Collignon de chez
Juge.

Aussitôt dit, aussitôt fait.

Lorsque je me présentai chez le philosophe, lors-
e je lui eus dit de laisser la porte ouverte parce
un agent attendait un personnage très dange-
x, je vis la figure de Proudhon prendre une
pression d'inquiétude qui me fit sourire.

— Mais, mon cher Claude, me dit-il, vous savez
n que je ne suis pas dangereux! Je n'ai jamais
partie, moi, d'aucune coterie républicaine ou
ialiste!

Démocrates et réfractaires, par P.-J. Proudhon, 1863.

— Eh! qui vous parle de vous, mon cher Proudhon? lui répondis-je en l'entraînant et en calmant ses inquiétudes. Malgré tout le plaisir que j'ai à vous voir, ce n'est pas pour vous que je suis ici.

— A la bonne heure! s'écria le philosophe en poussant un soupir qui n'avait rien de bien flatteur pour moi.

Durant cette courte explication, j'avais examiné l'entrée du rez-de-chaussée, j'avais remarqué, en laissant toujours la porte ouverte, que son palier, très large, faisait à son extrémité un long coude avant de parvenir à l'escalier.

Or Collignon, en supposant, d'après le caractère que je lui connaissais, qu'il se fût livré à des voies de fait contre M. Juge, n'aurait pu, pour éviter les représailles de sa victime, descendre l'escalier tout d'un trait.

Forcément il devait s'arrêter sur le palier; bon gré, mal gré, il nous était facile, à Proudhon et à moi, d'attirer Collignon dans la chambre avant de le livrer aux gens de la loi.

J'en étais là de mon inspection et de mes observations quand deux détonations se firent entendre à l'étage supérieur.

Deux secondes après, un homme sortait; c'était Collignon qui jetait deux pistolets encore fumants sur le carré, pendant qu'une femme échevelée, folle de terreur, s'élançait dans l'escalier en criant : Au secours!

Au bruit des détonations, Proudhon s'était élancé sur le carré, pendant que moi, immobile, j'en défendais le passage.

Voyant descendre une sorte de paysan vêtu ne blouse bleue, et en entendant la femme af- ée criant : « Au secours ! à l'assassin ! » Prou- on s'écria :

— Un crime vient d'être commis !

— Oh ! fit Collignon, cerné en bas par moi et oudhon, désigné en haut par la dame, — oh ! cherchez pas ; l'assassin de la *chose*, c'est moi !

Voici ce qui s'était passé depuis que j'avais ; Collignon. Il s'était présenté à l'adresse in- quée à la Préfecture, chez M. Vincent, rue d'En- , 83, l'ami où logeait M. Juge.

Reçu par celui-ci dans la salle à manger, Colli- on lui dit très poliment qu'il était en mesure de restituer les deux francs qu'il lui avait demaudés r erreur et pour lesquels il sollicitait un reçu.

M. Juge se mit en devoir de le lui faire.

Déjà il avait écrit : *Je soussigné*, quand Colli- on lui déchargea à bout portant un de ses pis- ets. M. Juge, atteint mortellement à la tempe, mba comme foudroyé. Mme Juge, qui était dans la èce à côté avec sa fille et Mme Vincent, s'élança au cours de son mari.

La dame ne comprend pas tout d'abord l'éten- e de son malheur; elle se penche sur son époux inimé en s'écriant :

« Ah ! mon ami ! mon pauvre ami ! »

Collignon tire son second pistolet sur elle ; la balle leure son cou et va ricocher contre la boiserie.

Au cri poussé par sa seconde victime, Collignon oit l'avoir atteinte, et pirouettant avec un calme nique, il dit :

« Ça y est, coup double! Je suis vengé du bourgeois. »

Il descend l'escalier en déposant ses deux pistolets sur le carré.

C'est alors que Proudhon et moi nous nous emparons du forcené.

Au moment où le sergent de ville courait avertir le commissaire du quartier, le misérable, qui ne cherchait plus à fuir, s'étonna de me trouver là. Il me reconnut pour être celui qui lui avait déjà fait si peur au bois de Boulogne.

— Il paraît qu'il y en a partout, dit-il en me toisant de la tête aux pieds, de la graine de mouchards?

Lorsque, en me mettant en mesure, pour mon collègue, de dresser un procès-verbal, je fis connaître à Collignon celui qui venait aussi de l'arrêter, l'assassin, au nom de Proudhon, reprit en haussant les épaules :

— Vous n'êtes pas pour l'ouvrier, vous? Eh ben, alors, ce que vous avez écrit dans vos feuilles, c'était donc de la *frime?*

Je vis Proudhon courber la tête.

Peut-être, à la vue de ce scélérat, s'en voulut-il d'être le prétexte ou l'excuse de ses paradoxes qu'autrefois il avait exposés aux masses dans un but démocratique qui n'avait profité qu'aux scélérats des faubourgs et aux scélérats des Tuileries!

Lorsque Collignon fut conduit devant le commissaire de police, plus tard devant le juge d'instruction, Collignon avoua son crime avec le même cy-

nisme. Il ne manifesta qu'un regret, celui d'avoir manqué sa seconde victime.

Il dit à ses juges que, depuis que le *bourgeois* du bois de Boulogne l'avait dénoncé à la Préfecture, il n'avait plus eu qu'une vengeance au cœur : ôter au dénonciateur le goût du pain, puisqu'il le plongeait dans la misère.

— Il fallait, dit-il au tribunal, donner une leçon aux maîtres qui exploitent les ouvriers; je l'ai donnée.

Lorsque le magistrat lui démontra que ce n'était pas un motif pour tuer les gens, Collignon resta dans son dilemme et répondit :

— C'est possible! J'ai tué et l'on me coupera le cou! C'est égal, les bourgeois y regarderont à deux fois maintenant avant d'exploiter l'ouvrier.

Quand Proudhon fut obligé, bien malgré lui, de venir déposer à la barre contre ce cynique scélérat, Collignon haussa les épaules; il l'appela :

« Renégat, Macchabée, mangeur de *frimes!* »

L'avocat général, en regardant Proudhon, saisit l'occasion de dire à l'auditoire que la société n'enfanterait peut-être pas de pareils monstres *sans les funestes théories que d'audacieux novateurs* faisaient miroiter au peuple pour l'égarer et le pousser au crime.

De nouveau, Proudhon courba la tête. Il n'aurait jamais cru, sans l'avocat général, qu'il eût pu être la cause même indirecte de l'attentat de ce cynique; c'était bien assez d'avoir poussé, en excitant la haine du pauvre contre le riche, Napoléon III aux Tuileries!

Le 6 décembre 1855, Collignon expia son double crime sur l'échafaud ; il y monta d'un pas ferme en regardant avec une curiosité narquoise l'instrument du supplice.

Quelques jours avant l'exécution de ce fanfaron du crime, je reçus une étrange visite, celle du docteur Coursy de La Pommerais. Il me remercia en termes chaleureux de ne l'avoir pas mis en cause dans ce procès criminel, malgré la rencontre qu'il avait faite avec moi de ce scélérat, six mois auparavant.

Il ajouta qu'il appréciait ma discrétion pour l'honneur de la dame qui se trouvait avec lui dans le fiacre arrêté par la roue de la voiture de Collignon.

Je ne me doutais pas que ce galant homme, si délicat, si soucieux en apparence de la réputation de sa maîtresse, allait devenir un empoisonneur que je devais conduire à mon tour sur l'échafaud où était monté, huit ans auparavant, l'odieux Collignon.

CHAPITRE V

LES DANGERS DE LA PHOTOGRAPHIE

A peine nommé chef de la sûreté, je me heurtai à des difficultés sans nombre que les privilèges du pouvoir personnel semaient à chaque pas pour entraver le cours de la justice.

Je me rappelle une saisie qui fut arrêtée aussitôt commencée, à propos de photographies obscènes dont l'éditeur responsable s'est tenu longtemps à l'angle d'une des rues du boulevard Montmartre.

Ce photographe recevait chez lui toutes les beautés en vogue dont les charmes n'avaient aucun mystère pour leurs généreux admirateurs. C'était un ancien cuisinier. Il avait jugé plus lucratif de délaisser ses cuisines et ses sauces pour prendre un laboratoire de photographie et abuser du collodion.

Mais les progrès de l'art de Daguerre, perfectionnés par Nionce de Saint Victor, ne le préoccupaient

nullement. Le portrait à cinq francs qu'il exposait à sa vitrine n'était que le manteau de la marchandise qu'il faisait tirer et circuler, à un grand nombre d'exemplaires, chez tous les libertins du monde.

Il montait à son atelier des poseuses indépendantes. Par leur mise élégante, elles prouvaient qu'elles ne travaillaient pas au compte du photographe, et que le galant marchand de portraits n'était qu'un proxénète par l'opération de son objectif.

Un jour un hardi boutiquier osa mettre en montre plusieurs des œuvres clandestines de notre photographe qui, sous prétexte d'art, pratiquait l'exhibition des formes nues dans toute leur extension, sans la plus petite feuille de vigne et sans la moindre draperie pouvant rappeler le plus léger péplum.

Une saisie fut opérée chez ce détaillant, puis chez l'éditeur responsable; celui-ci, en voyant venir chez lui les agents de la Préfecture, ne s'émut nullement de cette perquisition légale.

Il y avait parmi ses belles photographiées, dans l'attitude des naïades de Médicis, tant de dames dont le nom figurait à l'annuaire nobiliaire... de l'Empire, que notre photographe était parfaitement tranquille.

Il savait à l'avance que les gens très haut placés qui entouraient Sa Majesté, amateur, comme eux, de ses photographies, ne tarderaient pas à le tirer d'un mauvais pas causé par la maladresse du chef du bureau des mœurs.

Ce qu'avait prévu mon ancien cuisinier-photographe arriva. La saisie n'était pas plus tôt faite

qu'on m'envoyait un avis, émanant du ministère de l'intérieur, de laisser en repos l'honnête artiste.

En même temps je reçus, avec cet avis, la carte du sénateur L***, mon protecteur, qui me priait de passer chez lui.

Aussitôt je me doutai que mon ancien chasseur de femmes, dont j'avais collationné autrefois les photographies clandestines, pouvait être intéressé dans l'établissement daguerrien de cet ex-cuisinier.

Je ne me trompai pas.

Dès qu'il me vit, après l'invitation qu'il m'avait faite de passer dans son cabinet, mon sénateur me dit :

— Vos agents sont des brutes ! Le chef du bureau des mœurs ne connaît pas son métier. En outrepassant ses devoirs, il a compromis la réputation de très grandes dames et jusqu'à l'Empereur. Moi-même, il me met dans un mortel embarras.

— Ah ! demandai-je en souriant discrètement, est-ce que parmi ces dames qui se sont affichées dans le costume de la vérité, il y a encore des duchesses ou des princesses italiennes ?

— Ne plaisantez pas, mon cher Claude, me répondit-il très sérieusement, il y a pis que cela. Il y a des bourgeoises orléanistes, des femmes de journalistes de l'opposition, qui passent aujourd'hui pour être très estimables. Celles-ci ne manqueront pas d'être vengées par leurs époux des adversaires de l'Empire, et ces derniers peuvent nous faire beaucoup de mal.

— Comment ! des bourgeoises, des femmes ma-

riées, des mères de famille rivalisent aussi dans ce tableau synoptique de la galanterie avec des Laïs des Tuileries? Elles aussi ont tenu, chez ce photographe clandestin, à se disputer la pomme du beau Pâris?

— Vous êtes bien gai, ce matin, mon cher Claude, m'objecta-t-il sévèrement, prenez garde! vous jouez avec le feu sur un terrain déjà trop brûlant. Vous pourriez vous y brûler, si vous n'y faites pas, sur mes conseils, l'office de pompier.

Cette fois je ne ris plus, je lui demandai :

— Alors, pour vous servir, pour être aussi très utile à mes chefs, indiquez-moi ce qu'il faut que je fasse. Dites-moi ce que c'est que ce photographe qui a le droit de se mettre si impunément au-dessus de la loi ?

— C'est, ou plutôt c'était mon ancien cuisinier, me dit-il, en me coupant brusquement la parole.

A ces mots, j'ouvris la bouche d'un air aussi ébahi que désappointé.

J'étais atterré, pris comme je l'étais entre les exigences de ma profession et les devoirs de la reconnaissance.

Il ne m'était plus permis de défendre mes subordonnés, je devais même les abandonner au profit du haut dignitaire placé, par les exigences de ma profession, dans le plus cruel embarras.

Ce que je n'eusse pas fait pour moi-même, pour l'Empire, je devais le faire pour un homme qui m'avait sauvé la vie, et à qui je devais ma situation.

Si en cette circonstance je faillis à mes devoirs,

à ma conscience, je demande à ceux qui me liront s'ils n'en eussent pas fait autant.

— Je comprends, lui répondis-je en me rappelant certains détails de la vie politicogalante de M. de L***, je comprends la position délicate que ma profession vous a faite bien malgré moi. Je suis prêt, si toutefois vous m'en fournissez les moyens, à vous en sortir.

— C'est heureux, riposta le sénateur dépité. Et pour vous faire bien comprendre tout ce que j'attends de votre amitié, je croyais que je n'aurais pas été obligé de vous faire remarquer que certaines grandes dames et que Sa Majesté étaient en jeu.

— Si, — répondis-je sur le même ton, — il n'y avait que l'Empereur et son entourage en cause, peut-être aurais-je hésité entre mon devoir et ma conscience ; vis à-vis de vous, je n'hésite plus.

— C'est juste, répondit-il en reprenant sa bonne humeur ; vous êtes toujours resté un peu *orléaniste.*

— Que faut-il entreprendre, lui répliquai-je en glissant sur son sarcasme, pour étouffer l'affaire, et paralyser les poursuites contre votre photographe cuisinier ?

— Vous servir de cette photographie, me répondit-il en sortant de son secrétaire l'image d'une femme entièrement nue. C'est la reproduction exacte, ajouta-t-il, d'une dame très bien posée dans votre parti ; c'est la femme d'un journaliste influent de l'opposition. Elle ne croit pas, grâce aux anciennes démarches de son époux pour détruire

son ancienne image, qu'il en reste un seul exemplaire. En vous le confiant, pour prouver à cette dame le contraire, nous pourrons arrêter ce scandale, tant par vous que par l'initiative du mari, très intéressé, désormais, à se taire.

— Mais, lui demandai-je en examinant avec attention cette photographie représentant, dans la pose d'une naïade de Jean Goujon, une fort belle créature qui eût pu servir de modèle au Phidias français, mais quelle est cette dame ?

— Vous allez l'apprendre ; vous allez la connaître dans tous les moindres détails de sa vie privée que j'ai été à même de connaître lorsque, plus heureux qu'aujourd'hui, j'étais, pour mon compte et celui de mon prince, le galant messager de Cythère.

Alors M. de L*** me raconta cette histoire que je traduis le plus fidèlement possible.

Hélas ! elle est la reproduction trop fidèle des mille scandales parisiens, des mille mystères du mariage dans le monde interlope.

Voici ce que j'appris sur cette dame par les révélations de mon ancien chasseur de femmes.

Dix ans auparavant, le quartier Montorgueil était en rumeur; la fille d'une riche veuve d'un marchand de denrées coloniales épousait un jeune garçon sans sou ni maille, dont les avantages physiques ne pouvaient compenser son absence complète de patrimoine.

Une partie de la riche bourgoisie de ce quartier expliquait très malicieusement la disproportion de

ce mariage, pendant que la majorité de ses habitants ne se l'expliquaient pas du tout.

La riche veuve était signalée dans le quartier par son avarice sordide. En donnant sa fille à un jeune homme pauvre, appartenant à la bohème des lettres, la veuve non seulement dérogeait, mais elle condamnait son enfant, très jolie, encore très douce de caractère, à un malheur certain.

Ce garçon, sur l'opinion du vulgaire, ne pouvait, en raison de sa qualité d'écrivain, posséder que des goûts dispendieux pour satisfaire tous les vices de la création.

La condamner à se marier à un journaliste, c'était vouer la colombe au martyre.

Il est vrai que ce garçon, depuis longues années, s'était lié avec le riche marchand dont il faisait, dans les journaux, toutes les réclames.

Mais un grand nombre de gens trouvaient, de la part de la veuve, que c'était pousser trop loin la reconnaissance et le culte des souvenirs, que de donner sa fille au rédacteur assermenté de sa maison.

Ceux qui étaient plus intimement liés avec la veuve s'expliquaient mieux la cause de ce mariage insolite.

Ils disaient tout bas que le défunt, aussi avare que la future belle-mère, en ne payant pas à sa juste valeur les réclames rédigées par son écrivain, avait fourni malgré lui, par les prévenances de sa femme pour son scribe, une suprême compensation à ses maigres émoluments.

Ce qui donnait plus de poids à cette médisance,

ce fut, après la mort du mari, la position exceptionnelle que prit le journaliste du défunt, appelé à le remplacer tout à fait.

Il devint, par son attitude vis-à-vis des employés, le patron *in partibus*. Il régla, tailla, administra tout dans la maison comme s'il en eût été le véritable maître; la veuve ne parla plus que par lui.

Ce fut dans tout le quartier, surtout parmi les amis du défunt, un véritable scandale.

On s'attendit, de jour en jour, pour que ce scandale cessât, au nom de l'honneur de la corporation, que la veuve prît ce nouveau Gilbert pour époux.

Le scandale, au lieu de cesser, augmenta lorsqu'on apprit que les bans étaient publiés non plus entre la veuve et l'ami du mari, mais entre la fille et celui qui passait, à tort ou à raison, pour l'amant de sa mère.

Le jour du mariage, on vit la jeune fille suivre comme une victime immolée son époux à la mairie et à l'autel, pendant que la belle-mère se prélassait avec joie au bras de son gendre.

Peu s'en fallut, de la part des initiés de la maison, qu'un charivari ne saluât le cortège des nouveaux époux.

Si la malheureuse jeune fille n'était pas encore instruite des relations coupables qui existaient entre sa mère et son mari, elle ne tarda pas, la nuit de ses noces, à connaître toute l'étendue de son affreuse et humiliante situation.

La belle-mère, qui n'avait fait ce mariage que pour paralyser les mauvaises langues, qui n'avait

nné son amant à sa fille que pour le garder près
ılle, avait intimé l'ordre au marié, après la noce,
ne pas consommer son mariage.

Le lendemain matin, grâce à un judas pratiqué
ns sa chambre à coucher par l'Argus sa mère,
fille sortait du lit nuptial aussi vierge que la
ille.

Ce manège dura six mois. La femme — sans
tre — osa se plaindre à son mari qui la rudoya,
sa mère qui la traita de libertine. Alors la vic-
ne comprit tout. Par une fatalité, elle aimait
n époux tout en le méprisant.

Pour ne plus être témoin d'un spectacle qui lui
sait horreur et la rendait folle de jalousie, elle
solut de se détruire.

Un soir qu'elle était seule, pendant que la belle-
re courait avec son gendre les fêtes et les specta-
s, elle tenta de s'asphyxier.

Il semblait que la mort, qu'elle prenait pour
rnier refuge, lui était même refusée.

Son mari revint quand elle se débattait dans
tortures de l'asphyxie.

La belle-mère, pour lui apprendre à ne pas re-
mmencer une tentative qui l'eût rendue plus
ieuse dans le quartier, battit sa fille devant son
ndre.

La jeune femme ne recommença plus.

Au lieu de se venger sur elle-même, elle résolut
se venger sur son mari.

Elle avait remarqué que les mauvais traitements
'elle recevait de la mégère étaient un supplice
ur son amant.

En digne fille d'Ève, la jeune femme avait compris que c'était toujours avec plus de regret qu'il quittait la couche conjugale pour aller converser, la nuit, dans la chambre de la belle-mère.

Alors son parti fut pris. Par l'entremise d'un don Juan de magasin, elle changea sa position d'épouse délaissée en celle de cocotte. Elle se fit conduire à Mabille par ce jeune Céladon.

Elle ne tarda pas, grâce aux absences de son mari, à se déniaiser, à profiter amplement des leçons de son premier séducteur.

Elle n'en était pas à son coup d'essai, quand un soir elle fut surprise par son époux, qui sortait de meilleure heure que de coutume de la chambre de la veuve.

Son épouse revenait du bal Mabille, mise avec une toilette tapageuse qui avait remplacé les habits sordides dont elle était revêtue quand elle était encore une vierge dédaignée.

— D'où venez-vous, madame? exclama l'époux, d'autant plus furieux qu'il n'avait jamais trouvé son épouse plus provocante et plus jolie; — qui vous a donné cette toilette?

— Est-ce que je vous ai jamais demandé, moi, lui répondit-elle avec mépris, d'où vous venez tous les soirs? Quant à cette toilette, vous voulez que je vous dise d'où elle provient? Soit, eh bien! je me la suis fait donner dès que vous vous êtes refusé, d'accord avec ma mère, à pourvoir à mes besoins!

— Misérable! s'écria-t-il hors de lui, oubliez-

vous, pour oser me parler ainsi, que vous êtes ma femme?

— Maintenant, lui riposta-t-elle pour mieux jouir de sa rage, je suis devenue la femme de tout le monde, excepté la vôtre.

— Malheureuse! hurla le mari indigné, et qui, fou de désespoir, allait s'élancer sur elle très disposé à la battre, lorsqu'un défenseur imprévu s'élança tout à coup entre l'époux et la dame.

C'était son premier amant, celui qui avait lancé la belle, qui avait, en témoin jaloux, écouté ces paroles dans la chambre conjugale.

Le don Juan, lui-même, n'était pas cependant très satisfait des explications de la belle qui avait trop bien profité de ses leçons.

Ici, M. de L*** arrêta son récit. Il termina par cet épilogue qui devait commencer, pour moi, une série de courses dans l'intérêt de son repos et dans celui des dames compromises par les photographies de l'ancien cuisinier devenu photographe :

— Depuis cette scène, dit-il, que je tiens de la dame photographiée, et que j'ai très bien connue, pour ma part, chez la Farcy, en l'engageant à éterniser sa beauté dans ses charmes les plus secrets, je ne connais presque plus rien de sa vie. Ce qu j'en sais encore, c'est que, peu de temps après elle changea complètement d'existence. Elle devint, dès la mort de la belle-mère, le modèle des épouses. Aujourd'hui elle va à la messe, elle est marguillière, mère de deux enfants qui ressemblent traits pour traits à leur père. Le commis qui a débauché la femme est parti, on ne sait où, par



il a un journal très
position ; si vous ne
ennemis, il parlera
je suis perdu avec m
de vos agents. Arrang
pour préserver la co
affaire. Et, en cette ci
j'ai autant confiance
amitié.

Après cet entretie
L***, l'oreille basse. L
geait répugnait à mon
pas à hésiter, dans l'in
tant que dans mon p

Si je n'agissais pas
cate, j'étais destitué.
de la cour impériale d
inimitiés, dès qu'on ne
les pallier, à ses plus m
impériale en était pavé

des plus grands dignitaires et des plus grandes dames des Tuileries, la Farcy, qui redoutait dans un intérêt professionnel les représailles impériales, n'hésita plus à confesser les péchés mignons de sa pensionnaire rentrée au bercail conjugal.

Elle m'apprit des choses assez curieuses que l'imagination d'un romancier pourra exploiter en intitulant cette histoire vraie : les *Dangers de la Photographie*. La Farcy m'apprit qu'une nuit, et cette nuit devait se passer quelques jours après la scène conjugale du journaliste, celui-ci s'était présenté dans son lupanar. Il était gris, il avait demandé à voir toutes les dames de son établissement, pour se donner la satisfaction de remplir vis-à-vis d'elles le rôle du fils de Priam.

— Tu penses, mon bibi, me dit-elle d'un air de dignité comique, que ma maison, qui se respecte, ne procède pas vis-à-vis de ses clients comme ces maisons vulgaires qui font passer pour le premier venu *toutes leurs dames au salon*. La Farcy, pour elle-même, pour ses clients, a trop de ménagements à garder. Non, je me contentai de conduire ce monsieur dans un cabinet où sont photographiées toutes ces dames. Quand il fut devant mon répertoire féminin, il s'arrêta devant une photographie qu'il me désigna ; elle me parut l'avoir vivement frappé. Je le crois bien, termina-t-elle en riant aux éclats, c'était le portrait de sa femme !

— Et comment, lui demandai-je en l'arrêtant dans son hilarité, as-tu aussi appris ces détails que la police seule croyait connaître ?

— Ah ! voilà, termina-t-elle, je puis le dire à

toi, puisque tu me le demandes dans l'intérêt de l'Empereur. Il paraît que ce monsieur était un fameux chenapan, *un mangeur de blanc*, comme on dit vulgairement. Il n'avait épousé la fille qu'il faisait crever de faim que pour mieux posséder, avec sa belle-mère, tout son magot! Or, lorsqu'il vint chez moi, il avait des soupçons sur sa femme, qui, pour avoir de belles robes et tout le tra-la-la d'une femme *comme il faut*, avait été obligée d'entrer dans mon couvent. Quand le mari y vint à son tour, c'était pour s'assurer de la chose. Et sa femme fut si aimable, qu'une fois rentré chez lui, l'époux ne voulut plus de la belle-mère! Mais la vieille n'entendit pas de cette oreille-là; elle fit des scènes au mari. La femme, de son côté, qui avait mordu enfin au fruit conjugal, le défendit après lui avoir fait tant de traits dans l'unique but de subvenir à ses frais de toilette. Un soir, dans une tripotée octroyée par la femme et le mari à la belle-mère, celle-ci y passa goût du pain. Un matin, on trouva la vieille morte au bas de son escalier. On fit croire qu'elle s'était tuée dans une chute qu'elle avait faite en dégringolant de cet escalier. Comme la belle mère, en sa qualité de belle-mère était méprisée, conspuée de son gendre et de tout le monde, on n'alla pas aux informations, on se contenta de lui faire un bel enterrement, et ce fut tout.

J'étais étonné des révélations de la Farcy, si loquace, elle qui, d'ordinaire, était si circonspecte à l'égard des pensionnaires.

— Voilà des détails fort horribles, lui dis-je,

et fort curieux à la fois ; d'où les tiens-tu ?

— D'une circonstance plus curieuse encore, ajouta-t-elle. Il paraît qu'il n'y avait pas que le mari qui était jaloux de sa femme ; il y avait aussi un amant qui l'aimait avec autant d'acharnement que le mari. Cet amant qui, le premier, auprès de l'épousée avait cueilli la fleur d'oranger, devint furieux qu'elle ne fût plus ma pensionnaire, dès qu'elle quitta mon couvent pour rentrer, la bégueule, dans le giron conjugal ! Et l'amant fut si en colère qu'il vint me voir, qu'il me raconta ce que je te raconte. Tiens, il fit mieux, ce chéri des dames ; il écrivit sur le dos de cette photographie ces mots que tu peux y lire comme moi : « C'est « cette femme qui, d'accord avec son époux, a « tué sa mère pour se donner un nouveau brevet « de vertu. »

A la vue de cette singulière légende ornant le dos d'une photographie semblable à celle que je possédais, je poussai une exclamation de joie. Je compris que, si je pouvais m'emparer de cette preuve de la culpabilité de ces époux criminels, je sauvais à jamais mon protecteur, j'épargnais au Château un scandale que, sans cette preuve, le mari, en qualité de journaliste de l'opposition, ne manquerait pas de provoquer.

Je demandai à la Farcy qu'elle me confiât pour vingt-quatre heures cette photographie ornée de ces mots qui devaient être, contre l'adversaire de l'Empire, une arme terrible.

La Farcy hésita longtemps. Ce ne fut que lorsque je lui eus dit qu'il y allait de l'avenir d'un sénateur,

de la réputation de très grandes dames et de la tranquillité du souverain qu'elle se décida à complaire à mes désirs.

— Tu me connais, me dit-elle : ni pour or ni pour argent, je ne trahis les secrets de mon métier; mais, dès qu'il s'agit de *mon* Empereur, c'est différent.

Je n'attendis pas la fin de la profession de foi de la matrone pour prendre congé d'elle, une fois muni de ma double photographie. Une heure après, je me présentai au bureau du journal du mari de la dame en question, en faisant passer ma carte.

Ce monsieur était un homme jeune encore, à la figure impertinente et cynique. Il me reçut dans son cabinet de rédaction. Sans se lever, armé d'une longue paire de ciseaux qu'il appelait avec ironie « son rédacteur en chef », il me dit :

— Je sais, monsieur, pourquoi vous venez. C'est au sujet, n'est-ce pas, des photographies trouvées chez le photographe du boulevard Montmartre, où l'on a trouvé nues des princesses de l'Empire, qui ne le sont guère moins aux bals des Tuileries. Selon le système en vigueur, monsieur le policier, vous venez m'offrir des *compensations* pour me taire. Une place de préfet, sans doute ? Moi, monsieur, je ne mange pas de ce pain-là! J'ai une position indépendante. Vous vous êtes trompé de porte. Mon article est fait, il passera ce soir; voilà ma réponse, vous pouvez aller la rapporter à vos maîtres.

J'étais outré de l'outrecuidance de ce monsieur, si insolent parce qu'il se croyait bien fort, et ne se

…ant pas que je possédais deux photographies … devaient le faire changer de ton.

— Vous vous trompez, lui répondis-je sèchement. …ens uniquement vous rendre un service, pour … vous ne passiez pas en cour d'assises.

— Monsieur, exclama-t-il en enflant sa voix …il essaya de rendre très retentissante, vous m'in…ez. Sortez !

— Si je sors, lui dis-je, irrité de ses menaces, ce …sera que pour vous remettre entre les mains des …darmes.

…l allait répliquer. Je ne lui en donnai pas le …mps en lui montrant les deux photographies de …dame, dont l'une, au dos, avait la légende ter…ble que l'on connaît.

Je vis mon journaliste pâlir, chanceler, en proie …une agitation aussi folle que celle du roi de Ninive …ant sa condamnation écrite en lettres de feu sur … murs de son palais.

Il retomba sur sa chaise comme une victime im…olée, il me répondit en balbutiant :

— C'est bien ! je vous le jure, l'article ne paraî…ra pas.

Il ne parut pas, en effet. M. de L*** fut sauvé, …t les dames *dévoilées* en furent quittes pour la …eur. L'arrestation du photographe, qui put conti…nuer plus tard son honnête commerce, n'eut pas de …uite; je rendis plus tard au journaliste, discret …ntre son habitude, une des photographies de sa …mme.

Je gardai l'autre, celle de la légende, pour m'as…urer contre toute idée de retour à une indiscrétion

professionnelle de la part du mari de l'épou convertie.

Il me serait facile de m'étendre sur les dang de la photographie provoqués par les photogra phes. Il y avait par exemple, autrefois, une cer taine dame, une comtesse quoique femme de pho tographe, qui avait une singulière façon de pro curer des clients à son mari. Elle se faisait suivre s les boulevards, dans les endroits les plus à la mod par un monsieur dont la mise répondait à l'élé gance. Elle ne craignait pas de l'attirer chez el comme l'eût fait la cocotte la plus effrontée. U fois dans ses appartements, la comtesse n'hésit pas à présenter son poursuivant à son mari comm un personnage désirant posséder son portrait ti de sa main.

On voit d'ici la tête du monsieur, placé, malg lui, devant l'objectif du mari qu'il ne s'attend guère à trouver là, et que, du reste, par compe sation, il ne tardait pas à coiffer : vengeance qu payait, il est vrai, plus cher qu'au prix du ta des portraits ordinaires.

En ce temps-là, les comtesses de l'empire n' taient pas fières. Elles ne dédaignaient le négo que sur parole; elles le pratiquaient sur tous l échelons. Plus d'un brocanteur dut sa fortune a trucs d'une comtesse qui n'avait rien à envier à noble photographe.

La comtesse *aux bibelots* avait trouvé un ing nieux moyen de se faire meubler ses salons av les objets les plus rares et les tableaux des pl grands maîtres, sans débourser un rouge liard.

›rte de son élégance, de son goût, des rela-
; qu'elle possédait dans le tout-Paris, elle se fai-
prêter, par les marchands de tableaux ou par
›rocanteurs en renom, les toiles et les objets les
rares.
ès qu'ils paraissaient être un objet d'envie
ı part de ses invités, la comtesse s'empressait
avertir son marchand avec le prix estimé par
ıateur. Elle renvoyait au marchand le bibelot
pour tout le monde, était aller meubler son
eau. L'amateur ne tardait pas à retrouver chez
·ocanteur l'objet si convoité, et que la comtesse
t fait valoir comme un objet unique; alors le
and s'empressait de l'acheter au prix fort dési-
par la dame.
amateur croyait avoir joué un bon tour à la
tesse en lui prouvant, à prix d'or, qu'elle n'é-
pas seule à posséder un pareil trésor, et c'é-
le dupeur qui était dupé !
a comtesse, meublée pour rien, allait ensuite
:her sa prime chez le brocanteur en renouve-
au même prix son mobilier qu'elle n'abandon-
que pour retoucher une nouvelle prime, re-
ıentée par une nouvelle dupe.
; le répète, les comtesses de l'empire n'étaient
fières. Brocanteuses ou photographes, elles
:inuent plus que jamais depuis la chute de l'em-
, et par nécessité, le même commerce. Avis aux
.teurs !

CHAPITRE VI

JUD, L'ASSASSIN MYSTÉRIEUX D'UN PRÉSIDENT DE LA COUR IMPÉRIALE

En 1860, la France impériale était heureuse... en apparence. Nos conquêtes d'Italie, en nous donnant Nice et une partie de la Savoie, prêtaient à l'empire un prestige qui émerveillait le vulgaire.

Il ne fallait cependant pas être grand devin pour pressentir que chaque pas en avant fait par la politique d'aventures de l'empereur des expédients n'était qu'un pas de plus vers sa chute.

On ne peut donner aux autres ce que l'on se refuse à soi-même. L'empereur, en tuant en France la liberté dont il était issu, ne pouvait travailler sérieusement à l'indépendance des autres nations.

Le prestige que faisaient miroiter aux yeux de tous les peuples les admirateurs intéressés du guet-apens de décembre n'excitait que l'envie de l'étranger, particulièrement de la Prusse.

Déjà la Prusse avait arrêté notre empereur en

Italie, après l'avoir lancé à la remorque de Cavour et de Victor-Emmanuel, par le poignard de Mazzini et par les bombes de son lieutenant Orsini.

En 1860, le chancelier prussien, qui devait à la politique de Napoléon III son autorité européenne, travaillait, en haine de son complice, à ne pas lui donner, comme Victor-Emmanuel, une part au gâteau. Au contraire, il attendait le moment de lui prendre l'Alsace, malgré les devoirs de la reconnaissance qui l'obligeaient à lui rendre nos anciennes provinces du Rhin pour le service que Napoléon, par son attitude contre l'Autriche, venait de rendre au roi Guillaume.

Mais, en diplomatie, la reconnaissance est un mot puéril, vide de sens, surtout pour M. de Bismark!

Ce fut vers la fin de 1860, à l'époque la plus prospère, la plus florissante du règne impérial, qu'un grand crime commença à assombrir son horizon pour le couvrir d'un nuage épais qui effraya les admirateurs les plus enthousiastes du nouveau régime.

Ce crime, c'était le premier coup de tonnerre, c'était la première protestation surgissant des profondeurs mystérieuses du monde impérial pour lui rappeler sa funeste et sanglante origine.

Un magistrat très dévoué à l'empereur, un président de cour, M. Poinsot, était assassiné dans la nuit par un nommé Jud, un Alsacien, originaire du Haut-Rhin, dans un wagon du chemin de fer de l'Est.

L'assassin, voyageant seul avec ce magistrat, avait pu, durant le voyage, accomplir son crime,

puis se sauver de wagon sans laisser aucune trace de son passage.

Lorsque le train parvint à sa destination, ce ne fut qu'en ouvrant le compartiment où s'était installé M. Poinsot qu'on découvrit le meurtre quand le meurtrier était loin.

Sur les diverses indications prises sur les lieux où s'était ralenti le train, puis à l'embarcadère, il fut procédé à une enquête.

Cette enquête eut pour résultat de donner des renseignements précisés bientôt par le parquet. Ils me furent immédiatement confiés, comme chef de la police de sûreté.

A propos de cet assassinat mystérieux qui mit en émoi la magistrature, je fus appelé dans le cabinet du procureur impérial et je fus chargé par le préfet de mettre en campagne tous mes agents contre Jud, meurtrier invisible, dont le vol, comme je devais l'apprendre à mes dépens, n'était pas l'unique mobile.

Je donne textuellement les signalements qui me furent soumis sur Jud, par le parquet, sur mes propres indications :

PARQUET
du
Tribunal de la Seine.

CABINET
du
Procureur impérial.

N° 1

Signalement d'objets volés à la suite d'un assassinat sur le président de la Cour impériale, M. Poinsot.

Un assassinat a été commis pendant la nuit du 5 au 6 de ce mois, dans un wagon du chemin de fer de l'Est, sur M. Poinsot, président de la Cour impériale de Paris.

L'assassin a volé les objets suivants :

1° Une couverture de voyage noire et blanche en étoffe anglaise;

2° Un sac de voyage en cuir verni, contenant des livres de jardinage, un ouvrage de Dubreuil et un couteau à manche de corne de cerf;

3° Une montre en or, portant le n° 2,638 et le nom de Sourian, horloger, 10, rue de la Paix;

4° Une chaîne en or avec clef, garnie d'un rubis, gravée de l'initiale P.;

5° Un porte-monnaie en maroquin noir, carré long, à fermoir d'acier.

Le soussigné prie MM. les officiers de police judiciaire de faire rechercher activement et arrêter tout individu qui serait trouvé nanti des objets ci-dessus désignés sans pouvoir justifier de leur possession.

Au parquet, à Paris, le 8 décembre 1860.

Le procureur impérial,
Cordoën.

Après ce premier signalement, je recevais du juge d'instruction, par le ministère de son greffier, une

autre pièce qui concernait Jud plus particulièrement.

Voici cette autre pièce :

PARQUET
du
Tribunal de la Seine.

CABINET
du
Procureur impérial.

N° 2

Signalement de Jud, assassin de M. le président Poinsot.

Charles Jud, âgé de 27 ans, taille 1 m. 68, cheveux et sourcils bruns, front haut, visage long et maigre, cicatrice au-dessus de l'œil gauche, plusieurs dents cassées.

Barbe brune rougeâtre ; s'il la porte entière, elle ne doit pas être longue de plus de 8 à 10 jours.

Il est inculpé de l'assassinat commis le 6 décembre sur M. le président Poinsot.

Il a pris quelquefois les noms de Jacques Jud, de Moncalti et de Matricore.

Un mandat d'amener a été décerné contre lui par M. La Caille, juge d'instruction.

Le soussigné prie MM. les officiers de police judiciaire d'ordonner les recherches les plus actives.

Au parquet, à Paris, le 10 décembre 1860.

Le procureur impérial,
CORDOËN.

Ces signalements datant du 10 décembre, lorsque l'attentat avait été commis cinq jours auparavant, donnèrent donc au meurtrier un vaste champ pour se soustraire à la justice.

Dans la nuit où se commit le meurtre, l'assassin

avait eu le temps de s'orienter, puisque ce ne fut qu'à Paris, à l'arrivée du train, que l'on put constater le crime.

Lorsque les employés, à quatre heures du matin, visitèrent les wagons du train-express venant de Troyes, ils découvrirent dans un wagon sans lumière, le plus rapproché de la locomotive, aux rideaux fermés, le corps du président Poinsot.

Immédiatement on avertit le commissaire et la sûreté générale de cette horrible découverte.

On crut d'abord à un suicide à la vue de sa tête fracassée. La cervelle jaillissait de tous côtés. L'autopsie à laquelle procéda le docteur Tardieu, prouva que le président de la cour avait été l'objet d'un meurtre. Il parut certain que l'assassin avait été armé d'un revolver, que deux coups avaient été déchargés sur la victime. La tête portait deux ouvertures : l'une au-dessus de la tempe, l'autre à la partie opposée du crâne que, sans doute, la balle avait traversé. Une autre blessure d'arme à feu se retrouvait à la région du cœur, mais la balle avait été retrouvée dans les vêtements.

Par les objets qui manquaient à M. Poinsot, signalés dans les deux rapports, et d'après les recherches opérées par moi sous les yeux du substitut du procureur impérial, le vol paraissait être le mobile du crime dont l'auteur restait à l'état de mythe.

D'une autre part, il semblait admissible qu'un certain accord existait entre le meurtrier et la victime. De la façon dont étaient faites les blessures, surtout la seconde, il était clair que le meurtrier,

avant de commettre son crime, avait tenu en son pouvoir le président de la cour impériale, et que tous deux devaient avoir eu dans la nuit un entretien mystérieux.

Quelle nature de conversation pouvait avoir un misérable assassin avec un personnage de cette importance? Là était le mystère.

Il n'y avait pas à en douter, l'assassin était de condition bien inférieure à celle de ce magistrat; car on retrouva sur la banquette, à côté du cadavre, un cache-nez en coton blanc et couleur lie de vin qui, sans doute, avait été oublié par le meurtrier et qui, d'ordinaire, ne se porte pas à Paris.

Ce cache-nez et une tabatière grossière laissée par Jud dans le wagon furent pour moi des indices précieux. Ils m'aidèrent à connaître l'assassin, et à livrer son nom au juge d'instruction qui rédigea, sur mes premières investigations, les signalements donnés plus haut, accompagnés d'un mandat d'amener contre l'assassin.

Comme tout le fit supposer, le meurtrier n'avait pas obéi qu'à une pensée de meurtre. Comment M. Poinsot, à qui l'on ne connaissait pas d'ennnemis, pouvait-il avoir été ainsi victime d'une sanglante inimitié, et d'une odieuse vengeance? C'était un problème de plus à ajouter à tous les autres posés par cet épouvantable attentat, jetant dans la consternation la magistrature et la haute société de ce temps-là.

Le président Poinsot était le plus aimé et le plus estimé de tous les magistrats. Nul ne plaçait plus haut le sentiment des devoirs et la responsabilité at-

tachée à la redoutable fonction de juger les autres. On ne lui connaissait pas d'ennemi.

Très bien vu aux Tuileries, il ne devait le bon accueil qu'il recevait de la cour qu'à la droiture de son caractère. Depuis trente ans dans la magistrature, il avait été procureur à Troyes, puis il était entré au parquet de Paris en 1833. Il avait été révoqué le 29 février 1848. Rentré à la cour d'appel, le 12 mai de la même année, il avait failli se retirer de la magistrature, lors du coup d'Etat. S'il ne l'avait pas fait, c'était moins en serviteur servile d'un pouvoir sorti d'un coup de force qu'en serviteur fidèle de son pays. En 1857, M. Poinsot avait été nommé président de chambre à la cour impériale de Paris.

Il y avait huit ans qu'il exerçait son importante fonction, lorsqu'un samedi, profitant des vacances du dimanche, M. Poinsot se rendait dans une de ses propriétés du département de l'Aube, pour y toucher ses fermages. Il en partait pour revenir présider l'audience.

Mais le chemin de fer de l'Est, à l'arrivée du train, ne renvoyait plus à Paris qu'un cadavre!

Au moment où la quatrièmo chambre de la cour, présidée d'ordinaire par M. Poinsot, entrait en séance, M. Henriot, qui remplissait ses fonctions, prononça d'une voix émue :

« Le barreau vient sans doute d'apprendre, comme nous, l'affreux événement qui prive la quatrième chambre de l'éminent magistrat qui la présidait.

« Il serait impossible à la cour de juger sous le poids de la cruelle émotion qu'elle éprouve.

« Toutes les affaires de ce jour sont remises à huitaine. »

Cette remise à huitaine prouve l'impression douloureuse que produisit sur la magistrature la perte de M. Poinsot. Les circonstances mystérieuses qui l'accompagnaient ajoutèrent à la consternation générale.

Elle se manifesta jusque dans la foule lorsque le surlendemain, eurent lieu les obsèques de M. Poinsot, en l'église Saint-Louis-d'Antin.

Pour rendre plus d'honneur à celui qui s'était éteint d'une façon si tragique, tous les magistrats de la quatrième chambre, revêtus de leur robe, conduits par le président Devienne et par le procureur général Chaix-d'Est-Ange, accompagnèrent le cercueil. Après le service religieux, il fut porté au chemin de fer de l'Est, pour être transporté à Chaource, dans la propriété du président Poinsot.

Les avocats les plus célèbres, jusque dans les rangs de l'opposition, se firent un devoir d'accompagner celui qui dominait tous les partis par l'élévation de son esprit et par l'importance de son sacerdoce.

Jules Favre, Marie, Berryer assistèrent à l'enterrement de ce magistrat, victime du plus lâche assassinat.

Comme les partis ne désarment pas même devant la tombe, Jules Favre dit à Berryer en suivant le funèbre convoi.

« Voilà ce qu'il en coûte d'être trop bien avec le Château ! »

J'étais du cortège funèbre. J'en faisais partie, je

s l'avouer, moins pour m'associer à ce deuil lé-
ime que pour recueillir les paroles de ceux qui
maissaient M. Poinsot, afin de découvrir de nou-
ıux indices pouvant éclairer la justice sur les
ıses du meurtre.

Alors, je m'étais mis dans les rangs des adver-
res de M. Poinsot parce que je savais, par expé-
nce, que ce ne sont pas les amis d'un défunt qui
voilent les mystères de sa vie.

Bien m'avait pris de me mêler dans le groupe
miné par Jules Favre dont je recueillis cette
role acerbe du plus acerbe de tous les avocats.

Elle fut pour moi un trait de lumière. Elle
laira d'un nouveau jour cette affaire dans laquelle
ne voyais pas clair, après mes multiples inves-
ıations sur la ligne du chemin de fer de l'Est,
s la découverte du cadavre de la victime.

En vain, j'avais dirigé mes agents dans les diver-
s directions des gares de l'Est, avec ordre de faire
pporter tous les billets délivrés aux diverses
ıtions pour le train qui avait ramené le président
›insot. Pas un agent ne rapporta le billet de l'as-
ssin, qui, selon mes probabilités, aurait dû se
›uver à une station différente de celle de sa desti-
tion.

Déjà il m'était prouvé que le meurtrier, après
n crime accompli, avait dû sauter du wagon sur la
ie pour ne laisser ni une trace de son passage,
un indice de son individualité.

Le cache-nez que je possédais avec sa tabatière me
ouvait cependant sa précipitation à sortir du wa-
n, une fois le crime accompli.

Mais comment sauter d'un train-express qui file à toute vapeur, sans risquer de se rompre les membres?

Par le corps encore chaud de la victime, j'augurai que le meurtre avait dû avoir lieu près de Paris.

Là, je me heurtai contre un nouveau contresens Pourquoi le meurtrier n'avait-il pas profité du moment où le train partait à travers la campagne pour perpétrer son crime?

Je m'expliquai ce contresens en explorant la voie.

Je me rendis compte, en étudiant la ligne, que c'était à Nogent-sur-Marne que le meurtrier avait dû sauter de wagon, près de Noisy. Le train ne s'arrête pas à Noisy. Mais là, il ralentit sa marche.

Ce n'était qu'à cet endroit que l'assassin avait pu sauter sans risquer de se casser les reins.

J'interrogeai les piqueurs, les cantonniers; ils m'assuraient qu'à 4 heures du matin, il n'y avait pas de clarté dans le wagon où se trouvait le malheureux Poinsot; les conducteurs ajoutèrent qu'à cette heure-là les rideaux de ce wagon étaient fermés à l'intérieur.

C'était donc à 4 heures du matin, et en s'avançant sur Nogent, que le meurtrier avait accompli son forfait.

L'assassin était-il maintenant dans Paris; ou avait-il, au contraire, fui dans la campagne? Avait-il rejoint la province dont il était originaire, à en juger par le cache-nez, provenant d'une fabrique mulhousienne, et par la tabatière que je reconnais-

ıme un produit des régions de la Forêt-

les garnis qui avaient été explorés dan.
ourgs m'assuraient que le meurtrier, par
éussite de mes hommes, n'était pas dans

ınt que mes agents continuaient leurs
ions dans les quartiers les plus excentri-
ıns les bouges les plus suspects ; pendant
uraient tous les garnis, tous les bureaux de
piété de la capitale, pour découvrir les
du meurtrier, moi je me rendais, en suivant
ı du magistrat, jusqu'à la gare de l'Est, pour
lre à Chaource, dans la propriété même de
sot.

'appris par son domestique de confiance
samedi soir, M. Poinsot avait eu la visite
lividu dont ce serviteur me donna le signa-
je sus que ce dernier, après avoir quitté
ltre, l'avait rejoint pour prendre avec lui
in de fer.

retien du personnage mystérieux dans la
e de M. Poinsot avait duré un quart

erviteur m'apprit qu'il fallait que l'objet
marche de ce personnage fût assez grave
ırer jusqu'au moment où son maître était
e regagner le chemin de fer,
s sur la piste du meurtrier.
venait-il?
ıce, probablement ; son cache-nez me l'indi-

Pour oser se présenter à M. Poinsot, lui un vulgaire assassin, il fallait qu'il fût armé d'un prétexte sérieux.

Pour que ce magistrat, dans sa position, pût passer un quart d'heure à écouter un pareil misérable, il fallait que cet homme eût un motif bien puissant pour l'obliger à l'entendre au risque de lui faire perdre l'heure du train.

Alors, ces paroles de Jules Favre, que j'avais entendues au convoi quelques heures auparavant, me revinrent à l'esprit :

« — Voilà ce qu'il en coûte d'être trop bien avec le Château. »

Oui, la politique n'était pas étrangère à cet épouvantable événement. Encore une fois, quelle affinité pouvait exister entre cet inconnu et cet important personnage?

Je résolus d'approfondir ce mystère.

Malgré la douleur qui accablait sa famille, je me décidai, au nom de la justice, à faire connaître le caractère de ma triste mission à ses plus proches parents.

J'appris que M. Poinsot n'était pas venu seulement à la Chaource, en hiver, pour remporter le prix de ses fermages, mais certains papiers qui, d'après le dire du malheureux défunt, intéressaient le Château.

J'avais l'explication des paroles de Jules Favre. En vertu de mon pouvoir discrétionnaire, je me fis ouvrir le coffre fort du magistrat d'où, quelques jours, auparavant, M. Poinsot avait tiré les billets de banque, produit de ses fermages. C'était

là qu'il serrait d'habitude, avec sa fortune, les papiers d'État les plus importants qui, disait-il, dans sa carrière de magistrat, pouvaient, un jour ou l'autre, répandre la lumière sur les affaires si ténébreuses de l'empire.

Lorsqu'on ouvrit le coffre-fort, on n'y retrouva plus les papiers qui avaient été mis, avec les billets de banque, dans le sac de voyage en cuir verni de M. Poinsot.

Le sac de voyage contenant argent et papiers d'État ayant été soustrait par le meurtrier, j'avais donc, je le répète, l'explication des paroles de M. Favre.

Le voleur assassin était autre chose qu'un meurtrier vulgaire. Je revins à Paris avec le signalement complet du misérable, que ce domestique de confiance avait eu le temps d'examiner avant son crime.

Une fois de retour chez le préfet, à la suite de ma première exploration, je lui fis part de mes observations.

Sur le signalement que m'avait donné le domestique de M. Poinsot, je demandai à compulser les archives judiciaires.

Je me rappelai que, trois mois auparavant, un déserteur du 3e dragon du train des équipages militaires, un nommé Jud, répondait, en tout point, au signalement qui m'était donné.

Ce Jud, le 18 septembre 1860, avait commis un crime semblable, en chemin de fer, sur la personne d'un médecin militaire russe, entre Zillischeim et Ilfurth.

Après lui avoir volé sa sacoche, qui contenait des

sommes importantes, il l'avait frappé à la tête de deux coups de revolver. Un moment on avait cru au suicide du médecin militaire; mais un crime ayant été constaté d'après les coups reçus par la victime, son auteur n'avait pas tardé à être arrêté dans son pays natal, à Ferrette.

Jud, transféré à la maison de sûreté de Ferrette, parvint bientôt à s'échapper en terrassant trois gardiens.

Depuis, cet homme qui, écrivait le *Journal de Belfort*, savait se déguiser avec beaucoup d'habileté, n'avait pu être retrouvé.

En revoyant, dans les mêmes circonstances, la même figure criminelle présidant à un forfait du même genre, le Jud de Belfort ne pouvait être que le Jud de Nogent.

Le procureur impérial, d'après mes explications et sur mes indications, n'avait pas hésité à me donner les deux signalements publiés plus haut, en m'armant d'un mandat d'amener contre ce Jud, qui était pour moi un véritable Protée.

Il n'était pas de jour, depuis le meurtre de cet insaisissable criminel, qu'on ne le découvrît le matin, mais pour démentir, le soir, son arrestation.

Un jour, on avait trouvé à Bar-le-Duc un voyageur dont le signalement était conforme au procès-verbal; un autre jour, c'était à Rixheim, à Mulhouse ou à Troyes; mais ces prétendus Jud qui reparaissaient sous toutes les formes ne tardaient pas à être relâchés.

Le public avait fini par faire de Jud un fantoche gouaillant la police, et, pour nous, ses vigilants

ıs, une caricature très irritante. Elle deve-
e véritable scie.

position était heureuse de cet insuccès. Ne
ıt attaquer de front le gouvernement, l'oppo-
s'exerçait contre ses subalternes; les servi-
ayaient pour les maîtres. Jud était la verge de
rt avec laquelle on flagellait l'Empire, jusque
a personne de ses plus humbles soutiens.

faillit devenir la grotesque incarnation de
ıe impériale, comme l'avaient été, sous Louis-
ɔe, Robert Macaire et Mayeux! Caricature
nistre, il est vrai, parce que l'époque où ap-
ait Jud était autrement triste que l'époque
naient, sous Louis-Philippe, les barons de
spire, les Mayeux ou les Robert Macaire.

gué de l'insuccès de mes agents, je résolus
rendre en Alsace, pour trouver dans le pays
des indices qui ne me satisfaisaient plus à

avertis le préfet et le juge d'instruction. Ils
ınèrent carte blanche.

ıt de partir, je m'assurai le concours d'un
ancien sous-officier, d'une bravoure à toute
e. Enfant de l'Alsace, il connaissait le pays,
vait m'être d'un grand secours comme ci-

s aussi une visite au greffier du juge d'ins-
n, pour le prévenir que je lui enverrais jour
ur les résultats de mes démarches.

lit, au début de ces Mémoires, qu'un greffier
unal n'est pas un scribe ordinaire; le gref-
mon juge d'instruction en était encore la

preuve. Né à Colmar, il avait cette physionomie candide qui appartient à tous les enfants de la blonde Alsace, masque trompeur d'ordinaire, qui dissimule une finesse gasconne mêlée à une prudence normande.

Au parquet, les juges d'instruction passent, mais leurs greffiers s'y incrustent et s'y éternisent.

Mon greffier alsacien, dont je me faisais l'intermédiaire entre le juge et moi, était le type de ces petits et vieux employés dont la souveraineté a pour sceptre un porte-plume, pour trône un rond de cuir. Ce sceptre et ce trône en valent bien d'autres; ils en disposent sans responsabilité, eux qui sont censés n'exécuter que la volonté de leurs chefs qu'ils tyrannisent au nom de cet éternel pouvoir : la routine administrative.

Mon greffier, en sa qualité d'Allemand, était doué d'une pénétration mêlée d'une envie sournoise qu'il dissimulait sous une apparence de bonhomie allant jusqu'à la candeur.

Lorsque je lui fis connaître l'itinéraire et le but de mon voyage, il me répondit :

— Puissiez-vous ne pas vous repentir de faire ce qui ne s'est jamais fait avant vous dans l'administration.

J'eus un soupçon, et je me repentis d'en avoir trop dit à ce greffier. Je fis un mouvement qui n'échappa pas à ce subtile employé; aussi reprit-il de son air le plus bonasse :

— Bon voyage, monsieur Claude, puissiez-vous être récompensé de votre zèle qui va gâter nos

chefs. Cependant, je le comprends, le devoir avant tout !

Je partis pour Ferrette, accompagné de mon agent, un ancien sous-officier alsacien, que je savais être un homme très déterminé.

« A Ferrette, me disais-je, je saurai bien, par la famille de l'assassin, ce que je ne puis connaître à Paris. »

Mais il fallait aller à Ferrette. Je savais déjà, par les rapports de la police de ces contrées, que la frontière d'Allemagne était travaillée par la Prusse.

Ce que j'ignorais, c'était que ces rapports étaient bien au-dessous de la vérité. Je pus m'en convaincre en arrivant à Mulhouse, *ville française*, comme on disait de nouveau là-bas, en 1860.

La Prusse, envieuse de nos conquêtes, excitait alors les vieilles rancunes des protestants contre les catholiques, en vue d'une revanche qui, loin de nous donner plus tard les provinces du Rhin, devait nous reprendre l'Alsace et la Lorraine, pour recommencer, sur les défaites renouvelées de Waterloo, la situation critique de Louis XIV expiant, lui aussi, son passage du Rhin !

En arrivant à Mulhouse avec mon agent, qui, quoique Alsacien, devait être moins surpris que moi de tout ce qu'il entendait et voyait, nous fûmes tous deux très étonnés de ce que nous vîmes et entendîmes.

Les victoires d'Italie ne transportaient pas d'enthousiasme la population mulhousienne. En dehors de la société officielle, je trouvai une population

qui ne s'inquiétait que des perturbations commerciales qu'allaient amener nos changements de frontières.

Napoléon III, exalté dans les feuilles de la préfecture, était honni dans les feuilles écrites en allemand. qui venaient de Suisse.

Dans le Haut-Rhin, le fanatisme religieux était réveillé à dessein par la Prusse jalouse. Les protestants faisaient bande à part avec les catholiques, et les protestants se prononçaient formellement contre la politique de conquête du nouvel empire.

Sous prétexte de progrès et d'humanité, les protestants les plus riches du pays renouvelaient contre les catholiques les vieilles querelles du XVIIe siècle. Ils se rappelaient à dessein que Mulhouse, avant Louis XIV et Napoléon Ier, était *ville libre.* Je reconnaissais, dans ces divisions politico-religieuses, la main de la Prusse; elle se préparait à agir au moment où la France épuisée n'aurait pu soutenir, comme sous les règnes de Lous XIV et de Napoléon Ier, le premier éclat de ses armes.

J'avoue que moi, Parisien, j'étais stupéfait de vivre tout à coup, en plein XIXe siècle, dans un passé qui me renvoyait à la Saint-Barthélemy et aux Dragonnades.

Il est vrai que Mulhouse, par elle-même, est bien faite pour vous faire reculer de deux cents ans.

A part la ville *neuve*, la ville de fabrique dont les maisons carrées, alignées au cordeau, rappellent, à son centre, la caserne ou la cité ouvrière, on ne retrouve dans Mulhouse que la ville suisse. A dessein, elle revendique sur tous ses murs, où est écrite

la légende de Guillaume Tell, ses anciennes franchises municipales, lorsqu'elles étaient défendues par une arbalète!

Un incident auquel je n'attachais pas toute l'importance qu'il méritait vint m'ouvrir les yeux sur le travail souterrain de la Prusse dans l'Alsace protestante. A peine arrivé à Mulhouse, mon agent, ancien soldat de Crimée, fut apostrophé, dans une brasserie, par des protestants badois.

Mon Alsacien, devenu Parisien, avait risqué une plaisanterie qui, à Paris, n'aurait pu être provoquée de sa part, tant l'objet de sa vive répartie datait de l'autre monde.

Il avait plaisanté un Badois qui s'était refusé de saluer un Strasbourgeois portant le nom de celui qui, sous Louis XIV, avait ouvert les portes de Strasbourg aux Français.

Mon agent trouva l'observation de ce Badois si saugrenue qu'il en fit des lazzis.

Il croyait avoir pour lui tous les buveurs de bière de la contrée. Grande fut sa stupéfaction quand le Badois eut, au contraire, pour lui toute la galerie.

Le Badois était officier. Il offrit un cartel à mon agent. Celui-ci eût volontiers dégaîné si son service ne lui eût pas défendu d'être autre chose qu'un..... agent.

Rendez-vous fut donné pour le lendemain à mon Alsacien.

Comme le soir même nous partions pour Altkirch et de là pour Ferrette, mon Alsacien jugea inutile d'avertir ses témoins que sa condition policière lui défendait de donner suite à cette altercation.

Lorsqu'il me fit part de sa malencontreuse affaire, il me dit qu'il avait remarqué que cet Allemand, depuis deux stations, ne l'avait pas perdu de vue, et qu'il semblait l'avoir cherché en entrant en même temps que lui dans la même brasserie.

Cette remarque qu'il me communiqua, je l'avais faite.

Comme mon Alsacien n'était pas de sa nature très perspicace, je jugeai qu'il était temps de quitter Mulhouse.

Pour la première fois, je me rappelai à Paris les paroles de mon greffier, son compatriote :

« — Puissiez-vous ne pas vous repentir de votre zèle ! »

Pour la première fois encore, depuis que je m'approchais de la frontière d'Allemagne, le crime commis sur un président de la cour impériale changeait de nature. Je comprenais, à l'esprit de la population mulhousienne, que Jud pouvait bien être autre chose qu'un assassin vulgaire, c'est-à-dire un espion de la chancellerie prussienne.

Je devais bientôt m'en convaincre.

Une fois parti de Mulhouse, après plusieurs heures de marche pour gagner les Ballons des Vosges, nous rencontrâmes, dans un vallon, le Badois et ses témoins. Ils n'avaient pas perdu nos traces depuis notre départ.

Ils étaient trois contre deux ; la nuit commençait à venir ; ils nous dominaient dans le vallon désert, bordé de montagnes couvertes de sapins noirs, au sommet duquel on voit des tronçons de tour en

ruine, rappelant à l'Alsace les désastres de la guerre du Palatinat.

Les trois hommes fondirent sur nous, l'épée à la main. Avant que nous pussions nous défendre, mon agent fut tué.

Le Badois lui avait traversé le cœur de son épée, en lui criant :

« — Lâche, tu me fuis, je te tue ! »

En même temps j'étais pris par les deux autres qui me bâillonnèrent, me bandèrent les yeux et me traînèrent au bas d'une montagne.

Quand je revis la lumière, les yeux débandés, quand je repris mes esprits, au milieu de cet horrible guet-apens, je me trouvais au fond d'une caverne, occupée par plusieurs officiers en uniforme prussien.

Ces officiers étaient rangés devant moi, autour d'une table où étaient déposées des cartes de la contrée. Celui qui paraissait le chef de cet état-major ressemblait, par sa raideur gourmée, à un lansquenet du moyen âge. Il me dit, avec un sourire obséquieux, presque bienveillant, qui me rappela le sourire de mon greffier :

— Monsieur Claude, remettez-vous ! Il ne vous sera fait aucun mal. Si votre agent est mort, c'est sa faute. Il n'avait qu'à ne pas blesser l'esprit national de nos anciens compatriotes. Car l'Alsace a été allemande, et elle redeviendra allemande, soyez-en persuadé.

Je voulus répliquer, protester. Alors l'officier changea de physionomie ; il reprit cet air de commandement et de dureté particulier au Tudesque lorsqu'il n'a plus à capter son ennemi.

— Je vous en ai dit assez, monsieur Claude, pour que vous ne continuiez pas vos recherches. Vos espions sont *espionnés*. Vous savez maintenant ce que nous en faisons lorsqu'ils veulent lutter avec les vôtres. Il nous répugnerait, cependant, en *gentilshommes* que nous sommes, d'agir avec vous comme nous l'avons fait avec cette brute. Retournez à Paris. Nous savons ce que vous allez faire à Ferrette, et vos démarches seraient inutiles. Jud n'y est plus. Il est à l'étranger. Ce n'est plus Jud ; c'est, comme vous l'avez fort bien découvert vous-même, *Montcalli* ou Matricore ! Allez ! mais si vous poursuiviez vos recherches, si, par impossible, vous reveniez sain et sauf de Ferrette, vous seriez encore puni à Paris de votre excès de zèle, je vous en préviens. L'*Empereur des Français*, lui-même, ne vous en tiendrait aucun compte. Un magistrat comme M. Poinsot est mort pour avoir voulu entrer dans nos secrets d'Etat. Un Matricore ou un Jud l'a tué. Espérez-vous être plus heureux ? Maintenant vous êtes libre, réfléchissez !

Je n'avais pas eu le temps de répondre à mes juges improvisés qu'ils étaient disparus de la grotte. et je restai seul.

Ahuri, abasourdi par les faits étranges qui venaient de se produire autour de moi comme un coup de foudre, je me hâtai de m'échapper de la crypte.

Doutant de ce que j'avais vu et entendu, je m'élançai dans le vallon, j'appelai mon malheureux compagnon. Je ne pouvais me faire encore à la réalité qui avait été si funeste à mon agent.

Il fallut bien me convaincre que je n'avais pas été le jouet d'un épouvantable cauchemar.

Mon agent n'était plus là, son cadavre même n'y était plus.

Je n'ai pas su depuis ce qu'il était devenu.

Je me hâtai, hors de moi, l'esprit troublé, de regagner le chemin de Mulhouse.

Je vis une ville en fête, dont la gaîté contrastait avec ma douleur et le drame passé sous mes yeux. Les habitants disaient que M. de Moltke, avec sa fille, venait de Bade pour passer par Mulhouse et visiter les Ballons des Vosges.

Et la ville *allemande* de Mulhouse, à cette nouvelle, était en fête comme ne l'avait pas été la ville *française*, la ville catholique, à la suite de nos victoires d'Italie.

Je compris tout. La rage et la honte dans le cœur, je partis de la cité mulhousienne.

Revenu à Paris, je revis le préfet, je revis le procureur impérial, je mis au bas des deux signalements Jud, l'assassin d'un président de cour :

« — Rien à faire ! »

J'expliquerai, à l'affaire Troppmann, cet autre assassin alsacien, ce qu'il reste de mystérieux dans l'assassinat du président Poinsot, mort comme Kinck, trop au courant aussi des menées de la Prusse convoitant l'Alsace depuis que nous possédions la Savoie.



CHAPITRE VII

LES CRIMES DE L'EMPIRE

Malgré mon insuccès à retrouver Jud, malgré mon triste retour à Paris, sans l'agent que je laissais assassiné dans les Vosges, cette aventure n'eut aucune suite fâcheuse pour moi.

Lorsque je racontai à mon préfet l'épisode inattendu de mon terrible voyage, je vis un homme très embarrassé par ma confidence. Il me pria de n'en parler à personne, de taire, au parquet, ma mystérieuse et sanglante rencontre.

Ce silence, qu'on me priait de garder dans mon *intérêt*, produisit sur moi une impression pénible. J'en souffris pour ma dignité professionnelle, j'en souffris plus encore dans mon amour-propre de Français.

Hélas! je comprenais que notre pays et son souverain n'étaient forts que sur les apparences, que la France commençait à payer à l'étranger son retour au despotisme sanglant de l'Empire.

Pour s'être livrée à un descendant d'un Napoléon glorieux, dont la délicatesse valait celle de son neveu retors, la France appartenait, à son tour, à des despotes étrangers bien plus cruels, bien plus habiles que Napoléon III.

Que pouvait-il en résulter pour l'avenir de la nation quand serait venu le moment de liquider le passé d'un prince qui s'empara de la France par surprise, avant de la conserver par tous les crimes imaginables ? Il ne pouvait en résulter qu'une débâcle épouvantable !

Tout se paye ici bas : Louis-Philippe, monté au trône sur une barricade, en était descendu sur une barricade; Napoléon Ier, né sous le feu des Anglais, dans l'île de Corse, était mort enchaîné par les Anglais sur le rocher Sainte-Hélène.

Si Napoléon III, porté par le crime aux Tuileries, sur des millions empruntés à la Banque et sur des millions escroqués à une courtisane, devait être puni selon ses œuvres, quelle destinée devait lui être réservée avec la France devenue la proie d'un prince rappelant, par sa vie débauchée et sanglante, les plus sinistres héros des drames shakespeariens?

Voilà les réflexions que je me faisais après l'assassinat de Jud sur le président Poinsot, assassinat dont il ne fut plus question; à mon triste retour d'Alsace.

Je récapitulais alors tous les crimes de l'empire depuis le coup d'État, crimes qui, pour la plupart, en étaient la conséquence :

L'empoisonnement du maréchal de Saint-Arnaud;

L'assassinat de Cornemuse;
L'assassinat du prince de C*** ;
L'assassinat de Kelch ;
La disparition de miss Howard;
L'empoisonnement de Mlle M***, du Gymnase;
La pendaison de Sinibaldi, à Mazas;
La noyade de Morelli, à Bordeaux, etc.

Depuis ces meurtres, je voyais le nombre des crimes d'Etat s'augmenter. Ils se manifestaient, non plus individuellement, mais collectivement, comme dans l'affaire Orsini. Ils prenaient de si larges proportions que l'étranger, comme dans l'assassinat du président Poinsot, se mêlait au jeu sinistre de Napoléon III, pour le duper avant de le tuer par ses propres armes.

Et Jules Favre avait eu raison de s'écrier, comme il l'avait fait en suivant le convoi du malheureux président de la cour impériale :

« — Il ne fait pas bon d'être trop bien avec le Château ! »

Ce pacte avec les gens des Tuileries, bien avant le président Poinsot, avait porté déjà malheur au maréchal de Saint-Arnaud.

Peut-être n'est-il pas inutile de raconter les précédents fâcheux qui amenèrent la mort du vainqueur de Crimée, dont la fin, selon les dernières expressions de ce complice du coup d'Etat, « *n'avait pas d'exemple dans l'histoire !* »

Au moment de partir en Crimée, Saint-Arnaud, qui n'avait éprouvé aucun scrupule pour trahir la duchesse de Berry, pour spolier les Arabes, pour emprisonner, en décembre, ses chefs qui auraient pu

jadis l'envoyer aux galères, Saint-Arnaud eut tardivement des remords quand ses chefs lui reprochèrent ses félonies, quand Napoléon III, surtout, ne se montra plus assez reconnaissant de ses services.

Saint-Arnaud rappela à son souverain le terrible petit paquet qu'il lui avait donné, la veille du coup d'État, contenant ses ordres de brûler Paris si Paris ne se rendait pas au nouveau César... venu de Londres pour passer le Rubicon.

Napoléon III s'inclina sur cette intimidation.

L'empereur ne plia que pour attendre l'heure d'en finir avec son complice, quand Saint-Arnaud, fort de l'impunité, eut commis d'autres peccadilles pouvant lui permettre de le sacrifier, aux yeux de son entourage.

Saint-Arnaud, qui n'était pas plus scrupuleux que son maître, ne le fit pas attendre. Un jour, Saint-Arnaud prend dans le cabinet de l'empereur un portefeuille bourré de billets de banque, déposé sur le marbre de la cheminée.

Sa Majesté s'aperçoit de la suppression du portefeuille.

Trois hommes étaient entrés dans le cabinet impérial : Cornemuse, Saint-Arnaud, l'ex-roi Jérôme.

Sa Majesté fait appeler le préfet de police Pietri qui venait de succéder à Maupas avant d'être remplacé par Boitelle, après l'affaire des bombes.

L'empereur raconte la soustraction dont il vient d'être victime.

Qui est entré dans ce cabinet, Majest
mande Pietri.

— Cornemuse, répond Napoléon.

— Heu! heu! fait Pietri hochant la tête
façon significative et en reprenant:

— Et puis?

— Jérôme.

— Oh! oh! reprend le préfet de police
ton plus accentué — dégageons Cornemuse.
continua-t-il, après le roi Jérôme?

— Saint-Arnaud.

— Ah! ah! s'écria vivement Pietri, dég
aussi le roi Jérôme, il est inutile d'aller pl
Ce ne peut être que le maréchal. Mon opini
fixée: pour convaincre Votre Majesté, il suf
confronter Cornemuse et Saint-Arnaud, dè
par respect pour l'empire, le roi Jérôme n
être en cause.

Ce qui fut dit fut fait.

Cornemuse et Saint-Arnaud, en face de l
reur, se défendirent de cette imputation; de
res ils passèrent à la provocation. Alors on
tit presque sous les yeux du souverain, et le g
Cornemuse fut frappé mortellement.

Lorsque Napoléon parla de punir le meurtr
maréchal de Saint-Arnaud prit la fuite; il n
rêta qu'à Antibes d'où le maréchal mena
core son maître du terrible paquet renferma
dre de décembre, écrit et signé : *L.-N. Bon*
et lui enjoignant, en cas d'insuccès, d'*inc*
Paris.

Et Saint-Arnaud revint d'Antibes pour

dre, en dépit du portefeuille volé, le portefeuille de ministre de la guerre. Dans ce dernier portefeuille était sa condamnation. Il ne le prenait que pour devenir commandant en chef de l'armée de Crimée.

Il quittait la France, malade, miné par un mal inconnu, mais qui ne l'était ni de lui, ni de celui qui lui avait donné la mort.

Alors le geôlier de Blaye, le vainqueur de l'Alma, alla mourir en héros, après avoir vécu en aventurier.

Condamné par son complice, un aventurier comme lui, il se purifia par le martyre et par la gloire.

L'enlèvement et la fin de miss Howard, la belle Anglaise qui prêta huit millions à Bonaparte pour remplir son rôle de prétendant, prouvent, une fois de plus, qu'il ne faisait pas bon de compter sur sa reconnaissance.

A la veille de son mariage, Napoléon III était fort embarrassé de miss Howard, en raison de ses millions prêtés et de l'enfant qu'elle avait eu de lui. Elle prenait vis-à-vis de son prince des attitudes de tigresse, quand elle ne prenait pas des airs d'Ariane éplorée.

Jusqu'à la veille du mariage, miss Howard, forte de sa dette, refusa de croire au sort heureux qui allait échoir à M[lle] de Montijo. Dans sa conviction, Napoléon III bernait sa rivale.

Mocquart, le confident de l'empereur, qui autrefois avait ramassé miss Howard, ancienne fille de joie, dans les tripots de Londres, avant d'être l'épouse de la main gauche de son empereur, Mocquart l'entretenait dans cette conviction.

Plus le jour des noces approchait, plus Mocquart, le tuteur de la belle Anglaise, l'abusait.

La veille des fiançailles, le compagnon de Napoléon III qui, avec le docteur Conneau, travailla, sous les auspices de Mazzini, à délivrer le prince à Ham, ne trouva qu'un moyen pour éviter un éclat de la trop jalouse Anglaise; il la conduisit au Havre, en lui assurant que l'empereur allait venir la rejoindre.

Mais en prenant le thé, le matin du jour où l'ancienne courtisane se disposait à recevoir la visite de l'auguste personnage qui lui devait tout, miss Howard put lire la cérémonie du mariage dans le *Journal officiel.*

Elle quitta l'hôtel Frascati, elle fit chauffer pour elle seule une locomotive, elle arriva à Paris, où le plus étrange spectacle s'offrit à ses regards dans son domicile dévasté.

Meubles, coussins, papiers, billets, lettres, contrats étaient pêle-mêle, les uns étaient fracturés, les autres éventrés, les autres volés.

Il y avait, entre autres papiers soustraits, la reconnaissance des millions que l'empereur reconnaissait devoir à sa miss, pour ses frais de représentation de prétendant à l'Elysée.

M. Pietri, prévenu du Havre par une dépêche du vigilant Mocquart, accourait presque en même temps que la miss à son domicile de la rue du Cirque, où ses agents avaient, depuis le matin, exécuté ses ordres.

M. Pietri et son secrétaire purent entendre, de leurs

oreilles, la véhémente Anglaise appelant Napoléon : assassin, escroc et voleur.

Le lendemain, à son réveil, miss Howard fut saluée par MM. F*** et F***, l'un banquier, l'autre général, du titre de comtesse de Beauregard.

Ils lui remirent, en attendant qu'elle eût quittance de sa dette, un titre de propriété portant le nom de Beauregard, sise près de Versailles.

La miss, une fois payée de ses millions, ne se tint pas quitte.

Afin de narguer l'Espagnole qui lui avait *ravi le pain de ses enfants*, l'Anglaise revint à Paris. Elle se montra au bois dans une calèche à la livrée impériale. Durant quelque temps, le tout-Paris put jouir, aux courses, de la présence des *deux impératrices*.

Cette mystification coûta cher à miss Howard. Elle fut enlevée pendant une nuit et conduite à la frontière. On n'entendit plus parler d'elle ; elle fut étouffée, dit-on, dans son lit.

L'assassinat du prince C*** n'est pas moins dû à des attaches trop compromettantes avec le Château. Ce jeune prince, parent du souverain, membre du conseil d'État, osa dire à l'Impératrice : *Je vous aime*.

Cette parole fut entendue des dames d'honneur. Un instant après, il était conduit dans son appartement par l'agent Zampo, le même Corse qui tua plus tard la servante de la *duchesse*. Ce Zampo lui fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet.

Les journaux du temps publièrent que le prince de C*** s'était suicidé. Ils ne dirent rien de la mal-

heureuse actrice du Gymnase, Mlle M***, jetée en prison, puis empoisonnée parce que cette maîtresse du prince avait gardé des lettres confidentielles de son auguste rivale.

On a lu, au début de ces Mémoires, qu'un autre prince se tua par amour pour l'impératrice, quand elle n'était que prétendante.

Le Corse que l'on m'avait adjoint à l'époque de ce suicide, que je ne revis plus après, pouvait être aussi l'agent d'un autre Griscelli pour laisser croire à un suicide, là où il y avait eu meurtre.

La lettre écrite par cet autre prince, placée au dernier moment à côté de son cadavre, pouvait être une mise en scène pour faire illusion à la police.

En tous les cas, par ses victimes, le second empire rappelle les plus sombres époques de l'empire latin ; ses victimes sont si nombreuses qu'on peut les marchander : il y en a toujours trop !

Zampo qui, à la petite maison d'Auteuil, tua un de ses collègues et la servante de la *duchesse*, fut tué par Griscelli, à Londres, lorsque, après l'affaire Orsini, Griscelli, disgracié par l'empereur, fut traqué à Londres par ses propres agents, devenus ses pourchasseurs.

Après la guerre d'Italie qui n'avait pas contenté les libéraux, tout en rendant furieux les ultramontains, ce fut à l'étranger un chassé-croisé d'assassins. Il épouvanta tous les esprits, il confondit les moins scrupuleux.

Les Corses, armés d'abord comme Griscelli pour sauver la vie de l'empereur, furent payés par ses ennemis pour le menacer à son tour.

En Italie, Griscelli s'armait contre Napoléon III Garibaldi, que l'Autriche et l'Eglise romaine isidéraient comme deux *Nérons*. En Allemagne, Jud, assassin d'un président de cour, jouissait l'impunité parce qu'il avait soustrait à ce ma-trat, en même temps qu'une partie de sa fortune, papiers compromettant la Prusse.

En 1860, les nations étrangères commençaient à endre les assassins de Napoléon III, comme dans faire des bombes Orsini, parce qu'elles trou-ent que cet empereur jouait trop souvent, pour compte, avec le poignard corse ou le couteau lien!

Après la pendaison de Sinibaldi, après la noyade Morelli qui ferment à peine la nomenclature meurtres isolés de l'empire, la diplomatie étran-e, dans l'intérêt de l'humanité et du droit des is, jugea urgent d'arrêter les excès meurtriers in empereur se souvenant trop, dans son intérêt sonnel, qu'il avait été *carbonaro*.

l'Italien Sinibaldi, enlevé à l'hôtel Mirabeau comme ıspirant contre l'empereur, était enfermé à Ma-, puis empoisonné. Le lendemain de sa mort, *Moniteur officiel* publiait qu'il s'était pendu.

Morelli, accusé de même, était tué à Bordeaux ınd Sa Majesté se rendait aux bains de Biarritz. mariniers du port retiraient de la Gironde un nme qui avait encore le poignard dans le sein iche.

I s'était tué, disait le journal de la préfec-e.

Le cabinet noir, dont j'ai tant parlé, était d'un

grand secours à Napoléon III pour diriger ses sbi-res armés contre ses ennemis.

Kelch, venu de Londres bien avant Orsini pour en finir avec Napoléon III, n'avait pas cessé, depuis qu'il était arrivé à Paris, d'être surveillé par Griscelli.

Les lettres qu'il recevait de Londres, celles qu'il écrivait, étaient décachetées, lues, puis envoyées ensuite à leur adresse.

Kelch, qui croyait défier la police, fut assassiné par Griscelli et traîné mourant à la préfecture

Griscelli, de son côté, fut joué par la contre-polic des carbonari, dont faisait partie Napoléon III. A moment de l'affaire des bombes Orsini, les affilié du régicide parvinrent à évincer le Corse du lieu d l'attentat, et Griscelli, pour cette faute, faillit, Londres être tué par son lieutenant Zampo.

Et ce fut pour ne pas être tué par lui qu'il le tua

Qui donc armait toute cette armée homicide qu après s'être ruée sur la France, se rua sur l'Europ en étendant la tache de sang de décembre?

Qui? La France impériale!

Après avoir abattu le trône de son roi le plus de bonnaire, elle l'avait relevé pour un prince q rappelait, en plein XIXe siècle, les princes les pl cruels du moyen âge ou de l'époque byzantine!

C'est assez parler de cette orgie sanglante couro née par l'invasion. Elle a bien puni la France (s'être laissée gouverner par un prince qui, par figure, le tempérament, les instincts, rappelle type le plus odieux des barons de féodalité dont gende s'est incarnée, depuis le règne de la civi

sation, dans la figure grotesque d'un Barbe-Bleue !

Ce que je tiens à constater c'est que, comme le malheureux Poinsot, tout ce qui avait des attaches de près ou de loin avec l'empire, était perdu !

Il ne fait pas bon d'être tenu par un homme qui a du sang aux mains.

Moi-même, dix ans après, lorsque l'invasion et la Commune firent expier à la France un règne qui n'a été qu'un long cauchemar, je faillis payer de la vie mes services rendus à ce règne, quoique durant ma longue carrière, je me fusse désintéressé de ses excès.

Qu'importe! pour les ennemis de la société, n'étais-je pas moins un serviteur de l'empire?

Si je n'eus pas le sort du président Poinsot, en Alsace, peu s'en fallut, dix ans après, que je finisse comme lui, lorsque je fus traîné sous la Commune, comme otage, dans la prison de la Santé.

Je le répète, tout ce qui approcha de Sa Majesté ressentit les contre-coups de la vengeance de ses martyrs. Il était impossible, par la politique personnelle de l'empereur, de se désintéresser complètement de ses erreurs, de ses débordements, de sa politique néfaste, si en dehors du droit et du sens commun.

Après le président Poinsot qui y laissa sa vie, ce fut au tour du président Devienne qui y gagna le ridicule.

Après la double et terrible aventure du galant empereur à la petite maison d'Auteuil, Napoléon III, avec l'âge, ne fut plus prudent en amour. Il avait pris pour maîtresse Marguerite Bellanger, qui le

trompait en lui faisant accroire que l'enfant qu'elle avait eu d'un des rivaux de son vieil amant, était de lui.

Elle espérait, par ce mensonge, que Napoléon III ferait pour son fils ce que Louis XIV avait fait pour ses bâtards. Elle comptait sans la jalousie de l'impératrice, sans la faiblesse de Napoléon III, dont les facultés étaient très oblitérées.

Ce fut le premier président de la cour, M. Devienne, qui paya par le ridicule, pour ne pas dire plus, la faiblesse de Napoléon III, en se rendant complice d'une complaisance indigne d'un magistrat.

Après une scène violente entre notre souverain et la souveraine, craignant sans doute quelque rivalité entre l'enfant de sa maîtresse et l'*enfant de France*, l'empereur fit écrire par sa maîtresse à M. Devienne, premier président de la Cour, la lettre très curieuse et peu édifiante que voici :

« Monsieur,

» Vous m'avez demandé compte de mes relations avec l'empereur; quoi qu'il m'en coûte, je vais vous dire toute la vérité. Il est terrible d'avouer que je *l'ai trompé*, moi qui lui dois tout; mais il a tant fait pour moi que je vais tout vous dire. Je ne suis pas accouchée sept mois après nos premières relations, je suis accouchée à neuf. Dites bien que je lui en demande pardon. J'ai, monsieur, votre parole d'honneur que vous garderez cette lettre.

« Acceptez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

« MARGUERITE BELLANGER. »

Pour cette amende honorable, transmise par un président de cour, qui s'était fait écrire cette lettre pour ne pas la garder, la terre de Mouchy fut octroyée à Marguerite Bellanger; mais la honte resta au président de la cour impériale qui ternit sa robe en se faisant le complaisant de cette intrigue d'alcôve!

Le ridicule s'attacha à cet important magistrat dont la mission était de faire respecter les droits de la société, et non de les enfreindre.

Longtemps le président de la cour impériale entendit résonner à ses oreilles ces mots par les loustics du barreau, parodiant la feinte douleur de la Bellanger :

« — Ah! monsieur Devienne, sans vous, que voulez-vous que je *devienne!* »

En effet, comme l'avait dit Jules Favre, il ne fallait pas être trop bien avec le Château; sinon, l'on était tué par le ridicule comme le magistat Devienne, quand on n'était pas tué par le poignard d'un assassin, comme le magistrat Poinsot.

Par l'influence délétère du gouvernement impérial, dont j'étais l'obscur agent, n'avais-je pas mis aussi au bas des signalements de Jud, l'assassin d'une victime que mon devoir m'ordonnait de venger :

« — Rien à faire! »

J'étais condamné à l'impuissance, comme mon souverain, dont les crimes se tournaient contre lui-même!

CHAPITRE VIII

L'EMPOISONNEUR LA POMMERAIS ET LA FIN D'UNE BELLE-MÈRE.

A peu près à la même époque où je courais après Jud, le parquet recevait de nombreuses plaintes d'escroqueries concernant une société d'Espagnols très titrés qui n'étaient, au fond, que des grecs et des escarpes déguisés.

C'était au temps où M. de Morny couronnait sa difficile carrière par le plan de cette funeste campagne du Mexique, la plus belle pensée du règne conçue sur l'agiotage des bons Jecker.

C'était à l'époque où le général Prim, qui était aussi de l'affaire Morny, recevait de Napoléon III un billet à la Lachâtre, que Prim faisait escompter plus tard sur la mort du malheureux Maximilien, cause de la folie de l'infortunée Charlotte, ce nouveau remords de l'empire, règne des catastrophes

Les chevaliers d'industrie, au nom de la politique catholique de l'impératrice, passaient les Al-

més en guerre contre la politique du nou-
)nde; et ces nouveaux Cids de l'escroquerie,
ıussi de pied en cap contre la société pa-
, ne me laissaient pas inactif.

: temps-là, ma position de chef de la police
té n'était pas une sinécure ; mes supérieurs,
'instruction, procureurs généraux et sub-
me donnaient de la besogne.

)t, c'était un nommé Prato, se disant mar-
Arnezano, directeur des bains et jeux de Mo-
ui faisait sauter la caisse. Tantôt, c'était un
étranger qui escomptait, à l'aide de bijoux
nant à la reine d'Espagne, indûment rete-
re leurs mains, des valeurs appartenant à
lle marquise.

iers Castillans ne dédaignaient pas de des-
jusqu'à la roture française pour continuer
:ploits. Un des leurs, par exemple, escro-
à des entrepositaires de Bercy, pour dix
'ancs de vins qu'il revendait pour quatre

noble hidalgo, marquis d'Arnezano, ne crai-
ıs de risquer ses talons rouges dans la fange
ıne. A la fin de sa noble carrière, il s'y était
bien embourbé, que des industriels d'un com-
ɔroblématique ne se contentaient plus de se
de son blason.

ıur, le parquet m'envoya une plainte en es-
ie d'un nommé M***, éditeur de médailles,
quelle un nom me frappa, celui du docteur
'ommerais.

Il était comte, d'après la plainte de cet éd
médailles.

Etait-ce le même La Pommerais q e j'av
contré quelques années auparavant, en pa
avec une belle inconnue, lorsque moi-mêm
en fiacre avec Mme X***, quand l'odieux C
s'entreprenait avec le cocher de mon docteu

Je le supposai, je me mis en campag
m'assurer du fait.

J'ai l'habitude de conserver toutes les carte
reçois. Je m'aperçus que la carte de mo
docteur n'avait, à cette époque, aucune c
de comte placée au-dessus de son nom.

Dns l'espoir que je m'étais trompé, je re
attention la plainte de cet industriel. I
prouva, jusqu'à l'évidence, que le comte c
tion servait bien de pivot à toutes les intri
rusés espagnols dont l'éditeur de médai
sez vaniteux, avait été la dupe. Mais le com
il bien mon docteur en bonne fortune?

Je me réservai de le savoir, en agissan
la plainte libellée par l'éditeur de médai

Voici quelle était, en substance, cett
de M. M*** :

La Pommerais, dans le but d'être agré
marquis d'Arnezano, avait répondu pour lui
liquidation de la société des bains de Mo
avait en outre endossé pour dix mille franc
lets, souscrits par le noble marquis au com
nommé Pichevin, que, plus tard, ni le mar
recteur des bains de Monaco, ni le comt
cin, ne purent acquitter.

Comme le sieur Pichevin n'avait qu'une médiocre confiance en la solvabilité du marquis espagnol et du comte docteur, il avait sollicité dans cette affaire, pour intermédiaire officieux, M. M***, l'éditeur de médailles. Celui-ci, très flatté de servir de trait d'union à ces deux blasons, avait accepté, jusqu'au jour où sa vanité éprouva une rude déception à la nouvelle de la déconfiture des bains de Monaco.

De son côté, Pichevin se fâcha. Il se targua auprès de M*** de sa garantie. Dans l'intervalle, le comte avait remis à l'éditeur de médailles 15,000 francs d'actions de la société des bains de Monaco. Et M***, sur la recommandation de Pichevin, crut devoir avertir les actionnaires lésés des bains tombés dans l'eau, qu'il était détenteur des 15,000 francs d'actions que Prato était accusé d'avoir détournés de la caisse de la société.

La Pommerais, tout dévoué à Prato, s'était présenté chez l'éditeur de médailles pour réclamer les actions soustraites. M*** ne lui avait répondu qu'en produisant une belle et bonne opposition. Alors La Pommerais avait insisté en menaçant M***, le saisissant par la cravate, et le serrant vigoureusement contre la cheminée de son cabinet :

« — Je vous étrangle, lui avait-il dit, si vous ne me rendez pas ces actions. »

L'éditeur de médailles avait répondu au comte dont il se repentait d'avoir fait la connaissance avec le marquis :

« — Étranglez-moi si vous voulez, mais vous n'aurez rien. C'est le parquet qui aura les actions. »

Alors le comte prit son chapeau en le traitant de voleur. L'éditeur de médailles se vengea de cette épithète en laissant juge le parquet de distinguer qui était le volé, de lui ou du gentilhomme dont il était la dupe.

Le même soir il envoyait sa plainte au parquet, accompagnée des 15,000 francs en actions des bains de Monaco qui, depuis l'escroquerie du noble Espagnol, n'avaient plus aucune valeur.

J'étais chargé par le parquet, sur la plainte de l'éditeur de médailles, de surveiller la société du marquis d'Arnezano, dont La Pommerais, que j'avais connu par l'incident Collignon, n'était que le très humble complaisant.

Je pris mes renseignements. J'appris que le prétendu gentilhomme, marquis d'Arnezano, n'était qu'un industriel étranger, passible, comme escroc, de la police correctionnelle; et que le docteur de La Pommerais, portant indûment le titre de comte, était le médecin et le factotum de la maison de ce chevalier d'industrie; enfin, que Pichevin vivant dans l'intimité de Prato était un commerçant adroit, profitant des relations de son marquis pour faire des affaires d'or dont la source n'était pas très limde.

Mais lorsque je sus que le noble marquis recevait à son hôtel un consul général, M. Dubois de Saligny, des généraux de tous les pays et des prélats fort en vue à la cour de Rome, je me demandai quel moyen je pouvais employer contre un personnage de cette importance.

En effet, toute la hiérarchie de la police devait

·ter contre les influences du Château dont
isant marquis aurait pu user une fois traqué
›olice.

eusement que j'eus deux chances pour me ti-
faire : le conseil d'administration de la so-
s Bains de Monaco en liquidation, très hos-
on noble directeur, et M. de La Pommerais
de lui-même se poser sous ma griffe.

le temps après la plainte de l'éditeur de mé-
je reçus une lettre de La Pommerais;
ttre était cette fois armoriée et couronnée,
signataire se recommandait de moi pour
r l'emploi de médecin des prisons.

cette épître il me rappelait notre rencon-
bois de Boulogne; il motivait sa demande
puyant de son ancien titre de médecin de
été de secours mutuels de Saint-Thomas-
l.

m'encourager à le seconder, il m'annonçait
iit à la veille d'être décoré, et que sa de-
était appuyée par le docteur Conneau et par
onnages les plus influents du Château.

ue que les puissantes individualités qui le
iaient ne faisaient que me rendre très per-
Pouvais-je agir ainsi contre un favori de
, malgré les méfaits dont il s'était rendu
e avec son noble complice? Ne risquais-je
me heurter encore une fois contre un pou-
dessus du mien?

›mmerais me plaçait, sans qu'il s'en doutât,
on devoir qui m'ordonnait de le considérer
un ennemi de la société, et mon intérêt per-

sonnel qui me conseillait d'avoir l'air de le ger pour me protéger moi-même.

Je biaisai donc entre ces deux alternativ fiant aux événements pour avoir justice, un j l'autre, de ce docteur titré que je ne cons encore que comme un intrigant.

Le jour de la réception de sa lettre, je me chez La Pommerais qui habitait le faubourg Germain. Il avait un appartement sévère, m gant, comme il convient à un docteur gentilh

M. le *comte* de La Pommerais me reçut ouverts. Il me dit qu'à la veille de contracter che mariage en rapport avec sa position et tune, il tenait à donner à sa nouvelle situa caractère sérieux.

Dans ce but, autant *pour m'être agréa* pour donner plus de consistance aux sig importantes qui avaient apostillé sa dema médecin des prisons, il tenait à posséder la r

Il ajouta, en me montrant les signatures teur Conneau et de plusieurs amis de l'emp

« — J'espère, mon cher monsieur Clau vous ne serez pas là en mauvaise compagni

J'objectai que, précisément, ma modest tion de chef de la police de sûreté m'int dans son intérêt, de mettre mon nom au b demande ; cependant que, malgré mon ref tivé sur mes devoirs professionnels, il était de mon concours et de ma protection.

Le comte de La Pommerais ne me reme moins de ce que je lui promettais. A mon lui demandai un service.

Ayant remarqué, comme par hasard, sur sa supplique, le nom du marquis d'Arnezano, je lui demandai la faveur de lui être présenté.

A cette demande je vis M. de La Pommerais pâlir et se troubler.

Je ne doutai plus que son trouble ne provînt des souvenirs que lui rappelait le noble marquis, souvenirs qui se rattachaient, sans aucun doute, à la plainte déposée au parquet.

— Je ne vois plus ces gens-là! me dit-il d'un air assez méprisant; maintenant surtout que je suis à la veille de me marier.

— Ah! répondis-je sans avoir eu l'air d'avoir remarqué son trouble, c'est très fâcheux, car je sais que la marquise est en relation avec M. de Saligny; et pour des raisons personnelles, je ne puis aborder le consul que chez une personne tierce.

— Ah! ah! s'écria La Pommerais en riant aux éclats, je m'aperçois, monsieur le chef de la sûreté, que les secrets du monde parisien n'en sont pas pour vous. Vous êtes, du reste, dans votre rôle. Eh bien, si je ne vois plus la marquise depuis les fâcheuses affaires survenues à son mari, j'ai conservé d'elle de trop bons souvenirs. Sur un mot de moi, elle vous accueillera avec plaisir.

Je le remerciai chaleureusement de son offre que j'acceptai. Lorsque La Pommerais m'eut donné le mot d'introduction que je désirais, il me dit avant de prendre congé de moi :

— Si, par hasard, vous reconnaissiez dans la marquise, la personne voilée que vous rencontrâtes dans le fiacre du bois de Boulogne, ne manifestez ni

étonnement, ni surprise. Vous comprenez dans quelle situation vous la mettriez et vous me mettriez, moi qui vais me marier.

— Quoi? lui demandai-je, très heureux de ce détail, c'était cette femme, cette marquise avec qui vous étiez quand votre cocher était interpellé par ce misérable Collignon qui a fini sur l'échafaud?

— Chut! termina La Pommerais, un doigt sur sa bouche, en grimaçant un sourire bien vite éteint, lorsque j'eus parlé de l'échafaud.

Et, le lendemain, je me présentai chez la marquise d'Arnezano.

Je dis à dessein chez la marquise, car son noble époux avait disparu depuis les plaintes en escroqueries dirigées contre lui, à propos de la liquidation des Bains de Monaco.

Je vis une femme jeune encore. Dans son extrême jeunesse, elle avait dû être fort belle. Elle avait une toilette galante qui trahissait le caractère et les goûts de cette Messaline. Ses traits, fatigués avant l'âge, accusaient l'abus des veilles et des plaisirs.

Lorsque je lui déclinai mon titre, elle pâlit. Elle se remit bientôt lorsque je lui dis que je connaissais ses malheurs et les calomnies dont son époux avait été l'objet parce qu'il n'avait pas réussi dans sa gestion des Bains de Monaco.

Evidemment la marquise abonda dans mon sens. La nature m'a doué d'une figure bénigne. Grâce à ma physionomie, j'ai joué bien des scélérats espérant me faire leur dupe. La marquise, la première, fut trompée par mes airs de bonhomie qui ne s'accordaient guère avec ma fonction.

ne elle avait tout intérêt à me capter, elle ne
ı d'aucune des ressources de sa coquetterie
e faire tomber dans ses piéges. Ils étaient
rayants pour que je ne complusse à me
éduire, en apparence, par cette sirène. Elle
m'avoir pris par ses demi-aveux, par ses
confidences; et après une heure de conver-
c'était elle qui était prise; car je l'avais
au point où je désirais la circonscrire.

m'avoir parlé de son mari qui, prétendait-
it la victime de ses ennemis, jaloux de son
e, je l'amenai à me parler du comte de La
rais.

cher ami, s'écria-t-elle avec une expres-
tendresse qui me fit voir le rôle que l'a-
ı Pommerais avait pris auprès d'elle, — ce
i! nos ennemis ne l'ont guère épargné non
rce qu'il était notre docteur, et qu'il était
é comme l'ami de la maison.

pendant, lui répondis-je avec un air cha-
donnait plus de poids à mon apparente cré-
l vous a quittée comme les autres?

! lui, exclama-t-elle, honteuse de la mau-
pinion que je paraissais avoir sur cet *ami*,
c'est bien différent, et ce n'est pas sa faute. Il
lonné assez de preuves de son attachement
ous. S'il a fait comme les autres, selon
pression, c'est qu'il y a été forcé par sa chipie
ée, par sa future belle-mère, une dame Du-
plus acariâtre, la plus méchante créature
onnaisse.

rnai la maîtresse jalouse. Alors elle ne par-

donnait à sa rivale, ni à sa mère, l'infidélité d'un homme qu'elle aimait trop pour reporter sur lui la rage causée par sa rupture avec son volage.

— Ainsi, madame, lui demandai-je d'un air plein de candeur, vous attribuez à la future belle-mère de M. le *comte* de La Pommerais son abandon au moment où vous êtes dans le malheur. Vous croyez que cela ne vient pas de son fait?

— Vous le voyez par vous-même, me riposta-t-elle avec aigreur, puisque c'est lui qui vous envoie. D'ailleurs, nous lui avons rendu trop de services lorsqu'il était sans pain, pour qu'il devienne jamais ingrat. C'est l'homme le plus dévoué, le plus obligeant que je connaisse. Il n'a qu'un défaut, c'est de voir tous les autres à son image. Ah! il a éprouvé, à cause de son caractère, bien des déceptions! dans la famille où il va entrer, il en éprouvera bien d'autres encore.

Sur ces mots la marquise se leva ; je l'imitai en comprenant que les atteintes portées par moi à son cher ami n'avaient fait que la blesser. J'abrégeai ma visite. Je savais tout ce que je voulais savoir au sujet des relations qui pouvaient avoir existé entre le marquis, la marquise et de La Pommerais, complaisant de ces chevaliers d'industrie.

Les plaintes de l'éditeur de médailles étaient donc fondées. J'en avais la certitude. Je savais, de plus, que chez ces escrocs, M. de La Pommerais avait agi par deux ressorts très puissants : la misère et l'amour.

Il m'était prouvé que dès que, par les nœuds de son

prochain mariage La Pommerais pouvait s'affranchir de ses chevaliers d'industrie, il s'était dégagé de leur chaîne trop compromettante sur le point d'être brisée par le glaive de la justice.

Au moment de me retirer, la marquise me retint. Elle ne voulut pas me laisser partir sans espoir de retour. Elle aimait La Pommerais, elle se rattachait à lui par celui qui se prétendait son ami. Elle me dit, avant de me congédier :

— Monsieur, revenez bientôt. Le départ de mon mari n'est pas définitif. Il fait un voyage de quelques jours, pour aller confondre ses calomniateurs. Je l'attends. Revenez nous voir sitôt nos salons ouverts. Et, j'en suis sûre, la première personne que mon mari se fera un devoir de vous présenter, ce sera le consul général, M. de Saligny, que vous paraissez désirer tant connaître.

Je remerciai la marquise de sa bienveillance en répondant si gracieusement à mon apparent désir, quoiqu'il n'eût été qu'un prétexte pour étudier de près ces chevaliers d'industrie.

Lorsque la dame me reconduisait dans son second salon, je l'arrêtai en regardant, accrochée aux parois capitonnées de cette pièce, une main d'homme moulée en plâtre, dont la vue me frappa.

— Sans être trop indiscret, madame, lui demandai-je, pourriez-vous me dire quelle est cette main?

— De votre mari, sans doute?

Emporté par mon esprit d'investigation, je sentis que j'avais été très loin. Je le compris trop tard. La dame, loin de se fâcher de mon inconvenante interrogation, m'arrêta vers ce moulage. Elle me

répondit avec des yeux rayonnants de plaisir :

— C'est la main du comte, de notre cher ami La Pommerais.

— Ha! m'écriai-je, avec un accent plus impertinent que ma demande.

— Vous savez, me dit-elle, pour excuser même mon exclamation, que c'est la mode aujourd'hui de se faire mouler les mains et les pieds ?

— En effet, madame, repris-je en souriant, et l'art du statuaire se trouve ainsi réduit à sa plus simple expression. Il peut se mettre devant son modèle dans l'attitude d'un gantier ou dans la posture d'un pédicure.

— Ce qui n'est pas moins très précieux pour ceux ou celles qui veulent garder un souvenir de la personne dont ils sont privés, ajouta-t-elle en descendant de la paroi la main moulée de La Pommerais, qu'elle me pria d'examiner.

Je pris cette main qui, à première vue, n'avait rien de remarquable. Je l'examinai avec attention. Depuis ma rencontre avec Lacenaire, dans l'intérêt de ma profession, j'étais très initié à la science de Desbarolles.

Après une minute d'attention, je ne pouvais plus me détacher de cette main dont les signes étaient, pour moi, tout un monde de révélations.

L'épreuve de cette main moulée était remarquable par le développement de la paume du côté du petit doigt, et par la longueur de son pouce. Ce développement exagéré, appelé en cet endroit *mont de Mars*, indiquait une nature perverse et des instincts d'assassin. La longueur du pouce annonçait une

volonté inflexible. La ligne de vie, contournant la case du pouce, était creuse, large; elle signifiait *meurtre*. Enfin, sous le *mont de Saturne*, placé au bas de l'index, la ligne de tête, séparée en deux tronçons, signifiait : *tête fatalement coupée!*

A ces révélations que je tenais pour certaines depuis que j'avais examiné tant de mains criminelles, mon visage exprima l'étonnement, la stupeur et l'effroi.

Je remis presque avec dégoût l'épreuve en plâtre à la marquise. Elle me regarda d'un air singulier; elle me demanda presque d'un ton fâché :

— Qu'avez-vous, monsieur, et que trouvez-vous à cette main?

Je me remis pendant que la marquise se disposait à raccrocher l'objet accusateur, je lui répondis :

— Oh ! rien, madame. Pardonnez-moi ma surprise. Elle a été causée par les lignes que j'y ai trouvées.

— Vous savez donc lire dans la main? me demanda-t-elle avec un empressement joyeux.

— Oui, madame, répondis-je, tout en évitant, par charité, de lui indiquer les instincts et la destinée de La Pommerais; et tout ce que je puis vous dire aujourd'hui, d'après l'examen de cette main et sur le compte du docteur, c'est qu'il ira loin et que vous entendrez parler de lui.

Je pris congé de la marquise, après avoir tiré d'elle de précieuses notes pour l'avenir.

Quelque temps après cette scène, je recevais, dans mon cabinet, une dame d'un âge mûr. Elle s'annonça à moi sous le nom de Mme Dubizy.

A l'appel de son nom je m'empressai de la faire entrer, en me rappelant qu'il figurait aussi dans le dossier trop volumineux du docteur de La Pommerais.

Je ne lui donnai pas le temps de décliner, avec son nom, ses qualités. Après l'avoir poliment priée de s'asseoir, en calmant ses sens qui paraissaient fort agités, je lui dis :

— Mme Dubizy, la belle-mère de M. le docteur, comte de La Pommerais, n'est-ce pas?

— Oui, monsieur, exclama-t-elle; oui, la malheureuse mère de l'enfant qu'il m'a ravie, le lâche! Savez-vous pourquoi je viens ici? c'est parce que je ne peux flétrir publiquement l'époux de ma fille; je viens donc m'adresser à la police pour lui demander protection contre mon gendre qui, hier, a voulu m'assassiner parce que, pour l'avenir de ma fille, de ses enfants, je ne veux pas me dessaisir de mes biens à son profit, le misérable, l'infâme!

Je calmai autant que je pus la véhémente belle-mère. Je lui demandai si elle venait chez moi pour déposer, au nom de sa fille, une plainte au parquet contre le comte, son époux.

— Non, monsieur! exclama la belle-mère en haussant les épaules, car ma fille l'aime! Si je me plaignais à elle des outrages de ce gueux contre moi, ma fille serait capable de donner raison à son mari. Est ce que les belles-mères n'ont pas toujours tort?

— Alors, madame, fis je en la congédiant tristement, sachant, par mes rapports secrets, combien Mme Dubizy avait raison contre la loi, alors je ne

puis rien faire, et la justice ne peut rien dès que votre fille ne dépose pas, contre son mari, une plainte au sujet des outrages qu'il vous a fait subir.

— Ainsi, exclama-t-elle avec rage, la loi peut me laisser assassiner par mon gendre, dès que je ne consens pas à être volée par lui?

Je comprenais d'autant mieux la justesse des observations de cette belle-mère que je connaissais son gendre.

Mais, serviteur de la loi, je n'avais rien à répondre à une femme si étrangère aux formalités de la législature criminelle. Je n'avais qu'à l'éclairer sur la fatalité irrémédiable de sa situation. Je ne pouvais que lui donner des conseils irritants et des regrets stériles.

Pour moi, le comte de La Pommerais était un misérable tombé dans la famille Dubizy comme un loup enragé dans un troupeau de moutons, où la belle-mère devait être dévorée. Ce qui ne manqua pas.

Quelque temps après la visite de Mme Dubizy dans mon cabinet, elle mourait.

La belle-mère succombait, disait-on, à une attaque de choléra. En réalité, elle mourait empoisonnée par son gendre qui, en s'emparant, après décès, des valeurs de sa belle-mère, entrait en possession de la fortune de sa femme.

Ce premier crime resta impuni. Il encouragea La Pommerais à en commettre un second qui fit découvrir le premier.

CHAPITRE IX

LA SECONDE VICTIME DE LA POMMERAIS

Après la mort imprévue de la belle-mère du docteur comte Courty de La Pommerais, je me fis son ami... pour mieux le surveiller.

La fortune et la célébrité que le docteur avait poursuivies par tous les moyens, sans d'abord les rencontrer, semblaient enfin lui sourire après son mariage.

Sa nombreuse clientèle n'ayant, du reste, qu'à se louer de son activité, de ses soins et de son savoir, l'accablait de besogne.

La Pommerais, très intrigant, dont l'ambition n'avait pas de limites, entretenait avec moi des relations assez suivies, parce qu'il nourrissait l'espoir de devenir le médecin des prisons.

Il savait que j'étais très lié, par ma situation, avec les directeurs de tous les pénitenciers. Malgré ma profession occulte qui, par le préjugé attaché à

la police, n'est pas une recommandation dans le monde, je n'étais pas moins recherché du docteur.

La Pommerais était un diplomate. Il se disait que le meilleur moyen d'endormir les soupçons, c'était de fréquenter ceux qui, par état, sont appelés à devenir les agents les plus directs des justiciers.

Je n'avais garde de ne pas entrer dans son jeu, de ne pas flatter son ambition pour l'endormir dans une fausse sécurité et l'étudier de plus près encore.

Afin de l'avoir constamment sous les yeux, malgré les nombreuses affaires que me procuraient trop de scélérats de son espèce, je le mis en rapport avec mon secrétaire M. S***, un érudit, un titré comme lui, mais de meilleur aloi.

M. S***, sur mes conseils, devint quelque temps le secrétaire... honorifique du docteur. Il rédigea ses observations physiologiques sur les personnes qu'il avait à traiter; en réalité, il compléta mes notes sur La Pommerais qui, depuis la mort de sa belle-mère, n'était pour moi qu'un gibier d'échafaud.

Sur le rapport de mon secrétaire, on verra que de La Pommerais, avant d'être arrêté après son second empoisonnement, avait, comme escroc, des antécédents très corsés.

Malgré sa finesse, La Pommerais, jusqu'au dernier moment, ne s'aperçut pas du piège que je lui tendis dès qu'il vint se placer sous la main de la police.

Il est vrai que j'eus en S*** un auxiliaire très habile, bien propre à déjouer les soupçons du docteur sur notre façon d'agir.

La Pommerais était un docteur homéopathe; S***, d'une nature souffrante et maladive, s'était livré corps et âme à l'homéopathie. Il acceptait avec enthousiasme les théories du docteur. Il admettait, comme lui, les réactifs les plus énergiques pour combattre les maladies les plus bénignes. Il recevait comme article de foi ses théories, très en désaccord avec l'homéopathie vulgaire. Je ne dis pas pour cela que la bonne volonté de S*** allait jusqu'à se faire soigner par l'homme dont il embrassait les doctrines, surtout depuis que S*** se doutait de la fin de la belle-mère du docteur; c'eût été pousser trop loin le dévouement.

En tous les cas, La Pommerais était enchanté de son secrétaire honorifique, dont le titre de gentilhomme le flattait, en rehaussant sa gentilhommerie très contestable.

En donnant à ce criminel un secrétaire qui n'était qu'un espion, je n'avais pas le mérite de l'invention.

Mocquart, l'ami fidèle de Napoléon III, l'avocat recruteur du futur empire sous Louis-Philippe, eut, pendant dix ans, un secrétaire dépêché aussi mystérieusement par la police de Delessert.

Lorsque la révolution de 1848 vint faire connaître à Mocquart ce qu'était son secrétaire, devenu à la longue son meilleur ami, Mocquart fut plus attristé qu'indigné.

Le charme, l'érudition de son employé espion, si bien identifié avec son premier rôle, avaient tellement subjugué le confiant conspirateur qu'il regretta son départ.

— Il m'a trahi, disait-il souvent, c'est vrai, mais il m'a fait passer de si bons quarts d'heure, que je voudrais l'avoir encore. S'il m'a trahi, il m'a charmé ; de plus, il m'a donné son esprit, puisque j'ai signé tout ce qu'il a écrit. S'il m'a trompé, je l'ai dévalisé ; nous sommes quittes.

Eh bien, La Pommerais aurait pu en dire autant de son charmeur. Cependant les rapports scientifiques et physiologiques de *notre* secrétaire ne servaient que de couvertures aux notes que S*** me faisait passer pour enrichir le casier judiciaire de *notre sujet*.

Je donne le résumé des notes concernant le passé peu recommandable de La Pommerais avant son mariage avec Mlle Dubizy ; mariage qui servit de point de départ à ses deux empoisonnements, l'un sur sa belle-mère, pour s'approprier sa fortune, l'autre sur une ancienne maîtresse dont la mort devait être un moyen d'escroquer à son profit les plus fortes compagnies d'assurance.

Voici le résumé des exploits de jeunesse de La Pommerais, conservé aux archives de la police jusqu'au jour de leur anéantissement par la Commune.

N°. . . . . . .

DOSSIER DU DOCTEUR COURTY DE LA POMMERAIS

De La Pommerais (Courty) Edmond-Désiré, docteur en médecine, né à Neuville-aux-Bois (Loiret), âgé d'environ trente ans, issu d'une famille honorable, son père

est médecin, son oncle pharmacien. Il se pare d'un titre de comte, mais sa famille ne porte aucun titre. Accusé, lorsqu'il était médecin de la société de secours de Saint-Thomas d'Aquin, d'avoir détourné les fonds de la dite société. Renvoyé, pour ce fait, avec son président, de la dite société. Accusé avec un nommé Prado, dit marquis d'Arnezano, d'avoir soustrait une partie des capitaux affectés à l'exploitation des bains et jeux de Monaco. Renvoyé de la plainte faute de preuves, pendant que le dit Prado était condamné comme escroc à six mois de prison. Marié à la fille d'une famille honorable, il mène grand train, voit beaucoup de monde, les gens titrés et tarés. Malgré la dot de sa femme, les relations du prétendu comte ne sont pas en rapport avec ses ressources. Il reçoit chez lui l'élite de l'armée et de la science. On y a vu le maréchal Magnan, le docteur Andral, les docteurs Nélaton et Conneau, jusqu'à un parent du duc Tascher de la Pagerie. On attribue ces visites autant à l'esprit d'intrigue du docteur qu'à son mérite incontestable. Criblé de dettes, il entretient, en dehors de sa vie intime, très fastueuse, plusieurs maîtresses. Il en revoit une surtout depuis la mort de sa belle-mère qu'on soupçonne avoir été empoisonnée par son gendre. Aucune preuve n'étant venue encore à l'appui de ces soupçons, le comte de La Pommerais continue son train de vie élégante qui est un problème.

NOTE. Homme très intrigant, très dangereux, avoir l'œil sur lui. Depuis quelque temps, il se rend en cachette dans une maison de la rue Bonaparte où vit une femme d'un âge mûr, veuve, depuis 1858, d'un artiste peintre. Surveiller aussi cette femme dont la condition ne s'accorde pas avec la position de La Pommerais qui, dans un but inconnu, fréquente la haute société quand sa complice est considérée dans le quartier comme une mendiante.

Six mois après la rédaction de ce dossier, résumé es notes que je recevais quotidiennement de .. S***, j'ordonnai un jour à mon employé de ne lus paraître chez le docteur La Pommerais.

On était au 17 novembre 1863; la femme signa-ée comme la complice de La Pommerais, la veille ncore pleine de vie comme la belle-mère du doc-eur, expirait de la même façon à la suite de vo-nissements dont les effets étaient aussi funestes u'inexplicables.

Plusieurs jours après, la sœur de cette victime, Mme Gouchon, faisait porter une plainte au par-uet par son mari contre La Pommerais, l'amant e sa sœur.

La plainte, quoique assez vague, était très claire our S*** et pour moi, puisque, depuis la mort de a belle-mère du docteur, nous ne perdions pas de ue ses faits et gestes.

Cette plainte se bornait à dire que le décès de la ame de Pauw, — c'était le nom de la veuve du eintre, — paraissait être le résultat d'un empoi-onnement par une personne intéressée par suite 'une assurance sur la vie. »

Cette plainte, quoique assez vague pour La Pom-merais qu'elle visait, donna lieu à une enquête. Le ige d'instruction me fit appeler sur l'invitation du rocureur impérial qui possédait, par mes relations onstantes avec l'amant de Mme de Pauw, le dos-ier du docteur.

Je ne tardai pas à déclarer au magistrat qu'il ésultait de cette plainte de la sœur de la victime, ue la veuve de Pauw avait été empoisonnée et

que La Pommerais avait été l'auteur de ce nou
crime.

Lorsque j'appuyai à dessein sur le mot
veau, le juge instructeur m'arrêta; il me dem
le sens de ce qualicatif.

— Je suis persuadé, lui répondis-je, q
nommé Désiré-Edmond Courty de La Pomm
qui, en 1863, a donné la mort à la veuve de P
par les substances qui ont produit les même
fets destructeurs sur Mme veuve Dubizy, en
est aussi le même empoisonneur.

Sur ma réponse formelle, le médecin qui
soigné Mme de Pauw et qui n'était pas La Po
rais, avait eu beau certifier qu'elle était
à la suite d'une chute, l'autopsie du cadav
ordonnée; un mandat d'amener me fut donné
tre de La Pommerais.

Je dirai plus tard comment je devins mait
l'empoisonneur qu'il fallait d'abord ménager,
aux gens puissants qui l'entouraient et qui
raient pas manqué de le défendre contre des
suites trop prématurées.

L'autopsie eut lieu ; le docteur Tardieu ne si
chez la défunte aucune trace de maladie et
sions, ce qui l'amena à penser que la mort av
être produite par l'injection d'une substance
neuse.

Devant les suppositions du docteur Tardie
médecin qui avait soigné Mme de Pauw ret
première affirmation émise dans son certific
avoua qu'il s'en était rapporté aux précédent
clarations de la mourante.

Qui avait poussé la moribonde à faire ces déclarations ?

L'instruction du procès, les enquêtes qui la précédèrent, prouvèrent que c'était le docteur de La Pommerais.

Avant de voir quel intérêt poussait cet homme à empoisonner sa maîtresse, une femme sans position, sans fortune, qui n'avait pas, comme sa belle-mère, une succession à lui offrir, il faut voir dans quelle condition il connut sa seconde victime.

En 1858, La Pommerais avait été appelé comme médecin auprès du mari de Mme de Pauw ; il l'avait assisté à sa mort et, peu de temps après, il était devenu l'amant de la veuve.

Deux ans après, il avait quitté cette maîtresse. Au moment d'épouser Mlle Dubizy, cette maîtresse lui était devenue importune.

Une fois marié, La Pommerais s'était encore moins occupé de sa nouvelle épouse que de sa belle-mère, qui s'était toujours opposée à livrer sa fille à un gendre dont les antécédents étaient plus qu'équivoques. Aussi, pour ne donner aucune prise à ce qu'il appelait les *calomnies de sa belle-mère*, La Pommerais avait-il refusé, malgré les prières de son ancienne maîtresse, de la revoir et de venir même visiter ses enfants pour leur donner ses soins.

Mais, à la mort de Mme Dubizy, l'attitude du docteur vis-à-vis de Mme de Pauw changea complètement.

La veuve du peintre fut agréablement surprise de le voir arriver chez elle. Si la malheureuse eût su que son ancien amant traînait derrière lui un ca-

davre avant de la tuer comme il avait tué Mme Dubizy, peut-être n'eût-elle pas béni autant le retour de son infidèle.

Voici ce qui s'était passé depuis que, par son mariage avec la fille de Mme Dubizy, La Pommerais avait rompu avec Mme de Pauw. Mme Dubizy, contrainte par sa fille de consentir à ce mariage, avait exigé que le régime adopté par les futurs époux fût celui de la séparation de biens.

La Pommerais, pour ne pas voir échapper un héritage qu'il convoitait bien plus que la future, adhéra aux conditions de la belle-mère.

Lorsque, plus tard, Mme Dubizy, comme on l'a vu par la seule entrevue que j'avais eue avec cette dame, ne voulut pas revenir sur ses dispositions prises en faveur de sa fille, La Pommerais n'hésita pas à prendre une décision énergique.

Les prières, les menaces n'ayant pu attendrir la belle-mère, il décida que sa mort trancherait la difficulté qu'il éprouvait à disposer de la fortune de sa belle-mère et de la fortune de sa femme.

Dans un dîner auquel il assistait, sa belle-mère, dont la santé, comme celle de Mme dePauw, avait été des plus florissantes, est tout à coup prise de vomissements violents.

Dans la nuit, madame Dubizy rend le dernier soupir.

Cette première fois, comme la seconde, les médecins de la veuve *couvrent La Pommerais*. Ils disent que Mme Dubizy est morte ou d'une attaque de choléra, ou d'une hypertrophie.

La Pommerais a atteint son but; il devient l'hé-

tier de la veuve. Il s'empare de valeurs mobilières mposant sa succession. On enterre Mme Dubizy, à stupéfaction générale, mais sans qu'on ose sup- ser un crime.

Une fois maître de la fortune de la belle-mère, a Pommerais songe, au profit de son avenir, de sa rtune nouvelle, à la doubler encore ; c'est alors u'il pense à la veuve de Pauw.

L'aigrefin, l'ancien associé de Prato reparaît. Il a tudié la situation précaire de cette veuve d'artiste, ans fortune, chargée de trois enfants dont l'aîné 'a pas huit ans.

Il connaît l'amour immense de cette mère pour es enfants, et il se promet de l'exploiter.

Il explique son brusque retour après son aban- ion impardonnable ; il prétend qu'il n'avait rien lui offrir tant qu'il n'était pas le maître d'assurer e pain et l'avenir de ses enfants.

Depuis la mort de sa belle-mère, sa situation est ien changée. Il est maître de sa fortune. Il pro- ose à sa vieille maîtresse, moyennant une rente ayée aux compagnies, de lui assurer sur sa tête ne somme de 550,000 francs, exigible à l'époque le son décès.

Sa combinaison est très claire ; si claire qu'elle oit, cette combinaison n'offre aucun avantage à a veuve et à ses enfants.

Aussi La Pommerais ajoute-t-il que, sitôt après ivoir conclu ces conditions avec les compagnies, Mme de Pauw simulerait une maladie pour laisser roire aux compagnies d'assurance qu'elle est à la reille de mourir.

— Alors, termine l'ancien associé de Prat, les compagnies s'effrayeront, elles iront la trouver, et elle leur proposera l'annulation des contrats moyennant une rente viagère qu'ils se partageront.

Mme de Pauw était une nature droite, mais ell était aussi simple que La Pommerais était un être double. Elle n'eût certes pas accepté la combinaison telle qu'elle lui était présentée d'abord. Dès qu'elle se réduisait à une rente de trois mille francs pour elle et ses enfants, elle n'hésita pas à entrer dans un stratagème dont elle était loin de supposer le véritable but.

La combinaison eut lieu; elle fut acceptée par six compagnies françaises et deux compagnies anglo-françaises, par l'entremise d'un courtier d'assurances un nommé Desmidt, dont le passé n'était guère plus irréprochable que celui de La Pommerais.

La veuve de Pauw signa ces huit polices d'assurances, dans lesquelles elle s'engagea pour les 550,000 francs à payer annuellement, pendant toute sa vie, des primes s'élevant au chiffre de 18,840 francs.

C'était fort beau, c'était aussi très invraisemblable de la part d'une femme qui n'avait pas, les trois quarts du temps, du pain à donner à ses enfants.

Aussi fut-ce La Pommerais qui, sur sa promesse, fournit à Desmidt, son complice, de quoi payer le premier versement.

Mais le comte homéopathe se promit bien, une fois les polices livrées, de ne pas donner un second

ursement et de posséder pour lui seul tous les bé-
néfices de l'opération.

Selon l'expression triviale de son complice, il
agissait alors de *rouler les assurances sur un
cadavre.*

La veuve de Pauw, par amour maternel, n'avait
as eu le courage de repousser ces déloyales pro-
ositions exposées par un La Pommerais et par un
esmidt; sitôt en possession de ses titres, elle si-
ula, comme il en était convenu, une maladie pro-
oquée par une chute qu'elle imagina.

Comme cela était prévu, les compagnies s'alar-
ièrent. Elles lui envoyèrent leurs médecins qui,
ussi forts que les autres, constatèrent des lésions
ıtérieures qui n'existaient pas.

Ce qui faisait dire à Mme de Pauw, malgré le se-
ret de sa comédie que La Pommerais lui avait fait
ırer de garder :

— Si cela réussit, ce sera mon bonheur et celui
e mes enfants. Les médecins me trouvent déjà très
ıalade. Ils vont être les premiers à conseiller le ra-
hat des assurances. Il me suffit donc de garder
ı chambre pendant huit jours pour avoir mes
,000 francs de rente.

Durant cette huitaine, les visites de La Pomme-
ıis devenaient plus fréquentes. En renouant ses
elations avec sa dupe, il s'était muni de sa *digita-
ne*, son poison de prédilection, parce qu'il ne
isse pas de trace; parce qu'il ne s'accuse qu'en
éterminant des vomissements qui étaient très ad-
ıissibles dans l'état de maladie supposée où se
ouvait Mme de Pauw.

Le samedi soir, le huitième jour de sa p
due maladie, Mme de Pauw, qui avait cru jo
compagnies et leurs médecins, s'aperçut
était réellement malade. Avant de se rend
compte de sa maladie, elle mourut foud
après une dernière nuit de volupté passée
l'infâme docteur qui, sous ses baisers, lui avai
la mort !

La malheureuse s'était moquée des dupes
faisait, au nom de son amour pour La Pom
et de son amour pour ses enfants; elle en ét
riblement punie, puisqu'elle retombait du l
ses espérances dans le néant de la mort.

La Pommerais l'avait quittée enivrée e
le matin; le soir, comme il s'en doutait bi
Pommerais ne la retrouvait qu'à l'état de ca

Il n'était monté dans sa chambre que pour
rer qu'elle était bien morte, comme le matir
la soirée passée chez sa belle-mère, il n'était
que dans l'espoir de ne retrouver aussi qu'un
lui assurant la possession de la fortune de sa

Sa première victime lui avait donné l'aisa
seconde, par sa combinaison diabolique, l
mettait d'être millionnaire. Il ne comptait p
la justice; il ne voyait pas l'horizon de son
criminel borné par un échafaud.

Quant à moi, porteur du mandat d'amener
possédais contre La Pommerais, j'avais lu s
tinée sur le moulage de sa main qu'il avai
donnée à l'une de ses maîtresses, la marqui
rnezano.

CHAPITRE X

L'EXPIATION

ıature, comme la société, n'est composée
contrastes.

poisonneur La Pommerais, qui tuait froide-
a belle-mère et sa maîtresse, qui spéculait
ment sur deux cadavres, était le plus ten-
le plus galant des époux.

sortait du bourbier sanglant où il se plon-
ec l'âpre volupté de la bête fauve que pour se
au foyer conjugal, nid de colombe dont il
tourtereau.

contrastes, je les ai signalés souvent dans
gue carrière de policier. Ils finissaient par de-
our moi d'une uniformité caractéristique. La-
, qui tuait les vieilles femmes, n'aurait pas
mal à un chat. La Pommerais, qui empoi-
une vieille maîtresse, après l'avoir rendue,
honnête, faussaire et libertine, s'inclinait

sous l'amour sans bornes de sa jeune épouse dont il avait tué la mère.

Explique qui voudra ces contrastes; ils existent. Ils édifient les moralistes qui les commentent en admettant le remords. Ils confondent les *naturalistes* modernes, qui n'admettent pas le remords, qui tonnent contre ces classificateurs du bien et du mal, que les naturalistes récusent devant la vieille société dont ces nouveaux esprits veulent faire table rase.

Ces derniers trouvent que tout est bien dans la nature, que tout est mal dans la société, qu'il n'y a pas de monstres.

Or, pour moi, La Pommerais était un monstre.

Il aimait sa femme et il était fier de son amour, parce que sa faiblesse était un hommage rendu à son égoïsme et à son orgueil.

Il était empressé auprès d'elle comme le félin qui caresse sa proie avant de la dévorer.

Après tout, l'amour est au fond de tous les êtres, même chez les tigres et les hyènes!

Quant à moi, qui connaissais particulièrement le ménage La Pommerais, j'éprouvai un remords de venir le troubler, armé de mon mandat d'amener.

J'avais beau me dire que je n'étais que l'exécuteur de la loi, je me rappelais que j'avais mangé à sa table, que j'avais reçu ses confidences uniquement pour devenir, à un moment donné, un instrument terrible contre l'homme dont j'avais été l'hôte et l'ami.

Je voyais, j'entendais sa malheureuse jeune femme qui, dans son amour exclusif pour son époux, m'ac-

d'être le traître qui l'avait livré à la jus-

que les imprécations, les menaces des scélé-
ont jamais fait trembler, je tremblais en pen-
ux pleurs de l'épouse de La Pommerais; je
ıais déjà, en dépit de mes devoirs profes-
ls, que j'aurais bien mérité ses récriminations
mépris.

s il me vint une idée inspirée par l'ambition
criminel que mon devoir m'ordonnait de trai-
ez le juge d'instruction.

ne présentai au domicile particulier de La
erais, à l'heure de son déjeuner, au moment
livré des tracas de ses consultations ou de
tres affaires, il se consacrait aux joies de
eur.

Bonne nouvelle! lui dis-je en me précipitant
a salle à manger, avec l'air le plus rayonnant
ıde, la place de médecin des prisons, que vous
ez depuis si longtemps, vous est enfin ac-
Je suis heureux de vous l'apprendre le pre-
ıt de vous en faire mes compliments.

Pommerais, en ce moment, n'avait pas des
riantes; pour se retirer des yeux l'image du
ıu cadavre qu'il laissait derrière lui, jamais
ait été plus galant, plus empressé auprès
jeune femme.

lépit de la prétendue bonne nouvelle que je
ortais, son épouse, pour toutes les places du
, n'aurait pas donné celle qu'elle occupait
noment auprès de son époux; elle me regarda
vers.

Quant à La Pommerais, qui n'était pas un sot eut des soupçons.

Il plongea ses regards dans les miens, sans son à me remercier, il me demanda en me dardant feu de ses prunelles :

— Est-ce dans l'*Officiel*, mon cher Claude, vous avez appris ma nomination ?

— Non, lui répondis-je d'un air embarra elle y sera probablement demain. En attendant suis venu, en ami, vous prier, au besoin vous donner, de me suivre sur l'heure à Mazas.

— A Mazas ! exclama-t-il en pâlissant, en ba tiant, pourquoi à Mazas ?

A mon tour, je ne l'avais pas quitté des y Je remarquai qu'il m'avait compris, mais, pou pas alarmer sa femme, il essaya de soutenir le de foudre qui le frappait.

Je vins à son secours en répondant à sa quest

— Mon cher ami, le directeur de Mazas es tous les directeurs des prisons, celui qui a fa plus d'opposition à votre nomination. Il est ur indispensable que vous le voyiez sur l'heure, a qu'il connaisse par les journaux votre nouvell mination. Cette visite de votre part lui sera sensible, elle vous retirera un adversaire pou venir. Venez, une voiture est en bas, je vous mène.

La dame bouillait d'impatience ; elle voulut jecter que son mari se devait à ses clients, c'était l'heure de sa consultation, et mille autres sons tout aussi plausibles.

La Pommerais, qui devinait la vérité, coupa la

.e à sa femme. Il l'embrassa avec effusion, puis se ırnant précipitamment vers moi, il me dit énergiquement :

— Je vous suis..... à Mazas.

Lorsque nous fûmes arrivés au bas de la mai-n, un fiacre, que j'avais fait prévenir à l'avance, ous attendait. Je le fis monter le premier, je le ivis.

Une fois en route, deux argousins, que j'avais quis en route, se placèrent derrière la voiture.

La Pommerais, qui n'avait plus prononcé une pa-le, me demanda sévèrement ce que signifiaient les ns escortant la voiture filant vers Mazas.

Je lui montrai mon mandat d'amener.

Le docteur courba la tête. Il garda de nouveau le ence.

En raison de nos anciennes relations, j'étais, moi, argé à cette heure de son arrestation, plus embar-ssé et plus peiné que lui.

Enfin, le docteur La Pommerais releva la tête.

Je vis, aux muscles de son visage, sensiblement ntracté, qu'un grand ravage s'était opéré dans n âme depuis mon apparition.

Il me dit, en me regardant en face :

— Monsieur Claude, je suis innocent. Je vous ıins du métier que vous faites! Après tout, vous écutez un ordre, je ne vous en veux pas ; au con-ıire, je vous remercie de votre stratagème qui a argné à ma femme une vive et poignante dou-ır. Je vous sais gré de votre extrême délicatesse. n'attendais pas moins d'un *ancien* ami

Je comprenais les reproches indirects de ce cri-

minel à un policier. Je repris, pour m'en venger :

— Cependant, comme c'était mon devoir, si j'avais montré ce mandat d'amener devant votre femme, si je vous eusse arrêté, ainsi que c'était mon droit, comme un vulgaire malfaiteur, qu'auriez-vous fait ?

— Eh bien ! répondit imperturbablement La Pommerais, j'aurais eu le temps, chez moi, pour le mal que vous eussiez causé à ma femme, de vous brûler la cervelle.

Ce fut le seul entretien que j'eus avec La Pommerais, que je conduisis au cabinet du juge d'instruction, avant de l'accompagner à Mazas.

Le cours du procès exposa les faits déjà signalés dans ce récit. La Pommerais, encouragé par son premier crime qui lui avait assuré la fortune de sa belle-mère, espérait que son second empoisonnement, sur une malheureuse créature, passerait inaperçu.

Il avait compté sans les compagnies d'assurances, frustrées par sa combinaison diabolique. Son *chantage* financier, bien digne de l'élève d'un Prato, combiné entre lui et un courtier taré, ne *prit* pas. Les directeurs, avertis par la *sûreté générale*, attendirent l'arrestation du commanditaire responsable de sa victime, pour ne pas être, à leur tour, les jouets de ce chantage.

La Pommerais, dont l'audace égalait la cruauté, osa dire en pleine audience : « Que si, lui-même, il « n'était pas solvable, les compagnies avaient été « très *coupables* en ne prenant pas mieux leurs « renseignements sur sa véritable situation ; que

« *c'était leur affaire*, non la sienne, et qu'elles cher-
« chaient à *se tirer d'embarras en le perdant.* »

C'était toujours le même homme qui, pour épouser, lui sans un sou vaillant, une riche héritière, simulait une fortune qu'il n'avait pas, échangeant contre des valeurs de Prato qui ne *valaient* rien des rentes sérieuses qu'il empruntait et qu'il montrait comme siennes au moment du contrat.

C'était l'homme des expédients et des éventualités mêlés aux tripotages des héros financiers de la guerre du Mexique; c'était bien l'homme du second empire !

Cependant, les témoins qui avaient été soignés par le docteur homéopathe s'accordaient à signaler ses soins empressés, sa science expérimentée et son ardeur infatigable.

La Pommerais était un esprit curieux, un chercheur, il avait la foi de son art. Doué d'un sang-froid qui allait jusqu'à l'insensibilité, il aimait à assister les moribonds pour découvrir, dans la vie expirante, le secret de la mort.

La vie l'attirait, comme chez tous les félins, pour la détruire. Il en offre un double exemple : il arrive sur le cadavre encore chaud de sa belle-mère pour s'assurer de sa mort, avant de s'emparer de ses valeurs; il pénètre chez son ancienne maîtresse dont il ferme les yeux, sans oublier de reprendre son portrait.

Lorsqu'à l'audience on lui demande compte de cet acte qui témoigne de son sang-froid cruel, de son habileté à ne laisser aucune trace compromettante, il répond avec cynisme :

« J'ai trouvé le cadre joli, je voulais y mettre la photographie de mon enfant avant *de l'offrir à ma femme!* »

Homme du monde, dans la mauvaise acception du mot, égoïste et viveur, il ne croit à rien; hypocrite, matérialiste, athée, il sollicite du pape la croix de chevalier de l'ordre pontifical de saint Sylvestre. Plus tard, il fait son testament à son fils, et il dit qu'il « ne croit à rien, qu'il engage son fils « à considérer les prêtres comme des *charlatans*, « les religieuses comme autant de *folles!* »

Lacenaire et La Pommerais se ressemblent; c'est le même poseur, le même sceptique, avide de jouissances et d'honneurs.

L'un opérait avec le *tire-point*, l'autre avec la digitaline; c'était la seule différence qui existait entre le *surineur* et l'*empoisonneur*. Avec le progrès, La Pommerais s'était perfectionné : Mandrin s'était fait Tartufe! Lacenaire est plus franc. Le premier se pose carrément devant ses juges comme un adversaire de la société; le second, tout en avouant en famille son absence de croyances politiques, religieuses et sociales, les exploite à son profit. Il trompe son souverain, il dupe le pape, il vole la société avec le même esprit d'analyse, la même énergie et la même force de caractère.

Ce n'est pas moins un infirme, puisqu'il n'a pas... de cœur, pas de sens moral, pas de boussole pour se diriger, même dans ses crimes.

Quand arrivent les discussions chimiques sur le poison qu'il a employé pour tuer ses victimes avec un poison qui ne laisse pas de trace, il est cependant

:s fort. Là il est sur son terrain. Il laisse aux sants expérimentateurs le soin de s'enferrer euxêmes. Il confond, par sa logique, M. Tardieu. essaye de prouver que la digitaline, dont il s'est rvi contre ses victimes, est une substance dont les ractères sont tellement négatifs, qu'il est impossble de la représenter comme corps de délit.

Alors le médecin homéopathe, sur le banc de cour d'assises, est pour ainsi dire en chaire. Il rofesse, il dit que tout est poison et que, par conquent, il n'y a pas de poisons dans la nature.

« — Nous connaissons, ajoute-t-il, les effets différents du rhum et de l'absinthe, purs de tout mélange. Un petit verre produit la santé, un grand verre cause la mort. Les substances les plus naturelles sont susceptibles d'amener le même résultat. Le pain chaud, pris dans certaines conditions, peut causer une indigestion, et, comme conséquence, la mort. »

Alors le président du tribunal lui coupe la pale par un trait d'esprit :

— On ne considérera jamais, lui riposta-t-il, le ain chaud comme un poison.

Durant plusieurs séances qui sont consacrées aux alyses des expériences provoquées par les efts de la digitaline, il faut les paroles autorisées : Claude Bernard pour avoir raison des arguties ientifiques du docteur homœopathe, dans lesquels les victimes du meurtrier sont trop oubliées.

« La digitaline, s'écrie M. Tardieu, en citant s paroles de Claude Bernard, est, à très faible ose, le seul poison du cœur. »

Et c'était par la *mort du cœur* qu'avaient
Mme de Pauw et Mme Dubizy.

Le procureur général se servit de la défens
l'adroit et cynique La Pommerais pour la tou
contre lui-même.

« L'accusé, dit-il, était un savant, il apparte
à la classe lettrée ; par conséquent, il savait ce
faisait et ce qu'il allait faire aux autres, et dan
savoir-faire était un danger de plus dans la soc

« Ainsi, *noble*, savant, médecin, il n'y a là
« des aggravations, et le jury fait son devoir e
« sant : Oui, l'accusé est coupable, sans aucune
« constance atténuante. »

La Pommerais, qui n'avait pas le sens m
dont le cœur était pour ainsi dire absent, se m
tra insensible aux déductions du procureur gén

Lorsque je le voyais à la Roquette, dans sa
lule, après son jugement, La Pommerais fais
ses surveillants des conférences d'hygiène usu
Il leur donnait, comme je l'ai déjà dit, des con
médicaux que, vu ses précédents, ses gard
n'étaient guère disposés à suivre.

Cependant l'heure de l'expiation avait s
pour lui, avant le moment fatal où sa tête d
rouler sur l'échafaud.

Quelques jours avant son exécution, j'eus l'o
sion de revoir La Pommerais à la Roquett
m'avoua :

— Savez-vous pourquoi je ne vous ai pas cru
qu'au moment de m'arrêter vous m'avez ann
ma fausse nomination ? C'est que ma femme et
du directeur de Mazas sont des amies d'enfa

Longtemps séparées, ces dames s'étaient dernièrement retrouvées et ils avaient renoué connaissance. Je ne vous l'avais pas dit quand vous vîntes m'annoncer ma prétendue nomination de médecin des prisons. Cependant vous voyez que votre mensonge ne pouvait m'abuser, ni abuser ma femme, lorsque vous prétendiez que le directeur de Mazas était personnellement mon ennemi. Aujourd'hui je vous dis cela, monsieur Claude, pour que vous sachiez bien, à l'avenir, ce que vous aurez à faire, avant de vouloir ruser avec votre capture. Maintenant que je vous ai fait cette révélation, vous vous expliquez, n'est-ce pas, pourquoi ma femme avait si mal reçu votre dernière visite. Je vous éclaire aujourd'hui parce que, depuis, ma femme a su mieux apprécier la délicatesse avec laquelle vous m'avez livré à mes juges. »

Dans ces paroles, je découvrais le point sensible de cette nature criminelle et bronzée.

Il avait fini par aimer, ce monstre.

Et il aimait sa femme, qui, du reste, jusqu'au dernier moment, malgré ses crimes, l'adora comme un dieu.

Elle fit tout pour l'arracher à la mort. Elle implora auprès de l'impératrice la faveur d'une audience ; elle lui fut refusée. Elle s'adressa à l'avocat de son mari, Lachaud, qui l'obtint en pure perte.

Le jour de son exécution, pendant que les aides procédaient à la funèbre toilette, l'aumônier, l'abbé Crozes, lui donna lecture d'une longue lettre, pleine de regrets, que lui avait écrite Mme de La Pommerais.

Alors La Pommerais, avant de monter à l'échafaud, se fit couper une mèche de ses cheveux; il la donna à l'aumônier. Après l'avoir approchée de ses lèvres, il y déposa un suprême baiser, dernier et douloureux gage d'affection que Mme de La Pommerais réclamait de son criminel époux.

Il mourut en prononçant encore le nom qu'il avait dit à l'abbé Crozes en l'embrassant, avant d'être poussé sur la fatale bascule.

Pour Clotilde!

C'était le nom de sa femme, c'était déjà l'expiation!

[redacted]

CHAPITRE XI

LES TRIPOTS ET LES GRECS

s'amusait beaucoup sous l'Empire. Les hétaï-
ɪs proxénètes et les grecs se donnaient frater-
ɪent la main pour danser une sarabande éche-
dont les tourbillons partaient des Tuileries
se perdre dans les bas-fonds de la société.
refois la vérité sortait d'un puits toute nue,
enant, c'était au tour du vice.
s l'Empire, tout était gai, jusqu'au crime.
.arguerites de Bourgogne étaient des Margue-
. au champagne ; les Antony n'assassinaient
ue des filles de joie qui leur résistaient !
refois des rois épousaient des bergères ; main-
, des gentilshommes de l'Empire, à l'instar de
ɔuverain, épousaient des aventurières. Les uns
nt de leur gain, les autres ne vivaient que du
it du jeu.
ɔolice avait fort à faire dans des cercles qui

n'étaient que des tripots déguisés, pour ne p
confondre des grecs avec des princes dont l
épouses rivalisaient d'entrain avec les hétaires.

Chaque jour amenait son scandale, que, pou
ne pas émouvoir l'opinion, j'étais obligé d'étouffer!

Je possédais à cette époque, c'est-à-dire apr
la guerre d'Italie rabattant sur Paris une foule d
nobles étrangers, deux inspecteurs d'un flair in-
faillible pour dépister les intrigants et les grecs.

L'un s'appelait *l'Écureuil*, l'autre *le Ventriloque*.
Le premier était agile comme un chat, le second
adroit comme un singe, ils possédaient dans leur sac
mille tours pour déjouer les pièges sans nombre
des dévaliseurs de fils de famille.

Le premier connaissait tous les cercles de Paris.

Sous les costumes les plus étranges, sous les al-
lures les plus variées, il frayait, en une nuit, av
tous les grands prêtres de l'écarté, du piquet, de l
roulette et du baccarat.

Avec une agilité merveilleuse, digne d'un *Bos*
ou d'un *Robert-Houdin*, il faisait sauter la carte,
se donnait des rois et des as à rendre jaloux un b
ron de Womspire; c'était presque un bonheur d'
tre décavé par un joueur aussi adroit.

L'Écureuil fréquentait d'ordinaire les cercles *a*
torisés, c'est-à-dire les maisons de jeu qui, depu
l'Empire, ont remplacé, sous la tutelle du minist
de l'intérieur, les maisons de jeux publics ferm
autrefois sous Louis-Philippe.

L'Écureuil était connu de tous les gérants des c
cles autorisés; il n'apparaissait dans ces maiso
privilégiées que dans les grandes occasions, de n

[uatre heures du matin, lorsque les gérants
à se défendre contre certains intrus, dont le
vait compromettre la réputation et l'exis-
: leurs cercles.

:ond, *le Ventriloque*, n'avait pas des rapports
.ondains. Sa spécialité était de surveiller les
tolérés et compris dans le domaine de la po-
n pouvoir était moins limité que celui de
lègue, en raison du monde qu'il fréquen-
les gérants des cercles *autorisés* recevaient
un sauveur *l'Écureuil*, les directeurs des cer-
rés le voyaient arriver avec crainte. Ils sa-
que sur un rapport de lui, concernant un
ux statuts, cet inspecteur pouvait faire fer-
ır établissement dont l'administrateur s'ap-
ɔrdinaire, par dérision, le *colonel* ou le *com-*
ıt.

ɜntriloque était la terreur des colonels. A
ɔarition, les directeurs des cercles tolérés
grand soin de dissimuler les bénéfices de
ɲnotte.

: Ventriloque était redouté, c'était dans les
clandestins. Mon inspecteur y tombait
une bombe après avoir filé un grec de
on, et il le clouait sur place en faisant enten-
mots de *voleur*, *escroc,* qui sortaient de
ıtre comme le cri accusateur de sa cons-

tant du moment de la stupéfaction géné-
on inspecteur saisissait enjeux et exploiteurs
aison suspecte.

.oment de l'expédition du Mexique, le Ven-

triloque signala à la préfecture de police un établ
sement de jeux qui venait de s'ouvrir rue du Held

Il était tenu par une courtisane étrangère, c'ét
une belle Espagnole, un peu sur le retour.

Ses anciens revenus lui échappant, elle s
était créé de nouveaux sur sa vieille clientèle, d
blée de certains mineurs et de quelques *déca*
dont elle remplissait les poches avec l'argent
jeunes.

Voilà ce que j'appris de mes agents sur l'e
tence de ce nouveau tripot.

Il fut abandonné, sinon fermé, après un év
ment très dramatique auquel fut mêlé le Ven
loque. Cet inspecteur cependant ne put agir de
la justice, grâce aux influences de la tripotière
pagnole, qui avait des attaches princières s'é
dant jusque sur marches du trône.

Cette brelandière était fort connue des viveu
cette époque, c'était une hétaire originaire des
piques. Caméristc autrefois d'une grande dame
pagnole, elle était venue avec elle en France.
n'était sortie de l'antichambre d'une princesse
hème que pour trôner à son tour dans les salon
demi-monde parisien.

Un courtisan du nouveau régime, en venant
luer le nouvel astre de l'Empire, avait pris sou
protection son satellite; il en avait fait une ét
du monde interlope.

Un journaliste très connu à cette époque,
nommé F***, s'était chargé d'être le proxénèt
cette hétaire exotique.

Elle eut un grand succès, parce que cette fill

ie fut acclamée par les réclames de toutes les euilles de joie du monde du coup d'Etat.

Pour retenir encore ses adorateurs, quoique ses charmes n'en eussent plus le pouvoir, elle monta un tripot comme elle avait monté un des journaux de son écrivain proxénète, sur la bourse de ses nombreux amants.

On soupait, on jouait chez elle comme on n'avait jamais joué ni soupé au temps de la Régence.

Cette hétaire, avait conservé dans sa corruption les instincts sauvages des tropiques, elle ravissait les gentilshommes du second Empire, aux sens plus appauvris qu'émoussés, vivant vite après n'avoir pas eu de quoi vivre pendant longtemps !

Chez cette courtisane patronnée par les parvenus de l'Empire, les louis glissaient par poignée. Cent mille francs couraient sur le tapis vert avec une rapidité vertigineuse. Le champagne et l'amour n'étaient considérés chez elle que comme des accessoires. Ses salons n'étaient que des antichambres de la salle consacrée à *baccarat*. Aussi s'y passait-il des catastrophes presque journalières. Quand l'esclandre menaçait de faire trop de bruit, quand le décavé touchait par un point quelconque aux hautes sphères, quelqu'un, un *deus ex machina*, apparaissait sous la forme d'une cassette pour intervenir et combler le déficit.

Mes agents des jeux *l'Écureuil* et *le Ventriloque* m'avaient signalé bien des fois des hommes d'État entièrement *ratissés* par la batte d'arlequin des croupiers de l'Espagnole et qui en avaient été quittes, après avoir engraissé la cagnotte de son tri-

pot, pour voyager en province, afin de réparer dans une position fructueuse, loin de Paris, l'inclémence de la chance.

Mais la brelandière, malgré les rapports de la police, malgré les chasses de mes policiers, ne continuait pas moins son commerce malhonnête dans son monde, d'où sortirent des procès scandaleux bientôt étouffés, dénaturés, rendus inexplicables par un arsenal de subtilités inspirées en *haut lieu*, destinées à dissimuler les noms propres et les sombres ramifications.

La brelandière de la rue du Helder, tout en tenant maison de jeu, entretenait aussi, pour le château dont F... était le Dangeau, un foyer d'intrigues d'où sont sorties bien des décisions diplomatiques provoquées par des besoins d'argent.

La maison de la rue du Helder était encore une officine d'espionnage, où les plus choyés étaient les plus tarés, les plus dévoués à la cassette impériale et à la favorite des *décavés*.

Le Ventriloque venait souvent à la maison du Helder pour surveiller principalement un certain marquis d'Albano, un gentilhomme italien ou espagnol qui, disait-on, avait refait sa fortune au Mexique et dans les placers.

Il jouait gros jeu au Helder. Quand il n'avait plus de billets de banque à jeter sur le tapis, il mettait comme enjeu des poignées de pierreries, dont ses poches étaient bourrées en cas de déveine.

On eût dit que ces pierreries étalées sur la table étaient pour lui autant de fétiches. Il était rare

que la veine ne lui revînt pas dès qu'il n'avait plus de pièces d'or à jeter dans la cagnotte.

Le Ventriloque avait signalé dans ses rapports que les pierreries du noble marquis n'étaient que des pierreries fausses.

Aussi lorsqu'il offrait de les jouer à son partenaire, c'était au moment où commençait pour lui son rôle de grec. A aucun prix il n'eût laissé entre des mains étrangères des pierres fausses qui l'eussent fait passer pour un escroc.

Ce soi-disant marquis d'Albano, surnommé l'*homme aux saphirs*, grâce à ce genre de pierres soi-disant précieuses, dont il était particulièrement nanti, n'était donc qu'un grec de la pire espèce, et il avait été chassé des maisons de jeu étrangères, depuis peu, venu en France pour jouer son va-tout.

Il était assisté d'un petit vieillard à la mine chafouine, aux allures cauteleuses, qui se faisait appeler le *Conseiller*.

C'était, comme le prétendu gentilhomme, un grec émérite.

Le marquis d'Albano, l'homme aux saphirs, gagnait par le moyen adopté chez tous les grecs de profession, par le jeu des cartes biseautées.

Mais le Conseiller avait un truc plus original, pour forcer la chance de son complice.

A l'aide d'une boîte en écaille qui ne le quittait jamais, qu'il polissait et repolissait sans cesse, le Conseiller était parvenu à s'en faire un précieux miroir.

Sous prétexte d'offrir des dragées aux gens q l'entouraient, son drageoir renvoyait sur le couver-

cle le reflet des cartes de l'adversaire de son associé. Il l'avertissait du jeu à tenir contre lui.

Un soir ou plutôt une nuit que, chez la brelandière, on jouait un jeu d'enfer, le Ventriloque n'avait pas manqué de se faufiler dans la salle de jeu au moment où la partie était superbe.

Le marquis d'Albano, un homme d'une élégance exquise, dans la force de l'âge, très brun de visage, était à une table vis-à-vis d'un tout jeune homme.

Ce jeune homme venait de gagner le marquis, celui-ci, comme cela lui arrivait, lorsqu'il était décavé, avait jeté sur la table les émeraudes et les saphirs dont sa poche était pleine. Il avait demandé sa revanche, aussitôt acceptée.

A partir de ce moment, la veine tourna au profit du grec.

En vingt minutes il dépouilla le jeune homme d'une quarantaine de mille francs que d'Albano amoncela devant lui, entre ses pierreries fausses.

Le jeune homme, à son tour, redemanda sa revanche, en jouant tout ce qu'il lui avait gagné : quarante mille francs.

Il y avait foule autour des joueurs. Une partie des invités de la brelandière se pressait, se penchait sur la table pour voir les cartes et étudier les coups.

Le Ventriloque s'était mis au premier rang pour ne pas quitter des yeux les mains du marquis.

Il le vit sortir de sa manche une carte remplaçant une des cartes de son jeu. Au moment où pour la seconde fois, d'Albano allait abattre un

roi, le Ventriloque fit sortir ces mots de l'intérieur de son corps :

— Marquis, vous êtes un voleur!

Ce cri inattendu, poussé dans un profond silence, causé par l'importance de la partie, éclata comme une bombe.

Le jeune homme se leva de table, indigné, colère. Le marquis, qui ne savait d'où partait cette voix, tout aussi surpris que son partenaire, perdit toute contenance. Il se leva brusquement, laissant deux rois de cœur sur la table.

Evidemment l'un des joueurs était un grec.

Un cri d'indignation s'échappa de la foule.

Le Ventriloque, qui avait provoqué dans l'intérêt du jeune homme cette salutaire diversion, s'apprêtait à mettre la main sur le marquis.

Il comptait sans la brelandière et sans le Conseiller. Ce dernier, qui avait autant d'intérêt que la maîtresse du tripot à ne pas voir son complice engagé dans une mauvaise affaire, mit à profit le désarroi provoqué par cette accusation inattendue et qui sortait comme de dessous terre.

Le jeune homme s'était élancé contre le grec en le traitant à son tour de voleur.

Durant cette altercation, le Conseiller profita du moment où les chaises se reculaient avec fracas; protégé par la brelandière, il soutira de la manche de son complice ses doubles cartes pour les fourrer dans la poche de son partenaire.

Le Ventriloque n'avait pas vu ce dernier manège.

Lorsque le marquis, sauvé par le Conseiller, exigea qu'on le fouillât avec son partenaire pour sa-

voir lequel des deux était un voleur, celui qui fut aussi attrapé que le jeune homme, ce fut le Ventriloque.

Après avoir tâté le marquis, on tâta sa dupe; on ne tarda pas à mettre la main sur les doubles cartes du grec trouvées dans la poche de sa victime.

Ce fut un *tolle* général.

Le jeune homme se crut le jouet d'un affreux cauchemar.

Comme l'argent qu'il avait joué ne lui appartenait pas, comme en le perdant, lui le commis infidèle d'une maison de banque, il était déjà condamné, il n'hésita pas, sous le coup de cette accusation, à se condamner lui-même.

Il sortit du salon pour aller à l'antichambre; il s'empara de sa canne-épée qu'il avait déposée en entrant et se plongea la lame dans le cœur.

Puis de l'antichambre il se traîna jusqu'au salon en découvrant sa poitrine ensanglantée.

Devant les assistants affolés, pendant que le marquis fourrait dans sa poche ses 80,000 francs de gain, la malheureuse dupe s'écria :

— Est-ce qu'un voleur, comme monsieur, il désigna le grec, meurt de cette façon !

Il tomba.

Le Ventriloque jura d'avoir sa revanche, il l'eut, non sans peine.

Quant à la brelandière, son tripot se ressentit de cette fin tragique.

Ses habitués, en obéissant à l'ordre du Château, de cacher cette terrible aventure, désertèrent le

tripot de la rue du Helder, pour ne pas y respirer l'odeur du sang.

J'étais très froissé pour mon compte, de n'avoir pu agir contre cette brelandière dont l'opinion fit cependant justice, malgré la protection souveraine qui lui fit esquiver les rigueurs de la loi.

Je donnai des ordres très précis pour ne pas perdre de vue le marquis d'Albano, qui avait été la cause de ce suicide.

Je dépêchai l'Écureuil. Il se mit en campagne. Il apprit, en prenant les allures d'un placier, par une maîtresse délaissée de ce grec, que le marquis n'était pas plus marquis que lui.

Cette maîtresse, d'origine franco-espagnole comme son ancien amant, était du même pays : de Rozès. Ce grec l'avait abandonnée depuis qu'il fréquentait assidûment les maisons de jeux de Paris.

Après l'avoir fait voyager avec lui, dans le Nouveau Monde, en Californie, au Mexique, le faux marquis était revenu en France, à la suite d'une existence des plus accidentées, tantôt riches comme des nababs, tantôt pauvres comme le dernier des gueux.

L'Écureuil se fit mettre dans les bonnes grâces de la délaissée, en lui abandonnant les plus précieux objets de sa boîte d'échantillons. Alors il connut la cause du premier départ de son amant, loin de son pays natal.

A vingt ans, le marquis d'Albano s'appelait simplement Jacques Rouniol, il avait été contrebandier. Il passait en France, au risque de sa vie, les marchandises les plus précieuses d'Espagne et d'Italie.

Il avait abandonné le métier dans une circonstance des plus tragiques. Son père, un très honnête homme, était douanier. Aussi déterminé que son fils, mais aux instincts aussi honnêtes que les siens étaient pervers, le père de Rouniol avait, une nuit, surpris un contrebandier dans les montagnes. Sans pouvoir distinguer ses traits, il s'était élancé sur lui, la carabine à la main. Il allait faire feu quand ce contrebandier le devança. Il le coucha par terre, après avoir tiré sur lui il passa la frontière sur le corps de sa victime.

Le lendemain, quelle ne fut pas la désolation du contrebandier en apprenant que c'était son père le douanier qu'il avait frappé! Il n'était pas mort. Et pour le fils, le rétablissement du père devint une nouvelle honte. A certains indices, à certains lambeaux de vêtement ensanglantés, le père de Rouniol ne put douter que la main qui l'avait frappé était la main de son enfant.

Alors il lui défendit l'accès de sa maison; il l'en chassa en lui montrant un morceau de cravate ensanglanté, en l'appelant voleur, assassin et parricide.

Le fils partit en devenant un objet d'horreur pour le pays. Il courut le monde, emmenant avec lui celle qu'il avait toujours considérée comme sa fiancée. Il la força de le suivre pour qu'elle ne fût pas à un autre; car Rouniol, marquis d'Albano, avait un caractère aussi despote que cruel.

En courant le monde et les placers, la fièvre du jeu le prit. Après avoir gagné lestement, en Californie, beaucoup d'or qu'il perdit aussi vite, il se

fit grec, il remplaça par de fausses pierres précieuses les vraies pierres qu'il avait possédées d'abord, et qui lui avaient servi d'enjeux.

Avant de revenir en France pour se faire présenter dans les cercles de Paris, il avait été en Allemagne, où le soi-disant d'Albano, Italien ou Espagnol, à sa guise, s'était fait chasser de toutes les maisons de jeu, par sa façon de *tailler* par trop irrégulière.

On ne savait comment, en dépit de sa mauvaise réputation, il était parvenu à Paris, à se faire ouvrir les portes de tous les cercles avec les recommandations des noms les plus puissants, les mieux accrédités au Château.

Son ancienne maîtresse, elle-même, s'y perdait.

Voilà ce qu'apprit l'Écureuil sur le compte de ce grec, grâce au dépit amoureux de la compagne d'enfance du prétendu d'Albano, grâce à quelques bijoux donnés adroitement par le faux placier.

— Il faut, avait terminé cette femme, que Rouniol ait, comme il le dit lui-même, un fétiche bien puissant pour obtenir tout ce qu'il veut, non seulement au jeu, mais dans un monde où il figure sous un nom qui n'a jamais été le sien.

— Et, lui demanda l'Ecureuil, connaissez-vous ce fétiche?

— Oui, lui répondit-elle, c'est le bout de la cravate ensanglantée dont son père a l'étoffe presque entière. Il m'a avoué bien souvent, dans sa superstition de joueur, que si jamais un autre que son père possédait la preuve de son crime, ce serait fini de sa fortune et de son existence.

L'Ecureuil partit heureux de cette dernière révélation qui lui mettait pour ainsi dire son grec dans la main.

Lorsqu'il me fit part de cette dernière particularité, je lui ordonnai à l'instant de partir pour Rozès, d'aller trouver le douanier, le père de notre grec.

Une fois à Rozès, chez le père du faux marquis, l'Ecureuil, sur mes instructions, lui tint à peu près ce langage :

— Vous savez que votre fils est un franc mauvais sujet, un voleur et un grec. Heureusement pour votre nom, il a pris un titre qui vous protège contre la honte. Maintenant il est sur le point d'être accusé d'un crime. Je vous préviens, le morceau d'étoffe ensanglanté qu'il porte dans son portefeuille n'est pas fait pour l'absoudre, à moins que vous ne veniez à mon aide, en me confiant 'autre partie de cette étoffe que vous possédez, vous son père. Si je vous le demande, c'est uniquement dans l'intérêt de votre fils ?

Le père Rouniol fut très surpris que l'on sût tous ces détails de son fils : « qu'il aimerait mieux, disait-il, *savoir mort* que d'être ce qu'il était ! » Il allait refuser à l'Ecureuil ce qu'il lui demandait, quand d'un geste d'autorité l'agent sortit de sa poche sa carte de policier.

Alors le douanier abandonna le morceau d'étoffe, que l'Ecureuil serra précieusement jusqu'à son retour à Paris, où le dénouement de la vie du soi-disant marquis d'Albano devait se dérouler d'un façon aussi inattendue que fantastique.

A cette époque, le marquis, grâce aux hautes protections et aux puissants patronages qui le couvraient, s'était fait ouvrir les cercles les plus recommandables de Paris, malgré leurs directeurs, qui se seraient fort bien passés de la présence de cette illustration exotique.

Un soir, ou plutôt une nuit, à un cercle très connu que je ne nommerai pas, par respect pour sa très grande notoriété, une partie superbe de baccarat allait se préparer. Les décavés faits précédemment par le marquis aux *saphirs* avaient attiré de nouvelles réceptions, aux noms bizarres très inconnus des autres clubs, mais qui, disait-on, étaient célèbres à Bade, à Nice, où poussent aux tables de baccarat tant de *croupiers* et de *pontes*.

D'ordinaire les admissions dans les cercles de jeu sont assez coulantes. Il suffit d'avoir une réputation de beau joueur pour attirer les amateurs C'est à l'administrateur du cercle, ordinairement homme de tact, à connaître les gens qu'il reçoit.

Avant le soir de ce nouveau renfort de joueurs exotiques, le gérant avait reçu dans un salon particulier, deux messieurs qui lui avaient parlé mystérieusement, c'étaient *l'Ecureuil* et *le Ventriloque*.

La nuit, ils se présentèrent à la table de baccarat, ils occupèrent deux de ses douze chaises réglementaires.

Ils étaient mis avec une recherche exagérée, ils étaient chamarrés de plaques étrangères qui rivalisaient avec celles des personnages bizarres qui, le matin, s'étaient inscrits au tableau, et qui, le soir,

occupaient toute la table, pendant que les autres membres étaient obligés de se tenir debout derrière eux, pour voir les cartes abattues sur le tapis, étudier le coup et jeter la mise.

Alors le marquis d'Albano, préparé par le gérant à la visite de nouveaux joueurs décidés à venger les décavés, avait étalé devant lui ses billets de banque et ses pierreries. Il jouait du premier coup cinquante louis, tenus par un gros Mexicain, aux favoris énormes, à la moustache phénoménale.

Le marquis perdit. Le Mexicain reprit avec une excessive politesse :

— *Je taille*, qui en donne?

Le banquier s'écria :

— Faites vos jeux, messieurs.

La table était littéralement couverte d'or ; Albano, après avoir perdu ses billets de banque, prit une poignée de pierreries qu'il étala en guise de jetons. Il y en avait pour la valeur vraie ou fausse de cent mille francs.

Le Mexicain lança une carte à droite, une carte à gauche, s'en donna une, et s'écria :

— Neuf.

Le nombre sept était indiqué au tableau.

Le marquis d'Albano pâlit, le banquier mexicain, après lui avoir gagné trente mille francs, la fortune réelle du marquis, lui enlevait cent mille francs de pierreries, sa fortune simulée, qui risquait de le faire passer comme escroc.

Il rejoua pour rattraper ses pierreries, mais il n'essaya pas de tricher. Il était dans un cercle où l'on ne *triche* jamais, et Albano avait juré à cer-

tains personnages de ne faire sauter la coupe que dans les cercles non autorisés !

En désespoir de cause, il tira son portefeuille où était déposé son fétiche, le coin de la cravate tachée du sang de son père.

D'Albano, affolé, enfiévré, jeta son portefeuille sur la table et cria :

— Trois cents louis au portefeuille.

— Montrez l'enjeu, cria triomphalement le banquier.

Le marquis était pris. Une sueur froide inonda son front. Il voulut reprendre son portefeuille, mais le Mexicain ne lui en donna pas le temps, le râteau du croupier attira le funeste maroquin.

Alors le faux Mexicain s'en empara avec avidité.

Et l'un de ses compagnons de droite, qui, sous des allures non moins barbares, n'était autre que le Ventriloque, s'écria :

— Escroc, voleur, assassin !

Ces mots firent sur la galerie l'effet qu'ils produisaient toujours en pareille circonstance.

Dans le tumulte, dans l'émoi général, le faux Mexicain reprit :

— Oui, Rouniol, tu n'es qu'un assassin ! Aussi vrai que tu n'es qu'un grec ! Ce lambeau de cravate taché de sang n'est autre chose que la marque du doigt de ton père, avant de tomber, frappé à bout portant sous ta carabine, quand tu étais encore à Rozès Rouniol le contrebandier.

A ces mots, d'Albano s'était relevé, déguisant sa pâleur, s'adressant d'un air de dignité vers les joueurs qui le considéraient d'un air étrange :

— Messieurs, messieurs, s'écria-t-il, tout cela n'est qu'une méprisable plaisanterie !

Aussitôt dix bras s'appesantirent sur lui. Les prétendus étrangers qui, sous les ordres de *l'Ecureuil* et du *Ventriloque*, avaient retiré leurs fausses barbes, entourèrent notre grec, ils lui montrèrent leur carte, où étaient tracés ces mots : *Police de sûreté.*

Pour bien convaincre la galerie de l'infamie du faux marquis, l'Ecureuil déploya la cravate encore tachée de sang qui se raccordait avec le bout d'étoffe trouvé dans le portefeuille du grec.

Rouniol poussa un cri d'effroi. Des gouttes de sueur perlaient sur son front. Il détourna les yeux pour ne pas voir ce qui équivalait à un arrêt.

En se retournant, il aperçut le compagnon de l'Ecureuil, le Ventriloque, qui avait fait dissoudre dans un vase préparé les fausses pierreries qui n'étaient qu'un composé de chaux déjà à l'état de bouillie.

Le faux marquis était démasqué sous toutes les faces. Le Conseiller, son complice, qui, cette nuit-là, n'avait été qu'un simple ponte, fut aussi arrêté, en raison des effets désastreux produits naguère par sa boîte d'écaille, un véritable miroir aux alouettes.

Enfin le Ventriloque avait pris sa revanche.

L'Ecureuil et son collègue avaient vengé par la capture des deux grecs, la mort de leur victime de la rue du Helder.

J'appris bientôt que le prétendu marquis d'Albano, l'homme aux saphirs, était mort fou dans

une maison de santé, et que l'autorité, après son arrestation, avait fait saisir chez lui des papiers très compromettants qui concernaient les affaires du Mexique.

Le marquis d'Albano, sans mes persistantes recherches, eût joui impunément des bénéfices de son infâme métier. Il était soutenu par des personnages très importants, qui croyaient avoir besoin des services de cet aventurier, au moment d'entreprendre contre les Guérillas une terrible partie dont la tête de Maximilien devait être l'enjeu.

CHAPITRE XII

LES JOUEURS ET LES MAISONS DE JEU

Depuis que les maisons de jeu ne sont plus publiques, les cercles autorisés ont pris une importance considérable, et les tripots clandestins sont si nombreux qu'ils ne peuvent plus se compter.

Si la ferme des jeux, par la fermeture apparente des jeux publics, n'enrichit plus l'Etat, elle enrichit des particuliers qui rivalisent, par les bénéfices de leur malhonnête métier, avec l'ancienne fortune des Ouvrard et des Bénazet.

La ferme des jeux n'existe plus, mais ses fermiers ne sont pas morts. Les maisons de whist et de baccarat fleurissent comme aux belles nuits du Palais-Royal. Dans les clubs, dans les cercles, dans les tripots, on *taille* et l'on *ponte* avec autant d'acharnement qu'à l'époque où l'on jouait librement à la roulette !

La ville dépense presque autant d'argent pour

rveiller les cercles et les tripots sans cesse renaissants, et, comme autrefois, une police spéciale contre ces maisons est sans cesse en alerte.

Je l'ai indiqué dans un précédent chapitre, les maisons de jeu peuvent se diviser en trois catégories : les clubs *autorisés*, les cercles *tolérés* et les tripots.

Dans les clubs autorisés, l'organisation administrative, quoique composée de noms très illustres, est très démocratique. Les membres s'administrent eux-mêmes par un gérant qui n'est qu'un commis aux appointements.

Les clubs de Paris, dont le jeu et les paris composent le plus clair des revenus, sont le Jockey-Club, près de l'Opéra ; la Crêmerie, rue Saint-Arnaud ; le Petit-Cercle de la rue Royale ; le Cercle agricole, dit des *Pommes de Terre ;* le Cercle des Champs-Élysées ; le Sporting ; le Cercle de l'union artistique, désigné sous la qualification de *Cercle des Mirlitons ;* le Grand-Cercle du boulevard Montmartre, qu'on qualifie, par dérision, de *Cercle des Ganaches*, etc., etc.

Ces cercles autorisés ne relèvent, comme je l'ai déjà dit, que du ministre de l'intérieur. La préfecture de police n'y intervient qu'à de rares exceptions, sur un ordre supérieur.

Les cercles tolérés n'ont pas le même privilège. Ils ne se dirigent pas en famille. Ordinairement, ils sont organisés par un comité de spéculateurs. Ces derniers mettent à leur tête un monsieur qui prend à sa charge tous les frais du cercle, par conséquent, tous les bénéfices.

Comme le jeu est la base des opérations de *fermier*, la police a le droit de risquer un œil indiscret sur le gérant administrateur *responsable* des cercles tolérés, où, à l'encontre des cercles autorisés, le baccarat a une grande importance.

Les titres de ces cercles caractérisent leur existence, quoique ces cercles soient, au fond, plus recommandables que leurs qualifications d'un pittoresque peu édifiant.

Ils se surnomment ainsi : le *Cercle des panné*, les *Travaux forcés*, les *Gredins-Club*, les *Bonnets-Verts*, *Nouméa*, le *Petit-Mazas*, etc.

Il est évident que les membres des *cercles tolérés* pour arborer de pareils pavillons, sont meilleurs qu'ils ne le disent.

Les qualifications dont ils se targuent pour humilier les *cercles autorisés* ne s'adressent qu'au gérant. Un comité sévère le tient toujours en bride pour que le jeu, en vue de grossir ses bénéfices, n'empiète pas sur ses autres apanages bien moins lucratifs.

Dans les tripots, au contraire, la fièvre du jeu est entretenue par ceux qui les montent; ils n'ont d'autre surveillance que la police, qui fait une chasse sans relâche à ces maîtres de maisons clandestines.

Si dans les cercles tolérés le jeu est une rage, dans les tripots c'est une épidémie; la police a fort affaire pour les mettre en quarantaine.

Ordinairement, les cercles tolérés ont un régisseur à l'allure militaire, que les joueurs qualifient, par ironie, du titre de *commandant* ou de *colonel*. Les tripots sont tenus également par des courtisanes su

rannées qui sont parées d'un titre aussi ironique : la *baronne* ou la *marquise.*

Les colonels de cercles autorisés, qui poussent au jeu ou à la *consommation*, comme on dit, vulgairement, touchent pour leur fermage, tant sur la cagnotte que sur les revenus de la maison, quatre ou cinq mille francs par soirée. La baronne, la commandante ou la marquise des tripots, déguisés en tables d'hôte, se contente du bénéfice du *chandelier*.

Une baronne, une commandante expérimentée, une marquise de tact, touche ses revenus sous les chandeliers de la salle à manger, convertie, après dîner, en salon de jeu ; elle réalise ordinairement une somme de quatre à cinq cents francs par soirée.

De onze heures à minuit, dans ces tripots, le jeu ne se dissimule nulle part. Une fois les dîneurs qui *ne jouent pas* partis, on ferme les rideaux ; la nappe, enlevée de la table, offre à tous les regards un tapis vert où se rangent les grecs de profession, les mineurs, les décavés de la vie, qui se livrent à un jeu d'enfer.

C'est de minuit à une heure du matin que les agents de la préfecture s'introduisent le plus souvent dans ces maisons de jeu *fermé*, pour saisir les enjeux, y surprendre les grecs, souvent d'accord avec la maîtresse de la maison pour *plumer* les mineurs.

Malgré l'activité de la police, la fièvre du jeu, plus active encore, fait ouvrir vingt tripots quand elle en fait fermer un !

Les tripots n'ont jamais cessé d'exister. Ils ne se

sont pas fermés à l'époque où l'on ferma, en
les jeux de Paris par un vote de la Chambre;
au contraire, ils n'ont cessé depuis de croître
multiplier.

C'est de cette époque que les maisons de wh
de bouillotte se sont installées sous forme de
d'hôte.

A cette époque, les *veuves de colonel* afflu
dans ces sociétés équivoques, très fréquenté
des *femmes à parties* et par des grecs.

Les veuves de colonel ou de commandant, t
saient-elles, dans les guerres du premier emp
faisaient assister souvent par un *ancien* c
gnon d'armes de leur époux.

Ce sigisbée figurait dans la maison comme
mensal; il se faisait appeler commandant c
lonel, comme le défunt de la *veuve de la g*
armée. Il prononçait en dernier ressort sur l
reurs commises ou les coups douteux; il était
le conseiller des joueurs. Quand il jouait, rare
il est vrai, il ne perdait jamais. Il indemnis
décavés en leur racontant ses campagnes de
résina ou en leur parlant, pour la centième f
l'incendie de Moscou!

A cet âge d'or des tripots, l'ami, le commen
la *veuve de la grande armée*, ne se content
de ne jamais payer son dîner, malgré ses s
ments de gloria; quelquefois il emportait, apr
superbe partie, la cagnotte de la *veuve* et ne
raissait plus au tripot.

La *commandante* parait à ce désagrément e
nant un nouvel arbitre de sa destinée. Elle a

ɪuveau commandant, indispensable pour régler ertes d'argent; elle le remplaçait sans mani- la moindre récrimination, de peur de faire du , ce qui aurait pu éveiller l'attention de la ɜ. La veuve résignée reprenait un nouveau ɪensal de service, et tous les joueurs étaient nts.

ı joueurs de profession n'ont pas disparu avec meture des jeux.

·sque les maisons du Palais-Royal et de Frascati furent fermées, ils se retrouvèrent au bord du

ɜnte ans après, on retrouvait dans les maisons ı d'Allemagne le personnel des maisons de la tte du Palais-Royal, les *tailleurs*, les *crou-* et les vieux joueurs.

peut supprimer le jeu par décret, on ne peut ·imer la passion du jeu.

omme vit de chimères; le joueur, qui n'es- te que l'espérance, est éternel comme l'hu- té.

joueur n'avoue jamais qu'il perd, il a horreur ıot *perdre*, il subit seulement *un écart*. Un r qui perd dit : *Je suis rentré!* S'il est, après ɜurs parties, dans une déveine persistante, il *Je suis engagé!*

·squ'il est complètement ruiné, il se résigne à ɜ le jeu des autres, à leur donner des conseils. ɪues-uns regrettent de ne pas posséder un lam- de leur fortune engloutie pour faire une *mar- le*, et ils proposent à qui veut les entendre

leurs *études pratiques* et leurs *calculs infaillibles sur les probabilités humaines!*

Le joueur est essentiellement maniaque et superstitieux. A Bade, un joueur de roulette ne consacrait qu'un quart d'heure au jeu, sa mise était invariable : il perdait deux mille francs ou il en gagnait quinze à vingt mille. Le roi de Bavière se rendait au jeu de Bade, accompagné d'un domestique portant une cassette remplie d'or. Il ne s'en allait que lorsque sa cassette était vide.

Le joueur est superstitieux, il croit au fétiche. Un bossu gagne-t-il, on voit des *pontes* acharnés se grouper autour de lui pour lui toucher sa bosse et se *frotter* à son bonheur. A Vichy, les joueurs sont munis de pattes de lapin pour toucher délicatement le dos des heureux du tapis vert. Un joueur mettait des louis l'un sur l'autre en colonne. Si la colonne restait en équilibre, il en faisait sa mise; si elle retombait sur le tapis vert avant de faire son jeu, il redonnait les cartes et remettait sa mise dans sa poche. Il était persuadé, à l'avance, de sa déveine.

Le suicide n'est pas la fin du véritable joueur. Un comptable qui perd l'argent de son patron, un spéculateur qui vient demander au hasard le rétablissement de sa fortune peuvent se suicider; le joueur de profession, un fou, ne désespérera jamais de son sort après avoir perdu son dernier écu.

Il jouera jusqu'à sa dernière chemise! S'il n'a plus rien à perdre, il se consolera en voyant jouer les autres, et leur donnera des conseils. Le joueur de profession ne connaît pas le désespoir. S'il est

ruiné, c'est qu'il a mal fait ses calculs. Jusqu'au dernier jour, il espère sa revanche. Il est convaincu de l'avoir. C'est un fou! mais sa folie est inhérente à l'espèce humaine. Il n'y a que les gens raisonnables, joueurs par ambition, par envie ou par nécessité, qui se livrent au désespoir et qui ont recours au suicide.

Le joueur de profession vit longtemps.

Aussi les grecs ont-ils beau jeu avec les joueurs convaincus. Ils peuvent, par leur adresse, par leur sang-froid, se livrer à toutes les ressources de leur escamotage pour en faire bon marché.

Le joueur de profession a toutes les pudeurs. Le jeu pour lui est sacré. Il n'admet pas et ne soupçonne même pas la *tricherie*.

Avec lui, le grec peut se livrer avec succès aux tours de la *donne* et de l'*écart*.

La *donne* consiste, par un adroit mélange des cartes, à laisser en dessous les bonnes cartes que le grec se réserve, à les rentrer de telle façon, les unes en dedans, les autres en dehors, pour que le joueur sans défiance *coupe dans le pont* et reçoive ce qu'il plaît au grec de lui donner.

L'écart consiste dans l'escamotage des as que le grec fait glisser sous son poignet pour se les adjuger en temps utile.

Un grec habile doit *travailler* avec beaucoup de discrétion. Pour amorcer les décavés, il faut qu'il mette beaucoup de délicatesse dans sa filouterie et qu'il laisse une large part au hasard.

Ce n'est que lorsque la partie est chaudement débattue qu'il fait son coup des *cartes réservées*.

Encore ne fait-il son tour qu'après avoir permis au décavé certains retours de fortune, pour l'engager à faire une mise plus forte, dans l'espoir d'une éclatante revanche.

Tant que sa victime ne *coupe* pas comme il le désire, le grec laisse au sort le soin de décider entre lui et son partenaire; s'il coupe à l'endroit de son écart, malheur à lui, il fait jouer les cartes restées forcément au talon.

Voilà les tours que j'appris des grecs eux-mêmes, dans cette chasse aux tripots que j'eus l'honneur de viser directement.

Je me rappelle un certain grec que je cueillis une nuit dans une maison particulière tenue par une certaine dame qui se disait baronne allemande.

La dame n'était en réalité qu'une ancienne cuisinière devenue plus tard la maîtresse d'un vieux baron; à sa mort il lui avait laissé, en récompense de ses bons soins de toute nature, un pécule assez important pour jouer son rôle de baronne ruinée.

Alors elle recevait les amis titrés de son défunt maître qui y faisaient la partie.

Une plainte en escroquerie fut dirigée par une des victimes de cette tripotière qui alla méditer à Saint-Lazare, pendant quelque temps, sur les inconvénients de son nouveau métier.

Voici la ruse qu'elle avait imaginée pour faire gagner les grecs chargés de dévaliser, de compte à demi, les gens rentés et titrés qu'elle recevait chez elle.

Dans sa maison, on ne jouait jamais qu'à deux.

Après avoir grisé, dans le dîner, celui qui devait être la victime de l'associé de la baronne, la tripotière l'entraînait dans son petit salon.

Là, la victime ébriolée et vacillante se plaçait dans une chaise longue, très confortable, et au moment de jouer avec le grec, la baronne pressait avec le pouce un petit bouton dissimulé derrière le dossier de la chaise longue.

Le grec donnait les cartes; son partenaire, en se penchant sur le bord du siège pour les recevoir, faisait retirer le velours recouvrant le dossier du fauteuil, pour laisser voir une glace adroitement cachée sous l'étoffe.

Alors le grec voyait, à l'aide de cette glace, le jeu de sa dupe; le partenaire perdait, en conséquence, sans pouvoir soupçonner cet artifice, dès qu'il se renfonçait dans sa chaise, dont la doublure remontait à mesure qu'il se rejetait en arrière.

Une des victimes de la baronne, moins gris que les autres, découvrit cependant ce subterfuge; la police le fit payer cher à l'ancienne cuisinière et à son associé.

Une autre fois, mes agents découvrirent un autre tripot dont les héros eurent une fin plus tragique.

Des hommes du monde, joueurs enragés, se livraient avec furie aux jeux de hasard; ils s'étaient retirés, hors des murs de Paris, dans une ignoble bicoque, pour se livrer tout entiers à leurs passions.

Ils jouaient des sommes folles.

Au moment où la partie était palpitante, où l'or, les billets couvraient la table sur laquelle les intéressés étaient penchés, le cou tendu, les yeux ha-

gards, les mains fiévreuses, un horrible craquement se fit entendre sur leur tête.

Absorbés par la soif du gain, par le délire du jeu, ils n'entendirent rien; et à ce craquement épouvantable succéda une chute qui les anéantit.

Le plafond de la maison délabrée s'écroula sur les trois joueurs.

Le lendemain, la gendarmerie de la localité, en faisant sa ronde, ne retrouva que trois cadavres sous les décombres de la vieille maison, entre une montagne de platras et un monceau d'or!

XIII

LES BALS DE LA COUR, LES CAFÉS CHANTANTS ET LES BALS PUBLICS.

La différence qui existait entre le bal Mabille et un bal des Tuileries, à l'époque où l'empire s'amusait, c'est que le bal Mabille était plus décent.

J'ai été à même de le constater comme invité *déguisé* du château, les bals de la cour n'étaient ni plus ni moins surveillés que les bals publics... par la police.

Tout extraordinaire que cela puisse être, cela a été. Mme X*** et moi, nous nous sommes rencontrés plus d'une fois, sans avoir l'air de nous connaître, aux Tuileries en fête. Il n'y avait pas que nous d'espions. Nous avions pour collègues bien des princesses, bien des duchesses, bien des chevalières de tous les ordres et de tous les désordres nous imitant, au compte de la police étrangère.

Après la guerre d'Italie, tous les hobereaux de la

cour prussienne envahirent les salons de l'empereur et de l'impératrice, au compte de la chancellerie.

Ces espions prussiens devinrent si nombreux, après Sadowa, que l'Empereur n'était plus le maître chez lui.

Aux Tuileries, lorsqu'il avait à parler à un grand dignitaire français et à un diplomate étranger... à la Prusse, notre souverain était obligé de leur causer dans les coins.

De 1860 jusqu'à l'époque de l'exposition universelle, la guerre du Mexique n'avait pas cependant réduit l'empereur à cette extrémité.

La cour s'amusait impérialement comme au temps de Barras !

A l'époque du carnaval, les bals costumés des Tuileries étaient d'un pittoresque tout à fait oriental, digne de la *Mère Angot*. Les gentilshommes aux camélias se croisaient avec des grandes dames improvisées, dont les blanches épaules constellées de diamants rivalisaient avec des habits étincelant de plaques étrangères.

Le langage des invités de la cour impériale était d'un décolleté en rapport avec les costumes des princesses de l'empire. Il n'avait rien à envier à l'argot des princesses de la rampe ou des cocottes de Mabille. La langue verte était de mode à la cour. Le langage de Bossuet ne se parlait plus qu'à l'Académie, où s'était réfugiée l'opposition.

On se rappelle ce fameux bal des Tuileries où l'impératrice était déguisée en Diane chasseresse, la princesse de S*** en papillon, Mme F*** en bacchante, Mme de P*** en Vénus, la jeune maréchale

de P*** en Hébé. On se souvient aussi de ce fameux quadrille où un officier d'état-major dégotta *Brididi* dans un cavalier seul, dont la désinvolture tapageuse fit rougir la chaste Diane, lorsque le danseur fut entouré et entraîné par le papillon S*** et la bacchante F***.

Carpeaux s'est souvenu sans doute de ce quadrille dans son groupe de bacchantes de l'Opéra, aux lampadaires représentant toutes l'image aimée et sans voile de Sa Majesté.

L'empereur, malgré son air taciturne, était un galant gouailleur.

Rien ne le charmait plus que l'obscénité et le burlesque. Jamais il ne rit de si bon cœur que lorsqu'il vit, un soir, M. de Bismark se fourvoyer au milieu d'un quadrille des Tuileries.

Étranger à l'art de Brididi, le chancelier de fer, le grave diplomate, avait peine à se familiariser au genre Chicard des officiers de l'empire et au nu de ces dames.

Le prince de Bismark, si habile dans le *chassé-croisé* des nations, ne savait pas... danser ! Quelle éducation avait donc reçu M. de Bismark? On parla longtemps aux Tuileries de la gaucherie du chancelier arrêté court dans un cotillon!

Un verre d'eau renversé nous a valu la bataille de Malplaquet. Qui sait si l'affront fait à un danseur maladroit ne nous valut pas l'incendie des Tuileries?

La duchesse italienne, l'espionne de la Prusse, qui s'était faite, en haine de la France et de l'Empe-

reur, la rivale de l'impératrice, ne manquait pas un bal des Tuileries.

Le baron Dupin, qui avait plus d'esprit, moins de cœur que le marquis de Boissy, se gaudissait comme ce dernier de ces bals costumés, ne lui rappelant plus du tout les fêtes bourgeoises de Louis-Philippe, son ancien maître.

Une nuit que le baron admirait à sa manière la foule bigarrée d'un de ces grands bals, il avisa la duchesse espionne au port superbe, vaguement entourée de flots de gaze verte, décolletée jusqu'à l'équateur du corsage, coiffée d'algues, de perles et de corail.

— Magnifique costume ! s'écria le pétillant procureur général ; comment l'appelez-vous, duchesse ?

— Je suis Amphitrite, repondit-elle modestement.

— A la marée basse ! riposta le baron Dupin, dont l'esprit n'échoua qu'au coup d'État pour éviter Mazas !

Le règne des princes bâtards qui avaient fait l'empire pour payer leurs dettes, devait être le règne des femmes entretenues.

La dame de l'empire, c'est la reine Hortense, c'est Manon Lescaut réhabilitée par Marguerite Gauthier, c'est la *Dame aux Camélias* patronnée par Morny, levant l'interdiction de la censure dramatique sur l'œuvre d'Alexandre Dumas fils réhabilitant la fille de joie.

La vogue de ce temps-là était aux enfants de portières élevées au grade de courtisanes. Pour elles, les diamants, les dentelles, les fringants équipages,

les cochers aux énormes fourrures, les premières places aux théâtres et au turf; à leur suite, une meute d'actionnaires jeunes et vieux !

Les Champs-Élysées et le Bois étaient le Longchamps permanent de cette nouvelle couche, représentée par la duchesse italienne vendue à la Prusse, par Mme M***, la reine de la main gauche d'un roi du Nord, une ancienne blanchisseuse, la fameuse Cora Pearl, etc., etc., etc.

Combien de fils de famille sont tombés écrasés sous les roues des chars dorés de ces courtisanes, pour finir misérablement sur les bancs de la cour d'assises ou en pleine audience de police correctionnelle !

Et ils étaient bien vengés, quand je voyais quelques-unes de ces superbes éclabousseuses de femmes honnêtes, éphémères souveraines de la mode, finir par un procès en escroquerie ou cuver leur orgueil sous la bure de Saint-Lazare !

A ce propos, je me rappelle la fin dramatique d'une certaine chanteuse d'un de nos cafés chantants. Après avoir été l'étoile la plus brillante des concerts des Champs-Élysées, elle alla s'éteindre d'abord à la préfecture.

C'était une brune d'un galbe antique, belle comme une déesse de marbre doré par un soleil d'Orient.

Elle possédait une voix médiocre; en revanche, elle avait un cœur très ardent. Après avoir traîné après elle une foule d'adorateurs se renouvelant aussi souvent que le programme de ses concerts, cette *fille* amoureuse s'était fixée à un beau jeune

homme de vingt ans. Pour satisfaire les caprices de sa maîtresse, aussi belle, aussi passionnée que dépensière, il s'était compromis en détournant pour elle les marchandises de son patron.

Ce dernier s'aperçut de ces détournements, la chanteuse, qui aimait d'un amour insensé le jeune commis, s'arrangea si bien qu'elle se fit passer pour être l'unique voleuse du patron de son amant.

Elle se laissa condamner, écartant tous les soupçons qui auraient pu peser sur le jeune commis.

Le dévouement de l'impure n'eut pas sa récompense.

En sortant de prison, la chanteuse ne retrouva pas au logis l'homme pour qui elle avait tout abandonné, tout sacrifié.

Les parents du jeune homme s'occupaient alors de le marier à une jeune fille charmante ayant la dot à l'avenant. Mais l'amant de celle qui avait accepté pour lui jusqu'à la honte, était enchaîné à sa belle libératrice bien autrement que par la reconnaissance. Il éprouva de cuisants remords lorsqu'il apprit la sortie de prison de son amante, et il céda aux vifs désirs de la revoir.

Il vint la retrouver quelques jours avant son mariage ; il lui dit tout, il lui avoua qu'il se résignait à la nécessité, mais qu'il l'aimait toujours.

La chanteuse s'exalta furieusement, puis elle parut se calmer.

Un soir, son amant, la veille de son mariage, en entrant chez sa maîtresse, la trouva morte à côté d'un réchaud encore fumant.

Anéanti dans son désespoir, le malheureux était

encore agenouillé près du cadavre quand je survins sur le lieu du sinistre, accompagné du commissaire de police.

Une lettre à l'adresse de son infidèle *malgré lui* était sur un meuble.

La lettre testamentaire était longue. Après l'avoir parcourue avec émotion, le magistrat de police me la passa, comme c'était son devoir.

Alors je gardai la porte pendant que le commissaire, posant sa main sur l'épaule de l'amant éploré, lui cria :

— Monsieur, je vous arrête ; veuillez suivre M. le chef de la sûreté à la préfecture.

La suicidée avait légué à son infidèle un coup de foudre, en se donnant le coup de la mort.

Dans sa lettre écrite à travers les pleurs, entre les transports d'une jalousie qui la tuait, Hermione racontait sa passion dévorante, sa furie qui la forçait à entraver un mariage odieux, en accusant son mari d'être un voleur !

Elle rappelait en quelles circonstances elle s'était faite recéleuse des objets volés par son amant chez son patron. Elle avouait avoir menti à la justice par amour ! « Maintenant, écrivait-elle, qu'elle était « abandonnée par son perfide, elle éclairait sa rivale. Sans doute, elle était une trop honnête fille « pour épouser un pareil bandit ! »

En terminant, elle maudissait celui qu'elle adorait à en mourir ; elle lui criait comme adieu suprême : « Assassin ! voleur ! »

Je traînai le malheureux trop aimé à la Conciergerie. Pâle, défait, le cœur brisé, il parut devant

le juge d'instruction et fut flétri en police correctionnelle par une condamnation à huit mois de prison. Son mariage fut rompu.

Le voleur par amour n'eut plus d'autre compagne que l'ombre de sa victime, amoureuse jusqu'à la mort, jalouse, au delà du tombeau, jusqu'à la trahison !

Aux cafés-concerts des Champs-Élysées, toutes les liaisons des habitués du lieu avec leurs émoustillantes cigales n'avaient pas des fins aussi tragiques.

C'était l'époque où *Thérésa* était l'étoile du café des Ambassadeurs.

Par sa voix de sapeur, par son jeu de hanches, elle faisait l'admiration d'un public idolâtre, dont la composition très mêlée se recrutait aussi bien chez les beaux militaires qui faisaient le quadrille au *château*, que parmi les manieurs d'argent qui, de la coulisse de la Bourse, sautaient à coups de pièces d'or dans les alcôves des femmes à la mode.

L'étoile des concerts, Thérésa, dut son talent au hasard, en se composant, un jour, au café Moka, une voix de porteuse d'eau, et en chantant en charge une romance de *Loïsa Puget*. Alors elle mit à la mode la bêtise égrillarde et chantante, pour la grande joie des collégiens, des commis-voyageurs et des sous-lieutenants d'Afrique devenus colonels ou généraux de l'empire.

Thérésa était alors le type de la *chanteuse après boire;* elle devait devenir l'Eurydice vivante et bonne vivante des Orphées en épaulettes qui, en littérature, ne prisaient que *Rocambole*, en musique,

-*phée aux enfers;* en fait de cantatrices, Schnei-
et Thérésa! Celle-ci devait chanter un jour aux
leries, elle y chanta!

-es cafés-concerts étaient devenus, sous l'Em-
e, les plus charmants séjours des princes bo-
mes qui, jusqu'au Château, ne dédaignaient pas,
dehors des réceptions officielles, de refaire le
adrille de la *Tulipe orageuse*, imaginé par eux
'époque où ils se faisaient flanquer à la porte par
vertueux et robuste *père La Hire*, au bal de la
ande Chaumière.

Les idoles chantantes des Champs-Elysées, les cé-
rités de Mabille au luxe insolent, et qui exhibent
rs charmes inscrits et cotés au carnet de la ga-
terie, sous des feux de girandoles, n'étaient pas
lis ce qu'elles sont aujourd'hui.

L'impulsion donnée par l'Empire au naturalisme
à la bicherie paillarde ne permet plus le suicide
une chanteuse faisant voler son entreteneur par
nour pour elle! Non, la belle fille laisse fort bien
n décavé se pendre ailleurs! Quant à elle, elle se
ntente de se pendre au cou de quiconque lui
nne des billets de banque en échange de ses bai-
-s tarifés.

La corruption suit son cours comme la bêtise et
-squ'elle est trop *bête*, elle se chante. Voilà tout
secret de la vogue persistante des cafés chan-
nts.

L'origine des cafés-concerts et du bal Mabille,
x Champs-Elysées, ne se perd pas dans la nuit
s temps.

Je me rappelle la date de leur naissance lorsque,

sous Louis-Philippe, cette magnifique avenue du château et de l'Arc de triomphe n'était encore qu'une annexe du Cours la Reine.

Les cafés chantants n'étaient que des *buvettes*. Ils se perdaient dans des fondrières au fond de massifs d'arbres tout aussi pittoresques que souffreteux. Là, on voyait sur des tréteaux monter, en face d'un public de tourlourous et de bonnes d'enfants, des chanteurs qui n'avaient pas les prétentions des élégants Libert ni des petits Challier.

Ces chanteurs s'appelaient le *gros Fleury*, l'homme-*poissarde*, et le langoureux *Lagrange*, l'*homme-guitare*.

L'un venait de Lyon débiter, en langage de Canut, une chanson égrillarde émaillée de tous les gros mots recueillis aux halles; l'autre chantait d'une voix limpide, quand elle n'était pas éraillée par l'abus des petits verres, une romance sur l'air des *Willis*, dont la poésie, de sa composition, brillait plus par le sentiment que par l'orthographe et par la prosodie.

Elle débutait ainsi :

Dansez, chantez, jeunes filles des anges,
Le ciel est pur et la serre est en fleur,
Dansez, chantez, et que vos cœurs *échangent*
Rêves d'amour et rêves de *bonheur !*

Le public ne se doute pas, dans le luxe des lumières miroitant sur l'or et l'écarlate de belles femmes aux épaules nues, qu'il est assis à la place où jadis le gros Fleury, le guitariste Lagrange

antaient sur des tréteaux éclairés par quatre andelles !

L'origine de l'élégant bal Mabille est tout aussi odeste.

C'était jadis un bastringue ignoré tenu par un an- n danseur de l'Opéra, tout frétillant, et qui, en pit de la Révolution, avait conservé sur le collet son habit gris sa queue en salsifis.

Le jardin Mabille, comme on l'appelait simple- ent, offrait une étendue de bosquets incultes où, ns le jour, de très légères grandes dames ve- ient se dérober, en compagnie de très jeunes ns qui, d'ordinaire, possédaient la confiance im- éritée de leur mari.

On ne sait pas, généralement, qui mit à la mode jardin Mabille.

Eh bien ! ce fut le prince de Morny.

Avant d'avoir dans une propriété d'à côté sa *ni- e à fidèle*, une grande dame abrita ses amours ec celui qui fit l'empire, sous les bosquets de abille.

Le prince, par reconnaissance, protégea long- nps les fils du danseur de l'Opéra, du petit père s Mabille, dont l'un, à ses loisirs, faisait aussi s petits vers.

On ne doit pas qu'à M. de Morny, le coup d'État, xpédition du Mexique, on lui doit aussi la vogue bal Mabille comme la fortune littéraire de la *ame aux Camélias;* encore un signe des temps, mme dirait un pamphlétaire célèbre, qui ren- rsa plus tard tout ce que le frère de l'Empereur ait élevé.

C'est à Mabille, lorsque j'étais simple greffier, et l'on sait si la basoche sait s'amuser, que j'ai connu les célébrités chorégraphiques qui, après le protégé des banquiers Lehon, ont continué la vogue de cet éden des hétaires.

Chicard, le grand Chicard, qui dut sa célébrité à son costume carnavalesque, dont le plumet resta légendaire, et à un saut périlleux qu'il fit du balcon de l'Opéra au plancher des danseurs, Chicard venait souvent avec un essaim de danseuses *à lancer* au bal Mabille. Il était démodé.

Chicard était déjà vieux ; son pas *du coup de talon* était bien distancé par les glissades déhanchées du grand Brididi, dont la face de Pierrot était ornée d'un grand chapeau à rebords plats.

Brididi fut longtemps le souverain dégingandé du bal Mabille et du bal Valentino. Ce fut lui qui lança dans la carrière ballerine, entre deux pastourelles, Pomaré et Mogador.

Chicard, aux larges épaules, à la moustache de grognard, sérieux comme un burgrave, dansait en accomplissant un devoir; Brididi filait comme une anguille à travers le remous de toutes les contredanses et de toutes les polkas; il dansait en funambule, mais en funambule sérieux comme les bons comiques. Pas plus que Chicard, on ne vit jamais rire Brididi. Il se disloquait à froid.

Ordinairement, ces deux majestés de la danse étaient accompagnées d'un troisième personnage, complétant cette Trinité chorégraphique.

Ce personnage les suivait, lui, sans danser; il n'avait qu'un bras, on l'appelait le *Manchot*.

rave et solennel, il passait à travers les grou-
amassés autour des dieux, pour marquer d'un
:e approbateur la mesure des pas les plus bril-
:s de ces divinités nocturnes et burlesques.
e Manchot, le prophète des divinités de Mabille,
faisait aussi sa célébrité; elle lui servit plus
l à donner plus de relief à la réclame de ses ma
ins.
-ui aussi, comme Chicard et Brididi, n'était pas
vulgaire bouffon, l'un est mort millionnaire, et
ntre était un commis très apprécié de la rue du
ntier et de la rue Neuve-Saint-Eustache.
Je faisais partie, quand je n'étais que simple gref-
r, d'un groupe de trois jeunes gens habitués
Mabille, que je quittai et que je revis quand
es fonctions ne me permirent plus de me mêler
leurs ébats!
A cette époque, ces jeunes gens, déjà d'un âge
isonnable, d'une famille très honorable, avaient
s allures et un caractère très différents les uns
s autres; on ne les appelait pas autrement, par
pposition à leurs allures, que les *Trois Mousque-
ires*.
L'un d'eux est aujourd'hui associé d'agent de
iange.
Ce fut l'un de ces trois jeunes gens, laissant un
m au théâtre et dans la presse, qui découvrit
Dame aux Camélias et qui la mit à la mode.
N'en déplaise à Jules Janin, à son admirable pré-
ce écrite, dans un de ses plus beaux moments de
ntaisie capricieuse, en tête du chef-d'œuvre d'A-
xandre Dumas fils, la *Dame aux Camélias* n'e-

tait pas une grande dame d'instinct, *vivant à p*
dans un monde à part.

Non, *Marguerite Gauthier*, que j'ai bien conn
comme le journaliste et l'homme de théâtre
question, n'aspirait pas à une région plus cal
plus sereine que celle d'où elle était sortie.

Elle est morte comme elle a vécu, dans un m
où tout doit se perdre.

Avant d'habiter un magnifique appartement
d'Antin où Marguerite possédait un cabinet de
lette, dont les mille objets, trésors d'Odiot,
taient en autre métal qu'or et argent, la *D*
aux Camélias habitait une des échoppes du P
Neuf!

Là, la petite Marguerite Gauthier vendait sin
ment, prosaïquement, de la friture.

Avant d'être la *Manon Lescaut poitrinaire*,
l'élégante et pâle beauté émut le monde pari
la petite Marguerite, la *Pâlotte aux cheveux n*
comme on l'appelait au quai de la rue Daup
délaissa un jour la poêle et la friture pour se
enlever par un étudiant du quartier.

Elle parut d'abord au bal de la Chaumière,
éclipsa la surannée *Clara Fontaine*. On ne la v
mais qu'avec le même étudiant. Quand on r
revit plus, ce fut lorsqu'elle traversa le pont
briller dans un certain monde où un inconn
lança par égoïsme paternel.

On connaît le roman, l'histoire de sa vie, sa
ladie. Ce qui avait tué la jeune fille du mond
la courtisane qui lui ressemblait. Ce qu'on ne
pas, c'est que la Dame aux Camélias mourut e

grettant l'amant qu'il l'avait enlevée *pour elle*, avant d'appartenir à un entreteneur platonique qui l'avait ravie *pour lui* à cet amant préféré.

De sorte, disait le journaliste, qui connaissait le vrai début, le vrai dénouement de l'histoire de la *Dame aux Camélias*, que le roman de l'ex-friturière du Pont-Neuf, si Alexandre Dumas l'eût connu dans son entier, aurait pu s'appeler : *Amour et Friture.*

Par ce temps de naturalisme qui court, le roman de la *Dame aux Camélias* est peut-être à refaire.

C'est à dessein que je me suis étendu sur les cafés chantants, sur les bals publics, dont les héros figurèrent plus tard à la cour, afin de bien démontrer que ces illustres personnages, en escaladant, par surprise, les marches d'un trône, ne pouvaient faire autrement que d'y apporter leur ancienne gaieté !

Les viveurs le sont toujours ; notre souverain et son entourage l'ont bien prouvé, c'est nous qui, en fin de compte, avons payé les violons !

Cependant la cour, dans les réceptions officielles, n'était pas toujours aussi divertissante: Comme il arrive chez les parvenus, lorsqu'ils veulent se donner de grands airs, ils s'en donnent à bouche que veux-tu et dépassent la mesure. L'ennui officiel, on le sait, est le pire des ennuis.

Dans les grande réceptions, la majesté des pompes impériales ressemblait à la majesté des pompes funèbres.

On s'ennuyait alors aux Tuileries autant qu'on s'y était précédemment amusé.

L'Empereur se ressentait parfois de son origine

hollandaise. Lorsque l'Impératrice ne donnait plus dans les excentricités anglaises, elle reprenait cette gravité espagnole qui pèse tant à la souveraine des Espagnes dans la pièce de *Ruy-Blas*.

Un jour, un prince d'Italie, cousin de l'Empereur, fut convoqué directement par Sa Majesté dans une de ses réceptions officielles dont l'ennui et l'étiquette étaient le plus bel ornement.

Ce prince avait connu son auguste cousin dans sa jeunesse, à l'époque où, en Amérique, il empruntait pour vivre un dollar à un cabaretier, et il ne pouvait se faire à sa fortune ni au cérémonial auquel on l'obligeait pour le contempler sur son trône.

Il criait à qui voulait l'entendre, en arrivant en France, avant de se rendre par ordre au palais de son auguste cousin :

— Moi, j'ai une fortune personnelle ! Mes carrosses sont bien à moi ! Je ne les ai pas pris dans les écuries de Louis-Philippe.

Ses criailleries agacèrent Leurs Majestés, qui, avant de le recevoir, lui dépêchèrent un espion de mon administration.

Cet espion, très ferré sur le cérémonial des cours aristocratiques et de meilleur aloi que la cour des Tuileries, était Autrichien d'origine. C'était, par la main gauche, un parent du prince italien et de notre empereur hollandais, ce n'était rien moins qu'un bâtard de Napoléon II.

Au moment de la fortune nouvelle de notre empereur, ce monsieur était parti d'Autriche couvert de dettes, où il avait été, grâce à sa très illustre,

très illégitime origine, maître des cérémonies au palais de l'empereur.

C'était un homme de tact et d'une distinction exquise. Il en eût remontré, pour le respect de la dignité humaine, pour la façon d'arrondir la jambe avec grâce, au plus parfait gentilhomme de l'ancienne cour de Versailles.

Il fut dépêché par moi, sur une note du château, autant pour apprendre au cousin la manière de se présenter devant Leurs Majestés, que pour recueillir ses paroles par trop acerbes contre l'auguste chef de la famille.

Mais mon espion revint comme il était venu Le prince se doutait-il du dangereux professeur de maintien qu'on lui donnait?

En tous cas, deux heures avant la réception du prince attendu aux Tuileries, notre gentilhomme en habit à la française, en culotte courte, claque au bras, recevait son maître des cérémonies, l'espion autrichien.

Après que celui-ci lui eut appris la façon de saluer avec grâce son souverain et sa souveraine, il le pria de faire devant une glace la répétition de la révérence qu'il venait de lui enseigner.

Le prince parut d'abord se plier avec complaisance à sa leçon. Il s'avança devant la glace, fit le salut, en arrondissant avec majesté le bras pour prendre son tricorne et l'abaisser jusqu'à terre.

Puis se ravisant, il pirouetta sur ses talons, il lança son tricorne avec colère au fond de l'alcôve en prononçant le mot de Cambronne.

— Moi, reprit-il, m'incliner devant le bâtard d'Hortense ! Moi, un prince légitime ?... Jamais!

Et le même soir, le prince fit atteler pour reprendre le chemin de fer et retourner en Italie où il court... encore !

CHAPITRE XIV

LES TUEURS DE FEMMES.

Un jour, je reçus avis, par l'entremise du com-ssaire de police du quartier Mouffetard, qu'une e publique venait d'être assassinée par un in-nu, dans la *rue des Anglais*.

Aussitôt, je dépêchai dans le quartier un de mes iers le plus expérimentés pour découvrir l'auteur cet assassinat.

Depuis un an, c'était le troisième meurtre de ce re qui m'était signalé. La police des mœurs, aussi n que la police de sûreté étaient sur les dents, s pouvoir découvrir le mystérieux meurtrier.

La fille qui venait d'être ainsi la victime de cet ouvantable scélérat répondait sur le livre de la lice, au nom et au surnom de *Jeannette* la *Belle une*.

C'était une prostituée sur le retour et qui exerçait s consciencieusement son déplorable métier. Elle

passait pour être riche, relativement, et possédait, depuis des années, une *clientèle bourgeoise.*

Jamais elle ne fréquentait les bals de barrière, ni le *Château-Rouge* de la rue Galande, la pépinière des souteneurs, ni les *Bibines* des chiffonniers de la rue Mouffetard.

On l'appelait Jeannette, parce qu'elle portait au cou une croix de ce nom; on l'avait surnommée la *Belle Prune*, parce que la seule débauche qu'elle se permettait en compagnie de son souteneur, c'était de prendre avec son amant, de temps à autre, dans la journée, une prune à l'eau-de-vie dans l'établissement de la mère Moreau.

Quant au *Monsieur* de cette dame, et qu'elle s'était *acquis* depuis quelques années, c'était un garçon, plus jeune qu'elle d'une vingtaine d'années; il était bien connu aux bals des barrières sous le nom de *Gugusse la Cravate.*

C'était le plus ignoble voyou qui eut jamais émaillé le pavé de la rue des Anglais, du Fouarre et de la place Maubert.

En apprenant le meurtre de *Jeannette* la *Belle Prune*, je soupçonnai *Gugusse*, et j'en avertis le *bureau de permanence*, en dépêchant, en même temps, un de mes limiers sur les lieux.

Cet inspecteur était aussi très connu, trop connu du gibier qu'il était journellement appelé à poursuivre et dont il était la terreur.

Les bandits l'avaient surnommé *Col-de-Zinc*, parce que en sa qualité d'ancien militaire, sa tête et son cou restaient fixés dans sa cravate comme dans un col d'ordonnance.

C'était un homme de quarante ans, taillé en hercule, aux traits durs, à la moustache en brosse, aux petits yeux gris, clairs comme des yeux de chat, ombragés sous d'épais sourcils en broussailles.

Ses regards vous *vissaient*, comme disaient les gredins n'aimant pas être *fouillés* par ses yeux scrutateurs, ni empoignés par sa main qui avait la force d'un étau.

Col-de-Zinc avait plus d'expérience encore que de perspicacité, et la pratique avait fini par lui donner une sorte de grossière diplomatie qui suffisait à son jugement assez borné.

En outre, il possédait un certain aplomb secondé par une bravoure à toute épreuve et par une adresse incontestable.

Nul mieux que lui ne savait prendre un malfaiteur sans trop l'abîmer, ni lui mettre les *poucettes* sans douleur ou le *ligoter* sans effort. Le ligot n'est pas une mince opération. Il n'y en avait pas un comme Col-de-Zinc pour amener, *sans petard*, c'est-à-dire, sans bruit, sans scandale, le plus fougueux criminel au poste le plus voisin.

Bien souvent, on voit passer trois hommes qui ont l'air de se promener, pendant que l'un des trois, placé entre les deux autres, a sa main droite fourrée dans sa poche.

On croit que c'est ainsi le geste familier ou machinal de cet individu qui n'est autre qu'un *ligoté* traîné entre deux agents.

Et Col-de-Zinc, à l'aspect si raide, avait l'agilité du Mexicain pour jeter le *laxo-ligot*, pour entourer d'un seul coup le corps et le poignet de son sujet

de façon à ce que la main restât attachée à sa hanche.

Ainsi ficelé, le criminel ne pouvait ni se défendre ni se sauver, il n'avait qu'à suivre, dans une course mesurée, Col-de-Zinc emmenant sa victime à la souricière.

Connaissant son adresse, j'avais donc lancé mon ligoteur vers la demeure de la victime pour découvrir celui que je suspectais, l'amant de Jeannette, *Gugusse la Cravate.*

En même temps la police des mœurs avertissait un de ses indicateurs qui était précisément le principal locataire de la maison où avait eu lieu le crime.

Dans ce quartier, surtout à l'époque où je raconte cet épisode, la prostitution était presque en permanence. Jeannette, en sa qualité de *fille* riche et indépendante, habitait une maison particulière.

L'éparpillement de la prostitution, au détriment de la sécurité, pour le désespoir de la police, s'est considérablement étendue par la faute des propriétaires.

Dans leur amour du gain, ils préfèrent louer à une *fille* publique plutôt qu'à une honnête fille, en raison du prix énorme que met la première à son loyer.

Cette manière de voir était partagée par notre indicateur, maître du logis de ladite Jeannette.

Il était désigné dans le quartier par un sobriquet inscrit également au registre de la préfecture : *Coco-la-Douille.*

Ce Coco-la-Douille était un gros homme, petit, trapu, à la figure abjecte. Il tenait, en dehors des

chambres qu'il louait au compte de son propriétaire, un débit de vins où se donnaient rendez-vous tous les souteneurs et vauriens du quartier.

On disait qu'il vivait aussi bien du produit de la prostitution que des recettes de son triple commerce de gérant, de débitant et d'indicateur.

Il passait pour être aussi fort à son aise, de là son nom de Coco-la-Douille.

Avec la Jeannette, Coco était un personnage très important dans le quartier. Si on ne l'estimait guère, on le respectait.

Très connu des souteneurs, il s'en était fait, par calcul comme par intérêt, la Providence.

C'était lui qui, par affection pour Jeannette, sa plus vieille locataire, lui avait fait faire la rencontre de *Gugusse-la-Cravate*, le plus redouté souteneur de barrières.

Coco-la-Douille avait fait entendre à Jeannette que sa position fortunée en avait fait un objet d'envie ; et qu'il lui fallait un mâle à épaules solides, pour tenir en respect tous ceux qui en voulaient « à son poignon. »

La Jeannette s'était rendue aux conseils paternels du prudent Coco-la-Douille qui *chez Constant*, à la barrière du Maine, avait exhibé, entre un saladier de vin chaud, l'objet tutélaire de sa future adoration.

La fille qui avait pris d'abord le gars par intérêt, avait fini par l'aimer avec frénésie, comme savent aimer les vieilles femmes qui se donnent à un jeune garçon.

Gugusse n'était pas beau, mais c'était un homme

solide, bien bâti; et Jeannette, très constante à sa manière, n'avait plus pour pratiques que des célibataires qui, depuis plus d'une génération, avaient vieilli avec elle,

Jeannette avec Gugusse avait donc retrouvé de nouvelles privautés et une seconde jeunesse.

Elle était heureuse, Gugusse ne la battait pas trop. Il ne se grisait qu'une fois par semaine. Il respectait l'avarice de sa *largue*, il ne lui prenait scrupuleusement qu'un quart de sa recette.

Jeannette était heureuse; elle n'avait qu'à s'applaudir du choix que lui avait fait faire au bal Constans Coco-la-Douille, lorsque survint la fin aussi inattendue que dramatique de la fille de la rue des Anglais.

Pour moi, cela ne faisait pas l'ombre d'un doute; l'assassin de Jeannette, c'était *Gugusse-la-Cravate*.

J'avais dépêché Col-de-Zinc vers la maison de la *fille* parce que je savais, par expérience, que l'assassin revient fatalement revoir le lieu de son crime, quand il ne vient pas y retrouver sa victime.

Lorsque Col-de-Zinc se présenta à la rue des Anglais où était situé l'établissement de Coco-la-Douille, pour prendre là des renseignements préliminaires, il trouva cette rue sombre et triste, encombrée par une foule inquiète, aux têtes effarées.

Depuis vingt ans, on connaissait la Jeannette, on ne lui savait pas d'ennemis; elle était entourée d'une considération relative. Il n'en était pas de même de Gugusse.

Quant à Coco-la Douille, on ne respectait que sa

ɔn, on le tenait au fond pour un fieffé gredin. ır donner le change à la foule, dans l'intérêt n commerce, Coco-la-Douille paraissait alors ıttristé que le vulgaire. Il surenchérissait, les s aux yeux avec force gestes, sur la malheu- destinée de Jeannette.

moment ou se présentait Col-de-Zinc, il ra- t, pour la centième fois, qu'un militaire s'était ıté à onze heures et demie dans son établisse- ; qu'il y avait bu en compagnie de Jeannette de monter dans sa chambre pour y passer t, et que le lendemain, étant monté chez elle, ait trouvé assassinée dans son lit, quand l'as- , le militaire, n'y était plus.

de-Zinc, avant de se présenter à Coco-la- e, écouta avec la foule anxieuse son récit in- le.

ne fut que lorsqu'il eut terminé encore une n lamentable récit, qu'il se montra à Coco.

regards de lynx de l'agent, en s'arrêtant sur rateur, le firent pâlir. Son trouble passa e un éclair. Le plus grand nombre des as- s qui connaissaient Col-de-Zinc, se reculè- vec appréhension de l'inspecteur.

i-ci profita de la crainte qu'il inspirait pour ıer à Coco-la-Douille, de lui montrer la cham- gisait la morte.

Mais, objecta Coco, j'ai déjà obtempéré, sur :claration, aux désirs de M'sieu le commis- le police. L'enquête est faite et, ajouta-t-il, ›n à n'être entendu que de son collègue : Cela

regarde les *Mœurs* et non la *Sûreté*. J'ai moi-même donné mon rapport au commissaire.

— N'importe ! dit sèchement Col-de-Zinc, j'ai la consigne du chef de la sûreté, faites-moi voir la chambre de Jeannette.

Coco s'exécuta de mauvaise grâce. Enfin, il s'exécuta et conduisit Col-de-Zinc.

Une fois dans la chambre, Col-de-Zinc aperçut la malheureuse Jeannette accroupie sur son lit, dont les doigts crispés, le corps contusionné, indiquaient les efforts qu'elle avait faits pour ne pas mourir d'abord étranglée dans les bras de l'assassin.

Col-de-Zinc remarqua que le cadavre était dans la même posture que celle des autres femmes assassinées par le même procédé et par le même scélérat; il aperçut aux carreaux les rideaux marqués par deux traces de mains ensanglantées, indiquant que l'assassin, après son meurtre, avait regardé d'un air inquiet pour s'assurer que personne ne l'avait vu, ni entendu du dehors.

Il vit, comme pour attester de la véracité du récit de Coco-la-Douille, des vêtements militaires jetés sur un canapé.

Alors Col-de-Zinc dressa procès-verbal qui, vu les preuves étalées sous ses yeux, avait conclu à la possibilité d'un meurtre sur cettefille publique par un militaire.

Lorsque Col-de-Zinc revint me rendre compte de sa mission sans m'apporter d'autres détails que ceux que je connaissais, je parus incrédule.

Je demandai à Col-de-Zinc s'il ne lui semblait pas étrange qu'un militaire, en abandonnant le lieu du

crime, ait laissé auprès de la victime, son uniforme destiné fatalement à le faire reconnaître! Si ce n'était pas là une ruse de Coco pour égarer l'opinion sur un crime auquel il n'était pas étranger.

Mon Inspecteur, je l'ai dit, n'était pas d'une perspicacité bien grande. Il m'avoua qu'il n'avait jamais songé à tout cela!

Il se qualifia de brute, en songeant que si le militaire s'était échappé des mains de la justice en laissant sur le lieu du meurtre, son uniforme, il ne pouvait être parti nu comme un petit saint Jean.

— Alors, lui objectai-je. Il a dû quitter le cadavre en emportant un vêtement de femme dans un endroit qu'il connaissait depuis longtemps. Donc l'assassin ne peut être qu'un familier de la maison, ce Gugusse peut-être, qu'on n'a pas revu depuis le crime.

Cette observation pleine de justesse frappa l'esprit un peu borné de Col-de-Zinc. Alors il répéta, après moi:

— Oui, si Coco-la-Douille tient tant à ce que ce soit un militaire qui a fait le coup, c'est pour innocenter Gugusse-la-Cravate; c'est qu'il a un intérêt à nous tromper. Donc il pourrait bien être le complice du meurtrier.

Voilà, où je voulais amener Col-de-Zinc pour ne plus se laisser endormir par Coco que je soupçonnais comme Gugusse.

Je me rendis à mon tour avec Col-de-Zinc à la rue des Anglais. Coco-la-Douille parut plus déconcerté à ma vue.

J'ai pour système, en matière d'investigations criminelles, que les premières impressions sont les meilleures traces pour conduire à la vérité.

Je demandai à voir la chambre de la morte pour examiner de près l'uniforme qu'avait laissé le prétendu militaire en quittant l'endroit du crime.

Je vis Coco qui, à mon aspect, après un mouvement de crainte, prit presque de l'humeur; et il me répéta ce qu'il avait dit à *Col-de-Zinc*.

« — Que les femmes ne regardaient pas le service de la sûreté, que c'était aux agents des mœurs qu'incombait le soin de découvrir le coupable. »

Je ne le laissai pas achever; je lui ordonnai de m'obéir en ma qualité de chef de la sûreté, d'où relèvent tous les services actifs de la police.

Je compris pourquoi mon indicateur ne tenait pas à me conduire dans la chambre de la victime.

En ce moment s'y trouvait le souteneur, qu'à part moi, j'incriminais, *Gugusse-la-Cravate*.

Gugusse était un garçon de vingt ans, où la précocité du vice était trop bien marquée sur sa face imberbe, blême, aux yeux effrontés, aux traits contractés par les coutures de la petite vérole.

Sa tenue rappelait celle des pires rodeurs de barrières, il portait un pantalon à carreaux jaunâtre, une blouse ouverte à revers dont le col s'en allait en arrière; sa casquette était jetée sur une coiffure prétentieuse, et sa cravate ponceau à la Collin était ornée d'un nœud démesuré.

Tout indiquait en lui le *Benjamin* des dames.

Ce laid Adonis, comme les fils de meilleures maisons, avait les mains blanches, très soignées,

comme sa chaussure qui accusait des pieds aristocratiques.

Évidemment ce jeune corrompu dont raffolait Jeannette n'était que l'instrument d'un crime médité par un autre lui conseillant de tuer sa maîtresse, sa poule aux œufs d'or.

Lorsque je pénétrai avec Col-de-Zinc, dans la chambre de la morte, mon Gugusse, au chevet de sa maîtresse, manifestait le désespoir le plus violent. Il se jetait sur le lit de la malheureuse, en se crispant, en suffoquant, comme absorbé par la plus vive douleur.

Pas une larme ne s'échappait, cependant, de ses yeux secs, ternis par les veilles et les excès de toute nature.

Je compris sa présence chez la Jeannette.

Il ne pouvait, sans être suspecté, ne pas revenir auprès d'elle.

Après la seconde visite de la police, Coco lui avait inspiré, sans doute, cette comédie pour déjouer tous les soupçons.

Elle ne fit sur moi aucun effet.

Lorsque je montai à la chambre avec Col-de-Zinc, en ayant soin de laisser au débit de vin Coco-la-Douille, je dis à dessein, en apercevant Gugusse-la-Cravate :

— Montrez-moi l'endroit où le militaire a pris des effets de femme pour se déguiser et fuir de cette chambre.

J'avais dit ces mots sans plus m'adresser à Col-de-Zinc qu'à Gugusse, et je vis ce dernier tourner les

yeux vers une armoire dont je ne soupçonnais même pas la place.

— C'est là, m'écriai-je, en désignant d'abord à Col-de-Zinc l'endroit indiqué imprudemment par les regards de Gugusse. Et puisque vous connaissez si bien l'endroit, vous, c'est que c'est vous qui êtes l'assassin de cette malheureuse.

Mais Gugusse se remit, il prit l'aplomb canaille de ses pareils, il me riposta :

— De quoi, des flûtes ! Est-ce que vous croyez, quand même j'aurais *flanché* pour la *Belle Prune*, que j'aurais été assez bête de la refroidir, elle qui me mettait le pain au bec ?

Je ne répondis pas au voyou ; je me contentai d'ouvrir l'armoire à moitié vide, puis d'observer minutieusement le pantalon rouge et la capote restés sur le canapé.

— Vous voyez bien, malin ? m'interpella Gugusse qui, sous le coup de mon accusation, oubliait de pleurer la Jeannette.

Ayant regardé de plus près encore le pantalon et la capote, je dis au voyou :

— Je vois en effet que le pantalon n'est pas un pantalon de soldat d'infanterie ; que la capote a des boutons de fantaisie qui ont des numéros de divers régiments. Ce costume disparate a dû être acheté au Temple ; pour l'assassin, il n'a été qu'un trompe-l'œil afin de dérouter la police.

Pendant que je faisais ces remarques à haute et intelligible voix, je jetai imperceptiblement des regards d'intelligence à Col-de-Zinc ; celui-ci se rapprochait insensiblement de Gugusse, il caressait dans

ses mains sa ficelle pour *ligoter* lestement mon souteneur qui venait se faire prendre au chevet de sa victime.

Une fois mon Gugusse solidement *ligoté* par Col-de-Zinc, il fut conduit à la préfecture ; interrogé par le parquet, il fut relâché. Si de fortes présomptions pesaient sur lui, rien ne prouvait qu'il était l'assassin de Jeannette. Il fut relâché, car Coco-la-Douille interrogé par le substitut du procureur impérial, en sa qualité d'agent des mœurs, blanchit comme neige l'intéressant Gugusse.

Et ce fut moi qui eut tort !

Un an après, le parquet recevait une lettre écrite par une autre fille qui suppliait la justice de la préserver *du tueur de femmes*, du fameux Auguste dit la *Cravate*.

Cette lettre disait que son amant l'avait menacée la veille de la tuer comme il en avait tué *tant d'autres*.

La malheureuse, à l'appui de son accusation, remettait à la justice une petite croix d'or que son souteneur lui avait donnée et que portait avant elle la *largue* dont il avait été le *tueur*.

Elle racontait de quelle façon le *tueur defemmes* s'y prenait pour avoir raison de ses victimes et pour déjouer les poursuites de la justice.

« Le plus souvent, écrivait-elle, quand l'une de ses femmes désignées à l'avance par *une main inconnue*, n'était pas une de ses maîtresses en titre, il l'abordait le soir, habillé en militaire ; une fois chez la fille, il l'étranglait ou la surinait dans la nuit.

« Après l'avoir complètement dévalisée, il se sauvait déguisé dans les vêtements de sa victime.

« D'ordinaire, ajoutait la lettre, quand les agents des mœurs avertissaient les agents de la sûreté pour requérir le commissaire, le tueur de femmes, jeune imberbe, était loin, ou passait inaperçu sous des habits de femme entre les agents requis pour l'arrêter. »

La lettre de cette fille était pressante, elle engageait la police à se hâter, si elle ne voulait constater un nouveau crime commis sur elle comme sur *Jeannette, la Belle-Prune.*

Cette fois, j'avais raison. Hélas! la nouvelle victime d'Auguste avait plus raison que moi, et lorsque les agents se présentèrent au domicile de la prostituée, ils ne trouvèrent plus comme à la rue des Anglais, qu'un cadavre!

En apprenant cette nouvelle, je fus exaspéré, je gourmandai mes agents; je résolus d'aller moi-même sur le lieu du sinistre pour prendre des mesures énergiques et en finir avec ce terrible souteneur, avec son complice, Coco-la-Douille, sans doute?

La nouvelle victime restait rue Maubuée.

Accompagné de Col-de-Zinc, ayant autant envie que moi de prendre ce souteneur qui nous avait joué une première fois, je me rendis dans le quartier Saint-Martin.

Peu de Parisiens ne connaissent pas ce coin de la capitale où les ruelles qui desservent la rue Maubuée, ont conservé la physionomie sinistre et pittoresque de la vieille Lutèce.

Dans leurs maisons hautes, massives et noires habite une population active et variée. Chaque locataire est tellement absorbé par son existence affairée, vertigineuse que pas un ne songe à autre chose qu'à lui-même. Ici c'est une fourmilière d'hommes qui s'agite, qui se démène, qui court au bruit assourdissant des voitures, des roues d'engrenage, des scies, des marteaux ou des cris des marchands ambulants.

L'homme ou la femme suspects s'y trouvent plus isolés et mieux cachés que dans un désert ou une forêt.

La *fille* qui venait d'être tuée en subissant le même sort que celle de la rue des Anglais habitait le numéro 1 de la rue Maubuée. C'était un hôtel garni tenu, d'après les registres de la police, par une vieille Auvergnate qui n'en était que la principale locataire. Cette maison est une sorte d'ancienne tour carrée. Selon la mode du moyen âge, elle n'a que des lucarnes ouvertes sur la voie publique.

Lorsque je m'y transportai avec Col-de-Zinc, je fus très surpris de ne pas trouver de porte à cette maison. On nous indiqua l'entrée de l'hôtel garni que nous cherchions, où, depuis l'événement, était agglomérée une foule compacte et babillarde; l'entrée se trouvait non pas au numéro 1, mais au numéro 9; elle donnait au coin de la rue du Poirier.

Nous nous y transportâmes, après avoir montré nos cartes à la concierge de l'hôtel, une femme à la figure de chouette, aux yeux ronds, au nez d'un profil menaçant, nous montâmes, Col-de-Zinc et

moi, l'escalier ou plutôt l'échelle de cette maison.

La vieille nous laissa monter, sans nous accompagner, après avoir été envers nous d'une gracieuseté trop étudiée, trop affectée pour n'être pas louche.

Nous gravîmes cinq étages à tâtons, le long des muraillles sombres et suinteuses de cette espèce de donjon.

La concierge était d'après ce que nous apprîmes plus tard, la principale locataire de l'hôtel du Poirier ; et c'était elle-même qui nous avait remis la clef du numéro 47, où gisait l'infortunée.

J'avais remarqué que cette horrible créature en me donnant particulièrement la clef de la chambre de la victime, avait dessiné sur ses lèvres blêmes un sourire étrange. Et ses yeux ronds avaient brillé d'une lumière fauve.

J'étais très perplexe en prenant cette clef; Col-de-Zinc, au contraire, le chapeau sur l'oreille, le gourdin à la main, montait en vainqueur vers le logis de la victime.

Dans l'exercice de ses fonctions, Col-de-Zinc était toujours ainsi, arrogant et fier comme un capitan. La police, pour lui, était un sacerdoce dont il se croyait l'oracle et le grand prêtre.

Arrivés tous deux au dernier étage de la maison, nous vîmes devant nous un long couloir ; il n'aboutissait à aucune porte. Sur l'indication de la concierge-maîtresse, nous enfilâmes le couloir pour détourner à droite. Là, en franchissant quelques degrés, nous vîmes la porte de la chambre de la fille morte. Nous n'eûmes pas besoin de l'ouvrir.

La clef que nous avait remise, avec une intention ironique, la vieille chouette, devenait inutile; la porte était ouverte.

Une fumée épaisse en défendait l'accès; elle nous en voilait l'intérieur. Au même instant, une grande lueur s'échappa du lit sur lequel était étendue presque nue la fille inanimée.

Au risque d'être asphyxié, j'allais m'élancer sur le lit de la morte pour éteindre le feu, avant de commencer, au risque d'être enveloppé par l'incendie, une expertise en règle, mon agent ne m'en laissa pas le temps, sans me consulter il cria au feu d'une voix de tonnerre!

Il dégringola les degrés, s'enfuit du corridor, bondit de l'escalier, menaçant, tempêtant, et gourmandant les gens de la maison et la portière.

En moins d'une seconde, la foule d'en bas excitée par ce nouvel élément de curiosité, se précipita dans la maison, elle voulut se rendre compte de cet autre mystère que, par la faute de Col-de-Zinc, je ne pus pas plus pénétrer que le premier.

La foule nous envahit.

Pour ne pas compromettre notre situation dans un quartier où la police ne peut agir qu'avec une extrême discrétion, je me hâtai de descendre. Je rejoignis Col-de-Zinc dans la niche de la concierge, qu'il interrogeait brutalement sur la cause de cet incendie.

Aux yeux courroucés que je lançai à mon agent, Col-de-Zinc comprit la faute qu'il venait de commettre.

Il s'en aperçut lorsque la femme interrogée en ma présence par Col-de-Zinc, lui répondit :

— Mon Dieu, monsieur l'inspecteur, pardonnez-moi ! Après la visite du commissaire qui constata le décès de la malheureuse, ça sentait si mauvais *là dedans*, que j'ai cru devoir allumer le fourneau dans lequel ma locataire faisait sa *potbouille*. Probablement le feu a pris à la paillasse du lit. Dame, dans mon trouble, vous comprenez, je n'avais pas la tête à ce que je faisais !

— C'est probablement pour cela, lui répondis-je sévèrement, que vous nous avez donné la clef d'une porte ouverte ?

— Probablement, monsieur l'inspecteur ! me répéta-t-elle d'un air égaré dont l'affectation ne fit que me rendre cette femme plus suspecte.

Malgré l'égarement apparent ou réel de ses sens, je me disposais à l'interroger, quand, profitant du tumulte, des cris *au feu* qui partaient de toutes parts, elle nous quitta sans vouloir entendre aucune de nos demandes.

Encore une fois nous étions refaits.

Après avoir réprimé sévèrement Col-de-Zinc, je lui enjoignis de chercher une piste ailleurs qu'à la rue Maubuée où par sa faute nous étions signalés.

Col-de-Zinc dont le dévouement était plus précieux que la perspicacité, se mit en campagne pour rechercher nos *tueurs de femmes*, qui, selon moi, ne pouvaient être que *Gugusse-la-Cravate* et *Coco-la-Douille*.

Le lendemain, je recevais à mon bureau la visite

de Col-de-Zinc accompagné d'un repris de justice, d'un héros de barrières, solidement *ligoté*, qui m'apprit que *Guguste-la-Cravate* n'existait plus.

Il l'avait assommé après une rixe qu'il avait eue avec lui, parce que, prétendait-il, il avait voulu venger la fille de la rue Maubuée, dont il avait été l'amant, avant qu'elle fût l'amante du *tueur*.

Je ne pus tirer d'autres éclaircissements de tous les mystères qui accompagnaient ces meurtres successifs de filles publiques.

Ainsi la *fille* de la rue Maubuée avait été tuée parce qu'elle avait dénoncé le tueur de la fille de la rue des Anglais. Le souteneur de ces deux filles était tué à son tour quand, à la veille d'être pris, de faire peut-être des révélations, il pouvait compromettre son complice.

Il n'y avait pas l'ombre d'un doute ! une affiliation ténébreuse existait entre les souteneurs de filles les exploitant jusqu'à la *mort*, et un homme qui, pour dérouter la police, comme dans l'incident de la rue Maubuée, devait être au nombre de nos indicateurs.

Je fis part de mes observations aux magistrats. On appela Coco-la-Douille chez le juge d'instruction. Il se défendit avec indignation de toute complicité avec Gugusse.

Aucune preuve convaincante, palpable ne pesant sur lui, il sortit triomphant du cabinet du juge.

Seulement sur mon conseil, il fut rayé de la liste des indicateurs payés par le bureau des mœurs.

Depuis, on n'entendit plus parler des *tueurs de femmes*. Coco-la-Douille jouissait en paix des

revenus de sa location malhonnête, lorsqu'ur
celui qui avait été écroué pour avoir tué Gu
ne recevant plus son salaire pour récompe
silence qu'il avait gardé sur le meurtre que
lui avait fait commettre, vendit mon ex-indic

Il dénonça à la justice Coco-la-Douille.

Une seconde fois il se présenta devant le
d'instruction.

Il répondit effrontément :

« Que pour venger Jeannette, une bonne
taire payant exactement son terme, il ava
conseiller le repris de justice, de lui donn
leçon; cependant qu'il n'était pas sûr pou
que *Gugusse* eût été l'assassin de Jeannet
fille de la rue des Anglais, pas plus que l'as
de la fille de la rue Maubuée. Seulement ajou
dans le métier de Guguste tout souteneur q
venge pas sa *largue* est considéré comme un
ant. Il est condamné par la bande des *poi*
Voilà comment et pourquoi *la Cravate* avait ét
damné par un *fagot.* Le conseil qu'il lui
peut-être donné, ajoutait-il, était sans impor
Aux termes de la *flotte*, il n'avait même pas l
d'agir ainsi, et termina-t-il, s'il lui avait refu
poignon, c'était pour ne pas mêler son *fa*
sien et passer par cela même pour un scélér
sa trempe.

— En tous les cas, lui répliqua le juge d'in
tion, vous avouerez qu'il est bien extraord
que deux femmes, à peu de distance d'inter
aient été tuées par le même individu, dans
maisons tenues par vous ?

J'avais pris mes notes, après la singulière réception qui nous avait été faite à moi et à Col-de-Zinc, au moment de monter à la chambre de la deuxième victime du *tueur de femmes*, et je les avais fait porter au juge.

Mais Coco-la-Douille, avait réponse à tout, il répliqua avec aplomb au magistrat :

— Ah ! s'il fallait répondre de tous les morts qui finissent *mal*, on exécuterait alors tous les propriétaires de Paris !

Comme *Coco-la-Douille*, digne de son sobriquet, avait plus de cinq garnis dans le genre de ceux de la rue des Anglais et de la rue Maubuée, le magistrat ne trouva rien à répliquer.

Encore une fois, Coco-la-Douille, quitta le cabinet du juge, plus blanc qu'il n'y était entré.

L'ancien agent des mœurs qui ne s'était fait *mouton* que pour mieux lancer ses loups contre ses victimes, ne fut plus inquiété.

Il est vrai que son *coup* contre *Gugusse*, l'avait rendu prudent. Il ne louait plus à des filles publiques pour les faire tuer et pour partager leur capital avec leur souteneur assassin.

Il était devenu assez riche à l'aide de ce dernier commerce.

Cette histoire très vraie, rappelle cette légende du moyen âge, dans laquelle un barbier coupait la tête à ses pratiques pour la livrer à son voisin, un patissier qui en faisait des godiveaux, jusqu'au jour où la justice et le bourreau se mêlèrent des affaires des deux compères.

La différence ici, c'est que l'un, le moins co
ble, fut puni par l'autre, pendant que la justi
put avoir aucun action sur le plus crimine
deux.

CHAPITRE XV

LE VAMPIRE

A peu près à la même époque où avait lieu le meurtre de la femme de la rue Maubuée, un horrible scandale émut Paris.

Les journaux signalaient sans pouvoir le nommer, un profanateur de tombes d'un nouveau genre.

Un être mystérieux se rendait, la nuit, dans les cimetières, principalement au cimetière Montmartre pour déterrer les corps des jeunes filles inhumées dans la journée.

Nouveau vampire, il exerçait sur les cadavres les plus honteuses mutilations, après les avoir profanés de la façon la plus ignoble.

Les gardiens des cimetières constataient que c'était toujours de la même façon que le monstre accusait l'ignominie de ses actes.

Il ouvrait le cercueil de la jeune fille et en ar-

rachait les derniers ornements que la piété, l'affliction, la douleur d'une famille avaient déposés auprès de la morte. Les désordres de son linceul lacéré, déchiré sur le cadavre, accusaient encore avec ses objets brisés, l'étrange et odieuse monomanie de ce monstre.

On soupçonna d'abord un des gardiens du cimetière d'être l'auteur de ce sacrilège.

Ce sacrilège s'étant renouvelé dans d'autres champs de repos, on ne chercha plus le coupable parmi le personnel de l'administration du cimetière de Montmartre.

Cependant il fallait que ce monstre, ce vampire fut bien au courant du service des préposés aux pompes funèbres; il fallait qu'il connût l'heure exacte des relevés de garde des brigadiers de service pour suivre avec tant de succès sa funeste piste, pour se livrer avec tant d'impunité à cette violation impie.

Huit jours se passèrent sans qu'on put se douter encore de l'auteur de ces actes odieux, surhumains et barbares.

Une grande famille venait de faire enterrer une jeune fille de seize ans qui par sa beauté, sa vertu étaient l'adoration de tous. Le lendemain, les parents après avoir fait déposer l'enfant dans le caveau-chapelle de Montmartre, furent épouvantablement surpris de l'horrible tableau qu'il présentait.

La pierre du caveau avait été descellée dans la nuit. Le cadavre était sorti de sa bière capitonnée. Le linceul qui recouvrait la jeune vierge avait été déchiré, déchiqueté, tamponné par des mains sacri-

lèges. On devinait dans les déchirures le passage des doigts, dans le froissement du linceul, les crispations d'une main fiévreuse.

Le corps avait des marques d'ongles, sa tête était labourée d'horribles morsures. C'était odieux, repoussant, épouvantable !

La famille adressa une lettre pleine d'acrimonie au préfet de la Seine. Elle se plaignit amèrement de l'incurie des gardiens. Le préfet de la Seine renvoya cette lettre au préfet de police, en disant qu'après avoir consulté le conservateur des cimetières de Paris, il était sûr de ses gardiens.

Une enquête avait été faite, en effet, depuis la première violation de ce genre. Un premier soupçon, comme je l'ai précédemment indiqué, ayant été porté sans résultat sur un employé, ce soupçon étant reconnu mal fondé, le préfet de la Seine s'en remit au préfet de police pour avoir justice de cet étrange vampire.

Naturellement le préfet, me fit passer cette plainte.

A peine l'eus-je reçu, qu'une nouvelle profanation, se produisit dans le cimetière Montmartre.

Immédiatement je me mis en campagne.

Je me rendis seul dans la journée sur le lieu du sinistre.

Je constatai le nouveau délit, se reproduisant toujours de la même façon et avec les mêmes et horribles détails.

Le monstre devait éprouver d'âpres jouissances à mutiler ces cadavres de vierge.

Pour exercer avec tant de prudence les prélimi-

naires de cet acte inouï, et qui ne lui faisaient oublier, qu'au paroxisme de la rage. les précautions les plus élémentaires, il fallait qu'il joignit à la férocité de l'hyène, la prudence du serpent.

J'interrogeai le concierge, les brigadiers, les gardiens consternés qui, pour leur honneur, avaient un grand intérêt à avoir justice du vampire.

Ils me donnèrent avec empressement, les renseignements désirables.

Je conclus sur ces rapports que si l'un des gardiens, se surveillant entre eux, depuis la récidive du vampire, n'était pas le vampire lui-même, ce ne pouvait être qu'un individu les touchant de très près.

J'appris qu'un des brigadiers, ancien militaire, comme la plupart des gardiens de cimetière, recevait souvent un sien neveu, soldat de la ligne.

Je suis que, depuis un mois, ce soldat était en congé, et qu'il passait une partie de ce congé chez son oncle.

C'était précisément depuis un mois qu'avaient lieu ces profanations.

Après avoir obtenu ce détail d'un collègue du brigadier, je sus où fixer mes recherches.

En praticien expérimenté je me gardai bien en interrogeant l'oncle du soldat de lui communiquer mes soupçons. Je le questionnai avec indifférence sur le parent militaire qu'il recevait chez lui ; il m'en fit les plus grands éloges.

C'était un jeune homme, dit il d'une douceur de demoiselle, si rangé, si timide, que le brigadier,

vieux soldat, était honteux de sa candeur, indigne, ajoutait-il d'un homme, surtout d'un militaire.

J'étais payé pour savoir ce que cachait l'apparence candide de ces natures féroces qui ordinairement, ne vous tendent les bras que pour vous étouffer, et ne vous embrassent que pour vous mordre.

Je savais aussi, par expérience, que rien n'est plus difficile à convaincre qu'un esprit prévenu par l'affection de famille. Je ne tentais pas cette inutile épreuve auprès de l'oncle du militaire.

Je me contentai de lui demander sans avoir l'air d'attacher de l'importance à ma question, quel était le fond du caractère de ce jeune homme si doux et si timide.

La curiosité, me répondit-il. Il ne cesse de me demander des renseignements sur les morts que nous recevons. Il connait aussi bien que moi, l'heure de l'entrée des corps ? Et je ne serais pas étonné, qu'il mît la main un jour sur le misérable qui profane nos tombes, il les connait aussi bien que moi!

Cet aveu échappé au candide brigadier fixa de plus en plus mon jugement.

Je me demandai comment dans le respectable corps des brigadiers, vu la situation perplexe dans laquelle il se trouvait, personne n'avait soupçonné ce que je soupçonnais du premier coup?

Mais une observation me vint; sans doute elle avait été faite par les gardiens.

Comment un militaire, c'est-à-dire un homme

qui ne s'appartient pas, aurait-il pu, la nuit, forc
l'enceinte d'un cimetière.

Comment un soldat qui, par état, doit avoir
respect de la discipline et le plus profond att
chement au devoir, en manquerait-il au point
salir ses épaulettes par un sacrilège aussi mon
trueux qu'insensé ?

En eût-il la pensée que les moyens matériels l
manqueraient, car ce n'aurait été qu'à prix d'a
gent, qu'il aurait pu s'assurer des engins néce
saires pour accomplir ses exécrables projets?

Mais je n'ignorais pas que les passions les moi
avouables sont les plus ardentes, qu'elles enfa
tent des prodiges comme elles se jouent des pl
insurmontables obstacles.

Dès que mon opinion fut bien arrêtée sur le m
litaire, je me mis à explorer l'immense étendue
cimetière Montmartre. En même temps j'envo
une note à la préfecture pour qu'on ne don
pas aux journaux de nouveaux renseignements
les faits et gestes de ce mystérieux noctamb
profanateur de cadavres.

Je voulais, à la veille de le prendre, ne pas ém
voir l'opinion qui, si elle s'était trop occupé de
misérable, aurait donné l'éveil au coupable, au
triment de la justice.

Lorsque je retournais, la nuit sur les lieux, j'a
préalablement envoyé plusieurs inspecteurs qui, a
leur clairvoyance habituelle, au lieu de me n
tre sur la voie, n'avaient fait qu'égarer ma p
mière piste.

Col-de-Zinc, qui faisait partie de ces inspecte

avertit qu'il croyait avoir découvert le vampire. C'était, disait-il, un vieillard, un maniaque, habi-t solitaire d'une masure adossée du côté nord, mur d'enceinte du cimetière.

Ce vieillard était, ajoutait mon inspecteur, un vrier qui, après avoir passé sa journée à tra-ller dans les carrières Montmartre, se délassait le r, dans son taudis, en jouant du violon.

C'était ce que prétendaient les gens des envi-s qui, depuis la violation des tombes, avaient angé d'opinion sur le vieux joueur de violon. Ils étendaient alors que le vieux mélomane dissi-lait, sous son délire musical, l'horrible passion i, la nuit, le conduisait au cimetière pour pro-ier les tombes des mortes.

J'avoue que sans ajouter foi au rapport de mon pecteur, il m'intrigua, il me dépita même, lors-'il reprit que la nuit précédente, un gardien s vigilant que les autres avait vu sortir de la ison du vieillard, le vampire ; car on l'avait onnu sous les habits de cet ouvrier.

Selon moi, cet homme, par son âge, par sa ma-e même, ne pouvait être l'étrange maniaque que m'étais figuré.

Sur ces détails précis de Col-de-Zinc, je me fis nduire cependant à la maison du joueur de vio-n.

Il était minuit, c'était par un temps pluvieux, des fales de vent chassaient de gros nuages sur une ne qui nous marchandait de plus en plus sa clarté uteuse.

Conduit par Col-de-Zinc sur un chemin plei-

reux servant de desserte aux vieilles c
j'aperçus, adossée au mur du cimetière,
sure du vieux joueur de violon.

C'était une construction irrégulière, ell
sait à peine le haut du mur d'enceinte c
tière. Elle ne possédait qu'un rez-de-chaus
d'une porte, et d'une fenêtre s'ouvrant sur
que chambre.

Lorsque Col-de-Zinc et moi, nous appr
de la masure, nous entendîmes, dans les r
vent, les grincements de violon de l'ouvri
mane.

Rien n'était plus sinistre, à cette heure d
que les sons lugubres et plaintifs de cet ins
ils semblaient vouloir réveiller les morts
convier à une danse macabre.

Col-de-Zinc s'apprêtait à frapper à la port
sicien nocturne pour l'interroger, pour le c
quand je l'arrêtai dans son mouvement
lait plus en faveur de son zèle que de sa p
cité.

Il me comprit aussitôt lorsque caché
dans l'angle du mur de la masure, je lui
un militaire débouchant du chemin des
pour se rendre à la maison du musicien.

Plus de doute, l'air du violon du voisin d
était un signal! Si le vieil ouvrier n'était
pire, il était, du moins, son associé ou s
plice.

Alors le militaire dont Col-de-Zinc et m
distinguâmes les traits aux rayons de la lune
gea vers la porte de la masure. Il frappa

très sec. Le violon se tut. La porte s'ouvrit, ıpire passa.

lis à Col-de-Zinc :

Le vampire, c'est ce jeune homme. Sans la maison possède une issue donnant dans le ère, voilà pourquoi la ronde des gardiens de ı'a pu le surprendre. Reste ici. Moi, je vais de l'autre côté du mur. Fais-moi la courte ɜ pour atteindre au faîte; je suis sûr, une ıns le cimetière, d'y retrouver notre homme.

que Col-de-Zinc se fut prêté à ce que je lui ıdais, je ne tardai pas à voir ressortir de côté par une ouverture pratiquée dans le l'endroit de la masure, un des deux person- qui l'habitaient.

n'était pas le vieil ouvrier, c'était le jeune ire.

s il était permis dans la nuit de s'y mé- re. Le vampire avait les habits du vieux joueur lon. De militaire il s'était transformé en car- vant de se rendre sur le théâtre de ses , pour troubler la sombre majesté de cette ıole.

ɜ suivis, je le vis marcher à travers les méan- racés dans les rangées inégales des tombes. d'une pioche, il filait le long des sentiers verts de longues herbes, l'oreille et l'œil au

ès s'être bien assuré qu'il n'avait personne t lui, il glissa comme un lézard jusqu'à un cule fraîchement remué, surmonté dès le ma- une croix de bois, croix provisoire indiquant

l'endroit de la bière renfermant un corps de jeune fille.

Je vis mon jeune homme se disposant avec sa pioche à remuer vigoureusement la terre.

Un fossoyeur n'eût pas été plus habile à refaire le trou qu'il avait comblé.

Je l'observai un instant sans bouger.

J'avais averti Col-de-Zinc, que s'il ne me revoyait pas après un quart d'heure, il n'avait qu'à franchir le mur pour me rejoindre et amener avec lui sa brigade ; mon absence devait lui signifier que j'étais en train de surprendre le vampire en flagrant délit.

Après m'être assuré que l'infatigable piocheur en aurait au moins pour un quart d'heure, je me décidai à aller avertir Col-de-Zinc ; je revins ensuite à la tombe sur laquelle le vampire piochait toujours avec acharnement et avec plus d'ardeur encore qu'au commencement.

Il était aux trois quarts de sa tâche que Col-de-Zinc avec trois autres inspecteurs s'avançait contre lui, en rasant les tombes.

Moi, je les devançai pour voir et serrer de près le monstre penché avec avidité sur le trou béant où gisait sa victime.

Les yeux étincelants, les lèvres béantes et humides, les muscles tendus, les mains crispées, il piochait, piochait toujours, en redoublant d'ardeur à mesure qu'il s'enfonçait dans la fosse.

Il était à mi-corps dans la terre, je n'apercevais plus, bien souvent, que la pique de fer frappant la

ière qui faisait entendre autant de bruits sourds us ses coups redoublés.

Grisé par la fièvre, le vampire, lui, ne voyait ien, ne sentait plus rien que l'objet de ses odieux ésirs. A mesure qu'il se rapprochait de *son* cadare, on eût dit qu'il l'enivrait, l'attirait, le fasci ait en l'absorbant.

Quand il brisa d'un dernier et vigoureux coup le pioche le funèbre couvercle, le bois cria sous ses fforts comme si l'âme de la morte eût voulu proester contre ce sacrilège! Alors la pupille du vampire se dilata, elle lança des éclairs rappelant eux du chat-tigre au moment de dévorer sa proie.

Col-de-Zinc et moi, nous nous étions si rapprochés du trou que nos têtes et nos regards plongeaient aussi dans le vide.

Nous vîmes avec une horreur mêlée de dégoût que le misérable, après avoir soulevé le couvercle de la morte, se penchait sur elle, lui soulevait la tête pour lui donner dans un rictus effroyable un baiser impie.

Déjà ses lèvres brûlantes se collaient contre ses lèvres livides.

Il fallait faire cesser ce spectacle hideux, grotesque, repoussant.

Pour l'honneur de l'humanité, pour venger la morte outragée, pour ne pas laisser accomplir jusqu'au bout les outrages de ce vampire, j'élevai spontanément la voix, je lui criai :

— Au nom de la loi, suivez-nous!

Les trois inspecteurs qui nous accompagnaient, sautèrent dans la fosse. Le vampire, à ma voix, à

celle de mes hommes, fit un soubresaut con
réveillé brusquement au milieu d'un rêve.

Traqué dans le trou comme une bête f
dans sa tanière, il se laissa prendre sans pro
ter, sans prononcer une parole.

Le lendemain de l'arrestation de ce mon
l'homme qui fut le plus surpris de sa captur
fut son parent le brigadier.

Le malheureux ne pouvait se rendre à l'évide
Son étonnement et son émoi déposèrent en fa
de son innocence ; car il faillit un instant être
sidéré comme le complice de ce militaire, aux
tincts féroces et qu'il avait reçu chez lui, dan
cimetière même.

Le public, durant les assises, ne put croire
considérant le visage candide jusqu'à la niaiseri
ce monstre, qu'il eût des goûts aussi féroces, a
odieux.

Un moment les jurés le considérèrent comme
L'opinion du jury faillit prévaloir malgré les
du procureur impérial et de l'avocat général,
qu'au jour où le vieil ouvrier, son complice, c
qui l'avait reçu chez lui, parut à la barre.

Le vieux joueur de violon était réellement,
un pauvre insensé. Il prétendait réveiller cha
nuit, aux sons de son instrument, les morts du ci
tière.

Depuis quelques années, dit-il aux juges, il av
perdu son fils, un jeune militaire. Il était venu
loger près de la demeure du mort pour évoq
l'âme de son enfant.

Un jour enfin, elle lui était apparue.

C'était le vampire.

En apprenant la manie de cet insensé, le monstre l'avait exploitée pour exécuter ses horribles desseins et pour faire du vieux joueur de violon un instrument passif, inconscient de sa passion sacrilège.

Cette ruse du vampire éclaira la justice, elle la décida à le considérer comme un infâme possédant bien sa raison pour commettre des crimes non prévus par la législation et qui ne le plaçaient pas moins en dehors de la société. Il fut jugé et condamné.

CHAPITRE XVI

LE RENDEZ-VOUS DES ALPHONSES ET LE REPOSOIR DES GONESSES.

J'ai parlé à propos des *tueurs de femmes*, de l'éparpillement des maisons suspectes, refuges de voleurs et maisons de prostitution, — j'ai dit que cet éparpillement était un danger pour la sécurité publique, et un embarras de plus pour la police.

A l'époque où l'on démolit la cité et le boulevard du Temple, où l'on recula les barrières de Paris, les maisons de prostitution, les garnis où se cachaient les souteneurs et les bandits se dissimulèrent dans le centre de la capitale.

On vit apparaître à tous les quartiers de Paris des brasseries presque *clandestines* servies par des femmes affublées des costumes les plus baroques, les plus fantaisistes et enrégimentées sous la bannière du libertinage cosmopolite.

C'était une manière alléchante de flatter les étran-

s qui viennent dans la capitale, séduits par ses es; c'était aussi donner au vice le haut du pavé. La police qui possède tant d'inspecteurs routiers tournant dans le même cercle, et ne quittant s yeux les mêmes horizons, ne pouvait qu'être s déroutée, par ce déplacement du vice et de la ostitution.

En face de ce nouveau danger que la sûreté énérale était impuissante à conjurer, je fis doubler *service actif des Mœurs.*

Je fis donner à son bureau des pouvoirs très étenis partagés avec les patrons des brasseries.

Sur la patente des nouveaux logeurs, des nouaux maîtres de cafés à femmes, l'indication de ur nombreux personnel fut exigible. Les agents s mœurs, d'accord avec les inspecteurs de gars, purent ainsi, à la première réquisition, arrêter ut homme ou femme suspecte, que chaque logeur maître de café était obligé de signaler, aux rmes du règlement de la police des mœurs.

J'avoue que ces règlements engendraient un noul abus. Les maîtres de ces établissements ne pouient être d'une très grande moralité dès qu'ils denaient les délateurs de leur personnel ou de leurs ients.

En revanche, il détruisaient l'abus né de la disrition du libertinage légal remplacé par le libernage indépendant.

En faisant rentrer les filles soumises et leurs nteneurs dans le giron de la police, les patentés aient la liberté à la pudeur et à l'honnêteté, ils ient pas au crime le dernier mot.

De cette façon la *sûreté générale* gardait s
main ces nouveaux établissements de vol et
bertinage qui avaient espéré échapper à sa s
lance. Les maîtres de ces établissements en
naient les plus actifs surveillants, chargés c
ils l'étaient de grossir les volumineux doss
leurs clients.

Dans les nouvelles maisons *privilégiées*, la
pouvait chercher son assassin et son vole
le plus souvent la fille reste l'objectif!

Les rendez-vous des Alphonses au *Repo
leurs gonesses* ne se tenaient pas seulement d
brasseries modernes. Dans les vieux quarti
pectés par le marteau des démolisseurs pul
aussi ces sortes d'établissements *indépendan*

Aujourd'hui encore dans l'ancien quartier M
tard on retrouve à chaque pas des débits
et des maisons de filles qui sont censés éc
aux règlements de la police.

Les tronçons de la rue Mouffetard offrent
montée des débris de petites rues remplies d
breuses *Bibines*, anciens reposoirs de chiffo

De la place Maubert à l'extrémité de la
la Calandre, surgissent des cabarets fétide
hôtels *garnis* dont les habitués et les loc
ont leurs noms inscrits aux annales judicia
aux archives de la police.

Les rues du *Fouarre*, des *Anglais*, *Ju*
Pauvre, sur la rue de la Calandre qui les
sont remplies de ces bouges où la femme
recette, où le mâle fait la dépense.

Paris, en dépit de sés démolitions, de son

ıent, de sa transformation renferme toujours
ıpis *francs* comme au temps d'Eugène Sue ;
noms seuls ont changé ; ce sont des *Bibines*,
eposoirs, des *Assommoirs* dont le *Château-*
e, rue de la Calandre, possède en fait d'Al-
es, d'escarpes ou de gonesses, la fleur du
·.

fretin des impures et des déclassés de tout
, se réfugie de préférence dans ce quartier im-
e, au fond des rues Julien-le-Pauvre, du
re et des Anglais.

ıs cette dernière ruelle il fait presque nuit en
jour.

garnis en sont le plus bel ornement, ils sont
és par des brocanteurs, des marchands de
ns, des débitants de consolation dont la plus
.se clientèle est composée de souteneurs et de

honnêtes habitants qui habitent par excep-
ces garnis, sont exposés à de cruelles sur-
s ! Quant aux inspecteurs qui voudraient visi-
ılément ces établissements, bien mal leur en
lrait, ils risqueraient d'être assommés sur
par leurs Alphonses.

ıs d'une fois un inspecteur a été trouvé tué au
des *Reposoirs* ou *Bibines* de la rue des An-
; bien souvent des locataires de ces garnis
ıvèrent le désagrément d'être dévalisés par
voisins.

composition de cette populace est si mêlée
le se vole entre elle. En voici un exemple :
ıfitant de l'absence de son voisin d'un garni

de la rue des Anglais, un malfaiteur après avoir par précaution vainement frappé à une porte, vis-à-vis de la sienne, pénètre dans le logement à l'aide d'un rossignol.

La porte refermée, il visite les meubles sur lesquels on avait laissé les clefs ; il explore les coins et recoins, ne trouvant ni argent, ni valeur, et se dispose à s'habiller des pieds à la tête, aux dépens du locataire.

Il choisit dans sa garde-robe, un pantalon, un gilet, un paletot, un feutre et une paire de bottines, ensuite allant à la commode, il fait choix d'une belle chemise de toile qu'il dépose délicatement sur le lit.

Ces préparatifs faits, il se déshabille.

Au moment où nu comme le premier homme, il va changer de linge, un bruit se produit dans l'escalier. Il prête l'oreille, les pas se rapprochent, on s'arrête, on introduit une clef dans la serrure.

Vite notre larron se baisse, se fourre et disparait sous le lit.

La porte est ouverte, on entre. Il voit les bas des jambes de la personne qui va et vient dans la chambre d'un pas précipité. Blotti sous le lit, le voleur ne bronche pas, fort inquiet sur l'issue de sa mésaventure.

A peine cinq minutes se sont-elles écoulées que la personne se dirige vers la porte et descend. Le malfaiteur sort précipitamment de sa cachette.

O guignon ! La chemise n'était plus sur le lit, les vêtements qu'il avait mis de côté avaient disparu. Réduit à reprendre ses anciens effets, il va

au pied du lit où il les avait préalablement déposés.

Redoublement de guignon! On les avait emportés.

Pour comble de malheur, la garde-robe avait complètement été dévalisée; la commode n'avait plus vestige du moindre linge.

L'individu que le voleur avait pris pour le voisin, n'était qu'un deuxième larron qui avait fait un paquet du tout.

Pendant qu'il réfléchissait au moyen de se tirer d'embarras, le véritable locataire survient. En voyant le désordre qui règne dans sa chambre, il comprend qu'il est victime d'un vol récent; car il n'était resté absent qu'une demi-heure.

Alors, le premier voleur volé n'avait eu que le temps de se tirer dans un cabinet noir attenant à l'alcôve du lit.

Instinctivement le locataire va droit à ce cabinet et se trouve face à face avec le quidam en état de nudité complète, interdit et confus.

Ne pouvant rien en tirer qui pût expliquer sa présence, le voisin lui intime l'ordre de le suivre au poste, sans lui permettre de revenir dans sa chambre, de peur de lui laisser le temps de soustraire ses effets sortis déjà de sa commode.

Chemin faisant, le voleur tout penaud, enveloppé de la couverture de lit de son voisin, ne cesse de répéter :

— En voilà une affaire, c'est moi qui suis le volé! Et c'est mon voisin qui me pige pour un autre qui n'est pas même de la maison?

Pas de chance!... En voilà une affaire!

Cet épisode est la reproduction fidèle des habitudes d'une partie des habitants de cet indélicat quartier, je vais achever de dépeindre ses mœurs.

Bien des années après le meurtre de la fille publique par *Coco-la-Douille*, j'eus l'occasion de revoir son établissement cédé alors à un autre débitant qui en avait gardé l'enseigne : *Au Gras-Double.*

C'était, c'est peut-être encore ce que sont les établissements de ce genre dans ce sinistre quartier.

Une salle longue forme boyau ; à droite on voit un comptoir en zinc qui n'en finit plus, chargé de bouteilles; des bouteilles encore sont en face le long du mur, avec des bocaux sur des planches; au-dessous un large banc de bois fait vis-à-vis au comptoir et file d'un bout à l'autre de la salle.

Sur ce banc, à toute heure, des femmes déguenillées, depuis l'horrible vieille jusqu'à la toute jeune fille, attendent *leur homme* pour passer au *salon*, et y manger le gras double, le plat unique, le plat favori de l'établissement.

Le *salon* sépare la boutique par une cloison vitrée. D'un côté elle s'ouvre sur la rue, de l'autre elle donne sur un escalier en colimaçon dans les chambres du garni. Cette pièce est meublée de tables et de bancs en bois, bien serrés les uns contre les autres.

A midi, les *gonesses* de la maison y descendent manger le *Gras-Double* en compagnie de leur *Alphonse.* C'est l'heure du déjeuner plus ou moins

rosé de vin et d'eau-de-vie, réglé sur la recette la veille.

Tout le monde n'entre pas au salon. En dehors s habitués de la maison, prostituées libres et phonses veinards, il faut être particulièrement nnu du mastroquet du garni.

Les mendiants et les mendiantes n'ont généralement droit qu'au banc de la grande salle. Après heure des déjeuners, l'entrée du *salon* appartient pendant à tous les déclassés. Les mendiants euxêmes peuvent s'y *lancer* dès qu'ils sont régalés ar un des élus de cet enfer.

Alors le vice y trinque avec la misère, tous les habiés y parlent la *langue verte* avec un entrain qui jouirait le roi de Thunes ou des Ribauds. La hanson grivoise s'y hurle, le chant patriotique y beugle; les femmes disent d'une voix éraillée s chansons les plus en vogue des orgues de barrie, en essayant de temps à autre le vin qui débrde des verres sur la table, avec le revers de leurs bes en guenilles !

Il y a là des jeunes filles qui boivent et qui souent n'ont pas mangé de la veille ! Les plus vieilles, s plus laides qui ne savent plus où trouver leur urriture sont attirées au *Reposoir* des *gonesses*, pur mendier un morceau de pain qu'elles dévont, à la condition toutefois de finir les *litres* édaignés de ces sardanapales de l'ordure !

En dehors de la boutique du *Gras-Double*, se ouve une allée, celle du garni, elle longe la bouque et aboutit à une porte du salon qui s'ouvre vec l'allée sur l'escalier du garni.

Là, après une orgie, lorsque les têtes des Alphonses et des filles sont bien échauffées, bien montées, se règlent les différends de ces messieurs, jaloux de ces dames. L'allée du *Gras-Double* a été témoin de bien des rixes où plus d'un Alphonse est tombé sous le coup de son rival pour ne plus se relever.

Par un raffinement de cruautés qui réjouit fort les dames, ce champ clos ténébreux est semé par elles de tessons de bouteilles et de débris de verre empruntés à l'établissement d'à côté.

Lorsqu'un Alphonse est tombé par son adversaire dans ce couloir, il ne se relève que les mains, la figure ensanglantées... quand il se relève.

Il n'est pas rare de voir à ce *Reposoir* des têtes comme on n'en voit nulle part, des têtes sans oreilles ou sans nez, horriblement labourées de cicatrices honteuses, dignes stigmates d'un infâme métier dont les bénéfices passent au comptoir du propriétaire du *Gras-Double.*

J'ai vu à ce *Reposoir* une vieille femme, devenue, à la rue de la Calandre, marchande de fleurs et des quatre saisons. Elle était remarquable par ses cheveux blancs, frisés et bouclés, par sa tête ronde, couleur de brique. C'était une absintheuse de première force, elle étranglait autant de *perroquets* que pouvait lui en livrer le maître de l'établissement.

A force de boire, elle était devenue folle. On l'appelait la *Giberne.*

Elle n'avait eu qu'un amour dans sa vie, il datait de loin, dans ce quartier qui l'avait vue naître. Elle

ne chantait jamais de chansons obscènes, elle récitait seulement, d'une voix aussi inspirée qu'enivrée, les chansons de son amant.

L'amant de la *Giberne*, une des rivales de *Clara Fontaine de l'Ermitage*, s'était appelé *Murger!*

La vieille maîtresse du poète de la *vie de Bohème*, devenue marchande des quatre saisons, avait aussi son Alphonse.

En raison de son glorieux et littéraire passé, elle dédaignait la *canaille!* Elle donnait, elle mangeait sa recette au salon du *Gras-Double* avec un déclassé, un homme aux traits distingués quoique émaciés, à la figure fine, intelligente quoique voilée par une ivresse permanente.

Le sobriquet de cet homme répondait bien à ses allures; elles juraient avec celles des hôtes grossiers et cyniques de ce bouge, on l'appelait le *marquis*.

C'était un ancien étudiant, il avait connu avec la *Giberne* les contemporains de Schaunard. Tombé dans la misère après avoir usé et abusé des excès engendrés à tous les stages de la Bohème, il s'était rencontré en descendant toutes les pentes avec la dernière héroïne de son *Dieu!* Il buvait avec elle, en se rappelant leur poète d'antan, et en vidant leurs derniers verres d'absinthe en son honneur, au *salon* du *Gras-Double*.

La *Giberne* ne lui parlait qu'en récitant, de sa voix avinée, les odes de son poète chéri; le *Marquis* lui répondait... en lui parlant latin!

J'ai connu particulièrement La *Giberne* et le *Marquis*. Ils ne se sont peut-être jamais doutés de ma qualité. Cet heureux couple me prenait, quand

je les interrogeais, sur les nombreux détai
quartier qu'ils connaissaient et qui les conna
pour un honnête et paisible bourgeois de l
Saint-Jacques.

Leurs renseignements, en diverses circonst
m'ont été plus précieux que les rapports d
inspecteurs. Je ne dis pas qu'à la longue, le
quis qui était un *malin*, ne s'aperçut du but int
de mes questions. Il feignit cependant de l'ig
J'aimai causer avec ce déclassé, c'était un
dont j'eusse fait un excellent policier, s'il
été pourri de vice, encrassé de paresse.

Un jour que j'avais encore besoin de lui j
vis pas venir à mon rendez-vous, j'appris
Giberne qu'il avait été à moitié assommé
couloir du *Reposoir* du *Gras-Double*. D
phonses l'avaient accusé d'être un mouchar
lui avaient fait payer à leur tour ses relatio
moi. Je résolus pour le repos de cet inté
couple de cesser désormais tout commerce
bohème.

Les *Reposoirs* du quartier de la Caland
toujours été funestes à la police ; je l'avais a
mes dépens avant la mésaventure du *Marqu*
le meurtre de la Jeannette !



CHAPITRE XVII

LE BANQUIER MIRÈS ET LES AILES D'ICARE

Les petites causes produisent les grands effets; c'est dans notre métier que cet adage peut servir d'axiome. Je vais le prouver par l'aventure qui m'arriva, au moment où l'affaire La Pommerais commençait à me donner des soucis.

A cette époque, il n'y avait pas que ce procès qui mettait en émoi le monde où l'on s'amuse et où l'on mène grand train.

La fortune prodigieuse du banquier Mirès, étayée sur les épaves de l'Empire, et qui avait surgi de l'élan imprimé aux affaires par le nouveau règne, était pour les rivaux de ce financier un objet de haine et d'envie.

Les rivaux, c'étaient les anciens banquiers qui, par scrupule, par intérêt ou par conviction, s'étaient refusés à s'atteler au nouveau char de César conduit par son frère, l'automédon Morny.

Mirès devait succomber sous les coups de la li souterraine ourdie contre sa nouvelle puissa Cependant ce parvenu n'eut qu'un tort, le tor tous ces conquérants, celui de n'être ni assez dent, ni assez adroit, ni assez patient pour jouer une ligue occulte.

Loin d'en atténuer les effets, il en provoqu causes par sa vanité, par son orgueil peut-être time mais qui n'indisposa pas moins jusqu'à auguste protecteur.

Il eut la destinée de Fouquet; comme lui, chercha.

Par le mariage de sa fille avec un prince, qui tenait entre ses mains presque la fortune que, se crut très fort contre ses adversaires.

Ce fut ce qui le perdit. Il devint un homme d reux pour ses amis titrés. qui pardonnent à un venu de s'enrichir mais non d'essayer de les é

Mirès eut le sort d'Icare. Pour avoir voulu approché du soleil, les ailes de sa fortune se f rent; il retomba, non dans l'obscurité, pire en dans une prison, à Mazas.

Ce fut moi qui eus le triste honneur de con l'imprudent banquier sur sa mer Egée où s'en tissent tant de fortunes dont Mirès, après tout, le très habile dépositaire. Je dus un jour emm aussi Mirès en prison !

Un banquier à Mazas, fût-il honnête co Montyon, vertueux comme saint Vincent-de- ne reste pas moins, devant l'opinion, un hom la mer ! Toutes les preuves que Mirès entassa tard, en mettant Ossa sur Pélion, ne servirent

gloutir davantage, à soulever plus de tempêtes our de son naufrage!

Pour Mirès, il fallait prévoir l'orage, non le proquer. Mais les hommes, habitués comme lui à garder de haut et de loin, ne voient pas en bas ce ui les ronge et finit par les tuer, ce fut le cas de Mirès.

Les avertissements de l'opinion ne lui firent pas cependant défaut.

Les hommes du pouvoir qui, dix ans auparavant, ne pouvaient acheter un chapeau neuf, et qui avaient provoqué, les premiers, la lutte fiévreuse des affaires, pour en tirer profit, furent aussi les premiers, à l'heure de la réaction, à tomber sur Mirès qui avait toujours dirigé cette lutte désordonnée et folle en guide intelligent et sûr.

Déjà Ponsard en 1857 avait fait jouer sa pièce, intitulée la *Bourse*, hautement approuvée par l'Empereur. D'autres publications par la voie de la presse et du théâtre avaient été plus loin ; la *Question d'argent*, pièce d'Alexandre Dumas fils, les *Manieurs d'argent*, d'Oscar de la Vallée, avocat général à la cour impériale de Paris, d'innombrables biographies contre les financiers donnaient la mesure de cette réaction.

Elle devait se traduire contre la personne qui, pour la foule ignorante, était l'incarnation de l'insolente fortune et des scandaleux succès des soutiens de l'Empire.

L'Empire, toujours à la remorque de l'opinion qu'il prétendait bien haut diriger, devait être le premier, pour se donner un blanc-seing, à préparer un

mandat d'arrêt contre Mirès qui croyait en (...)
nant le beau-père d'un prince se mettre à (...)
de tous les coups; provenaient-ils de la rue L(...)
ou des Tuileries.

A l'époque dont je parle, il n'y avait pas q(...)
pinion qui s'occupait des affaires de Mirès. L(...)
fecture recevait des plaintes qui partaient d(...)
administration. Elles étaient tellement entach(...)
partialité et de rancune que le parquet hés(...)
agir surtout en face d'une individualité aussi
sante.

Un jour, il me fut remis une déposition
par un employé d'une maison rivale de la (...)
Mirès. Elle précisait certains faits de détourne(...)
Son auteur qui, jadis, avait été chef de la co(...)
bilité chez le banquier incriminé, se faisait fo(...)
voir en témoignage les plus grands noms d(...)
noblesse, dans la finance, pour certifier ce
dénonçait.

Je fus chargé par le procureur impérial de
ger mon personnel et de me mettre moi-mêm(...)
la piste indiquée par le commis, transfuge
maison Mirès et travaillant alors dans les bu(...)
d'une maison rivale.

En recevant cet ordre formel de la magistr(...)
je devinai que les inimitiés contre le célèbre
quier s'affirmaient davantage contre lui depui(...)
avait rêvé pour sa fille un nom princier.

Je compris qu'il me fallait agir sans reta(...)
me mis en campagne et fis mettre aussi sur
lons du banquier visé par l'opinion, mes plu(...)
limiers.

e ne tardai pas à connaître le mobile de la dé-
ıciation du transfuge, ancien chef de la compta-
lé Mirès.

Cet individu, qui menait un assez grand train,
it eu pour maîtresse une hétaïre du grand
nde.

Par goût, par intérêt, cette dame, au nom noble,
ait lancée depuis longtemps dans le demi-monde
ıt elle était devenue l'incarnation la plus endia-
e.

Plus tard, en renouant ses relations avec des
ncesses du nouveau régime qui, pour la plupart,
alisaient de galanteries avec cette belle dame
hue, Mme de C***, dont je dissimule l'initiale,
rce qu'elle vit encore, n'avait pas tardé à dé-
sser cet employé.

L'employé était fou de cette dame. Et pour elle il
ait dépassé les revenus de son budget, il devint
ieux lorsqu'il apprit qu'il était dédaigné.

Il résolut de s'en venger.

La maison Mirès devint pour deux raisons le
int de mire de sa vengeance; la première raison,
rce que le financier, en apprenant les emprunts
cés de son employé à la caisse, l'avait chassé de
ez lui; la seconde parce que son rival, cause de
rupture avec sa maîtresse, était précisément le
ndre de Mirès, le prince de P***.

J'appris ces détails de différents inspecteurs qui,
ns les maisons Pereire et Rothschild, entrete-
ient des relations avec leurs principaux employés,
s au fait des histoires du monde financier et des
alités de leurs patrons.

La guerre intestine qui se livrait entre les Pereire et les Mirès n'était un secret pour personne. On savait que la prédiction d'un Rothschild s'était réalisée, à propos de Pereire quittant un jour son bureau pour courir, comme Mirès, après une fortune indépendante :

L'ingrat m'abandonne, avait-il dit, mais il me reviendra ; je garde toujours pour lui sa place à mon pupitre.

Enfin, le petit Pereire, comme l'appelait le vieux baron... de la finance, lui était revenu, au moment où il était le plus furieux contre Mirès, devenu beau-père d'un prince !

Alors toute la banque s'était tournée contre Mirès, depuis que ce novateur avait imaginé, lors de la première déclaration de guerre, une souscription publique, au sujet de l'emprunt national détruisant à son profit les traités passés antérieurement, pour ce genre d'emprunt, avec les plus fortes maisons financières.

Donc la déclaration du commis infidèle, au moment où les rivalités étaient arrivées à l'état le plus aigu, tombait comme une étincelle sur une traînée de poudre.

Je n'étais pas sans ignorer, comme le commun des mortels, le but qui faisait agir les ennemis de Mirès. D'un autre côté, étranger aux affaires de finance, ne sachant pas jusqu'à quel point le financier incriminé était peccable ou impeccable, je résolus, avant d'agir, de bien connaître ceux qui s'acharnaient à sa perte, comme ceux qui gravitaient autour de l'illustre financier.

La délation du commis transfuge passé dans le camp ennemi me frayait la voie.

Elle m'apprenait que le gendre de Mirès qui paraissait l'objet de sa plus grande inimitié, ce qui était naturel, puisqu'il lui avait pris sa maîtresse, passait une partie de ses nuits avec Mme de C***, en galants soupers chez Verdier. Il le dénonçait comme un débauché qui dilapidait en orgies avec sa concubine les fonds de son beau-père ; il ajoutait que les produits de la *Caisse des chemins de fer*, du *Crédit foncier de Marseille*, du *Crédit Espagnol*, allaient des mains du prince dans celles de Mme de C*** pour se fondre au creuset de ses ruineux caprices.

Je consultai le dossier de Mme de C***. Il était volumineux. M. Lagrange ne l'eût pas ouvert à un autre, car Mme de C*** en maintes circonstances avait rendu comme Mme de X***, par ses révélations à la préfecture, de grands services à Sa Majesté. Ils dataient d'Amérique quand sa Majesté n'était encore que le prince errant et mendiant, à la recherche de quelques dollars.

Mme de C*** « je l'appris par son dossier, » n'était allée à New-York qu'après avoir abandonné en France la maison paternelle. Elle y avait exercé l'emploi de maîtresse de français, aux gages d'une riche famille.

Alors elle avait connu le prince, devenu plus tard notre empereur, lorsqu'il était en Amérique, dans une situation presque aussi précaire que celle de cette femme.

Maintenant elle avait grandi avec l'entourage de l'auguste aventurier.

Elle fréquentait toutes ses parentes, sans sortir du monde des hétaïres. En dépit de son titre, ses antécédents étaient trop connus pour reprendre rang avec celles qui ne la valaient peut-être pas, mais qui, par leur lien de parenté avec sa Majesté, ne pouvaient pas se fermer, à son exemple, les salons du monde impérial.

Mme de C***, très jolie, très séduisante, aussi instruite que galante, se contentait de fréquenter les alcôves des palais impériaux ; et peut-être comme mon *amie*, Mme de X***, ne prenait-elle, en dehors de son entourage, des amants que pour les vendre aussi à son prince devenu l'Empereur.

Évidemment Mme de C*** qui avait commencé par ruiner un principal employé de la maison Mirès pour finir par mordre dans la fortune du gendre du financier visé par l'Empereur, avait un autre but que la galanterie.

Voilà ce que j'apercevais de plus clair dans le dossier de Mme de C***.

Et mon imagination aidant, je voyais déjà la maison de Mirès dévorée par mille termites qui, un jour ou l'autre, ne devaient lui laisser que la honte avec la ruine !

Après m'avoir bien mis dans la tête les archives de cette dame, je n'eus plus qu'un désir ; me renseigner sur la déclaration de son ancien délaissé, me rendre à la Maison d'Or, voir le prince et sa conquête pour m'assurer du fait énoncé par le commis infidèle.

En recueillant mes souvenirs, je me rappelai que vais vu une fois Mme de C*** chez le père de ie de X***, à l'époque où se tramaient les ingues italiennes aboutissant aux bombes Orsini.

Il est vrai que Mme de C*** ne m'avait fait qu'une ;ère impression. Si vague qu'elle fût, j'étais sûr de :onnaître la femme qui, maintenant, m'était parulièrement désignée. Ce dont j'étais plus certain core, c'était que Mme de C***, en apprenant ma alité, en craignant d'être dénoncée par moi, serait première à me faire connaître à son prince pour ôter l'envie de la présenter moi-même sous des uleurs trop défavorables.

Le soir de mes recherches aux archives de la pré:ture, je me rendis à minuit à la Maison d'Or. J'étais bien résolu, jusqu'au jour où je découvris le prince et Mme de C***, à ne pas quitter de nuit à trois heures du matin ce quartier cher aux ulevardiers; j'étais décidé à y vivre, avec toute la ınificence permise à un policier, de la vie des ns du monde.

Je connaissais de longue date, depuis que j'avais ; commissaire des théâtres, une actrice du Pas-Royal. A... D...

C'était une actrice bon enfant, la camarade de ıs ses amants.

Exempte de roueries, elle n'avait pu parvenir à cheter un coupé payé sur la bêtise de ses adoraırs. Elle mordait en plein dans la grappe des ɔt péchés capitaux, en se moquant de ceux qui aient la prétention de l'avoir autrefois séduite.

Les femmes qui tombent, disait-elle souvent, —

C'est une balançoire ! Elle a été inventée par les coquines qui n'ont qu'un but, se lancer plus haut par des idiots pour se faire rebondir par d'autres benêts !

Par son franc parler A... D... n'était pas aimée de ses camarades, elle avait trop d'esprit pour elles. Je tirai de cette actrice d'utiles renseignements.

En maintes circonstances, lorsque mon devoir professionnel m'obligeait à prendre le rôle de viveur, j'avais eu recours à elle. C'était une femme d'esprit.

De son côté, elle se plaisait avec moi, parce que, disait-elle, je n'étais pas aussi bête que les autres et ne me croyais pas obligé, pour lui plaire, de faire la *bouche en cœur.*

Or, à la veille d'aller souper chez Verdier, par nécessité, je me rendis au Palais-Royal pour prier A... D..., après son théâtre, de venir me rejoindre à la Maison d'Or.

Ce qu'elle s'empressa de faire sans me demander le but intéressé de ma demande.

Du reste, A... D... était convaincue qu'en dehors de mon service, j'étais un *Monsieur comme un autre*, n'ayant qu'un but, m'amuser en oubliant ma profession.

Je n'avais garde de dissuader mon actrice, car si elle avait pensé autrement de moi, elle se fût refusée à me prêter son concours pour jouer mon rôle de viveur.

J'allais donc avec elle à la Maison d'Or. A cette époque, Verdier était très à la mode. Nous fîmes à minuit une tournée dans le grand salon à peu près rempli. Mon actrice y connaissait à peu près tous

convives ; elle adressait un bonsoir à tous, à vers le cliquetis des verres et des assiettes, le fré-ssement des coupes de champagne débordant à son bord.

Pendant que mon actrice s'adressait à droite, gauche, à toutes les tables, je jetai un coup d'œil ide sur les viveurs. D'abord, je n'aperçus rien pût me faire soupçonner la présence de de C***.

Ma déception ne fut pas longue ; poussant légère-ment devant moi A... D... j'avisai le second salon upé par un paravent abritant une table de quatre uverts où était assis un couple qui, par paren-thèse, paraissait médiocrement s'amuser.

Je reconnus dans ce couple celle que je cher-chais, Mme de C***.

Sans manifester ni étonnement, ni surprise, je oussai mon actrice vers l'entrée de ce salon, ce qui i parut fort naturel, puisque le grand salon était lein.

Parvenu sur le seuil du second, je me plaçai e façon à être bien en vue de Mme de C*** ; et je e dis que si mon visage lui était resté dans la mémoire, elle serait la première, par prudence, à e bien accueillir.

Ce que je pensais se réalisa.

A ma vue, Mme de C*** pâlit. Sans doute sa pre-mière idée fut de ne pas vouloir me reconnaître ; a réflexion lui étant venue, elle se ravisa.

Elle s'écria, en me désignant au prince qui fai-sait tous ses efforts pour contenir un bâillement qui lui chatouillait les maxillaires :

— Tiens ! C'est ce bon Claude ! venez donc ici avec madame, nous attendions Florestan, puisqu'il ne vient pas, ce journaliste de malheur, prenez sa place. Vous savez bien, par votre métier, d'aussi bonnes histoires que lui, puisque c'est chez vous qu'il vient les cueillir pour sa feuille. Vous nous les raconterez, ça nous amusera, ça amusera le prince qui, avec moi, sans me vanter, s'ennuie à se décrocher la mâchoire.

— Oh ! Marie ! protesta le prince que j'étudiai, tout en m'inclinant respectueusement devant lui, pendant que mon actrice battait des mains de joie, dans l'expectative de souper avec un prince, et avec *un prince pour de bon !*

Au moment où j'avais examiné déjà ce dernier avant que sa maîtresse m'aperçût, j'avais glissé à l'oreille d'A... D... le nom du gendre de Mirès.

Avant d'obtenir la faveur de m'asseoir à la table de l'illustre dame et du prince qui, pour mieux s'encanailler, nous faisaient l'honneur du tête-à-tête, je me donnai la satisfaction de dévisager l'amphitryon de Mme de C***.

C'était un homme de grandes tournures, mais aux regards ternes, au teint blafard ; il avait le front haut et découvert, sillonné de rides précoces. Quoique jeune encore, la calvitie couronnait sa tête ennuyée qui semblait trop lourde pour ses épaules. On sentait en lui l'homme fatigué par l'étude autant que flétri par l'abus des plaisirs.

Je devinai le gentilhomme dévoyé, « le sceptique orgueilleux qui s'en voulait à lui-même et aux autres du milieu dans lequel il s'était fourvoyé pour

satisfaire son amour de bien vivre, son orgueil de mener une grande existence dans un monde trop mesquin pour lui.

Ma présence n'était pas faite pour le rendre bien gai, malgré ce qu'en avait dit Mme de C***.

Dès que nous fûmes à table, une idée ingénieuse, qui ne manquait pas de témérité, traversa mon esprit.

Je résolus, inspiré par un esprit machiavélique, de lui faire part du rapport que j'avais reçu du commis infidèle de son beau-père.

En agissant ainsi, je savais que je brûlais mes vaisseaux. Je connaissais par ouï-dire l'esprit primesautier de Mirès, son caractère aussi décidé que violent ; et il ne m'avait pas été difficile de deviner, à première vue, l'orgueil de son gendre.

En frappant sur l'irascibilité du beau-père, sur la vanité de son gendre, je hâtai le dénouement d'une affaire dont les conséquences étaient ou la réhabilitation ou la ruine absolue de la famille Mirès.

Prenant mon air le plus candide, affectant une bonhomie empreinte de niaiserie, je dis à Mme de C*** que l'histoire que j'avais à leur conter n'était rien moins que gaie ; j'avouais qu'en venant à la Maison dorée, j'étais guidé par un devoir dicté par ma profession ; enfin que le prince était ici l'objet de mes recherches. Je vois encore la figure effarouchée d'A... D..., les traits inquiets de Mme de C***, la mine dédaigneusement méprisante du prince.

Je m'empressai, pour faire cesser leur embarras, de leur dire ce que je savais concernant le rapport

du commis infidèle de M. Mirès, et je terminai en disant que je considérais, pour ma part, ces dénonciations comme un tissu d'infamie.

— Je le prouverai, répliqua avec colère le prince dont le visage s'empourpra aux pommettes, je ferai justice de ce misérable, de ce lâche calomniateur. Je sais bien, ajouta le sceptique en revenant à sa nature sèche, que je ferais ainsi de la peine à Marie. Mais j'en suis fâché! L'honneur de ma famille avant tout. Mirès sera réhabilité, ce sera un cadeau de plus qu'il me devra. Il n'en est pas au premier avec le lustre que j'ai donné à son nom, lui qui, par mes travaux d'ingénieur, a fait de Marseille ce qu'elle est, la seconde ville de France, le plus beau port du monde. Car, termina-t-il en me souriant, on se trompe, monsieur Claude, en croyant que j'ai épousé par intérêt la fille de mon beau-père et ses millions; c'est Mirès qui me les doit ces millions par mes travaux à Marseille; c'est lui qui, en me donnant sa fille, a fait au contraire une spéculation. Pour vous en convaincre, cher monsieur Claude, il vous le dira lui-même. Demain, nous donnons une soirée où nous recevons l'élite de la diplomatie, de la littérature et de la finance, soyez des nôtres. En même temps, nous reparlerons de ce drôle, de ce coquin, afin de prendre des mesures pour le faire arrêter comme il le mérite. En attendant, cher monsieur, recevez mes remerciements, pour le service que vous nous rendez, dans l'intérêt et pour l'honneur de ma famille.

Ce fut de la sorte que je me séparais du prince! j'avoue que ma tactique ne parut pas du goût de

• de C***, qui me lança des regards de colère en
tant avec de P***, pendant que mon actrice
la ébahie de la tournure peu réjouissante qu'a-
t prise notre souper.

–Si tous les princes,—me dit mon actrice, ressem-
nt à celui-ci, j'aime mieux les pompiers de mon
âtre, ils sont moins taciturnes? Quel prince de
re!

e lendemain, fidèle au rendez-vous du noble
dre de l'illustre financier, je ne manquais pas
me rendre à son invitation.

lélas, j'y fis à mon tour une bien triste mine.
ès avoir eu avec Mirès un court entretien, au
et de ce qui m'amenait dans ses magnifiques sa-
s, après avoir eu cinq minutes d'entretien avec
rince, je me surpris isolé, tenu à distance par les
nbreux invités du fastueux banquier et de l'élé-
it gentilhomme.

'errais sans but, à travers un cercle de diplomates,
gens de lettres, de magistrats, d'hommes d'épée
clinant devant le favori de la fortune comme
ant un sultan qui, de sa baguette magique, fai-
surgir autour de lui toutes les merveilles des
le et une nuits!

it moi, policier trop connu, j'étais relégué dans
coin, comme un paria, comme un pestiféré, cha-
paraissant redouter mon contact.

e me rappelle que seul dans un petit salon, la
nière de ces pièces où allaient et venaient les
s séduisantes beautés, les plus élégants et les
s empressés causeurs, je fus abordé par un per-

sonnage que l'on semblait fuir tout autant que moi.

Lui aussi, dédaigné des heureux de ce monde parisien, vint forcément me rejoindre. Pendant quelques minutes nous nous promenâmes ensemble dans le salon désert, sans nous adresser la parole.

Enfin, celui qui paraissait aussi méprisé que moi, quoiqu'il eût la physionomie très spirituelle, m'aborda ; il me demanda en me souriant avec componction :

— Monsieur, pourrais-je vous adresser une question, si elle est indiscrète, admettez que je n'ai rien dit. Je suis fui de tout le monde, parce que mon nom, ma qualité de médecin spécialiste, est un objet de répulsion et d'horreur pour les dames. Je m'appelle Ricord ! c'est tout vous dire. Mais vous, monsieur, je ne pense pas que c'est le même sentiment que vous inspirez à ce monde qui cependant a l'air aussi de vous fuir.

— Pardonnez-moi, monsieur Ricord, lui répondis-je avec le même sourire, plein d'amertume, car je suis moi aussi un objet de triste répulsion presque de mépris pour tous les hommes ?

— Votre nom ? me demanda-t-il vivement.

— Monsieur Claude, chef de la sûreté !

— Ha ! exclama le docteur Ricord, en ouvrant une large bouche, sans oser rien ajouter par politesse, mais avec une expression qui m'en disait assez !

E Ricord se retira de moi avec un hochement de tête qui exprimait : « — Je comprends ! Je comprends ! »

A bout d'humiliations, j'allais quitter le salon désert de l'hôtel Mirès, *à l'anglaise*, quand je fus arrêté au passage par un invité qui me dit à l'oreille après nous avoir écoutés :

—Monsieur Claude, au nom de l'Empereur, au nom du Comité de surveillance du Crédit Foncier, au nom de la société, ne quittez pas ce salon avant de m'entendre.

— Qui êtes-vous, monsieur? demandai-je à cet indiscret avec inquiétude, presque avec hauteur.

— Monsieur, je suis le marquis de Pontalba. La justice sera saisie demain des détournements de M. Mirès au détriment de son administration dont je fais partie, et de laquelle je donne ma démission, en déposant ma plainte contre un banquier taré dont je ne veux pas être le complice. Vous voyez qu'on aura besoin ici de votre ministère, que vous n'avez pas le droit d'y trop envier le sort de son propriétaire! riche, heureux, fêté ce soir, demain il passera pour le dernier, pour le plus méprisable des hommes, aux yeux de ceux qui l'encensent encore aujourd'hui!

J'avoue à l'heure où j'écris ces lignes qu'une mauvaise pensée me traversa l'esprit après les terribles paroles de ce grand seigneur.

L'espèce de réprobation dont j'étais frappé par ces heureux de la terre, encensant le roi de l'époque, me donna une furieuse envie de protester, moi l'honnête homme, contre ce dédain immérité dont me frappaient ces courtisans.

Dans l'intérêt de ma profession, je me contins

tout en éprouvant, pour la première fois, un sentiment de haine et d'envie.

C'étaient Mirès et son gendre qui me l'avaient fait connaître en me dédaignant, en m'isolant au milieu de leur monde, dès qu'ils avaient cru ne plus avoir besoin de moi !

Aussi les paroles de M. de Pontalba furent-elles un baume sur ma blessure, elles trouvèrent de vibrants échos dans mon cœur outragé.

Hélas ! je ne devais être que trop tôt vengé !

La foudre attirée par les lauriers de Mirès, qui ne laissaient plus dormir ses rivaux, allait éclater sur sa tête ; elle devait frapper par contre-coup son gendre, qui n'avait consenti à épouser la fille d'un financier que pour continuer sa vie de prince.

A l'un la ruine, à l'autre la mort, tel devait être le réveil de ces grands ambitieux qui s'endormaient dans une alcôve dorée, bercés par les plus beaux rêves, pour se réveiller tous deux sur un lit de Procuste.

La veille, Mirès instruit par son gendre, grâce à mon indiscrétion *volontaire*, du rapport fait à la Préfecture de police, par son commis infidèle, s'était plaint en termes très amers au Ministre de l'Intérieur.

Plus riche que Fouquet, aussi vaniteux que lui depuis qu'il comptait dans sa famille un prince dont le père avait joué avec les destinées de la France, Mirès n'avait pas craint de défier le pouvoir d'où relevait son autorité financière.

Le pouvoir froissé, depuis que Mirès s'était allié avec un personnage dont le parti était en guerre



ouverte avec le château, le fut bien davantage de son arrogance.

A sa menace, il répondit par une ligue sourde dont M. de Pontalba tissa la première trame jusque dans le conseil d'administration de son important associé.

Alors la lutte ne tarda pas à s'engager entre la maison de l'Empereur et la maison Mirès.

L'issue de la lutte ne fut pas douteuse.

Pour avoir raison du financier devenu trop puissant pour ses rivaux, ces derniers se mirent du côté du soleil pour faire fondre les ailes de cet orgueilleux Icare, et travailler plus sûrement à le rendre au néant d'où il était sorti.

Je dus me convaincre, une fois de plus, qu'il était dangereux de s'approcher trop près de l'Empire, qu'on ne s'attelait à son char que pour y être broyé!

CHAPITRE XVIII

MIRÈS, MILLAUD OU LES FRÈRES BORDELAIS DE LA BOHÊME FINANCIÈRE

Avant de parler du procès Mirès, dont les interminables péripéties, de 1861 à 1866, signalent la deuxième période de l'Empire et marquent l'état de sa décroissance, il est utile de rappeler l'origine de la prodigieuse fortune de ce banquier.

Né à Bordeaux en 1809, Mirès ne quitta sa ville natale qu'en 1841, à l'âge de trente-deux ans, sans être parvenu à trouver sa voie. A Paris, il resta sept ans encore aussi malheureux jusqu'au jour où éclata la révolution de 1848.

Il faut à des natures actives et ambitieuses comme celle de Mirès des époques tourmentées et fiévreuses qui répondent bien à leur tempérament : Aux temps nouveaux, des hommes nouveaux.

La Révolution de 1848 et le coup d'État, ces coups de foudre, bouleversant tant de fortunes acquises, devaient logiquement en faire naître d'autres.

C'était aux hommes adroits qui n'avaient pas d'antécédents, à s'emparer des épaves de l'ancien régime pour s'en faire le piédestal de leur fortune, pour grandir avec les événements, avec l'essor imprimé par un gouvernement ayant besoin d'hommes sans passé, tout à fait libres de se dévouer à son avenir.

Tel était Mirès qui, dès le mois de septembre 1848, s'était associé avec un de ses compatriotes, un bordelais comme lui, Millaud, qui, à son exemple, cherchait sa voie depuis dix ans, sur le terrain de la bohème financière.

Ces *deux Gil Blas de la Bourse*, appelés alors les *frères bordelais* de la coulisse, ne furent pas plus tôt associés en achetant ensemble le *Journal des Chemins de fer*, qu'ils commencèrent une série d'opérations dont la hardiesse leur valut bien des critiques, mais dont le succès, provoqué par les événements, eut prompte justice.

Si les Bordelais étaient téméraires, ils l'étaient autant que ceux qui activaient leur activité, pour inspirer à l'opinion une confiance qu'ils n'avaient pas eux-mêmes.

Entre ces deux Bordelais d'une nature aussi prime-sautière, il y avait cependant une énorme différence comme étendue de jugement et comme manière de voir.

Mirès était à Millaud ce que Gil Blas est à Scapin.

Le premier, par ses combinaisons, par ses plans, par ses réformes, ouvrait d'immenses horizons à ses co-intéressés; le second, par ses réclames grotes-

ques, originales mais sans solidité, ne savait flatter que le vulgaire.

L'un ne pouvait fonder que le *Petit Journal*, l'autre devait bouleverser le vieux système financier, pour tomber, hélas! tout le premier, dans l'abîme creusé par le progrès dont l'un était l'ardent champion et l'autre l'adroit adepte.

Mirès était un réformateur; Millaud un loustic, il ne ressemblait à son frère Bordelais que par la verve et par l'audace.

L'un avait autant l'orgueil de son nom que l'autre avait l'orgueil de son or.

Ces deux frères de la coulisse devaient se séparer à leur point de départ, quoique se complétant l'un par l'autre, parce que Mirès avait autant hâte de quitter le terrain de la bohème que Millaud avait le désir d'y rester.

Les anecdotes pullulent sur Millaud qui a fait *Timothée Trim;* les côtés épisodiques restent dans l'ombre si agitée de Mirès, le bailleur de fonds du poète Lamartine.

Avant la rencontre de Mirès, Millaud n'avait réussi dans aucune de ses entreprises. Il avait aussi quitté Bordeaux d'une façon misérable et en laissant des souvenirs moins favorables que Mirès.

Comme pour Mirès, jusqu'en 1848, l'occasion avait manqué à Millaud, et il avait tout fait pour la saisir aux cheveux.

Journaliste, coulissier, vendeur de promesses d'actions comme son frère Bordelais, Millaud avait tout tenté, tout osé pour capter la fortune, qui était restée sourde à ses avances.

Tour à tour journaliste *hygiénique*, à Bordeaux, journaliste *judiciaire*, à Paris, Millaud indique de lui-même la distance qui le sépare de Mirès; celui-ci toujours bouffon, celui-là toujours sérieux.

Mirès quitte Bordeaux lorsque la Révolution de 1848 lui fait perdre sa position de modeste employé. Millaud quitte sa ville natale d'une façon beaucoup plus *gaie*.

Journaliste hygiénique, il est désolé de voir sa feuille constamment sans abonnés, en dépit de ses conseils *pratiques*. Il imagine, pour être lu, de publier la liste de tous les médecins de Bordeaux, en annonçant leur part de collaboration dans sa feuille d'hygiène.

Fureur des médecins! Ils menacent Millaud d'un procès pour avoir osé publier leurs noms dans son journal sans autorisation de leur part.

Que fait Millaud? Il recueille le lendemain les noms de tous les morts de la veille et met en regard les noms des docteurs qui les ont soignés!

Pour éviter les désagréments que peut lui susciter un pareil scandale, il quitte, sans tambour, sa ville natale après avoir embouché la trompette de la triste renommée des docteurs de Bordeaux.

Il vient à Paris, après avoir abandonné sa province en bouffon! Il y continue son roman comique. Il fonde le journal l'*Audience, seul journal des tribunaux paraissant le lundi!* parce que sa feuille judiciaire ne se publiait que le jour où les tribunaux ne siègent pas.

Millaud, c'est l'homme qui cherche sa voie en coupant la queue à son chien; Mirès, c'est le tra-

vailleur ardent et puissant qui ne demande rien à l'adresse, qui cherche partout, comme Archimède, un levier pour soulever le monde.

Il ne demande rien à la ruse comme Millaud. L'un a autant de souplesse que l'autre a de force.

Les Bordelais, en se rencontrant, s'ouvrent, par leurs dons particuliers, des portes que ni l'un ni l'autre, sans leur union, n'auraient pu ni ouvrir ni forcer.

Si Mirès, en se séparant de Millaud, a été plus malheureux que lui, Mirès a laissé derrière lui des travaux financiers dont bénéficie l'Etat, tandis que Millaud n'a laissé à Paris qu'une réputation de petit journaliste qui n'a été incomparable que dans la réclame.

Si l'habileté de Millaud a été d'un grand secours à la puissance naissante de Mirès, elle n'a pas moins nui à sa réputation, surtout lorsqu'on a eu tout intérêt à le faire sombrer.

Bien souvent on a confondu l'origine de Mirès avec l'origine de son associé, co-propriétaire du *Journal des chemins de fer*, qui apporta à la part de Mirès, possédant 0 franc avant 1848, la somme ronde de 4,000,000!

Ce journal, qui fut la source de sa fortune, devint le point de départ de sa perte.

Un jour, le propriétaire du *Mémorial bordelais* était reçu en audience particulière par l'Empereur.

C'était vers 1859, à l'époque où la grande fortune du financier commençait à porter ombrage à ceux qui se repentaient de n'avoir pas, dix ans auparavant, offert leur crédit à l'Empire.

Napoléon III, désirant être fixé sur les antécédents de Mirès, demanda au rédacteur du *Mémorial bordelais*, autrefois chef de division à la préfecture de la Gironde :

— Vous avez connu, à Bordeaux, MM. Pereire, Millaud et Mirès ?

Le rédacteur glissa sur le passé de Pereire et de Millaud ; il répondit :

Pour M. Millaud, je ne l'ai jamais connu ; pour M. Pereire, il était trop jeune quand il a quitté Bordeaux. Quant à M. Mirès, c'est différent, il était de mes amis quand il habitait cette ville, et nos relations d'amitié n'ont pas cessé depuis longtemps.

— Ah ! répliqua l'Empereur avec un profond étonnement qui peina le journaliste, vous avez connu M. Mirès et vous étiez lié avec lui ?

— Oui, sire, répondit le journaliste qui n'osait interpréter la portée de cette exclamation dans la bouche d'un souverain qui devait à Mirès la transformation de la ville de Marseille et les plus grands établissements de crédit dont bénéficiait l'Empire.

Il était évident qu'à cette époque les suppositions malveillantes contre Mirès étaient déjà parvenues au Château.

L'Empereur, quoi qu'il ne fût pas très scrupuleux lui-même, s'étonnait, prévenu comme il l'était, qu'un journaliste généralement estimé à Bordeaux eût connu Mirès qu'on lui avait représenté dans sa ville natale comme un vagabond qui ouvrait les portières des voitures !

Les calomnies grossières, colportées par les complaisants des banquiers dont Mirès avait battu en

brèche les systèmes exclusifs et personnels, étaient le plus sûr moyen de s'attaquer à son orgueil.

Car, en leur qualité de Bordelais, Mirès et Millaud étaient de très grands orgueilleux.

Mais l'orgueil de Mirès ne consistait pas, comme son émule, à faire graver sur acier son portrait en lunette au coin de ses cartes, de porter des lunettes d'or, même quand il n'avait pas de quoi dîner; et, parvenu à la fortune, de faire servir à sa table, pour tous les convives, des plats remplis de pièces d'or comme dessert !

Non, l'orgueil de Mirès n'était ni insolent ni puéril.

Il n'était ni un Turcaret ni un bouffon.

Ce génie de la spéculation, dans sa prospérité, tendait la main au génie de la poésie : il subventionnait le *Conseiller du Peuple* de Lamartine.

Fier de la fortune qu'il devait à la France, il ne cherchait pas à la garder pour les gens de sa caste; il léguait au contraire sa fortune au plus grand nom de France.

Pour mieux se faire pardonner d'être un parvenu, il retrempait encore sa richesse dans la gloire.

Voilà l'homme qui devait être traîné à Mazas, voilà le banquier intelligent qui, de 1848 à 1860, avait participé aux plus grands événements financiers qui s'étaient produits pendant cette période de l'Empire : la *création du Crédit mobilier*, l'*adoption du système de la souscription publique pour les emprunts*, la *reconstitution du capital de la Banque de France.*

On pouvait détruire le prestige de Mirès, l'instigateur de ces grands résultats; on pouvait détruire sa fortune, on ne pouvait détruire ces grands faits financiers qui signalent les seuls jours de prospérité de l'Empire et qui ont tant contribué à sa fictive grandeur.

Il appartenait à un souverain qui n'a cessé de détruire de ses mains l'ouvrage de Morny, de laisser sacrifier Mirès à ses rivaux.

Il croyait, en ne s'opposant pas à la chute du nouveau banquier, se rallier ses adversaires, tandis que ceux-ci n'étaient que plus disposés à rester ses exécuteurs dès que l'Empire devenait plus faible et plus facile à vaincre.

Si j'ai établi un rapide parallèle entre Mirès et Millaud, dont on confond trop l'origine, c'est pour faire comprendre la différence qui a existé entre le fondateur de la Compagnie immobilière, le fondateur du *Petit Journal*, et l'initiateur du *Crédit mobilier*, le restaurateur de *la ville et des ports de Marseille*.

L'un est tombé comme le chêne, montrant encore, après le passage de la foudre, son tronc altier; l'autre s'est affaissé sans bruit en pliant comme un roseau.

Aux hommes comme Mirès, il faut le martyre pour être plus grand; l'Empire le lui donna, pour être logique avec ses ingratitudes.

CHAPITRE XIX

LE PROCÈS MIRÈS ET SES CONSÉQUENCES

Quelques jours après mon humiliante réception chez l'illustre banquier, je reçus un avis de la préfecture de me présenter aux bureaux de la *Caisse générale des chemins de fer* pour y faire, de compagnie avec le commissaire de police, une descente judiciaire.

La menace du baron de Pontalba ne s'était pas fait attendre. Le 15 décembre 1860, à dix heures du matin, M. Mirès, qui m'avait reçu en soirée quelques jours auparavant, avait ma visite et celle d'un commissaire de police pour l'inviter à se rendre dans le cabinet du juge d'instruction.

Au moment où Mirès espérait couronner sa carrière financière par l'emprunt ottoman, la foudre éclatait sur sa tête pour détruire tout l'édifice de sa fortune et pour causer la ruine de ses nombreux clients.

En cette circonstance, il faut l'avouer, le gouvernement eut la main forcée; car la dénonciation dirigée contre M. Mirès partait de deux membres de son conseil d'administration.

Le bruit qu'avait fait la dénonciation du baron de Pontalba, membre du conseil de la Caisse des chemins de fer, contre son gérant, les imputations graves d'un chef de la comptabilité articulées contre son honneur, plaçaient le gouvernement dans une alternative que la dignité lui commandait de résoudre en laissant à la justice son libre cours.

Il est vrai que Mirès, de son côté, avait tout fait pour s'attirer ce duel judiciaire dont il n'avait pas prévu les conséquences quand il avait dénoncé au ministre les menées souterraines de ses ennemis.

Fort de sa conscience, fort de l'opinion, il s'était trop targué de sa situation de gérant des journaux le *Constitutionnel* et le *Pays*, journaux du gouvernement; encore une fois, l'orgueil l'avait perdu !

En voulant forcer l'administration à être de son côté, en demandant le grand jour pour la lutte, Mirès obligeait l'administration à repousser tout arbitrage, à se dégager de toute solidarité dans les affaires qu'elle lui aurait soumises !

Croyant avoir le droit pour lui, Mirès ne voulut pas de demi-mesure. Il ne songea pas assez, dans son indignation, dans sa fougue méridionale, aux intérêts de ses clients ; il songea trop à écraser ses dénonciateurs.

La principale dénonciation était celle du baron de Pontalba ; elle reposait principalement sur des opérations personnelles que M. Mirès aurait en-

treprises à son compte, quand elles auraient dû être opérées en sa qualité de gérant de la Caisse des chemins de fer, au compte de ses clients.

En somme cette dénonciation n'était pas une plainte, puisqu'elle n'alléguait d'aucun préjudice.

Le mépris dont Mirès fit justice de cette dénonciation fut sa perte.

Lorsque Mirès se rendit chez le juge d'instruction, lorsque le magistrat lui fit connaître le procès criminel qu'on allait instruire sur la dénonciation d'un des membres de son comité de surveillance, Mirès protesta contre d'injustes soupçons, contre l'appui que la justice leur prêtait, au mépris des intérêts les plus respectables.

Il exposa les conséquences de cette poursuite pour un établissement de crédit aussi considérable que le sien; il prétendit qu'il n'y avait aucun intérêt en souffrance, que pas une plainte n'était formulée, pas une seule réclamation qui justifiât des rigueurs aussi graves.

Ses protestations furent inutiles parce qu'elles étaient maladroites, parce qu'elles indisposaient et la magistrature et le pouvoir.

Mirès croyait avoir l'opinion pour lui parce qu'il disposait de deux journaux du gouvernement. Il oubliait qu'en traitant de puissance à puissance avec l'autorité, l'arbitraire et la force devaient avoir raison de son droit, et que, par sa situation délicate, il était trop facile à désarmer.

Le même jour, à cinq heures du soir, le juge d'instruction, malgré l'opinion du procureur impérial, faisait opérer une nouvelle descente judi-

claire dans les bureaux de Mirès, tous ses livres étaient mis sous scellés.

Alors le banquier fit entendre de nouvelles protestations au juge; il luit dit en termes très amers, mais plus adoucis :

Si je redoute maintenant vos poursuites, c'est uniquement parce qu'elles compromettent les intérêts de mes actionnaires. Quant à moi, je les considère comme un piédestal que vous élèverez à ma probité!

L'attitude si fière de Mirès, qui n'avait à se reprocher qu'une trop grande faiblesse pour sa famille, qu'une trop grande prodigalité à l'égard de son gendre, intimida ses ennemis, mais pour les rendre plus irréconciliables!

Mirès, froissé de tant de sévérité contre son établissement financier de premier ordre, irrité de voir qu'on complotait sa ruine sur son déshonneur, était résolu d'arrêter sur-le-champ ses affaires, de fermer, dès le même jour, la *Caisse générale des chemins de fer.*

Ce scandale plaisait au tempérament de Mirès, et, en s'emparant des foudres de guerre dirigés sur sa tête, il les lançait contre ceux qui l'en avaient menacé.

Mais les rivaux puissants qui se tenaient cachés derrière le baron de Pontalba et le chef de comptabilité lui portèrent le dernier coup.

A l'instant même il fut proposé à M. Mirès des arrangements. On l'avertit que si M. de Pontalba recevait satisfaction, il se désisterait, et que l'*affaire n'aurait pas de suite.*

Mirès, dans l'espérance de sauver de nombreux intérêts qu'il représentait, eut le tort de croire qu'il n'aurait plus à s'occuper d'un malentendu qui, peut-être, était le résultat d'un excès de zèle de la part de son conseil. Il consentit donc à remettre à son conseil une somme *qu'il ne devait pas!*

C'était là où l'attendaient ses ennemis.

Puisqu'il payait, puisqu'il se rendait à l'offre qui lui était faite en sacrifiant ses sentiments personnels et sa dignité, à son mandat, il était donc coupable!

A la suite du payement effectué par Mirès au baron de Pontalba, qui lui donna un désistement encore plus compromettant que son reçu, les poursuites recommencèrent avec plus d'acharnement!

Cette fois on avait une pièce accusatrice contre Mirès!

Le payement eut lieu le 18 décembre. Les scellés étaient à peine levés sur les livres qu'un mandat d'arrêt était lancé contre lui, six jours après!

Entre la première descente de la police et la réception du mandat d'arrêt, l'opinion publique ne vit dans l'inaction de la justice que l'influence que le banquier exerçait sur les journaux du gouvernement.

La magistrature, de son côté, fière de ses privilèges, soutint que les poursuites du 15, arrêtées le 18, n'avaient été que suspendues.

En effet, les ennemis de Mirès n'avaient ralenti leurs coups que pour les rendre plus violents et plus sûrs.

Mais Mirès était un homme énergique.

Dès qu'il apprit qu'il avait été joué et qu'un mandat d'arrêt était lancé contre lui, il se rendit directement chez le préfet de police pour connaître la vérité.

Il défia l'opinion, le gouvernement, la magistrature de motiver le mandat dont il était menacé, après, disait-il, avoir lavé lui-même son *linge sale en famille.*

Le lendemain de cette entrevue avec le préfet de police, ce magistrat le fit appeler pour lui déclarer qu'il pouvait vaquer librement à ses affaires.

Mais l'action entreprise et mûrie depuis longtemps par les ennemis du banquier, avait déjà exercé son action fâcheuse sur le public.

C'était à dessein qu'il était pris et repris par la police, comme la souris est prise et reprise par la griffe du chat dont chaque morsure vaut un coup mortel !

Chaque arrestation le noircissait de plus en plus dans l'opinion, il lui retirait un à un les protecteurs intéressés qui le soutenaient encore.

Les haines que son orgueil sans retenue, sa fortune sans précédent, avaient soulevées s'emparèrent de ces circonstances pour démontrer au ministre la nécessité absolue de sa retraite, pour dégager définitivement le gouvernement de toute participation directe ou indirecte dans les intérêts que Mirès représentait.

Dès que ses rivaux furent parvenus à isoler ainsi leur victime, le commencement de l'année ne se

passa pas sans amener la catastrophe de la maison Mirès, au grand plaisir des maisons rivales.

Un mois après, le juge d'instruction reprenait ses poursuites; le 15 et le 16 février on saisissait ses livres; le 17, Mirès était arrêté et conduit à Mazas.

Il fallait que l'influence des accusations fût bien puissante pour avoir déterminé des mesures aussi rigoureuses contre un banquier de cette importance.

Conduit à Mazas, Mirès y resta quatre mois: il fut mis au secret pendant deux mois et demi, privé de toute communication avec son avocat, même pour les affaires civiles et commerciales!

Non seulement il ignora tout ce dont on l'accusait, mais il ne sut pas, pendant quatre mois, ce qui se faisait dans ce qui avait été autrefois *sa maison*.

Le lendemain de son arrestation, on faisait donner sa démission à son co-gérant. Une heure après cette décision, le président du tribunal civil rendait une ordonnance qui nommait M. de Germiny administrateur provisoire de la *Caisse générale des chemins de fer*, à la requête d'un de ses actionnaires.

Cette affaire ténébreuse, dans le genre de celle du surintendant des finances de Louis XIV, devait avoir pour exécuteur un homme dont le nom n'a été que trop retentissant dans une autre affaire.

Ainsi les instruments de la ruine de Mirès n'ont été que les plastrons d'ennemis ténébreux, jaloux de sa trop grande fortune! Ils n'ont même pas eu le mérite de l'initiative. Ils n'ont été que les complaisants d'inimitiés implacables basées sur la jalousie et la rivalité.

Une fois Mirès chassé de sa maison, séparé d'elle par la prison, il ne lui fut pas permis de connaître les résultats de ces descentes.

Le 4 avril, pendant que Mirès est au secret, privé de communications avec son avocat, un jugement du tribunal de commerce prononça la liquidation de sa société, sans qu'il lui en fût donné communication par les liquidateurs.

Au mois de juin, il était exécuté sans avoir été *entendu*.

Lorsqu'il fut permis à Mirès d'écrire de Mazas à ses exécuteurs, il leur écrivit :

« Je n'ai pas la pensée de vous adresser des reproches, messieurs; cependant je ne puis me dispenser de constater que, depuis le jour de mon arrestation, le 17 février, je n'ai reçu ni de M. de Germiny ni de vous une *communication* quelconque. Un homme *frappé de mort civile* aurait été traité avec plus d'égards. Mais je sais que M. de Germiny, comme vous-mêmes, avez été *empêché par l'autorité*.

« Le malheur a des droits à la pitié, la probité au respect; je n'ai obtenu ni l'un ni l'autre; cependant qui plus que moi les mérite ?

« Hélas! ce que, dans ce moment suprême, je devrais demander comme un droit, je vous l'adresse comme une prière. Je voudrais que vous vous entendissiez avec moi sur les *pertes que la Caisse centrale* a éprouvées, de *mon fait :* perte de 31,102,024 francs, dit on, et dont à aucun prix je n'accepte la responsabilité.

« Je ne doute pas que la droiture de votre cœur ne comprenne les sentiments qui m'agitent.

« Vous voudrez bien, messieurs, vous munir d'une permission pour me voir, et, en outre, vous faire autoriser spécialement à causer librement, sans l'*assistance d'un gardien*, comme j'y suis condamné lorsque je vois ma famille, et à plus forte raison cette surveillance est-elle maintenue si, par une exception bien rare, un étranger à ma famille me rend visite.

« Veuillez, etc.

« J. Mirès. »

Cette lettre resta naturellement sans réponse.

Telle était la situation de l'homme qui, quelques mois auparavant, était l'heureux dépositaire de la fortune publique. Maintenant il était dans la position d'un forçat, en butte à tous les mépris, aux conspirations les plus basses et les plus perfides: celles du silence.

On ne daignait plus l'informer des sentences qu'il subissait, dès qu'il s'était livré à ses ennemis par un délicat abandon qui le livrait à leur merci.

Alors le juge d'instruction délaissait la première accusation basée sur la dénonciation de M. de Pontalba; on se servait seulement de ce précédent pour entrer plus avant dans ses affaires privées, moins prospères que son administration.

On revenait aux calomnies d'un chef de la comptabilité visant, par une rancune personnelle, plus directement le gendre du fastueux banquier.

Les trente et un millions qui faisaient faute à ı Caisse des chemins de fer n'étaient pas cependant ı conséquence de ses désordres, mais bien dû désarroi apporté dans ses affaires depuis sa première rrestation qui avait ébranlé son crédit.

Les liquidateurs le savaient bien ; leur silence a prouvé qu'ils ne voulaient pas s'en expliquer avec ai.

Il fallait perdre Mirès, on le perdit. Ce furent ses ctionnaires qui furent les premières victimes de ce nachiavélisme, et ce furent les accusateurs, instrunents de ses puissants ennemis, qui bénéficièrent de a perte.

J'ai connu Mirès à la prison de Mazas. J'ai pu contater, une fois sa ruine accomplie par les menées de es adversaires masqués, que l'acharnement qu'on vait mis à sa perte se calma tout à coup. L'œuvre tait faite.

Car ce n'était pas à l'homme qu'on en voulait, 'était à sa fortune.

Et les gens désignés pour travailler à la perte de Mirès, s'acquittèrent en conscience de la mission nfernale qu'on leur avait confiée.

A Mazas, sauf la *quarantaine* dont, par politique, il était l'objet, Mirès était entouré de tout le onfort, de tout le luxe que les règlements refusent ux prisonniers.

Pour un prévenu de cette importance, on avait offert gracieusement deux cellules au banquier, qu'il avait converties en salon.

Ce n'était point par sympathie pour Mirès que 'administration s'était si gracieusement exécutée, et

en permettant au prisonnier de se meubler dans sa cellule comme s'il était encore dans sa maison opulente de la rue Richelieu.

Non; c'était, au contraire, pour alimenter la haine de l'opinion, qui désignait Mirès comme un sardanapale, un satrape dilapidant les fonds de ses actionnaires au profit de ses goûts princiers.

Il est vrai que son gendre, par son train de vie, avait donné prise à la calomnie dont il était l'objet quand j'avais reçu la première déposition de son rival contre son beau-père.

Appelé un jour dans la cellule du banquier pour le prier de venir s'expliquer devant le procureur impérial, j'eus, par une conversation avec Mirès, la clef du mystère qui pesait sur son existence autrefois si enviée et redevenue si misérable.

— Monsieur Claude, me dit-il, je suis ruiné, j'ai tout perdu, sauf l'honneur. Il me sera toujours facile de prouver le néant des accusations dont on m'accable, mais chaque victoire n'équivaudra pas moins pour moi à une défaite. La morale d'un banquier n'est pas celle d'un commerçant ordinaire. Chaque jour le cours de la Bourse met en question la fortune de ses clients, et afin de la sauvegarder, nous sommes obligés, nous, de découvrir Pierre pour couvrir Paul. Le public, qui ne comprend rien à ces *virements de fonds*, ne peut voir dans ce souci à sauvegarder ses intérêts qu'un acte de déloyauté de la part de celui qui en est le détenteur. C'est mon fait comme celui de tous les gens qui manient de grands capitaux ! Voulez-vous savoir de quoi je suis sérieusement coupable aux yeux de

mes rivaux? C'est d'avoir fait profiter la France et le gouvernement de mes épargnes, c'est de n'avoir pas fait de l'*argent* avec de l'*argent*, surtout d'avoir *fait* Marseille! L'Empereur a eu peur de ma puissance quand je me suis donné pour gendre un prince ennemi de son nom. Mes ennemis ont exploité cette peur pour mieux me tuer! Je suis perdu; cependant j'irai jusqu'au bout, afin de montrer au public comment et pourquoi l'on m'a perdu!

— Mais, répondis-je à M. Mirès qui, par ses infortunes, avait toutes mes sympathies, après avoir été aussi pour moi, au temps de sa prospérité, un objet d'envie, — mais quel intérêt ont donc vos ennemis à vous écraser avec autant d'acharnement?

— Je suis, s'écria Mirès à voix basse, comme s'il eût eu peur de cette confidence, je suis un israélite portugais, c'est-à-dire un juif du Midi, j'ai contre moi tous les juifs allemands, les juifs du Nord! parce que j'ai essayé, malgré eux, à associer ma fortune à la fortune de l'État; parce que j'ai voulu, le premier, faire profiter le gouvernement des emprunts publics dont les juifs allemands bénéficiaient au profit de leur influence personnelle. Les avantages que le gouvernement a recueillis de mon concours m'ont attiré la haine de mes coréligionnaires du Nord. Voilà d'où vient ma perte! Ma perte entraînera bien d'autres ruines. Elle entraînera aussi la ruine des hommes qui ont abusé du pouvoir dont ils disposaient pour me précipiter dans l'abîme.

Je ne croyais pas, à cette époque, que le malheureux Mirès deviendrait sitôt prophète.

Les tristes événements qui se succédèrent dans l
cours de ses procès, et qui durèrent six ans, puren
me convaincre que les prévisions du banquie
étaient fondées.

Cette nouvelle victime d'un gouvernement qu'
avait servi put expérimenter sur elle-même le
terribles effets produits par sa ruine. Le gendı
de Mirès, qui n'avait épousé sa fille que pou
continuer sa vie de prince, s'éteignit dans une moı
inconnue dont les atteintes se firent sentir ave
la catastrophe de son beau-père.

La délation d'un commis infime, jaloux d'u
rival qui lui avait pris une maîtresse indigne, fut l
point de départ de ces malheurs. Elle fit croule
la fortune la plus considérable de ce temps-là, ell
fit disparaître du monde parisien un nom qui ava
pesé dans les destinées de la France.

Le procès Mirès et ses conséquences donnen
raison à cet adage si habilement exploité dans le
comédies de Scribe :

« Les petites causes produisent les grands effets. »



CHAPITRE XX

LES VOLEURS ET LES FAUSSAIRES

Dans le royaume ou dans la république de la Haute-Pègre, les nombreuses catégories des escarpes n'ont guère varié depuis trente ans.

Notre société si bouleversée par les révolutions voit dans la caste des voleurs, ce qui se passe dans toutes les autres castes. Là comme ailleurs, plus ça change, plus c'est la même chose.

Les systèmes de répression contre des misérables qui n'ont d'autres moyens d'existence que le vol et l'assassinat, étant discutés aujourd'hui dans un but de liberté mal entendue, les voleurs deviennent plus nombreux et plus audacieux.

Le monde des voleurs a su profiter avec avantage de la guerre livrée à la société pour s'en partager les dépouilles et pour suivre avec impunité leur but criminel.

Depuis trente années, le nombre des assassins et

des voleurs a augmenté dans une proportion e frayante.

Dans un chapitre que je publierai, à l'appui cette affirmation, je donnerai au sujet des nor breux assassinats dont je me suis occupé dès l'a née 1860, jusqu'à l'année 1875, le relevé des crim qui ne font qu'augmenter. On verra par le table de ces *assassinats* que, de jour en jour, les crin nels parviennent à se soustraire avec plus de succ aux actions de la justice.

Grâce aux voies de communications plus rapid et plus faciles, le monde des voleurs est un mon cosmopolite dont les héros les plus extraordinair appartiennent, pour les *Picks-Pockets*, à l'Angl terre; pour les assassins, à l'Allemagne.

Le génie du vol, s'appelle *Benson*, anglais. L prototypes de l'assassinat se nomment Jud et Trop mann, des Allemands.

Autrefois les voleurs émérites comme Lacenai et Soufflard, voleurs *doublés* d'assassins, établi saient leur *centre*, dans les tapis francs de la cit maintenant leur centre est à l'étranger. Ils forme à Londres, et en Allemagne non pas des bande mais des associations constituées avec leur hiéra chie, leurs règlements, leurs troupes, leurs financ et leur matériel.

Quand un grand évènement ou un épouvantab sinistre surgit en France, cette terre de cocagne d escrocs, des voleurs et des assassins, bandits et meu triers internationaux envoient à Paris leurs pl dangereux délégués. Ils ne tardent pas à faire de l capitale le théâtre de leurs épouvantables exploi

sauf à se retirer en temps opportun comme l'anglais Benson, ce Napoléon de l'escroquerie, ou à taire ses complices comme l'assassin Troppmann quand il ne finit pas par être un mythe comme l'allemand Jud.

On peut dire aujourd'hui, en toute assurance, que l'état-major des bandits siège à l'étranger. Paris ne renferme dans ses repaires : *garnis à voleurs*, *Bibines* ou *Tapis francs* que le fretin de la Haute-Pègre ou le menu de ses surineurs.

La *Haute-Pègre* comprend généralement tous les voleurs en *habit noir* dont le contingent se recrute plus particulièrement dans la bande des Picks-Pockets. Sur cinq voleurs de cette catégorie, on compte deux Anglais, deux Américains, sur un Français. Les *surineurs* qui marchent de pair, pour l'audace avec la Haute-Pègre en *habit noir* comptent ordinairement deux Italiens, deux Allemands sur un Français.

Ces voleurs, ces assassins d'élite professent le plus grand dédain pour les petits bandits indigènes. Ils ont des relations constantes avec leur état major qui, de l'étranger, leur signalent un *coup à faire*, un événement à exploiter.

Eux-mêmes ne travaillent qu'en grand. Ils volent, comme les associés de Benson, la caisse d'une grande compagnie financière, ou des valeurs déposés dans un fourgon de chemin de fer. Ils assassinent comme Troppmann, affilé à une association occulte pour tuer toute une famille comme la famille Kinck.

Les gens comme il faut de la *Haute-Pègre* et de l'*assassinat*, se gardent à l'encontre de leurs devan-

ciers de loger dans les garnis. Ils ne fréquentent que lorsqu'ils sont forcés les *Tapis-Francs* et les *Bibines*.

Quand ils ont besoin d'un centre pour se réunir, pour se concerter, ils se gardent d'adopter les établissements placés depuis un temps immémorial sous la surveillance de la police. Ils en *créent* pour leur usage particulier.

Au moment de l'affaire Troppmann, on a vu surgir rue Grange-Batelière un établissement, moitié crèmerie, moitié brasserie tenu par une femme en lunettes.

Il disparut avec son hôtesse, quand la police apprit que Troppmann, en descendant à Paris, pour y attendre ses victimes à Pantin, était venu se concerter avec des nationaux dans la *Bibine rouge* de l'hôtesse à lunettes de la rue Grange-Batelière.

Ces surineurs, ces héros de la Haute-Pègre ne font qu'un ou deux coups par an; mais ce sont toujours des coups de maître qui leur procurent une fortune.

Jud n'a commis que deux assassinats dans sa vie. Si Troppmann eut réussi à s'échapper, il eut été riche pour le restant de ses jours par l'anéantissement d'une famille dont la disparition tenait à des considérations politiques que je développerai en temps et lieu.

La politique dont les génies du meurtre et du vol se moquent comme de la Basse-Pègre, est pour eux un moyen ; elle n'est jamais un but.

Sous la Commune, lorsque les fanatiques et les rêveurs d'égalité absolue, ouvraient toutes les prisons de Paris, les voleurs et les assassins profitèrent de ce grand acte de réparation sociale pour s'im-

planter à l'Hôtel de Ville et pour y dicter leurs lois.

Ils n'avaient qu'un but, profiter du désastre et du pillage, pour continuer leurs exploits jusque sur les frères qui les avaient délivrés !

Moi-même, prisonnier de la Commune, je dus la vie, et je n'eus pas le sort des otages condamnés par Ferré et Raoul Rigault, que grâce à un homme de la Haute-Pègre qui me reconnut et qui, par son adresse, me sauva d'une mort certaine.

Depuis trente ans, voilà le seul progrès qui puisse être signalé dans le monde des voleurs. Ses chefs ont pris une importance qui les place presque au rang des conquérants. Si la police, grâce à ses *coqueurs*, *indicateurs* et *inspecteurs*, connaît parfaitement le nom, l'adresse, la qualité de tous les gredins de Paris, elle ignore, elle ignorera toujours les bandits étrangers qui, vont de leurs repaires, faire agir leur armée.

Ces monstres ont le monde entier pour échapper à la poursuite de nos limiers. Ils ont de l'or en abondance pour payer une police presque aussi bien organisée que la nôtre.

La signature et la lettre de Troppmann, que je donne dans ce volume, étaient accompagnées d'une autre lettre qui le recommandait au Havre, au capitaine d'un navire américain, de la part d'un de ses acolytes. Personne, pas plus que le capitaine, ne se doutait de l'affiliation de cet assassin alsacien avec les bandits américains.

Quant aux autres voleurs qui ne peuvent trouver un refuge à l'étranger, qui, dans les garnis, restent sous la surveillance des *coqueurs*, pour être dé-

noncés aux inspecteurs, ils sont ce qu'ils étaient il y a trente ans.

J'ai déjà indiqué sommairement leurs catégories quand j'ai parlé des *carrières d'Amérique*, cette cour des Miracles actuelle, je vais en achever la nomenclature :

Ce sont :

Les *fourlineurs ou voleurs à la tire.*
Les *charrieurs.*
Les *cambrioleurs..*
Les *rouletiers.*
Les *sionneurs.*
Les *voleurs au bonjour ou à la détourne.*
Les *voleurs à la ballade* et les *voleurs à l'opium*, etc.

Le *voleur à la tire* est celui qui exerce, depuis Cartouche, son industrie en fouillant dans la poche de son voisin. Il travaille partout, aux théâtres, dans les églises, sur la voie publique et dans les foules. Il est toujours mis avec une certaine recherche. Sans gants, sans canne, pour mieux opérer, il a toujours sur lui ses *faucheux*, c'est-à-dire une paire de ciseaux pour couper la chaîne de montre ou le gousset trop récalcitrant.

Le voleur à la tire tient à la fois de l'ancien tire-laine et du moderne pick-pocket. Les plus habiles voleurs à la tire sont les Anglais.

Les *charrieurs* sont d'origine encore plus ancienne; ils remontent à la création des bandes de voleurs du Pont-Neuf. Le charrieur pratique le vol à l'américaine qui, quoique bien connu, a tou-

jours du succès sur celui qu'il *lève*, en se faisant complaisamment son *cicerone*.

Les charrieurs ne sont jamais seuls ; ils ont des compères indispensables pour leurs trucs traditionnels. Ils consistent à engager le gogo, fraîchement arrivé à Paris, à déposer son sac d'argent entre les mains du cicérone obligeant qui lui offre en garantie, de son sac dont il le débarrasse, un objet équivalent et moins gênant. On connaît le tour du sac : l'or du paysan changé en plomb par le charrieur.

Les *cambrioleurs* sont des voleurs moins débonnaires, ces bandits qui volent par escalade pour *barbotter* dans les tiroirs et les coffre-forts ; ils volent à domicile ; ils ne reculent pas devant l'assassinat, comme Lacenaire, lorsqu'il s'agit de mener jusqu'au bout une affaire. Soufflard et Lacenaire étaient de la catégorie des cambrioleurs. D'ordinaire ils ont pour éclaireur un *pégriot*, un jeune pègre qui prépare le terrain où doit opérer le cambrioleur ; quelquefois le pégriot l'aide à enlever ce que le cambrioleur ne peut prendre à lui tout seul.

Les *rouletiers*, c'est-à-dire voleurs de grande route, attendent généralement les camionneurs don ils ont les allures et le costume. Ils filent le conducteur d'un camion jusqu'à l'endroit où il est appelé à livrer sa marchandise. Une fois le camionneur dans la maison qui lui est indiquée, le rouletier enlève du camion une caisse, un paquet. Comme il est habillé en camionneur, on laisse faire le rouletier. Comme le cambrioleur, le rouletier ne s'épouvante pas d'une rixe ou d'un meur-

tre. Alors le rouletier n'est pas seul. Il change sa manière de *travailler*. Avec deux ou trois bandits de son espèce ils attendent le conducteur en recette pour sauter sur lui et couper sa sacoche. S'il regimbe, ils le tuent!

Les *sionneurs* sont ceux qui, après minuit, vous attendent au coin d'une rue, vous abordent le poing sur la gorge en vous demandant comme au temps de Boileau :

« La bourse ou la vie. »

> La bourse! il faut se rendre au lieu de résister,
> Afin que votre mort de tragique mémoire
> Des massacres fameux aille grossir l'histoire!

Les *bonjouriers* sont des malfaiteurs moins terribles, ils aiment à voir lever l'aurore, tout en n'étant pas plus vertueux pour cela. Ils s'introduisent, à l'aide de chaussures légères, dans les hôtels garnis; ils dévalisent le voyageur endormi qui, dans la précipitation de jouir d'un sommeil réparateur, ont l'imprudence de laisser la clef sur la porte.

Si les *bonjouriers* sont surpris par leurs dupes, ils ne jouent pas du couteau, et, au contraire, ils simulent le repentir. Ils se disent le jouet de la fatalité. Ils sanglotent et pleurent à attendrir l'âme la plus endurcie. C'est la première fois, selon eux, qu'ils commettent une action coupable. Ils se sont faits voleurs pour nourrir une mère infirme ou pour sauver une sœur du déshonneur. Si on les laisse partir, ils n'esquivent un *pantre* que pour dévaliser ailleurs un nouvel *imbécile!*

Le *vol à la détourne* est plus particulièrement pratiqué par les femmes. Ce sont ordinairement des élégantes qui se rendent dans les magasins pour les dégarnir. Elles vont deux par deux. L'une arrive la première afin de se faire déplier par un commis toutes les étoffes de son rayon; l'autre, qui n'a pas l'air de la connaître, affecte de demander à ce commis les mêmes étoffes, objet de la demande de sa complice.

Pendant que le commis est occupé à complaire à la première demandeuse, la seconde dissimule sous son ample manteau ou dans la poche démesurée de sa robe les étoffes qui sont à sa portée. Quand ces étoffes ont disparu dans la *profonde* de l'une, l'autre qui a amusé le commis disparaît sans rien acheter. Le tour est fait au *calicot!*

Le vol à la *ballade* ou à la *trimballade* est opéré d'ordinaire par un personnage se disant négociant. Il va dans un magasin pour acheter des objets qu'il se fait porter par un commissionnaire, son complice. Très affairé, il n'a jamais assez d'argent sur lui. Il part, dit-il, le soir même. Il prie le commis de l'accompagner jusqu'à son domicile. En route, il laisse le commissionnaire avec le commis, pendant qu'il se dispose à la porte de la maison à chercher de l'argent en échange du paquet qu'il a eu le soin de prendre des mains du commis.

C'est l'affaire du commissionnaire, le plus adroit des deux complices, à jouer le commis que le premier a planté devant une maison à deux issues. C'est à ce dernier à s'esquiver à son tour par la

maison à deux portes où le commis attend toujours les deux voleurs.

Les *voleurs à l'opium*, autrement désignés sous la qualification des *endormeurs*, sont des scélérats de la pire espèce ; ils tiennent des empoisonneurs et des surineurs. Ils se recrutent dans le monde des recéleurs ou *fourgats*. Ce sont généralement des Israélites ou des Auvergnats. Ils ne se contentent pas d'être les recéleurs des voleurs, eux-mêmes pratiquent le *vol à l'usure*. Voici de quelle façon : un jeune homme a-t-il besoin d'argent, il l'attire dans son repaire par une fille de sa tribu. Cette fille, souvent la maîtresse du décavé, le fait boire en compagnie du prêteur d'argent qui a le soin, après le marché conclu entre lui et sa dupe, de jeter dans son verre une décoction de pavots. Dès qu'il tombe endormi, la fille chez le voleur à l'opium dévalise son sujet. L'endroit où se tiennent ces fourgats voleurs est toujours désert. Il est situé soit à l'extrémité de Belleville, de Grenelle ou de la barrière du Maine ; il est facile alors de transporter l'endormi dévalisé à une certaine distance pour dérouter les soupçons de la police et même du volé.

Quand il se réveille après les fréquentes libations avec le fourgat, loin de sa tanière, il croit être tombé sous le coup de l'ivresse. Dès qu'il s'aperçoit qu'il est dévalisé, il suppose l'avoir été par des rôdeurs de barrière. Il ne lui reste qu'à payer au fourgat l'argent qu'il n'a pas reçu. Par malheur pour la victime, si les choses ne se passent pas de la sorte, si la victime s'aperçoit dans le demi et perfide sommeil que lui procure le fourgat, qu'il est

lupé et volé, il est trop tard : la victime ne se ré-
veille plus!

J'ai dit en commençant que le monde des voleurs enait à élargir ses limites bien au delà de nos rontières. Depuis vingt ans le monde des escarpes 'est *internationalisé*. Non seulement ses chefs e tiennent partout, loin de leur patrie, mais jus-qu'au gros de leur armée, lorsqu'il y a urgence.

Avant la guerre d'Italie, bien avant la guerre l'Allemagne, les nouvelles *cours des miracles* de Paris : l'*île aux singes*, à Grenelle, et les *carrières l'Amérique*, à Belleville, ne connaissaient en fait de voleurs cosmopolites que les *Romanichels*, sorte le tribu nomade qui date du moyen âge, et rap-pelle la famille des *Cayeux*, bohémiens classiques, ilous, voleurs, assassins de père en fils, voyageant lans tous les pays sans reconnaître aucune de ses ois; n'ayant qu'un but, le vol; qu'un conseiller, a ruse; qu'une volonté, celle de la tribu.

Aujourd'hui, les bohémiens *romanichels* ont été lépassés par l'organisation de nouvelles bandes, lont les déprédations, depuis nos guerres d'Italie, l'Allemagne et de l'ère de la Commune, ont pris une attitude bien plus menaçante, excitée par nos liscordes civiles, encouragée par nos rancunes po-litiques.

Sous la fin de l'Empire, Paris était infesté de pifferari. Ils logeaient par bandes et par centaines lans les vieux cloîtres abandonnés de la butte Sainte-Geneviève sous la conduite d'un chef, qui n'était autre qu'un chef de bandits.

Le jour, les pifferari jouaient de la guitare au

cri de : *Viva la libertà!* la nuit, sous les
du chef, ils jouaient du couteau. Après l'exp
de 1867, la capitale était pleine de faits cri
opérés par les frères de *la cicicita* (frères a
teau).

Avant la guerre de 1870, le *quartier des
mands*, aux *carrières d'Amérique*, n'étai
pli que de tudesques aux cheveux roux qui, av
revenir en uhlans autour de Paris et dans n
vinces, jouaient du trombone dans nos com
layeurs des rues, musiciens ambulants, tels
en apparence ces Germains; mais, comme l
ferari, également musiciens ou modèles de pe
leurs professions apparentes n'étaient que de
fessions simulées.

Italiens et Allemands obéissaient à une co
qui, au delà de la frontière, leur ordonnait le
que et le pillage. Ils ne l'ont que trop bien ren
moment de la dernière guerre et lors du tri
de la Commune.

Troppmann, dont je donne l'autographe
réservant plus tard de parler tout au long
misérable, était, je le répète, de la bande *des
mands*. L'endroit où il a choisi la scène
forfait le prouve. Il fallait le mot d'ordre don
le pouvoir impérial pour cacher d'où venait l
qui frappait la famille Kink.

Depuis vingt ans, un autre progrès s'est
fait sentir dans le monde des voleurs avec l
mopolitisme s'est joint le *pubertisme*.

Aujourd'hui :

« Le voleur n'attend pas le nombre des années. »

Au contraire, le *pégriot* est passé maître voleur, âce à la loi qui le protège.

Sur ces derniers temps, on a vu le célèbre Maillot, le *Jaune*, organiser des bandes de pégriots ant de Grenelle à Vaugirard, se livrer au meur- dans l'unique but de voler. Ils dépassaient, pour cynisme et la cruauté, le vieux *Fagot* dont autre is ils n'eussent été que les aides.

A part l'augmentation du contingent des voleurs assassins, à part ces apprentis voleurs passés altres dans les annales du crime et de l'infamie, s tours, les expédients dont se servent les ban- s modernes sont à peu près les mêmes signalés trefois par Vidocq et Canler. Il semblerait que, ns le forfait comme dans toute espèce de chose, crime, en se répandant, en se généralisant, a rdu toute originalité!

En revanche, les escrocs et les faussaires, dont le mbre n'est pas moins très considérable, brillent r beaucoup plus d'imagination. Ils n'empruntent s, comme les voleurs purs et simples, aux tra- tions des Mandrin et des Cartouche, leurs trucs leurs expédients. Ils demandent tout au progrès ; besoin ils le provoquent.

La police est mise sur les dents par le monde s escrocs et des faussaires. Ils pullulent dans la pitale et lui livrent un combat perpétuel: tantôt st *une agence* de mariages à surveiller dont les nonces, dans les journaux, allèchent les familles plus notables ayant à cacher la faute d'une de leurs fants par une dot considérable au profit de celui i consent à épouser la fille et *son péché*. Tantôt

c'est une *agence d'affaires*, une *maison* *mission*, demandant comme employés de diables; ceux-ci, en vue d'une position et d tement fixes, vont porter chez cette agence sant une bande de filous, leurs petites éc qu'ils ne doivent pas plus revoir que leur Tantôt c'est une sage-femme qui fait co d'avortements, *mère aux anges* qui tient l d'enfants abandonnés!

Les escrocs, les faussaires les plus insaisi sont les falsificateurs d'effets de commerc reconnaissances du montde-piété.

Une bande de ce genre s'était organisée de cette double exploitation.

En moins de trois mois, elle était parv voler 300,000 francs; trois mois de plus, e lisait le chiffre rond de un million. Voici c elle opérait pour les reconnaissances du M Piété.

L'un des complices de la bande allait en un bureau auxiliaire un objet de peu de vale alliance en or, par exemple, sur laquelle tait 5 francs.

La reconnaissance était apportée au bu l'association; immédiatement, à l'aide d'un fait avec un produit chimique, on enlevait qui avait été écrit, on remplaçait une allianc par une montre en or et ses accessoires or lants; la somme de 5 francs par celle de 350

Cette reconnaissance était ensuite porté une des agences où on les achète, et où l'on t ainsi une centaine de francs.

'inqcents reconnaissances environ avaient été fal-
ies dans l'espace de trois mois et déposées entre
mains du commissaire de police, qui fit opérer
sieurs arrestations, entre autres celles d'un
mmé M... et sa maîtresse, une fille!...

es deux derniers, à eux seuls, étaient parvenus,
ix semaines, à réaliser près de 50,000 francs.

existe dans les quartiers excentriques de Paris,
s les petites rues Ménilmontant et de Flandres,
ateliers de faussaires en pièces commémora-
s et en médailles bénies qui s'expédient par
gons à l'étranger dans les contrées les plus
taines, sous prétexte de propagande religieuse.
faux-monnayeurs de médailles bénies ou de mé-
lles commémoratives, sans garantie par la Mon-
e, opèrent par le bain *électro-chimique* des trans-
nations merveilleuses. La médaille de zinc devient
laille d'or; elle est livrée comme telle, autant
l'opération de l'électro-chimie que par la béné-
tion du pape à laquelle la médaille religieuse a
soumise, sans garantie du pape. Pour en être
, il faut aller à Rome.

lusieurs de ces fabriques clandestines furent
ojet d'une descente de la police.

Bien souvent la police fut entravée dans ses pour-
es par de hautes influences que firent agir ces
ricants, tous, pour la plupart, marguilliers de
paroisse.

es faussaires les plus *intéressants*, ceux qui ont
ré leur méfait à la hauteur d'un art, sont les fa-
cants de billets de banque et les fabricants d'au-
raphes.

Veut-on savoir à combien se monte le chiffre des billets faux qui entrent à la Banque tous les ans? Il se monte au chiffre rond de *deux millions!*

Un commis était attaché autrefois à la Banque de France pour relever, dans toutes les principales villes, les faux billets en circulation, et prévenir les désastres qu'ils causent dans le commerce.

Lacenaire, ancien écrivain public, était un faussaire de premier ordre, il imitait à s'y méprendre les écritures des plus gros banquiers et des plus forts négociants de son époque.

Depuis Lacenaire, il s'est produit une industrie dont j'ai dû arrêter l'essor et les progrès : c'était la fabrication des autographes.

Il existait autrefois un brocanteur, près de la place Saint-Sulpice, qui vendait, *au rabais*, les lettres et signatures des plus grands hommes de l'univers, de Frédéric le Grand et de Voltaire, de J.-J. Rousseau et de Mme de Warens, de Louis XIV, de Georges Sand et de Jules Sandeau, de Bernadotte et de Bernardin de Saint-Pierre, etc.

La boutique de ce brocanteur, marchand d'autographes, était un véritable Panthéon; c'était un pandémonium historique où la quantité des noms illustres valait la qualité.

Très amateur de ces pièces curieuses, j'examinai souvent, en passant dans ce quartier, la devanture de ce brocanteur dont la boutique sordide ne répondait pas au trésor calligraphique qu'il exposait à tous les regards.

Je dois avouer qu'en entrant chez cet homme, un petit vieillard, aux yeux gris, à la mine cha-

ine, aux joues creuses et jaunes comme ses chemins, je fus, moi-même, *empoigné*.

:tait-ce un maniaque que cet homme qui, prétent-il, se ruinait pour recueillir des autographes il ne vendait qu'à regret?

:tait-ce, au contraire, un maître fourbe exploitant manie des collectionneurs en se faisant plus collonneur qu'eux?

Ce fut, je l'avoue, ce que je ne pus deviner, lors-, au fond de la boutique, où étaient entassés e-mêle des pendules Louis XIV avec des chenets ais XIII et des faïences rococo, j'avisai une fort le toile représentant le portrait *authentique* de *Fontaine*, puis une ébauche de portrait que je onnus parfaitement pour être la figure de *George nd* à vingt-deux ans!

— Je possède, me dit le petit vieillard en me le ignant, ce portrait quand George Sand n'était le célèbre écrivain que vous connaissez; lorsqu'il tait encore que peintre sur porcelaine, après sa mière séparation avec M. Dudevant.

Comme je m'extasiai sur la facture large de cette uche, le petit vieillard ajouta :

— Ce portrait est d'autant plus précieux que *je crois* peint par l'auteur.

Je m'étonnais de ce détail, et j'oubliais, par la fidence intéressante de ce brocanteur, le but ret de mon inspection. J'étais pris ainsi à la glu l'oiseau à l'aide de laquelle j'avais espéré le surndre dans sa propre cage.

Et je fus tout à fait gagné quand le petit vieillard rit une cassette au fond de laquelle il tira plu-

sieurs lettres de George Sand à Sandeau, dai
quelles le célèbre bas bleu appelait son maî
l'art d'écrire : illustre *Flambard!*

Sandeau appelé *Flambard* par celle qui
lui prendre bientôt la grâce de son style et la
de son nom, tout en se réservant sa puissance
deau qualifié de Flambard par George Sand
une lettre signée de l'auteur de *Mauprat*, c'
faire rêver!

Comment ne pas croire à l'authenticité d
lettre quand son propriétaire possédait enc
portrait de l'auteur d'*Indiana?*

J'avoue que, malgré les soupçons que me l
dans l'esprit ce vendeur d'autographes, j'étais
que gagné. Je l'aurais été tout à fait, sans la
sion de sa marchandise.

Enfin, lui rendant le portrait et l'autograp
George Sand, je lui demandai, d'un air d'incréd
qui lui fournissait ces collections plus ou moi
thentiques.

— D'un érudit, monsieur, d'un érudit! — m
pondit-il d'un air de hauteur dédaigneuse, —
on ne peut suspecter la bonne foi, car il est h
de la confiance de l'Institut! Il s'appelle
Lucas, l'ami et le pourvoyeur scientifique d
chel Chasles!

Et le brocanteur-antiquaire, après avoir
son coffre et remis sur le couvercle le portr
George Sand, me reconduisit sans plus m'adres
parole.

J'avoue que j'étais confondu, humilié et h
Comment pouvais-je soupçonner le brocanteu

qu'il tenait ses trésors d'un homme honoré de la confiance de Michel Chasles, le doyen des philosophes et des géomètres les plus accrédités dans le monde des savants?

Que pouvais-je, moi profane, moi simple policier, contre ce *Vrain Lucas* derrière lequel s'abritait ce brocanteur, soutenu par la docte Académie dont Chasles était la plus superbe incarnation?

Ce ne fut que plus tard, bien plus tard, qu'on découvrit que *Vrain Lucas* n'était aussi qu'un indigne et vulgaire faussaire qui avait abusé de la candeur du savant géomètre, qui s'en était servi comme d'un plastron pour faire passer impunément dans le commerce ses fausses lettres, et leurs fausses signatures empruntées à Pascal, à Newton, à Frédéric le Grand, à Voltaire, etc.

Un instant le savant Chasles, quand on découvrit la supercherie du faussaire, faillit être inquiété! Il parut devant le juge d'instruction comme complice de ce Lucas dont il n'était cependant que la victime. Il répondit au juge :

— J'ai souvent été dupe, ne soupçonnant jamais le mal chez autrui!

Je fus à même, après la Commune, de me rendre compte de l'habileté des fabricants d'autographes.

Une fois on proposa de vendre devant moi, à l'un de mes amis, un autographe du fameux *Raoul Rigault*, qui m'avait retenu, avec *Ferré*, comme otage à la prison de la Santé.

Le quidam qui proposait cet autographe en ma présence ne me connaissait pas, il savait seulement que mon ami était un collectionneur fanatique

Je priai ce faussaire de m'exhiber cette pièce du fameux chef de la police communarde.

Que vis-je? Mon autographe, le véritable autographe que je possède encore, que je donne ici, concernant le droit à ma femme de me voir dans la prison de la Santé, en *présence* du fameux Raoul Rigault!

Cette pièce, je l'avais montrée à cet ami, comme à tant d'autres, depuis deux ans que la Commune n'existait plus.

Sans doute, cette pièce était restée profondément gravée dans la mémoire de ce fabricant d'autographes.

Il n'en avait pas fallu davantage pour la recomposer à l'aide d'un appareil photographique, reproduisant les sceaux de tous les gouvernements et les en-têtes de tous les ministères.

C'était ce que faisait ce faussaire, qui, continuant le commerce de Vrain Lucas, *possédait* dans ses archives les pièces, plus ou moins authentiques et officielles, de tous les hommes connus de l'Europe.

Lorsque le commissaire opéra une descente chez ce nouveau faussaire, il y découvrit un atelier clandestin; il était occupé par deux ou trois scribes, faussaires comme lui, occupés, selon leur aptitude, à *faire* l'écriture d'Alexandre Dumas, Newton ou Laplace, Alfred de Musset ou Champfleury, etc. L'un excellait dans la large écriture de Louis XIV, l'autre dans la correcte calligraphie d'Alexandre Dumas père ou dans les pattes de mouche de Balzac ou de Champfleury.

Il y avait aussi dans l'atelier du patron faussaire jusqu'à un peintre qui excellait à recopier des

'aits de grands hommes dans la manière des :es du XVIIIe siècle. Le chef d'atelier vendait ces peintures pour des originaux à des brocan- qui devaient être aussi honnêtes que le proprié- du portrait de George Sand.

vais enfin la clef du mystère de l'origine de ce 'ait !

s *truqueurs* faussaires ne sont pas morts les *Vrain Lucas.* Nos musées historiques sont s des œuvres de ces ingénieux artistes qui ont nentir jusqu'à la postérité !

se rappelle que Napoléon Ier, qui, avec le génie us, n'était guère plus scrupuleux que Napo- III, prit à ses gages, au Louvre, un habile gra- de la Monnaie. Ce faussaire malgré lui, lors locus continental, fut occupé, dans une cham- ecrète du palais du maître, à graver un cuivre ınt des banknotes pour en couvrir l'Europe et ɜr la Banque de Londres !

.poléon Ier n'est pas moins l'objet de l'admi- n du monde! Qui sait si Raoul Rigault, dont ɜcherche aujourd'hui la signature, sur laquelle rcèrent les talents d'un faussaire, n'aura pas ɜment sa page dans l'histoire! Conquérants et ɜnés se ressemblent à tant de titres !

CHAPITRE XXI

LES SERGENTS DE VILLE ET LES INDICATEURS

S'il est un homme qui, à l'exemple de Titus, ne perd pas sa journée, c'est le sergent de ville.

Son sort, malgré cela, est bien moins enviable que celui du fils de Vespasien.

Sur trois jours et trois nuits, il n'a que deux nuits de bon et un jour durant lequel il ne se repose que quatre heures !

Cependant le sergent de ville, ce garde-feu et ce paratonnerre de la grande cité, est l'être contre lequel on fulmine le plus... quand on n'en éprouve pas le besoin.

En tous les temps le bourgeois mutin et la presse frondeuse ont tonné contre les agents de police. Cependant, aux moindres incidents, provenant d'une rixe, d'un vol ou d'un crime, les mêmes frondeurs sont les premiers à crier.

Que font donc les sergents de ville ?

h bien! voici ce qu'ils font dans une seule 'née : assurer la liberté et la sécurité de la cir- ıtion : prévenir et réprimer tout embarras sur la ı publique ; éviter les encombrements, regarder l'air pour voir aux fenêtres s'il n'y a pas des ›ts pouvant menacer ou salir les passants, re- ›ler en bas pour déblayer le trottoir encombré les étalages des boutiquiers ; s'occuper des ›gnes, indiquer les rues aux passants, monter la ›le dans les endroits les plus obstrués par la e, par les voitures, préserver les piétons, s'oc- er des malades et des blessés, et les conduire z le pharmacien voisin, etc., etc., voilà la beso- journalière du sergent de ville.

e travail sans relâche n'est que son côté le plus in, car le devoir du gardien de la paix n'est pas ement de mettre l'ordre dans la rue, son devoir lige à des preuves continuelles d'héroïsme et ›négation.

n cheval s'emporte-t-il, il doit l'arrêter au risque re broyé ; un homme se jette-t-il à l'eau, il doit ıger dans le fleuve pour le repêcher ; un chien ıgé court-il dans la rue, la gueule béante, pour ıir la mort sur son passage, il doit être là pour uer. Dans les incendies comme dans les inonda- s, qui trouve-t-on le premier sur le lieu du si- re prêt à sacrifier sa vie, et sauver tout le ıde, qui? le gardien de la paix.

'espèce de haine qu'un certain public manifeste tre les sergents de ville, est due autrefois à l'in- poration des Corses. Les brigades de sûreté, ; l'Empire, en ressuscitant l'antagonisme entre

la majorité des citoyens et le gouvernement, a
provoqué des luttes entre les agents et la foul

Le Corse qu'on avait mis alors partout, ne p
que jeter un discrédit sur cette grande arm
l'ordre.

Comme sergent de ville, le Corse est trop ca
trop brutal, trop inflexible sur sa consigne.
et restera antipathique à la population paris
dont le caractère et le tempérament sont si
rents de l'esprit et des allures des sbires italie

Ce qu'il faut au Parisien, c'est un gardien
paix qui, tout en possédant une connaissance
faite du service, des règlements multiples dont
le défenseur, ne perde jamais patience.

Avec la marchande ambulante qui ergote, a
pochard qui discute, avec le camelot qui go
avec le cabaretier qui rouvre après minuit sc
bit, derrière son képi, il faut que le gardien
paix soit ferme, sans être cassant, ni brutal.

Le Parisien ne respecte son agent que lorsqu
bon enfant, c'est-à-dire sympathique à la popul
tout en restant juste et sévère contre tous ceu
tendent à méconnaître ou à violer ses droits.

Dès que je devins chef de la sûreté, je mi
mes soins à choisir, en dehors des Corses, de
gents de ville. J'étais aussi payé pour ne pas l
mer; j'avais trop souffert du mystérieux et i
portable despotisme de ces sbires, lors du
d'État, pour ne pas rêver une police respect
du droit des citoyens.

La disgrâce de M. Pietri après l'affaire
bombes Orsini, m'aida à réaliser l'épuremen

anciens agents dans le corps des sergents de ville.

Autant que possible, je pris mes agents parmi d'anciens soldats, tous *frottés* de Paris.

Je fus aidé à cette époque par M. D***, qui avait succédé à Collet-Mégret, destitué avant M. Piétri pour avoir autrefois abusé de ses fonctions.

Alors la *Sûreté générale* était distraite de la préfecture de police, elle relevait directement du ministère de l'intérieur.

Pietri dont la finesse était au-dessus du zèle, était déjà en défaveur depuis l'affaire Collet-Mégret, l'Empereur lui avait enlevé la *Sûreté générale* pour la donner à M. D***.

Dès ce jour, data entre M. D*** et M. Pietri un antagonisme qui ne cessa pas après l'affaire des bombes, dans laquelle M. Pietri, le protecteur des Corses, succomba.

Naturellement moi qui, par ma situation, relevais du service de M. D***, moi qui avais prévu avec lui l'effroyable attentat du 14 janvier, j'eus raison des policiers corses contre les policiers français.

L'Empereur demanda, à la suite de cet attentat, un mémoire au directeur de *la Sûreté* que j'écrivis en collaboration avec mon directeur pour faire prévaloir l'éclatante supériorité des agents français sur les Corses.

Ce mémoire, émané de la Sûreté générale, me valut après certains actes administratifs à l'appui de notre cause, la croix de la Légion d'honneur à la fête de l'Empereur le 15 août 1862.

Cette récompense personnelle était une triomphante réponse aux exigences des sergents de ville

français dont M. D*** et moi nous étions les partisans contre M. Pietri, l'ami et le protecteur des Corses.

Une fois notre système en vigueur, les *picks-pockets* s'en donnèrent moins à leur aise, et les agents des mœurs eurent moins de loisirs.

Les fonds destinés à la police municipale ne furent plus absorbés par les services politiques; les sergents de ville, au moins dans une partie de nos brigades, redevinrent les gardiens tutélaires de la paix, au lieu d'en être l'épouvantail.

Jamais, sous la direction de mon collaborateur M. D***, les sergents de ville ne se servirent du *casse-tête*, du *tour-de-clef* et de l'*assommoir*. Nous pûmes même créer une police respectueuse du droit des citoyens.

Malgré les départs de Collet-Mégret et de Pietri, les traditions policières, implantées par M. de Maupas, se conservèrent cependant dans les bureaux de la *Politique*.

Personnellement, je ne pouvais rien contre M. Lagrange, recevant des ordres secrets du château, quand je recevais par mes chefs, les ordres officiels du ministère de l'intérieur.

Le conflit persista donc après le départ de ceux qui l'avaient provoqué, parce que l'Empereur avait toujours besoin de *ses Corses* pour sa sûreté personnelle.

En dépit de nos réformes, le *bon* pâtit pour le mauvais; le sergent de ville sentit toujours peser sur lui l'hostilité de tous les citoyens contre les gardiens de leur repos.

Il fallut la chute de l'Empire pour avoir raison ; ce système politique, qui prédominait dans nos ıreaux, qui faisait tort à la surveillance des malıteurs, qui cherchait partout des conspirateurs, ublianı trop souvent de protéger les honnêtes gens ontre les voleurs.

Cette digression était nécessaire, je la devais ı profit du respectable corps des sergents de ville op attaqués par des adversaires systématiques ou ıtéressés.

L'organisation des gardiens de la paix, entièreıent épurée et reformée, fonctionne maintenant ıns entrave dans les vingt arrondissements de aris. Chaque arrondissement compte quatre quarers.

Chaque quartier a son poste de gardiens de la ıix en relation constante avec le commissariat.

250 à 300 gardiens de la paix sont affectés à l'arndissement ; un quart reste au poste; cinquante mmes au plus sont distraits du service pour remr les fonctions de secrétaires et de *télégraphistes*, quels correspondent, en dehors du service d'arndissement, à l'administration centrale.

J'ai dit, en commençant, à quel travail sont ocpés les sergents de ville qui comptent un jour de *mi*-repos sur trois, et une nuit de veille sur trois. Les gardiens de la paix qui couchent au poste, sont pas non plus inactifs.

Sur le nombre de cinquante agents, il faut encore irer: le planton à la porte du poste, deux mmes de service qui y séjournent en cas d'alerte, deux autres chargés de recevoir les prisonniers

rabattus par les gardiens postés sur la voie publique.

Chaque gardien est chargé réglementairement de surveiller un espace déterminé de son quartier pendant la durée de son service. Tout ce qui s'y dit, tout ce qui s'y fait, tout ce qui s'y passe, ne doit lui échapper. Dans ce long périmètre qu'il a à parcourir, il faut qu'il ait des yeux derrière la tête, et des yeux de lynx ; car l'*îlot* dans lequel on le place, en raison du peu d'hommes dont dispose le poste de police, est deux fois plus grand que ne le voudrait encore le règlement.

Voici pourquoi il arrive souvent, quand un accident ou un vol se produisent, *que le sergent de ville* n'est pas là!

Ce qui réduit le personnel actif des gardiens de la paix, c'est le contingent des gardiens attachés aux stations des voitures, aux passerelles, aux queues des grandes maisons de banque, des spectacles, des réunions publiques, du tirage au sort, etc.

Alors on arrive, pour le travail permanent que j'ai signalé, et de défalcation en défalcation, à n'avoir, dans chaque quartier d'arrondissement, que dix agents de la paix en faction sur la voie publique. En vérité, est-ce assez ?

D'après ce nombre restreint, on s'explique cette éternelle question des témoins d'un sinistre quand l'agent n'accourt pas assez vite sur le lieu du désastre :

« — Mais que font donc les sergents de ville? »

Ce qu'ils font, je l'ai dit.

Pour le dur travail qui incombe au gardien de paix, ancien soldat, fier encore de porter l'uni-rme, il est obligé de s'imposer toutes les priva-ons : Il faut qu'il soit sobre par devoir. Sa con-gne lui défend de boire et de fumer. *Ni boire un* *rre, ni griller une bouffarde!* voilà la con-gne.

C'est dur pour un ancien troupier qui, à toutes s heures, en tous les temps, est obligé de cir-ler, dans certains quartiers, à travers une légion rôdeurs, caroubleurs, casseurs de portes, poi-iers et souteneurs, escarpes et surineurs.

C'est dur pour ce martyr du devoir qui, dans la urnée, compromet sa santé, qui, dans la nuit, pose sa vie, à raison de *quatre francs six sous* ır jour !

En dehors de ses maigres émoluments, le gardien la paix a en outre le costume, puis une indem-té de loyer de quarante-six francs. Il ne les vole ıs.

Le gardien de la paix n'est-il pas exposé plus que mais? Car le nombre de ceux qui cherchent for-ne à la force du *rossignol* et à la pointe du *cou-au* augmente quand la police tend à se réduire.

Les *indicateurs* sont aux sergents de ville ce que nt les gens qui *restent en place* à ceux qui *mar-ent toujours.*

Grâce à leur éternel anonymat, à leur prudent cognito, les *indicateurs* sont exempts des dan-rs, des actes de violence auxquels sont exposés ırs militants émules. N'étant jamais atteints par s révolutions, ni menacés d'ostracisme par l'opi-

nion, le nombre des indicateurs tend au contraire à augmenter!

L'indicateur est un employé payé par la préfecture pour dénoncer aux divers échelons de l'échelle sociale où il est placé, le malfaiteur qui vient se placer sous sa griffe.

L'indicateur ne court pas après le criminel comme l'inspecteur, il ne reçoit pas d'ordre comme le sergent de ville pour l'arrêter; il n'est institué que pour l'observer, pour faire à la préfecture un rapport sur tout ce qu'il a vu et entendu.

Et tout pour l'indicateur est sujet d'études et de délations.

Ce genre d'espion se retrouve dans les divers rangs de la société, depuis le mendiant qui occupe toujours la même place dans *sa* rue ou dans *son* carrefour, jusqu'au riche titré qui ouvre ses salons aux gens du meilleur monde.

On retrouve l'*indicateur* à toutes les classes.

Il y a vingt ans, les passants pouvaient voir, à l'angle de la rue et du boulevard du Temple, un marchand de montres et de chaînes de sûreté, très proprement vêtu, criant aux passants qui ne lui achetaient jamais : « Voyez, messieurs, mesdames, *la montre se remonte et les aiguilles marchent,* » etc.

Cet homme, qui avait autour du cou et sur la poitrine les mêmes chaînes où étaient appendues les mêmes montres depuis vingt ans, était un *indicateur.*

Il était planté à la même place depuis vingt ans pour rendre compte de tout ce qu'il voyait, de

ıt ce qui se passait à l'angle de son carrefour. Ces sentinelles policières ne sont pas rares.

On se rappelle cette femme en marmotte, aux nbes de bois, qui vendait des aiguilles que per- ıne aussi n'achetait. Elle se tenait invariablement l'angle de la rue Vivienne et de la place de la urse. C'était également une *indicatrice*.

Il y a deux genres d'*indicateurs*, les indicateurs : place, tels que les marchands de chaînes de ·eté et les marchands d'aiguilles, bimbelotiers ›ccasion, faux aveugles, etc., et les indicateurs *rants :* marchands de balais, faux infirmes, mu- iens ambulants. Ceux-ci parcourent toutes les əs de Paris pour renouer la piste des limiers ins- cteurs à l'affût d'un gibier introuvable.

Ces *indicateurs errants*, d'une intelligence supé- ure à celle des *indicateurs sédentaires*, ont jà un grade plus élevé dans la hiérarchie policière i s'élève jusqu'au grand monde.

Ils frisent déjà la politique comme les indica- ırs d'une position beaucoup plus élevée.

Il y avait sous l'empire des *indicateurs* jusque ns le haut commerce parisien

Le directeur d'un grand magasin de nouveautés quartier Montorgueil qui, au 2 décembre, hé- rgea la troupe menacée par la population armée rrière les barricades, était ou devint un *indica- ır*.

Un fabricant de châles dont le nom fit grand ıit jadis dans la réclame parisienne, et qui, au ıp d'Etat, fut sauvé de la faillite pour y retom- : ensuite, après avoir obtenu toutes les faveurs

du gouvernement, était également un indicateur!

Il n'y avait pas jusqu'à des nobles dont le blason était aussi incontestable que l'immoralité, qui ne fussent inscrits comme *indicateurs* sur le registre du bureau de M. Lagrange.

Ces indicateurs étaient tous sous les ordres absolus du directeur du bureau politique. Ils n'étaient confondus ni avec les surveillants chargés de maintenir l'ordre dans les rues, ni avec les inspecteurs chargés de procéder aux investigations qui intéressent la sûreté publique.

Connus seulement de M. Lagrange, correspondant du château, ces indicateurs, par leurs révélations, avaient une importance considérable.

A cette époque, l'opinion publique n'exerçait aucune pression sur la préfecture; un simple *communiqué* suffisait aux journaux pour leur empêcher tout contrôle sur les actes de l'Empire et de la police. Les indicateurs étaient les maîtres de la société.

J'ai donné un aperçu du pouvoir discrétionnaire exercé par les espions *indicateurs* dont Mme de X*** faisait partie, et qui, sous l'Empire autoritaire, déguisait tous ses crimes sous les apparences les plus bénignes et les plus simples.

Les femmes, sous Napoléon III, ont joué du reste un très grand rôle dans la police; elles ont figuré pour un tiers dans le budget des fonds secrets. On sait qui payait les toilettes de la *duchesse*, l'espionne allemande, et de la princesse C***, l'espionne italienne.

Ces *indicatrices* étaient doublement rétribuées

par l'Allemagne qui, sous la fin de l'Empire, en leur qualité de sultanes des Tuileries, forcèrent l'Impératrice à voyager en Orient, voyage qui nous valut, par les représailles d'une majesté outragée, la guerre de Prusse dont la France paye encore les frais !

Les agents indicateurs avaient pris, depuis le complot de l'Opéra-Comique et des ouvriers de la fabrique Caïl, une position prépondérante et très caractéristique.

Certains de ces agents étaient payés jusqu'à 1,000 francs par mois; les moins rétribués touchaient 125 francs, le plus grand nombre 200 francs.

Bien que les bureaux de la division politique dépensâssent à la préfecture près de 25,000 francs par mois, le bureau des fonds secretspour le bureau de M. Lagrange était inscrit annuellement pour la somme de 3,000 francs.

Les indicateurs qui émargeaient au livre de la préfecture de police, signaient des noms vulgaires, quelquefois cocasses, toujours très fantaisistes.

Une liste de ces noms bizarres prouve que l'espionnage césarien ne s'exerçait pas qu'en France, qu'il s'étendait à l'étranger pour surveiller les exilés boudant l'Empire et conspirant toujours.

Une de ces listes est ainsi intitulée :

Note des dépenses des indicateurs placés sous les ordres de M. le commissaire spécial Lagrange dans le courant du mois d'avril 186...

On y lit les noms de ces indicateurs : W...., agent à Londres; B...., à Turin; G...., à New-York;

Cantoni, en Italie; Fromont, *légitimiste;* O..., républicain, etc.

Les manœuvres de ces indicateurs, dont M. Lagrange était l'âme sous l'inspiration de Napoléon III, s'opéraient avec tant de mystères qu'elles étaient inconnues des fonctionnaires de la préfecture.

Son personnel ordinaire, composé comme celui du ministère, de gens fort honorables, rendant quotidiennement des services considérables au point de vue de l'ordre et de la sécurité, était étranger à ses machinations aussi ténébreuses qu'infernales.

Malheureusement, dans ce gouvernement de taupes qui s'appelle l'Empire, dont Napoléon III était le premier policier, le public ne put faire la différence entre l'honnête homme servant son pays et le vil courtisan flattant les instincts d'un empereur trompant tout le monde, jusqu'à la police!

Les Corses ont discrédité les sergents de ville, les indicateurs ont discrédité les hauts fonctionnaires du parquet, magistrats que Napoléon III avait réduits à l'état de gendarmes!

La police de sûreté, malgré son passé irréprochable, ne devait pas moins être frappée d'ostracisme.

Grâce aux Corses, le public voyait dans tous les employés de la préfecture des *blouses blanches* inventées par M. le directeur politique pour provoquer des émeutes postiches appelées à consolider l'Empire sur la peur du bourgeois!

Je dois le dire pour ma défense comme pour l'honneur de mes devanciers, aucun chef du service de la sûreté n'a donné dans ces jongleries po-

litiques, parce que le chef de la sûreté voit le crime de trop près pour oser jamais le défier.

Les fonds qui lui sont alloués pour les besoins publics sont, du reste, trop minimes ; ils ne peuvent être donnés à d'autres qu'à des inspecteurs chargés de poursuivre des criminels, à des *moutons* ne dénonçant que ceux qui troublent et inquiètent la société.

Quoiqu'en aient dit mes ennemis, j'ai été en dehors de tous les crimes d'État, j'ai cherché, au contraire, à les pallier, et je n'ai rendu d'autres services à mon pays que ceux que l'Empire était en droit d'exiger de moi.

CHAPITRE XXII

LE CONVOI DE BÉRANGER

Ce chapitre, par l'aventure que je vais raconter à propos de l'immortel chansonnier, pourrait s'intituler les *Trois Bérangers*. Je vais le prouver en rappelant les mystifications que me valut le poète de Lisette, par la faute des rusés escrocs, ou des forcenés politiques que mon état de policier me forçait journellement de surveiller.

En 1857, lorsque j'étais encore commissaire de police de Ménilmontant et commissaire des théâtres, les réfugiés politiques rêvant la revanche de décembre, agitaient les faubourgs.

La police de M. Lagrange était sur les dents; elle filait de Londres à Paris, les émissaires de Mazzini et de Ledru-Rollin.

A cette époque qui séparait d'un an à peine la catastrophe de l'Opéra, un faux réfugié, commensal de Ledru-Rollin, s'était rendu de Londres à Paris pour

oncer à M. Pietri, qu'à l'occasion de la mort de
inger, les comités de Londres avaient dépêché,
paquebot, des délégués *pacifiques* chargés de
isformer l'enterrement de Béranger, en une
ide manifestation populaire.

n ma qualité de commissaire du quartier où de-
nt se donner rendez-vous les délégués *inter-
ionaux*, ayant une toute autre mission que
re les pleureurs officiels du poète national, je
requis pour veiller à ce que le respectueux hom-
ge de la France rendu au poète de la République
e l'Empire, ne dégénérât pas en une collision
ime l'espéraient les vaincus de décembre.

Ioi qui avais connu personnellement Béranger
s une circonstance assez singulière, je savais
[u'à quel point, la poète de *Lisette*, était ennemi
bruit causé par sa renommée. Et je mis tous
soins à ce que l'hommage légitime du peuple
r son poète ne tournât pas en scandale !

vant d'expliquer ce que je tentai pour que le
voi de Béranger ne rappelât pas le convoi de
Raspail, ni les scènes violentes du convoi du
éral Lamarque, je dois dire comment je fus ap-
à connaître Béranger.

uelque temps avant sa mort, j'avais été appelé
bureau de la permanence par le commissaire
tral pour courir à la recherche d'un évadé, arrêté
moi, six mois auparavant.

C'était un escroc des plus adroits, un prétendu né-
iant et agent d'affaires.

près avoir établi à Paris, plusieurs maisons de
imission qui n'étaient autres que des maisons de

vol, des bureaux de placement dans lesquels il avait extorqué, sous prétexte de fournir des places imaginaires, des milliers de francs à des postulants crédules, cet individu avait été condamné à trois ans de prison.

Avant de finir son temps, cet escroc avait jugé plus commode de s'évader de prison. Il m'était signalé par le commissaire central comme étant de retour à Paris, faisant bombance dans le quartier latin, menant un train d'étudiant riche au Luxembourg et rue Dauphine, avec des filles très connues à Bullier et au café Mazarin.

Comme je connaissais de longue date mon individu, que ni ses allures, ni sa physionomie n'étaient sorties de ma mémoire, je crus assurer à mon collègue qu'il me serait très facile de retrouver mon individu.

— Prenez-garde, me dit en souriant le commissaire central, cet escroc est très adroit ; il a plusieurs tours dans son sac. Ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Cette réponse du commissaire me donna à réfléchir.

Comme j'étais payé, pour ne me fier qu'à moi-même dans les arrestations aussi délicates que difficiles, je résolus, piqué par l'amour-propre, de n'en référer qu'à mon expérience, pour avoir raison de cet escroc qui jouait la police, après avoir nargué la magistrature.

Un soir, je me rendis seul à la *Closerie des lilas* pour me trouver avec mon évadé que je savais rencontrer sur les avis de mes indicateurs.

l'heure où la danse est la plus animée, je me
s donc à la *Closerie*. Je n'ai pas de peine à
uvrir mon homme, attablé au milieu d'un essaim
lies filles, de séduisantes danseuses que je re-
us pour être les beautés les plus en vogue du
tier latin.

rsuadé qu'il n'y a que deux manières d'avoir
n d'un ennemi, la surprise et l'audace, je me
e droit à la table de mon escroc.

m'avance lentement, d'un pas sûr, les yeux
les yeux de mon homme. C'était un beau brun,
figure aussi effrontée que cynique. A ma vue,
écouvre par un signe imperceptible de mon
)c qu'il me reconnaît. Il a pâli, il est à moi.

n'ai plus qu'un pas à faire pour m'emparer
ıon récidiviste, lorsque je le vois se pencher à
ille d'une de ses compagnes.

n'a pas achevé de prononcer un mot à voix
e que je ne peux plus avancer.

outes les filles qui l'entouraient s'avancent fiè-
sement au-devant de moi; elles forment une
ière infranchissable derrière laquelle mon escroc
happe, avant que je puisse dire un mot pour
érir la force armée.

ıssitôt tout un essaim de beautés me presse,
:erne, m'enveloppe en criant :

C'est Béranger !... c'est Béranger !

mot magique produit sur la jeunesse l'effet
e étincelle électrique; tous les danseurs de
blissement s'arrêtent en formant autour de ma
onne une ceinture formidable.

:s étudiants, les lorettes accourent de tous les

quadrilles, du fond de tous les bosquets ; les uns chargés de fleurs, les autres le verre en main. Je suis littéralement couvert de fleurs par les grisettes; je suis acclamé par tous les étudiants aux cris cent fois répétés de :

« — Vive Béranger!... Vive Béranger ! »

Je reste ébahi, étourdi, je comprends la ruse de mon adroit escroc.

Sur le point d'être empoigné par moi, il a eu recours à cette ruse pour m'échapper me jouer et il a réussi au-delà de ses désirs.

Il fallait cependant que j'eusse quelques points de ressemblance avec l'illustre chansonnier, pour que la jeunesse des écoles, la *gente* grisette du quartier latin donnât si bien dans le piège de mon ingénieux escroc.

A cette époque j'étais chauve comme le poète, et en tous temps j'ai eu cette allure bonhomme dont Béranger, sur ses portraits, a gardé l'expression aussi sympathique qu'indélébile.

Puisque la foule contresignait l'erreur volontaire de mon adroit mystificateur, c'était, à n'en plus douter, parce que la méprise était permise, grâce à ma ressemblance avec l'illustre chansonnier.

Et, si j'étais joué, j'étais bien joué !

Je ne pouvais avouer à ces jeunes étourdis, à ces jeunes folles, que moi, le faux *Béranger*, j'étais *Claude*, le policier, l'agent de tous les procureurs, juges d'instruction, avocats généraux et substituts qui, sous la restauration, avaient fait tant de mal à leur idole.

Pour ma dignité, autant que par respect pour la

police et pour le poète, je ne pouvais briser le piédestal que cette brave jeunesse élevait en l'honneur de leur dieu.

Décidément, mon escroc était un homme d'esprit. Il s'était échappé de mes griffes en m'élevant un sanctuaire qui le séparait de la prison où j'allais le ramener.

C'était très fort!

Je n'étais pas moins humilié du triomphe qu'il m'avait préparé, en songeant à quel prix j'étais le héros et le dieu de cette confiante jeunesse.

Pour échapper à ces ovations qui tenaient du délire, je dus me sauver sous une avalanche de fleurs, pendant que l'orchestre jouait pour moi, l'air de la *Lisette de Béranger* !

Pour que la mystification fut plus complète le lendemain, les journaux de l'époque racontèrent la *Visite de Béranger à la Closerie des lilas.*

« Le poète de *Lisette et de Frétillon* venait retremper son génie, écrivaient-ils, dans la jeunesse de la nation, etc. etc. »

Je me gardai bien en revenant à la préfecture de raconter l'ovation que je n'étais pas venue chercher, en courant après mon récidiviste que je repris plus tard.

Mais je tenais à ce que l'illustre chansonnier dont j'honorais le caractère autant que le génie, ne me prit pas pour un mauvais plaisant par la ruse de mon adroit escroc.

Le surlendemain de cette mystification, après avoir lu dans la presse le compte-rendu de la visite de Béranger à la *Closerie des lilas*, je me ren-

dis rue de Vendôme 5, actuellement rue Béranger, au domicile du grand chansonnier.

Je demandai à lui parler en particulier, sans lui faire connaître mon nom. Je pensai que Béranger, à la suite de cette ridicule histoire, racontée par tous les journaux, n'aurait pas été flatté de recevoir un policier, qui, bien malgré lui, venait s'excuser d'en avoir été le héros.

Je fus reçu par un vieillard à la tête penchée, au sourire fin qui me rappela, en effet, le type de la physionomie gauloise, qui orne les frontispices de tous les recueils du poète national.

Une fois la première émotion passée, à la vue de celui que je prenais bien pour le poète de nos gloires, je lui dis le but de ma visite. Je lui racontai, en lui disant cette fois mon nom, par quelle ruse j'avais été obligé, comme l'âne chargé de reliques, d'usurper son grand nom, de compromettre sa renommée par un mensonge, qui avait abusé la presse en compromettant sa dignité; je m'enpressai de lui en faire mes excuses.

Je vis alors un bon homme qui éclata de rire avec un éntrain et un sans façon qui brisaient mon idole, et qui le faisaient choir du piédestal sur lequel j'aurais toujours voulu le voir rester.

Je ne pus m'empêcher de trahir mon mécontentement devant cette hilarité persistante, que je considérai presque comme une offense.

Alors le bonhomme se remit; il me dit :

— Mais, mon cher monsieur, je ne suis pas plus Béranger que vous. Si je prends chez lui, la place et le nom de mon ami, mon frère, c'est pour lui évi-

la visite des importuns qui, de tous les coins a France, se croient obligés d'aller déranger Béger, sous pretexte de lui rendre hommage.

ette fois, j'étais aussi interloqué que lorsque ais été, bien malgré moi, la seconde édition en ir et en os, du chantre de Lisette. Comme au- pu l'être le public de Bullier, si je l'avais désaé, j'étais très désappointé de n'être pas en face mon héros.

lon désappointement, cette. fois, était motivé, ce vieillard, à la figure fine, au sourire naris, à la tête inclinée, avait bien l'incarnation, pression du poète.

– Mais qui êtes-vous donc, monsieur? lui deman-je, en relevant la tête d'un air effarouché, sque de mauvaise humeur.

– Benjamin Antier, monsieur, me répondit-il, eprenant son narquois sourire.

– L'auteur do *Robert-Macaire?*

– Précisément? me répondit-il, avec un air de tentement qui n'était pas exempt d'orgueil. is comprenez qu'on ne vit pas impunément depuis juante ans avec un ami dont on a partagé les ts et la solitude, sans en prendre la physionomie.

ne m'en dit pas davantage, et l'auteur de Robert-aire que j'avais pris pour le poète appela de la e voisine son ami Béranger.

parut, appuyé sur le bras d'une femme âgée. ontemplais enfin le génie que deux jours aupaant. la jeunesse des écoles honorait dans la perie d'un policier, et que, dans l'intimité, les imuns honoraient aussi dans la personne de l'au-

teur de *Robert-Macaire* et de l'*Auberge des Adrets*!

J'avoue qu'à première vue, j'éprouvai un certain désenchantement à la vue de ce vieillard décrépit, à la marche traînante, à la figure flétrie, aux yeux glauques, à la lèvre inférieure pendante.

J'eus un mouvement qui traduisit mon désappointement. Mais, à travers les ravages de la vieillesse, je découvris bientôt dans les éclairs éteints des yeux du poète, sous ce front large et nu, une flamme pure et sereine qui auréolait cet homme si simple et si grand.

Une certaine majesté était empreinte sur ses traits fatigués par la maladie. On y découvrait l'homme de la paix, du silence et de la méditation, l'homme ennemi du bruit, même du bruit de sa gloire, ne vivant que d'une existence toute d'intérieur, se refusant à se répandre pour mieux se concentrer dans une douceur intime au milieu de ses amis.

Maintenant l'âge ne lui en avait plus laissé plus que deux : sa dernière Lisette, cette vieille femme, sa garde-malade, Mme *Judith*, et son dernier compagnon d'études et de plaisirs, Benjamin Antier avec qui, il avait fait sa première chanson.

Lorsque j'annonçai à Béranger l'objet de ma visite, en lui demandant humblement s'il fallait laisser subsister l'erreur des journaux causée par la mystification de mon escroc, il me répondit de sa voix la plus douce et la plus sympathique.

— A quoi bon, monsieur, désabuser la jeunesse! Le temps des désillusions vient assez tôt. Nous-mêmes, jusqu'à notre dernière heure, ne vivons-

nous pas que d'erreurs. Ils ont été heureux, ces jeunes gens, en croyant me voir en vous. Laissons leur erreur ; ils en connaîtront bien d'autres sans celle-là.

Je quittai ainsi Béranger. Il me salua comme un patriarche qui bénit un homme qu'il voit au terme de sa carrière, pour la première et dernière fois.

Cette visite de Béranger, aux regards éteints, à la marche vacillante, soutenu par sa vieille Lisette, protégé par son vieil ami gouailleur, m'impressionna vivement ; elle ne sortit pas de ma mémoire.

Aussi lorsque, à l'heure de sa mort, le parti démocratique voulut faire de Béranger, qui n'avait frissonné qu'au frais sourire de Lisette et aux mâles accents de la patrie, un brandon de discorde destiné à provoquer l'émeute, je pris mes mesures pour faire respecter le convoi du poète.

C'était assez, selon moi, que la maison de l'Empereur envoyât à son convoi, avec ses carrosses, sa garde aux fusils chargés; c'était assez de cet excès d'honneur; j'avertis les officiers de paix de se conformer aux avis placardés sur tous les murs de Paris. Ils surveillèrent attentivement les corporations ouvrières, bannières en tête, qui ne tardèrent pas à rompre la ligne de la garde aux fusils chargés.

Moi-même, mêlé à la foule, je découvris sous plus d'une blouse ornée d'immortelles un poignard provenant de l'arsenal mazzinien.

Arrivé à l'endroit du canal, je ne tardai pas à

m'apercevoir que la foule des ouvriers grossissait de plus en plus.

La phalange populaire, bannière en tête, commençait, en se profilant, à s'emparerdu corbillard. Elle inquiétait le véritable cortège d'une façon menaçante pour l'armée et pour la population.

Alors il me vint une inspiration que je communiquai aux officiers de la garde. Ils accueillirent avec empressement mon idée suggérée par la position critique que leur faisaient les délégués *pacifiques* du comité de Londres.

La garde arrêta la marche du convoi à la naissance du pont mobile. Elle coupa la queue des pleureurs révolutionnaires armés de poignards ; elle fit tourner brusquement la passerelle du canal Saint-Martin..

La route du Père-Lachaise ne fut plus libre que pour la troupe, les amis du poète et les carrosses de l'Empereur.

Les délégués des comités de Londres furent joués. Béranger fut enterré comme il avait vécu : loin du bruit provoqué par la renommée, dans le recueillement et le silence

CHAPITRE XXIII

MA TROISIÈME ENTREVUE AVEC M. THIERS.

J'ai eu la satisfaction, durant ma longue carrière, algré le temps où je vivais, de ne m'être jamais alé à d'infernales machinations, de n'avoir jaais servi ni la cupidité ni la bassesse des courtins de l'Empire, trop disposés à exagérer les rannes du maître.

Je vais le prouver par cet autre épisode.

Un jour, en 1863, je rencontrai encore une fois me X*** sur le boulevard, en grande toilette.

Alors elle avait à son bras, non plus un élégant à épaulettes, mais un gandin de la plus belle vene : moustache en croc et frais ganté.

Elle m'aborda avec son aplomb de cent gardes. lle ne donna pas le temps à son brillant cavalier e me saluer avec toute la cérémonie que l'on acorde à un étranger.

Mme X*** se délivra du bras de son monsieur; elle congédia avec un sans-façon qui m'étourdit.

Le monsieur partit l'oreille basse, la ro
front. J'étais peiné, humilié pour le gand
pus m'empêcher de demander à mon ex
Mme X*** :

— Quel est ce monsieur? Pourquoi l'avo
dié de la sorte?

— Ça, mon cher, fit-elle avec une m
prisante, c'est une *espèce* qu'on ne sau
tenir à distance pour qu'elle ne vous mange
la main. C'est mon secrétaire, mon factot
domestique, un peu espion, un peu homn
tres, un peu tout! Au fond, ce n'est rien !
ça boit, ça mange, ça pose; mais retirez le
cette apparence d'homme, et vous n'aur
mannequin. Il se croit quelque chose pa
le mets dans *ses meubles* et que je l'hab
moi, ce n'est qu'un domestique bon à *tout*

Je l'arrêtai par respect pour elle.

Pour ne pas sentir aussi me monter l
au front devant son cynisme, je demandai
goût à cette folle :

— Est-ce pour me faire connaître un pa
sieur que vous m'avez arrêté?

— Non, me riposta-t-elle en prenant m
en me parlant à voix basse, mais pour vo
un *ordre* du château.

— Ah! exclamai-je en me pinçant les l

— Demain, ce soir, ajouta-t-elle, vous
M. Thiers, je le sais.

— Je vais voir M. Thiers? me r'écriai-j
étonné. Moi? aux termes où il en est avc
teau? Allons donc!

Je vous dis que vous allez voir M. Thiers, car is une heure vous avez reçu sa *carte cornée*.

Alors, repris-je plus étonné que jamais, vous z ce que j'ignore, puisque je ne suis pas rentré moi depuis ce matin.

· Que vous êtes bête! me sourit-elle en pesant coquetterie sur mon bras, est-ce que notre mé· n'est pas de savoir ce que les gens ignorent?

· C'est juste. Comment avez-vous appris que Thiers a fait remettre ou a remis lui même sa te chez moi?

· Précisément par ce mannequin que vous z de voir. Il a du bon comme badaud. En sa lité de mouche du coche, il s'attelle à tous les osses. Ce matin, il a vu M. Thiers. Comme il ait rien à faire autre chose, en m'attendant, il suivi. Il l'a vu entrer chez vous. Naturelle-t, comme je le paie pour tout me rapporter, il dit ce que je vous annonce. Maintenant vous z ce qu'il vous reste à faire vis-à-vis *de nous* ous ne voulez pas passer pour un de nos ennemis, r le complice de ce vieux parlementaire, de ce tre vieillard, l'ennemi personnel de l'Empe-·. Bonjour, mon cher Claude, un homme averti 'aut deux.

t Mme X*** me planta là sur le trottoir, aba-·di, étourdi par ce que j'entendais.

cette époque, les élections de 1863 ouvraient orte de l'Assemblée à M. Thiers et à d'autres ités qui, en décembre, en étaient sortis pour r à Mazas.

La force les avait jadis arrachés de leurs
le droit les y faisait rasseoir.

Le parlementarisme se reconstituait.

La France légale' qui avait dormi pendant
ans, se réveillait; elle rouvrait les yeux,
par la guerre du Mexique, un aussi mauva
que le coup d'Etat!

La France se sentait revivre, elle votai
Thiers, retour de Mazas.

Et M. Thiers qui, en se souvenant, se so
surtout de moi, parce qu'il avait besoin de
portait sa carte au moment de rentrer à l
blée d'où il était sorti jadis par la force de
nettes.

Je m'empressai, au reçu de sa carte, d'all
ver l'illustre tribun, à son hôtel de la ru
Georges.

Dès qu'il me vit, il me fit passer dans son
avec le plus grand mystère :

— Mon cher Claude, me dit-il avec un
diabolique et en me serrant la main avec
je n'ai pas oublié ce que je vous dois depu
ans, quand vous m'avez averti, au moment
lais être pris par les sbires de Bonaparte. T
je ne pouvais rien pour vous, je me suis tu.
nant que nous sommes forts par la fait
les fautes de nos vainqueurs, par les ruin
ont faites autour d'eux, maintenant je vie
dire : Soyez des nôtres! Vous m'avez arrêté
insurgé, comme anarchiste, maintenant que
cipe de la souveraineté nationale, que le gra
cipe de liberté me replace vis-à-vis de vo

[redacted]

verain pour lui rappeler la loi qu'il a violée, le serment qu'il a trahi, je vous le répète dans votre intérêt, dans le mien, dans celui de la France : Je vous le répète mon cher Claude, soyez des nôtres!

— Monsieur Thiers, lui répondis-je en me levant, en prenant mon chapeau et prêt à le quitter :

— Si vous avez de la mémoire, j'en ai aussi!... Je me rappelle qu'autrefois, vous m'avez engagé à ne faire que mon devoir, rien que mon devoir. En vous écoutant, en me ralliant à vous, je serais un malhonnête homme. Je sers mon souverain, comme vous me l'avez conseillé autrefois, en bon servi-;eur. Soyez souverain demain, à votre tour, et 'humble policier, si vous m'en croyez digne, aura ;galement l'honneur de vous servir.

— Ah! exclama M. Thiers interdit et qui ne s'at-endait pas à cette sortie, vous vous êtes donc aussi nféodé à l'Empire, vous?

— Non, monsieur Thiers, lui répondis-je en le aluant, car en sortant d'ici, j'oublierai, pour vous, our moi, toute cette conversation.

— Allons, dit M. Thiers en se pinçant les lèvres, n rajustant ses lunettes, vous êtes resté honnête omme, je vous en félicite. Prenez garde! trop l'abnégation nuit! Vous avez trop de ce qu'il faut our parvenir. J'avais pourtant beaucoup de choses vous dire. Je ne vous les dirai pas, ou plutôt je ous les dirai plus tard...

— Quand vous aurez vos ministres, mes chefs... t leurs serviteurs, à la prochaine révolution.

— Ce qui ne tardera pas, mon cher Claude, ce qui e tardera pas! termina Thiers en grimaçant un

sourire diabolique sur sa physionomie de fantoche.

Et je sortis.

Une fois rentré à mon appartement particulier, situé près de la préfecture, qui retrouvai-je installée dans mon cabinet de travail?

Mme de X***, couchée négligemment sur mon divan canapé, fumant une cigarette et m'attendant.

— Eh bien! me demanda-t-elle en me voyant, que vous a proposé ce singe de Thiers, ce bourgeois démodé, ce vieux rancunier de Mazas.

— Rien, lui répondis-je sèchement, car, ajoutai-je pour ne pas encourir la rancune de cette espionne irascible, car je lui ai fait entendre que je ne suis pas un politique, mais un simple policier.

— Vous mentez me riposta-t-elle. Un autre me répondrait ce que vous me dites à propos de M. Thiers, que je le ferais *casser*. Mais vous, mon ami, à qui je dois la vie, je vous épargnerai. Je vous laisserai à vos secrets avec cet orléaniste obstiné et démodé. Bonjour! Je vous avertis, en écoutant Thiers et ses sornettes, vous n'êtes qu'un niais!

Et Mme X*** sortit, très dépitée, en faisant claquer la porte derrière elle.

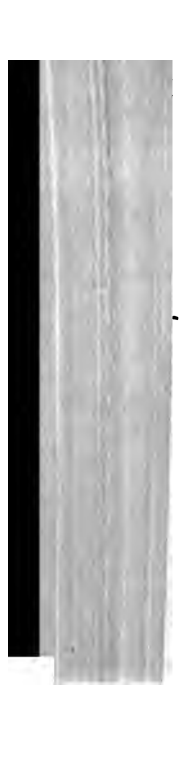
Voilà où l'on en était sous l'Empire! Amis ou ennemis du pouvoir ne pouvaient admettre, tant le sens moral était oblitéré, qu'on pût écouter d'autres conseils que ceux inspirés par l'intérêt ou par la haine.

La police elle-même était détournée de son but naturel. Les défenseurs du pouvoir et ses antagonistes ne l'employaient ou n'essayaient de l'em-

r qu'à satisfaire des sentiments personnels, à les calculs d'une opposition acharnée.

ır ma part, policier, rien que policier, j'ai ırs cherché, dans l'intérêt général, à éviter ces écueils!

FIN DU TOME DEUXIÈME.



N° 6

PRÉFECTURE

DE

POLICE

Cabinet du Préfet

Paris, le 26 mars 1871

NOTE

Le Sr de la Salle Contrôleur

commissionnaire à la prison, le

[illegible] Claud avec les siens

Raoul Rigault

[redacted]

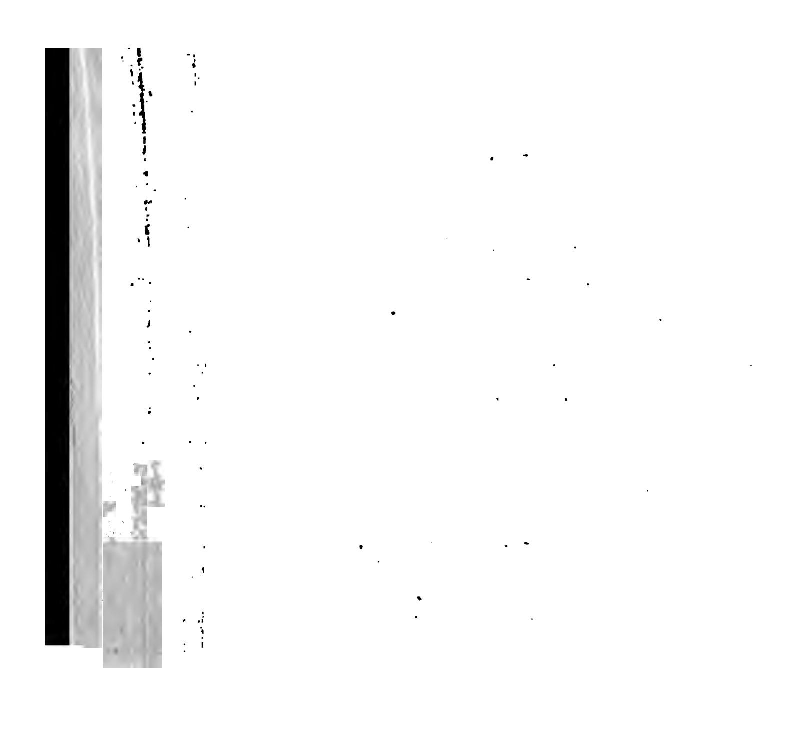
Copie de l'originale de la lettre d'Hoffmann facsimile

Cunacy ... 1869

Cher Monsieur Hincker

[illegible]

J. B. [illegible]



NOTE DE L'ÉDITEUR

La seconde partie de ces mémoires contiendra de récieux détails qui en doubleront la curiosité. Elle enfermera ce que tout le monde aspire à connaître ujourd'hui : Les mystères *dévoilés* de la police, 'organisation *occulte* de la police impériale, la éorganisation de la police *actuelle*.

MONSIEUR CLAUDE, en avançant vers l'histoire de os vingt dernières années, conduit de plus en plus e lecteur sur un terrain rempli de révélations inattendues.

Tous les hommes qui ont figuré à la fin de l'Em-ire et dans ses désastres, apparaissent à la seconde artie des mémoires du policier légendaire, *tels u'ils sont*, tels que le public ne les connaît pas ncore.

Le t. III est en préparation.



TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DEUXIÈME

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.

Imprimerie de D. BARDIN, à Saint-Germain.



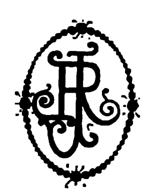
MÉMOIRES

DE

MR CLAUDE

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ

TOME II



JULES ROUFF, ÉDITEUR





[redacted]

Saint-Germain, Imprimerie D. Bardin et Ce, 80, rue de Paris.

